This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

45. 1660.

L'ORLÉANAIS.

HISTOIRE

DES DUCS ET DU DUCHÉ D'ORLÉANS.

PARIS, IMPRIMÉ PAR BÉTHUNE ET PLON.

Dessiné par François. Gravé par Mme Guillé

VIADUC DE BEAUCENCY.

L'ORLÉANAIS.

Histoire

DES DUCS ET DU DUCHÉ D'ORLÉANS,

COMPRENANT

L'HISTOIRE ET LA DESCRIPTION DE LA BEAUCE, DU PAYS CHARTRAIN, DU BIÉSOIS, DU VENDOMOIS, DU GATINAIS, DU PERCHE, ET DE CE QUI CONSTITUAIT L'ANCIENNE GÉNÉRALITÉ D'ORLÉANS,

PAR

M. V. PHILIPON DE LA MADELAINE.

ILLUSTRÉE

PAR MM. BARON, FRANÇAIS, C. NANTEUIL ET ROUARGUE,

GRAVÉE PAR LES MEILLEURS ARTISTES FRANÇAIS ET ANGLAIS

BIBLIOTHECA BODLEIANA

PARIS,

MALLET ET Cie, ÉDITEURS,

9, RUE DE L'ABBAYE, A PARIS.

1845

PRÉFACE.

Le seul auteur qui ait commencé l'histoire de la province orléanaise est le marquis de Luchet, né vers le milieu du dix-huitième siècle et mort en 1792. Il publia son ouvrage en 1766, s'arrêta au milieu de son travail par des motifs que nous ne redirons point ici. Fidèle adepte de l'école voltairienne, il tourne en dérision les choses les plus respectables, omet les légendes sacrées et dénie à plaisir toute intervention divine dans les conflits des peuples, comme s'il était permis de supposer que le créateur reste en dehors des mouvements de l'humanité !

Mais si la province dans son ensemble n'a eu que cet historien, il n'en est pas de même des principales villes, qui toutes ont été l'objet des recherches d'hommes distingués par leur zèle et leur érudition. Plusieurs excellents ouvrages ont paru à diverses époques sur Orléans, Blois, Chartres et quelques-uns des chefs-lieux principaux de l'Ancienne Généralité. Quant aux ducs, dont le nom se mêle aux grands événements de notre patrie, ils ont eu d'ardents panégyristes et de violents détracteurs. Si donc nous pouvions

espérer de trouver une aide puissante dans les travaux de nos devanciers, en ce qui concerne la province, notre tâche est devenue plus difficile lorsqu'il s'est agi de parler de la personne des ducs d'Orléans, sujet traité par une foule d'écrivains tantôt sur le ton de l'homélie, tantôt sur celui du pamphlet et de la satire.

Nous n'expliquerons point ce que nous avons voulu faire à notre tour, et nous laisserons le lecteur juger de ce que nous avons fait. Quant à notre plan, nous sera-t-il permis d'en dire quelques mots? Rassembler avec tout le soin possible les faits historiques relatifs à la province, les coordonner après avoir discerné le vrai du faux, et les livrer au lecteur avec peu de discussion et de commentaires, tel a été le but de nos efforts. Nous avons parfois reconnu que nos moyens ne répondaient point à notre désir, car il n'est pas de province qui ait eu autant de saints ni plus de miracles, autant de monastères ni plus de chartres! Comment faire jaillir la lumière du chaos des âges monastiques où des légendes mensongères revêtent, sous la plume de candides religieux, les couleurs de la vérité! Comment retrouver les traces du passage ou du séjour de ces grands rois et de ces illustres reines qui prodiguèrent à nos aïeux tant de richesses monumentales et de si pompeux souvenirs! Ici des faits peu importants, mais curieux; là des batailles et des siéges justement célèbres; plus loin les progrès du commerce et de l'industrie à observer dans ces lieux où palpite le cœur de la France!...

Commençant aux temps druidiques, nous suivons les progrès de l'invasion des Francs, et nous assistons aux événements les plus célèbres de notre histoire. Au moment où la monarchie française se réduit à la seule province orléanaise,

nous trouvons des détails spéciaux et d'une individualité absolue. Mais à partir du siége d'Orléans, en 1428, l'histoire de la province se lie intimement à celle de ses ducs qui jouent un rôle principal dans toutes nos luttes intestines. L'individualité de l'Orléanais reparaît au temps des Calvinistes et de la Fronde, après quoi l'histoire des ducs devient celle de l'apanage.

Ce livre est donc l'histoire de l'ancien apanage, complétée par celle des ducs d'Orléans.

A l'imitation de presque tous les auteurs qui ont traité d'une province, nous avons cru devoir faire précéder la partie historique d'une description topographique des lieux tels qu'ils sont aujourd'hui. Le curieux y trouvera un aliment pour sa frivolité; ceux qui écriront un jour l'ensemble de l'histoire de France à l'aide de celle des provinces verront avec intérêt ce que furent jadis les villes et les monuments de l'*Orléanais*, et ce qu'ils étaient encore à l'époque où parut cet ouvrage.

Villemarceau, près Beaugency, ce 30 novembre 1844.

DESCRIPTION

DE L'ORLÉANAIS

ET

DE LA GÉNÉRALITÉ D'ORLÉANS.

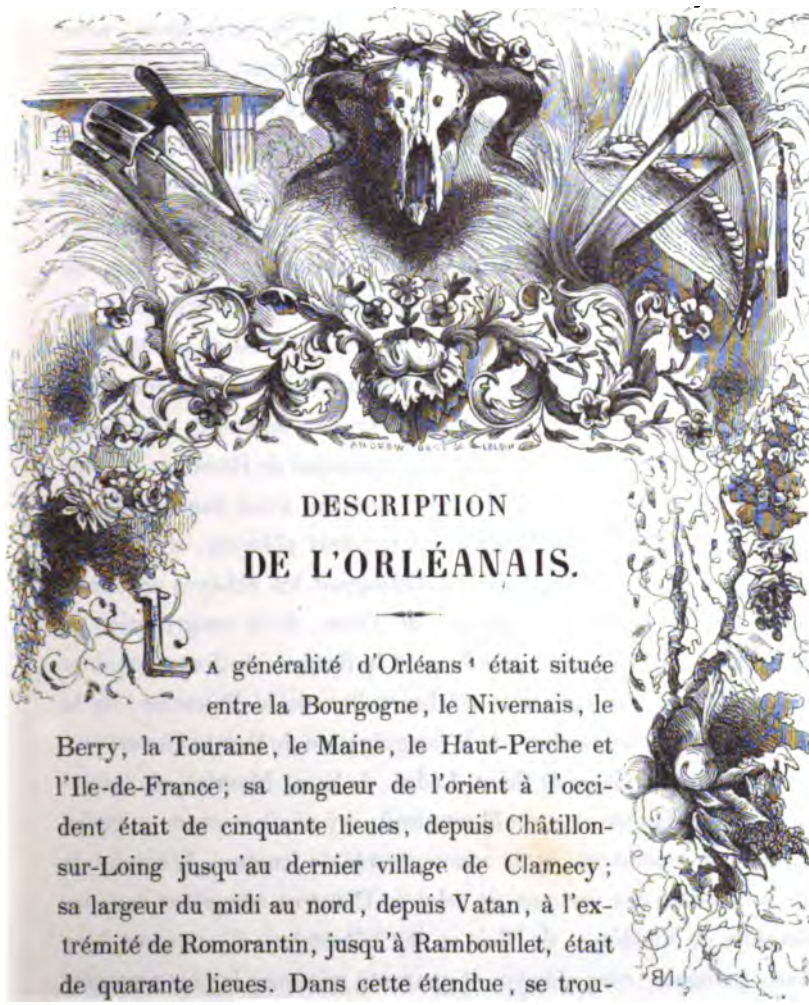

DESCRIPTION
DE L'ORLÉANAIS.

La généralité d'Orléans[1] était située entre la Bourgogne, le Nivernais, le Berry, la Touraine, le Maine, le Haut-Perche et l'Ile-de-France; sa longueur de l'orient à l'occident était de cinquante lieues, depuis Châtillon-sur-Loing jusqu'au dernier village de Clamecy; sa largeur du midi au nord, depuis Vatan, à l'extrémité de Romorantin, jusqu'à Rambouillet, était de quarante lieues. Dans cette étendue, se trouvent : au centre, l'Orléanais proprement dit, la Sologne, le Blaisois, le Vendomois, le Bas-Perche, le Gâtinais, le comté de Dunois, la Beauce et le pays Chartrain. On l'avait divisée en douze élections, gouvernées ou desservies par sept mille sept cent quarante-sept officiers, tant royaux que seigneuriaux, en y comprenant les procureurs, notaires, huissiers et praticiens. Elle renfer-

[1] Voir le Mémoire dressé par l'ordre du duc de Bourgogne en 1708.

mait trois évêchés, ceux d'Orléans, de Chartres et de Blois, avec partie des diocèses de Sens, d'Auxerre, de Bourges, de Tours et du Mans. L'évêché d'Orléans se composait de deux cent soixante-douze paroisses, subdivisées en archidiaconats; trente curés avaient le titre de prieurs; il renfermait huit abbayes, trente et un prieurés, onze églises canonianes, et plusieurs chapelles et bénéfices; on comptait en outre six couvents de franciscains, un de jacobins, deux de carmes, un de chartreux, un de bénédictins, trois d'ursulines, un de carmélites, un de la Visitation, un du Calvaire et un de Fontevrault. Le diocèse de Chartres s'étendait dans les généralités circonvoisines, mais il occupait un grand territoire dans celle d'Orléans. Avant l'érection du siége épiscopal de Blois par le pape Innocent XII, en 1697, l'évêque de Chartres avait dans sa dépendance mille sept cents paroisses, vingt-huit abbayes, deux cents prieurés et quatorze chapitres; on distinguait les abbayes de Saint-Père, de l'ordre de Saint-Benoît; de Tiron, de la congrégation de Saint-Maur; de Colombs, près Nogent-le-Rotrou; de Josaphat, dont le site rappela aux croisés le célèbre vallon de la Palestine; de la Madeleine, de Châteaudun, de la congrégation de Sainte-Geneviève. On citait les chapitres de Saint-André, de Saint-Maurice, de Saint-Nicolas, de Maintenon et de Montmirail; il y avait en outre un grand nombre de monastères et de communautés de femmes. L'évêché de Blois se forma des portions de celui de Chartres comprises dans les élections de Vendôme, de Blois et de Châteaudun; il contenait deux cents paroisses, cinq abbayes et quarante prieurés; le plus renommé de ses chapitres était celui de Vendôme, fondé par les anciens comtes. La partie de l'évêché du Mans qui entrait dans la généralité consistait en trente-neuf paroisses, trois abbayes, dont l'une, l'Étoile de Prémontré; neuf prieurés, parmi lesquels se trouvait celui de Lavardin; des couvents et des monastères de divers ordres, et la commanderie de Villefranche, aux religieux de Saint-Jean-de-Jérusalem.

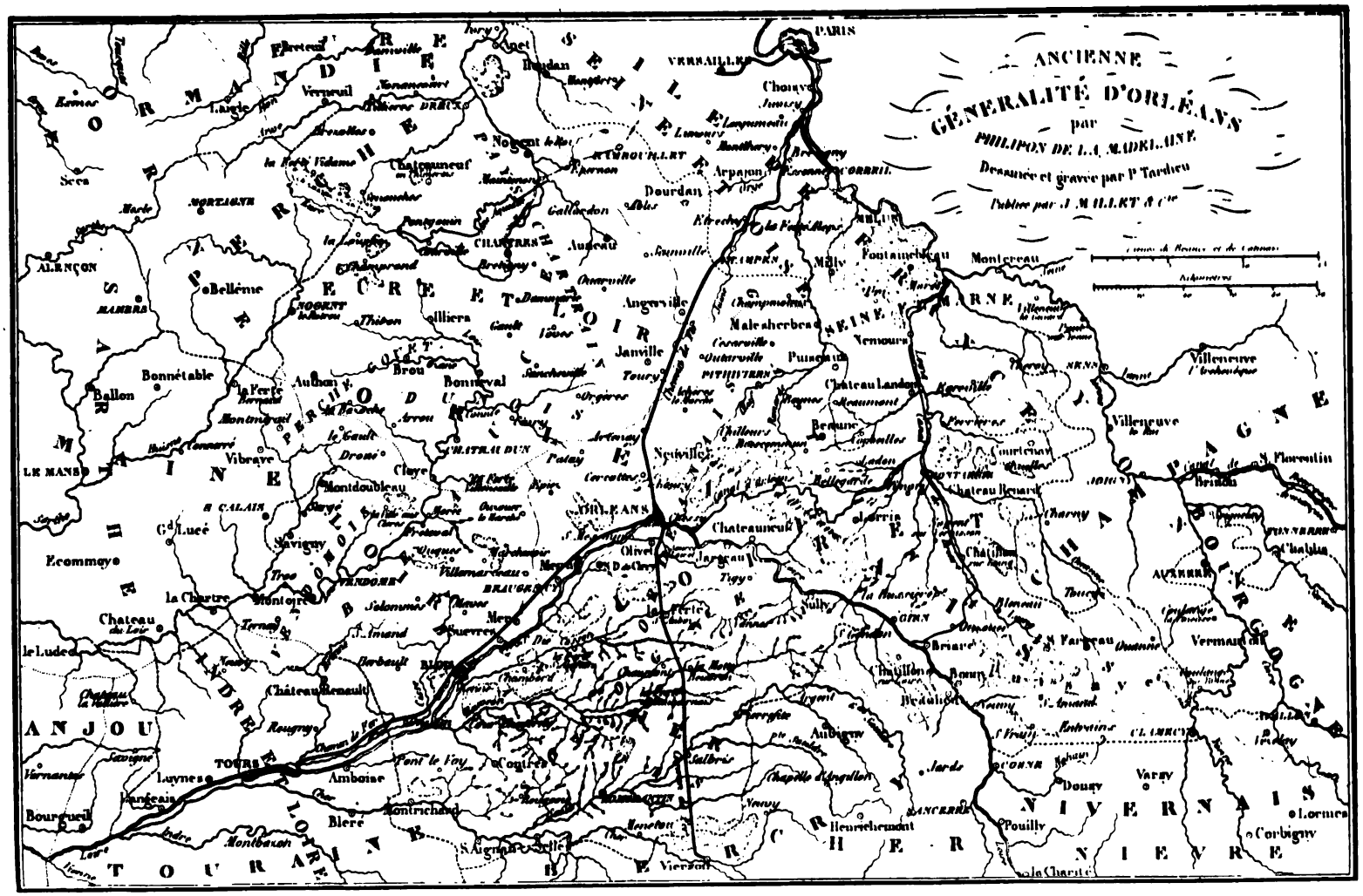
ANCIENNE
GÉNÉRALITÉ D'ORLÉANS
par
PHILIPON DE LA MADELAINE
Dessinée et gravée par P. Tardieu
Publiée par J. MILLET & Cie
PARIS
VERSAILLES
Chartres
Dreux
Nogent le Roi
Châteauneuf en Thimerais
Dourdan
Arpajon
Corbeil
Melun
Fontainebleau
Montereau
Milly
Malesherbes
Pithiviers
Nemours
Puiseaux
Angerville
Janville
Toury
Neuville
Beaune
Courtenay
Villeneuve l'Archevêque
Villeneuve le Roi
Montargis
Gien
Briare
Châtillon
Bonny
Bléneau
Auxerre
Vermenton
Clamecy
Donzy
Vézelay
Pouilly
Corbigny
Lormes
Nevers
Cosne
Sancerre
Henrichemont
Aubigny
Vierzon
Châteauneuf
Orléans
Olivet
Jargeau
Meung
Beaugency
Blois
Mer
Cour Cheverny
Contres
Montrichard
Amboise
Tours
Luynes
Langeais
Bourgueil
Chinon
Saumur
Montbazon
Blère
Saint Aignan
Vendôme
Montoire
Mondoubleau
Savigny
Lucé
Ecommoy
Le Mans
Alençon
Bellême
Mortagne
Bonnétable
Ballon
Vibraye
Cloyes
Châteaudun
Bonneval
Brou
Authon
Nogent le Rotrou
Château Renault
Le Lude
Le Gault
Droué
Marchenoir
Beaugency
Meung
Mer
Blois
Cour Cheverny
Contres
Montrichard
Amboise
Tours
Luynes
Langeais
Bourgueil
Chinon
Saumur
Montbazon
Blère
Saint Aignan
Vierzon
Henrichemont
Aubigny
Sancerre
Donzy
Vézelay
Pouilly
Corbigny
Lormes
Nevers
Cosne
Clamecy
Vermenton
Auxerre
Bléneau
Gien
Montargis
Briare
Châtillon
Bonny
Villeneuve l'Archevêque
Villeneuve le Roi
Courtenay
Beaune
Neuville
Toury
Janville
Malesherbes
Puiseaux
Nemours
Milly
Fontainebleau
Montereau
Melun
Corbeil
Arpajon
Dourdan
Chartres
Dreux
Nogent le Rotrou
Châteauneuf en Thimerais
Verneuil
Laigle
Sées
Alençon
Bellême
Mortagne
Bonnétable
Ballon
Vibraye
Cloyes
Châteaudun
Bonneval
Brou
Authon
Le Mans
Ecommoy
Lucé
Savigny
Vendôme
Montoire
Mondoubleau
Le Lude
Château Renault

Le gouverneur militaire, qui résidait à Orléans, avait sous ses ordres deux lieutenants-généraux et trois lieutenants du roi; les villes avaient chacune leur commandant particulier. La généralité fournissait dans les cas de guerre deux régiments de milice; la police y était faite par des officiers de maréchaussée et des lieutenants de robe courte, établis aux chefs-lieux d'élection; la ville d'Orléans avait en outre une compagnie du guet. La justice était divisée en quatre bailliages ou sénéchaussées, dont les présidents résidaient dans les villes de Blois, de Chartres, d'Orléans et de Montargis. Dans chacun des siéges ou subdivisions des bailliages, se trouvaient les lieutenants du bailli, et dans les petites localités existaient les officiers de justice inférieure, tels que les prévôts, qui connaissaient en première instance des causes populaires et de la police des lieux soumis à leur juridiction. Les justices seigneuriales, plus ou moins étendues, selon la nature et l'importance des fiefs, étaient aussi des tribunaux inférieurs dont les sentences pouvaient être réformées par le bailli; plusieurs de ces justices s'étendaient sur un vaste territoire, mais la plus considérable était la châtellenie d'Orléans. Les baillis avaient le droit de tenir des assises dans les siéges de leur dépendance immédiate, qui tous ressortissaient au parlement de Paris, hors les cas présidiaux. On comptait six maîtrises, établies pour veiller à la conservation des forêts; chaque maîtrise avait cinq officiers, sans les gardes; la forêt d'Orléans était divisée en six juridictions, ressortissant à la maîtrise principale, fixée à Orléans. Il y avait, en outre des capitaineries à Beaugency, Montargis, Blois et Chambord, la juridiction des consuls, établie par un édit de 1663, qu'exerçaient les marchands choisis parmi les notables, devant les lieutenants-généraux de Chartres et d'Orléans. L'état des finances se composait de tailles, qui s'élevèrent en l'année 1695 à 10,808,987 livres. L'ustensile, le supplément de fourrage, l'habillement et la solde de l'état-major des milices, la capitation, la remise accordée aux receveurs et collecteurs étaient autant d'impôts,

dont plusieurs furent supprimés comme excessifs. Les aides et gabelles produisaient au roi des revenus énormes. La ferme générale des gabelles se composait de vingt-deux greniers de vente volontaire, établis à Orléans, Sully, Beaugency et autres lieux; il en sortait jusqu'à neuf cents muids de sel, dont le prix s'élevait à près de deux millions, malgré des fraudes audacieuses. Les droits des aides, comprenant la vente des papiers et parchemins timbrés, étaient pour la plupart dans l'évaluation des apanages du duc d'Orléans. Le tout s'affermait, année commune, la somme de 478,000 livres. Le roi s'était réservé les fermes du tabac, du contrôle, des exploits, des actes notariés et du sceau, produisant dans la généralité près de 150,000 livres. Les officiers des bureaux des finances, ceux des élections et des greniers à sel, avaient dans leurs attributions la direction des fermes, soit du duc, soit du roi, et la juridiction contentieuse des affaires de leur ressort. Le bureau d'Orléans, créé par Henri II, se composait d'un premier président et de vingt-trois trésoriers. L'intendant de la province avait sous sa direction particulière les routes, les ponts et les chaussées, dont les péages et revenus étaient affermés en audience publique, au plus offrant enchérisseur.

Cet aperçu pourra donner quelque idée de l'état politique, militaire, ecclésiastique et financier de la généralité d'Orléans. Nous avons choisi l'époque de sa plus grande prospérité; elle avait subi de notables modifications, et était destinée à en éprouver de plus considérables encore, avant de disparaître dans le cataclysme de la révolution de 1789. Il nous reste à donner, dans cette partie de notre travail, la description fort abrégée des cours d'eau, canaux et autres grandes voies de communication traversant le pays dont nous nous occupons.

En première ligne nous citerons la Loire, qui entre sur les terres de la généralité un peu au-dessous de La Charité, et en sort au delà de Blois. Elle prend sa source dans les Cévennes, coule du midi au nord, tourne ensuite à l'ouest, et se jette, après un cours de cent

cinquante lieues, dans l'Océan. C'est une des grandes artères commerciales du royaume; mais, tantôt à sec, tantôt gonflé au point de franchir ses bords, ce fleuve causerait d'affreux ravages, si l'on n'était sans cesse en garde contre ses caprices, et toujours occupé de le vaincre ou de le gouverner. Les plus célèbres de ses débordements sont ceux des années 581, 1003, 1037, 1414, 1428, 1570, 1628, 1707, 1709, 1733. Dans d'autres temps, elle se rétrécit à ce point qu'on a vu des armées la traverser à gué : ainsi Philippe-Auguste, marchant à la rencontre du roi d'Angleterre, la passa près de Tours avec ses escadrons. Avant 1730, on ne citait sur ce fleuve que cinq ponts en pierre, souvent rompus par les crues, et une infinité de bacs servant à communiquer d'une rive à l'autre.

Les ducs, les seigneurs et les villes profitaient des droits de navigation perçus sur les marchandises. Les contestations qui s'élevaient entre les propriétaires de ces droits étaient jugées directement par la grand'chambre du parlement de Paris. Des officiers en titre veillaient à l'entretien et à la conservation des levées; les fonds nécessaires à ces dépenses étaient imposés sur la généralité, et il en coûtait aux Orléanais 60,000 livres environ chaque année. Les autres principales rivières sont : l'Yonne, dont la source est dans le Nivernais, et qui passe à Magny, Saint-Didier et Clamecy; le Loing, qui traverse l'élection de Gien, celle de Montargis, et reçoit quelques ruisseaux. Les autres rivières sont : l'Eure, qui baigne Chartres et Maintenon; le Loir, qui prend sa source dans l'élection de Chartres, et passe à Bonneval, Châteaudun, Vendôme, Lavardin et Montoire; le Loiret, qui, après un cours de deux lieues, se jette dans la Loire près d'Orléans; le Cosson, le Beuvron, qui arrose Châtillon, Lamothe, La Ferté, et a son embouchure dans la Loire, près de Blois; la Sandre, qui passe à La Ferté-Imbault, à Selles et à Romorantin; le Cher. Ces rivières sont couvertes de ponts en pierre et en bois. Il n'y a que le Cher et la Loire de navigables; l'Eure, l'Yonne et le Beuvron sont flottables. Le canal de Briare et celui

d'Orléans servent, en outre, aux besoins du commerce. Ce dernier, commencé en 1682 et terminé en 1692, part de Combleux, une lieue au-dessus d'Orléans, et se jette dans la Loire au delà de Montargis.

Parmi les forêts de la province, on cite celles d'Orléans, de Boulogne, de Marchenoir, de Fréteval, de Chambord et de Dourdan.

Les arbres qu'on y voit sont l'orme, le hêtre, le tilleul, le pommier, le poirier, le noyer, le châtaignier. La forêt d'Orléans, du temps de François Ier, contenait cent quarante mille arpents, mais elle est au-

jourd'hui beaucoup moins étendue. Elle abondait en gibier de toute espèce; Henri III y fit mettre des buffles et des chameaux, et Gaston Phœbus, comte de Foix, y chassa avec des meutes de seize cents chiens.

Les vignobles s'étendent sur les bords de la Loire, depuis Châteauneuf jusqu'au delà de Beaugency, sur une largeur variable. Le plant d'Auvernat est le plus estimé. Nos rois recherchaient le vin d'Orléans, et Henri Ier ne buvait que du Rebrechien.

Le pays est divisé par la Loire en deux parties bien distinctes. Au sud du fleuve est la Sologne, au terroir sablonneux, couverte de bruyères, de bois de sapins, d'étangs, de forêts de chênes rabougris, mais offrant çà et là des coteaux plantés de vignes qui donnent des vins de médiocre qualité. Sous la couche première, formée de détritus de plantes et de tourbe, est une couche argileuse qui s'oppose à l'écoulement des eaux dans les années pluvieuses, et à la décomposition putride quand la saison est sèche. Jadis peuplée, et sans doute bien cultivée, ainsi que l'attestent diverses ruines et les découvertes des archéologues, elle n'était point insalubre comme aujourd'hui. Mais, livrée à des agriculteurs que minent des fièvres endémiques, elle est inféconde, et semble, aux portes de Paris, un désert abandonné à des hommes auxquels l'amour de la chasse ou le zèle ardent du bien public font braver des maladies lentes, insidieuses dans leur cours, et souvent mortelles. C'est en effet le pays des grandes études agricoles, de la noble lutte de l'intelligence avec les difficultés de la nature; c'est la terre qui attend des colons, et que l'on oublie pour fonder ailleurs des établissements sans avenir. Au nord de la Loire sont les plaines fertiles de la Beauce[1], avec de belles prairies artificielles, de gras pâturages et des forêts majestueuses. Là viennent en abondance les céréales de toute espèce, que

[1] Belsia, dulce solum, tibi desunt flumina, solùm
Fontes, prata, nemus, montes, virgulta, racemus,
Fructus, strata, panis, mulier, caro, piscis et ignis.

sèment et récoltent des hommes laborieux, intelligents et robustes. Une chaîne de collines peu élevées traverse le pays du sud-est au nord-ouest.

Le climat est doux et tempéré. L'air, pernicieux en Sologne, était autrefois si salubre près de Montargis, que les reines de France y venaient passer le temps de leurs couches. Les eaux des puits engendrent, dit-on, la gravelle et la pierre; celles du fleuve n'ont point ces propriétés malfaisantes.

A ces cours d'eau si multipliés, qui fécondent la terre, les conquêtes de l'art ont de nos jours apporté dans les limites de l'ancienne Généralité plusieurs lignes de chemins de fer. L'un des premiers canaux creusés dans le royaume avait été le canal d'Orléans, qui devait joindre une grande ligne commerciale, la Loire, à un grand centre de débouchés et de produits; par les mêmes raisons, le premier chemin de fer mis en activité sur un long parcours fut celui de Paris à Orléans. Ce chemin fut autorisé par la loi du 7 juillet 1838, et concédé à des particuliers pour une durée de soixante-dix ans. Les lois du 1er août 1839 et du 15 juillet 1840 apportèrent des modifications à ce traité. La concession est de quatre-vingt-dix-neuf ans, et le gouvernement garantit, pendant quarante-six ans et onze mois à partir de la mise en circulation, un minimum d'intérêt de 4 pour 100 sur le capital des dépenses, à la condition, par la compagnie, de réserver chaque année 1 pour 100, pour amortir le capital. Il fut accordé cinq ans pour la construction de la ligne. La partie de ce chemin qui est entre Paris et Corbeil fut livrée au public le 17 septembre 1840. Mais, à la suite de quelques dissidences entre l'État et la compagnie, les travaux de la ligne de Juvisy à Orléans ne commencèrent que vers la fin de janvier 1841. Les entrepreneurs déployèrent une célérité si grande, qu'ils terminèrent en 1843 ce parcours de 102,437 mètres de développement, et purent inaugurer la ligne principale le 2 mai de la même année. Sept mille cinq cents parcelles de terrain avaient été achetées

pour la somme totale de 6,980,000 francs. On avait remué près de 5,000,000 de mètres cubes de terre. Les ouvrages d'art, au nombre de deux cent vingt-sept, sont remarquables. Mais ceux qui se trouvent dans l'Orléanais proprement dit offrent peu d'intérêt. Les eaux nécessaires aux machines sont fournies par des puits creusés à de grandes profondeurs. Le prix total des travaux s'éleva à la somme de 49,200,000 francs.

L'embarcadère de Paris, situé sur le boulevard de l'Hôpital, se fait remarquer par son étendue. On y arrive en traversant une vaste cour, séparée de la voie publique par une grille en fer. C'est un hangar de 225 m. de longueur sur 26 m. 50 de largeur et 14 m. 50 de hauteur, partagé en trois nefs, dont le milieu renferme les deux voies de service. D'un côté sont les salles d'attente, de l'autre sont les bureaux de la douane, où les voyageurs doivent se présenter à leur arrivée. Les ateliers vastes et bien disposés, les approvisionnements de charbon annoncent la grandeur et les dépenses journalières de l'entreprise.

La machine à vapeur vous entraîne rapidement, et l'on voit successivement *La Gare* avec ses verreries et ses fours à chaux; *Bercy; Ivry-sur-Seine* et sa maison de fous; *Vitry; Port-à-l'Anglais*, qui doit son nom aux guerres des Orléanais et des Bourguignons, sous Charles VI; *Charenton; Choisy-le-Roi*, qu'habita mademoiselle de Montpensier, la virile fille de Gaston d'Orléans; à droite est *Orly*, que les moines du neuvième siècle appelèrent Aurelianum; *Villeneuve-le-Roi; Villeneuve-Saint-Georges; Ablon*, qui posséda un prêche et reçut souvent les visites de Sully; *Athis-Mons*, séjour aimé de Philippe-le-Bel; *Juvisy*, où Napoléon apprit la capitulation de Paris; *Savigny; Grand-Vaux; Épinay*, joli village; *Villemoisson; Petit-Vaux; Longpont; Saint-Michel; Montlhéry*, dont l'imposante tour servit de prison d'État aux Orléanais ou Armagnacs en guerre avec les Bourguignons; *Brétigny*, qu'il ne faut pas confondre avec le hameau près de Chartres, où fut signé le célèbre

traité[1]; *Arpajon*, qui s'appelait autrefois Châtres, et qui vit populariser son nouveau nom, grâce à l'ordre donné par Louis de Saverne de rouer de coups de bâton ceux qui continuaient de prononcer l'ancien; *Marolles; Lardy; Chamarande* et son admirable château; *Étrechy-le-Larron; Marigny; Étampes*, dont le château fut construit par la reine Constance, épouse du roi Robert. On entre dans les plaines de la Beauce Dans le lointain se déploient successivement *Mondésir*, *Monnerville*, *Chicheny*, *Pussay*, *Méréville*, où le comte de Laborde fit élever un des plus beaux châteaux de France; *Angerville*, dernière ville du département de Seine-et-Oise, fameuse par le conseil de guerre où les chefs de l'armée de la Loire résolurent de se soumettre aux Bourbons.

Thoury est le premier bourg de l'Orléanais; son château joua un rôle important dans les querelles féodales et dans nos luttes avec les Anglais; *Artenay*, chef-lieu de canton; *Chevilly*, sur la lisière de la forêt d'Orléans; *Cercottes*, village de bûcherons. Les *Aydes*, commencement du faubourg Bannier, annoncent enfin *Orléans*. Dans le trajet, on a pu compter 402 passages à niveau pour routes royales et autres chemins; 198 passages par-dessous le chemin de fer pour le libre cours des eaux; 35 passages par-dessus le rail-way; 30 bâtiments de gare, embarcadères et ateliers; 90 maisons de cantonniers et gardiens de passage.

L'embarcadère, dessiné sur le plan réduit de celui de Paris, a une longueur de 114 m. sur 28 de largeur et 14 de hauteur; il est à 78 m. au-dessus du niveau de la gare de Paris et à 117 m. au-dessus du niveau de la mer au Hâvre.

Le chemin de fer qui doit se diriger sur Chartres est encore à

[1] Le *Dictionnaire de Moréri*, traducteur de la *Géographie de Baudrand* et d'autres auteurs graves et estimés, ne trouvant point de Brétigny près de *Chartres*, et voyant Brétigny près de *Châtres*, qui est l'ancien nom d'Arpajon, ont positivement dit que le traité avait été signé dans cette petite ville, et non dans le pays orléanais. C'est ce qui motiva l'erreur que nous avons failli reproduire d'après ces auteurs à la page 113 de cet ouvrage. Mais il est bien certain que le Mémorial de la Chambre des Comptes de Paris, cote D, folio 32, au verso, dit expressément *Brétigny-lès-Chartres*, ce qu'explique naturellement la position des armées. Nous adoptons donc cette opinion, que partagent le P. Daniel, Anquetil et les meilleurs historiens.

l'état de projet; mais les études et les travaux préliminaires sont assez avancés pour que nous en disions quelques mots : on coupera, par un rayon intermédiaire, la région de l'ouest, comprise entre la Seine et la Loire, le chemin du Havre et celui de Nantes; on prolongera l'un des deux chemins de fer de Paris à Versailles et l'on ouvrira par Chartres la ligne de Brest. A partir de Versailles, on gagnera le plateau de Trappes vers la Maison-Blanche; puis Rambouillet, en longeant les faubourgs de Pierrefitte et La Louvière; on descendra la vallée de la Guesle, par Gazeran, Voisins et Hilarion, jusqu'à Épernon; là, on débouchera entre la butte des Marmousets et le moulin de l'extrémité du faubourg Grand-Pont. D'Épernon à Maintenon, le chemin se dirigera vers la Voise, restera parallèle au cours de l'Eure jusqu'à Maingournois, où il passera sur la rive droite en longeant Chimay, Le Marais, Mévoisins, Dionval; l'Eure sera de nouveau franchie, à la hauteur des prairies de la Vilette, en avant du moulin de la Forte-Maison; après quoi, on arrivera par Gorget, Mousseau, Lèves, le coteau du Bourg-Neuf, le clos Saint-Jean et le ravin des Vauroux, dans la ville de Chartres, où le débarcadère sera placé entre la rue Faubourg-Saint-Jean et la route de Mainvilliers, près le marché aux chevaux. A partir de Chartres, le chemin de Brest s'établira dans la plaine d'Amilly et se dirigera sur le Mans ou sur Alençon.

Le chemin de Vierzon, en pleine voie d'exécution, traverse la Loire près d'Orléans et se dirige presqu'aussitôt à travers la Sologne. Un pont en pierres, formé de onze arches marinières et d'une autre arche sur la route, a nécessité d'immenses travaux. Le chemin de Bordeaux s'avance vers Meung, Beaugency, Blois, et quitte bientôt après le territoire de l'ancien Orléanais.

La province est en outre traversée par les lignes télégraphiques de Paris à Brest par Anet, et de Paris à Bayonne par Tours et Bordeaux.

Les rues Royale et
d'autres rues viennent a
larges, couverts de mar
gnifique joint les deux
agréable ; cependant, la
sont étroites, bordées de
maisons mal construites et fort anciennes.

La cathédrale de Sainte-Croix est bâtie sur l'emplacement de celle dont sainte Euverte avait jeté les fondements, et qui fut brûlée par les Normands en 865, détruite de nouveau en 999 et relevée par l'évêque Arnout. Elle fut ruinée de fond en comble par les calvinistes (1567) : Henri IV ordonna sa reconstruction et en posa la première pierre (1599) ; les travaux, suspendus à diverses reprises, n'ont point encore donné à ce monument toute la perfection dont il est

ORLÉANS.

Les rues Royale et Jeanne-d'Arc attirent d'abord les regards; d'autres rues viennent aboutir à la place du Martroi. Les quais sont larges, couverts de marchandises et garnis de navires. Un pont magnifique joint les deux rives de la Loire. L'aspect de la ville est agréable; cependant, la plupart des rues sont étroites, bordées de maisons mal construites et fort anciennes

La cathédrale de Sainte-Croix est bâtie sur l'emplacement de celle dont sainte Euverte avait jeté les fondements, et qui fut brûlée par les Normands en 865, détruite de nouveau en 999 et relevée par l'évêque Arnout. Elle fut ruinée de fond en comble par les calvinistes (1567): Henri IV ordonna sa reconstruction et en posa la première pierre (1599); les travaux, suspendus à diverses reprises, n'ont point encore donné à ce monument toute la perfection dont il est

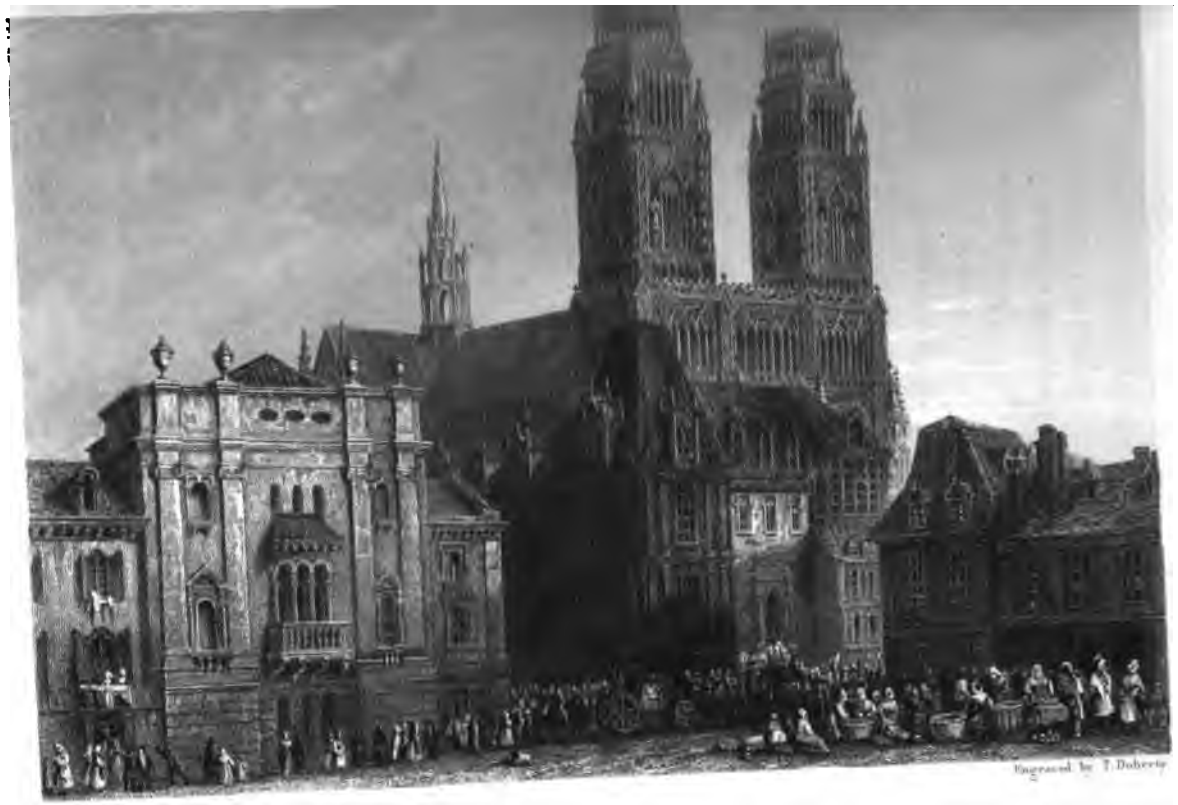

ORLÉANS.

Paris. J. MALLET & Cie Editeurs, [illegible] de [illegible] Meuve, 9 & 11.

susceptible. Toutefois, l'harmonie de l'ensemble et des détails prouvent que le premier plan a toujours été suivi par les architectes qui se sont succédé pendant plus de deux siècles. On admire l'élégance des tours, le portail principal, les portails latéraux, l'irrégularité audacieuse des voûtes, le fini des sculptures et le noble aspect de l'intérieur. Jadis on y voyait de superbes vitraux, peints par les Le Vieil, et des dossiers de stalles, chefs-d'œuvre de Jules Dugoullon. Elle possède une Vierge en marbre blanc, due au ciseau de Michel Bourdin; un Christ aux Oliviers, de Jouvenet. Le buffet d'orgues vient de la fameuse abbaye de Saint-Benoît, et le maître-autel est un présent de Louis XV. Parmi les inscriptions tumulaires est l'épitaphe du jurisconsulte Pothier. La longueur totale est de 148 m. 30; la largeur est de 53 m. 64. — L'église de Saint-Aignan fut célèbre par les actes de dévotion de nos rois, qui acceptaient le titre de chanoines honoraires de son chapitre. On pense qu'elle fut bâtie (249) sur les ruines d'un temple païen Charlemagne lui donna des terres, et fit faire d'importantes constructions. Brûlée à diverses reprises et toujours rebâtie, elle fut rasée (1370), pour ôter aux Anglais un point de défense en dehors des murs. Louis XI, ayant restauré cet édifice, fit pratiquer au midi de l'église une esplanade, où il allait jouir des vues pittoresques de la Loire. Ce monument d'un assez bel ordre d'architecture, ne contient point d'objets dignes d'attention. La châsse de saint Aignan, placée derrière le maître-autel, dans une armoire de bois, est en grande réputation parmi les personnes pieuses. La chapelle souterraine, dédiée à saint Martin, renfermait ses reliques; elle offre le caractère de l'architecture du temps du roi Robert. — Saint-Pierre-le-Puellier, la plus ancienne des églises de la ville, renferme de curieuses inscriptions. — Sainte-Euverte, convertie en magasin, était une des plus remarquables d'Orléans. Des fouilles pratiquées aux environs y firent découvrir des chambres sépulcrales, de construction romaine, où l'on trouva des armes, des cendres et des médailles. L'un de ces cer-

cueils renfermait un collier de femme, en verre et ambre, mais rien qui pût indiquer l'époque de l'inhumation des corps. — Saint-Jacques fut fondée, dit-on, par Louis-le-Jeune, avant son pèlerinage de Galice. — L'Hôtel-de-Ville, ancienne demeure de Groslot, chancelier de la reine de Navarre, contient d'assez belles salles. Dans celle du conseil est une très-antique vue de la ville et un portrait de Jeanne d'Arc, copié en 1581 sur un autre que le temps allait détruire. Il s'y passa plusieurs événements remarquables. François II y fit l'ouverture des États-généraux; il expira dans la pièce qui précède la chambre actuelle du conseil. Jeanne d'Albret avait confié son fils aîné, le duc de Beaumont, à l'épouse de Groslot, femme très-âgée, qui entretenait dans ses appartements une chaleur continuelle et presque dangereuse. La reine lui ayant fait des reproches à ce sujet, elle lui répondit : « Mieux vaut suer que trembler. » Sous le règne de Henri III, le maréchal de La Châtre tua sur le perron un de ses officiers, coupable de meurtre et de désobéissance. — Le Musée, qui était autrefois la Maison-de-Ville, fut ouvert le 4 novembre 1825, et s'enrichit assez promptement, grâce au zèle désintéressé des Orléanais. Il contient des tableaux de Vien, de Philippe de Champagne, du Guide, de Van Romain, du Guerchin, de Drouais, de Mignard, de Fragonard, et un assez bon choix de sculptures et d'antiquités. Les portes intérieures sont celles de l'ancien jubé de Sainte-Croix. La Bibliothèque, édifice moderne, a été ouverte au public en 1806. Elle se compose de livres amassés par les bénédictins et d'ouvrages légués par divers habitants. Il s'y trouve de nombreux manuscrits sur l'histoire de la ville et du département, et surtout sur le siége de 1428. — La maison d'Agnès Sorel, rue du Tabourg, a été bâtie vers l'époque de la réunion des États à Orléans par Charles VII. Des sculptures ornent sa façade et ses fenêtres; sur les portes sont des bas-reliefs représentant les victoires de Charles VII, et des allégories tirées de la fable de Pandore. La cour présente au milieu un compartiment en mosaïque de pierres noires

et blanches. Au fond est un puits curieux. Une galerie, soutenue par trois arcades en plein cintre et par des colonnes de six à sept pieds de fût, d'un seul morceau, est à gauche de la cour. Sur cette galerie est le corridor du premier étage. Le plafond se compose de nombreux caissons au milieu desquels sont sculptés des cœurs percés de flèches, des torches enflammées et en sautoir, des amours, une tortue, un soleil, une assiette de poires et enfin des fleurs de lis. Au fond de la galerie et dans le mur, sont incrustées deux têtes en demi-relief: l'une d'homme et l'autre de femme. Une descente de gouttière, rubanée d'or et d'azur, en spirale, règne au-dessus de la galerie. L'escalier, qui se trouve à l'extrémité de cette galerie, monte du fond des caves jusqu'au dernier étage de la maison. Les marches sont d'une seule pierre de six pieds de longueur. Les armoiries et les écussons qui embellissaient cette demeure ont successivement disparu. Tout porte à croire qu'elle fut destinée à Sorel; on croit même reconnaître, dans les portraits placés à l'extérieur de la grande salle, les figures de la dame de Beauté et de Charles VII. La maison de François Ier, rue de la Recouvrance, fut construite par un seigneur de sa cour. Les galeries sont élégantes et gracieuses; les chapiteaux, d'ordre corinthien, sont ornés de faunes et de satyres d'une bonne exécution. Ces galeries aboutissent à deux pavillons, qui contiennent chacun un escalier de pierre. Dans le fronton de la porte d'entrée du premier, est une salamandre au milieu des flammes, parfaitement conservée. Les chiffres, les armoiries, les emblèmes de la royauté ont subi des mutilations; mais on remarque une femme nue poursuivie par un amour armé. La maison de Diane de Poitiers, rue des Albanais, fort richement sculptée, fut bâtie par Pierre Châtel, évêque d'Orléans. Diane y fut déposée après la chute où elle se cassa la jambe. La maison de Pothier intéresse par le souvenir de ce jurisconsulte. Celle des Du Lys, donnée par la ville à la mère et aux frères de la Pucelle, a fait place à de nouvelles constructions. Les services rendus par Jeanne d'Arc avaient inspiré une juste recon-

naissance aux Orléanais, qui résolurent de lui élever un monument, à l'extrémité du pont, sur les lieux mêmes témoins des plus rudes combats entre Jeanne et les Anglais. Il était en bronze et représentait Charles VII et Jeanne d'Arc à genoux devant Notre-Dame-de-Pitié. On le brisa, en 1792, pour fondre des canons. En 1803, la ville fit choix d'une statue de Jeanne d'Arc, de Gois fils, dont le modèle en plâtre resta quelque temps sur la place du Martroi. L'année suivante, on éleva le piédestal dans le lieu où il est maintenant. Les quatre bas-reliefs représentent Jeanne recevant l'épée des mains du roi, le combat des Tournelles, le sacre de Charles VII et le supplice de la Pucelle. Ce monument est d'un style faible, et l'on a plusieurs fois songé à le remplacer par un autre d'un plus noble effet. Le Palais-de-Justice, le Châtelet, détruit en 1804, puis l'ancien Hôtel-de-Ville, furent occupés par les tribunaux. Le palais actuel s'élève sur l'emplacement des Pères de l'Oratoire. Il est commode, mais n'a rien de monumental. Le pont, qui joua un grand rôle dans le siége de 1428 et qui était gardé par le fort des Tournelles, sur la rive gauche de la Loire, n'existe plus. Celui qu'on voit aujourd'hui est dû aux ingénieurs Hupeau, Soyer, Tardif, Leroy, Peyra, Chopine[1], qui le terminèrent en 1761. On employa aux travaux les régiments de Chartres et d'Orléans-infanterie, qui occupèrent les maisons du Ravelin. Il est formé de neuf arches, dont la largeur varie de 30 à 33 m.; sa longueur est de 333 m. sur 15 m. 50 de largeur. On s'aperçut bientôt que les piles du côté du Portereau avaient fléchi, et l'on pensa qu'elles reposaient sur une des sources souterraines du Loiret. Le mal fut promptement réparé, et, pour faire taire les méchants discours, madame de Pompadour, qui se rendait à Ménars, consentit à y passer la première avec tous ses équipages[2]. L'hôtel

[1] Dont les noms forment ce jeu de mots : Hupeau, soyez tardif, le roi payera chopine.

[2] Ce qui donna lieu au quatrain suivant :

Censeurs de notre pont, vous dont l'impertinence
Va jusqu'à la témérité,

du Préfet était naguère un couvent de bénédictins, fondé lui-même sur l'emplacement d'un ancien temple gallo-romain. Les prisons passent pour les plus sûres et les mieux disposées de France. Les promenades entourent la ville et dominent de riants jardins. Le Jardin botanique, créé en 1640 et augmenté en 1818, est au delà du pont, sur la route d'Olivet. C'est un établissement modèle, digne de la haute réputation dont la ville jouit parmi les horticulteurs. L'Évêché est à peu près le seul hôtel complet qui soit à Orléans. Il contenait jadis la série de portraits des évêques, et l'on y voit le modèle en bois des tours de la cathédrale. L'évêque est suffragant de l'archevêché de Paris ; il a six vicaires-généraux, un grand-archidiacre et quatre archidiacres. La ville se divise en onze paroisses. L'hôpital est un des plus beaux et des mieux distribués du royaume. Le cimetière actuel n'offre rien de remarquable. Celui qui subsistait autrefois et que plusieurs vieillards peuvent encore se rappeler, avait une entrée répondant rue Pavée et du côté de l'Étape. Deux squelettes de pierre ornaient le fronton. Pyrrhus d'Anglebonne, docteur de l'Université d'Orléans, parle en termes pompeux de ce cimetière, « où l'on admirait des ouvrages de peinture et de sculpture dignes d'Apelle et de Praxitèle. » Tout cela est détruit ou a pris place dans les cabinets des curieux. On y montrait le tombeau de Marie de L'Étoile, qui avait été maîtresse de Théodore de Bèze, alors étudiant à Orléans. L'épitaphe latine, faite par ce fougueux calviniste, fut effacée à coups de couteau. Les Orléanais avaient adopté l'usage de sortir les ossements des morts pour en faire des monceaux exposés aux injures de l'air, et que chacun pouvait toucher et profaner. Les lois sanitaires ont mis fin à ce triste usage.

Les armes de la ville se blasonnent de gueules à trois cœurs de lis d'argent, au chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or.

Hupeau par un seul fait vous réduit au silence :
Bien solide est son pont, ce jour il a porté
Le plus lourd fardeau de la France.

Elles existaient bien avant Louis XI, et on en trouve des traces du temps de Charles VI[1].

Orléans suis du roi Charles première,
Et est mon nom propre le cœur de lis,
Ainsi nommée en assemblée première
Des trois États. . . . . .
. . . . . Je porte en ma bannière
Les fleurs de France, dont mon chef est joli;
Et au-dessus, par moult belle manière,
Trois cœurs de lis sur champ de gueule sis:
Le noble roi porter me l'a permis.

BLOIS.

Blois s'élève en amphithéâtre sur la rive droite de la Loire, dans un site admirable. On la divise en haute et basse ville. La partie supérieure est en général mal bâtie, percée de rues étroites, inaccessibles aux voitures, mais propres et remplies de fontaines. Le long du quai s'offre une suite de maisons élégantes qui s'étendent jusqu'à la levée de Tours. Le pont, formé de onze arches en pierres de taille, joint la ville à un des principaux faubourgs. Son château fut le séjour d'une foule de seigneurs et de princes qui, suivant leurs caprices, en modifièrent l'architecture. Il est assis sur un coteau qui domine la rive droite de la Loire, et son aspect est grandiose. Au nord sont les parties les plus anciennes; sur d'antiques murailles reposent la salle des États et les débris de la tour de *Château-Regnault*, ou des *Oubliettes;* au midi se trouve une tour dite *du Foix*, sur laquelle Catherine de Médicis fit construire un pavillon en briques, dont elle avait fait son observatoire. On y lit cette inscription : *Uraniæ sacrum*, qui rappelle le goût de la reine pour l'astrologie et l'étude des

constellations. De ce point élevé, la vue s'étend à plus de dix lieues; on découvre à gauche les flèches et les clochers de Chambord, et la forêt de Boulogne; à droite sont les bois de Russi; sur la droite la Loire va se perdre dans un horizon où apparaissent çà et là des villes et des châteaux. La tour du Foix domine des bâtiments en briques, qui rappellent les édifices de la Flandre et des Pays-Bas au quinzième siècle. Derrière ces constructions est la petite chapelle de Louis XII, sur l'emplacement de l'église de Saint-Calais. Ce prince naquit dans les appartements qui se trouvaient à l'est du château; il fit plus tard remplacer cet édifice par la façade actuelle. Bâtie en pierre jusqu'à une certaine hauteur, elle se termine par des murs de brique, dont le fond rougeâtre fait mieux ressortir encore la richesse des sculptures des balcons, des croisées, des lucarnes et même des cheminées. Là se retrouvent une variété infinie de petits sujets, dont quelques-uns blessent la décence. Les curieux remarquent à l'intérieur, sous l'encorbellement d'une tourelle qui s'appuie au grand escalier, un groupe dont la pudique Anne de Bretagne dut détourner les regards, mais qu'elle ne fit point enlever. La porte principale du château est au milieu de cette façade, entre deux colonnes dont les fûts sont chargés d'hermines et de fleurs-de-lis. Au-dessus de cette porte existait la statue équestre de Louis XII, entourée de fleurs-de-lis d'or; une inscription latine consacrait le souvenir de la naissance du roi et de son avénement au pouvoir dans le château de Blois. La dernière fenêtre, à gauche de cette façade, est celle de la chambre à coucher. A l'intérieur, une suite d'arcades soutenues par des colonnes sculptées va de l'un à l'autre des deux pavillons. Chacun d'eux renferme un escalier; mais celui qui conduit à la salle des États est le plus remarquable. Les auteurs rapportent que ce bâtiment était couvert en plomb doré, et surmonté d'une crête à jour découpée en festons. La richesse des tentures et des ameublements répondait à la magnificence de l'architecture. La salle des États se trouve en retour d'équerre du côté nord. L'esca-

lier, qui semble se détacher de la façade même, passe à juste titre pour un chef-d'œuvre, mais il a subi de grandes mutilations. « Re-
» présentons-nous, dit un historien[1], cet escalier revêtu de tout le
» luxe de sa décoration primitive; rendons-lui par la pensée ses bal-
» cons avec leurs balustres; replaçons les salamandres et les F cou-
» ronnés dans les écussons des rampes; rétablissons les sculptures
» des niches et des entablements, les chiffres gigantesques de Fran-
» çois Ier et de Claude de France, les hermines et les fleurs-de-lis
» sans nombre, et les arabesques qui étreignaient les contreforts,
» comme les rameaux entrelacés du lierre. Que l'on se figure ensuite
» le roi François Ier entouré de sa cour brillante; les femmes aux
» chaperons de velours étincelants de pierreries, aux étroits corsages
» et aux robes traînantes; les hommes à la toque ceinte d'une longue
» plume, au justaucorps noir à crevés couleur de feu, au manteau
» court et à la large dague; ou bien encore le roi Henri III descen-
» dant de ses appartements à la nuit, suivi de ses pages et de ses
» mignons, entouré de ses quarante-cinq, et allant aux flambeaux
» entendre la messe de Noël... » La façade extérieure est fort dégradée. Entre les fenêtres sont pratiquées des niches qui devaient contenir des statues; les quatre tourelles à pans étaient ornées d'arabesques; sur les culs-de-lampe qui les soutiennent, on voyait des bas-reliefs. Le bâtiment est divisé en trois étages sur une partie de sa longueur, et seulement en deux dans l'autre moitié. Une galerie soutenue par de légers pilastres règne au-dessus de l'entablement. Toute cette partie est masquée par des constructions récentes. Henri III tenait sa cour dans cette aile du château. La salle des gardes, la chambre à coucher du roi, les cabinets sont dans le plus triste état; les lambris en bois de l'oratoire de la reine, ouvrage d'un goût exquis, ceux de la chambre de Catherine, sont recouverts d'un triste badigeon. La porte de la salle des gardes s'ouvrait sur le grand escalier; on en avait fait la salle du conseil. A droite de cette

[1] M. de La Saussaye.

pièce était le cabinet de Henri III; l'oratoire séparait la chambre à coucher d'une pièce carrée, appelée l'ancien cabinet. Guise, invité à se rendre près du monarque, s'arrêta dans la salle du conseil, et traversa la chambre à coucher pour passer ensuite dans le cabinet royal. Les assassins étaient cachés dans le couloir et derrière les tapisseries. Au moment où le duc se retournait, comme pour fuir son misérable sort, il reçut un premier coup de dague, et eut la force de traîner ses assassins jusque près du lit, où il tomba lourdement. Son corps fut porté dans l'oratoire et remis à la garde d'un chapelain. Les embrasures des croisées offrent encore des restes de sculptures et de peintures à fresque. Le plafond est formé de caissons de bois, dont quelques compartiments présentent des lambeaux de cuir doré.

Mansard érigea la façade située à l'ouest du château sur l'emplacement de l'antique manoir des comtes de Blois. La terrasse nommée le *Porche aux Bretons* servait de promenade aux soldats de la reine Anne. Les jardins, qui occupaient la partie basse de la place et l'endroit où s'élève l'église des Jésuites, communiquaient avec le palais par une galerie dite des Cerfs. Gaston d'Orléans, préférant à l'architecture si riche et si somptueuse de la Renaissance les monuments sévères du règne de Louis XIV, résolut de renverser de fond en comble le château. Sur la façade extérieure est un avant-corps en saillie, et à ses deux extrémités s'élèvent deux pavillons : le premier étage est d'ordre dorique, et le second d'ordre corinthien; cette partie du bâtiment repose sur les anciennes fortifications, qui sont d'une grande solidité. La façade intérieure présente trois étages, y compris le rez-de-chaussée; les ailes en retour sont inachevées. Les appartements eux-mêmes n'ont jamais été terminés. L'escalier, placé dans l'avant-corps du centre, se terminait par une coupole richement sculptée.

La place qui se trouve au pied du château était entourée d'hôtels occupés par les gens de la cour; on montre celui du cardinal d'Am-

boise. Deux rampes servent de communication avec la ville. Du côté de la place, on sort de l'avant-cour en passant sur un pont-levis.

Pendant les règnes de François Ier et de Louis XII, les appartements étaient meublés avec luxe, tendus de drap d'or et de magnifiques tapisseries; on y voyait des tableaux de Raphaël, du Titien, du Pérugin, de Léonard de Vinci; des statues, des vases richement ciselés, des sphères, des instruments d'astrologie et une bibliothèque de seize mille quatre cent trente-cinq volumes.

Ce magnifique édifice fut converti en caserne dès l'année 1789, et occupé sucessivement par les régiments Royal-comtois, de Roussillon, de Rouergue. En 1810, la ville fit acquisition du château, à la charge de veiller et de pourvoir à sa conservation. Depuis 1833, il est occupé par des troupes d'infanterie.

Le Palais-de-Justice, situé à l'extrémité de la place Saint-Louis, fut fondé vers le treizième siècle. Les seigneurs de la maison d'Orléans le firent continuer; Henri III l'acheva. La tour de Beauvoir, qui sert de prison, faisait partie du castel des sires d'Herbault. L'Hôtel-de-Ville, dont la belle façade est moderne, appartenait aux sires de Saverse. Le monument le plus remarquable, après le château, est l'hôtel d'Alluye, bâti par Florimond Robertet, intendant des finances sous François Ier. Les appartements ont conservé des traces de leur première beauté. Tout près est la maison de Denis Dupont, jurisconsulte, où se trouve un escalier orné de sculptures et de devises allégoriques. L'hôtel de Guise ressemble aux manoirs du quatorzième siècle; mais rien ne justifie cette dénomination, puisque le Balafré habitait le château. Du haut des terrasses de l'évêché, on jouit du plus admirable panorama. L'hôtel de la préfecture fut construit sur les dessins de Gabriel, architecte de Louis XIV. Mansard bâtit l'ancienne église des Jésuites. L'aqueduc, qui fournit les eaux à une partie de la ville, est taillé dans le roc; plusieurs personnes peuvent y marcher de front. La promenade des allées forme à l'extrémité nord-ouest de la ville une avenue d'une demi-lieue de

long, qui aboutit à la forêt. Le mail borde le quai de la Loire; la salle de spectacle, les abattoirs, la poissonnerie offrent quelque intérêt; l'hôpital est pourvu d'un jardin botanique.

Le pont, qui est un des plus beaux de France, fut commencé en 1717 et terminé en 1724. Sa longueur est de 302 mètres, sa largeur de 14 mètres, et sa hauteur de 13 mètres 6 décimètres au-dessus du niveau des eaux moyennes; il fut coupé en 1793 par ordre des représentants du peuple. La cathédrale de Saint-Louis, fondée vers le septième siècle, est d'une pauvreté peu en rapport avec la richesse de la ville de Blois. Dans l'église de Saint-Laumer, on voyait les tombeaux d'Isabelle de France, fille de Charles VI et comtesse de Blois, et de Guillaume Pot, gouverneur d'Orléans et de Blois. L'église de Saint-Saturnin reçut le cœur de Gaston d'Orléans, celui de mademoiselle de Montpensier, et les restes de la veuve du grand Sobieski, morte à Blois. Anne de Bretagne fit reconstruire presque en entier cet édifice, qui est d'un style majestueux. Marie de Médicis l'enrichit de ses dons.

Les anciennes armoiries de la ville étaient une fleur-de-lis d'or sur un champ de sable, soutenu du loup et du porc-épic.

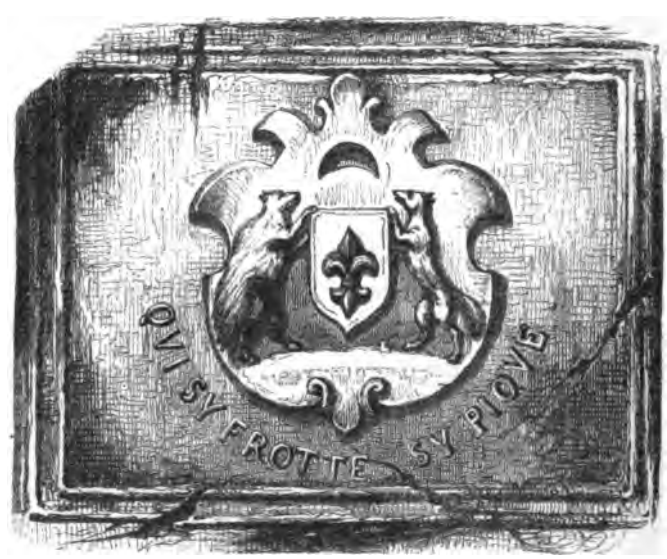

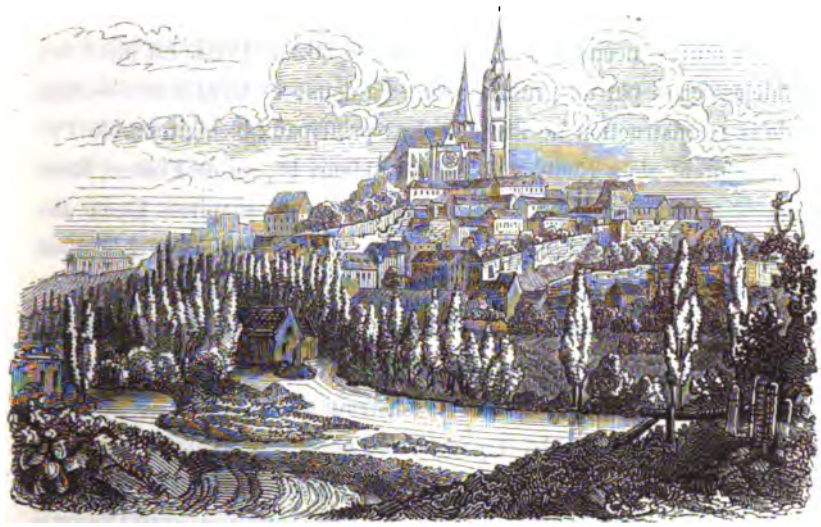

CHARTRES.

Chartres est située sur le penchant d'une colline dont l'Eure baigne le pied ; les rues de la basse ville sont tellement escarpées, que les voitures n'y peuvent circuler. Les quartiers neufs attestent les progrès de la civilisation et le goût des demeures bien distribuées. Beaucoup de maisons sont en pans de bois. Une partie des vieilles murailles a été convertie en jardins et en promenades, d'où l'on jouit d'un horizon fort étendu.

Le principal monument de Chartres, celui qui commande tout d'abord l'attention, est la cathédrale, l'une des plus magnifiques créations de l'art au moyen âge Faute de documents authentiques, on n'est pas d'accord sur l'époque de sa fondation. Mais on connaît les sinistres que subit le temple élevé dans les premiers âges. Un vieux poète indique qu'il y eut un incendie vers l'année 770, pendant l'épiscopat de Flavius; mais on sait, d'une manière plus authentique, qu'Hasting prit Chartres en 858 et brûla les églises.

Deux autres incendies se succédèrent en 962 et 1020. La piété des fidèles éclata par un grand nombre de dons, et bientôt on s'occupa de la reconstruction de l'édifice. Les principaux bienfaiteurs de l'église furent alors Eudes de Chartres, Henri Ier, roi de France, Reau Cormier, son médecin, et Adelard, doyen du chapitre. Deux ans après, les cryptes du monument étaient déjà terminées. L'évêque Fulbert, qui poussait les travaux avec un grand zèle, laissa, en mourant, une somme considérable pour qu'on achevât son œuvre déjà fort avancée. La dédicace eut lieu sous Thierry, successeur de Fulbert, en 1037. Le jubé fut construit sous l'épiscopat de saint Yves, de 1090 à 1115. Un incendie, qui ravagea la ville, causa de grands dégâts dans l'intérieur de la cathédrale, vers 1194. Ce fait, contesté par plusieurs historiens, semble maintenant établi[1]. La princesse Mahaut, veuve de Guillaume-le-Bâtard, duc de Normandie, avait fait couvrir en plomb le chœur, la croisée et une partie de la nef. Les clochers devaient être faits sur le même dessin, mais on n'avait achevé que celui de droite, appelé le vieux clocher, lorsqu'on fut obligé de le reconstruire en partie vers l'année 1395 et de l'entourer de cercles de fer; depuis lors, il a bravé les vents et les saisons. L'autre clocher, construit en pierre et sur la plate-forme d'une tour carrée, se terminait par une flèche en charpente, recouverte en plomb. Il fut frappé par la foudre le 26 juillet 1506. La violence des flammes fondit le plomb, six cloches, et calcina une partie de la plate-forme, construite en pierres. Pour sauver l'église, on se hâta de couper les charpentes et de démolir la partie des toits voisine du clocher. Les chanoines, qui reçurent des princes et du roi Louis XII d'abondantes aumônes, rétablirent le clocher en pierres. Jean Texier, surnommé *de Beauce*, en fut l'architecte. Grâce à ses efforts, cette pyramide s'acheva en moins de sept années. Ainsi, les diverses réparations et restaurations à la cathédrale se prolongèrent pendant près de deux siècles; on la dédia à la Vierge.

[1] Par les dissertations de MM. Benoit, Chasles et Rossard.

On reconnaît tout d'abord le premier âge du style gothique; élégant dans ses proportions, noble. grandiose et imposant dans son ensemble. Sa façade principale a 150 pieds de largeur; ses tours carrées, surmontées de deux pyramides octogones, sont séparées par un intervalle de 58 pieds. Sur la place s'ouvrent trois grandes portes, précédées d'un perron de cinq arcades, et formées de voussures qu'ornent de belles sculptures. Les figures qui échappèrent aux ravages des anciens incendies ont toutes le caractère des statues de la première race; elles sont d'une hauteur démesurée; les bras sont trop courts; le visage est aplati; les draperies forment des plis nombreux et sans goût; les têtes sont environnées de l'auréole que l'on accordait aux rois ou aux grands princes et aux saints. Toutes ces statues offrent une étude curieuse de l'art et du costume français au douzième siècle. Il faut tenir compte de la variété et de la richesse des mouvements, et faire attention à la forme des couronnes, aux longues chevelures parfois enveloppées de rubans, et qui distinguaient les princesses et les personnes de condition libre, des serfs. Ces statues sont la perfection du genre, car alors le dessin laissait encore beaucoup à désirer; on serait même tenté de les attribuer à des artistes venus d'Orient, tant elles sont supérieures à toutes celles qu'on remarque sur les portiques de la même époque. Elles sont entourées de colonnes que décorent des rinceaux et des entrelacs; les chapiteaux et couronnements qui les surmontent sont ornés de bas-reliefs représentant les mystères du Nouveau-Testament. Au-dessus des portiques sont trois grandes fenêtres avec des vitraux peints des plus riches couleurs; plus haut est une rose, surmontée de la galerie qui sert de communication entre les deux clochers. Dans cette partie du monument sont quinze statues gigantesques d'une faible exécution, que l'on présume être celles des bienfaiteurs de l'église. Le triomphe de la Vierge est représenté dans le grand pignon de la façade au-dessous d'une statue que l'on prétend être celle de saint Aventin.

Les faces latérales du monument sont d'une grande beauté. Au

midi, un perron de dix-sept marches, soutenu par des massifs qui servent de base à des figures ou à des colonnes d'un sel jet, conduit sous un vaste porche à trois portiques surmontés de pignons et de statues placées dans des niches avec des couronnements. Les portails en ogive sont du meilleur style. Au-dessus du porche s'ouvrent cinq fenêtres de niveau, et plus haut est une très-belle rose. Des angles du grand pignon se détachent deux tourelles octogones, liées entre elles par une galerie avec balustrade en pierre. Le côté nord présente à peu près le même aspect, et l'on pense que l'architecture des deux porches est du même temps.

Avant le dernier incendie, on vantait la couverture toute en plomb, et l'on faisait admirer la charpente, composée d'une si étonnante quantité de pièces de bois qu'on l'avait surnommée la Forêt. Elle a été rétablie en fer, et mérite, sous le rapport de l'art, une grande attention. Sur le contrefort du clocher vieux est un cadran vertical en pierre, soutenu par un ange, dont la base semble faire partie du clocher lui-même. Au-dessous est un âne pinçant de la harpe, et désigné sous le titre de l'Ane qui vielle. Cette bizarre sculpture rappelle les fêtes de l'Ane, si célèbres dans le moyen âge. Le clocher vieux est remarquable par sa grandeur et sa masse. On monte par une échelle en fer jusqu'à la croix, plantée dans une boule de cuivre doré; sur toutes les faces de ce clocher on voit des fenêtres ogives, surmontées pour la plupart de frontons aigus, et flanquées d'obélisques qui s'élèvent aux angles de la tour. Le clocher neuf est plus riche et plus ornementé. Il est divisé en plusieurs étages, que soutiennent des voûtes de pierre. Autour, s'enroule la balustrade à jour d'une galerie sous laquelle ont été ménagées quatre grandes fenêtres à frontons aigus. Les obélisques qui surmontent les piliers angulaires de la tour se rattachent au clocher lui-même par de légers arcs-boutants. Sur les obélisques ont été placées les statues des douze apôtres, avec leurs attributs. Chaque face de cette partie du clocher est percée d'une fenêtre que surmonte un pignon à jour. Du côté de la

place du Parvis est la statue du Père Éternel, tenant en main le globe surmonté d'une croix. Là s'étalent toutes les magnificences du génie de l'architecte; ce ne sont que ceps de vigne taillés à jour, serpentant autour des ogives, des entrelacs et des rinceaux. Au-dessus de cette galerie est une chambre de forme octogone, voûtée en pierre, où logent deux gardiens, qui veillent nuit et jour pour avertir des incendies. Le clocher se termine par une lanterne de forme octogone, percée de deux fenêtres sur chaque face, dans laquelle est la cloche du guet ou le tocsin. Enfin, au-dessus de cette lanterne est une pyramide octogone que surmonte la croix de fer, de 8 pieds de hauteur sur 5 de largeur, implantée dans un vase de bronze de 5 pieds 6 pouces de hauteur, sur 2 pieds 6 pouces de diamètre.

La surprise et l'admiration sont plus grandes encore lorsqu'on pénètre dans l'intérieur de l'église. Le demi-jour des basiliques du moyen âge existe là dans sa mystérieuse majesté. Le soleil, qui se joue dans les vitraux, perd son éclat, et donne à tout l'édifice une teinte grandiose et vénérable. L'église a 396 pieds de longueur sur 101 de longueur, et 106 pieds de hauteur sous voûte. La nef a 224 pieds de longueur; les bas-côtés, qui sont doubles autour du chœur, ont 20 pieds de largeur sur 48 de hauteur. On fait intérieurement le tour de l'église en parcourant la galerie qui règne dans l'épaisseur du mur, au-dessus des grands vitraux de la nef et du chœur. Derrière le maître-autel est un groupe de marbre blanc de 19 pieds de hauteur, représentant l'assomption de la Vierge. Le labyrinthe en pierre bleue de Senlis, que les Chartrains appellent la Lieue, bien qu'il n'ait que 768 pieds de développement, ressemble à ces carrelages dont l'idée appartient aux Égyptiens. Les vitraux contiennent les figures de saints personnages, des sujets de la Bible et du Nouveau-Testament, et les corporations de métiers qui ont contribué à l'érection de la basilique, soit par leurs travaux, soit par leurs dons. Le sujet de la grande rose, au-dessus de la porte royale, est le Jugement dernier; le Père Éternel est sur un nuage, dans la

rosette du centre. Autour du chœur règne un ouvrage de la plus belle exécution : c'est l'histoire de la vie de la Vierge, et la passion de Jésus-Christ. Ces sujets sont en quelque sorte encadrés dans une multitude de pyramides, de dentelures et d'arabesques dignes des ouvrages d'orfévrerie les plus délicats. Le grand-autel en marbre bleu turquin, avec des ornements en bronze doré, a la forme d'un tombeau antique.

L'église souterraine se compose de deux longues nefs qui s'étendent sous les bas côtés de l'église haute.

Les autres monuments ou édifices de Chartres sont la Préfecture, l'Hôtel-de-Ville, l'ancien couvent de Saint-Père, la maison de Saint-Jean, le Palais-de-Justice, l'Hôpital général situé sur les bords de l'Eure; le Muséum, la bibliothèque publique, assez riche en manuscrits.

ARRONDISSEMENT D'ORLÉANS.

Le premier bourg que l'on rencontre sur la route d'Orléans à Blois est *Saint-Ay*, agréablement situé sur le penchant d'une colline couverte de vignobles estimés. On aperçoit au loin et sur l'autre rive de la Loire Cléry et sa cathédrale, qu'environnent de riants pâturages et des murailles de verdure. Plus loin, on traverse *Meung*, dont le château, séjour favori des évêques d'Orléans, s'éleva sur les bords de la Loire. Ce bourg, fameux dans nos guerres avec les Anglais, s'illustra par le dévouement de ses habitants qui, lors de la famine de 1338, secoururent les Orléanais en leur portant de la farine et des grains chargés sur des ânes. Les *Guépins* leur exprimèrent leur reconnaissance en criant à tue-tête : *Allons au pain, voici les ânes de Meung qui arrivent!* Telle fut l'origine d'une épithète injurieuse, et d'autant moins méritée que la plus grande renommée littéraire de l'Orléanais, Jean Clopinel, a été fournie par Meung. *Baulle*, charmant village qu'embellissent plusieurs villas,

s'offre bientôt aux regards. *Beaugency* ne tarde pas à montrer sa haute tour, ses restes de murailles et les clochers de ses églises. A gauche est le pont de trente-neuf arches sur la Loire, restauré à diverses époques, et qui offre tous les genres d'architecture. A droite est le magnifique pont du *rail-way* sur lequel les wagons glissent comme suspendus au milieu des airs. L'intérieur de cette ville, admirablement placée sur le penchant d'un coteau, n'offre rien d'agréable; les rues sont montueuses, étroites, bordées de tristes maisons. Au lieu de se porter sur les quais de la Loire, les plus riches habitants ont choisi pour séjour des ruelles et des impasses où l'air circule avec peine. Le principal monument est la tour, dont la base rectangulaire a 72 pieds de longueur sur 62 de largeur. Un incendie, allumé par les protestants en 1568, fit fondre le plomb et détruisit la couverture. Elle avait alors 125 pieds de hauteur, sa cime était environnée d'un rempart faisant saillie au dehors des murs. On n'est pas d'accord sur la date de la fondation de cette tour, qui repose sur une masse énorme de terre, sorte de montagne factice. A l'intérieur, il ne reste plus que des portions de voûtes en pierre, bâties en plein cintre. D'étroites fenêtres y laissent pénétrer un jour douteux. On retrouve à peine quelques marches de l'escalier conduisant aux étages supérieurs. Quatre corps de cheminées sillonnent ses murs, épais de 8 ou 10 pieds. L'Hôtel-de-Ville, ouvrage de Viart, a une façade presque semblable à celle de l'ancien Hôtel-de-Ville d'Orléans; ses sculptures et ses bas-reliefs sont dignes d'attention. L'enceinte de cette ville était autrefois assez étendue; ce qui reste des tours et des fortifications appartient à des époques différentes. L'église de Saint-Firmin, le dépôt de mendicité, le couvent des Génovéfains, sont des monuments pleins d'intérêt. Aux environs de Beaugency vinrent habiter Bodin de Bois-Renard, littérateur; Condillac; Claude Dumolinet, à qui l'on doit une histoire de cette ville; Gentien Hervet, curé de Cravant, savant théologien et prédicateur; Nicolas Gédoyn, de l'Académie française et de celle des Inscriptions,

mort au château de Fontpertuis; Gabriel Meunier de Querlon, avocat au parlement, littérateur distingué et rédacteur, pendant plusieurs années, de la *Gazette de France* et des *Affiches de province;* Michel Turpetin, prêtre et écrivain modeste autant qu'instruit; Jacques-Nicolas Pellieux, médecin des armées; Charles, fameux aéronaute; Jacques Labliée, poète et littérateur, à qui l'on doit sur la ville et les habitants de Beaugency des mémoires curieux; Aignan, de l'Académie française. A peu de distance est le clos de Guigner. Entre la métairie de Ver et le château d'*Avaray* existe un dolmen, formé d'une énorme pierre que soutiennent trois autres pierres verticales; un orme a pris racine au centre même de ce monument druidique, qu'il couvre de ses rameaux. Près de la rivière Ime est une fontaine d'eau minérale, dont la découverte est due au docteur Pellieux, historiographe estimé de cette ville. Cette eau, légèrement ferrugineuse, peut opérer de très-bons effets, et les sites agréables du pays et le voisinage de Paris y attireront quelque jour des malades et des promeneurs. Au château de Flux, visité par Mably, mourut Condillac; ses restes furent déposés dans le cimetière de *Lailly*, où l'on a vainement cherché sa tombe. *Fontpertuis* est aujourd'hui la demeure du descendant des sires de Montgommery. De l'autre côté de la Loire, on trouve les paysans beaucerons, crédules et grands amateurs de légendes. Les vignerons conservent la ferme opinion qu'il suffit d'aller en procession à *Cravant* pour faire mourir les urbecs, insectes destructeurs des bourgeons. *Messas* a ses histoires de revenants; mais un fait certain, « c'est qu'un vigneron, occupé à mar- » rer sa vigne, sentit la terre s'affaisser sous lui, et tomba dans » un puits à plus de 12 mètres de profondeur. Ce puits était percé » de galeries, qui semblaient se diriger de quatre côtés différents. La » peur lui fit boucher le trou, sans pousser ses investigations plus » loin [1]. » *Lorges*, qui appartenait aux Montgommery, possédait un prieuré de Bonshommes de l'ordre de Grammont, dont Rancé, abbé

[1] M. Duchallais, *Mémoire archéologique sur la tour de Beaugency.*

de la Trappe, fut, dit-on, prieur[1]. A une très-faible distance de Beaugency et du chemin de fer sont les hameaux de *Vernon* et de *Vilorceau ; Villemarceau*, séjour de madame de Rippert, veuve du fondateur de la *Quotidienne*, fut visité par les célébrités littéraires de l'Empire et de la Restauration. De l'autre côté du fleuve, en s'avançant vers la Sologne, on trouve la belle route conduisant d'Orléans à Blois, et qui fut abandonnée pour celle dont M. de Pompadour, propriétaire de Ménars, demanda l'établissement. *Cléry*, célèbre par les pèlerinages de Louis XI, fut, selon les légendes, fondée par saint Liphard de Meung, qui bâtit en ce lieu une chapelle dédiée à la Vierge. Simon de Melun y fonda un chapitre, et Philippe de Valois y fit bâtir une très-belle église, que les Anglais détruisirent en 1428, et qui fut restaurée, grâce à la magnificence de Louis XI. Cette église, à laquelle mille souvenirs se rattachent, est un des plus beaux monuments de l'Orléanais. La grosse tour carrée, qui s'élève à côté de l'entrée latérale nord, était autrefois surmontée d'une flèche; les contreforts, disposés avec goût, donnent à l'édifice un air de grandeur et de majesté. Au point d'intersection des deux branches de la croix que dessine l'édifice, est le clocher, de forme pyramidale; le portail, surmonté d'une petite campanile, a de la grâce et de la majesté; la nef est éclairée par vingt-trois croisées, dont les vitraux sont aujourd'hui détruits; il ne reste plus que ceux de la fenêtre du rond-point; la nef principale est accompagnée de basses nefs d'un dessin hardi. On fait remarquer les sculptures de la porte de la sacristie, formées de guirlandes et de ceps de vigne d'un fini merveilleux. Il ne faut point oublier les stalles, ornées de têtes bizarres et d'autres sculptures. Le morceau qui attire surtout l'attention est le tombeau de Louis XI. L'exécution en fut confiée par le roi lui-même à Conrad de Cologne et à Laurent de Wrine, statuaires. L'épouvante qu'il ressentait au seul mot de mort ne l'empêcha point de dicter aux artistes ses dernières volontés. Il voulut

[1] HUBERT, *Histoire manuscrite*. PELLIEUX, *Essais historiques sur la ville de Beaugency*.

qu'on le représentât à genoux sur un carreau, les mains jointes, en costume de chasse, ayant son cornet en bandoulière, son ordre de Saint-Michel au cou et son chien à ses côtés; il prescrivit surtout qu'on écartât de son visage les indices de maladie ou de dépérissement, afin que les siècles futurs ne vissent qu'un prince vigoureux dans le hardi destructeur de la féodalité. Les calvinistes brisèrent ce monument que Louis XIII fit rétablir par Michel Bourdin, Orléanais. « On le voit à genoux sur son tombeau; quatre enfants sont aux » angles: ce sont quatre anges, et ce pourraient être quatre Amours » si on ne leur avait point arraché les ailes; le bon apôtre de roi fait » là le saint homme, et est bien mieux pris que quand le Bourgui- » gnon le mena à Liége.

Je lui trouvai la mine d'un matois;
Aussi l'était, ce prince, dont la vie
Doit rarement servir d'exemple aux rois,
Et pourrait être en quelques points suivie.

» A ses genoux sont ses heures, son chapelet et autres menus usten- » siles; sa main de justice, son sceptre, son chapeau et sa Notre » Dame; je ne sais comment le statuaire n'y a point mis le prévôt » Tristan..... » Ces détails, empruntés à La Fontaine, sont de la plus grande fidélité. Le caveau qui se trouve sous la statue renferme les corps du roi et de Charlotte de Savoie sa femme, et celui de leur fils le prince Louis; le cœur de Charles VIII et les restes mortels de son troisième fils, François de France. Les protestants dispersèrent ces dépouilles royales; mais, s'il fallait en croire quelques historiens modernes, les profanations auraient été plus complètes en 1792. La tête de Louis XI, cet ennemi des grands, fut alors brisée par quelque démagogue ignorant; les débris du mausolée restèrent à l'abandon jusqu'au jour où M. Lenoir les fit transporter au Musée des Monuments français. En 1816, le tombeau fut restauré et rétabli à son ancienne place.

Il est facile de retrouver des traces des murailles dont cette ville

était entourée; plusieurs maisons rappellent aussi des souvenirs; dans un hôtel où se reposait madame de Pompadour, existent des peintures à fresque fort endommagées. On a transporté au musée d'Orléans un portrait de Louis XI au bas duquel on lisait :

Du corps seulement la santé
Je demandois à Notre Dame;
Trop l'importuner c'eust été
De la prier aussi pour l'âme.

En août et en septembre, les habitants d'alentour se réunissent à Cléry pour assister à deux assemblées fameuses dans l'Orléanais, et qu'on nomme *les Corps saints;* on y remarque les costumes pittoresques des paysans de Mareau et de Saint-André. Les femmes portent des cornettes plates, de grands corsets et des jupons courts; les hommes ont des culottes courtes, des souliers à larges boucles, des chapeaux à bords relevés, deux vestes et des habits couleur lie de vin. Non loin de Cléry est une tombelle gauloise, connue sous le nom de *Renaud tombant;* on y trouva des médailles de bronze et d'argent et des fragments d'armes. *La Ferté Saint-Aubin*, sur la rive gauche du Cosson, fut fondée du temps du roi Robert par Nabert et possédée par Henri de Senneterre. Le maréchal de Lowendall l'acheta; elle est aujourd'hui la propriété du prince d'Essling. Le château, bâti en briques, est en partie du dix-huitième siècle; le Cosson baigne les murs. *Jargeau*, que l'on trouve sur les bords de la Loire, remonte à une haute antiquité. Les Romains y ont laissé des traces de leur séjour. Elle soutint avec courage plusieurs siéges, dont le plus fameux est celui où flottait l'étendard de la Pucelle. Une partie des remparts existe encore. L'église Saint-Étienne, dégradée par les protestants, conserve un caractère imposant. L'ancien pont a été remplacé par un pont suspendu qui réunit la ville à un de ses faubourgs. A peu de distance de Jargeau sont les bourgs de *Sandillon*, de *Vienne-en-Val*, d'*Ouvrouer*. *Saint-Cyr-en-Val*, joli village, a dans ses alentours le château de la *Jonchère*, ancienne demeure des

sires d'Arlon, et le château de la *Source*, entouré d'admirables jardins. Ces lieux sont visités par ceux qui désirent connaître les sources du *Loiret*. La plus grande, nommée *l'Abîme*, est placée vis-à-vis des cuisines du château; on voit à sa surface un pétillement peu sensible. L'autre, appelée *le Bouillon*, est au centre d'un bassin, dont le fond est en forme d'entonnoir; sa profondeur n'est que de 3 mètres à partir de l'entrée des conduits souterrains. On fait aussi remarquer, dans le lit même du Loiret, un bassin demi-circulaire, appelé *le Gouffre* ou *le Gèvre*, dans lequel se perd la petite rivière du Duis. MM. de Tristan et d'Illiers ont constaté que la profondeur de ce gouffre était de 14 mètres au plus. Il arrive parfois que les ondes semblent repoussées du Gèvre par une force inconnue, et le Loiret, remontant alors son cours, inonde les environs; cet effet n'est produit que lorsque la Loire est à une certaine hauteur, et les mêmes observateurs en ont conclu que le gouffre avait une communication souterraine avec le fleuve. Quelques auteurs pensent même que le Loiret doit son existence à la Loire, où il retourne se jeter après un cours de trois lieues. Cette rivière porte bateau presque au sortir de sa source; ses eaux conservent une température moyenne au milieu des plus grandes chaleurs et pendant le froid le plus rigoureux. On retourne à Orléans en passant par *Olivet;* à chaque pas s'offrent de délicieuses maisons de campagne entourées de jardins, où serpente le Loiret. Non loin de là est *Saint-Mesmin-de-Mixi;* il ne reste de cette immense abbaye qu'un bâtiment, converti en maison d'habitation, et l'église, qui est devenue un pressoir. L'ancien château de Conbray, habité par Catherine de Médicis et qui reçut le dernier soupir de Guise après l'attentat de Poltrot, n'existe plus. *Châteauneuf-sur-Loire*, bourg considérable, situé sur la rive droite du fleuve, est traversé par la grande route de Nevers. Le château actuel fut bâti par Phelippeaux, duc de La Vrillière, ministre de Louis XV. Cette propriété passa ensuite aux mains du duc de Penthièvre, qui l'embellit à grands frais. *Germigny-des-Prés* possédait

une abbaye célèbre par le concile où se trouva Théodulphe, archevêque de Bourges. Le château, dont on aperçoit quelques ruines, fut, dit-on, habité par Eudes de France, frère de Henri Ier. L'église est digne de fixer l'attention, bien qu'elle ait été fort maltraitée par les calvinistes du temps des guerres religieuses. Sur la lisière de la forêt est *Neuville*, gros bourg et chef-lieu de canton, qui a dans ses dépendances *Loury* et *Rebrechien*, naguère fameuse par ses vins. Toute cette partie de l'Orléanais est d'une fertilité remarquable.

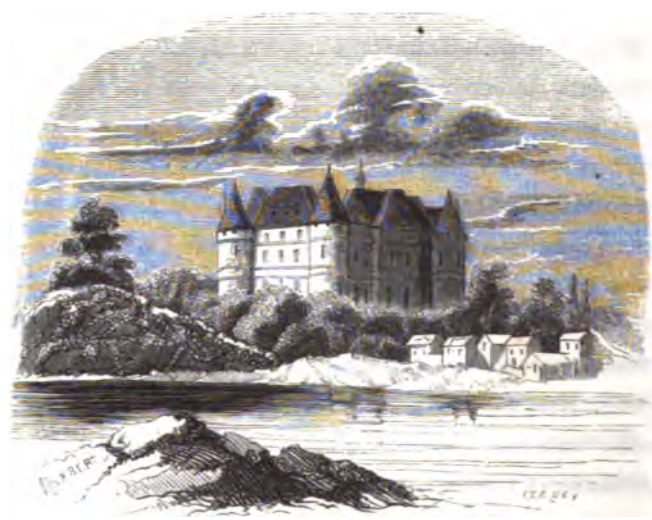

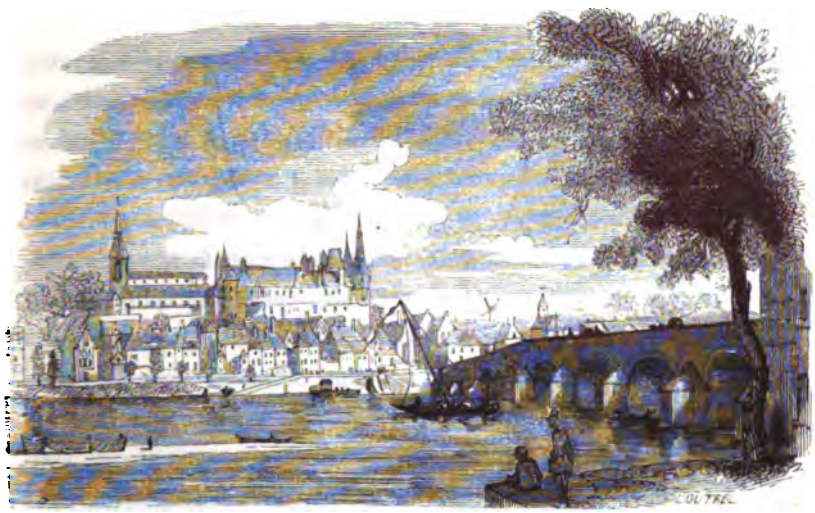

ARRONDISSEMENT DE GIEN

L'origine de *Gien* est fort ancienne, sans qu'on puisse, malgré la ressemblance de nom, reconnaître en elle la *Genabum* de César. Jadis agglomérée près de l'endroit nommé *Gien-le-Vieux*, où l'on trouve les ruines d'un monument qui fut, selon les uns, une église chrétienne, et, selon d'autres, un temple païen, sa population se fixa dans le courant du onzième siècle autour du château actuel. Étienne, comte de Vermandois, fut le premier seigneur de Gien. Son fief passa aux ducs de Bourgogne, et vint au sortir des mains des évêques d'Auxerre se réunir à la couronne sous le règne de Philippe-Auguste. Louis XIII l'échangea contre la seigneurie de Châteaurenard. La situation pittoresque de cette ville séduit au premier abord, mais l'intérieur ne répond pas à cet aspect riant. Les maisons ont quelque chose de sombre et de triste. Le château, dont la masse étonne et attire les regards, est d'un style qui n'appartient à aucune époque. La grosse tour de l'église de Saint-Étienne contient l'horloge publique. La maison dite du *Temple*, d'une époque anté-

rieure à celle de l'ordre des Templiers, servit de prêche aux calvinistes, jadis fort nombreux à Gien. C'est dans le monastère de Sainte-Claire que fut renfermée la belle Sophie, amante de Mirabeau. Les fortifications ont été détruites. Le pont est un des plus beaux qui se trouvent sur la Loire.

Non loin de Gien est *Saint-Gondon*, bourg sur la rive gauche de la Loire. On y voit une tour de la plus grande antiquité, assise sur un tertre circulaire, espèce de tumulus formé de terres rapportées, où des fouilles récentes ont fait découvrir des ossements d'hommes et d'animaux. On présume qu'elle dépendait d'un manoir féodal, dont Rahon, comte d'Orléans, fut seigneur vers l'année 790. Les La Trémouille, puis les sires de Béthune, en furent les derniers maîtres. Louis d'Outremer gouverna, en qualité d'abbé, le monastère de Saint-Gondon, qui dépendait de la fameuse abbaye de Fleury-Saint-Benoît.

Alboin, lieutenant de Varnachaire, s'étant retiré avec des idées d'expiation dans son château de Saint-Benoît-sur-Loire, fit don aux religieux de Saint-Aignan de tous ses biens temporels. Son fils vint l'y rejoindre; ils appelèrent près d'eux quelques moines, et fondèrent une abbaye sous l'invocation et suivant les règles du bienheureux dont les restes étaient enfermés dans les caveaux du Mont-Cassin. Monmole, un de leurs successeurs, désira posséder les reliques du saint, et il chargea d'une mission, qui exigeait de l'adresse et du courage, Aggulfe, un de ses moines, né à Blois. Celui-ci rencontra, pendant le voyage, des religieux du Mans qu'amenaient en Italie des desseins analogues, et qui avaient reçu de leurs supérieurs l'ordre de rapporter à leur couvent le corps de sainte Scolastique, sœur de saint Benoît, et ensevelie dans le même tombeau. Craignant qu'on ne lui ravît le trésor convoité, Aggulfe se hâta de violer pendant la nuit le sépulcre, et jeta tous les ossements pêle-mêle dans un sac. Monmole se trouva fort embarrassé pour distinguer les reliques du frère de celles de la sœur. Mais il eut l'idée de placer les

plus grands de ces ossements sur le cadavre d'un jeune homme, qui ressuscita, et les plus petits sur le corps d'une jeune fille, que ce contact rendit à la vie. Une table de marbre, découverte dans les fondations de l'abbaye, garde la mémoire de cette translation et en fixe la date (660). Les légendes rapportent que la cérémonie s'accomplit au milieu de l'hiver et par un temps rigoureux; il gelait très-fort; les bords de la rivière étaient pris, mais sur le passage du bateau les glaces se fondaient; une douce brise faisait épanouir les fleurs. Depuis ce miracle, on ajouta le nom de Fleury à celui de Saint-Benoît.

Pépin-le-Bref, Charlemagne et son fils enrichirent successivement l'abbaye, que rendait célèbre le savoir de ses religieux. Après la bataille de Fontenay, son trésor reçut, dit-on, les vases sacrés et les ornements de la chapelle de Lothaire; des voleurs, précédant de peu d'années les ravages des Normands, enlevèrent une partie des richesses de Fleury-Saint-Benoît. Les soldats de Rollon livrèrent aux flammes l'église et tous les cloîtres désertés par les religieux. Carloman, ému à la vue des ruines, où s'étaient rassemblés quelques moines, donna des ordres pour la reconstruction des bâtiments. Les libéralités des fidèles, le zèle des ouvriers, l'activité de l'abbé Théodebert, firent miraculeusement surgir du sol les cloîtres et l'église Sainte-Marie. Plus tard, le monastère fut entouré d'un mur flanqué de tours et ceint de fossés profonds. Un incendie, causé par la négligence des ouvriers occupés à fondre les cloches, détruisit, en 974, une partie des bâtiments.

L'ère la plus florissante de Saint-Benoît fut celle où l'illustre Abbon accepta le titre d'abbé. Il accrut tellement la réputation du monastère, que les rois se firent, encore long temps après lui, un devoir de s'y retirer pour de pieux exercices. Philippe Ier, qui avait agrandi ses dépendances, voulut y être inhumé. Le pape Innocent II y rencontra Louis-le-Gros et la reine Adélaïde. Jean de La Tremouille, premier abbé commendataire de Saint-Benoît, défendit avec

force les droits de l'abbaye contre le duc d'Orléans, qui voulait reprendre une partie des forêts concédées par Philippe Ier. Les moines ayant résisté aux prétentions du chancelier Duprat sur l'abbaye, le canon fit crouler la tour Saint-Michel. Sous le gouvernement d'Odet de Coligny, les biens du monastère furent dilapidés, et l'on brisa, pour la convertir en lingots, la châsse du saint; mais les reliques échappèrent à la destruction. Les manuscrits et les livres précieux devinrent plus tard la proie des soldats du prince de Condé. Le duc d'Orléans, qui vivait en 1602, était abbé commendataire de Saint-Benoît; il céda son titre à Achille de Harlay, qui eut pour successeur Sully, ministre de Henri IV et huguenot. Ce seigneur vendit ses droits à l'évêque d'Angers. Le cardinal de Richelieu, s'attribuant cette proie, abattit pour trois cent mille francs de bois, malgré les réclamations des moines, qui l'assignèrent devant le parlement. Richelieu crut les punir de leurs plaintes en les assujettissant à la réforme de la congrégation de Saint-Maur. La commende de Saint-Benoît échut à Louis de La Rivière, puis à Philippe de Lorraine. Elle se réunit au siége de Bourges vers 1772.

Le monument qui attire les regards est l'église, dont la grandeur atteste quelle était autrefois l'importance de l'abbaye. La tour Saint-Michel a des voûtes et des piliers flanqués de colonnes dont les chapiteaux sont chargés de figures allégoriques et historiques d'une assez médiocre exécution. L'entrée principale est sous les piliers de cette tour. Il existait jadis sur la face nord une autre entrée, qui a été murée depuis long-temps. Le pourtour et le cintre sont ornés de sculptures presque en ronde-bosse. Trois nefs vont aboutir au chœur et aux deux branches de la croix latine. Le clocher, dont la forme ne s'accorde point avec le style du reste de l'édifice, est au centre. Relativement à sa hauteur et à sa longueur, la nef principale semble trop étroite, mais elle n'est point dépourvue de majesté. Plusieurs chapelles s'ouvrent sur les bas-côtés. On voit une assez grande quantité de bas-reliefs représentant divers épisodes de la vie de saint

Benoît. Le sanctuaire doit au style roman son caractère grandiose et mystique. Outre la châsse qui renferme les restes de saint Benoît, on montre les reliques de sainte Placide et un morceau du voile de la Sainte-Vierge. A l'intérieur est le tombeau de Philippe Ier, relevé de bosses et porté par quatre lions rampants. Ce mausolée, mutilé par les calvinistes, et abandonné pendant la révolution de 1793 dans une des cours de l'abbaye, fut restauré en 1830, et placé à l'endroit même où l'on avait découvert les ossements du roi.

Sur la rive gauche de la Loire est *Sully*, capitale de l'ancien duché de ce nom. Au temps de la reine Berthe existait un château où Pépin d'Héristal s'arrêta à son retour de la guerre contre les Vascons. Cette seigneurie fut vendue par la dame de La Tremouille à Maximilien de Béthune, baron de Rosny, en faveur de qui Henri IV l'érigea en duché-pairie. Le château avait été embelli par ses anciens maîtres, qui conservèrent la chapelle collégiale. Le duc la fit raser, et sur son emplacement éleva la grosse tour de Béthune. Les ornements, les cloches et les pierres sépulcrales furent transportés dans l'église de Notre-Dame. Les descendants de Sully agrandirent encore les dépendances du château. Voltaire fut accueilli par l'un de ces seigneurs lorsque, accusé d'avoir composé *les Philippiques*, il fuyait la colère du duc d'Orléans. Caché à Sully, il y continua son poème épique, et fit la tragédie d'*Artémise*. Une intrigue amoureuse, où il eut pour rival le chevalier de Rohan, lui valut une bastonnade exécutée, sur l'ordre de celui-ci, par des valets à la livrée de Béthune; le jeune poète, irrité de l'insulte, et trompé sur son auteur, effaça dans les premiers chants de sa *Henriade* le nom de Sully, qu'il remplaça par celui de Mornay. Le duc de Béthune tenait à Sully une véritable cour, dont les ridicules et les petits scandales furent l'objet d'une satire intitulée *la Société choisie*. On montre encore la salle des gardes et les appartements de Sully, tendus de tapisseries dont les légendes gothiques se rattachent à l'histoire de sa famille. La chambre qui sert de demeure au concierge est ornée de canons

peints et de grenades dorées. Le cabinet de travail reçoit le jour par d'étroites fenêtres. La chambre où coucha Henri IV lorsqu'il visita son fidèle ministre, est au-dessus de celle-ci. Un statuaire italien exécuta la statue de Sully, que la famille se fit rendre par le Musée des Monuments français, où elle avait été transportée de Villebon.

Le héros, couronné de lauriers, a sous son manteau ducal sa cuirasse et ses brassards; sa main droite tient le bâton de maréchal, sa main gauche s'appuie sur son écusson; un casque richement orné est à ses pieds. La ville, qui reçut tour à tour Charles VII, la Pucelle, les Bourguignons, les calvinistes, les royalistes huguenots et les frondeurs, est dans une situation pittoresque. Diverses maisons offrent de l'intérêt : tel est l'hôtel de la maîtresse de La Tremouille. La flèche de l'église produit un admirable effet. *Ouzouer* est environné de bois. *Dampierre* est plus peuplée. *Bonny* est au milieu d'un pays vignoble. *Ouzouer-sur-Trezée* se rapproche de *Briare*.

ville peu importante, située sur la rive droite de la Loire et sur la route de Paris à Lyon. Le canal de ce nom commence aux portes de la capitale, traverse le département de Seine-et-Marne et l'arrondissement de Montargis, et vient se jeter dans la Loire près de cette ville, qui lui doit une partie de sa prospérité Réunissant la Loire à la Seine, il permet le transport par eau des produits débarqués à Nantes et des vins de l'Anjou et de l'Orléanais. Sully en avait conçu l'idée, qu'Henri IV accueillit. Les travaux de ce canal, combinés avec ceux du Loing et de Montargis, furent poussés avec une grande activité sur une longueur de près de 120,000 mètres dans l'ancienne généralité, une largeur de 10 mètres et une profondeur moyenne de 1 mètre 30 centimètres. Les écluses sont au nombre de soixante-trois; on compte plus de cinquante ponts. Une foule de médailles trouvées pendant ces immenses travaux attestent l'antiquité de la ville et le séjour des Romains aux environs. Les maisons construites sur les bords du canal sont bien bâties. Sur le quai existent deux rangs d'arbres, et cette promenade s'étend au loin sur les deux rives, qu'entourent des prairies et de riants coteaux.

Beaulieu est une ville agréable. *La Bussière* possède un château bâti au milieu des eaux, et qui fut le théâtre de sanglantes luttes pendant les guerres religieuses. Trente ou quarante soldats huguenots ayant été massacrés par le seigneur de ce manoir, leurs compagnons accoururent et se saisirent, après une espèce de siége, de quinze prêtres qui s'y étaient réfugiés pour échapper aux massacres de Gien. Au mépris de la foi jurée, ils inventèrent pour leur ôter la vie les plus cruels supplices. Le village de *Langesse* offre les ruines de plusieurs édifices, et l'on voit dans les bois de *Chesnoy* de larges et profonds fossés indiquant la place d'un vieux château. Un castel antique s'élève à mille toises environ de ces ruines; il servit de rendez-vous de chasse aux souverains qui tenaient leur cour à Lorris.

ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS.

Montargis. L'origine de cette ville est à peu près inconnue, et les étymologistes se sont vainement efforcés d'en fixer la date à l'aide du nom, qu'ils décomposaient chacun à leur manière. Elle fut possédée par les sires de Courtenay, qui l'agrandirent, fortifièrent le château et élevèrent l'église de Sainte-Marie. Philippe-Auguste en exigea la cession de Pierre de Courtenay. Montargis joue un grand rôle dans l'histoire de la province orléanaise; il serait donc superflu de rappeler ici le siége de 1427, si honteusement abandonné par les Anglais. La ville fut brûlée en 1525 par des bandits appelés *boutes-feu* ou *démons follets;* on se hâta de la rebâtir. Renée de France fit ériger en duché-pairie cette terre, où elle se retira après la mort d'Hercule d'Est, son époux. La ville lui dut de nombreux embellissements. Protectrice des calvinistes, cette princesse y attira beaucoup de religionnaires, qu'elle sut, par sa fermeté, préserver des

menaces des Guise. Montargis, réunie au duché d'Orléans en faveur de Gaston de France, fut habitée un moment par Christine de Suède.

Le château couronnait la cime d'un coteau dont la ville occupait l'un des versants. Les fondations et les murailles dataient du temps de Pierre de Courtenay. Charles V y fit faire d'immenses constructions; il y ajouta huit grosses tours, dans l'une desquelles se trouvait l'horloge. Les archéologues ont décrit la grande salle, qui était longue de 189 pieds et large de 72; ses vitraux, ses peintures, ses ornements, ses six cheminées de 12 pieds d'ouverture, sa fresque représentant le duel du chien de Montargis contre Macaire, assassin d'Aubry de Montdidier, tout cela fut l'objet de minutieuses recherches et de patients écrits. Le château, qui avait trois cours assez vastes pour les manœuvres d'une garnison de six mille hommes, était encore assez bien conservé vers 1818. L'église paroissiale, consacrée à la Madeleine, fut terminée dans le seizième siècle; les vitraux, qui étaient célèbres par leur beauté, ont été détruits. Les couvents de femmes qu'on y voyait avant la révolution, renfermaient les tombeaux de plusieurs femmes illustres par leur naissance et leurs vertus.

Ferrières, séparé de Montargis par la forêt, avait une abbaye fameuse au moyen âge, et qui, fondée par Clovis, fut richement dotée par Clotilde. Les calvinistes saccagèrent la ville et le monastère, dont ils égorgèrent les religieux. Les ligueurs la livrèrent de nouveau au pillage vers 1591. L'abbaye, comme presque toutes celles de l'Orléanais, appartenait à l'ordre de Saint-Benoît. Plusieurs rois, tels que Pépin, Louis III et Carloman, y furent sacrés. Quelques-uns de ses abbés devinrent célèbres; et nous citerons le cardinal de Tournon. L'église seule reste debout; on remarque l'élégante architecture du chœur et les vitraux du sanctuaire. Les fortifications dont la ville était entourée se voient encore çà et là; celles du *Bignon*, bourg jadis considérable et protégé par deux châteaux, ont entièrement disparu. Près du village de *Dardives* exis-

tent les ruines d'un pont de construction romaine. *Fontenay* n'offre rien d'intéressant sous le rapport de l'art. Sur le territoire de *Nargis* est une ferme-modèle, qui occupe les bâtiments du château de *Thoury*. Les communes de *Sceaux*, de *Mignières*, de *Mignerette* sont en partie couvertes de marais. Aux environs de *Ferrières* est la source de la petite rivière de *Clairy*. *Amilly*, traversé par le canal de Loing, a les meilleurs vignobles de la contrée. Nous citerons à divers titres *Cepoy*, qu'embellit un château de construction moderne; *Lombreuil*, avec son antique manoir; *Vimory*, théâtre de quelques escarmouches sous le règne de Charles VII, et *Paucourt*, au centre de la forêt de Montargis, dont le château était le rendez-vous de chasse des sires de Courtenay.

Bellegarde est adossé à la forêt d'Orléans. Ce fief, qui appartint d'abord aux comtes de Beaumont, passa dans la maison de L'Hôpital. On le retrouve aux mains du duc de Bellegarde, grand-écuyer de Henri IV, puis en celles de madame de Montespan. Le château réunissait le grandiose des constructions féodales aux riches détails de la Renaissance. Les écuries, dont on citait l'élégance, existent encore, et sont surmontées d'une flèche indienne. Les jardins avaient été dessinés par Le Nôtre; mais jardins, corps de logis, parc, fontaines, tout a disparu. La charrue ouvre de riches sillons dans ces allées solitaires qui virent d'illustres promeneurs et retentirent des sons joyeux du cor. « Les pierres, le fer, le plomb et les matériaux provenant de la démolition auraient suffi pour construire une ville de trois mille âmes. » Moins boisée que le territoire du canton de *Ferrières*, cette partie de l'Orléanais renferme une assez grande quantité de prairies et des plaines médiocrement cultivées. Les communes de *Quiers*, de *Beauchamp*, d'*Auvilliers*, de *Moulon*, de *Nesploy*, de *Chapelon*, de *Ladon* ne présentent aucun aliment à la curiosité.

Lorris, fameuse par sa coutume et par la naissance de l'un des plus grands poètes du moyen âge, étale tristement les rares vestiges

de son ancienne splendeur. Son château, bâti par Philippe Ier, fut habité par Louis-le-Gros, Louis VII et Philippe-Auguste; saint Louis y signa un traité de paix avec le comte de Toulouse. Cette châtellenie, rachetée par les ducs d'Orléans, fit partie de leur apanage jusqu'à la révolution. La rue principale est bordée de jolies maisons. On voit encore les ruines des anciennes murailles, et deux habitations gothiques bien conservées. Les coutumes, qui étaient les plus anciennes du royaume, remontent au temps de Louis-le-Gros; elles consacraient divers usages barbares. Le duel entre les nobles, et le pugilat entre les vilains, décidaient du bon droit dans les cas douteux. Le combat à outrance n'était permis que dans les accusations de crime; trois choses y concouraient, savoir : crime autre que larcin; commencement de preuves, grande présomption, et la preuve non entière. Toutefois, les casuistes n'admettaient que deux causes de duel : la première, quand un prince justement offensé manquait d'argent ou de soldats pour guerroyer; il pouvait alors demander le combat; la seconde, quand un homme sous le coup d'une accusation emportant la peine capitale appelait les faux témoins au jugement de Dieu. En matière civile, on se battait seulement à coups de poing, et le vaincu ou le battu payait l'amende, pour avoir essayé de tromper la justice[1].

Noyers possède des sources minérales ferrugineuses, maintenant abandonnées. *Changy* et *Presnoy* avaient des châteaux dépendant des sires de *Courtenay*. Cette dernière ville, placée dans un site riant et agréable, étale les ruines du vieux château où naquirent deux empereurs de Byzance, Pierre et Robert de Courtenay, et l'évêque Robert, qui sacra Philippe-le-Long. Les Anglais le démantelèrent du temps de Charles VII, et la construction qui le remplaça

[1] De là ce quatrain :

C'est un proverbe et commun ris,
Qu'à la coutume de Lorris,
Quoiqu'on ait juste demande,
Le battu paye l'amende.

disparut à son tour. L'église paroissiale est dans un état de dégradation complète. Près de la ville, on aperçoit les vestiges d'une voie romaine qui se dirigeait vers le bourg de *Triguères*. Près du gracieux village de *Saint-Hilaire-les-Andresis*, sont les ruines du castel de Montauban, qui était un rendez-vous de chasse, et fut démoli dans le dix-septième siècle. Les souterrains du manoir de *Chantecoq*, concédé à Philippe-Auguste par Robert de Courtenay, peuvent encore s'apercevoir. Dans ces lieux, Thibaut composa ses lais d'amour pour célébrer les charmes de la reine Blanche. Ce pays, un des plus pittoresques et des plus giboyeux de l'Orléanais, est couvert de maisons de campagne et de châteaux.

Buges, près du canal de Briare, a des papeteries estimées. *Cepoy*, sur le canal de Loing, était une ville importante, ainsi que l'attestent les ruines d'un pont de construction romaine, et des restes de bains publics pavés en mosaïques. *Châtillon-sur-Loing* est le berceau des Coligny. Un arrêt du parlement, rendu peu de jours après la Saint-Barthélemy, avait prescrit de raser ce castel, de couper les arbres du parc et de semer du sel là où s'élevaient ces insolentes murailles. Cette mesure, dictée par les haines politiques, ne fut point exécutée. Le cadavre de l'amiral ayant été détaché, par les soins de Montmorency, du gibet de Montfaucon, fut transporté à Chantilly, et confié à la garde d'un serviteur fidèle. La chaux consuma les chairs, et les ossements, d'abord inhumés à Montauban, furent ensuite rendus à la veuve de Teligny, qui les renferma dans le tombeau de ses pères, à Châtillon-sur-Loing. Aux environs de *Corguil-le-Roi*, est le castel du *Châtelet ;* ces lieux abondent en antiquités romaines. La petite ville de *Château-Regnard* n'était, dans l'origine, qu'une forteresse construite par Regnard-le-Vieux, comte de Sens. Louis-le-Gros assiégea et détruisit ce repaire (1230), qui fut rebâti un siècle après par Robert, comte de *Joigny*. On voit les ruines du donjon qui dominait la campagne. Cette seigneurie, acquise par le duc Charles d'Orléans, fit retour à la couronne du temps de Louis XII. Gaspard

de Coligny l'acheta de François Ier. Les calvinistes convertirent le château en place d'armes, où ils renfermaient leurs prisonniers. Les troupes de Louis XIII le démantelèrent en 1627, et l'on n'en retrouve pas de traces aujourd'hui.

Près de *Nogent-sur-Vernisson*, et dans le parc du château de *Chenevier*, on voit d'assez beaux restes d'un amphithéâtre romain formé de petites pierres cubiques, semblable à ceux des aqueducs de Lyon, des arènes de Fréjus et de la tour Magne à Nîmes. C'est, aux yeux des antiquaires, un des plus remarquables que possède la France.

ARRONDISSEMENT DE PITHIVIERS.

La ville de *Pithiviers*, d'abord fondée aux environs d'un lieu nommé *Pithiviers-le-Vieil*, s'est éloignée de son berceau pour venir occuper la place où nous la voyons aujourd'hui. De nombreuses médailles des empereurs Galien et Claude II, des débris d'armes et d'ustensiles romains attestent son antiquité. Aloïse de Champagne, qui portait le titre de duchesse d'Orléans, fit bâtir un castel de forme carrée, flanqué à l'un de ses angles d'une immense tour; dans l'enceinte était une église, sous l'invocation de saint Georges et de saint Luc. Bientôt les habitants de Pithiviers-le-Vieil bâtirent leurs demeures sous l'abri protecteur du château. L'accroissement de la nouvelle ville rendit nécessaire la construction d'une seconde église. Henri Ier y assiégea un chef de bandes appelé Bardoulfe; irrité de sa longue résistance, il livra la ville aux flammes. Les pastoureaux y

commirent des excès, que surpassèrent plus tard encore ceux des Anglais, en 1356. Salisbury y pénétra de vive force en 1428. Les calvinistes saccagèrent la ville, massacrèrent les prêtres, brûlèrent les reliques et pillèrent les églises. Henri III et le roi de Navarre en chassèrent les ligueurs, et firent pendre à un arbre du cloître Saint-Georges le capitaine Faucamberge. La ville, depuis long-temps dépourvue de toute espèce de fortifications, subit de la part des cosaques un effroyable pillage, accompagné de mille autres crimes.

Le château couronnait la cime du coteau, et communiquait avec la ville par un pont-levis; le donjon avait un aspect imposant. L'église, autrefois fort belle, avait été restaurée à grands frais; elle fut, pendant la révolution, convertie en salpêtrière. Lors des réparations, on voyait dans le chœur le tombeau d'Aloïse. La statue de cette princesse était étendue couchée et les mains jointes; à ses pieds était un lévrier, symbole de sa fidélité à son époux, Raynard de Broyes, dont elle ne cessa de pleurer la mort. Sur l'une des portes latérales de l'église de Saint-Salomon, se lisait une inscription[1] placée au-dessous du buste de Henri IV, dont la funeste mort inspira de vifs regrets aux habitants de Pithiviers. Dans le faubourg de Gâtinais, on remarque les ruines du prieuré de Saint-Pierre, fondé par les fils d'Aloïse.

Aux environs est une fontaine minérale, dont les propriétés ferrugineuses furent préconisées par Rosset, en 1560. Long-temps délaissée, elle est de nouveau recherchée par quelques malades du pays. On prétend que saint Grégoire d'Arménie, évêque de Nicopolis, choisit pour retraite une grotte près de Pithiviers, et qu'il y mourut[2]. Au château du *Hallier* vécut une recluse d'un autre genre, Marie Touchet. Charles IX l'y visitait parfois à l'insu de Catherine. Une nuit qu'il chevauchait en compagnie de deux écuyers seulement, il tomba au milieu d'une bande de calvinistes, réfugiés dans la forêt

[1] *Quod mortalis fata lugent.*

[2] SYMPHORIEN GUYON.

d'Orléans. Ils lui offrirent de l'hydromel et les restes d'un pâté qu'il trouva délicieux; après quoi ils le laissèrent continuer son voyage. Le monarque vanta le mérite de ce pâté, et de là vient, dit-on, l'antique et si juste renommée des pâtés de Pithiviers. A *Malesherbes*, Henri IV oublia, près de la perfide marquise de Verneuil, le tracas des affaires qu'elle-même lui suscita plus d'une fois. *Yèvre-la-Ville* ne mérite aucune description; mais, tout près, sous les ruines d'*Yèvre-le-Châtel*, au milieu d'une vaste plaine, s'élève une colline isolée que couvrent des débris de tours et des murailles. Du fond du vallon surgissent de hauts peupliers qui embellissent le paysage. Les fossés, autrefois larges et profonds, n'existent plus. La première enceinte était flanquée de tours auxquelles se suspendaient les herses et le pont-levis. A l'intérieur se trouvaient les logements des gardes, aujourd'hui remplacés par des demeures rustiques et une petite église paroissiale; dans la seconde enceinte était le donjon ou le réduit. Le guichet, percé près de la tour du nord-est, communiquait par un pont-levis avec la première enceinte. Le donjon commandait le reste du château; sa forme était celle d'un carré parfait, ayant quatre tours aux angles et une cinquième tour un peu en avant du mur de la façade de l'est. Des courtines, pratiquées dans l'épaisseur des remparts, faisaient le tour de l'enceinte, et on y arrivait en gravissant des escaliers de pierre construits dans l'intérieur de chaque tour. Chaque face du carré avait environ cent pieds de longueur. L'espace intérieur devait être occupé par une place d'armes et par des jardins. Le logis du seigneur se composait de trois pièces d'inégale grandeur, ornées de colonnes et de sculptures grossières; d'épaisses voûtes de pierre couvraient, dit-on, toutes les parties de ce castel, d'où les hommes d'armes s'avançaient au loin dans la campagne, par de nombreux et profonds souterrains. Quant à l'origine de ce fort, quelques archéologues la font remonter jusqu'au temps des Romains, et ils s'appuient pour cela de la découverte d'armures et de médailles, communes dans tout l'Orléanais. Il est plus probable que

sa fondation ne remonte pas au delà du règne de Henri Ier, et que ce prince en fit le point d'appui de ses attaques contre les barons féodaux.

Nous citerons des lieux sans importance historique, tels que *Césarville*, *Audeville*, *Morville*, *Nangeville*, *Monteville*, et enfin *Outarville* que recommande seulement son assemblée des *Corps-Saints*. La petite ville de *Malesherbes*, située sur l'*Essonne*, est dominée par de jolis bois; son château fut habité par le président Lamoignon de Malesherbes, défenseur de Louis XVI. *Auxy* se montre entourée de ruches et de champs de safran. L'une des cloches de *Beaune-la-Rolande* porte une inscription qui a soulevé de grands débats entre les archéologues de l'Orléanais. *Bois-Commun* fut détaché du domaine de couronne et donné en apanage au fils de saint Louis. Le jubé de son église paroissiale est un des plus beaux de France. Louis VI avait coutume de s'arrêter dans cette petite ville lorsqu'il se rendait au château de La Motte-d'Egry.

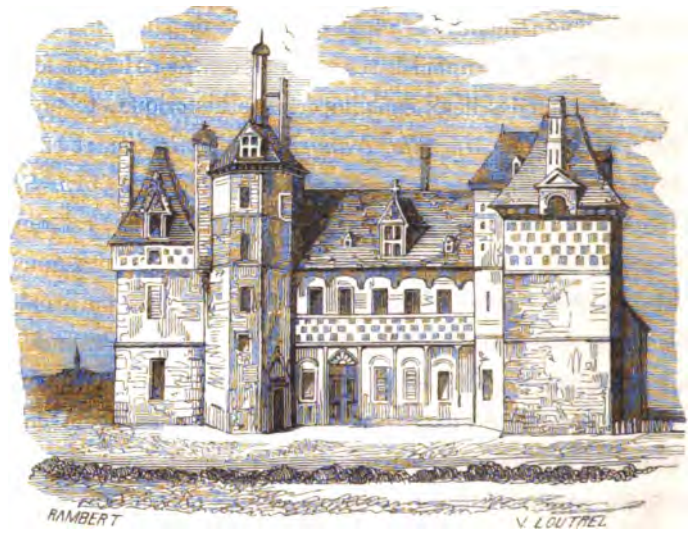

ARRONDISSEMENT DE BLOIS.

Après avoir traversé la forêt de Bussy, on aperçoit le château de *Beauregard*, bâti sous le règne de Henri II, par Jean de Thiers. Le domaine qui l'entoure eut autrefois pour maître Gaucourt, le brave gouverneur d'Orléans à l'époque du siége et de la Pucelle. Fournier, dans ses *Essais sur Blois*, parle d'une ancienne route connue sous le nom de chemin de Charlemagne et qui se voit près du bourg de *Cellettes*. Le château de *Chailles* domine de belles prairies. La crème de *Saint-Gervais* est fort connue des gourmands. Près de *Saint-Dyé* est le bourg de *Monthivaut*. *Vineuil*, aux bords du Cosson, est formée de riantes habitations dont les blanches murailles se détachent sur la verdure de la forêt. *Lachaussée*, presque aux portes de Blois, fut saccagée par les calvinistes, mais les reliques de saint Victor échappèrent à la destruction. Lors des processions, on remarque le costume bizarre de ceux qui portent la châsse Marie de Médicis prit sous sa protection les eaux minérales que pos-

sède *Saint-Denis*, et elle séjourna quelque temps dans le château voisin. *Saint-Lubin* et *Saint-Bohaire* se montrent dans les plaines de la Beauce. Non loin de ce dernier hameau existe un dolmen formé d'une pierre plate soutenue par quatre autres. *Fossé*, *Saint-Sulpice*, sur les confins de la forêt, ont un territoire fertile et bien cultivé. *Herbault* possédait un château magnifique bâti par un maître-d'hôtel de François Ier. Dodun, marquis d'Herbault, qui fit reconstruire cette demeure sous le règne de Louis XV, y déploya le luxe et les prodigalités des financiers de cette époque. On visite, non loin de là, à *Orchaise*, une grotte creusée dans les flancs d'un coteau. Les gens du pays racontent à ce sujet mille fables sans intérêt. Les vins rouges de cette localité étaient autrefois en grand renom. Les ruines du château de *Bury* s'élèvent au sommet d'une colline baignée par la Cisse. Bernier donne l'histoire du manoir féodal auquel succéda le splendide monument construit par Florimond Robertet, ministre de François Ier. Il ne reste aucune trace du luxe déployé à l'intérieur, et quelques pans de murailles seuls sont encore debout. Le vieux castel d'*Onzain* appartenait aux seigneurs de Neilhac, devenus propriétaires de la terre de Bury. On prétend que Voltaire y composa plusieurs chants de son poème de la *Pucelle*, infâme plaisanterie consommée sur les lieux mêmes témoins des exploits et de la gloire de Jeanne d'Arc! C'est sur les bords de la Cisse et près d'Onzain que fut livrée la bataille entre Lothaire et Louis-le-Débonnaire.

L'abbaye de *La Guiche*, qui renfermait les tombeaux des comtes de Blois, fut fondée par un sire de Châtillon et par son épouse, la comtesse Alix, en 1277. Les calvinistes violèrent les sépulcres de tous les princes et princesses qui y reposaient depuis trois siècles; l'église n'existe plus aujourd'hui. Celle de *Mesland* a subi peu de dégradations.

Mer, fameux à l'époque des guerres de religion, est la patrie de Jurieu, théologien protestant. La tour de l'église est digne d'atten-

tion. Ce bourg, qui possède un pont sur la Loire, se nommait autrefois *Ménars-la-Ville*, et c'est à *Ménars-le-Château* qu'il faut chercher des souvenirs intéressants; là s'élève un château que madame de Pompadour fit construire à la place d'un ancien édifice où séjourna Stanislas, roi de Pologne. Le luxe des ameublements et la richesse des décors répondaient au grandiose de l'ensemble. Ce domaine, vendu à la révolution, passa aux mains de plusieurs maîtres, pour venir en celles du maréchal de Bellune. Le château a été converti en un Prytanée. On jouit, du haut des terrasses, d'un immense horizon. *Suèvres* est entourée de vignes et de hauts noyers. *Avaray* se recommande par le souvenir du compagnon d'exil de Louis XVIII et par son château, l'un des plus beaux de l'Orléanais. La ville de *Marchenoir*, dont le nom se mêle au récit de nos guerres féodales, était beaucoup plus considérable que nous ne la voyons aujourd'hui. Dans l'origine, c'était une maladrerie fondée par Thibaut V, dotée de droits d'usage dans la forêt. Saccagée tour à tour par les Anglais et les Orléanais, cette cité reprit quelque importance lorsque le temple protestant, qu'un édit autorisa, y eut ramené de nombreux habitants de la religion réformée; elle souffrit de nouvelles pertes par suite de la révocation de l'édit de Nantes, et depuis lors elle n'a jamais repris son ancienne prospérité. On montre les ruines de son donjon et des murailles qui formaient l'enceinte. On a découvert à *Josnes* d'assez nombreuses antiquités. L'église renferme un tableau de Boucher qui fut, dans l'origine, destiné à la chapelle de Chambord. Près de là est le château de *Cerqueux*, où l'on a trouvé plusieurs cercueils de pierre. A *Isy*, se voient encore des ruines attribuées par les archéologues du pays, dont le témoignage est douteux, à un temple d'Isis. Non loin d'*Huiseau-sur-Mauve* était *Montpipeau*, jadis magnifique séjour, maintenant déchu de son ancienne splendeur. *Oucques* possède des richesses minérales, deux *tumuli* et des vignobles assez estimés. Les antiquaires se sont efforcés de trouver l'étymologie du nom d'*Ouzouer-*

le-Marché. Ce mot Ouzouer se retrouve sur plusieurs points du département, et en général dans les lieux où s'élevaient des oratoires, quelques auteurs ont donc adopté l'idée que cela venait d'*ori jungere*, prier. Au delà de *Verdes* sont les ruines de l'abbaye du *Petit-Cîteaux*, fondée par Thibaut, comte de Champagne, et dévastée successivement par les Anglais, puis par les calvinistes. Parmi les abbés de ce monastère on retrouve les noms de Juvénal des Ursins, d'Hippolyte d'Est, d'Eustache du Bellai. L'étang de *Verdes* est remarquable par son étendue.

Sur l'autre rive du fleuve est *Bracieux*, village que côtoie le ruisseau de *Bonneheure*. Enfin nous arrivons à *Chambord*. Les comtes de Blois y avaient, dès l'an 1090, un rendez-vous de chasse, dont les rois de France acquirent la propriété. François Ier chargea le Primatice d'élever un magnifique château dans ce lieu si favorable à la chasse, et qui lui rappelait les plus doux souvenirs de son enfance. Le Primatice eut à sa disposition des sommes considérables. Dix-huit cents ouvriers travaillèrent sans relâche pendant plus de douze ans à l'édifice, dont l'architecte Ducerceau nous a transmis la description. « Le bâtiment est situé dans une plaine, à quatre lieues de » la ville de Blois, du côté d'orient, prochain d'une lieue de la ri- » vière de Loire. Le logis est accompagné d'un bois assez grand; » au pied d'icelui logis, du côté de la rivière, se présente un marais » avec un canal, par le moyen duquel l'on pourroit pratiquer de » grandes beautés, et qui donneroient beaucoup de contentement. » La commodité du dedans a été ordonnée avec raison et sçavoir, » car au milieu et au centre est un escalier à deux montées, percé à » jour, et autour icelui quatre salles, desquelles l'on va l'une à l'autre » en le circuisant. Aux quatre encognures d'entre chaque salle, il y » a un pavillon garni de chambres, garde-robbes, cabinets et montée. » Plus, ès quatre coings de la masse de tout le bastiment, se voient » quatre grosses tours garnies à chacun estage de toutes commo- » dités, comme chambres, garde-robbes, privés, cabinets et mon-

» tées. Cet édifice a trois estages sans le galetas, et tant aux quatre » pavillons et ès quatre tours; les quatre salles du troisième estage » sont voûtées, sur lesquelles il y a quatre terrasses régnantes à » l'entour de l'escalier, ainsi que les salles. Quant à l'escalier, il » règne en hauteur au-dessus d'icelles. Oultre plus, autour de ce corps » de logis que j'appelle le donjon, est la tour régnante en trois côtés, » qui sont fermés de bastiments dont les bas estages servent d'of- » fices; et le dessus, ce sont ces terrasses qui ont été ainsi ordon- » nées pour garder les vues dudit donjon. Ès encoignure de ces der- » niers édifices, vous voyez par dehors quatre grosses tours pareilles » à celles du donjon, dont les deux ne sont avancées que jusqu'au » premier estage, encore qu'au-dessus de l'élévation je les aye faites. » Et aux deux côtés plus prochains du même donjon, sont élevés les » estages au-dessus des terrasses, d'une certaine longueur, à l'une » desquelles est comprinse une salle, garde-robbe et montée, et à » chaque estage, ainsi que à chaque angle d'iceux par dedans, il y » a une montée par la cour, de fort bonne ordonnance, qui sert pour » la commodité de membres prochains[1]. » André Duchêne, dans ses *Recherches sur les villes et châteaux de France,* complète ainsi la description : « Cette royale maison a sa vue jusque sur la ville de » Blois, encore qu'elle en soit distante de trois lieues, et limitée de » tous côtés de prés, eaux et forêts... Au bout du jardin de la Reine, » grand de cinq arpents, vous remarquerez, vers la forét de Blois, » une allée large de six toises et longue de plus d'une demi-lieue, » embellie de plus de quatre rangs d'ormeaux plantés à six pieds » l'un de l'autre, montant à plus de six mille, et si adroitement ali- » gnés au niveau, que ceux du roi de Perse, tant vantés, ne seroient » rien auprès... En l'état où elle est maintenant, on tient cette de- » meure assez ample pour loger tous les princes de l'Europe, et il » semble qu'elle met derrière soi tout ce que jamais l'architecture a » produit de singulier. » Cette architecture, en effet, n'a rien du

[1] DUCERCEAU, *Des plus excellents bâtiments de France.*

style grec, ni rien du genre gothique; c'est un chef-d'œuvre à part, conçu par une imagination aussi riche que capricieuse. Le bâtiment principal offre aux regards trois ordres de pilastres d'une extrême simplicité. Toute l'ornementation semble avoir été réservée pour les terrasses, qui forment le toit du château; là se montrent prodigués les bas-reliefs et les plus élégantes sculptures, dues au ciseau des Jean Goujon, des Germain Pilon, des Cousin, des Bontems. Les pierres, tirées des carrières de Dinant et de Ménars, étaient très-propres à recevoir et à garder les innombrables dessins dont elles furent chargées. De toutes parts se montrent l'F et la salamandre couronnés, et, de loin en loin, le croissant de Diane, et l'H et le D entrelacés; on y voit aussi le soleil, emblème de Louis XIV, avec sa devise : *Nec pluribus impar*. Le grand escalier est pratiqué dans une tour située au centre du bâtiment; par une disposition ingénieuse, cet escalier est à double rampe, se croisant l'une sur l'autre, et ayant un noyau commun. Deux escaliers d'un dessin admirable sont aux angles de la cour; dans celui de l'aile d'Orléans se trouvent trois cariatides ayant quelque ressemblance avec François Ier, la duchesse d'Étampes et la comtesse de Châteaubriant. Dans l'autre escalier, qui ne fut jamais entièrement terminé, l'artiste se proposait de mettre les portraits de Henri II, de la reine sa femme, et de Diane de Brézé. Il y a deux chapelles, dont l'une, bâtie par Catherine de Médicis, est bien conservée; l'autre, ornée de délicates sculptures, était l'oratoire de la reine de Pologne. Au-dessus se trouvaient les appartements de François Ier.

Ce monarque y tint une cour brillante, formée de jeunes seigneurs et de damoiselles, auxquelles la reine faisait commandement exprès de se parer comme des déesses. On y menait la plus joyeuse vie, passant de la chasse aux festins, et de la table à d'autres plaisirs. Tous les gentillâtres du voisinage, leurs épouses, leurs filles et leurs sœurs recevaient bon accueil du monarque et de ses favoris. A son retour de Madrid, François vint se reposer à Chambord; la duchesse

d'Angoulême était allée à sa rencontre avec une suite de jeunes beautés, parmi lesquelles mademoiselle d'Heilly brillait au premier rang. Le roi, désirant le silence et le mystère, recommanda aux architectes de multiplier les escaliers dérobés, les portes secrètes, les galeries souterraines, qui bientôt protégèrent d'infidèles amours. Madame d'Étampes, trompée à son tour, fut long-temps avant de soupçonner qu'il existât près d'elle une rivale et d'autres intrigues galantes. Charles-Quint voulut voir cette célèbre demeure, et, au rapport de Davila, il déclara qu'elle renfermait tout ce que pouvait créer de mieux l'industrie humaine. Sur la fin de sa vie, irrité contre les dames, le vainqueur de Marignan écrivit, avec la pointe d'une émeraude, ces deux vers sur une vitre de son appartement :

Souvent femme varie,
Bien fol est qui s'y fie.

Sous Henri II, le château ne perdit rien de son éclat et de sa magnificence. Un roi de vingt-neuf ans voulut prouver aux siècles à venir que les grâces du visage et les charmes de l'esprit avaient, chez Diane, bravé le passage de quarante hivers. Partout il étala ses chiffres et ses emblèmes, sans s'inquiéter des humiliations de Catherine de Médicis. Peut-être la belle Florentine laissa-t-elle échapper plus d'une fois un sarcastique sourire à la vue de ces sculptures où la chaste déité des forêts se montrait sous les traits de madame de Brézé, avec un arc, des flèches et un carquois. Peut-être aussi pensait-elle que l'amour porte en lui-même ses poisons et ses vengeances. En effet, une aventure qui fit quelque bruit couvrit Diane de honte, et son royal amant de ridicule. Henri faillit un soir se trouver face à face avec Brissac, qui sortait de chez la favorite. Le galant prit la fuite, et heurta Claude de Taïs, grand-maître de l'artillerie. Diane, fort irritée des indiscrétions de cet officier, sut présenter les choses sous un jour tel que le roi lui ôta quelque temps après sa charge, pour la donner à son rival. Fran-

çois II, Henri III et Charles IX rendirent par moments à Chambord son éclat et ses fêtes. Henri IV le délaissa pour les ombrages de Saint-Germain. Louis XIII vint s'y consoler de l'éloignement de mademoiselle de La Fayette, et l'assigna ensuite pour lieu d'exil à Gaston, qui y tint une sorte de cour. Goûtant pour la première fois les charmes de la paternité, ce prince s'amusait à se faire suivre par Mademoiselle, et à l'égarer dans la double montée du grand escalier, l'appelant d'un côté tandis qu'elle grimpait de l'autre. Trente ans après, l'orgueilleuse vieille fille y avouait au beau Lauzun son amour en soufflant sur une glace et traçant avec le doigt ce nom adoré.

Sous le règne de Louis XIV, tout changea d'aspect. Les magnificences, les folies, les scandales de la cour rendirent une nouvelle vie à ces murs restés, au temps de Louis XIII, silencieux et taciturnes comme le pâle visage de Richelieu. Le jeune roi, désirant fasciner Mancini et plaire à La Vallière, fit sous leurs yeux, et au gré de leurs souhaits, d'immenses changements à l'œuvre du Primatice. Mansard y apporta ses gigantesques plans, mais les travaux qu'il entreprit sont inachevés. Deux ailes, destinées aux écuries et aux communs, eussent formé une vaste cour réunie au château par une grille. Sur les fondations de l'un de ces bâtiments, le maréchal de Saxe éleva les casernes que l'on voit aujourd'hui. On prétend que Mansard fit à Chambord le premier essai des toits à pans coupés, auxquels il a laissé son nom. Louis XIV parut pour la dernière fois à Chambord vers 1684. Déjà madame de Maintenon prenait faveur, et les mémoires du temps la citent parmi les personnes qui étaient dans la voiture du roi. Louis était décidé à y chercher un abri derrière la Loire, si Villars eût succombé à Denain. Lorsque Stanislas perdit le trône de Pologne, Chambord lui fut donné pour demeure; la reine Marie y passait sa vie dans de saintes pratiques; lui-même y goûtait le calme et le repos, après tant de troubles et d'agitations. Il fit combler les fossés et planter le grand parterre. Une médaille a

conservé le souvenir de son séjour à Chambord. Plus tard, le maréchal de Saxe reçut ce prix magnifique de la victoire de Fontenoy. Les paysans des environs racontent mille anecdotes sur ce héros, et la plus populaire est celle de son entrée en voiture à six chevaux, qui montèrent le grand escalier. Parmi les obligations des maîtres de postes, était celle de conduire eux-mêmes, au lieu et place de leurs postillons, les carrosses des personnages importants. Un original, nommé Moreau, qui résidait à Nouant, entra à toute volée de ses six chevaux dans la première cour, et arriva jusque dans la salle des gardes du rez-de-chaussée; le maréchal mit la tête à la portière et lui cria : « Où me conduis-tu? » — « A votre appartement, monseigneur. » En effet, les deux premiers chevaux étaient déjà lancés sur les marches de l'escalier. « Cette fanfaronnade plut beaucoup à Maurice, qui fit donner un large pourboire à ce maître de poste des anciens temps. » Le maréchal avait près de lui deux régiments de hulans, qu'il soumettait à une sévère discipline. Tous les matins il présidait aux manœuvres, et l'on voyait arriver sur la place d'armes, à l'appel sonné par les trompettes, des chevaux d'Ukraine, qu'on laissait vivre en liberté dans le parc. Les soldats étaient pendus sans pitié pour la plus légère faute; on a montré long-temps, près du champ de manœuvre, un gros orme qui servait à ces exécutions, et que la foudre brûla en 1820. D'autres plaisirs partageaient la vie du héros; c'étaient les spectacles donnés par la troupe de Favart, et dans la salle qui servait à ces délassements on avait pratiqué une petite loge grillée pour l'évêque de Blois. Maurice de Saxe y connut mademoiselle Chantilly, et cet amour hâta la fin d'une existence que les fatigues de la guerre avaient dès long-temps minée. Il mourut des suites d'un frisson qu'il prit en forçant un cerf. Mais rien ne pourrait détruire dans la contrée l'opinion que ce frisson avait été causé par l'épée du prince de Conti. « Vers les derniers jours du mois » de novembre, vers huit heures du matin, une chaise de poste, » précédée d'un courrier sans couleurs, entra dans le parc de Cham-

» bord par la porte de Muides; elle s'arrêta au bout de l'avenue du » parterre; il en descendit deux personnes; le courrier se rendit au » château, chargé d'une lettre pour le maréchal, qui était encore » couché. Monseigneur, après avoir lu cette lettre, s'habilla à la » hâte, fit prévenir son aide-de-camp, et, suivi de son valet de » chambre, il descendit par l'escalier dérobé de son appartement, » sortit par les fossés du château, et marcha à la rencontre des étran- » gers. Le père Dessins, l'un des fermiers des environs, le vit mettre » l'épée à la main, et bientôt après les deux inconnus remontèrent » en voiture; le maréchal, soutenu par son aide-de-camp, revint » au château et se remit au lit. Le bruit courut qu'il venait d'être » blessé par le prince de Conti; mais on ordonna le plus grand secret » à tous les gens de service. On expédia un courrier à Fontainebleau, » où se trouvait la cour, et le roi envoya aussitôt, dans une de ses » voitures, son médecin, M. Sénac, qui arriva quelques heures » avant sa mort. » Les motifs de ce duel étaient les paroles fâcheuses prononcées par le maréchal de Saxe sur les hésitations du prince de Conti à attaquer la colonne anglaise qui nous disputait le champ de bataille de Fontenoy. Le maréchal, près d'expirer, dit : « Je sens que la vie n'est qu'un songe; le mien a été beau, mais il a été court. » On rendit à ses restes les plus grands honneurs. Tous les appartements furent tendus de noir. Le corps fut exposé sur un lit de parade, dans une chapelle ardente, durant quarante jours. Les drapeaux conquis à Lawfeld et à Raucoux l'entouraient. Six pièces de canon, prises aux ennemis de la France, tiraient par intervalles depuis le lever jusqu'au coucher du soleil; après quoi le maréchal fut transporté à Strasbourg, et déposé dans l'église protestante de Saint-Thomas.

Cette magnifique demeure échut au comte de Frisen, neveu de Maurice de Saxe, puis elle fit retour à la couronne.

Pendant la révolution, l'intérieur du château fut dépouillé, et en quelque sorte saccagé. On enleva les tentures d'Arras, les meubles

incrustés d'ivoire et de nacre, les tapisseries des Gobelins et de la Savonnerie, et toutes sortes de richesses artistiques qui s'y étaient accumulées depuis plusieurs siècles. Tout fut vendu aux criées par ordre du District de Blois. Mais ce qui est inexplicable, c'est la destruction des parquets, des chambranles de cheminées, des boiseries, des jalousies et des fenêtres, des portes même du château. On avait prescrit de faire disparaître toutes les fleurs-de-lis et les insignes de la royauté qui se trouvaient sculptés en divers endroits; mais l'architecte chargé de faire le devis des dépenses qu'occasionnerait cette mesure eut assez de patriotisme et d'adresse pour élever les frais à plus de cent mille francs, ce qui fit reculer les profanateurs. Sous le règne de Napoléon, Chambord fut désigné comme le chef-lieu de la quinzième cohorte de la Légion-d'Honneur, et affecté à la demeure de son chef, le maréchal Augereau. Vers 1809, ce domaine fut réuni à la couronne, mais pour peu de temps seulement; car à l'époque de son mariage avec l'archiduchesse d'Autriche, Napoléon fit don de Chambord à Berthier, négociateur de cette illustre alliance. Une des conditions essentielles du présent impérial était que tous les revenus seraient, pendant cinq ans, affectés à la restauration du parc et du château, ce qui formait l'obligation d'y employer trois millions; mais le maréchal accepta sans se mettre en devoir d'exécuter son obligation, et cette clause resta dans l'oubli. Sous la restauration, la princesse de Wagram ne rendit aucun lustre à Chambord, dont elle chercha seulement à tirer parti en louant les bâtiments et le droit de chasse à un Anglais, qui fit retentir les bois des fanfares de sa patrie. Bientôt, jugeant qu'une propriété de cette espèce était fort onéreuse, elle voulut la vendre. On se souvint alors de la condition dont nous avons parlé plus haut, et que son époux n'avait point exécutée. Cependant une ordonnance royale, rendue sur ses vives sollicitations, autorisa, le 11 août 1819, la vente de la terre et du château. Les spéculateurs accoururent, tous se proposaient de démolir l'édifice et d'abattre la forêt; mais le chef-

d'œuvre du Primatice échappa à la destruction. M. de Calonne, ancien officier attaché à la maison du roi, proposa une souscription nationale. Les meneurs royalistes vinrent en aide à cette idée, et l'on obtint le résultat désiré. Le château et ses dépendances, estimés par les experts à 1,301,180 fr. 11 cent., furent adjugés pour le prix de 1,542,000 fr., outre les charges. A part quelques souscriptions indignement extorquées à de pauvres officiers et à des employés besogneux, forcés d'obéir aux désirs de leurs chefs, on peut dire que les vrais royalistes avaient acquis de leurs deniers, et volontairement, le magnifique présent qu'ils offraient à l'héritier du sceptre des Bourbons [1]. Cette affaire, car c'en était une pour les deux partis, mit Chambord en grande vogue, et de tous les points de la France on accourut pour le visiter. Les artistes reproduisaient tous les détails de cette admirable demeure, et des ouvrages d'un luxe sans égal et d'un prix inusité trouvèrent de généreux acheteurs. On agita la question de restaurer cette splendide demeure; mais il fallut renoncer à cette dépense, évaluée par un architecte à trois millions. La duchesse de Berry n'y vint qu'en 1828. Elle fit son entrée par la porte de Muides, sans garde ni suite, au milieu d'une foule immense que sa présence avait attirée. Elle voulut inscrire son nom sur les murs, et ce badinage fut accompagné de quelques paroles bienveillantes, qui retentirent au cœur des habitants.

Les détails du procès qui suivit la révolution de 1830 sont encore présents à tous les souvenirs; on voulut enlever au duc de Bordeaux la propriété de Chambord, ou du moins le forcer à vendre un immeuble trop considérable pour un prince exilé. Le bon sens public repoussa cette prétention, dont les tribunaux firent justice. Et nous-mêmes, qui eussions vu avec plaisir restituer de modestes sommes

[1] Plusieurs faits, ébruités par les journaux, avaient fini par jeter de la défaveur sur cette affaire. Louis XVIII et le comte d'Artois ne voyaient point avec plaisir qu'on mît en présence les deux partis pour un but difficile à bien juger. MONSIEUR reçut avec beaucoup d'humeur le comte de ***, qui, au sortir de l'adjudication, vint tout essoufflé lui annoncer qu'elle avait eu lieu *au profit du duc de Bordeaux*. — *De quoi vous mêlez-vous!* répliqua durement le prince, dont la fierté s'était émue en écoutant cette plate confidence.

arrachées à de pauvres souscripteurs, nous applaudissons à ce résultat, qui fut, en définitive, favorable à la conservation d'un tel monument. Il est difficile de faire des revenus de Chambord un plus noble usage. Ils sont chaque année employés à des réparations, à des restaurations et à l'entretien de l'édifice. Les terres s'améliorent, et leur valeur est aujourd'hui triplée. Mais le château est désert, ses murailles sont nues, ses vastes appartements délabrés; les terres, incultes faute de bras, appellent quelque établissement rural, quelque prince de l'industrie, dont la Sologne vivifiée payerait au centuple les frais et les efforts.

Le bourg de *Chambord* est au milieu du parc, qui contient environ cinq mille cinq cents arpents clos de murs. Dans cette enceinte sont renfermés quatorze étangs et onze fermes. *Saint-Dyé* n'est plus qu'un bourg, et l'on n'y retrouve pas de vestiges du monastère que Clovis y fonda. *Saint-Laurent-des-Eaux* est dans un pays humide et malsain, où les fièvres sont endémiques. *Coutres* se recommande seulement par le souvenir du pacte que signèrent Louis XII et les envoyés de l'archiduc d'Autriche. Le château de *Cour-Cheverny* est un des plus intéressants de l'Orléanais. Il appartient encore aux descendants de Philippe de Hurault, son fondateur. Dans la chapelle, qui sert de sépulture aux membres de cette famille, est une épitaphe que nous transcrirons ici :

Passant, ce pev de marbre avarement enserre
Les cœvrs ensevelis de troys proches parents,
Tovs troys morts en troys ans en troys actes de gverre,
Tovs troys pareils en sort et tovs trois différents,
Car l'vn perdit la vie av choc d'vne bataille,
Noyé dedans son sang covlant de tovtes parts,
L'avtre finit ses jovrs forçant vne mvraille,
Et l'avtre en gardant vne et savvant ses remparts :
Ils brvlèrent tovs troys d'vne commvne flamme,
Dont la saincte vertv fvt l'vniqve flambeav :
Levrs troys corps en vivant n'evrent qv'vne mesme asme,
Levrs troys cœvrs estant morts n'ont qv'vn mesme tombeav.

Près de *Montils*, et non loin de *Beuvron*, sont les ruines assez considérables d'un vieux château qui appartenait aux comtes de

Blois. *Madon*, ancienne maison de plaisance des évêques, était autrefois un rendez-vous de chasse des comtes. Le pays d'alentour, riant et agréable, est arrosé par le Cosson. A *Ouchamps*, à *Fougères*, on voit deux châteaux : le premier, de construction moderne; le second, bâti par le trésorier de Louis XI. *Montrichard* est une ville fort ancienne, située sur une colline dont le Cher baigne le pied. Foulques Nerra, à son retour de la Palestine, y éleva une forteresse pour protéger les Tourangeaux contre les incursions des seigneurs de Pont-Levoy et de Saint-Aignan. On a cherché l'étymologie du nom de *Montrichard*, et on a cru l'avoir trouvée en disant qu'il signifie *Mont du tricheur*, d'après le sobriquet donné au comte Thibaut, l'un de ses seigneurs. Sans nous arrêter à cette définition, nous rappellerons que Gelduin, seigneur de Saumur et de Pont-Levoy, se plaignit à Eudes, comte de Blois, qu'on eût bâti cette forteresse sur des terres qui étaient sa propriété. Celui-ci, empressé à rendre justice, assembla une petite armée et attendit sous les murs de Pont-Levoy Foulques Nerra, qui s'avançait avec son digne allié, Herbert, comte du Maine, surnommé *Éveille-chien*. Les deux armées, que trois lieues séparaient à peine, sortirent ensemble de leur camp, et se heurtèrent non loin de Montrichard. Eudes culbuta l'aile droite des Angevins, blessa Foulques Nerra et le fit prisonnier. Mais Herbert culbuta les troupes qu'il avait en face de lui, et rétablit le combat; puis, tout à coup, craignant d'avoir affaire à toute l'armée ennemie, il battit en retraite avec ordre. Eudes, satisfait d'avoir Foulques en son pouvoir, se tint tranquillement sur les bords du Cher, où ses soldats se reposaient sans défiance, lorsque le comte du Maine, revenant à la charge, les tailla en pièces et délivra les prisonniers. On porte à six mille hommes la perte des vaincus. La grosse tour de Montrichard fut bâtie par Hugues Ier, seigneur d'Amboise. Les rois d'Angleterre, comtes de Touraine, y entretenaient une garnison. Philippe-Auguste la prit d'assaut en 1188. Deux ans après cette forteresse fut rendue aux Anglais, par suite du traité de

Coulommiers. Richard Cœur-de-Lion releva les murailles, qui avaient été détruites. Louis XI, fort dévot à Notre-Dame de Nanteuil, faisait à Montrichard, voisin de Plessis-lès-Tours, de fréquents pèlerinages. Il fit célébrer dans la chapelle du château le mariage de sa fille Jeanne, âgée de douze ans, avec Louis, duc d'Orléans. L'évêque d'Orléans, assisté de l'abbé de Pont-Levoy, donna la bénédiction nuptiale à ce couple si mal assorti. Louis XII vendit ce fief pour la modique somme de sept mille francs, mais avec faculté de rachat perpétuel. On n'est point d'accord sur l'époque du retour de Montrichard à la couronne. Dans le dix-septième siècle, cette terre appartenait à la dame de Montluc, qui la donna en dot à sa fille, en la mariant au marquis d'Effiat, premier écuyer du duc d'Orléans. Henri III reçut au château de Montrichard Rosny, porteur d'un traité d'alliance avec le roi de Navarre [1], traité discuté et arrêté en partie au château de *La Motte*, qui est dans le voisinage. Au mois de septembre 1589, Claude de Marolles, ligueur, s'empara de Montrichard, dont il fit sa place d'armes. La Trémouille réussit à l'en chasser. Peu de temps avant la révolution, les domaines d'Amboise et de Montrichard furent échangés par le roi contre la principauté de Dombes et le comté d'Eu, qui appartenaient au duc de Penthièvre, et la duchesse douairière d'Orléans en hérita de son père.

Les ruines de ce castel sont très-pittoresques. Un pan de muraille s'écroula en 1755, et détruisit une partie de l'ancienne chapelle de Sainte-Croix. En 1793 et 1794 la municipalité fit démolir les voûtes et les parties de murs susceptibles de fournir du salpêtre. *Le Préche*, maison qui se voit dans la ville, était, dit-on, un temple calviniste. On peut visiter l'ancien hôtel d'Effiat, celui dit de la Chancellerie, le pont et surtout l'église de Nanteuil, qui était autrefois un prieuré. Un des curés de cette église rapporta de la Palestine un morceau de la vraie croix et diverses reliques qui mirent Notre-Dame de Nan-

[1] SULLY, *Économies royales*.

teuil en grand renom parmi les pèlerins. Naguère encore on montrait à l'entrée de l'église le pied d'un voleur qui, sur le point d'enlever les vases saints, sentit la pierre s'amollir, et prit la fuite.

Au hameau de *La Maladrerie* existait un hôpital de lépreux. Les carrières de *Bourré* ont servi à la construction des principaux monuments de l'Orléanais. Aux environs on montre les ruines d'un ancien couvent de templiers. *Monthon*, pays de carrières, possède de bons vignobles. Le château de *Gué-Péan* appartenait au ministre Amelot, mort en prison, sous le régime de la Terreur, après avoir dit qu'il ne voudrait pas du pouvoir s'il était privé des lettres de cachet. *Angé* fut le castel de l'un des chevaliers qui combattirent à Bovines. *Pont-Levoy* est célèbre par son abbaye, devenue un collége. Le château, dont on retrouve quelques vestiges, fut bâti, selon plusieurs auteurs, ou, selon d'autres, seulement agrandi par Gilduin, seigneur turbulent, sans cesse en guerre avec ses voisins. Au déclin de sa vie, il voulut régler ses comptes avec Dieu, et, se rappelant qu'il avait autrefois fait un vœu à la Vierge, il donna l'ordre de reconstruire la vieille église de Saint-Pierre, où l'on disposa la chapelle de Notre-Dame-des-Blanches, ainsi nommée par allusion à l'apparition qui s'était jadis offerte aux yeux du fondateur. Des moines de l'ordre de Saint-Benoît, tirés de leur couvent de Saint-Florent, près d'Amiens, s'établirent dans ce monastère avec l'autorisation de Théodoric, évêque de Chartres. (1034.) Gilduin leur accorda de grands biens et le droit de glandée dans sa forêt de Chaumont. Les religieux, livrés à d'austères pratiques, n'en ouvrirent pas moins une école où ils instruisaient les enfants pauvres. Telle fut l'origine du collége. Nous ne suivrons pas à travers les révolutions des âges les progrès, les revers et les succès de l'abbaye de Pont-Levoy, célèbre par le grand nombre d'hommes éminents qu'elle a eus pour chefs. Le fameux Armand du Plessis-Richelieu, l'un de ses abbés, y introduisit les statuts de la congrégation de Saint-Maur. A l'époque où Pierre de Bérulle en fut nommé

commendataire, le séminaire fut érigé en collége. Son successeur y créa une chaire de philosophie. Parmi les élèves de cette époque on cite Crébillon. Dom Clémencet, auteur de *l'Art de vérifier les dates*, y professa vers 1732. Louis XVI donna à cet établissement le nom d'école militaire, et y institua cinquante bourses en faveur de fils de chevaliers de Saint-Louis. La communauté de Saint-Maur perdit à la révolution tous ses biens, et, par suite, le moyen de soutenir le collége ; mais plusieurs religieux se dévouèrent, et les cours ne furent point suspendus. Bientôt l'instruction reprit son ancien éclat; Pont-Levoy rivalisait avec Vendôme et Juilly. Après quelques vicissitudes, ce collége, un moment fermé, fut rouvert par l'abbé Demeuré. Les bâtiments se développent sur une étendue de huit cent vingt-trois pieds. Une ancienne tour restée debout, l'abbaye et l'église sont dignes d'attention.

Près du château de *La Charmoise* on montre la *pierre de Minuit*, espèce de dolmen qui, selon les croyances populaires, tourne sur elle-même pendant la nuit de Noël. *Chaumont* s'élève au fond d'une riante vallée, au pied d'une colline que surmonte une antique forteresse. Gilduin, chevalier danois, bâtit ce manoir sur les terres du comte Thibaut, qu'il reconnut pour son seigneur. Ses héritiers jouirent de ce domaine jusqu'au moment où ils crurent pouvoir refuser l'hommage aux comtes de Blois. Sulpice II, sire de Chaumont, fut défait, pris et renfermé avec ses deux fils dans un cachot où il mourut. Le comte de Blois fit raser le château. Mais cette position ne pouvait être négligée par les seigneurs féodaux, qui recherchaient les lieux élevés comme susceptibles de la meilleure défense. Bientôt surgirent de nouvelles murailles, qui firent place à leur tour au castel fondé par les sires d'Amboise. Les La Rochefoucault en devinrent propriétaires, et le revendirent à Catherine de Médicis. Là, disent les mémoires du temps, cette reine superstitieuse pouvait contempler les astres et se livrer à toutes les recherches de l'astrologie judiciaire. Après la mort de Henri II, elle força Diane de Poitiers à

échanger Chenonceaux contre Chaumont. (1559.) Le château, bâti à diverses époques, est un assemblage de styles différents. La partie la plus ancienne est du côté de la Loire. *Saint-Aignan* fut fondé par des moines de Saint-Martin-de-Tours qui s'y retirèrent. La tour d'Agar faisait partie d'une ancienne forteresse dont les ruines couvrent le sol. Non loin de là sont les carrières de silex pyromaque qui fournissent à la France et à une partie de l'Europe une immense quantité de pierres à fusil. Le château de *Fréchines* fut habité par Lavoisier. *Landes* possède un dolmen gigantesque, formé d'une pierre de treize pieds de longueur, de neuf de largeur, soutenue par neuf autres pierres d'une énorme grosseur. Une haute et vieille tour annonce de loin *Vieuvy*.

ARRONDISSEMENT DE VENDÔME.

Vendôme est une ville fort ancienne, si l'on s'en rapporte aux découvertes faites sur son territoire; mais, si l'on est parvenu à constater aux environs l'existence de l'un de ces établissements militaires dont les Romains couvrirent le pays des Carnutes, il faut, pour retrouver les faits historiques, se reporter à la vie de Gontran, roi d'Orléans, qui demanda au roi d'Austrasie la restitution de diverses places, parmi lesquelles figurait celle-ci[1]. Le Martyrologe donne aussi le tribut de ses légendes souvent douteuses. Bouchard-le-Vieux est le premier comte de Vendôme cité par des auteurs dignes de foi. Il servit avec zèle Hugues Capet, et joignit aux couronnes comtales de Vendôme et de Melun celle de Paris. Il habitait ordinairement Corbeil, et ne faisait dans l'Orléanais que de courtes apparitions. Il finit, comme beaucoup d'autres bandits féodaux, par

[1] Grégoire de Tours.

tourner à la dévotion, et mourut, sous l'habit de moine, dans l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés. Ses descendants possédèrent son fief et son château, que l'un d'eux vendit à Geoffroy Martel, comte d'Anjou, qui fonda, en 1032, l'abbaye de la Sainte-Trinité. Ce seigneur guerroya contre les Sarrasins, dont il délivra Messine et la Sicile. L'empereur de Byzance reconnut ses services en lui faisant présent d'une larme de Jésus enfermée dans un reliquaire et d'un bras de saint Georges qu'il déposa avec grande pompe dans la chapelle de son château, en attendant que l'église de la Trinité fût achevée. Bientôt ce monument s'éleva sous l'influence des brillants souvenirs de l'architecture byzantine. Partagé entre ses devoirs pieux et ses goûts guerriers, Geoffroy bâtit plusieurs chapelles, dota des abbayes, et commit envers ses voisins diverses exactions et cruautés. Après quoi il prit l'habit monastique et se retira dans l'église Saint-Nicolas d'Angers. Il avait eu de fréquents démêlés avec son neveu Foulques l'*Oison*, qui obtint son pardon et reçut son héritage. Leurs successeurs figurent avec éclat dans les guerres saintes, dans celles d'Italie et de Sicile. Presque tous se firent remarquer par leur humeur turbulente et leurs fréquentes querelles avec les seigneurs du voisinage; mais ces faits, que nous reproduirons quand ils se lieront à l'histoire générale de l'Orléanais, ne peuvent trouver place ici. L'importance de cette maison s'accrut, et ses seigneurs eurent le droit de pousser un cri de guerre, qui était tantôt *Saint-Georges Vendôme!* et parfois : *Sainte larme Vendôme!* Ils faisaient battre monnaie, et jouissaient des priviléges réservés alors aux seigneurs bannerets. François Ier érigea le comté en duché-pairie en faveur de Charles de Bourbon, qui avait donné des preuves de son courage et de sa fidélité pendant les guerres d'Italie. Bientôt le duc de Vendôme joignit aux gouvernements de Paris et de l'Ile-de-France celui de la Picardie. Il refusa le pouvoir presque absolu que le conseil, mécontent de la régente, lui offrait pendant la captivité du roi à Madrid. Alors la reine, tout à la fois par gratitude et par politique, lui confia les rênes du

gouvernement, qu'il sut tenir avec bonheur. La capitale de son duché fut en proie deux fois à une épidémie cruelle qui désola une partie de l'Orléanais (en 1516 et 1519). On observa que la contagion sévit dans les rues qui se dirigeaient du midi vers le nord, et qu'elle ménagea celles qui allaient de l'orient à l'occident. Père d'Antoine de Bourbon et aïeul de Henri IV, il est également le chef de la maison de Condé par Louis, son septième fils. Jeanne d'Albret passa les premières semaines de son mariage à Vendôme. Son époux avait fait un lieu de plaisance d'une espèce de ferme isolée appelée *Prépatour*, où l'accompagnaient Rabelais et Ronsard. Le château fut deux fois le théâtre des complots qu'ourdissaient contre les Guise le prince de Condé, Coligny et Antoine de Bourbon. Celui-ci périt d'une façon singulière, et fut déposé, en 1562, dans les caveaux de Saint-Georges. Jeanne d'Albret, ardente calviniste, fit bâtir à Vendôme un prêche, et y attira des ministres de la religion réformée. Les catholiques ses vassaux souffrirent d'elle des injustices et de mauvais traitements. Parfois ses gardes commettaient mille excès dans l'intérieur des églises : ils mutilaient les tombeaux des anciens comtes, et enlevaient ou brisaient leurs statues. Pour excuser cet oubli de la protection que devait la duchesse à ses vassaux, l'historien de Vendôme[1] fait remarquer que Rome, abusant de ses foudres, avait donné aux Espagnols l'investiture du royaume de Navarre. Jeanne d'Albret, morte en 1572, fut ensevelie près de son mari. Henri IV, héritier du duché de Vendôme, ne trouvant point, au temps de la Ligue, de sympathie parmi les gens de son duché, fut obligé d'en faire la conquête. Lorsqu'il se présenta aux portes de la ville avec une petite armée, il se trouva arrêté par le manque d'artillerie, et alla prendre ses quartiers au château de Meslay pendant qu'on amenait les canons. Le gouverneur, Maillé de Benhart, attendit qu'on livrât l'assaut. Le château fut enlevé de vive force, et la garnison, suivie de près par les vainqueurs,

[1] L'abbé Simon, *Histoire de Vendôme*.

se réfugia dans la ville, où elle se défendit encore. *Maillé* fut pris et conduit devant Henri IV, qui se montra inflexible : sa tête, séparée du corps, fut exposée au haut de l'une des portes de ville. Un cordelier qui avait prêché avec ardeur contre le roi huguenot fut trouvé en chaire et soutenant par ses discours le courage des assiégés. Les soldats lui ordonnèrent de descendre ; il n'essaya point de les apitoyer, et acheva froidement son sermon. Comme ils parlaient de le pendre, et qu'ils manquaient de corde, il leur donna sa ceinture, et mourut avec fermeté. Le pillage dura trois jours, mais l'église seule des cordeliers fut profanée.

Henri IV donna le duché de Vendôme à l'un de ses bâtards, César de Bourbon, fils de Gabrielle d'Estrées. Sa vie, qu'il eût pu rendre glorieuse par de beaux faits d'armes, fut ternie par son goût pour les conspirations de ruelles, qui le conduisirent à passer sept années captif. Toujours éloigné de son duché, il y fonda cependant diverses maisons religieuses. Son fils, après s'être montré vaillant capitaine, chercha dans l'état ecclésiastique un adoucissement à la douleur que lui causa la mort de Laure Mancini, sa femme. Devenu cardinal, il sentit sa première ardeur renaître quand on parla d'une croisade pour la délivrance de Candie, et partit avec son frère, le duc de Beaufort. Il rapporta de cette expédition le corps de saint Théopiste, qu'il plaça dans l'église de Saint-Georges. L'héritier de ce prince, et le dernier des Vendôme, fut un des plus illustres généraux du règne de Louis XIV ; ses hauts faits en France et en Espagne lui valurent une tombe à l'Escurial. Après sa mort et celle de mademoiselle d'Enghien, son épouse, ses biens firent retour à la couronne. Depuis lors, l'histoire de Vendôme se confond avec celle de France.

La ville est en général bien bâtie, mais son aspect a quelque chose de grave et de sévère, dû aux constructions, les unes en ruine, les autres encore debout, qui rappellent le moyen âge. Le château, où firent brèche les canons d'Henri IV, possédait tous les moyens de défense alors connus. Il est encore facile de distinguer la place de

ses tours, de ses portes et de ses poternes. Le peuple était persuadé, mais à tort, qu'il existait des communications souterraines entre ce château et celui de Lavardin. Il commença à tomber en ruines quand il eut perdu le dernier de ses seigneurs, car on cessa d'y faire des réparations. L'abbaye de la Trinité de Vendôme, occupée par des religieux de la congrégation de Saint-Maur, fut de tout temps célèbre, et compta parmi ses prieurs Philippe de Bourbon, qui garda ce titre pendant soixante-quatre ans. L'église est citée parmi les plus beaux monuments de l'ère ogivale; on admire son portail, qui date du quinzième siècle, et que mille sculptures décorent. Les stalles du chœur sont des chefs-d'œuvre de sculpture sur bois. Les oratoriens dirigèrent, à partir de 1620, un collége qui mérita la réputation dont il jouit encore. L'une des anciennes portes de la ville, située sur le Loir, est devenue l'hôtel de la municipalité.

Montoire, au pied du vieux donjon de Saint-Ourille, dut sa prospérité aux soins du maréchal de Tallard, son protecteur. Près du bourg de *Thoré* est le château de Rochambeau, bâti par l'un des libérateurs de l'Amérique. *Villedieu* avait jadis une forteresse féodale et un prieuré; tout cela fut détruit, et à la place s'élève une chapelle que visitent les curieux. Sur le territoire de *Couture* est le château de la Poissonnière, où naquit Ronsard, le jour même de la bataille de Pavie. « Dieu, dit ce vaniteux poète, voulut ainsi consoler la France de son malheur! » Le seigneur de *Lavardin* possédait le castel dont on voit encore les ruines sur la rive gauche du Loir. Les fortifications du bourg furent détruites par les troupes d'Henri IV, qui en chassa les ligueurs. Il reste des ruines du château de *Mondoubleau,* place très-forte, qui protégeait contre les incursions des comtes du Maine cette partie du Vendomois. On visite près du *Temple,* le manoir de *la Frédonnière*, dont le souvenir se mêle à l'histoire de la conjuration d'Amboise. L'église d'*Artins* repose, dit-on, sur les ruines d'un temple de Jupiter; les antiquaires font remonter l'existence de cette petite ville au temps des Celtes ou des Romains. Les eaux du Loir

Vue d'Orléans.

Paris. L. MALLET & Cie Éditeurs Rue de l'Abbaye, 9 & 11

permettent d'apercevoir les arches et les piles d'un pont qui a résisté au passage des siècles. Entre *Artins* et *Sougé* est un champ consacré à des sépultures. On suppose que les fermes de *Fins* tirent leur nom de *Fines Carnutum*, point signalé sur les anciennes cartes de Ptolémée. *Fréteval* est célèbre par la défaite de Philippe-Auguste, qui perdit ses bagages et tous les registres publics. *Morie* fut jadis ceinte de murailles qui formaient un carré parfait flanqué à chaque angle de hautes tours. *Roches*, sur un coteau taillé à pic, domine une plaine fertile. Les habitants se sont creusé des habitations dans le rocher. Il en est de même à *Troo*, où l'on admire les terrasses du château de *la Voûte*.

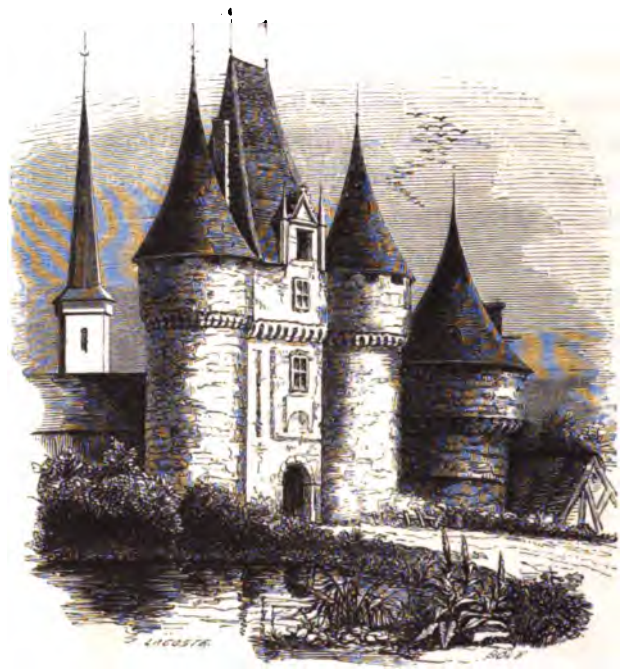

ARRONDISSEMENT DE ROMORANTIN.

Les terres de Sologne forment la totalité de cet arrondissement. *Romorantin*, située aux bords de la Sauldre, fut fortifiée par les comtes de Blois, et joua un rôle assez important dans nos guerres avec les Anglais. Sur la place du *Carroir-Doré* s'élève la maison où François Ier, alors fort jeune, fut blessé par le sire de Montgommery. Ce qui reste de l'ancien château offre peu d'intérêt. *Selles*, placée dans un site enchanteur, possède un château magnifique construit par Philippe de Béthune, frère du duc de Sully. L'abbaye de Selles, richement dotée par le roi Childebert, fut en grand renom au moyen âge, et subsista jusqu'en 1789. On voit à *Soings* deux tumulus de quarante à cinquante pieds de diamètre, placés sur les rives d'un immense étang; on a découvert aux environs des médailles et des vases romains. Dans l'église de *Lassay* existe le tombeau d'un sei-

gneur nommé Pierre du Moulin, qui sauva la vie à Charles VIII à a bataille de Fornoue. *Salbris* offre des traces irrécusables du séjour des Romains en Sologne; les fouilles y font sans cesse découvrir de nouvelles antiquités. Le chœur de l'église paroissiale attire les visiteurs. Le bourg de *Pierrefitte* occupe l'emplacement même d'un camp romain, dont on reconnaît les quatre entrées. Non loin de là se trouvent cinquante-cinq *tombelles*, qui servirent de sépulture à des chefs de troupes. Le château de *La Motte-Beuvron*, que possédèrent les *Duras*, a été converti en fabrique. *La Ferté-Beauharnais* se nomma d'abord *La Ferté-Châteauneuf*, puis *La Ferté-Avrain*. Elle appartint ensuite à la famille illustrée par la naissance de l'impératrice Joséphine et du prince Eugène. *La Ferté-Saint-Aignan* porte aussi les noms de *La Ferté-Saint-Cyr* et *La Ferté-Hubert*. Un château de construction moderne occupe la place du vieux castel qui couronnait la colline, aux bords du Beuvron.

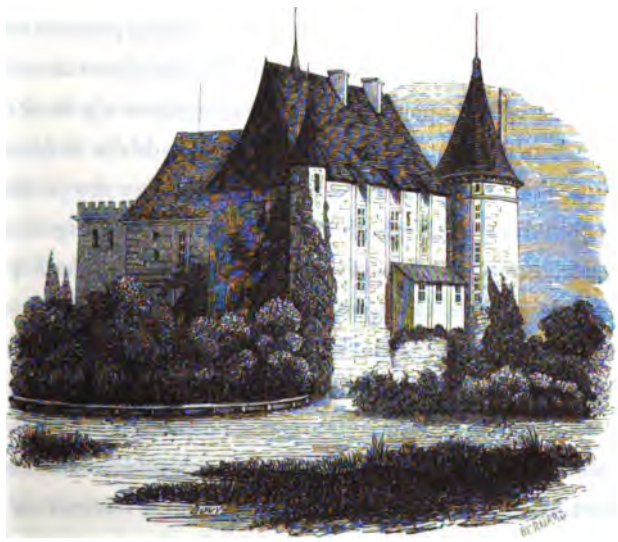

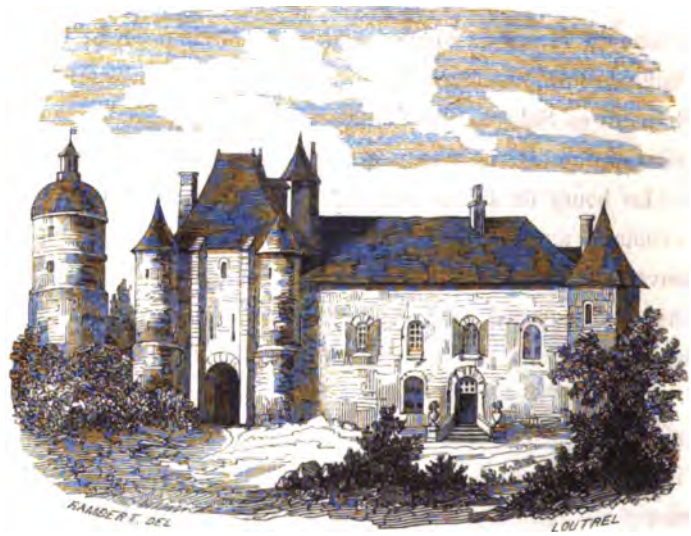

ARRONDISSEMENT DE CHARTRES.

Brétigny, presque inaperçu sur les cartes, est fameux par la signature du traité qui sauva la France. *Amilly* possède des souterrains s'étendant au loin dans la direction de Courville; ils sont voûtés et assez élevés pour qu'une personne puisse s'y tenir debout. De loin en loin existent des espèces de cellules de dix à douze pieds carrés, que l'on présume avoir servi à la circulation des promeneurs. *Auneau*, situé sur les bords de l'*Aunay*, avait pour seigneur le duc de Joyeuse. Sous ses murs furent livrés divers combats pendant les guerres de religion. On aperçoit encore une tour et des ruines des remparts. Les défenseurs de la place avaient établi un moulin à bras dans la cave de cette tour. De tout temps une foule de pèlerins se sont rendus à Saint-Maur, et l'on prête à sa fontaine des propriétés bienfaisantes. Non loin de *Bouglainval* existe un beau château et les vestiges du canal de Maintenon. A *Cuisnes* on voit ce qui reste de la belle église du prieuré de Saint-Saurin, bâtie dans les onzième et douzième siècles.

Le pays Chartrain abonde en monuments druidiques. Ceux qui se trouvent aux environs de *Corancez* et de *Morez* ne sont autre chose que de gros blocs de grès posés à terre et sans ordre dans un champ inculte. Ils présentent un aspect singulier. Tout près sont les débris d'un dolmen renversé et une *pierre levée* plantée dans le sol. *Courville*, patrie de Favart, nous conduit à parler du vieux château de Villebon, où mourut Sully. Le seigneur de Torcy avait élevé sur les confins de la Beauce et du Perche une habitation que le duc fit abattre et reconstruire en entier sur le modèle de la Bastille, dont il était gouverneur. Il est entouré de fossés larges et pleins d'eau, que l'on passe sur des ponts-levis. Les trois corps de logis en façade sont flanqués de quatre tours ayant une plate-forme en plomb et des créneaux de forme irrégulière sur la façade opposée. On a religieusement conservé tous les ameublements du temps de Sully. Le lit où coucha Henri IV se compose de deux matelas et d'un sommier; la couchette en bois est de la plus grande simplicité; les solives de la salle des gardes sont peintes en noir avec filets d'or. L'antique billard est garni de fer. Sur les murs sont des peintures à fresques représentant les châteaux de Sully-sur-Loire, de Rosny, de Courville, de Villebon et de Nogent. Cette pièce est en outre remplie d'antiquailles, d'objets d'art et de curiosité. Les fenêtres sont ornées de vitraux peints de diverses couleurs. Dans l'une des tours existe un oratoire dont la frise mérite d'être étudiée. Après la mort de Sully (1641), ses entrailles furent enfermées dans une urne de plomb et déposées dans la chapelle de Villebon. Son corps devait être transporté à l'Hôtel-Dieu de Nogent-le-Rotrou, et, pendant qu'on préparait le caveau mortuaire, le corps resta long-temps dans la chambre même où il avait rendu le dernier soupir. La duchesse sa veuve fit faire sa statue en marbre blanc, qu'elle éleva sur un piédestal dans la galerie basse du château. Sully est représenté armé de pied en cap, une couronne de laurier sur la tête, couvert d'un manteau ducal, et le bâton de maréchal de France à la main. Les cuirasses, les armures,

les boucliers que l'on montre aux visiteurs appartenaient à des chevaliers tués à la bataille d'Ivry.

Épernon porta d'abord le nom d'*Autrist*. Les ruines de son château sont dans un site pittoresque, et dominent la ville. Bâti sous Hugues Capet, ce fort fut démantelé par les Anglais. Henri III érigea la baronnie d'Épernon en duché, qu'il donna au plus habile de ses favoris, le duc de Nogaret. Dans l'une des églises de cette jolie ville on voit un plafond peint de diverses couleurs où l'on remarque de petits croissants surmontés de cassolettes. Le seul monument de *Fresnay-l'Évêque*, pays fertile en céréales, est une grange tellement spacieuse qu'elle pourrait contenir la récolte de la commune tout entière. *Gaillardon*, place jadis très-forte, souffrit cruellement des guerres avec les Anglais. Prise et reprise souvent, elle compta parmi ses défenseurs le brave Dunois. On aperçoit de loin sa vieille et imposante tour. L'une de ses portes offre des détails dignes d'attention. A *Gellainville* on trouve un cromlech ou ellipse formé avec des blocs de grès brut. Son plus grand diamètre a vingt-deux mètres de longueur. Ce monument, d'origine druidique, est surmonté d'une croix que des prêtres chrétiens y érigèrent pour le sanctifier. *Gaudreville* et *Gommerville* ont quelques restes d'antiquités. Le premier de ces bourgs possède une tour qui, comme celle Janville, faisait partie d'une forteresse. C'est à *Lèves*, village éloigné d'une lieue de Chartres, qu'on montre, au milieu d'une forêt, la colline nommée la *Montagne-des-Lieues*. Sa forme est celle d'un cône tronqué dont la base a cent quarante mètres de circonférence, le sommet quarante mètres, et la hauteur dix mètres. Elle est entourée de fossés et couverte de broussailles. Les fossés ont huit pieds de profondeur. La fontaine qui s'échappe des flancs de cette colline artificielle est la caverne où les Druides se rassemblaient pour tenir leurs conférences. Il existe aux environs plusieurs grottes taillées dans le rocher et le tuf.

Maintenon est situé dans un agréable vallon, au confluent de

l'Eure et de la Voise. Le château, bâti du temps de Philippe-Auguste, a été remplacé par celui que fit élever Jean Cottereau, trésorier des finances sous Louis XI et Charles VIII. Madame de Maintenon y fit de grands changements pour l'augmenter et l'embellir. La chapelle, qui possède des vitraux bien conservés, fut témoin du mariage de Louis XIV avec la veuve de Scarron. Les appartements de la marquise occupaient le centre du corps de logis principal. On montre encore dans sa chambre à coucher son portrait, peint par Mignard. Les eaux de la Voise et de l'Eure serpentent dans mille canaux à travers les jardins, le parc et les fossés du château. L'aqueduc de Maintenon, dont il reste des ruines assez belles, fut bâti, en 1684, pour conduire à Versailles les eaux de l'Eure. On partagea les travaux en cinq parties bien distinctes. Les constructions qui servaient à franchir la vallée de Maintenon occupent cinq cent une toises de développement. Il devait y avoir trois rangs d'arches superposées. Le premier rang se compose de quarante-sept cercles ayant quarante pieds d'ouverture et soixante-dix-huit pieds d'élévation sous voûte. Les piles, avec contreforts, ont huit mètres d'épaisseur. La hauteur totale de ce premier étage est de trente mètres. On employa de nombreux ouvriers pour hâter l'achèvement de ces travaux gigantesques; mais ils ne furent point terminés. Soixante ans plus tard on en détruisait une partie pour réédifier le château de Crécy, que Louis XV voulait rendre digne de la marquise de Pompadour.

Non loin du hameau de *Champgé*, à une demi-lieue de Maintenon, sont les restes d'un camp romain, dont les fossés et les remparts de terre sont faciles à reconnaître. Tout auprès existent plusieurs dolmens formés de pierres énormes. Une foule de pèlerins visitent chaque année la chapelle de *Saint-Mamers*. Au-dessus de la porte latérale de l'église de *Mervilliers* est un bas-relief encastré dans une ogive à une époque postérieure à la construction du reste de l'édifice. Il représente un chef assis sur une espèce de trône, vêtu d'une tuni-

que et portant un manteau. Il tient à la main un bâton de commandement, et paraît recevoir de la main droite étendue un objet que lui présente un chevalier armé de pied en cap et qui fléchit le genou. Le cheval et l'écuyer de ce vassal sont derrière lui. Sur la gauche on voit un prêtre qui paraît bénir le tribut et l'offrande ; et, à demi cachée par l'autel, est la figure, de proportions très-réduites, d'un homme occupé à écrire sur une feuille roulée en forme de cartouche, mais dont une partie entoure gracieusement le bas-relief. On y lit une inscription qui date du onzième siècle. Dans un champ des environs se trouve un dolmen dont la pierre supérieure est percée de part en part d'un trou pratiqué à dessein. Plus loin sont les parois verticales d'un autre dolmen dont la partie horizontale n'existe plus. A *Mevoisin*, sur les bords de l'Eure et à *Montainville*, on peut voir plusieurs dolmens. L'église de *Morancez* est fort ancienne. Bâtie sur un emplacement rectangulaire, sans bas-côtés ni chapelles latérales, elle a un portail composé de trois arceaux concentriques et à plein cintre, avec moulures et ornements en zigzag. Les chapiteaux des colonnes qui supportent ces arceaux sont de la plus grande simplicité. Dans un petit bois nommé *Rigolles*, et qui se trouve aux environs, est un dolmen incliné et un terrain couvert de pierres posées à plat de manière à présenter l'apparence d'un vaste carrelage dont les pavés ont jusqu'à huit mètres de longueur sur cinq de largeur et trois pieds d'épaisseur. A *Changé*, non loin de *Saint-Piat*, et sur la route de *Maintenon*, est un *peulvan* dont la partie supérieure a été brisée. A quelque distance, dans la même contrée, on voit un autel circulaire de quinze pieds de diamètre, formé de deux pierres inclinées l'une vers l'autre et présentant à leur point de jonction une sorte de rigole pour recevoir le sang des victimes. Tout auprès on remarque un dolmen colossal dont la pierre supérieure peut abriter plusieurs personnes. Aux environs de *Pont-Gouin* recommençait le canal ; long de quarante-cinq mille mètres et large de plus de trente, qui, après d'immenses travaux, eût conduit les eaux de l'Eure jusqu'à l'aqueduc

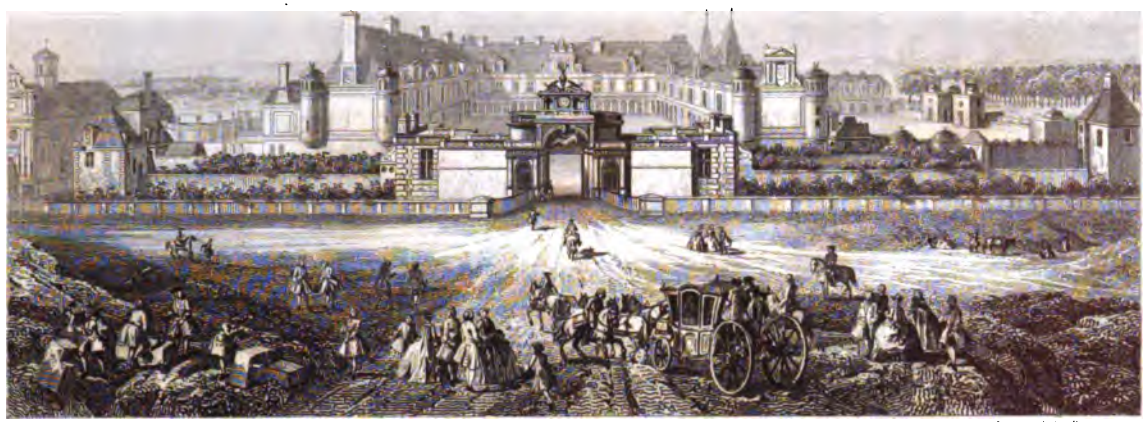

Engraved by Rouargue sc.

CHÂTEAU D'ANET.

Paris J. MALLET & Cie Editeurs Rue de l'Abbaye, 9 & 11.

de Maintenon. La vallée de *La Diablerie* possède une très-grande quantité de blocs de pouddingue siliceux figurant trois enceintes. Les ruines du château du *Puiset*, bâti par Constance, femme du roi Robert, et l'église de ce village doivent attirer les regards du voyageur. *Thoury*, qui se lie aux événements de la même époque, conserve encore les traces de son château. A *Vert-lès-Chartres*, près du bois de *Rigolles*, se distingue un mallus formé de pierres dures, de l'espèce de celles dont Chartres est pavée. Tout autour sont une multitude de pierres plates ayant de huit à seize mètres de superficie, et qui entouraient les dolmens dont on rencontre les vestiges. Le dolmen d'*Imonville-la-Grande* diffère peu de tous ceux dont nous venons de parler, et qui sont en grand nombre dans cette partie du pays Chartrain.

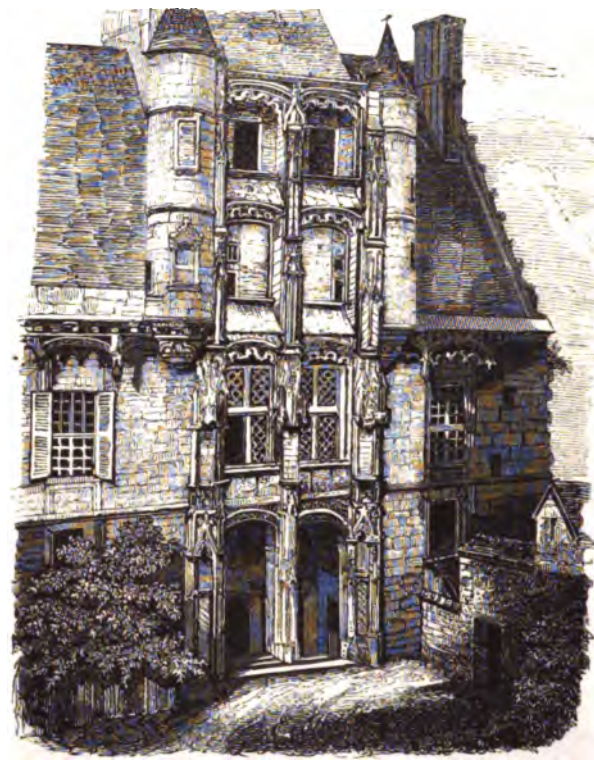

ARRONDISSEMENT DE CHATEAUDUN.

Châteaudun était le chef-lieu de l'un des plus anciens évêchés des Gaules, supprimé lors du concile de Paris, en 573. Un décret de Gontran ou de Sigebert, rois d'Orléans, changea son ancien nom de Ville-Claire en celui qu'elle porte maintenant. Charlemagne y fonda une abbaye de l'ordre de Saint-Augustin, sous l'invocation de Marie-Madeleine. Cette ville fut détruite par un épouvantable incendie en 1723, mais elle sortit de ses ruines plus belle et plus régulière. Sa situation est fort pittoresque; bâtie sur le sommet d'une colline, elle s'élève à plus de quatre cents pieds au-dessus de la vallée, que traverse le Loir. Son château est remarquable par

l'originalité de l'architecture. Thibaut-le-Tricheur jeta les fondements de la grosse tour, seule partie qui soit antérieure au quinzième siècle. Nous ne reproduirons point ici ce qui sera dit ailleurs de l'histoire de cette ville, sans cesse menacée par les Brabançons, les routiers, les Cottereaux et les Anglais. Sous ses murs furent exterminées des bandes nombreuses de ces aventuriers, vers 1383.

Bonneval, jadis close de murs et de fossés, était une place très-forte, qui défia long-temps les attaques de Louis-le-Gros. Ses remparts furent détruits : Henri V, avant le siége d'Orléans, la fit entièrement raser. On y voit encore les restes d'une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, fondée selon les uns par Charles-le-Chauve, et, suivant d'autres, par Foulques. La flèche de l'église paroissiale est belle et hardie. Près de Bonneval, et dans la direction de *Moriers*, est un dolmen incliné, long de dix pieds et large de six.

Alluyes, forteresse importante, protégea la fuite de Chilpéric, poursuivi par les rois d'Orléans. Les restes du château se composent encore de deux tours placées aux angles d'un grand bâtiment qui se relie à une troisième tour, posée simplement sur le sol, sans aucune fondation. Les Anglais, dont ce pays conserve de tous côtés les traces, avaient choisi ce lieu pour un de leurs établissements militaires au quatorzième siècle. On distingue les lignes de leur camp et l'éminence placée au centre. Sur la rive droite du Loir est une pierre druidique debout, d'une forme pyramidale, haute de sept à huit pieds. Tout près est une énorme pierre de dix ou onze pieds de diamètre sur deux d'épaisseur. Au nord d'Alluyes, au lieu dit *la Garenne des Clapins*, se trouve une vaste enceinte remplie de ladères, monuments celtiques de la plus grande antiquité. Plusieurs de ces blocs gigantesques ont cédé aux outrages du temps, et tombent en ruine. Quatre peulvans et un dolmen sont dans un parfait état de conservation. *Saint-Avit*, à cent pas de la rive gauche du Loir, possède aussi un dolmen fort remarquable par sa grandeur; les trois pierres principales ont trois mètres de longueur sur plus de deux

mètres de largeur. Un autre dolmen non moins curieux existe aux environs de *Saint-Germain-lès-Alluyes*, à cent pas du moulin de Baudoin, sur les bords du Loir. La pierre couverte a près de quatre mètres de longueur sur trois de largeur. Non loin de là surgissent du sol plusieurs peulvans, qui annoncent de loin l'existence d'un dolmen circulaire, à moitié brisé. Mais la pierre demi-circulaire que l'on aperçoit est d'une énorme grosseur. *Brou*, dont l'*Ozanne* arrose les jardins, dut sa prospérité à Florimond Vooerlet, secrétaire d'état sous Henri II. Là sont les ruines du magnifique château de *Frazé*. *Cloyes* est une jolie ville, assise aux bords du Loir. On a découvert récemment aux environs de *Marboue* une mosaïque, dont la partie supérieure est occupée par deux figures ailées soutenant un médaillon sur lequel se lit une inscription romaine. *Saint-Maur-sur-Loir*, village dans une situation très-pittoresque, est aujourd'hui le but de pieux pèlerinages; ceux qui viennent prier dans son église se flattent d'obtenir la guérison de certaines maladies. Ces lieux, jadis consacrés aux sacrifices druidiques, jouissaient dans les Gaules d'une grande célébrité. La place du sanctuaire est signalée par deux immenses dolmens circulaires et un peulvan de cinq mètres de longueur sur deux de largeur. On s'arrête aussi près d'un monument singulier, formé de deux pierres inclinées en regard l'une de l'autre. La plus grande a quatre mètres de longueur sur deux et demi de large; elle est soutenue par deux bornes qui sortent de terre d'environ un mètre et demi. L'autre, qui avait été fort habilement allongée, est supportée de même par deux bornes; elle n'a que deux mètres et demi sur deux mètres trente centimètres. On trouve encore un dolmen à *Montemain*, village à cinq lieues de Châteaudun; il est de forme irrégulière et a deux mètres et demi sur autant environ de largeur. *Orgères* rappelle d'autres souvenirs; une troupe de brigands y avait établi son domicile : après une longue instruction, vingt-trois de ces misérables furent condamnés à mort (1800); soixante subirent des peines plus ou moins fortes. Non loin de là on retrouve la contrée

des dolmens, à *Saumeray*, à *Trizay-lez-Bonneval*; ici se rencontre le plus gigantesque de ces antiques monuments. La table, formée d'une seule pierre circulaire, a quatorze mètres de circonférence sur un d'épaisseur; sept pierres plates disposées en rond la soutiennent. Le castel de *Lavardin*, fondé par Devangour vers le milieu du quinzième siècle, mérite d'être visité.

ARRONDISSEMENT DE DREUX.

Le bourg d'*Anet* se recommande par les souvenirs qui se rattachent à son château. Sur les ruines d'un ancien manoir féodal, Philippe, comte d'Évreux, frère de Philippe-le-Bel, jeta les premiers fondements d'une forteresse flanquée de tours, qui fut terminée par Charles-le-Mauvais, roi de Navarre et comte d'Évreux. Charles-le-Sage fit démanteler cette forteresse, et réunit à la couronne la châtellenie, qui en avait été détachée du temps de Philippe d'Évreux. Charles VII la donna en présent à Pierre de Brézé, son vaillant compagnon d'armes. Louis de Brézé, son petit-fils, épousa en secondes noces Diane de Poitiers, fille du sire de Saint-Vallier, qui n'avait que quinze ans. Ce seigneur, complice de Bourbon, fut sauvé par les prières de sa fille, dont la faveur à la cour grandit toujours depuis cette époque. Après la mort de Louis de Brézé elle se retira au château d'Anet; mais dans une de ses rares apparitions

dans la capitale, la belle veuve, qui touchait à son huitième lustre, inspira une vive passion au jeune roi, Henri II. Cet attachement dura vingt années, et ne fut interrompu que par la mort. Philibert Delorme reçut ordre d'élever sur l'emplacement du vieux et modeste castel une demeure, qui est regardée comme un des chefs-d'œuvre de l'architecture, et un éclatant témoignage des prodigalités du monarque.

La révolution de 1793 n'a point épargné ce splendide château, séjour de divers rois et grands seigneurs, habité par le duc de Vendôme, par la duchesse du Maine, par Louis XV, et enfin par le duc de Penthièvre, dont la mémoire est encore respectée des gens du pays.

La gravure qui accompagne cette description donne une idée de la beauté et des richesses de ce séjour. On traversait un large fossé sur un pont de pierre, et l'on arrivait à la porte principale, protégée par des meurtrières, ornée de trophées de chasse et des chiffres de Henri et de Diane, DH. Le cadran de l'horloge marquait les heures, les mois, les signes du zodiaque et l'âge de la lune. Au milieu de la cour, qu'ornaient des fontaines et des colonnes, existait une chapelle ronde qui subsiste encore. L'intérieur des appartements répondait à la richesse de ce décor extérieur. Le marbre, les peintures, les glaces, les tableaux s'y trouvaient prodigués. Dans une galerie longue de près de vingt mètres et large de dix, on voyait des tableaux représentant le duc de Vendôme à cheval, et ses principales victoires. Le tombeau de Diane était dans une chapelle voisine du château; quatre sphinx en marbre blanc soutenaient le mausolée, la statue de la dame de Brezé et les génies, emblèmes de ses vertus aimables. Tout cela fut détruit; les arbres du parc tombèrent sous la hache. Il ne reste plus qu'une aile de l'ancien château.

Aux environs du bourg d'*Anet*, dont la position est riante et pittoresque, se trouvent le joli village de *Saussay*, les ruines du manoir de *Sorel* et du château de *La Robetière;* près d'*Ivry*, où s'é-

lève la colonne élevée à la mémoire de Henri IV, coule une source d'eau minérale ferrugineuse. Ces belles vallées ont tour à tour été chantées par les poètes et décrites par les peintres les plus célèbres.

Le château de *Boissy-le-Sec* se signale par d'élégantes tourelles; celui de *Bu* n'offre plus que des ruines. Dans l'une des salles de l'hôtel-de-ville de *Châteauneuf-en-Thimerais* on voit, sur l'une des poutres, les armoiries que le roi Henri IV donna, en 1595, à la ville de Châteaudun.

L'origine de *Dreux* est fort ancienne ; les savants la font remonter au temps de Dryus, chef gaulois, et ils prétendent qu'elle était la capitale des *Durocasses*. Mais il est probable que son nom vient du latin francisé des capitulaires de Charles-le-Chauve, où elle est souvent citée. Vers 1031 il est question des comtes de Dreux et de leur droit de battre monnaie. Brûlée par les Anglais à la fin du douzième siècle, elle fut, peu d'années après la bataille où périt Gabriel de Montmorency, assiégée et prise par Henri IV. Les fortifications furent alors rasées. Cette ville, bâtie sur la Blaise, non loin de l'Eure, est au pied du coteau que couronne l'antique manoir des Comtes. Au nord sont les ruines du donjon. On aperçoit dans la première cour les chapiteaux, élégamment sculptés, d'une église bâtie en 1142. Dans ces lieux est la chapelle mortuaire de la famille régnante d'Orléans. La cathédrale de Dreux fut bâtie à des époques différentes ; les clochers et le haut de l'édifice sont évidemment du seizième siècle. L'hôtel-de-ville offre le bizarre assemblage du style gothique et du style de la Renaissance. On voit à l'intérieur une voûte et une cheminée dignes d'attention, et une cloche fondue sous Charles IX, dont la frise représente la procession des Flambarts. *Saint-Lubin-des-Joncherets* possède un castel entouré d'eau. A la *Ferté-Vidame* existe une fontaine minérale ferrugineuse. A *Nogent-le-Roi*, petite ville peu éloignée de Dreux, on chercherait vainement les ruines de l'abbaye de *Coulombs*, fondée en 1023, et où reposèrent les dépouilles mortelles de Jacques de Brézé, comte

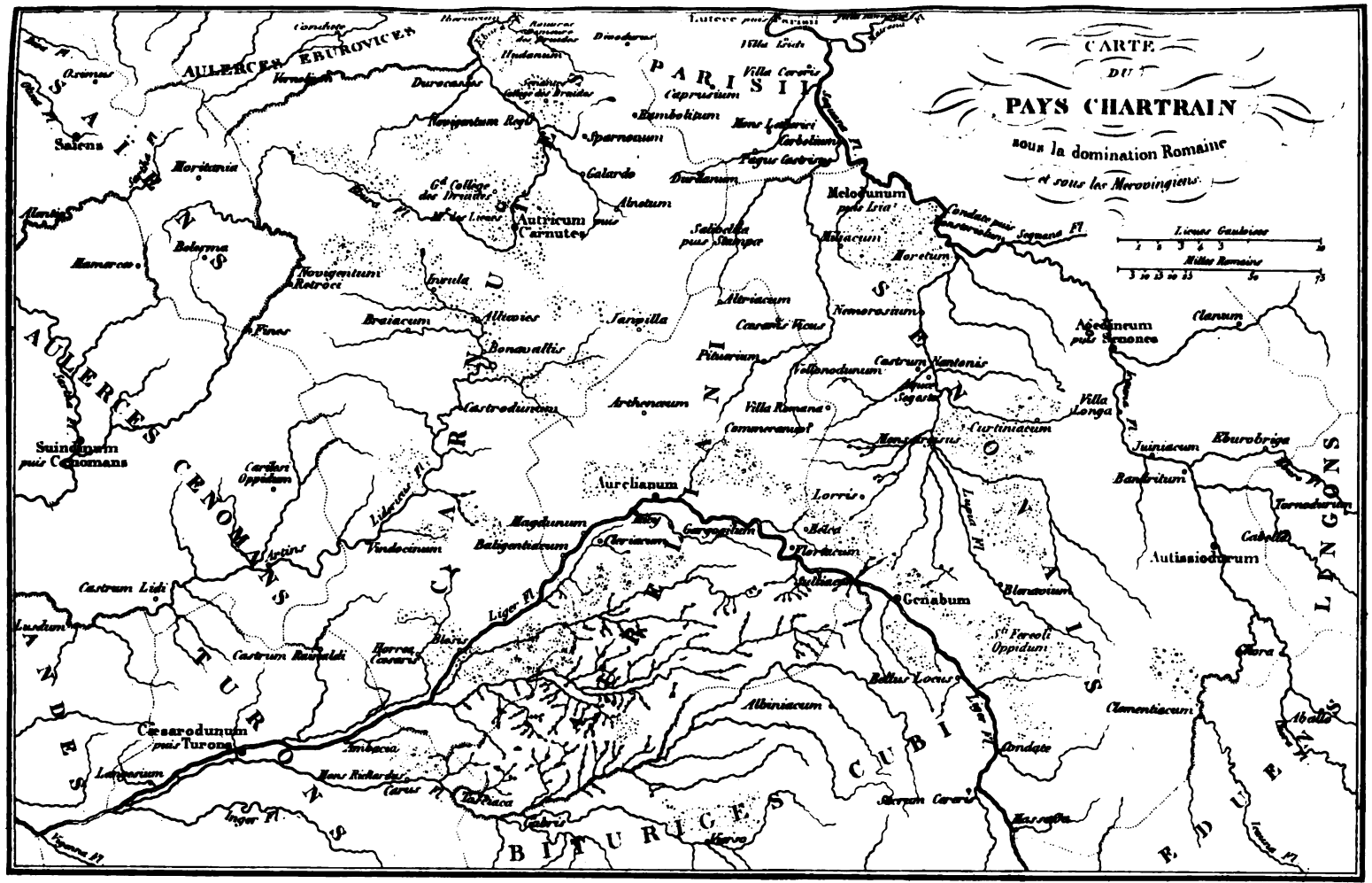
CARTE
DU
PAYS CHARTRAIN
sous la domination Romaine
et sous les Merovingiens
Lieues Gauloises
Milles Romains
AULERCES EBUROVICES
PARISII
AULERCES CENOMANNI
CARNUTES
TURONES
BITURIGES CUBI
AULERCES
Saiens
Moritanis
Belerma
Hamarcus
Suindinum puis Cenomans
Cesarodunum puis Turons
Autricum Carnutes
Durocasses
Novigentum Regis
Novigentum Retrocis
Braiacum
Bonavallis
Castrodunum
Archenaum
Aurelianum
Magdunum
Vindocinum
Baligentiacum
Genabum
Melodunum puis Lria
Agedinum puis Senones
Curtiniacum
Autissiodurum
Eburobriga
Tornodurum
Clarum
Juiniacum
Bandritum
Villa Longa
Villa Romana
Castrum Lidi
Castrum Rainaldi
Albiniacum
Clementiacum
Condate
Esquissé par Pierre Tardieu

de Maulevrier, et d'une fille naturelle d'Agnès Sorel, tuée par ce seigneur, son époux, qui l'avait surprise attentant à son honneur. On prétend que *Rouvres*, où nos rois eurent un château fortifié, fut la demeure du grand pontife des Druides. C'est aussi à *Senantes*, lieu signalé dans les Commentaires de César, qu'existait le principal collége de ces prêtres. L'exactitude de la tradition semble confirmée par les nombreuses antiquités découvertes aux environs.

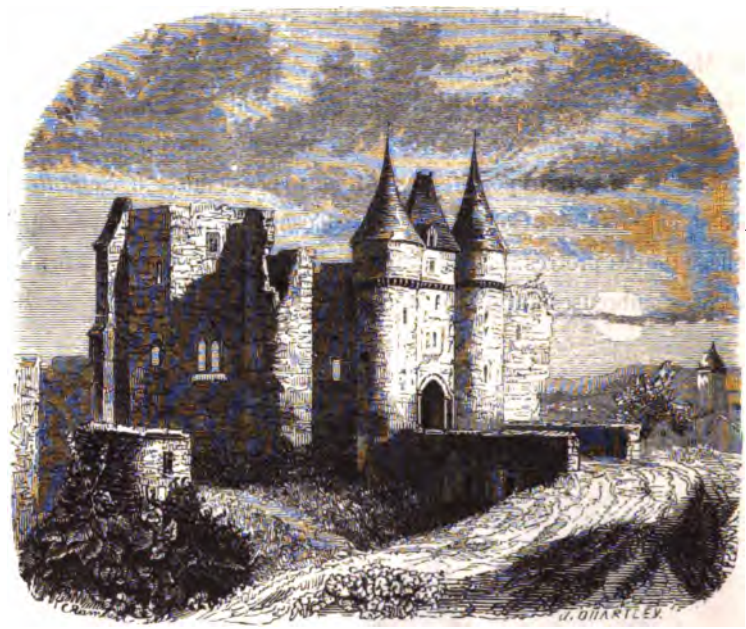

ARRONDISSEMENT DE NOGENT-LE-ROTROU.

La ville de Nogent s'élevait autrefois sur un coteau; les Normands l'ayant détruite, elle fut rebâtie par Rotrou, comte du Perche, aux lieux où nous la voyons. Salisbury y établit garnison (1428), mais les Français se hâtèrent de reprendre cette forteresse, d'où ils pouvaient faire des sorties et gêner les opérations du siége d'Orléans. Salisbury se vit forcé d'attaquer une seconde fois la place, que défendit courageusement un capitaine nommé La Pallière; la garnison fut pendue et le château brûlé. Les braves compagnons de Charles VII ne tardèrent point à reprendre cette position importante On lit dans le vieil historien du Perche, Bry de La Clergerie, que le château actuel fut construit par Geoffroi Ier, vicomte de Châteaudun et seigneur de Mortagne, sur l'emplacement d'un ancien camp romain. Il reçut le nom de fort Saint-Jean, qu'il a conservé. Les

quatre grosses tours en ruine s'appelèrent Moudoucet, Brunelles, Buton et La Chaise, du nom des seigneurs bannerets qui étaient tenus de les défendre pour le compte de leur suzerain. La cinquième tour portait le nom de Saint-Georges.

La situation de la ville est pittoresque; à l'intérieur est une prairie carrée, qu'environnent des maisons et que borde une promenade sablée. On dirait le cloître d'une riante thébaïde. A l'embranchement des routes de Paris à Nantes et d'Orléans à Saint-Malo, existe une fontaine que surmonte un jet d'eau et qu'alimente le petit ruisseau d'*Arcisses*. La jolie cascade des Trois-Moulins, élevée de près de quarante mètres, se cache sous les roues et les engins de cent usines. Nogent possédait au moyen âge plusieurs monastères; celui de Nazareth était desservi par des religieuses soumises à la règle de Saint-Benoît; les bâtiments sont maintenant occupés par un cabaret. L'abbaye de Saint-Denis fut habitée par des Bénédictins de Cluny. Geoffroy II, son fondateur (1031), périt sous les portiques de la cathédrale de Chartres, frappé de plusieurs coups d'épée. Les cloîtres, d'une étendue considérable, ont été détruits pendant la révolution. Les caveaux de l'église renfermaient les restes de Rotrou, qui furent dispersés et jetés au vent. Saint-Hilaire, la plus ancienne des trois églises paroissiales de Nogent, se compose d'une nef principale et de deux bas-côtés, un plafond en bardeau remplace la voûte, qui ne fut jamais commencée. La tour est d'une grande élégance et ornée de riches sculptures. Dans l'église de Saint-Laurent existe un monument élevé à la mémoire du président Giroust, né à Nogent, membre de l'Assemblée législative, de la Convention nationale et des Cinq-Cents, qui vota contre la mort lors du procès de Louis XVI. L'hospice posséda, pendant près de cent cinquante ans, les dépouilles mortelles de Maximilien de Béthune-Sully, ministre de Henri IV. Suivant sa volonté dernière, il fut déposé dans un petit caveau surmonté d'une chapelle en forme d'oratoire Peu de temps après la translation du cadavre de Villebon à Nogent, la duchesse chargea

le statuaire Boudin de faire en marbre blanc sa statue et celle de son époux qu'elle rejoignit dans la tombe en 1659.

Le vandalisme révolutionnaire épargna l'extérieur de ce tombeau, mais la sépulture fut violée; la tête de Sully fut promenée dans les rues, au bout d'une pique, et le plomb des cercueils servit à faire des balles. Quelques personnes pieuses recueillirent et déposèrent une partie des ossements dans le cimetière de l'Aumône.

Il a été souvent question de changer le nom de Nogent-le-Rotrou. L'un des ducs de Sully eut la prétention de faire prévaloir la dénomination de Nogent-le-Béthune, mais il n'y put réussir.

Nous avons donné ailleurs des détails sur le château de *Villebon* qui se trouve dans cet arrondissement, et il serait inutile de les reproduire ici. En fait de bourgs et de petites villes, il ne nous reste plus qu'à citer *Beaumont-le-Chartif*, *Champrond-en-Gatine*, *Coudreceau-la-Rousse* et *Mont-Landon* où existent les ruines d'un antique château.

CHAPITRE PREMIER.

Temps druidiques. — Siége d'Orléans par les Huns. — Clovis. — Rois d'Orléans. — Conciles. — Dynastie des Mérovingiens. — Saint Mesmin. — Saint Liphard. — Brunehaut. — Charles Martel — Pépin.

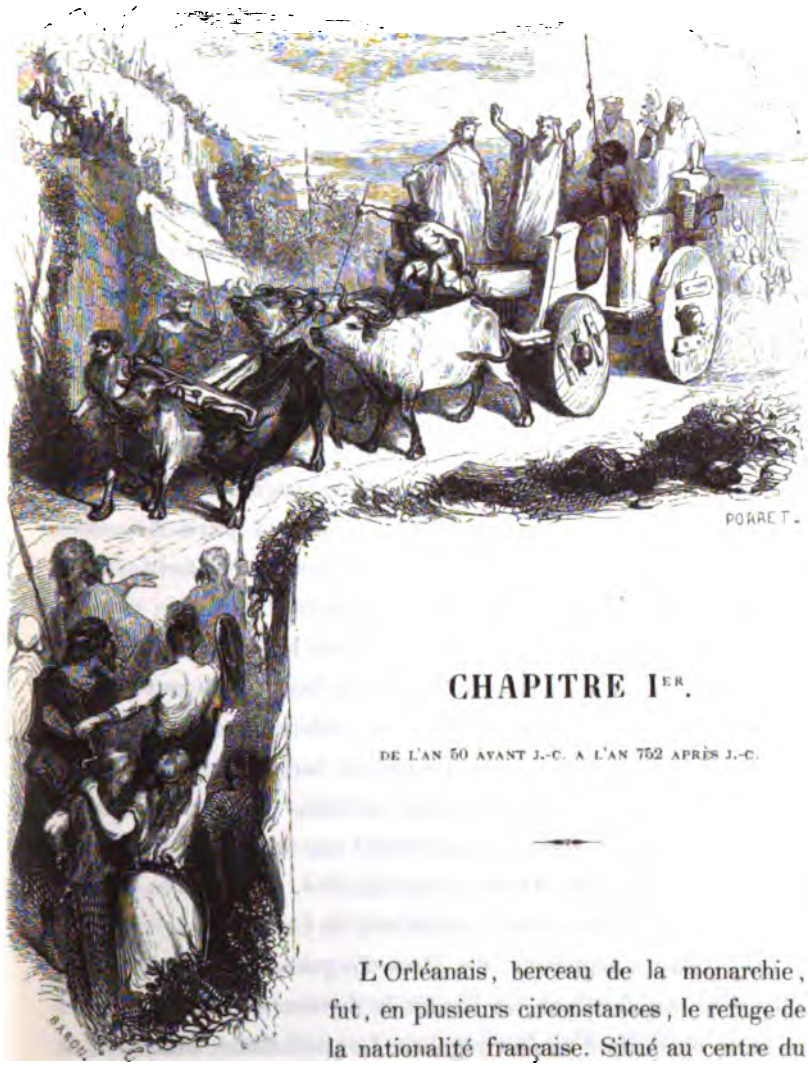

CHAPITRE Ier.

DE L'AN 50 AVANT J.-C. A L'AN 752 APRÈS J.-C.

L'Orléanais, berceau de la monarchie, fut, en plusieurs circonstances, le refuge de la nationalité française. Situé au centre du royaume, il a pour limites le Maine, l'Ile-de-France, la Champagne, la Bourgogne, le Nivernais, le Berry et la Touraine. Le sol est divisé en deux parties bien tranchées : la Sologne, au terrain léger, sablonneux, tantôt trop sec et tantôt trop humide; et la Beauce, immense plaine d'une admirable fertilité. Le climat y est en général doux et favorable. Un fleuve superbe dans ses colères, et gracieux dans son

cours, la Loire; des rivières aux bords charmants : le Loiret, le Cosson, le Sens, la Bionne, y portent la fraîcheur et la fécondité. Des forêts, autrefois immenses, des vignobles estimés, des récoltes abondantes en céréales, des carrières, des canaux, des chemins de fer assurent à son commerce des produits et des débouchés. Une belle capitale, Orléans; d'importantes cités, Chartres et Blois; des villes fameuses à divers titres, Dreux, Beaugency, Montargis, Nogent; de fertiles campagnes ont de tout temps attiré dans cette heureuse contrée les hommes qui, sans renoncer aux jouissances de l'esprit, cherchent le calme, l'abondance et le repos.

Mais si l'on interroge l'histoire des temps antiques, tout prend une autre nature, tout change : le climat, les campagnes et les hommes. Couverte d'immenses forêts, qu'éclaircissaient à peine de vastes landes hérissées de rochers, cette terre, aujourd'hui si fertile, était foulée par des sauvages errants que le besoin d'une proie retenait dans un lieu jusqu'au jour où les bêtes fauves les entraînaient à leur poursuite dans une autre contrée. De loin en loin apparaissait quelque tour grossière, entrée mystérieuse de souterrains ou de tanières qu'habitaient les plus civilisés d'entre ces barbares. Ailleurs s'élevaient de quelques pieds seulement au-dessus du sol, où l'épaisse chevelure des arbres séculaires entretenait une fange perpétuelle, des huttes au toit conique. De ces sortes d'asiles, ces hommes tirèrent tantôt le nom de Chartrains[1], tantôt celui de Carnutes[2].

La population augmenta; des idées d'organisation, des lueurs de religion se manifestèrent, et bientôt la division en castes forma les premiers éléments d'un état régulier. Le panthéisme, exaltation de la matière, permit aux Druides de proclamer la transfiguration des âmes, croyance qui inspire aux guerriers le dédain de la mort. Les Druides, ces prêtres fondateurs d'une théocratie puissante, parvinrent

[1] *Chartres* signifie cachots souterrains.

[2] *Hutes*, maisons; *Carns* sont les autels de pierre sur lesquels les Druides faisaient les sacrifices.

à fixer les hordes vagabondes; ils élevèrent des villes, rassemblèrent des armées capables de défendre le territoire et de tenter de lointaines expéditions. Près de cette caste de prêtres, se forma celle des nobles; toutes deux opprimaient la caste misérable qui composait la plus grande partie de la nation. Aux Druides étaient confiées toutes les choses de la religion, les affaires du gouvernement, l'administration de la justice, la direction des idées ou l'instruction; aux nobles appartenait le commandement des troupes; le peuple servait les uns, combattait pour les autres, et cultivait pour tous les terres péniblement défrichées.

Les Druides étaient divisés en cinq classes : les Vacies, les Saronides, les Bardes, les Eubages et les Causidiques. Les premiers présidaient aux sacrifices, aux cérémonies religieuses; ils censuraient les dogmes ou les maintenaient en vigueur. Les Saronides, précepteurs de la jeunesse, enseignaient la théologie, l'astronomie et la philosophie. Pour chanter les louanges des dieux, pour animer l'ardeur des guerriers, les Bardes faisaient entendre des accents mêlés aux sons de la lyre. Leur voix vengeresse poursuivait les lâches et maudissait les traîtres. La science des augures, le don de lire l'avenir dans les entrailles des victimes, était attribué aux Eubages. Enfin les Causidiques étaient juges souverains, magistrats et administrateurs des intérêts publics. Au suprême échelon de cette hiérarchie paraissait le Grand-Pontife des Druides, qui était le véritable souverain de la nation; sans lui, sans son aveu, on ne pouvait décider la guerre ou les traités. Dans cette immense famille de prêtres, de nouveaux sujets étaient admis chaque jour, de sorte qu'il existait, au sein de la nation, un peuple commandant à un autre peuple, et assez fort pour se faire obéir. Ils étaient exempts d'impôts et de charges publiques. Les plus élevés en dignité observaient le célibat, mais les autres pouvaient se marier; ils choisissaient leurs épouses parmi les prophétesses, qui partageaient les soins du sacerdoce. Ces femmes jouissaient comme devineresses d'une grande renommée, et elles

inspiraient même plus de confiance que les Druides, moins experts dans l'art des divinations. L'une d'elles prédit à Aurélien le destin glorieux de sa famille; une autre annonça au barbare Dioclétien son élévation à l'empire [1]. Les Druides recevaient dans leurs écoles l'élite de la jeunesse; mais, pour arriver aux emplois, il était nécessaire de subir un long et pénible noviciat. L'initiation se transmettait avec l'aide seule de la mémoire, toutes les instructions étant orales pour empêcher qu'on ne divulguât les mystères religieux; mais ils se servaient de l'écriture dans leurs affaires civiles ou commerciales.

L'unique collége des Druides, dans l'origine, existait au milieu des forêts Chartraines, et l'on croit en voir les vestiges sur la gauche du chemin de Chartres à Dreux [2]. C'était un édifice de forme carrée,

qu'environnait un bois sacré. D'autres établissements furent créés à Dreux, à Fermaincour et dans la forêt d'Ivry.

[1] Histoire des Celtes et des Gaulois, liv. I, chap. IV.
[2] Cet endroit se nomme la Garenne de Poisvilliers.

Aux lieux mêmes où Chartres fut bâtie, se tenaient chaque année, au retour du printemps, des assemblées générales ayant pour objet d'examiner les questions du moment les plus graves et les plus importantes. Les cérémonies religieuses se faisaient alors sur l'éminence que l'on appela la montagne des Lieues, non loin du bourg de Lèves, à une lieue de Chartres. Sur le bord de la rivière s'ouvrait, béante, une caverne vaste qui servait de sanctuaire et de retraite aux prêtres pendant la durée des assemblées publiques. Vis-à-vis de l'entrée de ce souterrain était la fontaine sacrée. Ils avaient encore d'autres lieux consacrés dans les forêts du Perche, du Thimerais, de Marchenoir et d'Orléans. L'aspect imposant et la majesté de ces bois leur avaient paru convenables pour les solennités du culte; mais ils n'en faisaient pas moins leur résidence ordinaire dans les villes, dans des châteaux et dans des maisons de plaisance qu'ils savaient embellir.

Ils attribuèrent au gui du chêne des vertus particulières. Pour le cueillir, ils attendaient le sixième jour de la lune de décembre, qui était pour eux le premier de l'année. Cette fête était annoncée par les Vacies, qui, sur l'ordre du Grand-Prêtre, parcouraient les provinces en criant : Au gui, l'an neuf. Les députés de chaque ville se rendaient au lieu et au jour indiqués. La cérémonie commençait par une procession. Deux taureaux blancs s'avançaient entourés des Eubages; les Bardes venaient ensuite. Derrière eux marchaient les Saronides et leurs élèves, suivis d'un héraut d'armes vêtu de blanc, tenant à sa main le caducée, formé d'une branche de verveine. Puis on voyait les trois plus anciens des Druides avec les symboles de la justice. Après eux paraissaient les Vacies et le Grand-Prêtre, vêtus de blanc et suivis des nobles et du peuple.

Arrivé près du chêne, le Pontife récitait des prières, brûlait un pain et versait sur l'autel quelques gouttes de vin. Il montait sur l'arbre, coupait le gui avec sa serpette d'or et le jetait sur une nappe blanche. On immolait les taureaux, et le sacrifice se terminait par un festin qui durait plusieurs jours et même des semaines entières.

La religion prescrivait d'autres cérémonies moins innocentes ; les Druides pensaient que la vie des hommes était une offrande agréable à la Divinité. Lorsqu'un chef puissant échappait aux périls d'une bataille malheureuse, il faisait vœu d'immoler des victimes humaines, et chargeait les prêtres de ces barbares sacrifices. On précipitait les patients sur des piques, on les fendait par le milieu du corps, parfois on leur plongeait dans la gorge ou dans le cœur un caillou acéré. Il était d'usage, avant de prendre quelque grave résolution, de faire poignarder un homme par derrière et à son insu ; les circonstances de sa chute, le cours du sang, ses convulsions dernières servaient de règle et d'indication. D'autres fois, les prisonniers de guerre étaient renfermés dans des mannequins d'osier, on allumait un bûcher, et, aux tortures causées par le feu, se joignaient les morsures des animaux que l'on avait mis avec les captifs.

Le costume réservé aux sacrificateurs était une longue robe blanche serrée par une ceinture de cuir doré. Ils avaient pour coiffure un bonnet blanc, semblable à une mitre d'évêque. Les Bardes portaient un habit brun et un manteau de même couleur. Le peuple couvrait ses bras, ses épaules et sa poitrine de la saye, pièce d'étoffe de diverses couleurs que l'on arrêtait par-devant avec une agrafe; les galoches[1] formaient leur chaussure; ils se servaient aussi des braies[2]. Les Gaulois conservaient la barbe et les cheveux longs; leurs femmes, fort recherchées dans leur toilette, avaient le plus grand soin de leurs chevelures blondes et soyeuses.

Le premier, le plus grand de leurs dieux, se nommait Teut, Tuistou, Teutatès ; c'était le créateur de toutes choses, l'esprit universel et vivifiant. Il présidait aux batailles, et on l'adorait tantôt sous la figure d'un chêne, tantôt sous celle d'une lance ou d'une pierre. Ses sacrifices se célébraient au milieu de la nuit, à la clarté des torches, dans l'endroit le plus solitaire de la forêt. Ce lieu saint,

[1] Gallicæ. — [2] Braccæ.

Engraved by T. Roberts

Les Druides

nommé *mallus*, était en grande vénération; pour le dérober aux profanations, on y amassait d'énormes monceaux de pierres dont on constate encore l'existence en divers lieux. Ils cachaient dans ces *mallus*, et mettaient sous la sauvegarde des prêtres, le butin fait à la guerre. Les restes de ces monuments se voient en grand nombre aux environs de Chartres, d'Orléans, de Dreux et de Beaugency. Outre les *pierres droites*, les *pierres levées*, les *pierres couvertes* et les *mallus*, on signale certaines éminences, connues sous le nom de *mottes*. Lorsque les guerriers parcouraient en armes les plaines et les bois déserts, ils élevaient, à leurs chefs morts, des tombeaux formés de fascines et de terre; sur la cime de cette colline artificielle, ils plantaient une lance, symbole du dieu Teutatès. La cérémonie des funérailles se faisait avec pompe; on brûlait, on inhumait avec le défunt, pour qu'il les retrouvât dans l'autre vie, ses chiens, ses chevaux, quelquefois même ses femmes, ses meilleures armes, et tous les objets de son affection[1].

L'inconstance naturelle des Gaulois, qui leur faisait espérer des sensations nouvelles dans une autre vie, éloignait de leurs esprits cette horreur du néant ou de la destruction, seule cause qui puisse faire redouter la mort. Ils étaient prompts à combattre et se faisaient tuer avec une stoïque intrépidité. Leur esprit inquiet, leur humeur belliqueuse les portaient à faire de lointaines expéditions. A diverses époques Sigovèse, les deux Brennus firent trembler la Grèce et Rome.

[1] Ils pensent que des corps les ombres divisées
Ne vont point s'enfermer dans les champs Élysées,
Et ne connaissent point ces lieux infortunés
Qu'à d'éternelles nuits le ciel a condamnés.
De son corps languissant une âme séparée,
En reprend un nouveau dans une autre contrée,
Elle change de vie au lieu de la laisser,
Et ne finit ses jours que pour les commencer.
De là naît dans leurs cœurs cette bouillante envie
D'affronter une mort qui donne une autre vie,
De braver les périls, de chercher les combats
Où l'on se voit renaître au milieu du trépas.

LUCAIN, *traduit par Brébeuf.*

Les Carnutes figurent avec éclat parmi ces conquérants, et les historiens de l'antiquité les citent comme les plus braves d'entre les nations gauloises.

(An 56 av. J.-C.) Rome vint à son tour chercher au fond de leurs forêts les descendants des Brennus. César, suivi des meilleurs soldats de la République, pénétra dans les Gaules et commença une lutte acharnée avec ces peuples « légers, variables dans leurs desseins, » inconstants par nature, s'engageant hardiment dans une entreprise » sans être prêts à la bien terminer. » Les lourdes légions, accoutumées à tenir ferme, triomphaient toujours, parce qu'elles arrêtaient

le premier choc. Les Gaulois vaincus ne renoncèrent pas à l'espoir de recouvrer leur indépendance. Ils saisirent l'instant où César allait en Italie venger l'assassinat de Clodius, et les conspirations se tramèrent dans le pays chartrain. Là vivaient, proscrits et fugitifs, les Druides, naguère si puissants, et que la politique romaine s'appli-

quait à ruiner et à détruire. Prêtres offensés et vindicatifs, ministres d'une religion sanguinaire, ils aspiraient au jour de la délivrance et crurent qu'il était arrivé. Dans les profondeurs de leurs forêts sacrées, les Vacies, les Saronides et les Causidiques priaient les dieux, excitaient les guerriers, armaient l'enfance même, tandis que les Bardes entonnaient à voix basse les chants de la patrie. Les Eubages envoyèrent aux peuples des villes le gui sacré, remède de tous les maux; puis on les aperçut, sortant de leurs retraites, parcourir les environs de leurs sanctuaires de Dreux et de Crotais, montés sur des chariots que des bœufs traînaient majestueusement. Bientôt les victimes humaines sacrifiées à Teutatès apprirent à la nation que l'heure fatale avait sonné. Les Druidesses déclarèrent le moment propice : on immola les taureaux blancs, et la tempête éclata.

Les Carnutes de l'Orléanais et du pays Chartrain se soulèvent les premiers, après s'être attaché les autres nations par un serment solennel. Ils se saisissent de tous les Romains que le commerce attirait à Genabum[1], les égorgent, les pillent et poussent un cri de guerre et d'extermination auquel répondent les Auvergnats. Vercingentorix, dont le nom est encore vénéré dans les montagnes de sa patrie, prend le commandement suprême de la ligue formée par les Gaulois du Sénonais, de Lutèce, du Poitou, du Quercy, du Limousin et de l'Anjou. Chef d'une armée imposante, il force les habitants du Berry à embrasser la cause nationale.

César accourt au bruit du danger. Tranquille sur l'avenir de Rome, il amène d'excellentes troupes, endurcies aux fatigues et capables de supporter de longues marches. Les neiges et les glaces ne l'empêchent pas de franchir les Cévennes. Il fond sur les Auvergnats étonnés. Vercingentorix se hâte de venir au secours de ses compatriotes; mais une division de l'armée romaine le trompe en l'occupant par des combats sans but et sans résultat, tandis que César pénètre

[1] Orléans.

dans le Bourbonnais, prend Château-Landon et se porte sur Orléans.

Il remit l'assaut au jour suivant. La ville avait sur la Loire un pont que deux légions furent chargées de garder pour couper toute retraite aux habitants. Les Orléanais, comptant sur le silence et les ténèbres, quittent les remparts et cherchent à passer le fleuve. Tout à coup les Romains mettent le feu aux portes et s'emparent aisément d'une cité privée de ses défenseurs. Les fugitifs, attaqués au même instant sur le pont, sont massacrés. Le pillage et l'incendie complètent la destruction de cette ville infortunée.

César passe la Loire et va chercher Vercingentorix, qui assiégeait Bourges. Il le bat et revient contre les Chartrains. Ces hardis moteurs d'une guerre terrible ne furent pas les derniers à donner des preuves d'un sublime dévouement à la patrie. Sur sa route l'armée romaine ne trouva ni vivres ni fourrages; tout avait été caché, détruit ou brûlé. La cavalerie gauloise, manœuvrant sur ses derrières, intercepta les communications avec l'Italie et mit César dans le plus grand danger. La discipline et l'expérience des légions leur permirent de ressaisir la fortune. Les Chartrains subirent des pertes considérables sans se décourager, sans cesser de former des complots et de se battre. Lorsque le conquérant revint victorieux du fond du Berry, ils jugèrent que la résistance était impossible, se dispersèrent et eurent à souffrir, au milieu des bois, le froid d'un hiver rigoureux. Les Romains s'établirent sur les ruines et dans les masures d'Orléans; et, lorsque le printemps fut de retour, la guerre se termina par le massacre des Carnutes.

La Gaule, entièrement soumise, resta sous la domination romaine jusqu'au moment de l'invasion des Francs. L'empereur Aurélien, frappé des avantages que la position de Genabum offrait au commerce et à la défense du territoire, fit rebâtir la ville; et de son nom, *Aurelianus*, dérive celui d'Orléans. (An 274.) La présence des conquérants apporta de grands changements dans les mœurs et la reli-

gion des vaincus. Au culte des Druides avait succédé celui des faux dieux de la Grèce et de Rome. Le christianisme répandit ses dogmes

salutaires. Les moines qui ont écrit l'histoire religieuse et sacrée du pays se sont plu à désigner saint Altin, l'un des soixante-douze disciples envoyés dans le monde entier, comme l'auteur des premières conversions opérées à Genabum ; mais tout prouve que la religion chrétienne ne fut annoncée dans l'Orléanais que vers la fin du troisième siècle, par les sept évêques venus dans les Gaules sous le consulat de Décius. Grâce à son influence, les mœurs des habitants s'adoucirent, les restes de la barbarie disparurent, les sacrifices humains furent interdits ; les duels, usage cher à ces hommes bouillants, diminuèrent. Ils s'avançaient toujours au combat la tête couronnée, en signe de victoire, avec l'épée suspendue à une chaîne de

fer. Mais on ne les vit plus engager la bataille avec ces cris et ce bruit formidable de rondaches et de boucliers qui étonnaient les légionnaires les plus aguerris. Calmes et silencieux, ils se jetaient sur l'ennemi avec une impétuosité qui déconcerta plus d'une fois les soldats d'Attila et de Clovis. C'est en effet vers cette époque qu'il faut reprendre l'histoire de l'Orléanais, tant les vaincus s'étaient identifiés aux vainqueurs !

(An 406.) Les Alains, partis des bords du Don et du Palus-Méotis, se répandirent dans le nord de la Gaule, sans qu'on puisse affirmer qu'ils aient étendu leurs ravages sur Orléans. Quarante années plus tard Attila, traînant à sa suite cinq cent mille hommes, franchit le Rhin, passe, la torche et le fer à la main, dans Metz, Troyes, Auxerre et Cambrai, et vient déployer ses sauvages et bizarres drapeaux sous les murs d'Orléans. Cette ville, mal fortifiée et plus faible que Metz, avait pour évêque saint Agnan, prélat plein de sagesse et de prudence. Les habitants essayèrent de résister ; mais, épouvantés des progrès de l'ennemi, qui déjà pénétrait dans les rues principales, ils supplièrent saint Agnan de passer dans le camp des Huns pour leur demander merci. Attila ne faisait point de grâce, surtout à ceux qui prétendaient arrêter l'effort de ses armes ; mais il craignit de prolonger imprudemment l'assaut, et de voir paraître l'armée franco-romaine. Il accorda une capitulation qui obligeait les Orléanais à lui remettre, comme otages, leurs femmes et leurs enfants. Les assiégés, n'osant pas se fier au barbare, recommencèrent la lutte, et vers le soir Aétius se montra avec l'armée romaine, qui comptait pour auxiliaires des Visigoths, des Bourguignons, des Alains et des Francs. Attaqués vigoureusement, les Huns, qui s'étaient trop avancés, furent acculés au fleuve, jetés dans les flots, noyés et massacrés. Cet échec décida la retraite d'Attila. Telle est l'histoire du premier siége d'Orléans. Nous en avons écarté les nombreuses légendes qui racontent les miracles opérés par le saint prélat, dont le nom se recommande à la dévotion du pays et est porté par plusieurs

de ses monuments. Pour la gloire d'une ville que la volonté de Dieu et le courage de ses habitants ont rendue deux fois le boulevard et le salut de la France, il faut dire quelles furent les suites de sa courageuse résistance. Le prestige de terreur qui environnait le roi des Huns s'évanouit. Pleins d'ardeur, au contraire, Aétius, général des Romains, et Mérovée, chef des Francs, se mirent à sa poursuite et le joignirent dans les plaines de Châlons-sur-Marne. Attila, cachant à ses guerriers de funestes présages, livra une bataille où périrent plus de cent soixante mille hommes. Pressé de toutes parts, il se retira dans son camp, entouré de bagages et de chariots, et fit dresser un bûcher où il comptait se précipiter pour échapper aux vainqueurs. Mais les Romains et leurs alliés, épouvantés de leurs propres pertes, se retirèrent pendant la nuit, laissant le passage libre à Attila, qui ne reparut plus dans les Gaules.

Quelques années après Orléans fut menacée par le Franc Childéric, père de Clovis. Les incursions d'Odoacre, roi des Saxons, le contraignirent à se défendre lui-même et à tourner ses armes contre les peuplades qui sans cesse accouraient du Nord vers le Midi, comme on voit dans une mer agitée le flot succéder à un autre flot

(An 486.) Enfin Clovis, le premier roi chrétien, vainquit les légions romaines et s'empara successivement de toutes les villes de la Gaule. Les évêques défendirent aux Gaulois de reconnaître l'autorité d'un prince idolâtre. Ce que la politique dictait au conquérant, la pieuse reine Clotilde le demandait par de vives instances. Mais il comptait avant tout sur la force des armes et attendait que Dieu lui-même daignât l'avertir de sa fragilité. Au moment le plus critique de la bataille de Tolbiac il voit les Francs plier. Ses faux dieux sont sourds ou impuissants; la défaite est imminente. Alors ce cri échappe à Clovis : « Dieu de Clotilde, je fais vœu, si tu m'accordes » la victoire, de n'avoir jamais d'autre dieu que toi. » Le sort des armes change, et les Allemands sont mis en déroute.

Clovis, fidèle à sa promesse, se fit baptiser à Reims et rangea

sous ses lois la plus grande partie de la Gaule. Ses possessions s'étendaient jusqu'aux bords de la Loire, que Childéric avait jugée une limite naturelle difficile à franchir. La ville d'Orléans reçut de lui divers bienfaits, ainsi que l'attestent des chartes et les monuments. Tandis qu'il s'occupait d'affermir sa nouvelle conquête, réunissant à ses domaines, soit par des traités, soit de vive force, la Touraine, le Maine, l'Anjou et la Bretagne, les habitants de Verdun se révoltèrent, et Clovis résolut de leur infliger un châtiment qui frappât d'effroi ses nouveaux sujets. Verdun, forcée de se rendre à discrétion, fut sauvée de la ruine et de l'incendie par un prêtre nommé Euspice, dont la voix parvint à détourner la colère de Clovis, qu'il suivit jusqu'à Orléans avec son neveu nommé Maximin ou Mesmin. Pendant le séjour qu'y fit le roi franc, il concéda à ces deux prêtres la terre de Micy, à l'embouchure du Loiret, et leur facilita le moyen de bâtir l'abbaye de Saint-Mesmin, célèbre dans l'Orléanais. Il est resté de cette fondation des preuves authentiques. Quant aux circonstances qui l'ont accompagnée, telles que la faveur dont Mesmin jouit près de Clovis, plusieurs historiens paraissent en douter.

Le conquérant-législateur, docile aux conseils des évêques, secondait les progrès du christianisme, dont les dogmes aidèrent si puissamment à la ruine du monde romain. Il avait accordé aux églises le droit d'asile, qui, taxé jadis de coutume barbare, peut être regardé comme étant alors nécessaire au salut des innocents poursuivis par la colère aveugle de la populace. Plus qu'une autre église, celle de Saint-Mesmin jouissait d'une grande réputation en ce genre. Les légendes populaires gardent encore le nom de ceux qui vinrent y chercher un refuge.

Si les mœurs des Francs s'étaient adoucies par le contact avec les Gaulois déjà civilisés, ils n'en étaient pas moins fidèles à de barbares coutumes et à de sanguinaires préjugés. Tous les crimes, les meurtres, les assassinats, pouvaient se racheter par des amendes. L'adul-

tère de la femme, que l'on étouffait dans la boue, était le seul crime sans rémission. Ils portaient l'amour de la vengeance au point de la léguer à leurs fils, qui la prescrivaient comme un devoir à leurs descendants. Toujours armés, ils vidaient leurs querelles dans des combats singuliers. Les épreuves judiciaires par l'eau et le feu décidaient les procès. Enfin ils méprisaient la religion que leur chef honorait. Clovis voulut rétablir l'ordre et la justice; et, pour y parvenir, il s'efforça de propager les idées et les préceptes de la religion chrétienne. Aux évêques appartenait le soin d'adopter les doctrines que les prêtres avaient mission de prêcher au peuple et de répandre dans les villes et les campagnes. Il fallait donner l'unité à ce plan et resserrer les liens entre les diocèses. Dans ce but un concile, le premier

qui se soit tenu dans les Gaules, fut convoqué à Orléans. Clovis fixa lui-même les matières qui devaient y être traitées. Trente-trois

évêques, les métropolitains de Bordeaux, de Bourges, de Tours et d'Auch y discutèrent des points de doctrine et des principes de droit. On y adopta des règlements touchant le droit d'asile et de franchise accordé aux églises, aux parvis et aux palais des évêques. C'étaient de prévoyantes lois de police auxquelles il était utile d'accoutumer les esprits. Un canon fixa le sort des hérétiques qui embrassaient la foi et rappela à l'obéissance les Visigoths, infectés d'arianisme. On y établit la solennité des Rogations, le jeûne pendant trois jours et l'usage encore inconnu des Processions. De cette époque date le surnom de roi très-chrétien donné à nos rois. Dans le cinquième canon il est dit que toutes les églises tiennent du prince les fonds dont elles sont dotées. Tel est le principe du droit de régale, c'est-à-dire du droit qu'avaient les rois francs, exclusivement à tous les autres souverains, de jouir, pendant la vacance des siéges, du revenu des évêchés et de nommer à tous les bénéfices vacants qui en dépendaient. Diverses prohibitions qu'on y inséra font penser que les nouveaux chrétiens croyaient aux devins et aux sortiléges. La pompe des nouveaux rites prouve qu'il était plus facile de frapper leurs sens que de les convaincre.

Avant de se séparer, les évêques adressèrent au roi une lettre ainsi conçue : « Au très-glorieux Clovis, fils de l'Église catholique et » leur seigneur, tous les évêques qui, par son ordre, se sont trouvés » au concile. Comme il est de votre zèle pour la religion catholique et » pour notre sainte foi, qui vous a inspiré de faire rassembler le con- » cile afin que nous délibérassions avec des intentions dignes de notre » caractère sur plusieurs choses nécessaires au bien et au salut de nos » églises, nous vous envoyons les réponses que nous avons cru devoir » faire sur tous les points que vous nous avez proposés, afin que, si » si vous les jugez dignes de votre approbation, vous la leur donniez, » et que les décisions de tant d'évêques soient rendues plus efficaces » par l'autorité et par les ordres d'un si grand roi et d'un si puissant » seigneur. » Clovis approuva leurs ordonnances et se montra jaloux

de les faire observer par ses sujets. Il avait cependant promulgué la loi salique et la loi ripuaire, dont les règlements, contraires à l'égalité entre les hommes, principe fondamental du christianisme, attestent que la force et la valeur restèrent toujours estimées par ces peuples belliqueux.

(511.) A sa mort, qui arriva peu de mois après le concile, les États de Clovis furent partagés entre ses quatre fils. Clodomir, le second des enfants de Clotilde, eut la Neustrie, composée de la Sologne, de la Beauce, du Blésois, du Gatinais, de l'Anjou et du Maine. Il choisit Orléans pour sa capitale. L'empire ne s'étendait point au delà de la Loire ; car les Visigoths étaient maîtres de l'Aquitaine. La jeunesse de ces princes rendit paisibles les premières années de leur règne ; puis ils déclarèrent la guerre à Sigismond, roi de Bourgogne, assassin de son propre fils et usurpateur des biens qui appartenaient à leur mère. Clodomir, plus ardent que ses frères, ravage la Bourgogne et fait prisonniers Sigismond, sa femme et deux de ses fils. Il les envoie prisonniers à Orléans. Gondemar succède à son frère Sigismond et chasse les Français de la Bourgogne. Avant de marcher contre lui, Clodomir ordonna le supplice de ses captifs. Avitar, abbé de Micy, sollicita leur grâce ; sourd aux menaces et aux prédictions du moine, il fait égorger Sigismond, sa femme et ses enfants, dont les corps sont jetés au fond d'un puits. Tristes représailles de la mort de la mère, du père et des frères de Clotilde, immolés de la même manière par Gondebaud.

Les deux armées se rencontrèrent sur les bords du Rhône, à Voiron. Gondemar fut défait ; mais Clodomir, acharné à poursuivre les fuyards, se trouva cerné par un parti ennemi. Il crut avoir affaire à des Français, s'avança vers les Bourguignons et tomba percé de mille blessures.

Telle fut la fin du premier souverain d'Orléans. Ses trois fils en bas âge devaient trouver un funeste trépas. Il était brave, mais faible, cruel et ambitieux.

Les Francs détruisirent le royaume des Bourguignons, qui avait duré cent vingt ans, et avait été fondé par des hordes venues des bords de la Baltique en même temps que les Vandales. Les enfants de Clodomir étaient héritiers pour moitié de sa conquête; mais Clotaire et Childebert résolurent de les en dépouiller. Dissimulant leurs projets, ils feignirent de vouloir mettre les trois enfants en possession du trône de leur père et trompèrent la tendresse de Clotilde, qui les leur confia. Alors ils envoyèrent consulter sur leur sort la veuve de Clovis. Leur messager présenta à la reine des ciseaux, emblème de la tonsure, et un poignard, signe de mort. Elle répondit avec indignation *qu'elle préférait les voir morts que tondus*. Clotaire

se hâta d'interpréter comme un arrêt de mort ces fières paroles. Sur son ordre on lui amène les enfants. Il saisit l'aîné, le renverse et le poignarde. Le second se précipite aux genoux de Childebert, qui paraît attendri. Clotaire lui arrache l'enfant et l'égorge sans pitié. Le troisième, nommé Clodoald, sauvé par les barons de son père, se consacre de lui-même à la vie monastique et se retire dans le monastère de Saint-Cloud.

(533.) Childebert s'attribua dans le partage la ville d'Orléans. Il assembla un second concile sous le pontificat de Jean II. Sur cinquante prélats convoqués, cinq se firent représenter par des députés. On y traita des matières importantes. Les règlements sont renfermés dans vingt et un canons. Les points les plus remarquables concernent la simonie et l'ordination des évêques et des diacres. Les prêtres devaient obtenir l'autorisation des évêques pour habiter avec des femmes. On abolit les diaconesses, qui rendaient à leur sexe les soins que ne pouvaient remplir des religieux. Childebert et Clotaire ne négligèrent rien pour faire observer ces règlements, ce qui porte à croire que chez ces princes barbares les actions les plus abominables n'éteignaient point le sentiment d'une vulgaire piété. On peut aussi attribuer cette déférence et ce respect des rois pour les décisions des prélats à l'influence que le clergé exerçait. Le christianisme était alors un gage de paix et de stabilité.

Cinq ans après Orléans fut le siége d'un troisième concile. Childebert espérait, en les soumettant de nouveau à l'approbation des évêques, donner plus de force aux décrets, qui tombaient rapidement dans l'oubli. Les canons prescrivaient aux prêtres, diacres, sous-diacres et ordonnés qui déjà étaient mariés de vivre avec leurs femmes comme avec des sœurs. Les diacres et autres clercs supérieurs reçurent la défense de se livrer au négoce. On décida que le consentement de l'époux était nécessaire pour mettre une personne mariée en pénitence publique. Ceux qui manquaient aux devoirs de la pénitence étaient excommuniés jusqu'à leur mort.

Presque tous les évêques des trois royaumes des Gaules se rassemblèrent une quatrième fois à Orléans. Il s'agissait de remédier aux cruels excès provenant du célibat et de la continence prescrits aux ecclésiastiques et d'empêcher les mariages entre proches parents. La licence sur ce dernier point dépassait toutes les bornes. Clotaire, déjà marié, avait épousé la veuve de Clodomir ; Théodebert, fils de Thierry, répudiait sa femme pour s'unir à la fameuse Deutérie, qui,

dans les guerres d'Aquitaine, lui avait livré son château et son honneur. Les évêques fixèrent dans ce concile le jour de la célébration de la Pâque, article souvent controversé dans l'Église, et qui avait donné naissance à mille divisions. Déjà les progrès de l'autorité spirituelle et les envahissements du clergé se faisaient mieux sentir. Un canon blâma l'empereur Justinien d'avoir osé prolonger le carême d'une semaine et reculé ainsi la célébration de la Pâque. Un autre canon défendit aux laïques de connaître des causes des clercs, même contre des laïques, et d'exercer sur eux aucune juridiction sans la permission des évêques.

(549.) Le cinquième concile fut plus nombreux que les autres. On y examina de nouveau l'affaire des Chapitres, déjà soumise au concile de Chalcédoine. Les erreurs de Nestorius et d'Eutychès y furent anathématisées. Enfin Childebert convoqua un sixième concile, où l'on examina les accusations portées contre Marc, évêque d'Orléans, qui avait été déposé et forcé de fuir. Les évêques jugèrent les accusations calomnieuses ou frivoles et le rétablirent dans son siége. Cette décision fut accompagnée d'instructions sur la conduite des prélats.

Childebert mourut laissant deux filles, que la loi salique excluait du trône. Le royaume de Neustrie revint à l'ambitieux Clotaire, qui hérita bientôt de son autre frère Thierry, et se trouva seul maître de l'empire de Clovis. Pendant les trois années qu'il porta cette couronne, objet de ses vœux et payée par de nombreux forfaits, il éprouva de cuisants chagrins, juste châtiment de ses crimes. Chramne, l'un de ses fils, se révolta contre lui, fut vaincu et obtint sa grâce. Rebelle pour la seconde fois, il tomba avec sa femme et ses enfants au pouvoir de Clotaire, qui les fit fustiger et brûler vifs. Cette horrible cruauté fut la source de terribles remords. Errant de ville en ville, il cherchait vainement des consolations ; rien ne put calmer sa douleur, et il expira en témoignant par ses exclamations que déjà le supplice commençait pour lui. La vie de ce prince fut un tissu d'incestes et d'adultères. Il avait épousé six femmes, dont il eut quatre

fils, qui se partagèrent son héritage. Gontran reçut l'Orléanais, qui, réuni au Dauphiné, à la Savoie, à la Franche-Comté, au Nivernais et à une partie de la Champagne, forma le royaume de Bourgogne. Il fixa son séjour tantôt à Orléans et tantôt à Châlons-sur-Saône. En échange de la Touraine, Caribert, roi de Paris, abandonna à son frère le Senonais. Sous ce règne les Orléanais et les Blésois eurent de sanglants démêlés avec les habitants de Châteaudun, soutenus par les Chartrains. La sagesse des gouverneurs des deux pays mit fin à ces dangereuses querelles.

Gontran, ayant élevé des prétentions sur plusieurs villes de Provence, déclara la guerre à Sigebert, que Chilpéric attaqua de son côté. Les rois d'Orléans et de Belgique, qui avaient réuni leurs armées, sont battus près de Tours, et cherchent leur salut dans la fuite. Sigebert, dédaignant la puissance de Gontran, le laisse s'échapper, et poursuit à outrance Chilpéric, qui se retire à Tournay avec son épouse Frédégonde. A la vue du péril qui la menace d'une ruine complète, cette femme gagne deux assassins et fait égorger Sigebert. Chilpéric, désormais subjugué par sa femme, la vit commettre une foule de forfaits. Une intrigue de cour, bientôt suivie de sanglants débats, contraignit Frédégonde à se séparer de Loup, duc de Champagne, son ministre et son favori. Après la mort de Sigebert, Gontran prit sous sa protection son neveu Childebert, qu'il fit solennellement proclamer roi d'Austrasie. Dans une cérémonie publique, simulant l'adoption, il le fit asseoir à côté de lui sur son trône. *Soyons*, dit-il, *couverts d'un même bouclier, et qu'une même lance nous défende*. Ces apparences de loyauté n'empêchèrent pas le roi de Bourgogne d'être en butte aux soupçons des seigneurs austrasiens, qu'excitait sourdement l'astucieux Chilpéric. Ils lui déclarèrent la guerre au nom de son neveu, et le forcèrent à faire des concessions peu importantes. A son tour, secondé par Childebert et les Austrasiens, il attaqua Chilpéric. Les confédérés menaçaient Meaux, lorsque le roi de Neustrie fut assassiné par Landry, amant de Frédé-

gonde. Exécuté tout à coup et sans préméditation, cet attentat souleva l'indignation des gardes et des serviteurs. Le palais devint un séjour dangereux pour la reine, mais elle n'osait pas en sortir de peur d'être livrée à sa mortelle ennemie, Brunehaut, mère de Childebert. Elle gagna donc l'asile de la cathédrale de Paris, et écrivit au roi de Bourgogne, Gontran, qui, heureusement pour elle, répondit à son appel et arriva sous les murs de Paris avant son neveu. Le prince des Orléanais, que tous les historiens ont peint comme un roi médiocre et débonnaire, se montra, en diverses occasions, bon politique et ferme administrateur. Jugeant utile à ses intérêts que l'Austrasie ne profitât pas de la ruine de Clotaire, il fit proclamer cet enfant roi de Neustrie, et parut subir l'ascendant des charmes et de l'esprit de la veuve de Chilpéric. En recouvrant sa puissance, Frédégonde sentit le besoin de se laver de l'accusation qui pesait sur elle. Des procès criminels furent intentés au chambellan et aux serviteurs qui s'étaient éloignés d'elle après son parricide, et sa vengeance éclata par des exécutions, des assassinats et des empoisonnements.

Gontran, épouvanté de toutes ces scènes de meurtre et de mort, assistait à la messe un jour de grande solennité. Au moment où le diacre imposait silence à l'assemblée, le roi se leva et dit d'une voix haute : « Peuple, je te supplie, au nom de Dieu, de faire que je ne » sois pas assassiné comme mes frères. Laisse-moi seulement trois ou » quatre ans de vie pour élever mes deux pupilles, afin qu'il y en » ait au moins un capable de gouverner la France. » Il éloigna Frédégonde et l'envoya dans un château situé au confluent de la Seine et de l'Eure. C'est là qu'elle fit poignarder par deux clercs, au pied de l'autel, Prétextat, évêque de Rouen, et protégé de Gontran. Oubliant les services qu'elle avait reçus de son beau-frère alors que sa détresse était si grande, elle ne vit plus en lui que le tuteur, maître des États de son fils, et le censeur sévère de ses amours avec Landry, qu'elle avait élevé à la dignité de maire du palais. Elle suscita à ce prince pacifique une guerre avec Gondebaud, qui se disait fils de

Clotaire Ier. Déjà cet aventurier avait attiré l'attention des seigneurs austrasiens, qui l'enfermèrent dans un château d'où il s'échappa.

Frédégonde, le jugeant capable de servir ses projets, lui promit son alliance s'il levait une armée et attaquait la Bourgogne où elle comptait des partisans. Gondebaud la crut; mais les Austrasiens, unis aux Bourguignons, le traitèrent comme l'ennemi des deux partis. Vaincu dans une première bataille, il chercha dans une seconde une mort courageuse.

Gontran n'ignorait pas les menées de Frédégonde et ses intelligences avec Gondebaud. Pour la punir, il déclara Childebert son héritier. On répandit alors des bruits fâcheux sur la légitimité de Clotaire, Frédégonde fut obligée de la faire constater par le serment de trois évêques et de cent témoins, qui jurèrent que *cet enfant était né sous*

la couverture du mariage. Malgré cet acte solennel, la reine, redoutant ses nombreux ennemis, ne se sentit point assez d'audace pour assister au baptême du jeune prince. La cérémonie eut lieu à Paris. Gontran fut le parrain de son neveu, malgré Childebert, qui craignait de perdre ainsi le droit de faire valoir ses prétentions sur des parties considérables du territoire de la Neustrie. Cet acte fut le dernier du roi de Bourgogne. Il mourut à l'âge de soixante ans. (593.) Les Orléanais lui décernèrent le surnom de *Bon*, et les légendes lui accordent le titre de Saint. Il était doux, bienveillant et d'un abord facile. Ses libéralités envers le clergé, son respect pour la religion, la fondation de nombreuses abbayes rachetaient aux yeux des moines, seuls historiens de ces temps reculés, les actes de cruauté qu'il commit sous l'influence fatale de sa belle-sœur.

Childebert hérita de son oncle; mais il ne fit que passer sur ce trône que convoitait Frédégonde, et devint la proie de la mort, ainsi que son épouse, comme lui à la fleur de l'âge. Ce double trépas fut attribué par les uns à Brunehaut, par les autres à la mère de Clotaire. L'une craignait les envahissements de son neveu, l'autre espérait gouverner plus aisément le royaume laissé par son fils à ses enfants au berceau. Frédégonde mourut deux années après, de maladie et dans son lit; — Clotaire était à peine âgé de treize ans.

Childebert avait deux fils, Théodobert et Thierry. Ce dernier reçut en partage le royaume de Bourgogne, formé de l'Alsace, du Zuntgau, de la Champagne et de l'Orléanais. Brunehaut, tutrice de ses fils et régente des deux royaumes, fixa son séjour en Austrasie. De cette époque date le commencement de la puissance des maires du palais. Sous des princes en bas âge et incapables de gouverner par eux-mêmes, l'autorité de ces grands officiers fut sans bornes. Landry exerça ces hautes fonctions en Neustrie, et Bertaud en Austrasie. Les guerres qui s'élevèrent sous la minorité des jeunes rois furent causées par les haines personnelles et les rivalités des maires entre eux.

Brunehaut, publiquement accusée de divers crimes et de honteux débordements, se vit obligée de fuir la cour d'Austrasie et de se retirer près de Thierry, qui résidait à Orléans. Le séjour de cette reine dans la capitale de la Bourgogne est marqué par des faits qui eurent la plus grande influence sur le sort de la race mérovingienne. Pour assurer son empire, elle oublia près de son fils les devoirs les plus sacrés. Puis elle arma Thierry contre Clotaire qui perdit une partie de ses États. Dans le cours de cette guerre, Bertaud, maire du palais de Bourgogne, faillit être surpris par Landry dans la forêt des Bretons. Sa troupe était trop peu nombreuse pour résister, il ordonna à ses gens de se débander et gagna Orléans, où il espérait se soustraire au ressentiment de Brunehaut. Landry vint l'y assiéger. Bertaud, pour s'excuser d'avoir fui, prouva qu'il n'avait fait que céder au nombre, et il adressa un cartel à Landry. Le combat devait avoir lieu entre la ville et le camp. Landry refusa le défi en alléguant que Bertaud n'était qu'un rebelle et qu'il saurait le rencontrer dans la prochaine bataille. Thierry vint en personne délivrer Orléans; Landry se retira vers Étampes, où il reçut du renfort. Un combat s'engagea

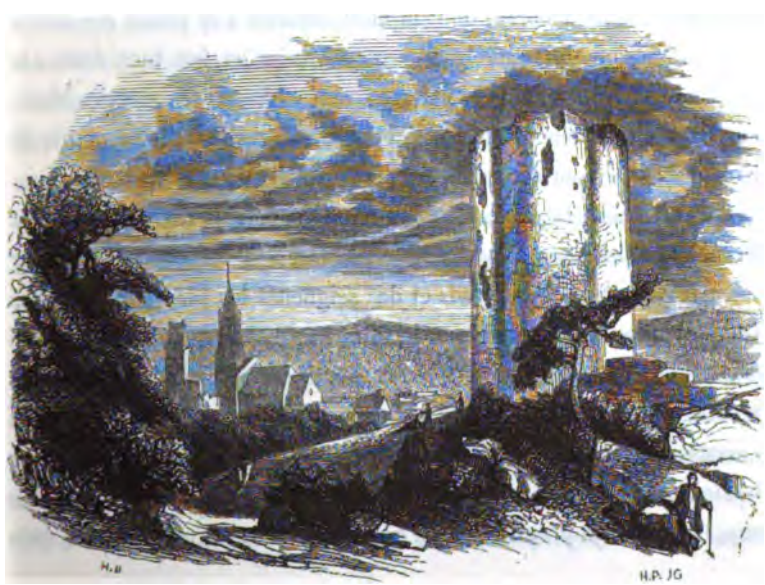

près de cette ville. La victoire demeura au roi de Bourgogne, et la charge de Bertaud, qui périt les armes à la main, fut donnée à Protade, créature de Brunehaut. Thierry, ayant encouru la colère de sa mère par des actes d'indépendance, fut, après une scène violente, attaqué d'une maladie aiguë qui l'emporta à l'âge de vingt-six ans. On crut à un empoisonnement, et Brunehaut administra le royaume de Bourgogne au nom des quatre orphelins laissés par son fils. Elle gouvernait déjà l'Austrasie depuis la mort de Théodebert et de ses deux fils, qu'elle avait fait poignarder après une défaite ; mais son ambition insatiable ne se contentait pas de tant de pouvoir et de tels succès. L'armée bourguignonne, confiée à Varnachaire, maire du palais, envahit les États de Clotaire ; mais la vieille reine, livrée à de vagues soupçons, l'entourait d'assassins. L'un d'eux, Alboin, ayant reçu d'elle l'ordre de frapper, déchire la lettre et en jette négligemment les morceaux, qu'un espion remet à Varnachaire. Les deux armées, qui étaient en présence et sur le point de l'attaquer, se retirent tranquillement dans leur camp. Brunehaut se doute de la trahison et veut gagner les bonnes grâces de Clotaire en lui livrant les quatre fils de Thierry, dont la mort assurait à ce prince des droits à la possession de toute la France. Clotaire en fait tuer deux, le troisième s'échappe, le quatrième est rasé et destiné au cloître. Mais, loin de se laisser émouvoir par l'action de Brunehaut, le digne fils de Frédégonde la poursuit sans relâche et parvient à s'en emparer.

On sait quelle fut la fin de cette reine, si célèbre dans l'histoire de France et si long-temps souveraine de l'Orléanais. Clotaire, assis sur son trône et entouré des chefs et des seigneurs les plus puissants des trois royaumes, se fait amener la fille, l'épouse et la mère de tant de rois. Brunehaut, alors âgée de soixante-dix ans, s'avance fièrement, revêtue du manteau royal et portant sur le front sa couronne. On l'accuse de l'assassinat des enfants de Thierry ; elle se défend avec hauteur, récrimine à son tour, et est condamnée tout d'une voix. Le supplice est déjà préparé. On la lie sur un chameau, et pendant trois

jours, couverte de lambeaux sales et déchirés, elle est promenée dans tout le camp. Enfin elle est attachée par les cheveux et par une jambe à la queue d'un cheval indompté, qui lui fracasse la tête et traîne son corps sur les pierres et sur les ronces.

Clotaire resta maître des trois royaumes et par conséquent de l'Orléanais. Cependant les Bourguignons, voulant conserver leurs lois et leurs coutumes, exigèrent que leur pays gardât son titre de royaume et ses officiers. Le monarque, grand guerrier et politique habile, sut retenir à sa cour les principaux seigneurs d'Austrasie et de Bourgogne. Parmi ceux-ci se trouvait Pepin-le-Vieux, possesseur d'immenses domaines entre la Meuse et le Hainaut. Varnachaire, maire de Bourgogne, reçut en secret la promesse que cette dignité ne lui serait jamais retirée. Ainsi fut fondée une sorte de vice-royauté, et l'importance des maires s'en accrut. Plus tard leur nomination ne dépendit plus de la volonté des rois, mais de l'élection faite par les seigneurs. Enfin leur charge devint héréditaire, et ils exercèrent l'autorité souveraine.

Tous ces événements, qui préparaient la chute du trône fondé par Clovis, n'eurent pas lieu du vivant de Clotaire, mais son ambition y aida. Le royaume qu'il avait fondé après tant d'efforts et par tant de crimes, déjà trop grand pour être administré par un prince tel que lui, ne pouvait subsister dans sa vaste étendue sous ses fils. Cédant aux vœux des Austrasiens, il leur avait accordé pour roi Dagobert, son fils aîné. La population de cette partie du royaume était insoumise, turbulente et toujours prête à seconder les invasions de voisins entreprenants.

Dagobert, encore fort jeune, eut pour tuteurs et conseillers Arnould, évêque de Metz, et Pepin-le-Vieux. Sous le règne de Clotaire commença l'hégire des Musulmans.

Au milieu de toutes ces luttes on ne retrouve qu'accidentellement le nom des villes de l'Orléanais. Pour dire quelque chose de plus spécial à la capitale de cette province, il faut interroger l'histoire ecclé-

siastique et citer ses évêques. Parmi eux on remarque Namance, estimé des rois Gontran et Childéric. Il assista au Concile de Châlons-sur-Saône, où Salonius, évêque d'Embrun, et Sagittaire, évêque de Gap, furent condamnés à une prison perpétuelle. Au retour d'une ambassade en Bretagne, il mourut à Angers et fut transporté avec pompe dans l'église de Saint-Aignan d'Orléans. Nous citerons aussi Théodemir, doyen de Sainte-Croix, qui termina ses jours dans le monastère de Saint-Mesmin, dont il fut abbé pendant trois ans. Sous le règne de Thierry ce monastère, jusqu'alors révéré, devint un objet de scandale. Les corps des saints y furent outragés, et l'évêque Sigebert obtint du roi la permission de faire construire près de l'église de Saint-Aignan une chapelle où l'on plaça ces précieuses reliques.

Clotaire et Childebert, grand fondateurs d'églises et de couvents, en élevèrent sur plusieurs collines de l'Orléanais. Les moines, qui savaient choisir pour retraites des sites justement admirés, délaissèrent jusqu'à la fin du sixième siècle la jolie contrée où se trouve aujourd'hui Meung. Vers cette époque Liphard, issu du sang des rois, quitta l'abbaye de Mixi avec un autre religieux nommé Urbice. Ils vécurent dans une grotte aux bords de la Loire, où bientôt leur réputation de sainteté attira près d'eux d'autres solitaires. Liphard étant mort, Urbice reçut de l'évêque Marc l'ordre de prendre la direction d'un monastère, qu'il plaça sous l'invocation de son bienheureux compagnon.

Les rois de Bourgogne se faisaient sacrer par les évêques d'Orléans. La cérémonie avait lieu dans cette métropole, et non à Reims. Ils s'attribuaient le titre de rois de France, que prenaient aussi ceux de Metz et de Soissons. Dans leur magnifique cour brillaient les maires du palais, les patrices, les ducs, les comtes, les vicomtes. Lorsque les fonctions de maire devinrent électives, le droit de nommer ces hauts dignitaires appartint aux archevêques, aux évêques et aux nobles. Le roi confirmait leur choix, mais il étendait son bras sur le cou de l'élu pour marquer qu'il gardait sur lui l'autorité

d'un maître. Les comtes et les vicomtes étaient les gouverneurs des villes. Ceux-ci étaient révoqués facilement, et leur dignité ne se transmettait pas à leurs descendants. A cette époque Orléans était placé sous la garde d'un comte, ainsi qu'on le voit par la qualité donnée à Villichaire, qui commandait les guerriers de Gontran à la prise de Tours et dans la conquête du Poitou. Sous Hugues Capet ces titres et dignités furent convertis en fiefs héréditaires, et les droits d'exiger le tribut et de lever des impôts qui furent concédés aux seigneurs engendrèrent la féodalité.

Pendant le règne de Clovis II, et sur l'avis de saint Éloi, un sixième concile fut tenu à Orléans. Il s'agissait d'arrêter les progrès d'une hérésie répandue par un Grec qui prêchait le monothélisme. Cet homme parut devant les évêques et tenta de les séduire par ses sophismes et ses arguments. Mais Salvius, prenant la parole, découvrit ses artifices, le fit condamner et chasser ignominieusement. Les prélats cherchaient à rendre la religion respectable en surveillant les mœurs et les doctrines de ceux qui occupaient les charges ecclésiastiques. Choisis parmi les nobles et les grands, ils étaient admis dans le conseil des rois. Des princes du sang, des reines, des princesses, des prétendants déchus du trône, se retiraient dans les monastères et ajoutaient aux terres déjà concédées par la munificence du souverain leur patrimoine et leurs domaines. Qui pourrait méconnaître les bienfaisants effets de ces fondations pieuses sur l'agriculture! Les libéralités des princes furent utiles au pays lui-même. Du bien-être qui régnait autour des monastères vint l'accroissement des besoins, et par suite plus de vie et de mouvement pour le commerce. Enfin ces établissements aidèrent aux recherches historiques et au progrès des lumières par la copie des anciens livres et la rédaction d'annales et de légendes qui ont fourni plus tard de précieux matériaux.

Avec Dagobert Ier s'éteignirent les lueurs de civilisation dont pouvaient se réjouir les amis des sciences jaloux de la gloire du pays.

Sous ses successeurs, gardés en tutelle, faibles enfants couronnés au berceau et ne faisant que jouer avec le sceptre, on perd la trace de tout document sérieux, et l'on en est réduit aux faits constatés par les monuments encore debout.

Clovis II, héritier de la Neustrie et de la Bourgogne, n'avait que quatre ans. Sigebert, roi d'Austrasie, en avait neuf et suivit dans la tombe Dagobert Ier. La mort de Pepin livra les fonctions de maire à Erchinald, parent du roi. Pour conserver à ses deux fils une apparence d'autorité, la reine Nantilde voulut que le royaume de Bourgogne eût un maire particulier. Dans ce but elle convoqua les États du royaume à Orléans, et recommanda au choix des seigneurs Flavent, qu'elle estimait. Il fut nommé. Privé trop tôt de sa tutrice, Clovis s'abandonna à de tels désordres qu'on le crut fou. La mort de Sigebert et la punition de Grimoald, souverains d'Austrasie, laissèrent cette troisième couronne à un monarque déjà trop faible pour en conserver deux. Batilde, esclave d'une rare beauté que lui présentèrent des pirates venus d'Angleterre, reçut de lui les titres d'épouse et de reine. De cette union naquirent trois fils, Clotaire, Childéric et Thierry. Ils héritèrent de leur père, qui mourut à l'âge de vingt et un ans. Clotaire III, âgé de quatre ou cinq mois, fut proclamé roi de la Neustrie, qui absorba la Bourgogne. Childéric eut le trône d'Austrasie. Thierry fut exclu du partage. Batilde permit ou ne put empêcher que les fonctions de maire fussent données à Ébroïn, dont l'activité et l'ambition étaient sans bornes. Il ne tarda pas à s'emparer de toute l'autorité, et ses intrigues forcèrent la reine à se retirer dans l'abbaye de Chelles. Elle y termina ses jours au milieu de saintes pratiques.

Aussitôt commencèrent de vives querelles entre Ébroïn et ceux qui osèrent lui résister. On vit Thierry prendre une couronne, la quitter et la ressaisir au gré de son ministre. Après l'assassinat d'Ébroïn son pouvoir échut à Pepin-le-Gros ou de Herstal, petit-fils de Pepin-le-Vieux. Il continua la lutte engagée avec la royauté, défit Thierry

et lui rendit le sceptre, mais pour s'en servir à son gré. Sous le titre de prince, puis de duc d'Austrasie, Pepin fut véritablement roi. Bon politique et guerrier illustre, il trouva un digne successeur dans

son fils Charles, âgé de vingt-quatre ans. Au nom des jeunes rois Chilpéric II et Thierry IV, la puissance souveraine fut exercée par ce héros, que ses exploits ont fait surnommer Martel. Après avoir défait les Saxons, qui laissèrent en ses mains une belle captive, Sénéchilde, dont il fit son épouse, Charles eut à repousser les invasions des Sarrasins. Ces peuples, remontant du Midi vers le Nord, avaient envahi l'Espagne et s'étaient établis dans la Gaule Narbonnaise, d'où ils faisaient de continuelles expéditions jusqu'aux bords de la Loire. Encouragés par la faiblesse des rois et confiants dans l'occupation que les Allemands donnaient au Duc des Français, ils répondirent à l'appel d'Abdérame, qui partagea sa nombreuse armée en deux colonnes. Celle qu'il commandait en personne ravagea le Lan-

guedoc, brûla Bordeaux, saccagea Narbonne et s'empara de l'épouse d'Eudes, duc d'Aquitaine. L'autre porta l'incendie et le carnage dans la Touraine, l'Anjou, l'Orléanais, et vint échouer sous les murs de Reims, que protégeait son saint évêque. Ému de ces désastres, Charles vole au secours du duc d'Aquitaine. A Orléans et à Tours des troupes sont assemblées. Il s'en fait suivre et va camper dans les plaines de Poitiers. Abdérame, qui revenait avec ses troupes chargées de butin, est forcé d'accepter la bataille. Le chef sarrasin y perdit la victoire et la vie.

Charles-Martel, couvert de gloire, mais usé par les fatigues, expira tranquillement à l'âge de cinquante-trois ans. Il partagea la monarchie entre ses deux fils, Carloman et Pepin, qui continuèrent ses exploits contre les Saxons et les Bavarois. Carloman se retira dans un cloître. Déchirant enfin le faible voile placé entre le trône et ceux de sa maison, Pepin se fit proclamer roi de France, et relégua, du consentement de la nation, Childéric dans un monastère.

Ainsi finit la race des Mérovingiens, qui donna vingt et un rois si l'on ne reconnaît que ceux de Paris, et trente-sept si l'on compte ceux qui prirent ce titre à Orléans, Metz et Soissons.

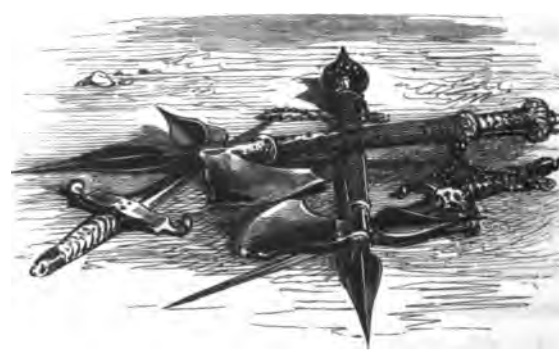

CHAPITRE II.

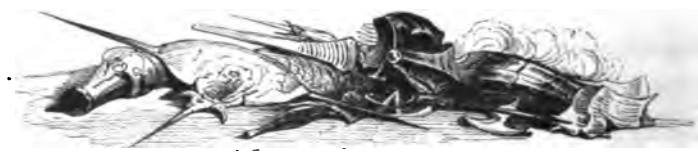

Rois carlovingiens. — Pepin-le-Bref. — Louis-le-Débonnaire. — Traité d'Orléans. — Invasion des Normands. — Siéges de Chartres et d'Orléans. — Eudes, comte de Blois. — Le roi Robert. Concile de Beaugency. — Le châtelain du Puiset. — Concile d'Orléans. — Croisade de Louis VII; il répudie la reine Éléonore avec l'autorisation des prélats réunis à Beaugency. — Boigny, chef-lieu de l'ordre de Saint-Lazare de Jérusalem. — Le Petit-Cîteaux.

CHAPITRE II.

DE L'AN 752 A L'AN 1180.

(752.) Sous les Carlovingiens, l'histoire de l'Orléanais se confond avec celle de la monarchie, et nous ne parlerons pas avec détail de tous ces princes qui se succédèrent sur le trône pendant deux siècles. L'établissement des fiefs, mesure généralement adoptée, nous rappellera quelques faits particuliers à la province.

Les maires du palais, usurpateurs de l'autorité royale, souffrirent que les grands seigneurs se partageassent le royaume en états presque indépendants, mais assujettis encore à des redevances et à des actes

de servage envers la couronne. Le donataire d'un fief engageait sa foi au seigneur qui le concédait; et, du baron au comte, de celui-ci au marquis ou au duc, il s'établissait une hiérarchie remontant jusqu'au duc, qui lui-même jurait obéissance et devait hommage au roi. Le vassal promettait de suivre son seigneur à la guerre et de l'aider de ses troupes et de son argent. Il contractait diverses obligations, parfois bizarres, sous peine de perdre son fief et même la vie. Malgré les prétentions dangereuses des feudataires, Pepin ne voulut point changer ce que les faibles Mérovingiens avaient laissé s'établir; il augmenta même le nombre de fiefs. Telle est l'origine des grands vassaux et la seule apparence de décentralisation du pouvoir politique qui permette de reconnaître les passages relatifs à l'histoire de chaque province.

On voit sous les rois de la seconde race un Samson, duc d'Orléans, qui vivait du temps de Pepin; il transmit cette dignité à son fils Ernest. Ce dernier, héritier par sa mère du duché de Normandie, refusa l'hommage à Louis-le-Débonnaire, s'appuyant sur des subtilités qui n'avaient pas grande influence à cette époque où la véritable loi était celle du plus fort. Ses espérances allèrent plus loin, et il se rendit à Reims pour s'y faire couronner. Guillaume de Narbonne, connétable de France, le tua d'un coup de poignard. Raho, second fils de Samson, fut maintenu par Charlemagne dans son titre de comte d'Orléans, et eut pour successeur Mainfroy, dont la fille, Engeltrude, épousa Bozzon, roi de Provence.

Nous arrivons à l'époque de l'invasion des Normands. Ces pirates belliqueux étaient originaires du Danemark et de la Suède. Leur première descente en France eut lieu sous le règne de Thierry. Battus par Théodebert, ils regagnèrent leurs navires, mais le Franc les poursuivit et en fit un grand carnage dans une bataille navale où leur chef, nommé Cochiliac, fut tué. Après un long intervalle, ils reparurent sous la conduite de Beer, surnommé *Coste-de-Fer*, pirate sans foi ni merci. Ils descendirent sur les côtes, remontèrent les fleuves, rava-

geant ce qu'ils ne brûlaient pas. Trop faibles pour se heurter à la puissance de Charlemagne, ils manifestèrent, sous son règne, leur présence par des coups de main si hardis, que le vieil empereur, frappé d'un secret pressentiment, s'écria : *Que sera-ce après moi ! Que de calamités ne feront-ils pas souffrir à la France !*

Dans les dernières années de la vie de Charlemagne, une armée de Normands, grossie des bandes de Saxons qu'il avait dispersées, débarqua sur les côtes, et fut repoussée. Mais pour prévenir de nouvelles attaques, l'empereur fit avec eux un traité peu digne de sa puissance et de son caractère. Une politique plus jeune et plus vigoureuse eût mieux servi les intérêts du pays ; et d'ailleurs les conventions acceptées par l'un des chefs de ces aventuriers ne liaient pas les autres. Les désastres de la bataille de Fontenay, où périt presque toute la noblesse française, enhardirent les Normands. Ils crurent l'instant propice, et recommencèrent leurs incursions. Une flotte composée de deux cent cinquante barques vomit sur la plage, non loin de Nantes, ces rapaces ennemis. Ils tuent, le samedi saint, l'évêque, au moment où il bénissait les fonts baptismaux. Après cet horrible sacrilége, ils remontent le cours de la Loire, brûlent et saccagent Angers, qu'ils abandonnent pour se porter sur Orléans. (An 856.) La ville, prise d'assaut, fut le théâtre des plus cruels excès. Tandis que les chefs partageaient le butin en donnant eux-mêmes l'exemple du pillage, un parti normand alla dévaster la riche abbaye de Saint-Benoît, fondée par cet Alboin, lieutenant de Varnachaire, qui avait trahi Brunehaut.

L'incendie compléta la ruine d'Orléans ; mais, au dire des chroniqueurs, l'église de Sainte-Croix ne put être endommagée par les flammes. Cette cité vit une troisième fois les barbares menacer ses murs ; elle se racheta en leur payant une rançon.

Trois ans plus tard ils mirent le siége devant Chartres, et commencèrent par saccager les faubourgs. L'évêque Gousseaume demanda du secours à Richard, duc de Bourgogne, qui accourut et

livra bataille à Rollon. La victoire fut chaudement disputée. Au plus fort de l'action, le prélat, suivi du clergé et des habitants, s'avança vers les Normands, qui se retirèrent dans la prairie surnommée le *pré des Reculés*.

Malgré ces tristes événements, les Bretons de Dol crurent préserver les reliques de saint Samson en les transportant dans l'église de Saint-Symphorien d'Orléans.

Occupé de ses luttes avec les Saxons et de ses conquêtes d'Italie, Charlemagne a laissé peu de souvenirs se rattachant directement à notre province. Sous le règne de Louis-le-Débonnaire, Blois vit, non loin de ses murs, s'accomplir un acte étrange qui prouve la puissance de l'Église et la dégradation morale des descendants de Charles-Martel. Un fils impie, Lothaire, impatient de posséder sans contrôle l'autorité souveraine, à laquelle il était associé, déclara la guerre au vieil empereur, qu'il fit prisonnier. Perdant tout espoir de l'amener à faire une abdication volontaire, il résolut de l'avilir, afin de le détrôner plus sûrement. A cet effet, il rassemble un concile d'évêques, dont Ebbon, archevêque de Reims, est le président. Une confession pleine d'aveux indignes de la majesté royale est par eux dictée à Louis, qui, tremblant sur le sort de sa femme et de ses autres enfants, paraît dans l'église, s'agenouille en face de l'autel, et lit d'une voix entrecoupée de sanglots cet infâme écrit.

A cette nouvelle les frères de Lothaire prennent les armes, délivrent l'empereur et lui rendent son sceptre. Il le saisit d'une main si débile que son indigne fils renouvelle ses tentatives. Louis, près de succomber, implore le secours de Pepin d'Aquitaine et de Louis de Bavière. Ils volent vers lui, attaquent Lothaire et l'enveloppent, près de Blois, avec une armée supérieure à la sienne. Après avoir essayé de séduire les troupes de ses frères, le mauvais fils, abandonné de ses meilleurs soldats, se rend à discrétion. Les vainqueurs lui imposent une pénitence publique, en représailles de celle qu'il avait exigée de Louis. (An 843.) Un trône s'élève sur un monticule qui

domine la plaine; l'empereur s'assied sous une tente ouverte de tous côtés aux regards de l'armée; Lothaire s'approche, fléchit le genou, et entend les reproches du vieillard, qui lui tend les bras, et lui accorde, avec son pardon, la permission de se retirer en Italie.

Vers la même époque finit l'Heptarchie anglaise. Les sept royaumes dont se composait l'Angleterre furent réunis en un seul.

Louis, en mourant, laissa son titre d'empereur et l'Italie à Lothaire; Charles IV, dit *le Chauve*, gouverna la France; Louis de Bavière eut les pays d'outre-Rhin. Lothaire prétendit exiger de ses frères le serment et l'hommage, et il envoya à Charles des ambassadeurs pour qu'il eût à accepter son protectorat. Irrité de ses refus, il l'attaque au moment où il était occupé à soumettre les Bretons. Charles vient à sa rencontre, et les deux armées se trouvent en présence dans les plaines d'Orléans. Outre les soldats qu'il avait levés en Italie, l'empereur attendait de puissants renforts que Pepin, ennemi de Charles, amenait d'Aquitaine. Charles, peu sûr des dispositions de ses généraux, les réunit autour de lui, et d'un ton énergique leur expose ses inquiétudes en leur demandant un avis. Les plus fidèles entraînent ceux qui chancellent, et tous s'écrient : « Nous sommes prêts à mourir pour vous. Mieux vaut un trépas glorieux qu'une lâche défection ! » Informé des apprêts que Charles faisait pour engager la bataille, Lothaire se ravise. Comptant sur l'effet des dons et des promesses plus que sur le sort incertain de la guerre, il entame de perfides négociations. Plusieurs des généraux de Charles se laissent gagner, et le traité, qui pouvait lui devenir funeste, ne lui enlève qu'une très-faible partie de ses domaines.

Les deux frères signent à Orléans les préliminaires d'un arrangement provisoire, et indiquent un second congrès à Attigny. Tandis que Charles reprenait la route de Bretagne pour y continuer la guerre, l'empereur, sans respect pour le traité d'Orléans, faisait rompre les ponts et dégrader les chemins, s'efforçant ainsi d'empêcher son retour Ses troupes assaillirent les flancs de l'armée française, afin de retarder

sa marche. Charles, triomphant de tous les obstacles, faisait porter à la tête de ses troupes la croix sur laquelle avait été juré le traité. Après plusieurs escarmouches sans importance, une bataille s'engagea près de Fontenay. Le carnage fut si épouvantable que les vainqueurs firent répandre par la voix des prêtres qu'il fallait attribuer ce massacre à la volonté de Dieu, et que les princes en étaient innocents.

Les trois frères, en signant la paix de Thionville, mirent un terme à leurs sanglants démêlés. Charles y reçut en partage la France, Louis la Germanie, Lothaire l'Italie, la Provence et le pays nommé plus tard la Lorraine. Les deux fils de Pepin, héritiers de l'Aquitaine,

voyant que cette province était concédée à Charles-le-Chauve, se défendirent avec courage pendant plus de cinq ans. Vaincus et trop faibles pour continuer la guerre, ils eurent recours aux Normands, et

cette alliance impie hâta leur ruine. Le plus jeune, pris dans une embuscade, fut conduit à son oncle, qui l'abandonna à un tribunal formé de seigneurs et de prêtres, et siégeant à Chartres. Il fut condamné à être rasé, et finit ses jours au monastère de Corbie.

Charles-le-Chauve confirma et laissa volontiers grandir la puissance des fiefs; on vit les ducs de Gascogne, d'Aquitaine et de Bretagne, les comtes de Flandre, de Champagne et de Bourgogne entrer en lutte avec les rois. Robert-le-Fort, descendant de Charles-Martel, reçut le titre de duc de France, et eut pour apanage les pays situés entre la Marne et la Loire. Il était marquis de Bourgogne et comte d'Orléans, et se signala dans les guerres avec les Normands; il fut tué par un de leurs chefs nommé *Hastings*. On rapporte que ce chef de brigands, après avoir pillé Vendôme et Châteaudun, s'arrêta aux environs de Chartres, ville trop bien fortifiée pour qu'il osât l'attaquer. Il usa d'un stratagème et fit répandre le bruit que le chef des Normands, atteint d'une maladie mortelle, s'était converti, et avait demandé, comme une grâce dernière, que son corps fût déposé dans la cathédrale de la ville, suivant la pompe et les rites chrétiens. On ajoutait que ses lieutenants désiraient eux-mêmes se convertir. Les Chartrains, trompés par cette ruse, accédèrent à leur demande. Ils entrèrent à la faveur de la nuit, portant des torches allumées autour d'un cercueil qui renfermait le corps d'un soldat, et se jetèrent tout à coup sur l'évêque Frobold, sur les prêtres, les moines, massacrant les femmes et les enfants[1]. Eudes, fils de Robert-le-Fort, héritier de ses seigneuries, fut comte d'Orléans, et devint roi de France. Robert, frère d'Eudes, eut les titres de comte et d'abbé de Saint-Aignan; il fut tué par Charles-le-Simple, dans un combat près d'Orléans.

Les ténèbres dont est enveloppée l'histoire de France sous les derniers Carlovingiens s'étendent à plus forte raison sur l'histoire spéciale de chaque province.

Nous arrivons donc promptement à la dynastie fondée par Hugues-

[1] CHEVART, *Histoire de Chartres*, t. I, p. 303.

Capet, fils de Hugues-le-Grand. Lorsque ce prince monta sur le trône, il n'avait en pleine et entière jouissance que le duché de France, dont Paris était la capitale, et qui comprenait l'Orléanais. Le titre de comte d'Orléans se perdit dans le titre de roi. Sous ce monarque, la France, bornée par la mer de Gascogne, la Manche, le Rhin, la Suisse, les Alpes et la Méditerranée, obéissait aux grands vassaux, les ducs de Flandre, les comtes de Vermandois, les ducs de Bourgogne, de Lorraine, de Gascogne et d'Aquitaine. Le roi n'avait sur eux d'autres signes d'autorité que les droits d'hommage, souvent contestés. Ils devaient amener des troupes pour le service du roi; ils les guidaient eux-mêmes et les entretenaient à leurs frais. Ils avaient aussi leurs feudataires, soumis aux mêmes obligations envers la personne de leur seigneur. Tous ces possesseurs de fiefs, grands et petits, formaient une sorte de famille groupée autour du souverain, et qu'on appela la noblesse. A côté de cette puissance, dont l'action devait s'affaiblir faute d'un principe stable, se plaçait celle du clergé. Unis par une communauté de priviléges et d'intérêts, ses membres tiraient leur autorité du respect accordé à la religion. Le peuple, que la dévotion attachait au clergé, se laissa éblouir par sa grandeur et sa richesse, et lui obéit aveuglément.

Les rois cherchèrent à se concilier l'affection de ce corps si puissant. Hugues Capet fut libéral envers les monastères, et donna aux évêques de nombreux témoignages de confiance. Les événements ne tardèrent pas à justifier cette politique. Charles, oncle du jeune Lothaire, et héritier direct de la couronne de Lorraine, ayant sollicité l'appui d'Adalbéron, archevêque de Reims, reçut de lui une réponse froide et décourageante. Non content de ce premier succès, Hugues Capet désira que les prélats et seigneurs assemblés à Orléans déclarassent Robert, son fils, roi en même temps que lui. Il le fit couronner dans cette ville, et c'est là que fut adoptée la formule qui s'est conservée jusqu'à nos jours. A défaut d'élection, elle exprimait le pacte et le consentement d'où découlaient les droits du prince à l'obéissance

des sujets. L'archevêque le présentait aux seigneurs et au peuple rassemblé dans l'église, en disant : « *Vultis hunc regem?* Le voulez-vous pour roi? et tous répondaient : *Laudamus, volumus, fiat;* Nous le voulons, nous le saluons roi. » Charles n'accepta point la décision des évêques, et ne leur reconnut pas le pouvoir qu'ils s'étaient attribué. Les grands vassaux, irrités des empiètements de Hugues, voulurent y mettre obstacle. Audibert, vicomte de Périgord, arbora le premier le drapeau de la révolte, et commença le siége de Tours. Les deux rois lui reprochèrent son ingratitude en lui disant : *Qui vous a fait comte?* Il leur répondit fièrement : *Et vous, qui vous a faits rois?* L'armée de Charles était composée d'Allemands, alors connus sous le nom de Lorrains. Il s'empara de Laon et de Reims, défit Hugues dans une bataille; mais, trahi par l'évêque Ascelin, il fut pris et renfermé dans la tour d'Orléans, où il vécut plusieurs années. Deux de ses fils, qui y étaient nés, parvinrent à s'échapper; ils se réfugièrent d'abord en Aquitaine, puis en Germanie, où ils moururent. Avec eux s'éteignit la race de Charlemagne.

Hugues Capet, que sa politique a fait surnommer le roi des prêtres, laissa le sceptre à Robert, qui était plein de dévotion et de bonté. Un acte de désobéissance au clergé troubla sa vie. Il avait épousé Berthe, sa cousine, veuve d'Eudes Ier, comte de Blois. Pour favoriser le mélange des races, l'Église avait interdit les alliances entre parents jusqu'au septième degré. Le pape Grégoire V déclara le mariage du roi nul, et lui ordonna de se séparer de Berthe. Robert refusa, et fut excommunié. Mais, après une longue résistance, le malheureux prince, forcé de céder, répudia Berthe et épousa Constance, fille du comte de Toulouse, Guillaume Taillefer. On prétend que de cette époque, où les femmes exercèrent une certaine influence dans les cours, date le goût des Français pour les modes, les riches vêtements et les frivolités.

Le roi soutint plusieurs guerres en essayant de réprimer l'esprit d'indépendance des grands vassaux. Un de ces puissants seigneurs,

Eudes de Blois, réclamait l'héritage de la Champagne; Robert lui proposa de soumettre ses prétentions au jugement de ses pairs. « Je » suis, par la grâce de Dieu, comte héréditaire, répondit le vassal, » voilà ma condition. Quant à la succession de mes ancêtres, elle ne » te regarde pas. Ne me force pas à rien » faire pour la défense de mon honneur, » car Dieu m'est témoin que je préfère » l'honneur à la vie. »

Sous le règne d'un monarque si doux et si pieux, on vit pour la première fois en France une exécution pour crime d'hérésie. Deux prêtres d'Orléans et onze de leurs sectateurs furent brûlés vifs. L'un de ces prêtres avait été le confesseur de la reine Constance, qui le vit marcher au supplice, et lui creva un œil avec sa baguette de fer.

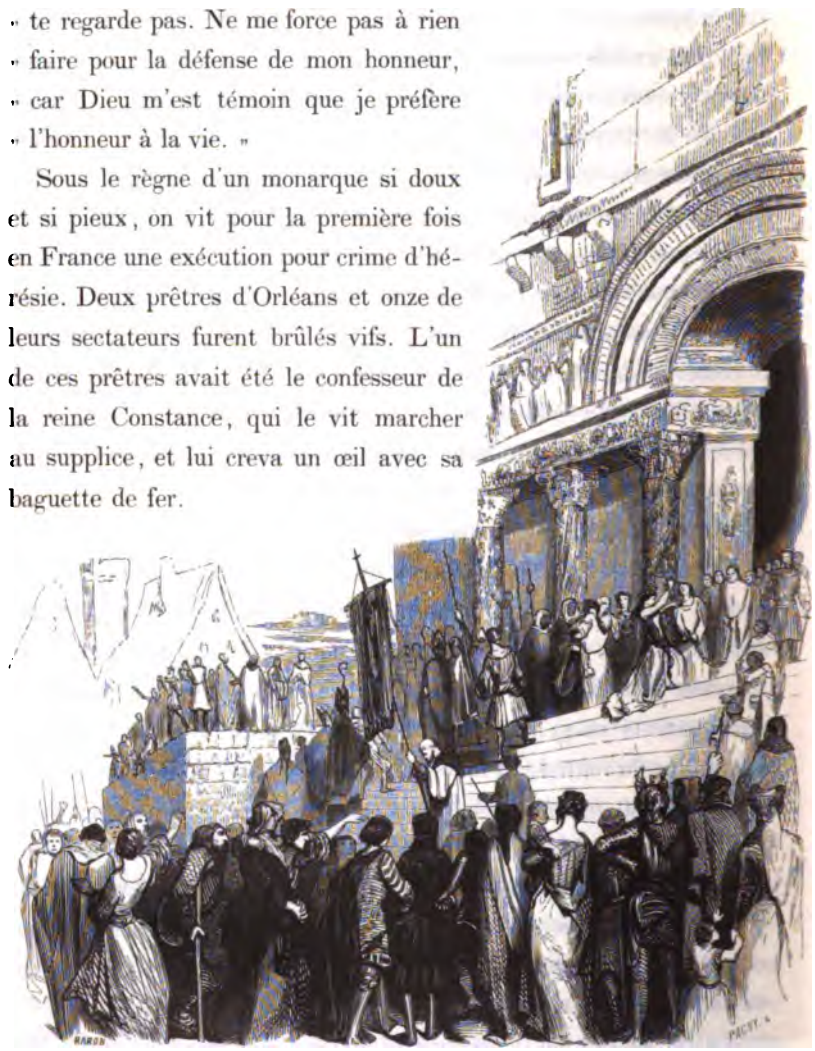

Les terres soumises à la puissance absolue du roi de France ne

s'étendaient point alors au delà de l'Orléanais. La couronne passa sur le front de Henri, second fils de Robert, mais la reine-mère lui suscita divers embarras. Elle prétendit obtenir pour son quatrième fils le duché de Bourgogne, et força le roi à demander des secours au duc de Normandie, qui lui en accorda. Un traité, qui concédait le titre de duc à Robert, mit fin à cette guerre. Eudes, comte de Blois, se signala par son humeur ambitieuse et turbulente, mais il rencontra dans Foulques d'Anjou un adversaire aussi remuant et aussi belliqueux que lui. Pendant leurs luttes, on vit le comte d'Anjou brûler l'église de Saint-Florent-sur-Loire, et crier au saint dont il redoutait la juste colère : « Laisse-moi brûler ton temple, je t'en élèverai un autre dans Angers. » Affligeant témoignage de la barbarie et de la superstition de ces temps, où la force brutale perpétuait les misères et l'anarchie ! Le peuple appartenait aux seigneurs, qui le regardaient tantôt comme une proie, tantôt comme un auxiliaire, dont le sang versé dans des querelles impies inondait les terres dévastées. L'Église même avait perdu ses droits au respect des vilains. Oublieux des devoirs qu'impose la continence, les prêtres acceptaient les liens du mariage ou vivaient avec des femmes sans pudeur. Les rois trafiquaient des dignités ecclésiastiques, de sorte que le clergé, dévoué aux caprices des princes, était simoniaque et plongé dans les plus déplorables excès. Grégoire VII parut, et avec lui s'opérèrent de sages réformes. Il remit en vigueur les anciens canons, et l'Église se rappela sa mission de paix et d'amour. La trêve de Dieu donna des bornes à ces combats sans cesse renaissants; le vol et le brigandage connurent la répression et le châtiment. Les chevaliers prirent la défense des opprimés; les femmes eurent une part et des droits dans la vie sociale. Avec la liberté et l'espoir de conserver le fruit de ses peines, le laboureur, le marchand se livrèrent à des travaux qui firent renaître dans le royaume l'aisance et la prospérité. La poésie modifia les idiomes; les trouvères répandirent une langue nouvelle, pleine de grâce et d'harmonie. Les peuples de l'Orléanais, du Blésois, de la

Touraine épurèrent cette langue, et l'on voit encore le paysan de cette contrée parler avec élégance, sans nul mélange de ces grossiers patois répandus dans les autres provinces, le véritable français.

Ainsi, le règne de Henri Ier fut une ère de progrès moraux et intellectuels. Noble souvenir que l'histoire doit à ce prince, qui se fit respecter par sa fermeté et son courage. Intrépide dans les batailles, il se montrait généreux après la victoire. Le sort des armes lui ayant livré le comte de Blois, il lui assigna la tour d'Orléans pour prison, et ne tarda pas à lui rendre la liberté (1039). On raconte que le vassal, plus sensible à l'affront de la défaite qu'à la magnanimité de son suzerain, désola les environs d'Orléans, à la tête d'une bande d'aventuriers. Un jour qu'il avait pillé le monastère de Saint-Benoît, il s'arrêta pour passer la nuit dans un village qui était sous la protection du saint. Il établit dans le cimetière et ordonna qu'on servît un repas. Le cierge pascal fut allumé et éclaira une orgie, mais le sacrilége, saisi d'un mal violent, expira aussitôt : « Tant il est vrai, » ajoute la chronique, que personne, prince, gentilhomme ou roturier, » ne peut toucher impunément aux biens de saint Benoît. »

(1061.) Philippe Ier monta sur le trône. Dans les commencements de son règne eut lieu la conquête de l'Angleterre par Guillaume-le-Bâtard. Un grand nombre de seigneurs français des provinces voisines de la Normandie prit part à cette expédition. On a reproché à Baudoin, qui gouvernait le royaume pendant la minorité du jeune prince, d'avoir aidé le duc de Normandie à accroître sa puissance et à ceindre une couronne qui lui fit mépriser les droits de son seigneur; mais il est présumable que le régent ne croyait pas au succès de cette tentative, et qu'il pensait seulement éloigner un voisin dangereux. La réussite du duc de Normandie apprit aux grands vassaux leur force et leur importance. Dès cet instant l'édifice féodal, dont le roi de France occupait le faîte, menaça ruine; et ce fut dans toute l'Europe le premier symptôme d'une révolution sociale.

Baudoin étant mort, Philippe se disposa à soutenir les droits de

Richilde, sa veuve, que le comte de Frise voulait priver de la tutelle de ses fils, dont il convoitait les biens, situés dans la Flandre et le Hainaut. Mais séduit par les charmes de Berthe, fille adoptive du comte, et gagné, dit-on, par la promesse qu'on lui céderait de vastes domaines au centre de l'Orléanais, le jeune prince abandonna la cause de Richilde, qui ne tarda pas à succomber. Le mariage du roi et de Berthe sembla maudit de Dieu. Ils vécurent pendant plusieurs années sans avoir d'enfants, et quand la reine mit au monde un fils, et plus tard une fille, ce fut précisément l'heure que son époux choisit pour la répudier. Il se trouva un évêque complaisant qui prononça le divorce, fondé sur des liens de parenté, et Berthe fut exilée à Montreuil-sur-Mer. Brûlant d'une flamme adultère, le roi avait enlevé Bertrade, épouse de Foulques-le-Réchin, comte d'Anjou. Pour étouffer le scandale, il demanda aux gens d'église la ratification de son divorce avec Berthe et l'annulation du mariage de Bertrade avec Foulques d'Anjou (an 1104.) Beaugency fut le lieu choisi pour le concile, que présida Hugues, archevêque de Lyon et légat de France. Le concile excommunia Philippe, Bertrade, les évêques approbateurs de leur mariage et celui qui l'avait béni. Les conséquences de cet acte, dont l'Église se montrait déjà prodigue, ne furent pas aussi graves qu'elles l'avaient été pour Robert, coupable d'une révolte pareille à l'autorité du pape. L'affaire du divorce jugée à Beaugency fut appréciée de la même manière par le concile de Clermont, où vint Urbain II. Les peines furent même aggravées dans plusieurs assemblées tenues successivement et formées de l'élite des prélats. La résistance du roi se prolongea vingt années. Enfin il manifesta un repentir sincère, fit appeler Hugues, abbé de Cluny, et lui exprima dans une lettre son désir d'embrasser la vie monastique.

Ce monarque, qui fut témoin de l'événement le plus extraordinaire de l'histoire moderne, n'est guère connu que par ses faiblesses et ses amours. On oublia son nom en répétant ceux de Godefroy de

Bouillon, de Tancrède, de Baudouin, comte de Flandres, de Guillaume-le-Conquérant, de Grégoire VII et de Pierre l'Ermite. Tel est le sort de ceux qui ne font que posséder la force matérielle et se laissent dominer par les grandes intelligences de leur temps. Pierre, simple prêtre du diocèse d'Amiens, ayant fait un pèlerinage dans la Palestine, fut navré de douleur à la vue des maux qui affligeaient la ville sainte. Il vint trouver Urbain II, lui traça le tableau de ces misères, et le quitta avec la conviction que Dieu le rendait désormais interprète de ses volontés. Il se mit à parcourir l'Europe, monté sur un âne, un crucifix à la main, les pieds nus, la tête découverte, les flancs ceints d'une corde grossière et affublé d'un froc d'ermite. Ses discours embrasaient tous les cœurs du feu qui le dévorait. Partout il fut reçu comme l'envoyé du ciel. On s'estimait heureux de toucher ses vêtements. L'enthousiasme devint tel que le souverain pontife assembla un concile à Plaisance, puis à Clermont. Pierre y parla avec force et véhémence : l'indignation et la pitié remplirent tous les cœurs. Le pape proclama la croisade. Les seigneurs de l'Orléanais se levèrent en masse et firent partie de cette multitude qui s'avança vers l'Asie. Avec les croisés marchait une suite nombreuse de femmes, de vieillards, d'infirmes même qui croyaient fermement voir se renouveler les miracles dont le Dieu d'Israël dota les Hébreux. Les bannerets et vavasseurs du Vendomois, du Blaisois et de la Beauce se rangèrent sous les ordres de Gauthier-sans-Avoir, gentilhomme bourguignon, qui prit le commandement d'un corps d'armée, laissant l'autre suivre les pas de Pierre. Ce dernier, capable d'émouvoir les croisés par son éloquence, n'eut point assez de force pour empêcher leurs déprédations. Les Hongrois les attaquèrent et en tuèrent un grand nombre devant Semlin. Les troupes de Gauthier, mieux disciplinées et mieux dirigées, eurent moins à souffrir. Après avoir traversé le Bosphore, elles arrivèrent sous les murs d'Antioche, où Godefroi de Bouillon leur amena des renforts en leur offrant l'appui de son expérience. Avec

lui s'avançaient plusieurs chevaliers renommés, tels que Geofroy Jourdain, comte de Vendôme, inventeur des tournois, dont les sanglants démêlés avec les sires de Beaugency avaient affligé la chrétienté.

Antioche prise, les vainqueurs se virent à leur tour entourés par l'innombrable armée du sultan Kerbogah, qui se flattait d'exterminer une multitude épuisée par la misère et la faim. Il fallut des miracles pour ranimer les courages et donner aux chrétiens la force de livrer bataille. Un prêtre marseillais retrouva la sainte lance, et ce fut pour les croisés un gage d'espoir. Ils sortirent de leurs retranchements, attaquèrent l'ennemi et le mirent en déroute. La victoire rendit

libres les routes de Jérusalem. Bientôt le siége commença. Le duc de Lorraine et un chevalier banneret des environs de Blois escaladèrent les premiers les remparts, et la ville fut emportée. On s'occupa de choisir un maître pour ce nouveau royaume. Godefroi, nommé

par acclamation, refusa le diadème et les insignes de la royauté, se contentant du titre de baron et défenseur du Saint-Sépulcre. Les musulmans, consternés, rassemblèrent toutes leurs forces. Les hordes de l'Arabie, les fantassins de la Perse, les cavaliers d'Égypte s'élancèrent vers Jérusalem. Godefroi se porta à leur rencontre avec le petit nombre de croisés qu'avaient épargnés le fer et les maladies, et la bataille s'engagea dans les plaines d'Ascalon. Là périrent les comtes de Bourgogne et de Blois et le sire de Vendôme. Accablés par le nombre, ces vaillants chevaliers furent pris[1] et conduits dans les murs d'Ascalon, où, la trahison d'un écuyer les ayant fait reconnaître, ils furent tués à coups de flèches.

Dès lors, et pendant une longue suite d'années, tous les regards, toutes les pensées se dirigèrent vers la Palestine. Sur cet étroit théâtre de faits d'armes et d'exploits fabuleux se fondaient les grands noms, les réputations guerrières, les saintes renommées. La croisade éclipsait tout. S'abstenir était pour un prince un gage d'oubli. Tel fut le sort du roi Philippe Ier, plus occupé des affaires de son royaume et de ses querelles avec l'Église que de l'espoir hasardeux de relever dans la Terre-Sainte les croix brisées par le Prophète de l'Arabie.

Ami des plaisirs et peu soucieux de la gloire, il s'était débarrassé du fardeau des affaires publiques en le confiant à son fils. Dès qu'il se vit atteint d'une maladie mortelle, il témoigna de grands sentiments d'humilité et voulut que ses restes fussent portés dans l'église de Saint-Benoît-sur-Loire, soit qu'il se jugeât indigne de reposer à Saint-Denis, soit qu'il eût confiance dans les prières de ces bons religieux. Fidèle à son dernier vœu, Louis VI ordonna qu'on lui élevât, entre la balustrade du grand-autel et le chœur, un tombeau formé de pierres d'Apremont.

Louis, prince d'un grand jugement et d'un rare courage, sut apprécier son époque avec sagacité. Remarquant le progrès des idées

[1] *Art de vérifier les dates*, t. XII, p. 490.

chevaleresques, il résolut de s'en faire une arme contre les excès de la féodalité. Les rois, protecteurs nés du peuple, devaient restreindre le pouvoir des seigneurs qui déchiraient l'État par des querelles sans cause et sans fin, opprimaient les pauvres, se jouaient de l'honneur des femmes et maltraitaient les gens consacrés à Dieu [1]. Les principes généreux de la chevalerie condamnaient ces coupables abus du droit de la force et pouvaient, en se répandant parmi les guerriers, rendre plus facile la mission qu'un prince vertueux s'imposa Il fut récompensé de ses efforts en faisant triompher une réforme que lui seul, homme de tête et d'exécution, osa concevoir. Il voulut présenter la royauté comme une puissance politique en dehors de la suzeraineté et n'ayant d'autre égale que l'Église. Ce que le pape obtenait par des brefs ou des menaces d'excommunication, le monarque avait le droit de l'imposer par la force des armes. Du moment où les grands vassaux acceptèrent cette espèce de juridiction, l'étendue des domaines du roi, le nombre de ses armées n'étaient rien en comparaison d'un principe qui dominait tout, rassurait les faibles, imposait aux superbes: ce principe était l'unité nationale et la légitimité du droit substituée au gouvernement de fait.

Louis trouva les barons rebelles à ces idées d'ordre et de civilisation. Les plus petits vassaux, qui regardaient le peuple et le territoire comme leur proie, se montrèrent les plus opposés à une réforme de cette nature. L'un d'eux, le sire de Montlhéry, dont la haute tour commandait la route d'Orléans à Paris, se défendit avec opiniâtreté et fit tant de mal au pays d'alentour que, renonçant à le vaincre, Louis lui demanda sa fille pour épouse du prince son fils. Le châtelain du Puiset, qui exerçait rudement ses droits féodaux sur le pays entre Chartres et Orléans, fut sommé de rendre compte de ses méfaits. Il répondit avec hauteur et brutalité. Thibaut, comte de Chartres, sommé d'abattre une forteresse qui lui servait de repaire, appela le roi, son seigneur, à un combat singulier. André de Bor-

[1] *Vie de saint Louis*, par Suger.

dereux, gentilhomme chartrain, devait être le champion du comte, et Anseau de Garlande accepta au nom de Louis. Ce duel, outrageant pour la majesté souveraine, fut empêché par des circonstances indépendantes de la volonté de Thibaut. De telles luttes, cette insolence des vassaux témoignent de la faiblesse des moyens coërcitifs du roi.

En effet son domaine direct n'embrassait pas alors quatre de nos départements [1], tandis que les ducs de Bretagne et de Normandie en avaient cinq dans leur apanage. Mais Louis eut pour alliés fidèles les évêques, qui aspiraient au même but que lui, à la paix générale. Le clergé de l'Orléanais lui fut particulièrement dévoué. On vit des prêtres le suivre dans ses expéditions, bannières déployées à la tête

[1] Seine, Seine-et-Oise, Oise, et Loiret. SISMONDI.

de leurs paroissiens. Lorsqu'il assembla son armée à Reims pour repousser les Allemands, les évêques de Chartres et d'Orléans furent les premiers à répondre à son appel, tandis que les comtes de Blois et de Champagne n'obéissaient qu'à des sommations réitérées.

Un des plus grands hommes qu'ait eus la France, Suger, fut prieur de Thoury en Beauce, où il est né, suivant quelques auteurs[1]. L'église de Chartres ayant eu à se plaindre des brigandages du sire du Puiset, Suger, négociateur habile, fut pour elle un énergique protecteur. Il engagea la comtesse de Chartres, victime elle-même des spoliations du farouche baron, à se joindre aux prêtres du diocèse pour porter au tribunal du roi leurs communes plaintes. Louis-le-Gros les autorisa à résister et cita Hugues, sire du Puiset, à comparaître devant le parlement. Suger leva une petite armée et se mit à guerroyer en attendant que le roi vînt lui-même châtier l'audacieux rebelle. Enfin Louis parut, et le siége du château commença. Deux fois l'assaut fut livré sans succès. A une troisième attaque un prêtre mêlé aux combattants rompit la palissade, cria : Victoire ! et fraya le passage à ceux qui le suivaient. Fait prisonnier après un horrible carnage, le vassal rebelle fut conduit à Château-Landon. Le jeune Thibaut, fils de la comtesse de Chartres, reconnaissant mal un tel service, se jeta dans le parti que le roi d'Angleterre entretenait en France. Louis rendit la liberté à Hugues pour le mettre en lutte avec Thibaut ; mais, obéissant au désir de satisfaire ses vengeances personnelles contre les gens d'église, Hugues se hâta de relever son château et commit divers actes qui demandaient une prompte répression. Le monarque accourut avec sa noblesse et rangea son armée en bataille sous les yeux des assiégés, qui répondirent bravement à son défi. Au moment où le combat s'engageait, Raoul, seigneur de Beaugency, allié du sire du Puiset, démasqua un corps d'infanterie caché derrière l'église et mit en déroute les troupes de Louis. Le roi, qui

[1] *Biographie de* MICHAUD.

n'avait pas cessé de combattre avec valeur, saisit sa bannière et la planta sur une hauteur pour rallier autour d'elle ses escadrons dispersés. Le comte de Chartres, croyant le moment favorable, se précipite pour le charger ; mais les soldats du jeune rebelle plient, et il est blessé dangereusement. Louis, touché de ses remords et prenant en pitié le sort de sa mère, permit qu'on le transportât à Chartres, où il expira peu de jours après. Le château se rendit, et Hugues obtint une capitulation avantageuse. Malgré sa double défaite, le hardi seigneur recommença une troisième fois ses vexations contre les moines de Thoury, qui, par l'organe de Suger, sollicitèrent encore la protection du roi. Hugues, résistant avec son audace accoutumée, tua le sénéchal Ansau de Garlande ; puis, forcé de se rendre, il alla se mêler aux croisés qui partaient pour la Terre-Sainte.

Les bernardins obtinrent de Louis la permission de fonder, aux environs d'Orléans, l'abbaye de la Cour-Dieu, qui devint une des plus opulentes de leur ordre. Les évêques avaient coutume d'aller coucher dans cette abbaye l'avant-veille de leur entrée dans la capitale du diocèse.

La lutte entre le principe pacifique, représenté par l'Église, et le principe de la force brutale, aux mains des possesseurs de fiefs, n'était point terminée. Archambaut, sous-doyen de l'église d'Orléans, ayant voulu s'opposer à l'élévation d'un nommé Jean à la dignité d'archidiacre, fut en butte aux attaques de ceux du clergé qui cherchaient leurs motifs dans des exemples étrangers au culte. Parmi ces derniers, un chanoine nommé Algrin soulève quelques gentillâtres et saccage la maison de campagne d'Archambaut, qui meurt assassiné.

(1127.) Le dixième concile d'Orléans fut présidé par Humbault, archevêque de Lyon et légat du Saint-Siége Godefroi, abbé de Vendôme, refusa d'y assister en se fondant sur les priviléges de son monastère. Nous n'entrerons pas dans de longs détails sur ce

concile. Il y en eut à la même époque plusieurs dans l'Orléanais. On cite celui de Saint-Benoît-sur-Loire, où le pape Innocent II, réfugié en France, vint accompagné de Louis, de la reine, Adélaïde de Savoie, et des deux fils du roi Le pontife fut conduit avec cérémonie à Orléans, où il résida quelque temps.

Louis VII signala le commencement de son règne par sa résistance aux volontés d'Innocent II, qui prétendait donner un pasteur à la ville de Bourges. Suger défendit les droits du roi, et eut pour adversaire saint Bernard, réformateur de l'ordre de Cluny. Le pape lança les foudres de l'excommunication, et le comte Thibaut s'arma pour forcer le roi à obéir. Dans cette guerre religieuse Louis se souilla par le massacre de Vitry en Champagne, et crut étouffer la voix du remords en partant pour la conquête des Saints-Lieux. A sa suite marchait une armée que les historiens évaluent à quatre cent mille combattants. Le fer, les maladies, la trahison des Grecs amenèrent sa destruction. Dix mille hommes purent à peine toucher les rivages de la Palestine, guidés par Louis, dont la valeur s'était montrée avec éclat, et que tant de revers n'avaient pas découragé. Raymond de Poitiers, oncle de la reine de France Éléonore et roi d'Antioche, accueillit les Français comme des alliés capables de repousser les attaques dont le menaçait sans cesse Noureddin, sultan d'Alep. Mais Louis voulut, avant de rien entreprendre pour une cause mondaine, visiter le saint tombeau. Les fêtes qui célébrèrent la présence des Français furent le signal de ces discordes fameuses qui amenèrent plus tard le divorce de la reine et du roi. Éléonore, « légère, « imprudente, négligeait la dignité royale et oubliait jusqu'à la foi « due au lit conjugal[1]. » La faiblesse d'esprit de Louis, sa dévotion étroite apparurent aux yeux de l'épouse infidèle, qui, oubliant sa chevaleresque intrépidité, ne vit plus en lui qu'un moine, inférieur même à ces brillants Arabes et Sarrasins, admis parfois dans les jeux et les joutes de la cour d'Antioche. Raymond, jeune encore

[1] Guillaume de Tyr, liv. XVI.

et plein d'une coupable vanité, encouragea des doutes qui se glissèrent dans le cœur du roi. Les instances que fit Éléonore pour déterminer son époux à joindre sans retard ses troupes à celles de Raymond excitèrent d'autres soupçons, que l'humeur galante du souverain d'Antioche n'était pas propre à dissiper. Tout à coup, sans rien dire et sans prendre congé, Louis quitte la ville au milieu de la nuit, se retire dans son camp, et part pour Jérusalem. On connaît l'issue de cette entreprise, qui fut la moins glorieuse de toutes celles que les croisés avaient tentées. A son retour en France, Louis laissa éclater son mécontentement. Vainement Suger

lui fit envisager les suites dangereuses d'un divorce que suivrait la restitution de la Guienne. La mort de ce sage ministre hâta la

marche de ces événements, qui affaiblirent la France et accrurent les forces de l'Angleterre. La reine désirait le divorce, et il n'était pas d'expression méprisante dont elle n'usât envers son époux[1]. (1152) Un concile est enfin assemblé à Beaugency. Le prétexte ordinaire, la parenté, est légèrement discuté par les évêques, qui prononcent la dissolution du mariage. Prévoyant un résultat auquel il se soumettait, pour ainsi dire, à l'avance, Louis avait retiré ses garnisons de tous les châteaux d'Aquitaine, qu'il rendit loyalement à Éléonore. — « S'il eût été moins moine, dit Mézerai, il l'eût châtiée d'une autre façon, et n'eût pas été si consciencieux que de lui rendre la Guienne et le Poitou. » Six semaines après son divorce, Éléonore devint l'épouse de Henri Plantagenet, comte d'Anjou, du Maine et de Touraine, héritier du duché de Normandie et futur roi d'Angleterre. De cette époque datent les guerres entre le roi de France et son vassal.

La bonne foi de Louis VII et son obéissance aux décrets de l'Église ne peuvent le faire accuser d'un manque de fermeté. Il en fit preuve dans la révolution des communes, commencée sous le règne précédent. Cet envahissement progressif des manants et des bourgeois sur les droits de la noblesse lui parut chose bonne à encourager dans les domaines des grands feudataires et à toujours empêcher dans ses propres états. L'un de ses premiers soins fut « d'apaiser » l'orgueil et la forsennerie d'aucuns musards de la cité d'Orléans, » qui, pour raison de la commune, faisoient semblant de soi rebel- » ler et dresser contre la couronne; et il en fit détruire plusieurs de » mâle mort[2]. » Cependant il punit les excès des gouverneurs de la ville, y abolit la servitude, et garantit aux habitants leurs biens et leurs franchises. De toutes parts, et surtout dans l'Orléanais, on vit s'élever des villes *neuves*, sorte d'asiles ouverts par un seigneur et qui avaient pour premiers habitants les serfs échappés des terres du seigneur voisin.

[1] Guill. Neubrig., liv. I.
[2] *Chroniques de France.*

Orléans fut témoin du mariage de Louis avec Constance, fille du roi d'Espagne. Pour calmer les répugnances que le spectacle de ces unions si promptement contractées faisait naître parmi les gens pieux, le monarque fit de nombreuses fondations d'abbayes et de monastères. Il avait amené, de son voyage de la Terre-Sainte, des religieux de l'ordre de Saint-Augustin et des chevaliers de l'ordre de Saint-Lazare-de-Jérusalem. Les premiers reçurent en don l'église de Saint-Samson d'Orléans; et Boigny, près Orléans, devint le chef-lieu de l'ordre et le siége du grand-maître de Saint-Lazare. Tous les trois ans on y tenait un chapitre général, où les prieurs et commandeurs de France, d'Italie, de Sicile, d'Angleterre, d'Allemagne et d'Espagne étaient appelés. Ces chevaliers, institués sous la règle de saint Benoît, s'en écartèrent peu à peu, et leurs biens passèrent successivement aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Mais la commanderie de Boigny conserva toujours ses prérogatives, ainsi qu'on le voit dans les tentatives faites pour la restauration de cet ordre. Dans le même temps eut lieu la fondation du monastère de l'Aumône, appelé l'abbaye du Petit-Cîteaux, dans la forêt de Marchenoir[1]. (1151.) Thibaut, décoré du titre de *Grand*, comte palatin de Champagne et de Blois, accorda aux religieux qui s'y établirent de vastes domaines afin qu'ils priassent pour le repos de son âme.

Louis VII, qu'une paralysie privait de l'usage de ses membres, associa son fils Philippe à la royauté et l'habitua de bonne heure aux soins de la politique et du gouvernement. Il mourut après un règne de quarante ans qui ne fut pas sans gloire, car jamais prince ne soutint mieux que lui les droits de sa couronne. Au courage il joignait la prudence; il était bon, franc, généreux et fidèle à sa parole. La faute politique qu'il commit en répudiant Éléonore fut celle d'un loyal chevalier, et il en diminua les résultats fâcheux par son union avec Alix de Champagne, qui fut mère de Philippe-Auguste.

[1] Il en reste de belles ruines appartenant depuis long-temps à la famille de Rippert. Non loin de là est un magnifique arbre, connu sous le nom du *Comte-Thibaut*.

CHAPITRE III.

Les Pastoureaux. — Croisade de Philippe-Auguste. — La tour d'Étampes. — Prise de Constantinople par les Français. — Guillaume de Lorris et Jean de Meung. — Thibaut, comte de Blois. — Procès des Templiers.

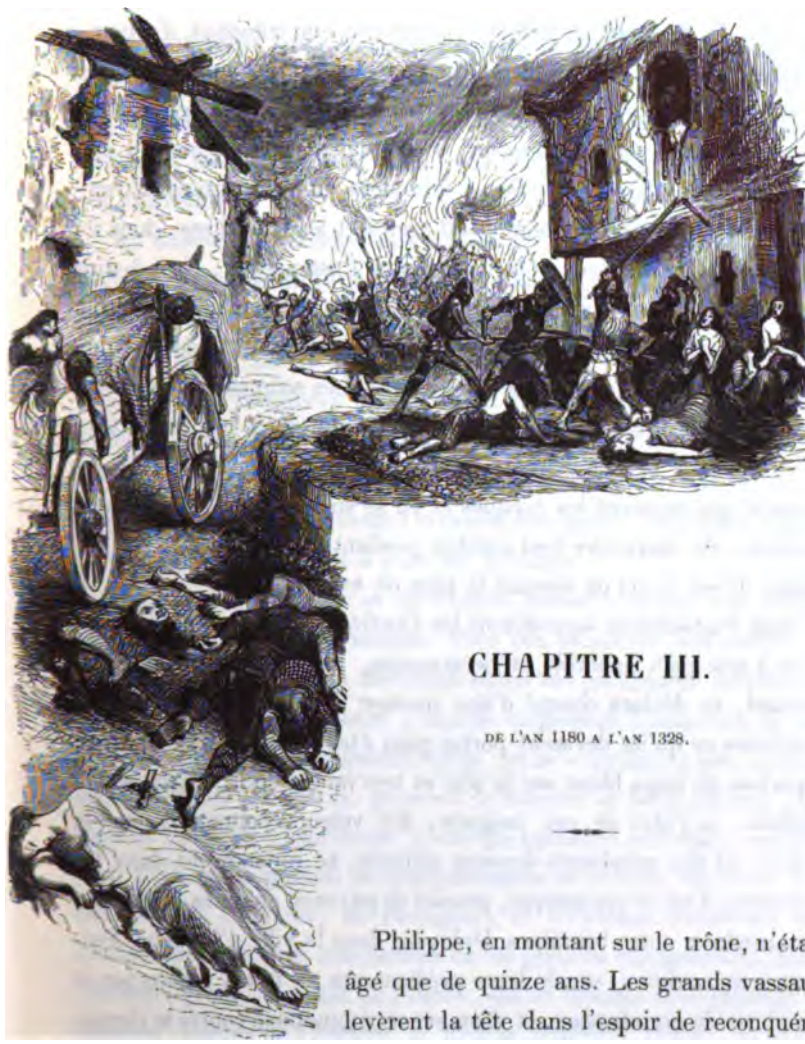

CHAPITRE III.

DE L'AN 1180 A L'AN 1328.

Philippe, en montant sur le trône, n'était âgé que de quinze ans. Les grands vassaux levèrent la tête dans l'espoir de reconquérir les avantages que Louis leur avait enlevés. Ils comptaient sur l'appui de Henri Plantagenet, qui, las de guerres et touché d'un sentiment d'honneur féodal, prit, au contraire, le parti de son suzerain et s'empressa de lui rendre hommage. Cet acte d'obéissance assura la couronne sur le front du jeune roi, sans mettre un terme aux guerres continuelles que les seigneurs se faisaient entre eux. Pour quel-

que tête de chevalier de loin en loin abattue, on comptait d'innombrables meurtres de vilains et de bourgeois. Pour une forteresse rasée, mille chaumières étaient réduites en cendre, et les gens de la campagne, poussés au désespoir, s'habituaient promptement à une vie errante et vagabonde. Ils se formaient en compagnies et rançonnaient à leur tour les hommes d'armes et les chevaliers, dont ils attaquaient les châteaux. On les nomma Pastoureaux, c'est-à-dire *petits bergers*. Ils répandirent la terreur dans l'Orléanais, le Blésois et la Champagne; ils se battaient avec courage, et, pour les détruire, il fallut faire les plus grands efforts. Les seigneurs comprirent que leurs perpétuelles luttes étaient causes de toutes ces calamités; pour diminuer la grandeur du fléau, ils convinrent, sous la foi du serment que reçurent les évêques et en se soumettant à l'excommunication, de suspendre tout combat pendant quatre jours de la semaine. C'est ce qu'on nomma la paix ou *trêve de Dieu*.

Aux Pastoureaux succédèrent les Confrères, qui prétendaient arriver à une paix générale et permanente. Un charpentier, nommé Durand, se déclara chargé d'une mission de Dieu et indiqua aux Confrères ce qu'ils devaient porter pour être inviolables; c'était un capuchon de linge blanc sur la tête et une image de la Vierge sur la poitrine. A l'abri de ces insignes, des voleurs poursuivis par la justice, et des mendiants devenus pillards, se répandirent dans les provinces. Une de ces troupes, grossie de paysans crédules et de femmes perdues, entra bannières déployées dans la ville d'Orléans. Suivant leur coutume, un de leurs prédicateurs se mit à haranguer le peuple sur la grande place, et, dans ses récriminations contre le clergé, il attaqua les dogmes d'une religion qui prescrivait la confession et menaçait les coupables du purgatoire ou de l'enfer. Il reprocha aux seigneurs d'accaparer les biens qui devaient appartenir à tous les hommes. Ce principe de communauté, source éternelle de guerre entre le faible et le fort, entre le riche et le pauvre, était le texte habituel des orateurs qui, remontant à la loi naturelle, voulaient

qu'on partageât entre tous les hommes la propriété des bois, des étangs, des fleuves et des mers. La noblesse, que de telles doctrines inquiétaient, poursuivit les Confrères à outrance; ils tinrent bon, brûlèrent les châteaux et commirent d'horribles cruautés. Enfin on les extermina.

Au milieu des querelles incessantes entre les grands vassaux, on reçut la nouvelle de la prise de Jérusalem par les Musulmans, du massacre des chevaliers Templiers et de la ruine de tous les chrétiens d'Orient. Le clergé imputa ces malheurs aux crimes des nobles et du peuple. Ses justes remontrances firent cesser les meurtres, les pillages et les excès; l'enthousiasme des croisades se ranima, et les seigneurs favorisèrent cette tendance des esprits, car ils sentirent la nécessité de prévenir l'invasion des quatre cent mille soldats que Saladin se préparait à jeter sur l'Europe.

Les rois d'Angleterre et de France prirent la croix. Les grands vassaux suivirent leur exemple. Près des bannières des comtes de Champagne et de Blois flottèrent celles des châtelains de l'Orléanais. Bourgeois et seigneurs s'étaient empressés d'acquitter ce que l'on nommait *la dîme saladine*. Ceux qui ne s'enrôlaient pas, nobles, ecclésiastiques ou vilains, payaient le dixième de leurs revenus pendant la durée de l'expédition. Ceux qui partaient pouvaient engager pour trois ans le produit de leur patrimoine et de leurs bénéfices. Les environs de Chartres, de Beaugency et d'Orléans conservent des droits d'usage, traces irrécusables de ces prêts ou engagements. Ainsi Thibaut, grand-sénéchal de France, qui se croisait avec Renault de Moncou, évêque de Chartres, et Rotrou, comte du Perche, reçut des habitants de Saint-Martin-du-Péan une somme d'argent pour subvenir aux frais de son pieux voyage, et, comme *ces deniers étaient de pure charité*, il leur octroya, par reconnaissance, des lettres qui les exemptaient de tailles et coutumes.

(1191.) Dans l'Europe occidentale le mouvement était général. Frédéric, empereur d'Allemagne, s'avança le premier et trouva la

mort dans les eaux du Cydnus. Richard Plantagenet, devenu roi d'Angleterre par le trépas récent de son père Henri, mit à la voile sans attendre Philippe; mais il perdit du temps à Messine et en Chypre, et n'arriva que deux mois après les Français sous les murs de Ptolémaïs. Là furent livrés d'admirables combats, où coulèrent des torrents de sang. Thibaut fut tué dans l'un des soixante assauts

livrés à ces murs formidables[1]. Enfin la famine obligea les assiégés à capituler, et Philippe-Auguste, croyant son vœu rempli, partit pour la France, laissant le commandement des troupes à Richard.

On eût dit que les haines de Louis et d'Éléonore de Guienne étaient passées au cœur de leurs fils. Philippe, à son retour, profita de l'absence de son rival pour envahir la Normandie. Il fit des progrès d'autant plus rapides que le bruit se répandit alors de la capti-

[1] MICHAUD, *Histoire des Croisades.*

vité mystérieuse de Richard dans une tour d'Allemagne, où il expiait ses insolents dédains envers le marquis d'Autriche. Les plaintes d'Éléonore obtinrent sa délivrance, et il revint, en jurant de se venger de la conduite de Philippe à son égard. Jean-sans-Terre, qui avait convoité la couronne de son frère, massacra par trahison les chevaliers défenseurs de la ville d'Évreux, qu'il lui livra.

Philippe, las de trois années de veuvage, rechercha la main d'Ingelburge, sœur de Canut, roi de Danemarck, princesse d'une grande beauté. Le lendemain de ses noces, il voulut la répudier, sans que les chroniqueurs aient trouvé d'autre explication à ce prompt dégoût que l'effet des maléfices. Les bons chevaliers entendirent avec stupéfaction les évêques, réunis à Compiègne, prononcer le divorce. La malheureuse princesse, qui n'avait pu se défendre, faute de savoir les expressions d'une langue étrangère, reprenait le chemin de son pays, lorsqu'on lui fit entrevoir que, par son silence, elle semblait accepter les termes d'une inique condamnation. Cette pensée la détermina à se fixer en France en attendant que son frère prît sa défense. Sans consulter le Pape, Philippe épousa la belle Agnès de Méranie. Le monarque danois, au contraire, soumit ses griefs au chef de l'Église, qui déclara ce nouveau mariage nul, somma Philippe de se réunir à Ingelburge, et, sur son refus, mit la France en interdit. Les prêtres suspendirent toutes prières, les églises furent fermées; les reliques des saints, tirées de leurs châsses, étaient placées sur la cendre; les cloches des cathédrales restaient muettes; un voile lugubre couvrait le royaume. Philippe, loin de se laisser intimider, espéra soumettre les prêtres et forcer le Pape à l'absoudre. Il accabla de son courroux Ingelburge, cause indirecte de ces scènes de désolation, et la tint enfermée dans la tour d'Étampes. Le Pape eut alors recours à la douceur. Deux légats parvinrent à déterminer le prince à reprendre Ingelburge; mais, après quarante jours d'apparente réconciliation, il la renvoya une seconde fois. Au concile de Clermont, assemblé pour juger le cas de divorce déjà examiné dans

trois conciles, se renouvelèrent des discussions animées. Tout à coup Philippe, qui semblait décidé à la résistance, enlève la belle Danoise du couvent où elle s'était retirée, et gagne Paris avec elle. Bientôt les évêques sont avertis que le roi se soumet aux volontés du pontife et que leur réunion est désormais sans objet. Cependant Ingelburge ne recouvra que son titre de reine, sans avoir jamais les droits d'une épouse. Le mélancolique château d'Étampes fut encore le lieu qu'elle choisit pour séjour.

Les Anglais, guidés par Richard en personne, continuaient la guerre, portant en tous lieux le ravage et la dévastation. Les deux

rois donnaient à leurs guerriers l'exemple de l'animosité. Tour à tour vainqueurs ou poursuivis, ils tenaient la campagne et mettaient le siége devant les villes ou les châteaux. (1194.) Robert, comte de Meulan, ferma les portes de Vendôme à Philippe, qui força sa triple enceinte de remparts et fit prisonniers soixante-deux chevaliers[1]. Richard, étant arrivé dans la plaine, attendit qu'il plût au roi de France de lui livrer bataille; mais celui-ci, reculant vers le Blaisois, fut surpris à Beaufon, près de Freteval, et se laissa enlever ses tré-

[1] *Art de vérifier les dates*, t. XII, p. 496.

sors, sa chapelle, la matricule des impôts, les titres de propriété et autres papiers publics que les princes avaient coutume de traîner à leur suite. Richard ne voulut jamais rendre cette espèce de trophée, qu'il fit placer dans la Tour de Londres.

La mort imprévue du roi d'Angleterre causa une trêve passagère; il fut tué d'un coup de flèche devant le petit château de Chalus, en Poitou. A défaut d'enfants, sa couronne revenait de droit à son neveu, Arthur de Bretagne, fils de Geoffroy Plantagenet. Mais Jean-sans-Terre fit assassiner le jeune prince et usurpa la couronne. Les Bretons indignés se soulèvent, tandis que la cour des pairs prononce la confiscation de la Normandie et de toutes les terres que le meurtrier possédait en France à titre de vassal.

Une quatrième croisade fut prêchée par Foulques, curé de Neuilly, aux seigneurs réunis à Corbie pour le tournoi qu'avait annoncé Thibaut, comte de Blois. Son éloquence détermina une foule de chevaliers à prendre la croix. Philippe, sentant renaître sa première ardeur, favorisa de tout son pouvoir le départ des nouveaux croisés. Parmi eux on comptait des évêques et des archevêques; mais plusieurs prélats se montrèrent peu dociles aux ordres de leur seigneur. Manassès, évêque d'Orléans, et Guillaume, son frère, évêque d'Auxerre, refusèrent de marcher à la croisade sous d'autres bannières que celle du roi; ils protestaient que tel était leur droit et leur devoir. Leurs vassaux les imitèrent. Philippe fit saisir leur temporel; ils mirent à leur tour les biens du monarque en interdit, et il fallut que le Pape intervînt pour les condamner et les forcer à obéir.

Les Vénitiens fournirent des troupes et des navires. On mit à la voile, et, soit par hasard, soit à dessein, la flotte qui devait porter les croisés sur les côtes de la Palestine jeta l'ancre près des tours de Byzance. L'aspect de cette ville enflamma l'imagination de ces guerriers. Les Grecs ayant répondu à leurs exigences par d'insolents refus, ils n'hésitèrent point à attaquer des murailles défendues par près de quatre cent mille soldats. On tint conseil. Louis, comte

de Blois, ne fut pas étranger à la détermination qui fut prise d'assaillir la ville du côté de la mer. Cinq mille Français et quatorze mille Vénitiens livrèrent l'assaut; maîtres des remparts, ils pénétrèrent dans les faubourgs, puis dans les rues, et saisirent la couronne impériale, qu'ils posèrent sur le front du plus brave d'entre eux. Le premier empereur fut Baudouin, comte de Flandre; le dernier fut Beaudoin, sire de Courtenay. Les croisés se partagèrent cette immense proie. Louis de Chartres reçut les duchés de Nicée et de Bithynie, avec l'obligation de soumettre plusieurs villes restées aux mains des Grecs. Au siége d'Andrinople, il fut blessé de deux flèches et démonté. Un de ses écuyers lui ayant donné son propre cheval, il se précipita au milieu des rangs ennemis, et périt avec d'autres Chartrains, Jean de Frieze et Renaud de Montmirail.

Aux croisades jadis entreprises contre les seuls Musulmans, succédaient déjà les attaques contre les Grecs. On vit, au sein de la France, des guerriers fanatiques qui voulaient détruire les sectes chrétiennes échappées du giron de l'Église romaine. La guerre des Albigeois présenta l'affreux tableau d'une lutte politique et religieuse, où le parricide succédait à l'assassinat. Le comte de Toulouse fit massacrer le légat du pape, Pierre de Châteauneuf, et se soumit ensuite aux plus humiliantes expiations. L'anéantissement de l'hérésie fut le prétexte, mais le but véritable c'était d'affaiblir la puissance féodale des barons au profit de la royauté. Ceux-ci, devinant les projets du monarque, s'appliquèrent à donner de la force au cruel Jean-sans-Terre, que l'arrêt de la cour des pairs venait d'atteindre, et qui reçut comme ses alliés naturels tous les seigneurs inquiets ou mécontents.

Philippe résolut de prévenir l'effet des menées ténébreuses de l'Anglais; il rassembla des troupes, équipa des vaisseaux et se disposa à franchir le détroit. Mais il fut arrêté par les déclarations de guerre de l'empereur d'Allemagne, qui prit fait et cause pour Jean-sans-Terre. Le duc de Bourgogne, les comtes de Dreux et de

Vendôme faisaient partie de la noble et vaillante armée qui défit, au pont de Bouvines, les guerriers d'Othon.

Avant sa mort, Philippe-Auguste vit la pacification momentanée du midi et les apprêts d'une cinquième croisade entreprise par un grand nombre de seigneurs de France et d'Allemagne. Son testament renfermait un legs modique pour les pèlerins, peu de dons aux monastères, mais d'abondantes aumônes. Il mérita tout à la fois le surnom de *Dieudonné* et celui d'*Auguste*.

Sous ce règne fameux par tant d'exploits, les littératures du nord et du midi jetèrent un vif éclat. Les inquiétudes qui, dans le siècle précédent, agitaient tous les esprits et leur montraient la fin du monde comme prochaine, les idées dévotes firent place à une grande audace de pensées, à des manifestations anti-religieuses. Les poètes et les trouvères composèrent à l'envi des fabliaux licencieux où l'on se raille des moines, des nonnes et des abbés. Ces productions, sans modèle dans l'antiquité, ont le cachet original du moyen âge. Là se trouvent mêlés les joutes de la chevalerie et les contes merveilleux de l'Orient. « Et, comme on était chaque jour témoin de faits et de » choses incroyables, on y prodiguait sans scrupule et sans effort les » miracles, la magie et les plus étranges fictions. » Les légendes avaient gravé dans tous les souvenirs les exploits prodigieux de Charlemagne : ce grand empereur et ses douze pairs devinrent les héros de mille épopées populaires, transmises d'âge en âge jusqu'aux hommes de notre temps. (1215.) Alors vivait Guillaume de Lorris-sur-Loire[1], premier auteur du roman de *la Rose*. Son ouvrage, remarquable pour l'époque, conserva pendant près de deux siècles une certaine influence sur la poésie française. On ignore la date précise de la naissance de ce poète. Il est à présumer qu'il se livra d'abord à l'étude de la jurisprudence et qu'il mourut jeune. Il eut pour continua-

[1] Nostre Ennius, Guillaume de Lorris,
Qui du romant acquist si grand renom.
CLÉMENT MAROT.

teur ou plutôt pour correcteur un autre Orléanais, Jean de Meung,

surnommé Clopinel[1], dont nous reparlerons plus tard. Quant au

[1] De Jean de Meung s'enfle le cours de Loire.
. . . . . .
MAROT.

Et puis viendra Jean Clopinel,
Au cueur joly, au cors ysnel,
Qui naistra sur Loire à Meunc.
Il aura le roman si chier,
Qu'il le voudra tout parfournir,
Se temps et lieu lui peut venir.

poème lui-même, qui se compose de vingt-deux mille vers de huit syllabes, ce n'est autre chose que l'art d'aimer réduit en principes et mis en action[1]. Mollement endormi au souffle des zéphyrs, le poète voit en rêve une vaste prairie, au milieu de laquelle s'élèvent les murailles d'un magnifique jardin. *Oyseuse*, c'est-à-dire l'*Oisiveté*, lui en ouvre la porte, et il voit *Déduit*, seigneur de ces beaux lieux, entouré des Ris et des Jeux, qui dansent et folâtrent. Il veut cueillir la plus belle fleur d'un rosier tout chargé de boutons et de fleurs, mais l'Amour sort de sa cachette, lui décoche des flèches et le force à se rendre à merci. Le dieu lui explique aussitôt les règles et les préceptes qu'il faut suivre pour plaire aux dames. Plein d'espoir et de confiance, il s'approche une seconde fois du rosier; mais Danger l'en éloigne, et Raison lui prodigue ses conseils. Enfin, après bien des efforts, il parvient à saisir la rose tant désirée. Le poème ne manque pas d'invention, bien qu'on lui reproche de la monotonie. Le style est vif et léger. On n'a point oublié ses descriptions de l'Été, du Printemps et du Temps. Les commentateurs se sont efforcés d'expliquer l'allégorie qui se cache sous la rose : les uns y ont vu un traité d'alchimie, les autres un livre de morale. Marot donne son opinion, qui paraît être la meilleure[2]. La rose, selon lui, c'est l'état de grâce, ou la vierge Marie, ou l'éternelle béatitude. On sait que les prédicateurs tonnèrent contre ce livre; mais ils ne purent empêcher les copistes de reproduire ces vers, où l'amour, ses plaisirs et ses peines sont exprimés dans notre langue pour la première fois.

Car quand Guillaume cessera,
Jean si le recommencera,
Après sa mort, que je ne mente,
Ans trespassé plus de quarante.
Le Roman de la Rose.

J'ai lu aussi le Roman de la Rose,
Maître en amour.
ANTOINE DE BAÏF, *sonnet à Charles IX.*

Sire, c'est le sujet du Roman de la Rose,
Où d'amour épineux la poursuite est enclose;
La Rose, c'est d'Amour le guerdon gracieux.

(1223.) Louis VIII, en montant sur le trône, vit renaître avec les fils des anciens châtelains du Midi la guerre des Albigeois. Les vieux comtes de Toulouse et de Foix avaient légué leurs querelles à une génération jeune et ardente. Aux oreilles du monarque les trouvères, Tyrtées de ces anciennes guerres, firent retentir des accents belliqueux. « Va, lui disaient-ils, va dresser tes pavillons sur les » cimes des Pyrénées. Chasse ces intrus qui usurpent le domaine de » tes pères. Dieu t'a confié la mission de délivrer le royaume de la » lèpre d'hérésie. Laisseras-tu l'Aquitaine en proie au dragon blanc » des Anglais[1] ? » La guerre recommença, et l'Église intervint en prodiguant les dons et les indulgences à ceux qui s'armaient contre les hérétiques. Le cardinal-légat de Saint-Ange se mit à la tête des troupes et marcha vers Avignon. Le roi voulut faire une entrée triomphale dans cette ville ; mais les habitants s'y refusèrent, fermèrent leurs portes, et finirent par succomber après une vigoureuse défense Les croisés marchèrent alors vers Toulouse, occupée par le jeune comte Raymond. Il fallut traverser un pays ravagé, où les hommes et les chevaux manquaient de subsistances. La fatigue et la disette engendrèrent des maladies contagieuses. Le roi, atteint par l'épidémie, succomba, laissant Blanche de Castille, sa veuve, avec des enfants en bas âge. (1226.) L'aîné, Louis IX, avait douze ans à peine. Le quatrième fut le fameux Charles d'Anjou.

La régence, attribuée à la reine par le testament du monarque, rencontra une vive opposition chez les barons, qui se flattaient de mettre en question le principe d'hérédité et d'abaisser ainsi la royauté. Forte de l'amour du peuple et docile aux avis du cardinal-légat, Blanche se hâta de faire sacrer son fils à Reims. Hugues IV, duc de Bourgogne, fut le seul des grands vassaux qui assista à la cérémonie. Les autres barons répandirent les plus odieuses calomnies sur le compte de la régente, entachant même la naissance de son fils, qu'ils appelaient bâtard et fils de l'Espagnole. Tous s'armèrent, et

[1] Guillaume-le-Breton, *Philippide*.

parmi les plus déterminés on remarquait Thibaut, comte de Champagne, poète et troubadour qui avait jadis célébré les charmes de Blanche; Hugues, comte de Blois, et Pierre de Dreux. Les rebelles proclamèrent roi Enguerrand de Coucy[1]. La régente et son fils se retirèrent à Orléans pour y organiser les préparatifs de défense. Thibaut, séduit par une lettre qu'elle lui adressa, déserta la cause des barons et livra leurs plans et leurs secrets. Avertie de leur marche vers le lieu de sa retraite, Blanche résolut de gagner Paris avec son jeune fils; mais ils trouvèrent la route coupée à Montlhéry, et ne durent leur délivrance qu'au zèle des habitants de Paris, qui accoururent à leur secours.

Peu à peu les barons se séparèrent. Le duc de Bretagne continua seul une lutte qui eût été fatale à la régente sans le dévouement de Thibaut. La versatilité, les continuels parjures du sire de Blois indignèrent ses anciens alliés, et tout le poids de leur vengeance retomba sur lui seul. Ils saccagèrent ses domaines, et ne lui laissèrent ni paix ni trêve. Alice, reine de Chypre et nièce de Thibaut, revendiqua ses droits à l'héritage des comtés de Champagne et de Blois, qui appartenaient à son père, Henri II, roi de Jérusalem. Elle en avait été évincée par la loi salique, et ne pouvait appuyer sur rien ses injustes prétentions. Mais les seigneurs se déclarèrent contre Thibaut, que la régente n'abandonna pas.

Louis, à peine âgé de quinze ans, parut à la tête de ses troupes. Le respect que les grands vassaux affectaient pour leur souverain amena des négociations. Blanche, attentive aux intérêts de son fils, dirigea tout en son nom. Thibaut fut maintenu dans son comté, mais à charge par lui de payer à sa cousine une somme de quarante mille livres et une rente de deux mille. Son trésor était vide : il vendit à la régente les comtés de Blois, de Sancerre et de Châ-

[1] Sa devise était :

Je ne suis roi, ne duc, ne prince, ne comte aussy;
Je suis le sire de Coucy.

teaudun. « *Après un grand soupir, il s'écria : Madame, mon* » *cœur, mon corps et toutes mes forces sont à votre commande-* » *ment,* » et partit pour la Palestine avec beaucoup de chevaliers ses vassaux. Dépourvus d'argent, ils ne purent affréter des navires, et choisirent la route de terre. En butte aux trahisons, décimés par la soif et la faim, ils s'emparèrent de Jaffa, qu'ils perdirent presque aussitôt. Thibaut revint avec le petit nombre de ceux que la mort avait épargnés. Le spectacle de leur infortune fit impression sur le cœur du jeune roi, qui se promit en secret de rabaisser l'orgueil des musulmans. Une maladie qui le conduisit aux portes du tombeau changea ce désir en vœu solennel, et la croisade fut résolue. On connaît les résultats de cette expédition glorieuse et funeste, le débarquement des croisés en Égypte, la mort de Robert, comte d'Artois, enfin la captivité du roi, que défendit avec une admirable valeur Gauthier de Châtillon, de la maison des comtes de Blois.

A son retour, Louis trouva les affaires du royaume en bon état, bien que de grands désordres eussent été causés pendant son absence par les Pastoureaux. Le premier chef de ces bandits avait été moine de Cîteaux et se nommait Jacob. Il se donnait mission de prêcher la croisade, non point aux riches et aux gentilshommes, mais aux pauvres et aux faibles, à qui Dieu accorderait la gloire de délivrer le roi et les Lieux-Saints. On l'avait surnommé le maître de Hongrie, son pays natal. Entouré de plus de cent mille disciples, vieillards, femmes et enfants, il leur choisit des chefs et fit placer sur leurs bannières la Vierge et les Saints, avec lesquels il prétendait être en rapport. D'abord ils se contentèrent de prêcher la croisade; puis ils se répandirent en invectives contre les moines, les chanoines et les évêques de la cour de Rome. Ils usurpaient les fonctions du sacerdoce, confessaient, faisaient et annulaient les mariages, et les dogmes de l'Évangile étaient interprétés par leurs prédicateurs suivant leurs intérêts et leurs besoins. Bientôt ils se souillèrent de toutes sortes de débauches et d'excès. Pour soutenir ses arguments,

Jacob était accompagné de séides féroces prêts à immoler tout contradicteur. Un jour qu'il pérorait sur la place publique d'Orléans, un

écolier, entraîné par son zèle, essaya de le réfuter. Un des disciples leva sa hache et lui fendit la tête. A ce signal, la bande furieuse se répandit dans la ville et y massacra vingt-cinq prêtres[1].

Blanche, un instant abusée sur les intentions de ces factieux, ne s'opposa point aux manifestations d'un zèle qui pouvait soulever de nouveaux croisés et coopérer à la délivrance de son fils; mais le désordre devint tel qu'il fallut le réprimer. Jacob, simple laïque, se décorait des habits pontificaux et excitait les scènes les plus violentes à Paris, à Amiens, à Orléans. La régente songea à les disperser; les chefs furent arrêtés et mis à mort; d'autres s'embarquèrent pour la Palestine. Le reste, effrayé des dangers de cette vie vagabonde, reprit ses travaux ordinaires.

[1] Th. Lavallée, *Histoire des Français.*

Nous ne parlerons pas en détail de la conquête du royaume de Naples, par Charles d'Anjou, prince dur et impitoyable qui ordonna le supplice de Conradin, dernier rejeton de la maison de Souabe. Nous dirons quelques mots de l'effet produit en Occident par le retour des croisés. Ceux qui revirent leur patrie, après un séjour de près de six années, rapportaient des idées nouvelles, le goût des sciences, des lettres et des arts que les Arabes avaient cultivés avec gloire et succès. Déjà l'étude des anciens philosophes était en honneur; l'université de Paris comptait parmi ses élèves Albert-le-Grand, Thomas d'Aquin, Roger-Bacon. La langue française commença à prendre forme et à se répandre dans les écoles; les étrangers eux-mêmes choisissaient cet idiome à cause de sa clarté. Des hommes remarquables par des qualités opposées parurent : les uns donnèrent des traductions et d'excellents traités sur les sciences et la philosophie ; les autres, conteurs naïfs, poètes féconds, esprits gracieux et légers, produisirent des romans, des contes et des fabliaux, qui sont restés comme les monuments de l'enfance de notre littérature. D'autres, tels que le sire de Joinville, ont pris rang parmi les historiens amis de la vérité.

De tous les poètes de cette époque, les plus célèbres furent sans contredit Thibaut, seigneur de Blois et de Châteaudun, et Jean de Meung. Le premier, dont nous avons parlé comme guerrier et comme homme politique, était petit-fils de Sanche-le-Sage, roi de Navarre. Il fut élevé à la cour de Philippe-Auguste. Mis en possession de l'héritage de ses pères, que lui disputaient son frère et ses deux nièces, il devint le plus puissant feudataire de la couronne. Pendant la guerre contre les Albigeois, il subit l'odieux soupçon d'avoir empoisonné, de concert avec Blanche de Castille, le roi Louis VIII. Son caractère, l'inutilité pour lui d'un tel crime, les vertus de la mère de saint Louis, prouvent la fausseté de cette imputation. Nous avons vu de quelle manière il céda ses droits sur les comtés qu'il possédait dans l'Orléanais et son départ pour la Terre-Sainte. (1253.)

Il mourut dans ses États de Navarre, laissant la réputation d'un homme frivole, léger, inconstant, dangereux pour ses amis et peu redouté de ses ennemis. Les titres de *Grand* et de *faiseur de chansons* lui sont donnés par ses contemporains. Long-temps il nourrit pour Blanche de Castille une vive et ridicule passion, dont les témoignages sont consignés dans ses poésies. Telle est du moins la tradition populaire que cherchent à détruire, par leurs raisonnements, Mezeray, Pasquier et d'autres écrivains. *Le comte Thibaut*, disent les anciennes chroniques, *fit les plus belles, les plus délitables et mélodieuses chansons qui furent oncques oyes*[1]. La postérité n'a point confirmé ces louanges exagérées. On y remarque, il est vrai, de la grâce, de la naïveté, des sentiments purs et des vers heureux; mais on y trouve plus souvent encore des fadeurs, de triviales grossièretés, indignes tout à la fois du poète et de l'objet de sa flamme; sous plus d'un rapport, il est inférieur aux troubadours qui brillaient à la même époque. Composées alors que la langue romane prenait son essor, ces poésies aidèrent à la répandre et à la faire goûter. Il ne nous est rien resté sur la famille et la vie privée de Jean de Meung. Ses premières études eurent pour objet l'astrologie, la géométrie, l'alchimie et les autres sciences qui commençaient à se répandre. Il fit des traductions et résolut de donner une suite au Roman de la Rose. Mais entraîné par sa verve et sa fécondité, il supprima quelques vers du dénoûment, refit le plan tout entier et ajouta dix-huit mille vers aux quatre ou cinq mille que Guillaume avait laissés. Moins gracieux et plus hardi que son devancier, ses expressions vont parfois jusqu'à la licence[2]. A défaut d'intérêt, on se plaît à rencontrer dans ce livre des saillies et de l'ingénuité. Jean de Meung mourut sous le règne suivant et fut

[1] *Chronique de Saint-Denis*, an 1234.

[2] Il fit sur les dames de la Cour ce fameux quatrain :

Toutes estes, serés ou fustes,
De faict, ou de volonté,....
Et qui très bien vous chercheroit,
Toutes..... vous trouveroit.

inhumé dans le cloître des Dominicains de la rue Saint-Jacques. Facétieux même après sa mort, le poète avait légué aux moines de ce couvent, où il désirait qu'on plaçât ses restes, un coffret qu'il disait rempli de choses précieuses, mais en leur défendant de l'ouvrir avant ses funérailles. Quand la pierre, chargée d'une épitaphe louangeuse pour le défunt, eut fermé le tombeau, les religieux se hâtèrent d'ouvrir le coffre. Il ne renfermait que des ardoises sur lesquelles Jean de Meung avait tracé des chiffres et des figures de géométrie. Furieux, ils déterrèrent le corps, mais le Parlement les condamna à laisser au défunt la place qu'ils lui avaient d'abord donnée.

Louis IX expira sur les plages de Tunis, où l'avait conduit une ferveur mal calculée. La peste fit périr un grand nombre de chevaliers. Ici se rencontre une légende populaire dans tout l'Orléanais.

Trois barons, les sires de Cherai-lez-Meung, de Sully-sur-Loire et de Rougemont, firent des prodiges de valeur et restèrent prisonniers des Turcs, au funeste combat de la Massoure. Ces chevaliers,

conduits dans la prison du château, puis torturés et enfermés dans des coffres ou *gouttières*, implorèrent la miséricorde divine et firent vœu d'offrir tous les ans des gouttières de cire en l'église de Sainte-Croix, s'ils recouvraient leur liberté. Après quoi ils s'endormirent, et se retrouvèrent à leur réveil à Orléans, où ils s'acquittèrent de leur promesse.

Les Français, rangés autour de leur roi mort, obtinrent des Infidèles une capitulation honorable, et Philippe III ramena l'armée infectée de miasmes pestilentiels. Thibaut, alors roi de Navarre, y prit le germe du mal dont il mourut peu de jours après son débarquement. (1278.) Deux faits principaux signalèrent ce règne. Le premier fut la condamnation de Jean de la Brosse, homme de basse extraction, né en Touraine : barbier de saint Louis, il s'insinua dans la faveur de Philippe, qui lui donna les fonctions de chambellan. Lorsque le roi, veuf d'Isabelle d'Aragon, dont il avait eu trois enfants, eut épousé Marie de Brabant, le favori, jaloux de la puissance de la jeune reine, propagea le bruit que le prince royal, Louis, avait péri empoisonné par sa marâtre. Avant de prendre un parti contre sa femme, Philippe envoya consulter la béguine de Nivelle, espèce de devineresse, qui répondit d'une manière vague et obscure. Cependant des doutes pénétrèrent dans l'esprit du roi ; il accueillit les récriminations de Marie contre le chambellan. Les moines se montrèrent acharnés à sa perte, et firent si bien qu'il fut arrêté, conduit au château de Janville, en Beauce, puis au donjon de Vincennes, et exécuté comme coupable de haute trahison. Sur les murailles de la grosse tour de Janville, qui servait de prison d'État, on vit longtemps un quatrain écrit par cet infortuné, il y exprimait sa pensée sur le peu de fond que l'on doit faire de la faveur des rois.

Les Vêpres-Siciliennes, dont le souvenir se mêle aux annales de l'Orléanais, attristèrent les dernières années de la vie de Philippe III. Charles d'Anjou avait conquis le royaume de Naples et de Sicile, avec une armée où l'on remarquait l'élite des chevaliers du

Vendomois, du Blaisois et du comté de Dunois[1]. Plusieurs de ces petits seigneurs, trop à l'étroit dans leurs domaines, ou criblés de dettes par suite même de la croisade, se fixèrent en Italie. Leur conduite imprudente amena une catastrophe terrible. A l'exemple de leur chef, que sa tyrannie rendit odieux, les Français traitèrent les femmes en conquérants et les hommes avec mépris. Leur dédain pour les choses du culte irrita les moines, dont l'esprit vindicatif et rusé prépara la révolte. Le son des cloches, qui appelait le peuple à vêpres, fut en quelque sorte le signal d'un massacre général. (1282.) Jean de Procida, seigneur sicilien, chef de la conspiration, n'avait point encore fixé le jour et l'heure; elle éclata à l'improviste. On raconte qu'une jeune fille qui se rendait à vêpres fut outragée en pleine rue. A ses cris, mille bras se lèvent, mille poignards sont tirés; le tocsin appelle le peuple à la vengeance; les Français sont assaillis dans leurs maisons et jusqu'au pied des autels; les pères fendent le ventre de leurs filles pour arracher de leurs entrailles le fruit de leurs amours avec les tyrans. Près de vingt mille hommes sont égorgés, et, parmi les victimes, on cite les noms de diverses familles de l'Orléanais.

Philippe III obéit à la sage impulsion que saint Louis avait donnée aux esprits. Outre d'assez grandes améliorations, on remarque le commencement des lettres d'anoblissement, le plus rude coup que l'on ait porté à l'aristocratie territoriale. Jusqu'alors la terre seule conférait la noblesse, c'était l'essence du régime féodal; ainsi le roi tirait sa noblesse de la même source que ses barons, et il ne s'attribuait pas un droit en quelque sorte divin, celui d'anoblir. Ce que la possession de la terre constituait pour l'homme à l'instant de sa naissance ou pour l'acquéreur du fief, mais à la

[1] Bouchard V, comte de Vendôme, se détacha de l'armée de Flandre pour venir retrouver, à Rome, le duc d'Anjou. En traversant la Lombardie, il détruisit les villes de Crémone et de Brescia, et joignit aux troupes du prince des forces suffisantes pour commencer l'invasion de la Pouille. Ils furent, en peu de jours, sous les murs de San-Germano, qu'il fallut enlever par escalade. Le comte de Vendôme se signala dans cet assaut et à la bataille décisive de Bénévent, où fut tué Mainfroy. On présume qu'il périt dans les massacres de Palerme. (*Art de vérifier les dates.*)

troisième génération, était chose particulière, indélébile et que nul autre moyen ne pouvait conférer. Accorder la noblesse à l'homme pris hors de cette condition, c'était rendre toutes les personnes d'une espèce et d'une nature égales; la royauté seule dominait tout, Philippe étendit ce privilége à ceux qui brillèrent dans les arts, et Raoul, orfévre habile, fut honoré de cette distinction. Ces concessions diminuèrent l'ascendant de l'aristocratie et sa force contre le pouvoir royal; ce fut un acte de sage politique. On abolit aussi la coutume qui faisait passer les apanages des princes morts sans enfants aux héritiers collatéraux. Les filles purent hériter de ces apanages; mais, à défaut d'enfants, ils firent retour à la couronne. Sous le règne suivant, les filles perdirent ce droit, qu'elles portaient, par des mariages, dans des familles étrangères. (1286.)

En montant sur le trône, Philippe IV, dit *le Bel*, eut de graves affaires à terminer. Il s'agissait d'assurer, dans sa famille, trois couronnes : celle d'Aragon, offerte par le pape à Charles de Valois et que Philippe avait acceptée au nom de son fils; celle de Castille, qui revenait à Blanche, fille de saint Louis, et celle de Naples et de Sicile, dévolue à Charles-le-Boiteux, fils de Charles d'Anjou. De ces trois couronnes, il ne resta aux princes français que celle de Naples, privée de son plus beau fleuron, la Sicile.

Édouard Ier, roi d'Angleterre, vint à Paris, pour faire hommage des terres qu'il possédait en France. Il fut reçu avec magnificence; les protestations d'une mutuelle amitié servirent à cacher des desseins hostiles. Philippe convoitait la Guyenne et ne put obtenir de son puissant vassal que la cession du Quercy, à la charge d'une rente de trois mille livres tournois que la couronne lui assura. Au milieu des intrigues qui agitaient sourdement les deux cours, une rixe entre deux matelots, l'un normand, l'autre anglais, fut le prétexte de la guerre. Le premier ayant été tué, les Français coururent sur les navires anglais. Ces violences en amenèrent d'autres, et Philippe, pour y mettre un terme, cita Édouard au parlement de

Noël, en le sommant de répondre des dommages causés à la France. Sur le refus hautain de ce vassal, tous ses domaines furent saisis; pour les reprendre, il envoya des troupes en Guyenne. Aux embarras causés par cette guerre, vinrent se joindre des luttes avec l'Église. Philippe, qui levait des impôts considérables, ne ménageait pas le clergé. Boniface VIII, pontife impérieux et énergique, défendit aux ecclésiastiques de les payer, sous peine d'excommunication; le roi ne tint aucun compte de ces défenses, et fit répondre au Pape que le pouvoir temporel appartenait aux rois, et qu'ils sont au-dessus de tous les pouvoirs vivants. « Quant aux clercs, ils sont à la fois membres de l'Église et citoyens de l'État; s'ils sont inhabiles à manier les armes, ils doivent au moins payer les subsides; leur refus de servir la patrie est un crime. » A ces principes, Boniface opposa ceux de la toute-puissance de l'Église, et aida de ses bulles le roi d'Angleterre. Dans cette lutte, Guy, comte de Flandre, qui servait avec ardeur la cause des Anglais, reçut un rude châtiment. Vaincu par Charles de Valois, comte de Chartres, frère du roi, et, se fiant en sa parole, il se rendit à merci. Mais Philippe, dont la vengeance servait la politique, fit déclarer le feudataire coupable de félonie, et le Parlement ordonna la réunion de la Flandre à sa couronne. Charles, indigné de cet acte si contraire aux promesses qu'il avait faites, se retira en Italie, où il épousa Catherine, petite-fille de Baudouin de Courtenay, dernier empereur de Constantinople. Cette héritière de l'un des grands noms de l'Orléanais et de l'histoire du monde conféra à son époux ses droits sur l'Empire, tombé aux mains des Barbares.

(1302.) A la funeste bataille de Courtray, gagnée par les Flamands, parut avec honneur Hugues de Châtillon, comte de Blois et de Dunois. Il portait la bannière de Robert d'Artois, et faillit périr avec son imprudent seigneur. L'année suivante, Philippe pénétra en Flandre et livra la bataille de Mons-en-Puelle, glorieuse pour ses chevaliers. Le succès de la journée fut dû au courage du comte de

Chartres, qui ramena au combat les troupes débandées et sauva la

vie du roi. Le comte de Vendôme, porte-bannière des sires de Chartres, criait avec force : *Chartres, passavant !* et ce cri de guerre rallia les Français dispersés[1]. Las des insurrections continuelles des Flamands que la défaite ne décourageait pas, Philippe résolut de traiter avec eux ; il leur promit d'augmenter leurs franchises et leurs libertés, et consentit à des sacrifices qui lui permirent de s'occuper de divers actes qu'il méditait depuis long-temps.

Il songea d'abord à ruiner au profit de son trésor les Juifs, que le commerce avait rendus riches en raison du mépris qu'ils soulevaient et savaient supporter. Ses exactions et ses violences les firent disparaître de certaines parties de la France, et notamment de l'Orléanais, où l'on en retrouve aujourd'hui un très-petit nombre. Pour appuyer ses actes si funestes au commerce, pour expliquer l'al-

[1] Flamans crie Asras, et Angevin ralie,
Et li cuens Thiebaut Chartres et passavant crie.

tération des monnaies, il eut recours à des légistes, dont les doctrines étaient que le roi a seul le pouvoir d'imposer ses sujets à son gré. Les seigneurs grands feudataires lui vendirent leur droit de battre monnaie, et il put dès lors écouler plus facilement ses pièces altérées[1]. Un de ses édits excita une clameur générale, car lui-même y déclarait les anciennes monnaies inférieures du tiers aux nouvelles qu'il faisait frapper. Le peuple de Paris se souleva, et Philippe, assiégé dans le palais du Temple, fut assez mal défendu par les chevaliers de cet Ordre, qui avaient à se plaindre de ses injustices.

Ce fut alors qu'il sollicita du Pontife la destruction des Templiers. Les villes de l'Orléanais, et Beaugency en particulier, ont conservé trop de traces de l'existence de cet Ordre pour que nous passions sous silence le mémorable procès qui amena sa destruction. Les grands biens de ces religieux, leur dévouement à la cause de l'Église, leur allure hostile dans les débats entre Boniface et le roi, le blâme qu'ils exprimaient hautement contre les concussions et l'énormité des impôts, leur nombre qui s'élevait à plus de quinze mille et rendait leur mécontentement dangereux, furent les causes apparentes ou cachées de la tempête qui les dispersa. Lorsque leur destruction eut été décidée, on agit par surprise et avec vigueur. Tous les chevaliers furent, à la même heure, saisis et arrêtés dans toute l'étendue du royaume. (1307.) Le Grand-Maître, Jacques de Molay, que le roi avait fait revenir d'Orient sous prétexte de le consulter sur des projets de croisade, fut saisi à Paris, ainsi que soixante de ses religieux. Pour colorer cette brusque violence, Philippe réunit le jour même, dans son palais, l'Université et les bourgeois de Paris, et leur exposa l'accusation qui pesait sur les Templiers. Les archers et les gens de loi s'emparèrent du trésor et des archives de l'Ordre; des messages

[1] Les monnaies des anciens comtes de Chartres étaient de deux espèces : l'une, de bas argent, appelé *billon blanc;* l'autre, d'alliage en cuivre, appelé *billon noir*. Un des côtés de ces monnaies portait la figure d'un des trois bezans qui formaient jadis les armoiries de la ville, et de l'autre une croix pattée. Blois, Vendôme et Châteaudun avaient les mêmes empreintes avec quelques légères modifications. Charles de Valois vendit son droit à Philippe-le-Long, moyennant 50,000 livres. (CHEVARD, *Histoire de Chartres*, t. II, p. 182.)

adressés aux souverains de l'Europe les engageaient à traiter de même les chevaliers qui résidaient dans leurs États, et ce cruel

exemple trouva des imitateurs chez la plupart des princes. L'Inquisition commença la procédure. Deux misérables condamnés au dernier supplice, l'un apostat de l'Ordre, l'autre bourgeois de Béziers, feignirent d'avoir d'importantes révélations à faire. Ils accusèrent les Templiers de mille infamies, et on les écouta. Ils affirmèrent que les chevaliers se livraient entre eux aux plus abominables pratiques, souillant le sanctuaire par de dégoûtantes orgies et se moquant des choses saintes. Les uns, vaincus par les tortures, avouèrent tout ; le plus grand nombre se défendit avec fermeté. Leur perte était résolue. On traita ces guerriers, couverts de cicatrices reçues dans la Palestine, comme d'impies rénégats ; leurs dix mille châteaux, leurs

immenses trésors étaient dévolus au roi. Clément V voulut évoquer l'affaire à son tribunal ; Philippe déclara une telle prétention outrageante pour lui, qui se faisait dans cette occasion le champion de la Foi et le défenseur de l'Église, et le pape fut contraint de donner une demi-approbation à tout ce qui s'était passé. Mais ce n'était point assez, car il fallait calmer le peuple, qui admirait et respectait la valeur des Templiers. Les États-Généraux furent réunis à Tours, et on les consulta. Une sentence de mort fut prononcée par seize princes et seigneurs. Dans une nouvelle conférence, Philippe promit au pape de lui abandonner tous les biens de l'Ordre. Clément, qui désirait profiter de tels avantages sans tremper ses mains dans le sang des Templiers, institua pour examiner l'affaire quatre commissions : en France, en Espagne, en Allemagne et en Italie, et il les chargea de préparer un rapport qui devait éclairer l'opinion d'un concile réuni à Vienne pour l'année 1311. Huit évêques formaient la commission de France. Le Grand-Maître parut devant elle et se défendit pour lui-même, sans oser rien démentir de ce qui était attribué à ses chevaliers. Cinq cent soixante-un chevaliers, détenus dans les prisons, furent entendus à leur tour et protestèrent hautement de leur innocence. Le peuple ému de compassion s'agitait, et le procès marchait avec lenteur ; Philippe résolut alors de brusquer le dénoûment. Les Conciles provinciaux furent assemblés et s'emparèrent de la procédure jusqu'alors suivie par les Inquisiteurs. Une même journée vit la mise en jugement et l'exécution de cinquante-quatre Templiers ; ils furent brûlés dans un champ près de la Porte-Saint-Antoine, malgré leurs protestations d'innocence. Ces meurtres judiciaires faisaient disparaître les membres sans que l'Ordre fût aboli. Le conseil de Vienne eut à prononcer sur cette grave question ; mais là s'élevèrent de nombreux obstacles aux terribles vengeances de Philippe-le-Bel. Le souvenir des services rendus par eux dans les guerres saintes protégeait les chevaliers. Les esprits sages se refusaient d'ailleurs à regarder comme véridiques des aveux que la torture avait arrachés

aux victimes. On était donc disposé à juger l'affaire de nouveau et à la reprendre dans son principe. Clément, séduit par les offres du roi, prononça, dans un consistoire secret, la sentence qui supprimait l'ordre militaire du Temple, et, dans une séance publique, il dit en présence de Philippe « qu'il abolissait l'Ordre par provision et par » l'autorité apostolique, se réservant la disposition des personnes et » des biens des chevaliers du saint Temple de Sion. » Cet arrêt fut regardé comme définitif, et les domaines de l'Ordre passèrent en diverses mains. Les biens qu'ils possédaient à Orléans et à Beaugency échurent aux chevaliers de Saint-Jean. Il ne restait plus en France que quatre chevaliers : c'étaient Jacques de Molay, grand-maître ; Guy, grand-prieur de Normandie ; Hugues de Péralde, grand-visiteur de France, et le grand-prieur d'Aquitaine. Le pape, qui s'était réservé le droit de prononcer sur leur sort, désirait les traiter avec douceur, mais il exigeait que, par des aveux publics, ils acceptassent comme juste la sentence rendue contre l'Ordre. Un échafaud est dressé sur le parvis Notre-Dame; deux cardinaux y prennent place, et les bourreaux dressent le bûcher pour menacer les quatre chevaliers d'un affreux supplice s'ils se rétractent. On leur donne lecture des aveux qu'ils avaient faits, et l'un des cardinaux les exhorte à confesser publiquement les crimes dont la torture leur avait arraché l'aveu. Aussitôt le Grand-Maître, l'œil fixé sur le bûcher, dit avec dédain : « — J'ai menti à ma conscience, il est temps de faire » connaître la vérité. Je jure donc, à la face du ciel et de la terre, » que tout ce qu'on vient de lire des prétendus crimes de mes frères » est une horrible calomnie ; je mérite la mort pour avoir servi la haine » du pape et du roi. Puissent les supplices qui m'attendent obtenir la » pitié des hommes et la miséricorde de Dieu. » Le grand-prieur de Normandie montra la même fermeté ; les deux autres victimes obéirent à la crainte. L'indignation des juges fut extrême. Le roi assembla son conseil et fit rendre une prompte sentence contre d'hérétiques relaps qui furent exécutés le lendemain dans l'île du Palais. Jusqu'au

dernier moment, ils protestèrent de leur innocence et ajournèrent leurs persécuteurs devant le tribunal de Dieu. Le peuple, ému de pitié, les regarda comme les victimes d'un roi que son avarice et ses exactions rendaient odieux, et la mort saisit leurs persécuteurs dans les délais fixés par leurs imprécations.

Philippe-le-Bel a laissé une grande réputation comme novateur hardi et despote absolu. Il créa la nouvelle pairie, consolida la puissance attribuée au Parlement et institua les États-Généraux. Jeune et brillant, il fut le premier à violer les lois somptuaires qu'il avait promulguées au commencement de son règne. « Nos rois, dit un » historien[1], avaient toujours donné l'exemple de la sobriété. On ne » servait jamais que trois plats sur leur table, et leur vin favori était

» celui d'Orléans. Henri III en faisait toujours porter avec lui quand il » allait à la guerre, *persuadé qu'il excitait aux grands exploits*, et » Louis-le-Jeune en envoyait pour présent. » Philippe fut le plus

[1] Anquetil.

dépensier et le plus somptueux de nos rois ; les modes les plus bizarres changèrent les costumes des dames et des seigneurs ; les souliers à la poulaine furent l'innovation la plus étrange et celle qui, dans les monuments, signale le mieux cette époque. Il rendit plus rares les combats judiciaires, ajouta de vastes provinces à la France et appliqua aux apanages les principes de la loi salique ; à défaut d'hoirs mâles, les apanages retournaient de plein droit à la couronne. Enfin ses démêlés avec le Saint-Siége ont fondé les libertés de l'Église Gallicane, sorte de barrière contre les envahissements politiques du Saint-Siége.

C'est de ce règne que date la Confédération Helvétique, instituée par Guillaume Tell. Nous faisons remarquer cet événement de l'histoire des Suisses, qui joueront un rôle dans les guerres de religion de l'Orléanais. Charles de Valois, comte de Chartres, décéda au bourg de Patay en Beauce, et fut inhumé à Paris. Il était père de Philippe de Valois, qui réunit le comté de Chartres à la couronne et le légua à ses successeurs.

Le premier soin de Louis X, héritier du trône, fut de punir de mort son épouse adultère, la fameuse Marguerite de Bourgogne. Le meurtre juridique d'Enguerrand de Marigny suivit de près cette exécution cruelle. On sait le triste rôle que le comte de Valois joua dans ce procès. La mort du surintendant des finances, *si habile exacteur de tailles*, n'amena pas de modération dans le chiffre énorme des impôts. Ses successeurs montrèrent autant d'exigence et plus de zèle que lui ; on vendit à des étrangers le droit de bourgeoisie et le droit de faire le négoce ; les Juifs obtinrent, en la payant fort cher, la permission de rentrer en France ; les offices de judicature furent mis à l'encan ; enfin on songea à trafiquer des lettres d'anoblissement, ou tout au moins de la liberté des serfs ; mais les juges prévaricateurs, les financiers enrichis, subirent des amendes au profit du trésor. Ainsi le mal fut mêlé au bien, et ce règne mérite d'être remarqué, surtout pour ceux qu'intéresse l'histoire de l'Église de

France, car, pour elle, ce fut une ère d'affranchissement et de liberté.

Lorsque Louis mourut, la reine était grosse; le Parlement donna la régence au frère du roi. Mais Jean Ier étant mort huit jours après sa naissance, Philippe-le-Long ceignit la couronne.

On fixa le point de droit politique qui interdisait aux femmes l'héritage de la royauté. Depuis huit siècles la loi salique était en vigueur, mais ce droit du plus fort ne paraissait pas aux seigneurs des grands fiefs à l'abri de tout reproche, surtout quand il faisait obstacle à leur ambition. Charles, comte de la Marche, frère du nouveau roi, et d'autres princes du sang voulurent proclamer une opinion contraire. Jeanne, enfant de six ans, fille de Marguerite de Bourgogne et seule héritière de Louis-le-Hutin, servit de prétexte. Ils défendirent donc aux évêques de procéder à la cérémonie qui devait avoir lieu à Reims. Mais Philippe se fit sacrer, revint à Paris et convoqua l'assemblée des trois ordres de l'État, qui promulguèrent l'exclusion des femmes au trône de France. Cette déclaration frappa d'étonnement le monde féodal, mais elle contribua puissamment à fonder la nationalité en France, puisqu'elle empêcha les princes étrangers de venir s'asseoir sur le trône d'une épouse héritière de la royauté. Quoi qu'il en soit au point de vue légal, Philippe s'empara de la couronne et ne fit qu'obtenir le consentement du peuple à son usurpation. On vit encore une révolte de pastoureaux et gens des campagnes qui accusaient de leurs misères l'impiété des grands. Ils incendiaient et ruinaient les châteaux, massacraient les Juifs, et forcèrent, par les actes les plus abominables, les barons et bourgeois à les châtier; il en périt un grand nombre. Ce massacre d'intérêt public fut suivi de l'égorgement de tous les lépreux. Deux mille léproseries, fondées en France, suffisaient à peine au soulagement de ces malheureux; de vagues clameurs les accusèrent d'empoisonner les fontaines et de pratiquer la sorcellerie, ils furent pourchassés et tués comme des bêtes fauves. Puis on proscrivit, on traqua, on égorgea les Juifs sous prétexte

qu'ils se livraient à la magie. Dans plusieurs provinces ils furent impitoyablement brûlés.

Philippe-le-Long n'ayant eu que des filles, le trône échut à son frère Charles, comte de la Marche, dont le règne ne présente aucun fait qui puisse nous arrêter. Ce prince fut le dernier roi de la branche aînée des Capétiens.

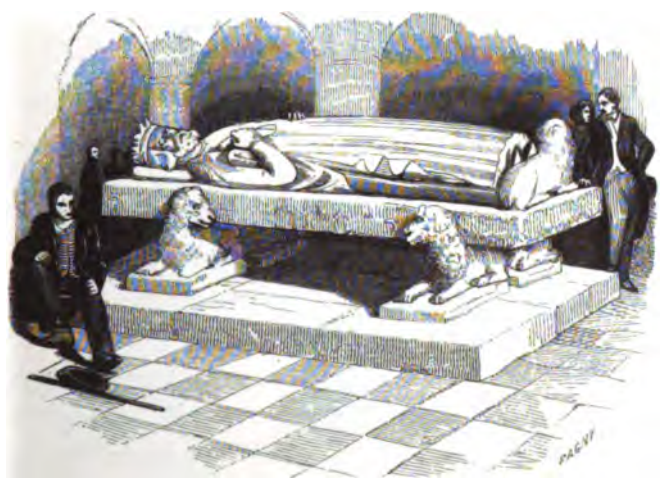

CHAPITRE IV.

Guerre entre la France et l'Angleterre. — Philippe de France, premier duc d'Orléans. — Bataille de Poitiers. — Charles, comte de Blois. — Traité de Bretigny, près de Chartres. — Combat singulier dans la forêt de Marchenoir.

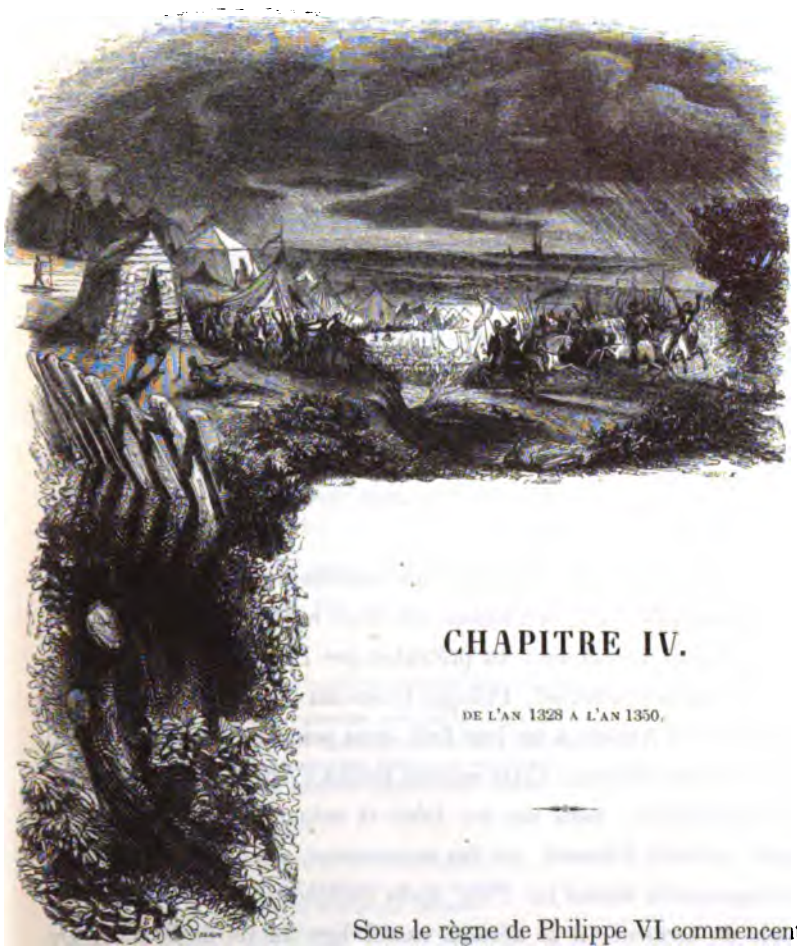

CHAPITRE IV.

DE L'AN 1328 A L'AN 1350.

Sous le règne de Philippe VI commencent ces luttes puériles d'étiquette, ces interprétations de chartes et de parchemins qui armèrent les Français et les Anglais. Ces derniers acceptèrent la honte tant qu'ils se crurent les plus faibles, estimant l'or et les avantages préférables à leur nationalité; dès qu'ils se crurent les plus forts, ils brisèrent les traités, mentirent à la foi jurée, et, par les plus insignes trahisons, ensanglantèrent notre province.

Lorsque la reine Jeanne eut mis au monde une fille, les réclamations

suscitées par la loi salique reparurent avec force. Édouard III, roi d'Angleterre, qui se prétendait héritier de la couronne de France du chef de sa mère Isabelle, envoya des ambassadeurs pour soutenir ses prétentions devant les états-généraux réunis à Paris. Ses députés alléguèrent que l'exclusion prononcée par la loi salique ne s'étendait pas aux enfants mâles des femmes, et que si la reine Isabelle devait être écartée du trône, son fils Édouard pouvait y monter comme neveu des trois derniers rois, dont Philippe de Valois n'était que le cousin. Robert d'Artois répondit que le représentant d'une femme n'avait pu tenir d'elle un droit qu'elle n'avait jamais possédé, et que cette proximité de la ligne féminine était ce qui condamnait le plus sa prétention.

Philippe, reconnu roi par acclamation, céda la Navarre à la petite princesse Jeanne.

Ses victoires sur les Flamands lui inspirèrent un légitime orgueil, et il pressa Édouard, son vassal, de venir lui rendre hommage pour la Guyenne. Las de tous les prétextes que l'Anglais alléguait pour différer cet acte solennel, Philippe le somma de comparaître dans la cathédrale d'Amiens à un jour fixé, sous peine de la confiscation de ses terres et châteaux. Cette menace toucha l'Anglais, qui accourut.

Le monarque, assis sur son trône et entouré d'une cour magnifique, attendit Édouard, qui ôta sa couronne, son épée, ses éperons, et s'agenouilla devant lui. Puis, après quelques difficultés sur la formule du serment, il se déclara vassal-lige du roi de France. De telles scènes prouvaient que Philippe se plaisait à humilier son vassal, qui lui voua sourdement une haine implacable. Robert d'Artois, mécontent de l'issue d'un procès qui le dépouillait de ses droits, proscrit et condamné, trouva des encouragements à la cour d'Angleterre. Il y fut accueilli et reçut le comté de Richemond. A cette nouvelle, Philippe, son beau-frère, le fit mettre en jugement et condamner à mort; ses biens furent confisqués. Il donna un généreux asile et des espérances à Robert Bruce, précipité du trône d'Écosse par le

roi d'Angleterre. De tels procédés manifestaient assez les haines qui ne pouvaient manquer d'éclater tôt ou tard. Bientôt Édouard réclama des terres et des châteaux en Guyenne. On ne l'écouta pas. Il promit ouvertement à Artevelle, chef des Gantois rebelles, de le soutenir, et menaça d'envahir la Normandie. Docile à l'audacieux conseil de Robert d'Artois, il envoya l'évêque de Lincoln demander la restitution de la couronne de France, que Philippe usurpait[1]. Comptant sur la trahison des gouverneurs, il fit attaquer diverses places de la Guyenne et de la Saintonge, tandis qu'il assiégeit la ville de Cambrai. Philippe s'avança et fit reculer les Anglais. Mais tout se passa en escarmouches de peu d'importance. Le seul combat sérieux fut celui de l'Écluse, que les marins français perdirent par suite de l'arrivée imprévue des Flamands.

C'est au siége de Thin-Lévêque, château sur la Sambre, que furent employés pour la première fois les canons.

Une trêve d'un an fut signée au moment où expirait, sans en-

[1] Édouard fit répandre cette espèce de manifeste en vers latins :

Rex sum regnorum, binâ ratione, duorum :
Anglorum in regno sum rex ego jure paterno;
Matris jure quidem Francorum nuncupor idem :
Hinc est armorum variatio facta meorum.

Ces vers furent ainsi traduits :

Je suis roi par double raison :
Roi d'Angleterre en ma maison,
Roi de France par Isabelle;
Pourquoi de France j'écartèle.

Philippe lui répondit :

Prædo regnorum qui diceris esse duorum,
Francorum regno privaberis atque paterno;
Succedunt mares huic regno, non mulieres :
Hinc est armorum variatio stulta tuorum.

Voici la traduction :

Tu te fais roi sans beaucoup de raison :
Tu pourrais bien sortir de la maison;
Quant à la France, elle exclut Isabelle :
Ainsi jamais de France n'écartèle.

Biographie MICHAUD, t. XXXIV, p. 139.

fants, Jean-le-Bon, duc de Bretagne. Il laissait une nièce, fille de Guy de Penthièvre, appelée Jeanne-la-Boiteuse, mariée à Charles de Blois, neveu du roi de France. Il fit reconnaître ce prince pour son héritier par les États du duché, malgré les remontrances de son frère d'un autre lit, Jean de Montfort, fils d'Iolande de Dreux. Celui-ci, furieux de ce qu'il regardait comme une spoliation, s'empare des trésors et des châteaux de la province, et se met sous la protection d'Édouard, tandis que le roi de France se déclare pour son neveu. La cour des pairs, saisie de l'affaire, somme Montfort de comparaître, et il obéit en effet, mais suivi de quatre cents chevaliers; puis il disparaît sans attendre le jugement, qui reconnaît les droits de Charles. La guerre se porte en Bretagne. Le comte de Blois presse vivement le siége d'Hennebond, que défend héroïquement Jeanne de Montfort. Robert d'Artois reçoit à la prise de Vannes le châtiment dû à sa trahison. Blessé dangereusement, il n'ose se fier aux chirurgiens français, et, transporté en Angleterre, il y meurt en excitant Édouard à persister dans ses prétentions (1343).

Un autre traître, Geoffroy d'Harcourt, gagna la faveur de l'Anglais par ses honteux services. On vit alors de déplorables batailles, où le courage tombait victime de piéges et de dangers inconnus. A Crécy, les Anglais, tranquilles derrière leurs retranchements, faisaient tuer par de misérables archers la fleur de notre chevalerie. « Le » comte Louis de Blois, neveu du roi de France, et le duc de Lor- » raine, avec leurs gens et leurs bannières, se combattirent moult » fort; mais ils furent enclos d'une route d'Anglois et Gallois, et fu- » rent occis, combien qu'ils firent moult de prouesses[1]. » A Calais, Édouard eut l'odieuse pensée d'ordonner le supplice de citoyens dont le seul crime était d'avoir bravement combattu pour leur prince et leur patrie. Tandis que les Anglais couvraient nos provinces de ruines et de cadavres, la famine désolait le royaume, la peste répandait

[1] *Chroniques de Froissard.*

ses horribles ravages. On égorgeait les juifs, accusés d'avoir empoisonné les fontaines. Les flagellants, ignorants fanatiques, parcouraient les villes et les campagnes, demi-nus et se frappant de verges, pour apaiser la colère divine; mais ils commirent de si grands désordres, que seigneurs et bourgeois les pourchassèrent comme des bêtes fauves, et finirent par les exterminer.

(1344.) Vers cette époque [1], Philippe de Valois érigea la ville et seigneurie d'Orléans en duché, qu'il donna pour apanage à Philippe, son second fils. Un duché devant comprendre dix châtellenies, on joignit à celle d'Orléans le comté de Beaugency, les seigneuries de Neuville, d'Yèvre-le-Châtel, de Vitry, de Châteauneuf, d'Hyenville, de Château-Renard, de Lorris et de Boiscommun. Les motifs qui déterminèrent le roi à faire à son fils ce présent magnifique furent le désir de l'indemniser de changements opérés à la donation d'Humbert, dauphin du Viennois. Ce seigneur avait disposé du Dauphiné et de ses autres états en faveur du second fils de Philippe de Valois, à condition que lui et ses descendants prendraient le nom et les armes de la province. Le monarque jugea à propos d'appliquer ces avantages à l'héritier présomptif du trône. L'apanage d'Orléans, avec le duché de Valois et le comté de Beaumont-le-Roger, servirent à dédommager le jeune Philippe, qui se démit en faveur de Jean, son frère, des châteaux et châtellenies de Breteuil, de Conches et d'Orbec.

Philippe de Valois, épris d'une chaste passion pour Jeanne de Navarre, veuve du comte d'Évreux et châtelaine de Nogent-le-Roi, se rendait souvent dans cette petite ville, située non loin de Dreux. Il y mourut, laissant la renommée d'un prince plus heureux dans les négociations que dans les combats.

Le règne de Jean II commença par un acte de justice qui attestait son ferme vouloir d'atteindre et de punir les seigneurs coupables de

[1] Luchet, *Histoire de l'Orléanais.*

trahisons envers la France. Raoul, comte d'Eu et de Guines, et connétable du royaume, s'étant présenté devant lui à son retour de Londres, où il avait aidé les Anglais de ses dangereux avis, fut arrêté et mis à mort sans que son procès eût été rendu public. Les vives clameurs de la noblesse, qui comptait dans ses rangs plus d'un traître, n'arrêtèrent point la hache du bourreau. Une autre exécution de même nature ayant eu lieu à Reims, le roi d'Angleterre prête l'oreille aux promesses des mécontents, et leur envoie le prince de Galles, son fils aîné. Jean, brûlant de venger l'affront de Crécy,

rassemble son armée aux environs de Chartres, et s'y rend lui-même avec son frère Philippe, duc d'Orléans. Les Français s'avancent contre le prince Noir, qui, parti de la Guyenne, avait ravagé

le Poitou et était campé près de Vierzon. Les Anglais, moins nombreux et chargés de butin, battirent en retraite; mais ils perdirent deux jours au pillage de Romorantin. Le roi les atteignit à deux lieues de Poitiers, dans un lieu nommé Maupertuis, couvert de haies, de vignes et de buissons. L'Anglais fit des propositions d'accommodement, mais Jean s'y refusa. Le prince de Galles, forcé d'accepter le combat, profita avec intelligence des avantages du terrain et s'entoura de retranchements. Le cardinal de Périgord, chargé d'une mission de paix, sort de Poitiers, Jean refuse de l'écouter; le cardinal insiste et offre de la part du prince Noir la reddition des villes, des châteaux enlevés, et la mise en liberté des captifs. Ce n'est point assez aux yeux du roi, et de part et d'autre on se dispose au combat.

L'armée anglaise, ramas d'aventuriers, comptait parmi ses meilleurs soldats un assez grand nombre de Gascons, indignes Français que la crainte du supplice rendait braves et déterminés. Ils contribuèrent puissamment au succès de la journée. Après une trêve d'un jour, Jean, précédé de trois cents cavaliers, s'engage dans un défilé qui conduisait au camp retranché des Anglais. Trois divisions, de chacune mille hommes d'armes, s'avancent en première, seconde et troisième ligne. Soudain les archers anglais font pleuvoir une grêle de traits sur le roi et sa cavalerie, qui obstruait le défilé. Hommes et chevaux tombent et se renversent les uns sur les autres. Le duc d'Orléans, qui commandait l'aile gauche, marche au secours de son frère, et ne fait qu'augmenter le désordre et la confusion. Au même moment la division du centre est chargée par un corps de six cents cavaliers anglais embusqués derrière la colline. Le gouverneur des fils du roi et le duc d'Orléans lui-même pensent trop tôt qu'il devenait urgent de sauver les jeunes princes, et leur retraite entraîne celle de toutes les troupes. Jean se défend avec courage; mais, couvert du sang de ses meilleurs chevaliers, il est forcé de se rendre à Denis de Morbec, gentilhomme français, qui le conduit au prince de Galles. Dans cette funeste bataille périrent treize comtes, soixante-

dix barons et deux mille chevaliers. Paris vit bientôt flotter près de ses remparts les drapeaux anglais.

La honte et la stupeur étaient à leur comble. Le peuple accusait du désastre une noblesse qui ne voyait que ses intérêts, se battant par orgueil ou désœuvrement, et prête à trahir pour de l'or la cause nationale. Les chevaliers échappés aux périls de la bataille étaient honnis, conspués par leurs vassaux. Les bourgeois commencèrent à réfléchir et à se dire que leurs droits pouvaient être substitués à ceux de ces nobles sans dévouement. Paris fut la première ville où se manifesta l'esprit de réaction; elle fut aussi la première où s'organisa la défense contre l'étranger. Étienne Marcel, prévôt des marchands, doubla les fortifications, plaça des canons sur les murs et fit tendre des chaînes de fer dans les rues.

Le dauphin Charles, âgé de dix-neuf ans, quitta le champ de bataille à franc étrier, passa la Loire à Orléans, et vint prendre d'une main inexpérimentée les rênes du gouvernement. Il s'empressa de

convoquer pour le mois d'octobre les États-généraux. Ceux de la Langue d'Oc s'assemblèrent à Toulouse sous la présidence du comte d'Armagnac, et votèrent généreusement des levées d'hommes et d'impôts, s'interdisant les danses, les spectacles, les fourrures, l'or, les perles et les bijoux tant que durerait la captivité du roi. Mais les états de la Langue d'Oil, réunis à Paris et formés de l'élite des pays d'outre-Loire, de la Bourgogne, de l'Ile-de-France et de l'Orléanais, au nombre de huit cents, agirent sous l'influence de Marcel. Il présidait le tiers-état, et se ménagea le concours de Robert Lecoq, évêque de Laon, qui, comme tous les membres du clergé, partageait l'indignation du peuple contre la noblesse. Enfin, il y avait parmi les nobles des hommes dévoués à la cause nationale, et entre autres Jean de Pecquigny, sire de Vermandois. La majorité de l'assemblée aspirait à des réformes et voulait repousser l'invasion; mais pour prix des sacrifices auxquels le peuple allait consentir, les plus turbulents de la bourgeoisie demandaient que la royauté se dépouillât en faveur des États d'une grande partie de l'exercice du pouvoir souverain. Charles, effrayé de ces envahissements, évita de répondre et de s'expliquer. Un voyage qu'il fit en Allemagne lui servit de prétexte pour gagner du temps, et l'assemblée se sépara. Telle fut la source de l'anarchie qui causa tant de calamités dans toute la France. On vit des bandes d'aventuriers navarrais, brabançons et anglais parcourir les campagnes, brûlant les chaumières, pillant, maltraitant les pauvres vassaux. A la tête de ces brigands se montraient les barons faits prisonniers à Poitiers, et qui cherchaient à amasser par le vol la rançon promise aux Anglais. Il n'y avait plus de roi, la justice était suspendue; les laboureurs se réfugiaient avec leurs familles, leurs charrues et leurs bestiaux dans des souterrains, qui ne les dérobaient pas toujours aux cruautés des bandits.

Privé du concours des États, et par suite de subsides, Charles fit altérer les monnaies. Marcel souleva la bourgeoisie, qui arrêta la circulation des pièces fausses, et obligea le prince à convoquer les États-

généraux. L'évêque de Laon, qui les présidait, annonça que trente mille soldats et l'argent nécessaire à leur solde seraient mis à la disposition du dauphin, s'il promulguait une ordonnance de réformation lue en plein parlement, et dont ils lui dictèrent l'esprit et les termes. Il y consentit, et publia l'ordonnance fameuse où la royauté s'engage à réprimer les abus de pouvoir de ses officiers, s'interdit le droit de lever un impôt non voté par les États, d'altérer les monnaies, de recourir aux emprunts forcés, et de faire la moindre entreprise illégale contre les droits du peuple, qui, dans le cas contraire, pouvait légitimement prendre les armes et résister.

Les Anglais, étonnés de leur victoire, s'étaient retirés dans la Guyenne, et la guerre était comme suspendue. Mais en Bretagne, Charles de Blois n'avait pas cessé de lutter contre Montfort et ses alliés. Quimper-Corentin, pris par ses soldats, fut traitée de la manière la plus barbare; tous ses défenseurs périrent égorgés. Montfort, usant de représailles, saccagea la ville de Dinant; mais, épuisé de fatigue et découragé par de légers revers, il mourut à Hennebon, laissant son fils sous la tutelle de son héroïque épouse, la comtesse Jeanne. Par son énergie, elle sut obtenir d'Édouard des renforts qui lui permirent de reprendre l'offensive. A la sanglante bataille d'Aurai, Charles de Blois, trois fois cerné et trois fois dégagé, reçut dix-huit blessures, et se rendit prisonnier après des prodiges de valeur. Les Anglais l'enfermèrent dans la Tour de Londres. Les deux comtesses continuèrent cette guerre d'extermination, dont tous les avantages étaient pour l'Angleterre. Pendant la captivité du comte de Blois, eut lieu le combat des Trente. Parmi les champions français, on trouve plusieurs noms aujourd'hui répandus dans l'Orléanais[1]. Une rançon de trois cent cinquante mille écus satisfit

[1] Le chef breton s'avança dans la lice à la tête de ses hommes d'armes d'élite, tous sortis de noble race, selon les conditions du cartel. Voici les noms de ces guerriers : Tinténiac, Charruel, Saint-Yvon, Olivier Artel, Jean Rousselet, Robin de Beaumont, Alexandre Fardet, Robin Raguenel, Geoffroy Dubois, Geoffroy de la Roche, Geoffroy de Beaucorps, Jeannot de Sérent, Guillaume Delalande, Monteville, Poulard, Goyon, etc.... M. Delandine Saint-Esprit.

l'Anglais et décida la mise en liberté de Charles de Blois. On lui proposa de partager la Bretagne avec le jeune comte de Montfort, mais il répondit fièrement : « Tout ou rien. » Les armées se rencontrèrent dans la lande d'Évron ; les seigneurs des deux partis s'efforçaient de terminer à l'amiable ces longs et cruels démêlés, et les deux princes semblaient d'accord, lorsque l'entêtement des deux comtesses raviva la querelle. Jeanne de Penthièvre écrivit à Charles, qui l'aimait : « Vous aviez promis de défendre mon héritage. Vous » ne devez pas remettre mon patrimoine au jugement des clercs tant » que vous aurez les armes à la main. » Charles de Blois se rétracte et recommence la guerre. Jean Chandos, célèbre capitaine anglais, était le guide militaire de Montfort ; Charles de Blois avait Duguesclin pour général. Une bataille décisive, livrée près d'Aurai, mit fin à vingt-trois ans de guerres. Des deux côtés on se prépara par la prière à un combat mortel. Charles se confessa et communia.

Averti qu'on s'attaquerait principalement à sa personne, le jeune Montfort fit revêtir un de ses chevaliers d'une armure semblable à la sienne. Charles de Blois fondit sur ce chevalier, le tua de sa main, et crut avoir gagné la victoire ; mais une charge d'Anglais conduite par Montfort le détrompa. Bientôt enveloppé avec Duguesclin, Rohan, Laval et l'élite des Bretons, il fut forcé de se rendre. Tandis qu'on l'entraînait captif et désarmé, un Anglais lui plongea lâchement sa dague dans la gorge. Il tomba mort en s'écriant : *Domine Deus haa.* (1364.) Jean de Blois, son fils naturel, périt de la même manière. Le vainqueur, saisi de honte et de douleur, s'approcha du cadavre de ce brave guerrier qui, tout en soutenant sa propre querelle, se battait depuis long-temps contre les ennemis de la France. Jean Chandos, arrachant Montfort à ses méditations, lui dit : « Sire, louez Dieu et faites bonne chère ! » Ce héros, l'honneur des maisons de Blois et de Penthièvre, était d'une grande piété. Il portait un cilice de crin blanc et ceignait son corps de cordes si étroites, que les nœuds entraient dans la chair ; il mettait de petits cailloux dans ses

souliers, afin que chacun de ses pas fût un acte de pénitence. Un jour, tandis qu'on célébrait la messe, il reçut avis que l'ennemi attaquait un de ses châteaux ; il répondit : « Nous aurons toujours des villes et des » châteaux, et s'ils sont pris nous les recouvrerons ; mais si nous man- » quons la messe, c'est une perte que nous ne pourrons réparer. » On prétendit que des miracles illustrèrent son tombeau. Sa veuve, la comtesse de Penthièvre implora vainement les secours de la France pour elle et ses enfants, de sorte que sa mort laissa la Bretagne sous l'influence des Anglais.

On perdit l'espoir de délivrer le roi Jean. Les chevaliers gascons, à qui le prince Noir devait le succès de la bataille de Poitiers, touchés de la position du monarque captif, manifestaient l'intention de le garder eux-mêmes. Les Anglais l'enlevèrent et le conduisirent à Londres ; il y fut comblé de ces insultantes marques d'estime et de respect dont l'orgueil britannique se plaît à entourer ses dupes ou ses

victimes. Mais quand il fut question de délivrance, l'Anglais haussa la voix afin de donner plus de prix à ce qu'il voulait vendre plus cher. Ses propositions devinrent inacceptables, et Jean lui-même s'écria avec indignation : « Plutôt mourir que de rentrer déshonoré dans mon royaume ! »

Cependant la bourgeoisie se montrait chaque jour plus entreprenante, et les embarras du dauphin augmentaient. Jean fit défense aux États de s'assembler et au peuple de se soumettre à leurs décisions. Les Parisiens prirent les armes ; mais les nobles et les prélats, « qui se commençaient à tanner de l'entreprise et ordonnance des trois » États[1], » refusèrent de payer l'impôt, ce qui accrut l'anarchie et la confusion.

La trêve convenue n'arrêta pas les gens qui voyaient dans la guerre leur existence et des profits. Des bandes de brigands sans aveu et sans patrie parcouraient la France, rançonnant sans pitié seigneurs et bourgeois. L'une d'elles saccagea le Pays Chartrain, la Beauce et les bords de la Loire. La délivrance de Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, mit le comble à tous ces fléaux. Ce prince, vicieux et corrompu, joignait à l'éclat de la naissance le charme des manières ; il se disait victime de la haine du dauphin, qui jadis en dénonçant ses trahisons, avait été cause de sa captivité. Doué d'une grande éloquence, il persuada aux bourgeois qu'il voulait vivre et mourir pour leur cause, et il donna à entendre que, s'il voulait disputer la couronne, il montrerait bien qu'il en était plus prochain que le roi d'Angleterre. Comme le régent avait un parti puissant et capable de s'opposer à ses desseins, il tenta de l'empoisonner dans un repas. La dose ne fut point assez forte pour déterminer la mort, mais elle causa d'affreux ravages et jeta le prince dans un état de langueur qui l'éloigna pendant plusieurs mois des affaires. Une prompte fuite déroba l'assassin au châtiment, et il alla recommencer en Normandie les hostilités. Sur ces entrefaites, Édouard débarqua en France avec une

[1] Froissart, t. III, p. 287.

armée de cent mille hommes. Les Français choisirent un système de défense que leur brillante valeur avait jusqu'alors rejeté. Il fut interdit aux chefs des troupes de hasarder la moindre bataille; les habitants des campagnes menacées devaient se retirer dans les villes et les châteaux, et laisser les Anglais s'épuiser en efforts coûteux. Édouard, sans cesse harcelé dans ses marches, et ne trouvant point l'occasion de frapper un coup décisif, dévasta l'Artois, bloqua Reims, qu'il désirait prendre pour s'y faire couronner roi de France, revint du côté de la Brie, campa aux environs de Bourg-la-Reine, et envoya défier au combat le dauphin, qui s'était retranché à Lonjumeau. Le jeune prince lui répondit, comme l'Anglais avait fait devant Calais, qu'il n'avait qu'à tenter de prendre Paris, puisqu'il était venu de si loin pour cela.

Édouard rôda plusieurs mois autour de la capitale, pillant, brûlant les maisons de plaisance des bourgeois, et leur coupant les vivres.

Engraved by T. Doherty

CATHÉDRALE DE CHARTRES

Paris, J. MALLET & Cie, Gravures, Rue de l'Abbaye, 9 & 11.

Enfin, désespérant d'y exciter la révolte, il gagna la Beauce, où il comptait faire reposer son armée. Il calculait que les fortes garnisons établies dans les villes et les châteaux ruineraient le dauphin et seraient cause de sa perte; ces gens de guerre mal payés en deviendraient plus aisés à corrompre; la bourgeoisie, peu accoutumée aux privations, se mutinerait, et les campagnes se lasseraient de souffrir. Plusieurs de ses conseillers ne voyaient pas l'avenir du même œil. Le duc de Lancastre, son cousin, homme de sens et de grand jugement, lui faisait remarquer que la France était à l'agonie, et que l'excès de ses misères la conduirait au tombeau. « Quelquefois, » lui disait-il, en voulant trop avoir on perd tout. Vous avez appris » devant Reims que votre entreprise n'était pas si facile que vous » pensiez. Quelque événement imprévu peut tout changer. Les fati- » gues des marches, de petites défaites, une maladie contagieuse » peuvent ruiner votre armée; les Français, reprenant cœur, vous » enfermeront, vous et vos enfants, et de victorieux vous rendront » captifs. Et quand la fortune même vous assurerait la victoire, » quels en seraient les fruits? Vous avez quatre fils. La concorde » est si rare entre les frères! Pouvez-vous vous flatter qu'ils reste- » ront toujours unis? Il ne faut qu'une guerre entre eux pour que » la couronne qui vous aura coûté tant d'inquiétudes et de peines » retourne à ses premiers possesseurs, sans qu'il reste rien à votre » postérité de votre brillante conquête. Il y a plus de vertu à affermir » un médiocre État qu'à toujours battre un grand pays sans songer à » le conserver. » Un événement inattendu lui confirma la sagesse de ces paroles. Tandis qu'il était campé avec son armée près du hameau de Sours, à une lieue et demie de Chartres, un petit nuage noir, qui semblait sortir des clochers de la cathédrale, grossit en s'avançant comme pour envelopper les Anglais. Puis éclata soudain un orage; les tentes, déchirées par le vent, roulèrent dispersées; les fantassins, les cavaliers, aveuglés par les éclairs, s'attaquaient et s'entr'égorgeaient avec fureur. La foudre et une grêle énorme tuèrent

six mille chevaux[1]; et quand le calme reparut, l'armée était dans un état pitoyable.

Cet événement fut accompagné de circonstances qui frappèrent les esprits superstitieux. Édouard, levant vers la cathédrale ses regards humiliés, fit vœu à la Vierge de traiter de la paix. « Rarement, dit » Voltaire, la pluie a décidé de la volonté des vainqueurs et du sort » des États. » « Mais quelle pluie! » ajoute Anquetil. « Froissard, » auteur contemporain, souvent admis à la familiarité du roi d'An- » gleterre, a écrit que ce prince convenait de l'impression que l'orage » avait faite sur lui. Il ne serait point étonnant qu'un pareil boulever- » sement, l'ouvrage de quelques minutes, ne lui eût tout à coup re- » présenté la situation terrible où il se trouverait au milieu de la » France, si d'autres fléaux venaient le frapper. Voltaire ne nie pas » qu'il soit possible qu'Édouard ait été entraîné par ces réflexions. » Ce n'est que l'acte religieux dont on dit que la frayeur du prince » fut accompagnée qui le blesse, et qui fait convertir par lui un » orage épouvantable en une simple pluie. »

Politique ou religieuse, la détermination d'Édouard suivit de près l'apparition du phénomène, et il envoya de lui-même proposer la paix au dauphin. Ce prince, qui était à Paris, choisit des commissaires. Parmi eux on distinguait Jean de Melun, comte de Tancarville; Jean de Boucicault, maréchal de France; le sire de Vigny; Jean d'Augerant, doyen de Chartres; Jean des Marets, avocat, qui partirent pour Chartres (1360.) Édouard, avec une mauvaise foi punique, bien digne de sa nation, voulut que le traité fût rédigé au nom des fils des deux rois, le prince de Galles et le dauphin. Il se préparait ainsi le moyen de soutenir un jour que tel ou tel article ne pouvait être ratifié par lui. Le régent faisait le moins de concessions possible, et le roi cherchait à obtenir ce qu'il ne se croyait plus en mesure d'exiger.

[1] Mézeray dit mille chevaux; Anquetil porte à six mille ce nombre, que les historiens du pays, tels que Souchet, regardent comme fort exagéré. P. D. L. M.

mais le traité, publié le 7 mai, est daté de Sours, devant Chartres. Il se divise en quatre titres et contient quarante articles : 1° On accorde au roi d'Angleterre ce que le roi de France possédait en toute souveraineté et en domaines dans le Poitou, la Saintonge, l'Agénois, le Périgord, le Quercy, le Limousin, l'Angoumois, le Rouergue et le Bigorre, Calais, la terre d'Oil, le comté de Guines et ses dépendances, ainsi que les droits de suzeraineté sur les comtes de Foix, d'Armagnac et autres, dont les châteaux étaient enclavés dans les provinces cédées; 2° le roi d'Angleterre et le prince, son fils, restitueront tout ce qu'ils ont pu ou pourraient posséder dans la Normandie, la Touraine, le Maine, l'Anjou, la Bretagne et la Flandre; 3° ces deux mêmes princes renonceront aux droits qu'ils prétendent sur la couronne de France et sur les parties du royaume autres que celles qui sont concédées par le premier article; 4° on payera pour la rançon du roi Jean trois millions d'écus d'or, savoir : six cent mille à Calais dans quatre mois, et le reste d'année en année, par six cent mille écus rendus à Londres; et, pour sûreté du payement, on donnera quarante otages. On ne devait point se mêler de la querelle entre Charles de Blois et Jean de Montfort; mais si quelque autre seigneur se permettait d'agir contrairement au traité, les rois devaient les forcer à soumission.

Jean débarqua en France au mois d'octobre suivant. Sa captivité avait duré quatre ans. Il fut encore retenu à Calais pendant qu'on expliquait et réformait les articles du traité de Bretigny. Édouard reçut les otages et se sépara de son captif après avoir juré la paix sur les saints Évangiles et sur l'hostie consacrée. Philippe, valeureux enfant, pris à Poitiers aux côtés de son père, fut également délivré.

La paix privait de leurs moyens d'existence une foule d'aventuriers allemands, anglais et français, qui, licenciés et mis hors des châteaux, se choisirent des capitaines et parcoururent la France. On les nomma les Grandes Compagnies, et ils s'appelaient eux-mêmes les *Tard-*

venus, pour exprimer que d'autres moissonneurs n'avaient rien laissé dans ces champs où ils venaient chercher leur subsistance. L'Orléanais ne fut pas plus épargné que les autres provinces. Ils forçaient les vilains à s'enrôler, et couraient sus aux gens d'église et de la noblesse. La peste se déclara; la reine de France et son fils Philippe, duc de Bourgogne, en furent victimes.

« Pour traire hors du royaume toutes ces manières de gens d'armes qui le pilloient et détruisoient sans miséricorde, » Jean songea à faire une croisade, sorte de remède que plusieurs de nos rois avaient employé avec succès. Mais sa rançon n'avait pas été entièrement payée; l'Anglais le pressait de tenir sa parole, et l'un de ses otages, le duc d'Anjou, impatienté de la lenteur des négociations, s'étant échappé de Calais, refusa d'y retourner. Fidèle à ses serments, Jean prononça cette belle parole : « Si la justice et la bonne foi étaient bannies du » reste du monde, elles devraient se retrouver dans la bouche et le » cœur des rois. » Puis il partit pour Londres, où il mourut presque subitement.

(1364.) Charles V possédait dès long-temps la pratique et la science des affaires. Son règne suspendit le cours des calamités qui accablaient le pays. Cependant Français et Anglais cherchaient l'occasion de se mesurer en se plaçant sous les bannières des grands vassaux qui vidaient leurs querelles particulières. A la bataille de Cocherel, les deux nations se trouvèrent de fait en présence, et la victoire resta à Bertrand Du Guesclin. Cette heureuse nouvelle parvint à Reims le lendemain du sacre, et fut de bon augure pour l'avenir. Le traité de Guérande assura la paix à la Bretagne et fit cesser les prétextes que chacun cherchait pour guerroyer; le royaume sembla goûter quelque repos. Charles put s'occuper des finances, qui étaient dans l'état le plus déplorable; les percepteurs et receveurs, aussi nombreux que les contribuables, dévoraient eux-mêmes ce qu'ils se chargeaient de recouvrer pour le trésor. On fit une refonte générale des monnaies; les impôts furent diminués et mieux

distribués. Charles s'efforça de ranimer l'agriculture, morte sous les coups de la guerre et par les déprédations des seigneurs. Les droits de ceux-ci furent limités et leurs violences trouvèrent répression.

Mais l'affaire la plus urgente et la plus difficile, c'était d'éloigner les Grandes Compagnies, qui désolaient les campagnes, et formaient des armées ennemies de tous les partis. Charles eut l'habileté de se servir de ce fléau en le dirigeant contre un souverain dont il avait à cœur de châtier les crimes. Henri de Transtamare, alors en lutte avec Pierre-le-Cruel, assassin de Blanche de Bourbon, sœur du roi de France, songea à tirer parti de la bravoure des Compagnies, devenues plus nombreuses depuis le traité de Bretigny. Mais il n'était pas aisé d'entraîner par delà les monts, dans des pays inconnus, ces bandits, qui, sachant toutes les ressources de la France, montraient pour leur mère-patrie un sauvage attachement. Du Guesclin

avait quelque autorité sur ces hommes, qui l'honoraient comme un vaillant capitaine; mais il était prisonnier des Anglais. Charles se

hâta de payer sa rançon et lui ordonna de conduire les malandrins vers les champs de Castille. Il les trouve près de Châlons, où ils s'étaient réunis après avoir ravagé complétement l'Orléanais, l'Ile-de-France et la Champagne. Là campaient trente mille soldats, pillards intrépides dont les capitaines, accoutumés au luxe, s'enrichissaient et se ruinaient en quelques jours. « Camarades, leur dit Du » Guesclin en les abordant, nous avons assez fait, vous et moi, pour » damner nos âmes, et vous pouvez vous vanter d'avoir fait pis que » moi. Faisons honneur à Dieu, et le diable laissons! » Il leur représente que la France n'offre plus rien à leur avidité, et que la Castille, pays riche et délicieux, les appelle. Prêtant l'oreille aux avis d'un soldat, ils courent chercher en Espagne une fin digne de leur aventureuse vie.

L'antipathie des Français contre les Anglais les portait sans cesse à de nouvelles luttes. Édouard ne négligeait aucune occasion de susciter des embarras à Charles, qui, de son côté, fomentait des mécontentements dans tous les pays soumis à son vassal. Les habitants du Ponthieu, sourdement excités à la révolte, reçurent le secours de bandes mercenaires qui paraissaient agir sans ordre, et étaient en réalité stipendiées par la France. Édouard, irrité, fait venir en sa présence les envoyés français, qui avaient ordre de résider à sa cour pour y interpréter les articles amphibologiques du traité; il leur reproche avec force les révoltes de Gascogne et du Ponthieu, et les invite à écrire au roi pour réclamer ses lettres de renonciation aux provinces par lui cédées. Charles assemble le parlement et y fait lire l'insultante épître d'Édouard. On repasse avec soin tous les articles du traité de Bretigny; on proclame qu'Édouard peut s'imputer la révolte des seigneurs gascons, et que lui seul ayant commencé la guerre, les Français doivent repousser son injuste agression. Le monarque anglais, surpris de cette déclaration, lève des troupes, et envoie par Calais une seconde armée, sous les ordres du duc de Lancastre, son autre fils.

La guerre éclate au milieu des récriminations des deux peuples, qui s'accusent d'avoir violé le traité de Bretigny. Édouard, par sa dureté et ses exigences, avait mis le roi Jean et ses sujets hors d'état de remplir diverses conditions qu'ils avaient acceptées. « Il marchanda [1] bassement avec les otages pour tirer de l'un des » terres, de l'autre de l'argent. Quand, après cela, lui et le prince de » Galles, son fils, qu'il avait déclaré souverain de la Guyenne, se » crurent bien assurés dans leurs possessions, ils ne se mirent plus » en peine de ménager ceux qui leur avaient procuré une si grande » puissance, tels que les seigneurs gascons, qui avaient tant contribué » au gain de la bataille de Poitiers. » Si donc les premiers actes de violence émanèrent des Français, Édouard fut le provocateur par son impitoyable opiniâtreté.

Le prince de Galles, impétueusement attaqué, recula de ville en ville, de château en château; puis, reprenant courage, il fit tête aux Français, et vint demander compte à Limoges de sa trop prompte reddition. Aigri par les revers et par une maladie cruelle, il brûla cette ville et ordonna le massacre de tous les habitants. Fureur inutile! les villes résistaient, les campagnes dévastées n'offraient pas de ressources aux troupes anglaises, qui, épuisées par les marches et les contre-marches, prirent leurs quartiers d'hiver sans avoir rien fait d'important.

Tandis qu'on reconduisait à Londres, exténué et près de mourir, le fils chéri d'Édouard, naissaient, à quelques mois de distance l'un de l'autre, deux hommes destinés à rappeler par leurs mortelles haines les époques de barbarie, Louis, duc d'Orléans, et Jean, fils de Philippe, duc de Bourgogne, second fils du roi. Du Guesclin fut le parrain du premier. « Monseigneur, lui dit-il en plaçant son épée » dans sa main, je vous fais présent de cette épée, priant Dieu qu'il » vous fasse la grâce, et qu'il vous donne tel et si grand cœur, que

[1] ANQUETIL, *Histoire de France*, t. III, p. 192.

« vous soyez un jour aussi preux et aussi bon chevalier que fût oncques « roi de France. » Après cette cérémonie, le connétable rejoignit

l'armée et envahit la Guyenne. Il s'avançait avec prudence, soumettant toutes les forteresses, sans laisser le moindre château[1] qui pût inquiéter sa marche. Ses progrès furent tels, qu'Édouard reçut de ses meilleures garnisons l'avis qu'elles se rendraient, faute d'être secourues dans un délai fixé. Les États d'Aquitaine, cinq fois assemblés par l'Anglais, lui refusèrent cinq fois tout subside. Les sires d'Armagnac, d'Albret, de Comminges, de Périgord, protestèrent pour leurs franchises, disant « que du temps qu'ils avoient obéi au roi de France, ils n'avoient été grevés d'aucun subside, et qu'ils le défendroient tant comme ils le pourroient. »

Pendant que Charles V, du fond de son palais et entouré de ses

[1] On comptait à cette époque dix mille villes ou villages murés, et cinquante mille châteaux ou maisons fortifiées en France. T. LAVALLÉE, *Histoire des Français*.

ministres, parle en maître, « la main appuyée sur le cœur de la France, et sentant la vie revenir [1], » des bandes anglaises, commandées par le routier Robert Knolles, ravagent la Picardie, la Champagne et l'Orléanais [2]. Du Guesclin se met à leur poursuite et les taille en pièces dans le Maine, à Pontvallain. Édouard envoie en Guyenne quarante vaisseaux, sous les ordres du comte de Pembroke, mais les Rochelais attaquent et coulent bas la flotte qui apporte ce renfort. Furieux de voir ses meilleurs capitaines sans cesse vaincus, le vieil Édouard s'embarque avec vingt mille hommes, mais les vents le repoussent et le retiennent sur les rivages d'Angleterre. Du Guesclin, maître de Thouars, extermine à Chizey ce qui restait des garnisons de Guyenne.

On convint d'une trêve de deux ans, nécessaire aux deux partis. Le pape en fut le médiateur. Les plus terribles adversaires qu'ait jamais eus la France, le prince de Galles et le roi Édouard, descendirent dans la tombe. (1377.) A la nouvelle du trépas de ce dernier, Charles profite de l'expiration de la trêve, et recommence la guerre sans vouloir rien entendre des propositions que lui faisaient les régents d'Angleterre. Il obtient sur terre des avantages signalés, tandis que ses marins battent les Anglais dans toutes les rencontres. Une flotte bretonne remonte la Tamise, brûle Gravesend et jette Londres dans les plus vives alarmes.

L'esprit de nationalité se réveillait en France, et la voix de l'honneur retentissait au fond du cœur de la noblesse. Le duc de Buckingham, étant débarqué à Calais avec quatre mille hommes d'armes et trois mille archers, se mit à ravager la Picardie et la Champagne, sans que les garnisons des places fortes essayassent de l'arrêter. Il traversa le Gâtinais, le Vendomois et la Beauce, et parut devant Thoury [3]. Un écuyer, nommé Gauvain Micaille, sortit de la ville et s'approcha

[1] CHATEAUBRIAND, *Études historiques*, t. IV, p. 190.
[2] TH. LAVALLÉE, *Histoire des Français*, t. II, p. 55.
[3] M. DE BARANTE, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. II, édition in-12.

du camp anglais. « Y a-t-il parmi vous, leur dit-il, quelque gentil-
» homme qui veuille, pour l'honneur de sa dame, essayer un fait
» d'armes? Me voici prêt et armé de toutes pièces pour jouter trois
» coups de lance, trois coups d'épée et trois coups de dague. Voyons
» s'il y en a chez vous qui soient amoureux. » Fitz-Water, maré-
chal des Anglais, lui répondit : « Venez, vous trouverez ici votre
» homme. » Gauvain Micaille partit au milieu des encouragements des Français, et passa la barrière suivi de pages portant trois lances, trois épées et trois dagues. Les Anglais, accoutumés au système de retraite prescrit par le roi Charles, ne s'attendaient pas à cette joute, et tandis qu'ils se consultaient sur le choix d'un champion, il fallut lever le camp et continuer la marche. Ils retinrent Micaille, qu'ils traitèrent avec courtoisie, et firent dire aux gens de Thoury d'être tranquilles sur le sort de leur compagnon d'armes. Ils avaient besoin d'un jour de repos pour faire la lice, mais le duc d'Anjou les poursuivait à outrance, épiant l'occasion de les surprendre pour les mieux attaquer. Enfin ils arrivèrent au milieu de l'épaisse forêt de Marchenoir, et tandis que les Français hésitaient à s'y engager, on ordonna la joute de Micaille. Les deux champions mirent la lance en arrêt et fondirent l'un sur l'autre; l'Anglais baissa traîtreusement son arme, et perça la cuisse de son adversaire, qui tomba, perdit beaucoup de sang, et voulut recommencer le combat à l'épée. Le duc de Buckingham s'y opposa, et renvoya Micaille avec un présent de cent écus.

Il poursuivit son mouvement de retraite jusqu'aux bords de la Sarthe, où le duc de Bourgogne s'offrit à lui avec une nombreuse armée. On se préparait des deux côtés à une bataille, quand on apprit la mort de Charles V, à qui le roi de Navarre avait jadis fait administrer du poison. Les seigneurs bannerets, pressés par diverses considérations, se dispersèrent, et l'Anglais arriva tranquillement en Bretagne, où il s'arrêta. Une trêve conclue entre les deux puissances termina la première période de la guerre des Anglais et des Français.

guerre où le sang coulait à flots pour des questions de vasselage et de suzeraineté.

Déjà ces idées perdaient de leur puissance, et les haines de peuple à peuple se montraient plus implacables. Dans les luttes qui suivirent, les nations traitèrent le fer à la main de leur existence ou de leur anéantissement.

CHAPITRE V.

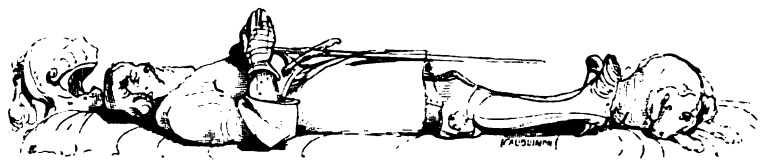

Expédition d'Italie. — Craon, sire de Châteaudun. — Valentine de Milan, duchesse d'Orléans. — Assassinat du connétable de Clisson. — Folie de Charles VI; Louis d'Orléans gouverne le royaume. — Jean, comte de Nevers, part pour la croisade contre les Turcs. — Querelles des Bourguignons et des Orléanais ou Armagnacs. — Duels et tournois. — Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne. — Désordres de la reine Isabeau.

CHAPITRE V.

DE L'AN 1380 A L'AN 1412.

Le monde chrétien présentait un spectacle étrange. L'unité apostolique était rompue. Deux papes, l'un Italien et résidant à Rome, l'autre sous les auspices de la France et fixé à Avignon, travaillaient à la destruction de la puissance du saint-siége. Chacun d'eux excommuniait l'autre, et appelait aux armes les populations fanatisées. Le pape d'Avignon, Clément VII, chassé de l'Italie, résolut d'y rentrer à l'aide des Français, et, pour stimuler leur ardeur guerrière, il fit en sorte

que Jeanne de Naples choisît pour son héritier le duc d'Anjou, l'un des frères de Charles V.

Mais d'autres affaires plus pressantes occupaient ce prince, doué d'une ambition et d'une témérité sans bornes. Il disputait la régence à ses frères, les ducs de Bourgogne et de Berry, et à son beau-frère, le duc de Bourbon. Ceux-ci paraissaient disposés à soutenir leurs prétentions les armes à la main; et de toutes parts s'allumaient les brandons de la guerre civile, lorsque Jean Desmarets, avocat du roi, mit les princes d'accord, et ils convinrent de s'en rapporter à des arbitres. Ils résolurent d'émanciper le roi le jour même de son sacre, mais en gardant eux-mêmes la direction des grandes branches de l'administration du royaume; la régence du duc d'Anjou devait finir à la même époque. Cette décision arbitrale fut confirmée dans un lit de justice tenu au Louvre quinze jours après la mort de Charles V. Le duc d'Anjou s'était emparé du trésor royal, renfermé dans le château de Melun, et que l'on évaluait à près de dix-sept millions, somme énorme avec laquelle il pouvait se faire des créatures et stipendier une armée. Après cet acte de violence, il partit pour Reims. La cérémonie du couronnement eut lieu avec beaucoup de pompe, puis on s'occupa d'un plan de gouvernement. Il fut arrêté que les quatre princes décideraient à la pluralité des voix de toutes les affaires importantes, qu'ils nommeraient un conseil formé de douze membres, et chargé de donner son avis sur toutes les nominations aux emplois publics.

La garde de la personne du roi et de Louis de Valois, son frère, devenu célèbre sous le nom de duc d'Orléans, fut remise aux ducs de Bourgogne et de Bourbon.

Cependant le vol du trésor royal avait ameuté le peuple contre le duc d'Anjou. Il fut le prétexte et le point de mire des factions qui causèrent de si grands maux à la France pendant le règne de Charles VI. La populace, excitée par les discours des bourgeois, se livra dans la capitale à divers excès. Jean Culdoé, prévôt des marchands,

est entraîné vers la demeure du duc, qui paraît, et se place sur une table de marbre, au milieu de la cour, pour écouter les véhémentes apostrophes des artisans, des gens des métiers et des corporations, réclamant la diminution du chiffre des impôts. Le prince fait des promesses, et rend le lendemain au nom du roi un édit où sont abolis tous les subsides établis en France depuis Philippe-le-Bel. Cet aveu tacite de l'exagération des impôts ralluma, plus vive et plus meurtrière, la haine que de tout temps ont inspirée les collecteurs et receveurs de taxes. Les juifs, attirés en quelque sorte par l'or, s'étaient jetés dans ces emplois, la populace les poursuivit avec acharnement, déchirant, brûlant les registres, blessant et massacrant jusque dans les cachots du Châtelet les infortunés qui n'y purent trouver un asile contre tant de fureurs. Les enfants arrachés des flancs de leurs mères recevaient le baptême des mains de ces bourreaux, qu'aveuglait un fanatisme sauvage. Les mêmes fureurs se renouvelèrent dans les provinces, à Orléans, à Blois, à Tours, dans toutes les contrées où l'esprit religieux était le plus actif.

Il fallut assembler les états-généraux. Mais les princes trouvèrent les députés hostiles à leurs vœux et peu disposés à seconder les prodigalités d'une cour fastueuse. Les députés allèrent même plus loin, car ils exigèrent que les franchises, libertés et immunités et autres concessions faites depuis près d'un siècle fussent confirmées. De telle sorte qu'ils firent précisément le contraire de ce que la cour s'était promis d'obtenir en les convoquant.

Tandis que l'excuse pour la révolte était en quelque sorte sanctionnée par les États, un vassal factieux, allié de l'Angleterre, se soumit et jura fidélité au roi. C'était Montfort; fatigué de la protection des Anglais, il traita secrètement avec le duc d'Anjou.

Celui-ci crut le moment favorable pour tenter l'expédition de Naples, qui souriait à son imagination ardente. Aux trésors dont il était maître, il joignit le fruit de ses exactions et de ses rapines, et put solder des bandes d'aventuriers toujours prêts à faire la

guerre pour celui qui les payait. Le pape d'Avignon, Clément VII, lui promettait en outre une partie des domaines de l'Église, et distribuait les indulgences et les pardons à ceux qui s'armaient pour sa cause. Les mouvements populaires excités dans l'intérieur de Paris par les écoliers de l'Université et les maillotins furent réprimés. Mais la révolte de la Flandre suspendit un moment l'orage qui grondait sur l'Italie. Artevelle, chef des Gantois, avait battu près de Bruges l'armée du comte, son seigneur. Cette victoire fut suivie de meurtres et de vengeances qui excitèrent en faveur des vaincus la sympathie de la noblesse de France, inquiète pour elle-même des succès obtenus par une troupe de manants et de brasseurs. Le duc de Bourgogne, gendre du comte de Flandres, représenta au jeune monarque toute la gloire qu'il retirerait d'une expédition entreprise avec l'élite des guerriers, et il partit. Artevelle, qui se trouvait à la tête d'une armée de près de cent mille hommes, rencontra les Français aux environs de Rosbec. La bataille fut terrible; le roi de France, pénétré d'horreur à la vue du carnage, se retira vers Courtray, au lieu de marcher sur Gand, où la consternation était grande. L'hiver survint, et il retourna dans sa capitale. Il y trouva l'esprit de révolte en permanence, et la sédition organisée de manière que les chefs pouvaient, au premier signal, exciter dans le royaume un soulèvement général. Les fauteurs de troubles semblaient compter beaucoup sur les richesses de Nicolas Flamel, fameux alchimiste de ce temps, dont le nom se rattache aux chroniques d'Orléans [1]. Mais le retour

[1] Nicolas Flamel possédait un vieux livre tracé sur écorce d'arbre, qui contenait trois fois sept feuillets, était enrichi de figures peintes et avait un couvercle chargé de caractères mystérieux. Il avait passé vingt et une années dans une application continuelle, mais en vains efforts, pour expliquer ces caractères, lorsqu'il fit à Léon la rencontre d'un médecin juif, appelé maître Cauches, auquel il s'ouvrit sur le sujet de ses peines. Celui-ci expliqua plusieurs emblèmes, mais faute d'avoir sous les yeux le livre, qui était à Paris, la science de fabriquer de l'or, si ardemment souhaitée par Flamel, ne fut pas complète. Ils résolurent donc de faire le voyage; le médecin tomba malade à Orléans. C'est un curieux drame de voir les angoisses et les perplexités de l'alchimiste sur le point de perdre son compagnon, ou plutôt son secret. Il mourut, et Flamel, inconsolable d'une si grande perte, poursuivit son voyage.

Jean de Meung a adressé à Flamel *les Remontrances de Nature à l'alchimiste errant*, que l'on trouve dans plusieurs éditions du *Roman de la Rose*. (*Biographie* MICHAUD.)

d'une armée victorieuse intimida les bourgeois, qui, pour faire preuve de respect et de soumission, allèrent à la rencontre du roi et se rangèrent, au nombre de vingt mille bien armés, dans la plaine Saint-Denis. Orgueilleuse ribaudaille, se disaient les seigneurs, plus vains et plus orgueilleux encore! Cependant, incertains des véritables dispositions de cette troupe armée, les sires d'Albret, de Coucy, de La Trémouille, de Chartres et de Blois demandèrent un sauf-conduit pour parlementer. Les bourgeois protestèrent de leurs intentions amicales et repoussèrent comme une injure de pareils soupçons. Sur l'ordre du roi, ils se retirèrent et souffrirent qu'on les désarmât. L'arsenal de Vincennes reçut de quoi équiper cent mille hommes. Alors commencèrent les exécutions. Le riche Nicolas Flamel fut mis

à contribution, et paya une forte amende, sans que rien pût établir sa culpabilité. Nicolas Flamand, ardent séditieux, périt, ainsi que

Jean Desmarets, avocat du roi. Ce dernier répondit au bourreau qui lui criait : « Maître Jean, demandez merci au roi, afin qu'il vous » pardonne. » — « J'ai servi au roi Philippe, son grand aïeul, au » roi Jean et au roi Charles, son père, bien et loyaument, ne onc- » ques ces trois rois ne me surent que demander, ne aussi feroit » cestui, s'il avoit âge et connoissance d'homme; à Dieu seul veux » crier merci. » Une ridicule cérémonie d'amnistie et de pardon suivit le supplice de ce magistrat vénérable. Le roi se plaça sur un trône dressé au haut de l'escalier du palais; le peuple remplissait la cour, qu'environnaient des soldats. Pierre d'Orgemont, chancelier, rappela dans un long discours la punition terrible infligée aux rebelles, et s'écria : « Tout n'est pas fini, il reste encore bien des coupables. » A ces mots confirmés par le roi, les dames, les oncles du jeune monarque se jettent à ses pieds et tendent vers lui des mains suppliantes; les hommes prosternés crient : « Grâce et miséricorde. » Charles déclare alors qu'il convertit la peine criminelle en civile, et le châtiment corporel en argent. Les amendes furent excessives; on rétablit les aides, le douzième denier, la gabelle et tous les anciens impôts. Les villes de Rouen, de Reims, de Troyes, d'Orléans [1] et de Chartres, coupables des mêmes fautes, furent traitées de la même manière, et la bourgeoisie humiliée, vaincue, renonça pour quelque temps à ses projets.

Les Français eurent à peine quitté la Flandre que les Anglais y parurent sous la conduite de l'évêque de Norwich, qui, nouveau croisé, prétendait soumettre à Urbain les hérétiques partisans de Clément. Ils reculèrent à l'approche de l'armée royale, et se rembarquèrent après avoir pillé leurs alliés, les Flamands.

Cependant le duc d'Anjou s'occupait activement des préparatifs de son expédition d'Italie. Les impôts dont il s'emparait, le fruit de ses rapines, non-seulement dans ses domaines, mais encore dans le Vendomois et le Blésois, lui fournirent une grande quantité d'or et

[1] LAVALLÉE, *Histoire des Français*, t. II, p. 75.

d'argent qu'il convertit en monnaies, de sorte qu'il se trouva bientôt en état de mettre sur pied une de ces armées où abondaient les seigneurs ruinés et les bandits de toutes les provinces. Mais, pour rendre guerre nationale cette tentative faite dans un but personnel, il rechercha l'approbation du Conseil, et fit en sorte que les affaires de Provence jouassent un rôle dans la question.

(1382.) Jeanne de Naples, héritière de la première maison d'Anjou, possédait aussi la Provence. Averti qu'on parlait de réunir cette province à la couronne, le duc se rendit à Avignon. Le pape Clément le reçut avec solennité, lui posa la couronne de Naples sur la tête, et fulmina une sentence d'excommunication contre Charles de Duras, qu'Urbain venait de couronner à Rome. Louis d'Anjou franchit les monts ayant à sa suite trois cents mulets et plusieurs chariots chargés d'or, d'argent et de munitions. Son armée était forte de soixante mille soldats. Guy de Châtillon, comte de Blois, cousin de Marie de Bretagne, duchesse d'Anjou, plusieurs gentilshommes de Blois et de Chartres, les sires de Montigny, de Saint-Martin, de Donstienne l'accompagnaient. Arrivé sur les frontières du royaume de Naples, après avoir essuyé de grandes fatigues, il envoya défier son compétiteur, et le sommer d'indiquer un lieu et un jour pour la bataille. Duras, instruit de la situation de l'armée française, se garda bien d'accepter. Louis, pour retenir ses guerriers, leur distribuait ses trésors, vendait sa vaisselle, ses équipages et jusqu'à sa couronne. Sa femme lui recrutait en France des soldats, et lui envoyait à Venise une somme considérable que le baron de Craon, favori du prince, alla recevoir et dissipa follement. Enfin se leva le dernier jour de la coupable vie du duc d'Anjou. Désespéré de ne pouvoir prendre Barlette, où Charles de Duras s'était renfermé, il attaqua un corps de troupes fortement retranché, et tomba criblé de blessures. Sa mort termina la guerre, car son armée se dispersa comme une moisson fauchée se dissipe au souffle de l'ouragan. Les seigneurs et les chevaliers encombraient les routes d'Italie, et reve-

naient sans être maltraités, mais dénués de tout, et dans un état si misérable qu'on en vit plusieurs réduits à demander l'aumône pour regagner leur patrie. Craon, vicomte de Châteaudun, reparut à la cour, où il étala un faste insolent. La duchesse le poursuivit en l'accusant d'avoir trahi son maître et volé le trésor; il trouva des protecteurs et ne fut condamné qu'à une faible restitution de cent mille francs.

Cette malheureuse expédition excita contre la noblesse l'animosité du peuple et celle de la bourgeoisie.

On célébra le mariage de Charles VI, âgé de seize ans, avec Isabeau de Bavière. Au sortir de ces fêtes, le jeune roi s'occupa activement d'une descente en Angleterre. Le port de l'Écluse reçut une flotte de quinze cents vaisseaux et vingt mille hommes d'armes, ce qui, joint aux écuyers, aux pages et aux fantassins, indique plus de cent mille combattants. Le passage d'un si grand nombre de gens de guerre, recrutés dans toutes les provinces, accabla le royaume de toutes sortes de maux. « Les laboureurs qui avoient recueilli leur » grain n'en avoient que la paille; les viviers étoient mis à sec, les » maisons abattues pour faire du feu. Les Anglais n'eussent pu causer » plus de dégât. Nous n'avons point d'argent, disoient les marau- » deurs, mais nous en aurons au retour, si vous payerons tout sec. » Les lenteurs calculées du duc de Berry rendirent l'embarquement des troupes impossible, et les vaisseaux furent désarmés.

Charles-le-Mauvais, irrité de la saisie de ses domaines, passait son temps au fond de la Navarre, qu'épouvantaient ses cruelles voluptés. Il conçut le dessein d'empoisonner tout à la fois le roi, le duc d'Orléans, et les ducs de Berry, de Bourgogne et de Bourbon. Un ménestrel, nommé Gauthier-le-Harpeur, vint à sa cour avec un valet anglais, scélérat déterminé, qui se chargea de cette mission. Cet homme partit, acheta du poison, guetta plusieurs jours à Orléans l'instant favorable pour arriver jusqu'au duc, et faute de pouvoir réussir s'achemina vers Paris, où il fut arrêté, jugé et condamné au

dernier supplice. Les malédictions qui de toutes parts s'élevèrent contre Charles de Navarre furent entendues du ciel, car bientôt il périt d'un épouvantable genre de mort.

Le projet d'une descente en Angleterre, formé une seconde fois, avorta par suite d'un événement où Pierre de Craon, sire de Châteaudun, joua le principal rôle. Le connétable de Clisson, ami de Du Guesclin et ardent ennemi de l'Angleterre, avait déployé une grande activité lors des derniers armements, et pour cela il avait épuisé d'hommes et d'argent ses vastes domaines de Bretagne Le traité de Guérande avait fixé le sort de cette province, où régnait Jean de Montfort, mais sous la condition, depuis long-temps oubliée par lui, que Jean de Blois, prisonnier à Londres, serait délivré. Le généreux Clisson, voyant le duc peu disposé à tenir sa parole, paya aux Anglais la rançon de Jean de Blois et lui donna sa fille. Mécontent de cette libéralité et inquiet peut-être de la puissance du connétable, Montfort le fit saisir par trahison, donna l'ordre qu'on le tuât, et dut à la sagesse de l'un de ses officiers, nommé Bavalan, que ce crime ne tourmentât pas sa conscience. Mais, docile aux inspirations des Anglais, que la captivité de Clisson rassurait, il exigea une forte rançon pour la délivrance de son prisonnier Celui-ci reparut à la cour en demandant justice de l'offense faite au premier officier de la couronne; on parvint à calmer son ressentiment, ou du moins on négligea d'écouter ses plaintes, car de toutes parts retentissaient des cris de fête. Les fils de Louis d'Anjou recevaient l'ordre de la chevalerie; les tournois durèrent trois jours; le roi et le duc d'Orléans y combattirent. Les joutes furent suivies de bals masqués où la belle Valentine Visconti, fille de Galéas, duc de Milan, se montra brillante de jeunesse et de beauté. Peu de temps après elle épousait Louis d'Orléans. Elle reçut en dot la ville d'Asti, et il fut stipulé que si ses deux frères venaient à mourir sans enfants mâles, elle ou ses héritiers succéderaient au duché de Milan; clause fameuse, qui accrut les prétentions des Français sur l'Italie.

Tant de fêtes et de profusions ruinaient le peuple. Le roi « dépen- » sait mille écus là où son père se fût contenté d'en donner cent; » ses oncles, le duc de Berry surtout, se montraient insatiables d'argent et prodigues à l'excès. Les rapines de ce prince dans son gouvernement du Languedoc furent telles, qu'on lui donna pour successeur Jean d'Harpedane, neveu du connétable de Clisson.

Le roi, ayant fait un voyage dans le Midi, fut reçu avec pompe à Avignon, et avec enthousiasme dans toutes les villes. Il resta douze jours à Montpellier, où il fit avec Louis d'Orléans une gageure de cinq mille livres à qui se rendrait le premier chacun auprès de son épouse. Les deux frères, accompagnés d'un seul écuyer, prirent des chemins différents, et marchèrent jour et nuit sans s'arrêter. Cette folle course, faite par monts et par vaux, causa au roi de telles fatigues, qu'il fut plus d'une fois obligé de se coucher sur un chariot, sans pour cela discontinuer le voyage. Louis d'Orléans, plus jeune, mais d'un tempérament moins délicat, supporta mieux les fatigues de cette aventure.

Cependant Galéas Visconti, attaqué dans son duché de Milan par le turbulent comte d'Armagnac, qui prenait fait et cause pour Charles Visconti, cousin de Galéas, eut recours à sa fille chérie, la belle Valentine, duchesse d'Orléans. Cette princesse, dont les grâces et la sagesse faisaient l'admiration de la cour, essaya de calmer l'effervescence chevaleresque du comte. Ne pouvant y réussir, elle parvint à se procurer ses plans de campagne et les envoya au duc de Milan. Les Français, battus dans toutes les rencontres, perdirent leur chef et moururent de misère dans les montagnes qui bordent la Lombardie. Ce fut, sous le règne de Charles VI, le second désastre éprouvé par nos armes dans cette contrée. Le comté d'Armagnac revint à Bernard VII, qui se rendit fameux au milieu des discordes civiles où parurent si souvent les ducs d'Orléans.

Les querelles de Clisson avec le duc de Bretagne recommencèrent plus violentes et plus passionnées. A ses motifs de haine personnelle,

le connétable joignait des raisons politiques et des reproches de famille, car il accusait Montfort d'agir en souverain, non plus en vassal, et il lui imputait plusieurs manques de foi envers le sire de Blois-Penthièvre, son gendre et son protégé. Le roi finit par écouter les avis du connétable, et la guerre avec la Bretagne était imminente, lorsque des promesses de mariage entre une fille du duc et le fils du comte de Penthièvre, et entre la fille du roi et un fils du duc, calmèrent en apparence les ressentiments des deux partis. Le pouvoir de Clisson était sans bornes, et on lui attribua à tort l'exil du vicomte de Châteaudun, de ce Craon qui avait dépouillé le duc d'Anjou et se montrait capable des actes les plus audacieux. On voyait cet aventurier, ruiné deux fois et deux fois maître de trésors considérables, tenir une sorte de cour et se mêler aux plaisirs et aux intrigues de Louis d'Orléans. Confident perfide, il révéla une aventure secrète du prince à Valentine de Milan. On sait que le duc

menait joyeuse vie, courtisant les dames, qui se montraient rarement rebelles à ses vœux. Il se trouva cependant une jeune fille in-

différente à l'éclat d'une telle conquête, et dédaigneuse des mille couronnes d'or que le sire de Craon osa lui présenter de la part de son maître. Le duc, fort surpris, témoigna son chagrin à son messager, qui crut devoir embrouiller les choses, afin sans doute de s'appliquer le trésor. Il alla à la duchesse, lui exposa le méfait, et lui amena sa rivale[1]. « Vous voulez donc m'enlever mon seigneur! » lui dit-elle. La damoiselle jura que non en pleurant. — « Je sais tout, reprit Valentine. Mon mari a voulu vous séduire, et vous avez repoussé ses dons. Je vous défends, si vous tenez à la vie, d'avoir désormais nul entretien avec lui. » Lorsque le duc revint chez sa belle, il eut beaucoup de peine à la rassurer, et lui demanda ce qui était arrivé. « Monseigneur, s'écria-t-elle, vous m'avez trahie, et vous avez révélé nos amours! La duchesse m'a fait promettre de ne vous jamais revoir; il y va de ma vie! » — « Je jure, repartit le duc, que j'aimerais mieux perdre cent mille livres que votre cœur. Tenez votre parole, mais sachez que j'ai hâte de découvrir qui a révélé nos secrets. » Il soupa chez sa femme, et se montra si tendre qu'il réussit à lui faire avouer que le sire de Craon était l'auteur de tout le mal. Le lendemain matin il alla raconter au roi sa mésaventure. « J'ai fort à me plaindre de cet homme, ajouta-t-il; à l'entendre, on croirait que je me suis fait sorcier. Par la foi que je vous dois, sire, sans le respect que j'ai pour vous, je le ferais tuer. » — « Vous ne le ferez pas, mais nous lui ferons dire que nous n'avons plus besoin de ses services, et qu'il ait à quitter notre hôtel; vous le chasserez aussi du vôtre. » Le même jour on signifia l'ordre du roi à Craon, qui ne put obtenir audience du duc. Plein de fureur, et loin de se douter de la vérité, il attribua sa disgrâce au sire de Clisson et jura de l'en punir. Comme il ne reculait devant aucun crime, il se rend en Bretagne et rappelle au duc les torts du connétable envers la famille de Montfort; ils associent leur haine et méditent un lâche assassinat. Le vicomte

[1] M. de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne.*

de Châteaudun avait conservé à Paris son hôtel, et à Chartres un ami, dans la personne d'un chanoine, homme vertueux, qui fut dupe de son dévouement et de sa confiance. Craon s'arrête à Chartres avec quarante hommes déterminés et en part secrètement par une nuit sombre pour se rendre à Paris, où il se cache dans son hôtel. Le soir même Clisson, qui revenait d'un bal donné par la reine à l'hôtel Saint-Paul, et rentrait chez lui à l'endroit où s'élève le palais des Archives, est assailli par les gens de Craon. Les torches de l'escorte sont éteintes, et plusieurs voix crient : « A mort Clisson! » — « Qui êtes-vous? » demande le connétable. Le vicomte de Châteaudun s'avance, se nomme, et frappe les premiers coups. Après une vigoureuse résistance, Clisson roule à bas de son cheval, et tombe sur la porte entr'ouverte de la boutique d'un boulanger; les assassins fuient sans s'assurer de sa mort. Le roi, promptement averti, accourut en toute hâte avec ses chirurgiens, qui trouvèrent les blessures peu dangereuses, car les coups avaient été amortis par une excellente cotte de mailles. On se mit sur-le-champ à la poursuite des assassins; deux hommes d'armes et un page furent saisis aux environs de Paris, et exécutés. Craon, qui s'était dirigé à toute bride vers Chartres, y trouva vingt chevaux frais, et gagna sa forteresse de Sablé. L'innocent chanoine fut condamné à une prison perpétuelle. Craon, mis en jugement, ne comparut pas. On le condamna à mort; ses biens furent saisis, ses maisons dans Paris rasées; les seigneurs de la cour se firent un mérite d'assister à ces démolitions. Plusieurs d'entre eux profitèrent de la confiscation de ses terres, entre autres le duc d'Orléans, qui, déjà propriétaire du comté de Blois, reçut la vicomté de Châteaudun[1] (1391.) Jeanne de Châtillon, de l'illustre maison des comtes de Blois, femme du meurtrier, fut ignominieusement traitée et réduite au dernier dénûment.

Craon, ne se croyant pas en sûreté à Sablé, se sauva en Bretagne,

[1] *Essais sur Blois*, par FOURNIER, p. 164. — FROISSART. — JUVÉNAL.

où le duc lui reprocha de « *n'avoir pu occire un homme duquel il étoit au-dessus.* » — « *Je crois,* repartit l'aventurier, *que tous les diables, à qui il est, l'ont gardé, car ils ont sur lui lancé et jeté plus de soixante coups d'épée et de couteaux.* » Cependant Montfort le cacha de son mieux, et répondit aux sommations du roi que cette affaire ne le regardait pas, qu'il ne savait et n'avait jamais rien su à ce sujet. Le duc d'Orléans pensa qu'il fallait porter la guerre en Bretagne, et, malgré les efforts du duc de Berry, il exerça une grande influence sur la détermination du roi.

Ce fut alors que, pour mieux montrer son affection pour son frère, Charles lui donna en apanage héréditaire le duché d'Orléans, ainsi que l'avait eu Philippe de France, fils de Philippe de Valois. Le duché avait fait retour à la couronne du temps de Charles V, qui, reconnaissant l'abus de ces démembrements du royaume, avait expressément ordonné qu'on n'opérât plus de semblables divisions, Les habitants d'Orléans, dont le nouvel ordre de choses aggravait les charges et les impôts, se plaignirent de cette décision ; ils essayèrent de protester, mais on ne les écouta pas.

L'expédition de Bretagne fut résolue, et le monarque partit pour Chartres, où il attendit ses oncles, qui, à leur arrivée, cherchèrent à le dissuader de son projet. Ce fut en vain; on se mit en marche, et les troupes se réunirent au Mans. Après trois semaines de séjour, Charles tomba sérieusement malade. Au conseil on ne parlait que de trahisons. La veille du jour fixé pour le départ, la bague de la sainte Vierge, qu'on gardait dans le reliquaire de la cathédrale de Saint-Julien, tomba d'elle-même par terre et roula plus d'une demi-heure, sans que personne osât la relever.

Le cortége royal sortit des murs par une chaude journée d'août et s'avança dans une plaine sablonneuse qui reflétait les rayons brûlants du soleil. Le roi, habillé de velours noir, avait un chaperon de velours écarlate orné d'un lourd chapelet de grosses perles. Derrière lui se tenaient deux pages à cheval, qui portaient son casque d'acier

poli et sa lance. Les ducs de Bourgogne et de Berry chevauchaient à sa gauche; le duc d'Orléans, le duc de Bourbon et le sire de Coucy se tenaient à sa droite. Derrière marchait une nombreuse escorte. Au moment où l'on entrait dans la forêt du Mans, un homme de haute taille, la tête et les pieds nus, vêtu d'une méchante souquenille blanche, s'élança tout à coup vers le cheval du roi, qu'il retint par la bride. « Ne va pas plus loin, roi, s'écria-t-il; retourne, tu es trahi! » Les hommes d'armes frappèrent cet inconnu avec le bois

de leurs lances, et lui firent lâcher prise; mais il suivit encore le cortége pendant près d'une demi-heure en répétant le même cri. Cette apparition troubla l'esprit déjà faible du roi. On continua de marcher, et, la forêt passée, il fallut franchir une grande plaine de

sable où la chaleur devint accablante. Un des pages, s'étant endormi, laissa tomber la lance sur le casque que portait son camarade, et l'acier retentit soudain aux oreilles du roi. Le malheureux prince se leva sur ses étriers, tira son épée, pressa ses éperons et s'élança en criant : « Mort à ces traîtres qui ont dessein de me livrer aux ennemis ! » Plusieurs, n'ayant pu s'écarter assez, furent blessés; on dit même qu'un homme fut tué. Le roi courut l'épée haute sur le duc d'Orléans. « Fuyez, mon neveu, lui cria le duc de Bourgogne, monseigneur est dans le délire, il va vous tuer. » Personne n'osait l'approcher, et on le laissa épuiser ses forces à poursuivre tantôt l'un et tantôt l'autre. Un chambellan, saisissant le moment favorable, le prit à bras le corps et lui ôta son épée. On le coucha doucement par terre. Le duc d'Orléans s'approcha de lui; il était muet et avait le regard égaré. Une charrette traînée par des bœufs reçut l'infortuné Charles, et on le ramena au Mans.

A cette nouvelle l'armée fut en proie à la consternation; le royaume tout entier ressentit une grande douleur. On attribua les commencements de sa folie à la gageure de Montpellier, faite contre le duc d'Orléans. D'autres parlèrent de sortiléges et de maléfices; mais les médecins trouvèrent de plus justes explications, et l'un d'eux promit de le guérir.

Le duc d'Orléans témoignait une vive affliction; sa jeunesse et sa légèreté ne permirent pas qu'on lui confiât les rênes du gouvernement, qui furent remises aux oncles du roi. Leur avarice, tentée par les grands récits qui se faisaient des trésors du connétable, les excita à poursuivre et à persécuter cet ami du duc d'Orléans. Averti du danger, Clisson partit furtivement pour son château de Montlhéry. Trois cents chevaliers reçurent l'ordre de l'amener mort ou vif, mais il eut le temps de gagner ses bonnes forteresses de Bretagne. Le sire de La Rivière, l'un de ses partisans, et membre de l'ancien conseil du roi, s'était retiré en son castel d'Auneau, près de Chartres, au milieu de vassaux qui lui étaient dévoués. Il eût pu fuir ailleurs,

mais il n'en fit rien. « Que la volonté de Dieu s'accomplisse, dit-il; j'ai servi le roi Charles de bonne mémoire, et aussi le roi son fils. Ils ont reconnu mes services. Si l'on trouve dans mes actions quelque chose de criminel, que j'en sois puni! » La Rivière fut arrêté et conduit à la prison du Louvre. Un procès s'entama contre Clisson et ses amis. Le connétable, dégradé de sa dignité, fut condamné à une amende de cent mille marcs d'argent. Louis d'Orléans refusa de signer la sentence qui ruinait en sa fortune et son honneur un illustre guerrier.

Grâce aux soins de son médecin, le roi se trouva mieux et donna quelques preuves de bon sens. Il voulut examiner lui-même les pièces du procès, et ordonna que le sire de La Rivière et ses compagnons d'infortune fussent réintégrés dans leurs biens. Cet acte de justice accompli, le jeune monarque s'occupa de régler d'une façon solennelle ce qu'il conviendrait de faire dans le cas de sa mort ou d'une maladie grave : il se rendit au Parlement et fit enregistrer l'ordonnance[1] qui conférait la tutelle de son fils mineur à la reine et le gouvernement de l'État, sans partage ni réserve, au duc d'Orléans.

Il ne s'occupa plus que de fêtes et de plaisirs, laissant le soin des affaires aux mains de ceux qui ne demandaient qu'à les diriger. Pour le distraire, un maître des cérémonies de la cour imagina une mascarade qui, par le fait du duc d'Orléans, eut les plus tristes conséquences. Le roi et cinq autres jeunes seigneurs se déguisèrent en sauvages et prirent un vêtement formé d'une toile enduite de poix, à laquelle adhéraient des étoupes de lin en guise de poils. Ils entrèrent ainsi costumés dans les salons de l'hôtel Saint-Paul. Le roi se plaça près de sa jeune tante, la duchesse de Berry, laissant les autres masques danser et divertir l'assemblée. Le duc d'Orléans et le comte de Bar arrivèrent et crurent faire quelque chose de plaisant en mettant le feu aux étoupes. Le duc prit un flambeau, et en un instant les cinq sauvages furent en feu. La toile étant cousue, les patients

[1] *Ordonnances des rois de France.*

ne purent se délivrer de cette enveloppe mortelle. La reine tomba sans connaissance. La duchesse de Berry eut assez de présence d'esprit pour couvrir le roi de sa robe, afin d'empêcher qu'aucune étincelle ne le touchât. Plus heureux que ses jeunes compagnons, il fut ainsi préservé de la mort.

La nouvelle du danger qu'il avait couru excita parmi le peuple une vive indignation contre ceux qui le laissaient ainsi s'exposer. Le duc d'Orléans fut menacé par la populace. Il fallut que Charles se montrât dans une procession qui eut lieu de la porte Montmartre à l'église Notre-Dame. Louis et ses oncles suivirent pieds nus le roi, qui était à cheval. On saisit cette occasion pour faire au futur régent des réprimandes sur son mauvais entourage. Juvénal, prévôt des marchands, osa lui adresser des remontrances. Il promit de se corriger et fit bâtir, en expiation du passé, une chapelle en l'église des Célestins [1].

Cependant la maladie du roi revenait par accès ; et, comme, à cette époque, on était disposé à croire que la folie était l'effet des sortiléges, les soupçons se portèrent sur la duchesse d'Orléans, dont les compatriotes avaient la réputation de cultiver la science des maléfices et des poisons. On l'accusait d'être ambitieuse et d'écouter trop aisément son père, qui lui avait prédit qu'elle serait un jour reine de France. La préférence de l'infortuné monarque pour elle confirmait ces soupçons; au milieu de sa folie, il la demandait sans cesse, l'appelait sa sœur chérie et ne voulait voir qu'elle. La reine, au contraire, lui devint odieuse ; sans la reconnaître, il l'accablait de paroles méprisantes et d'injures. Bientôt il perdit la conscience de sa position, oubliant son titre de roi, sa femme et ses enfants. On le confia aux soins d'un magicien de Guyenne, dont les remèdes empiriques aggravèrent le mal.

Pendant ce long accès, Clisson, ouvertement soutenu par le duc d'Orléans, commença la guerre avec le duc de Bretagne, à qui les

[1] Juvénal.

Anglais venaient en aide. Les oncles du roi voulurent apaiser cette querelle : le duc de Bourgogne fut choisi pour arbitre par le Connétable, le comte de Blois et le duc de Bretagne, et la paix fut enfin signée.

Une lueur de raison étant revenue au roi, il s'occupa de mettre fin au schisme qui désolait l'Église et scandalisait le monde chrétien. Afin d'amener le pape d'Avignon à des sentiments de conciliation, il fut décidé que le duc d'Orléans, le duc de Bourgogne et le duc de Berry se rendraient dans cette ville avec les plus sages conseillers de la couronne. Les princes rencontrèrent à Lyon des ambassadeurs du roi de Hongrie qui venaient implorer des secours contre les Turcs. Le duc d'Orléans leur donna des gens de sa maison pour les conduire à Paris, où il promit de les rejoindre.

(1395.) Bientôt on parla du mariage d'Isabelle, fille du roi de France, à peine âgée de sept ans, avec le roi d'Angleterre. L'archevêque de Dublin et le comte de Rutland arrivèrent à Paris avec une suite magnifique. Cette union déplut à la nation, qui ne pouvait oublier les attentats des Anglais. « A quoi servira, disait-on, que le roi d'Angleterre ait pour femme la fille de notre roi, si les gens de guerre continuent à s'entr'égorger? » Le duc d'Orléans se montrait opposé à ce simulacre de paix, auquel Charles voulait adhérer. Richard ayant donné ses pouvoirs à ses ambassadeurs, les ducs d'Orléans, de Bourgogne et de Berry reçurent les ordres du roi de France. La dot fut fixée à huit cent mille pièces d'or après un débat où les Anglais s'efforcèrent d'obtenir deux millions; mais il fut convenu que le père de la jeune Isabelle serait tenu « de l'habiller, de » la parer de joyaux et de la faire conduire et accompagner à ses » dépens jusqu'à Calais. » (1396.) Le contrat signé, les noces furent dignes de la pompe et du faste de la cour de France. A cette occasion, Craon dut sa grâce aux sollicitations d'Isabelle. Dix jours après ce mariage, les oncles du roi et les plénipotentiaires anglais signèrent une trêve de vingt-huit ans.

Les Hongrois avaient reçu bon accueil à Paris, grâce à la bienveillance spéciale que leur accordait le duc d'Orléans. Ils fixèrent l'attention par les récits étranges qu'ils faisaient des maux de leur patrie et des futurs desseins de Bajazet. Clisson et le maréchal de Boucicault, qui avaient jadis visité cette contrée, excitaient l'ardeur des jeunes chevaliers en leur répétant que le sultan des Turcs avait déclaré qu'il ravagerait tous les États chrétiens et que son cheval mangerait l'avoine sur l'autel de Saint-Pierre [1]. Les esprits s'échauffèrent : on s'arma pour une croisade nouvelle, dont le commandement fut confié au comte de Nevers, fils du duc de Bourgogne. Les chevaliers français traversèrent l'Allemagne et l'Autriche, et marchèrent, pleins d'une confiance présomptueuse, à la rencontre de Bajazet.

La démence du roi faisait des progrès. Le peuple, injuste dans ses soupçons et passionné dans ses fureurs, se répandit en invectives contre la duchesse d'Orléans, accusant même son père, Galéas, d'être l'allié et l'ami des Turcs, auxquels il livrait les plans de l'armée chrétienne en Hongrie. La calomnie alla jusqu'à prétendre que Valentine avait offert un jour au dauphin de France une pomme empoisonnée. Les clameurs devinrent telles que Louis jugea prudent de quitter Paris.

Pendant ce temps, les compagnons du duc de Nevers faisaient couler les larmes d'une foule de nobles dames et damoiselles de toutes les provinces de France. Les Turcs avaient évacué la Hongrie, et il fallut aller les chercher jusque dans la Bulgarie. L'éloignement rendait les nouvelles rares et les rumeurs plus vagues et plus inquiétantes. Le duc de Bourgogne envoya des messagers à la recherche de son fils ; pas un ne reparut. Enfin un chevalier nommé Jacques Helly apporta la nouvelle du désastre de Nicopolis. Il raconta que Sigismond, roi de Hongrie, accoutumé à guerroyer contre les Turcs, avait donné aux jeunes chevaliers de sages et prudents avis. « Vous

[1] Froissart.

aurez affaire à des bêtes féroces, leur avait-il dit, et Bajazet ne tardera point à venir à vous. Ces armées sont d'ordinaire précédées de hordes de pillards qui ne sauraient faire grande résistance. A ces troupes il faut en opposer de même valeur, tandis que nous-mêmes, avec nos hommes d'armes, nous soutiendrons l'effort des redoutables janissaires. » Le conseil de l'expérience ne fut pas écouté. On s'avança dans le pays ; et, après s'être emparé de quelques forteresses, on mit le siége devant Nicopolis. Les assauts n'ayant pas réussi, il

fallut la bloquer. Dans une première bataille les Turcs perdirent quinze mille hommes ; et le sultan, courroucé, vint en personne, avec une immense armée, au secours de la ville. A son approche, les Français se retirèrent ; mais ils furent suivis de près. Déterminés à accepter le combat malgré les instances du roi de Hongrie, ils se ruèrent avec leur impétuosité ordinaire sur l'avant-garde de Bajazet, qui s'était retranchée derrière des pieux aigus. Après avoir triomphé de cet obstacle, les chevaliers chargèrent des mas-

ses d'infanterie, dont ils firent un effroyable carnage. Un corps de cavalerie se présenta : ils l'attaquèrent et s'acharnèrent à le poursuivre. Alors parurent les divisions commandées par le sultan. Les Hongrois, épouvantés du nombre des ennemis, tournèrent bride, mais les Français résolurent de vendre chèrement leur vie. Boucicault, Coucy, La Tremouille, Jean de Vienne, les frères de Bar, le comte de la Marche, tinrent ferme avec un admirable courage. Mais ils combattirent dans la proportion d'un contre cent, et les Turcs, qui ne demandaient point merci, n'accordaient pas de quartier; les chevaliers tombaient les uns après les autres. Bajazet arriva et ordonna d'épargner ceux qui survivaient. On lui en présenta trois cents, la plupart de haute naissance. Le sultan ordonna à l'un des chevaliers, qui avait autrefois cherché aventure dans l'Orient, de lui désigner les plus riches et les plus illustres de ces seigneurs. On lui signala les comtes de Nevers, d'Eu, de la Marche, les sires de La Tremouille et de Coucy: en tout, vingt chevaliers, qui furent sauvés. Les autres subirent le martyre sous les yeux du sultan et de leurs compagnons. Les supplications du comte de Nevers sauvèrent le maréchal de Boucicault, son frère d'armes et son ami. Bajazet laissa partir le sire d'Helly pour transmettre ces nouvelles à la chrétienté et réclamer la rançon des captifs.

(1397.) « Il y avait en France peu de familles qui n'eussent à déplorer quelque perte sensible [1]. » Le sang orléanais avait coulé en abondance dans cette triste occasion. Les bonnes villes de France firent les plus grands efforts pour fournir l'argent nécessaire aux rançons, et la gêne publique s'en accrut.

La maladie du roi avait pris un caractère désespéré. Les médecins ayant avoué leur impuissance, on eut recours à des moines, espèces de charlatans qui ne réussirent pas, et accusèrent le concierge du duc d'Orléans d'avoir usé de sortiléges. Ce malheureux fut em-

[1] M. DE BARANTE, *Histoire des ducs de Bourgogne.*

prisonné. Les moines firent des incisions à la tête du roi, et le tourmentèrent de telle sorte qu'on finit par les poursuivre comme des imposteurs. Ils rejetèrent le tout sur le duc d'Orléans lui-même, qui prit soin qu'on exécutât la sentence de mort rendue contre eux.

De ce temps datent les discordes entre le duc de Bourgogne et Louis. Ce dernier prétendit que son oncle avait poussé les moines à le calomnier, parce que lui-même avait ordonné le supplice d'un nécromancien de la cour de Bourgogne nommé Jean de Bar. Il prit avec violence fait et cause pour le pape Benoît, et suscita des obstacles au duc de Bourgogne, qui s'occupait de faire cesser le schisme de l'Église. Il s'unit avec la reine Isabeau et se concilia le duc de Berry par des présents et le duc de Bourbon par ses formes polies et son éloquence. Il agit enfin de manière à diminuer l'influence du duc de Bourgogne dans les conseils, tandis qu'il grandissait en titres et en richesses. Son comté de Blois fut érigé en pairie, et il se prépara des sources de fortune en faisant nommer le sire de Montaigu ministre des finances et conseiller du roi.

Le comte de Derby, exilé d'Angleterre, vint à la cour de France, où il fut reçu avec beaucoup de distinction. Les ducs de Berry et d'Orléans l'accablèrent de marques d'amitié. Il voulut partir avec les croisés que Boucicault devait conduire au secours de l'empereur de Constantinople; mais le duc d'Orléans, auquel on avait interdit de prendre part à cette expédition, parvint à le retenir. « Ils contractè-
» rent même une secrète alliance : chacun promit de tenir ses amis
» pour amis et ses ennemis pour ennemis, de défendre et de garder
» en toute occasion, de parole et de fait, selon tout son pouvoir, la
» vie, l'honneur et l'intérêt de son frère d'armes; de s'entre-secourir
» contre toute personne particulière, prince ou autre, exceptant tou-
» tefois les princes du sang royal. Ce traité fut juré entre eux et
» scellé de leurs sceaux[1]. » Le comte de Derby recherchait la main de la fille du duc de Berry, déjà veuve du comte de Blois et du comte

[1] MONSTRELET.

d'Eu ; mais sa demande ne fut pas agréée, il retourna en Angleterre. Peu de temps après son arrivée (1399), le peuple se souleva, enferma Richard, mari d'Isabelle de France, dans la Tour de Londres, et reconnut le duc de Derby roi sous le nom de Henri IV. Le bruit de cette révolution et du malheur de sa fille causa de nouveaux troubles dans l'esprit, déjà si faible, de Charles VI. Le duc d'Orléans se flattait d'avoir prévu l'issue de ce mariage déraisonnable, et il se faisait un mérite d'avoir voulu l'empêcher. Le duc de Bourgogne lui conseilla de faire trêve à tous regrets et de profiter du mécontentement des gens de la Guienne, qui, fort attachés au roi Richard, refuseraient sans doute de se soumettre à l'usurpateur de ses droits. Mais on dut se contenter d'observer la marche des événements sans entrer en guerre ouverte avec l'Angleterre. Le nouveau roi, occupé du soin d'affermir son autorité, donna des marques de sa reconnaissance du bon accueil qu'il avait reçu à Paris ; et, après d'assez longues négociations, la jeune reine fut ramenée à Calais et rendue aux ambassadeurs de son père. La courtoisie des Anglais et leurs respects affectés ne purent faire oublier au duc d'Orléans et aux plus nobles seigneurs les traitements qu'avait subis à Londres la fille de leur roi. Ils voulaient qu'on leur rendît la dot et les joyaux de la princesse, chose à laquelle les Anglais se refusèrent obstinément. Le duc de Bourgogne prétendait que, la France n'étant point en mesure de guerroyer, mieux valait subir cette perte que de faire encore couler des flots de sang. Il était plus influent dans le conseil, et son opinion prévalut ; mais Louis ne voulut pas signer les quittances de restitution de la dot qui furent complaisamment données aux Anglais.

Ces discordes avaient allumé de plus en plus la haine entre les deux princes. La mort du duc de Bretagne fit naître entre eux de nouvelles querelles. Louis d'Orléans demanda qu'on lui remît le jeune héritier de cette couronne. Les seigneurs bretons, encouragés par le duc de Bourgogne, lui répondirent qu'ils étaient en état de bien garder et

diriger leur prince ; et Louis, honteux de sa démarche, revint près de Clisson, qui l'y avait poussé. Il paraît cependant que le vieux connétable ne put se résoudre à trahir les volontés dernières de Montfort ni à dépouiller son héritier au profit de la comtesse de Blois, sa propre fille, qui osa l'en solliciter. — Mon père, dit-elle à Clisson, voici le jour venu où il faut me rendre cette couronne en-

levée à mon mari. — Perverse ! s'écria le digne chevalier, si tu vis longuement, tu détruiras l'honneur et les biens de tes enfants.

L'issue désagréable de cette affaire n'empêcha pas le duc d'Orléans de se mettre en avant dans une foule de circonstances où son oncle de Bourgogne était d'avis qu'il fallait s'abstenir. Ainsi, Ven-

ceslas, roi de Bohême, ayant été déposé, le duc promit de lui venir en aide contre ses sujets; et il se trouva faire, en agissant ainsi, un outrage aux électeurs de la Diète, que les ducs de Bourgogne et de Berry comblaient alors de marques de confiance et d'égards.

Les haines éclatèrent bientôt ouvertement. Le duc de Bourgogne ayant partagé ses États entre ses enfants, Jean, comte de Nevers, eut la Bourgogne et la Flandre; Philippe, le plus jeune des trois frères, reçut le comté de Rhétel, et devait, au cas où le duc de Berry mourrait sans héritier, avoir le comté d'Étampes avec les seigneuries de Gien et de Dourdan. Pendant qu'il réglait ainsi ses affaires de famille, le duc d'Orléans assembla une troupe de quinze cents hommes d'armes pour remplir la promesse qu'il avait faite à Venceslas; mais ce dernier se résigna aux décrets de la Diète, et l'expédition n'eut pas lieu. Louis fit alors un traité avec le duc de Gueldre, ennemi personnel de Philippe de Bourgogne, et le pria d'être parrain d'une fille dont Valentine de Milan venait d'accoucher. Puis il revint avec son nouvel ami, qu'accompagnait un corps de troupes assez nombreux. L'hôtel du duc d'Orléans, situé à la porte Saint-Antoine, devint une espèce de forteresse où il convoqua tous ses vassaux du comté de Dreux, d'Orléans, de Blois[1], et jusqu'à des compagnies écossaises qui abandonnèrent leurs garnisons de Guienne pour se mettre à sa solde. Le duc de Bourgogne s'installa à l'hôtel d'Artois avec sept cents gentilshommes, qui formèrent le noyau d'une petite armée grossie chaque jour de chevaliers et de gens de guerre. Les deux partis n'aspiraient qu'au trouble et au pillage, et les bourgeois se voyaient à la merci d'une soldatesque prête à tous les excès. Vainement la reine et les autres princes s'efforçaient d'apaiser les deux adversaires. Rien ne put les déterminer à la retraite; ils promirent seulement de s'observer et d'éviter tout sujet de collision. Enfin, après un mois de cruelles perplexités, Paris les vit se donner des témoignages publics de réconciliation. Ils

[1] M. DE BARANTE, *Histoire des ducs de Bourgogne*, éd. in-12, vol. v, p. 169.

montèrent à cheval et parcoururent ensemble les rues de la ville ; mais leurs cœurs n'étaient pas sincères. L'antipathie qui existait entre les deux duchesses contribuait à réchauffer une querelle que les divergences d'opinion sur la question de l'Église ranimaient à chaque instant. Le duc d'Orléans prenait un grand intérêt à cette affaire, qui divisait le clergé, l'université et la cour. Il reprochait au Bourguignon de prêter la main à la continuation du siége d'Avignon, et l'accusait de sacrilége. Un jour il déclara en présence du roi qu'il irait lui-même délivrer le Pontife. Dans une autre occasion il maltraita de paroles un recteur de l'université qui pérorait dans un sens contraire à son opinion.

Pendant un voyage que le duc de Bourgogne fit à Arras, Louis d'Orléans, à l'instigation de flatteurs qui exaltaient son ambition, sollicita du roi, alors en son bon sens, le gouvernement absolu du royaume avec le droit de le suppléer pendant ses terribles accès. Il ne tarda pas à jouir du pouvoir, car les crises de cette triste maladie se rapprochaient de plus en plus. Son premier acte fut d'augmenter les impôts ; et, comme le peuple était aux abois, la taxe atteignit le clergé, qui refusa de payer. Le duc ne se laissa point intimider par les menaces des évêques. Il fit paraître de nombreux édits pour la levée d'une taxe générale et souffrit qu'on insérât dans les actes que l'impôt était approuvé par les ducs de Bourgogne et de Berry. Ceux-ci se hâtèrent de le démentir. Le second écrivit même au prévôt des marchands qu'on lui avait offert deux cent mille écus pour obtenir son consentement. Le peuple se prit à voir un protecteur dans le duc de Bourgogne et à maudire de mille manières Louis d'Orléans. La voix publique l'accusait de ne rien faire pour la guérison du roi, et de se prêter au contraire à des arrangements qui entretenaient la maladie et prolongeaient la durée des accès. La reine ne voulant plus rester près de son époux, dont elle redoutait le délire, on amenait dans la chambre royale des femmes de basse naissance qui flattaient les fantaisies du pauvre malade

au grand danger de sa vie. Le duc d'Orléans le dominait dans ses instants lucides, et saisissait toutes les occasions de lui faire approuver ses actes et ses plans. A la nouvelle de l'arrivée du duc de Bourgogne, il se hâta de faire annoncer que Charles, sur ses instances, ordonnait une diminution des taxes.

(1402.) Mais, dans une séance du grand conseil, à laquelle ne furent point admis les deux rivaux, on discuta plus librement l'importante question de savoir à qui seraient définitivement confiées les rênes du gouvernement. On y tint compte au duc d'Orléans de son affabilité et de ses autres qualités, mais on signala son inconstance. Sa jeunesse avait besoin d'être souvent dirigée : en sorte qu'il n'était pas possible d'hésiter entre lui et un homme grave et plein d'expérience, comme le duc de Bourgogne. Le roi donna la direction des affaires à celui-ci, qui ne souffrit plus que son neveu s'en mêlât.

Le duc d'Orléans se retira à son château de Coucy. Pendant le séjour qu'il y fit, il lui prit fantaisie d'envoyer au roi d'Angleterre un cartel. Déjà, sous ses auspices, avait eu lieu près de Bordeaux un combat à outrance entre sept gentilshommes français et sept gentilshommes anglais. Un des jeunes seigneurs particulièrement attachés à Louis, le sire de Barbazan, ayant entendu dire que des guerriers de Guienne demandaient une joute, choisit pour ses seconds les sires Tanneguy Duchâtel et cinq autres compagnons renommés par leur force et leur adresse. Le duc d'Orléans fit tout pour donner de l'éclat à cette lutte; il alla même prier à Saint-Denis pour le succès des champions français. Les Anglais s'étaient préparés à bien faire en buvant et mangeant de leur mieux, et ils commencèrent l'action par un trait déloyal : deux d'entre eux assaillirent à la fois le sire Duchâtel, qui dut son salut à l'intervention fortuite d'un chevalier dont l'adversaire, Scales, chef des Anglais, venait de succomber. La victoire resta aux Français[1].

[1] M. de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*. — Juvénal.

Le défi du duc était motivé par les griefs de la cour de France contre le nouveau roi d'Angleterre, qui avait renversé le trône d'Isabelle.

Henri reçut mal les hérauts et ne leur fit aucun présent. Après un assez long retard, il répondit entre autres choses : « Qu'il désirait combattre seul à seul avec le duc, parce qu'il n'était pas utile » de prodiguer le sang humain, et qu'il avait cependant à cœur de » rabattre l'outrecuidance de celui qui ne savait pas se connaître » lui-même. » Il lui recommandait en finissant : « de mieux garder » ses promesses et sa signature qu'il n'avait fait jusqu'à cette heure. » Le duc d'Orléans répliqua et s'attira une seconde épître, plus vive et plus mortifiante que la première Cependant la joute n'eut pas lieu, malgré l'irritation des deux princes et les insultes qu'ils se prodiguaient. On blâma la conduite du jeune duc, parce que les termes mêmes de ces défis ne pouvaient qu'exciter les haines nationales et amener de nouvelles guerres. Le roi d'Angleterre fit demander aux ambassadeurs de France si ces choses obtenaient l'aveu de leur maître. Ils répondirent que le roi Charles désirait qu'on observât la trêve.

(1403.) Depuis cinq ans le pape Benoît était gardé dans son palais d'Avignon par des hommes dévoués au duc de Bourgogne et qui avaient ordre de le tenir au secret. Il parvint à gagner un capitaine normand chargé de sa surveillance et s'échappa. Le duc d'Orléans, qui entendait faire triompher la cause du Pontife, fit en sorte que les universités d'Orléans, de Toulouse, d'Angers et de Montpellier défendissent son opinion ; mais l'université de Paris maintint ses premières doctrines, et déclara que la France ne pouvait reconnaître le pape d'Avignon en concurrence avec celui de Rome. Le duc d'Orléans, usant d'adresse, surprit à l'intelligence affaiblie du roi une ordonnance de retour à l'obéissance, qu'il se hâta de publier, malgré les véhéments reproches du duc de Bourgogne. Une telle manœuvre rendit aux anciennes querelles toute leur ardeur. La reine Isabeau

amena de grands changements dans le conseil royal : désormais les résolutions ne pouvaient plus être prises qu'à la pluralité des voix. On multiplia les lois d'avenir et les ordonnances qui toutes attestaient l'intime accord de la reine et de son beau-frère.

Au moment où les implacables luttes de la France et de l'Angleterre étaient sur le point de recommencer, le duc d'Orléans fermait les yeux du vieux connétable de Sancerre, l'ami et le compagnon d'armes de Duguesclin. Il mourut avec piété en suppliant le prince d'obtenir que son corps fût inhumé dans l'église de Saint-Denis, à laquelle il léguait les trois mille écus d'or qu'on lui redevait sur les gages de son office. Le duc promit, mais se dispensa de faire payer la somme au trésor de la chapelle.

Anglais et Français saisissaient tous les prétextes, toutes les occasions de se combattre. La révolte d'Écosse permit aux chevaliers français de se mesurer avec les troupes d'Henri IV, tandis que les marins des deux pays se livraient à de continuelles déprédations sur les côtes des deux royaumes. De part et d'autre les ambassadeurs repoussaient au nom de leurs maîtres tout soupçon de complicité, mais personne n'ignorait les encouragements donnés par le duc d'Orléans aux actes dont se plaignaient les Anglais. Bien que la trêve ne fût pas expirée, la guerre était commencée de fait. Clisson et les seigneurs de Bretagne se montraient les plus acharnés. Le duc de Bourgogne reçut ordre de se préparer à faire le siége de Calais, et le duc d'Orléans fut chargé de l'expédition de Guyenne.

Toutes ces mesures épuisèrent le trésor. On ordonnança une taille énorme, qui fut levée avec rigueur, bien que les princes, redoutant la colère du peuple, se fussent absentés de Paris. Les fortes sommes que l'on recueillit furent enfermées dans une tour du Palais, et on décida qu'elles n'en seraient retirées que d'un commun accord et pour la défense du royaume. Mais le duc d'Orléans, accompagné de gens déterminés, vint une nuit briser la porte et enleva le trésor.

La mort imprévue de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, dé-

livra le duc d'Orléans d'un adversaire politique et le mit en présence d'un ennemi personnel dont le caractère était sinistre comme le visage. Jean de Nevers, qui ceignait la couronne de Bourgogne, ayant été fait prisonnier à la bataille de Nicopolis et conduit devant Bajazet, le sultan le considéra quelque temps avec attention et lui fit grâce, parce que, disait-il, *cet homme serait un jour funeste aux chrétiens.*

Les attaques des Anglais redoublaient : pour leur tenir tête il fallait des troupes et de l'argent, mais le duc d'Orléans avait tout dilapidé. On assembla le conseil. Le duc de Bourgogne prit la parole; et, après avoir dit quelle était la misère du peuple, il ajouta : « Le » conseil peut décider ce qu'il lui plaira ; mais, s'il s'accorde avec » mon cher cousin d'Orléans pour mettre cette taille, je proteste tout » haut que j'empêcherai bien que mes sujets en soient grevés ; elle » n'aura cours dans aucune de mes terres. Je suis prêt à mener » mes chevaliers à la guerre, pourvu qu'on nous explique ce qui a » empêché la dernière taille d'être suffisante. » Le duc de Bretagne s'exprima de la même manière, au grand déplaisir de Louis, à qui les gens du conseil étaient dévoués. L'impôt n'en fut pas moins voté, et les plus violentes malédictions retombèrent de toutes parts sur le duc d'Orléans. On fut même obligé de faire défense aux gens du peuple de porter ni épée ni coutelas, tant on redoutait un attentat contre sa personne[1].

La popularité du duc de Bourgogne allait, au contraire, toujours en augmentant. Il ordonnait à ses vassaux de ne point payer la taille, et répétait dans ses lettres ce qu'il avait dit au conseil. Le duc d'Orléans, fort irrité, n'épargna pas à son adversaire les mauvais procédés. Ainsi, le duc de Gueldre, ennemi juré de Jean, dut à son intervention la main de mademoiselle d'Harcourt, cousine du roi. Loin de changer de conduite, il menait plus que jamais une vie désordonnée. Le ciel sembla lui envoyer plusieurs avis. Un jour qu'il accom-

[1] *Le Religieux de Saint-Denis.*

pagnait Isabeau dans la forêt de Saint-Germain, un orage éclata. Il monta, pour s'abriter, dans la litière de la reine. Les chevaux, effrayés, s'emportèrent vers la rivière sans que rien pût les retenir. Par un bonheur inespéré, l'un des gardes coupa les traits au moment où la litière allait être précipitée dans l'eau. La foudre tomba à l'hôtel Saint-Paul. Les prédicateurs se servirent de ces accidents pour adresser au duc d'Orléans des réprimandes ; et, comme il était aussi prompt à faire pénitence qu'ardent au péché, il témoigna un grand repentir et commença par annoncer qu'il payerait ses dettes. Près de huit cents créanciers accoururent ; mais on les congédia en se raillant d'eux. Pour acquérir de nouveaux biens, il était peu scrupuleux La terre de Coucy passa dans son domaine à la suite d'un procès où sa délicatesse fut soupçonnée. On parla des faiblesses de la dame de Bar, héritière des sires de Coucy, pour le prince et de l'indigne abus qu'en avait fait celui-ci. Pendant les accès de la maladie du roi, il se conférait à lui-même des charges, telles que le gouvernement de Normandie; mais il éprouva mille difficultés pour s'y installer.

Dans les instants lucides du roi, on s'efforçait de mettre sous ses yeux la vérité. Les désordres de la reine Isabeau lui furent révélés et en quelque sorte clairement démontrés. Un chevalier, son complice, fut jeté à l'eau enfermé dans un sac. Le duc d'Orléans, objet de jaloux soupçons, reçut l'ordre de venir au conseil, où étaient appelés tous les princes du sang. Mais, instruit que son cousin de Bourgogne se disposait à s'y rendre accompagné d'une petite armée, il prit l'alarme, se concerta avec la reine et l'emmena au château de Pouilly près Melun, laissant à Boucicault le soin d'enlever le Dauphin. Le maréchal obéit et fut arrêté par le duc de Bourgogne, qui le rejoignit et lui arracha l'enfant royal. Louis et la reine se retirèrent à Melun.

Jean-sans-Peur traversa Paris avec le jeune prince au milieu des acclamations de joie des Parisiens. Il se logea au Louvre et fit pu-

blier un manifeste où il énumérait tous les griefs du pays contre le frère du roi. Il se présentait lui-même comme un sujet fidèle et

comme le protecteur du peuple. Le duc d'Orléans écrivit au Parlement pour qualifier d'attentat contre la majesté royale l'action du duc de Bourgogne. Les magistrats et les habitants tremblèrent que les deux partis n'en vinssent aux mains, et les deux rivaux agirent de façon à entretenir de légitimes alarmes. L'un appelait à lui, au nom du roi, les gens de guerre, tandis que déjà le duc Jean recevait des renforts Cette soldatesque ravageait les pays qu'elle traversait. Dans Paris même les principaux hôtels étaient mis en état de défense; le guet, fort de cinq cents hommes, suffisait à peine pour intimider les pillards. On barricada les rues, on les ferma avec plus de cinq cents grosses chaînes, et chacun se munit d'armes pour sa propre sûreté.

C'était l'anarchie dans toute son horreur. Le duc de Bourbon se rendit à Melun afin d'essayer de faire entendre des paroles de conciliation et pour prier Louis de cesser les armements. Toutes les instances le trouvèrent inflexible. Aux princes qui vinrent le visiter, il répondit avec sa grâce et son éloquence accoutumée par ces mots : « Celui qui a bon droit le défend bien [1]. »

Chaque parti croyait avoir des traîtres dans son sein, et, tandis que la reine chassait ses damoiselles et serviteurs, le capitaine de la porte Saint-Martin était soupçonné par les Bourguignons et mis en prison. Lorsque le duc d'Orléans eut rassemblé les troupes qui lui arrivaient de la Lorraine et les soldats du comte d'Armagnac, il passa la Seine et prit Charenton. Jean-sans-Peur établit ses cantonnements entre Argenteuil et Montfaucon. Sur les bannières d'Orléans on voyait un bâton noueux avec ces mots : « Je l'envie. » Sur celles de Bourgogne se montrait un rabot, pour enlever les nœuds du bâton, avec cette devise : « Je le tiens. » Mais on ne s'attaqua pas. Les troupes du duc d'Orléans avaient ruiné le pays, et les vivres commençaient à leur manquer. Le conseil du roi crut le moment favorable pour faire des ouvertures aux deux adversaires; il leur fit proposer de licencier leurs armées en leur accordant de conserver pour leur sûreté chacun une réserve de cinq cents hommes. Le duc de Bourgogne ne voulut point accepter cet arrangement, par le motif que ses troupes venaient de loin et qu'il ne les aurait point sous la main, tandis que le duc d'Orléans tiendrait en réserve les siennes. Il assembla les principaux bourgeois de Paris, chercha à les effrayer sur les desseins sinistres du parti de la reine, et leur affirma qu'il remettrait toutes choses dans un état paisible s'ils lui prêtaient leur concours. Ils le remercièrent; mais comme ils craignaient le retour du duc d'Orléans, ils déclarèrent qu'ils ne devaient leurs services qu'au roi en personne ou à son fils.

Enfin la reine et son beau-frère se montrèrent plus traitables.

[1] MONSTRELET.

Après huit jours de pourparlers la paix fut conclue; les troupes reçurent leur solde et se dispersèrent. La reine fit alors son entrée au milieu d'un cortége de princes et de seigneurs. Les ducs de Bourgogne et d'Orléans voulurent passer la nuit dans le même lit.

Mais ce bon accord n'était pas sincère. Le duc d'Orléans, par son éloquence et la grâce de ses manières, trouvait moyen de se rendre toujours le conseil favorable. Il s'efforçait, et son rival en faisait de même, de se créer des partisans. Ils agissaient sourdement l'un contre l'autre, et tout à coup parut une ordonnance du roi qui attribuait au duc de Bourgogne les charges et emplois de confiance que son père avait eus. La garde et tutelle de l'héritier du trône, s'il était mineur, lui furent attribuées.

Tandis que le comte d'Armagnac guerroyait avec les Anglais, les Lorrains, ennemis du duc de Bar, s'emparèrent d'une forteresse appartenant à la France, et tuèrent le gouverneur. Les princes, indignés de cette offense, promirent des renforts au marquis de Pont, fils du duc de Bar. Le duc d'Orléans, qui avait des griefs contre les Lorrains, envoya une nombreuse armée sous la conduite de Pierre Cliquet de Brabant, dont l'élévation au grade d'amiral de France excitait des murmures. La naissance de ce favori était obscure, et, bien que brave, il était incapable de diriger l'expédition contre les Anglais. Il prit le commandement des troupes, après avoir célébré son mariage avec la comtesse de Blois, et marcha à la rencontre de l'ennemi avant d'avoir pris les précautions nécessaires. Son armée était réduite à se disperser faute de vivres, lorsque le duc de Lorraine fit sa soumission.

Dans la Guyenne et le Limousin, l'armée royale obtenait sur les Anglais des avantages. Il n'était bruit que de leur découragement. De toutes parts on suppliait le duc d'Orléans de venir leur porter les derniers coups. Il n'arrivait pas. Des fêtes, des noces pompeuses le retenaient à Paris. La jeune Isabelle, veuve du roi d'Angleterre, épousait son cousin, fils aîné du duc d'Orléans. Isabelle de Bourgogne,

fille de Jean-sans-Peur, s'unissait au comte de Penthièvre, de la maison de Blois, et petit-fils du brave Clisson. Les présents des villes de Flandre luttèrent de magnificence avec ceux des villes du duché d'Orléans.

Enfin Louis, écoutant les plaintes de la nation, partit pour la Guyenne, avec le produit d'une nouvelle taille qui excita de vives clameurs. Il avait fort dévotement imploré la bénédiction divine et baisé la tête de saint Denis, que conservaient les religieux de ce monastère. Mais la saison était fort avancée; les siéges de Blaye et de Bourg furent entrepris et levés honteusement. Le convoi que l'amiral Cliquet était allé chercher à la Rochelle ne put débarquer. Les hommes d'armes, n'étant pas payés, abandonnaient le camp. Le duc dissipa follement le trésor, et revint avec la honte d'avoir tenté une expédition inutile. Le duc de Bourgogne, malheureux en Flandre, attribua ses revers à son cousin, qui avait pris pour ses troupes de Guyenne la solde destinée aux deux armées. Cette excuse, accueillie par le conseil, ne trouva pas grâce devant le peuple, qui l'enveloppa dans ses malédictions contre tous les princes. Il ressentit une amère douleur de voir ternir ainsi sa gloire, et la haine que lui inspirait le duc d'Orléans s'en accrut. Au même instant celui-ci faisait publier une ordonnance qui interdisait de rien acheter sans payer comptant. Il était expliqué dans le préambule que cette ordonnance était rendue à la sollicitation du frère du roi et de la reine, qui avaient eux-mêmes d'innombrables créanciers.

Les querelles entre les princes allaient se rallumer, par suite de l'appui que le frère du roi accorda au sire de Perweis, qui disputait le siége épiscopal de Liége à Jean de Bavière, beau-frère du duc de Bourgogne. Les propos des courtisans les irritaient l'un contre l'autre. La reine, les ducs de Berry et de Bourbon, le roi de Sicile étaient sans cesse occupés à calmer leurs ressentiments. Pendant une maladie qui retint Louis à son château de Beauté, son cousin lui donna tous les signes d'une amitié fraternelle. Après son rétablisse-

ment, il vint entendre la messe aux Augustins, et partagea l'hostie avec son cousin; puis ils dînèrent ensemble chez le duc de Berry, se jurèrent amitié, et convinrent de se réunir le dimanche suivant dans un festin chez le duc d'Orléans.

La reine, qui venait d'accoucher d'un fils, occupait alors le petit hôtel des sires de Montaigu, dans la Vieille rue du Temple, près la porte Barbette. Le duc d'Orléans la visitait souvent, et s'efforçait de la consoler de la perte qu'elle avait faite de son enfant nouveau-né. Le mercredi soir il y soupait, lorsqu'un valet du roi vint lui dire qu'on le mandait au palais pour une affaire pressée « et touchant grandement à Charles et à lui. »

Il partit aussitôt, sans autre escorte que deux écuyers montés sur le même cheval; quatre valets de pied portaient des flambeaux. La nuit était sombre, on ne voyait personne dans les rues. Le duc, vêtu d'une robe de damas noir, suivait la Vieille rue du Temple en fredonnant une chanson. Il avait à peine fait cent pas, lorsqu'une vingtaine d'hommes armés qui se tenaient cachés dans l'ombre d'une maison, nommée l'Image Notre-Dame, l'assaillirent tout à coup. Le cheval des deux écuyers s'emporta, et le prince entendit plusieurs voix s'écrier : « A la mort! à la mort! » — « Qu'est ceci? D'où vient ceci? reprit-il; je suis le duc d'Orléans! » — « C'est ce que nous demandons, » répliquèrent-ils. Il fut jeté en bas de sa mule, et assommé à coups de hache, d'épée et de massue. Un page, qui voulut le défendre, fut massacré; un autre, blessé grièvement, se réfugia dans une boutique de la rue des Rosiers. Pendant ce temps, les assassins tiraient des flèches aux fenêtres des curieux, et une pauvre femme ayant crié au meurtre, ils la menacèrent et lui enjoignirent de se taire. Alors un grand homme, portant un chapeau rouge qui lui couvrait le visage, dit d'une voix haute : « Éteignez tout, et allons-nous-en; il est mort. » Tous s'élancèrent sur des chevaux préparés à la porte de la maison Notre-Dame, et l'un d'eux donna un coup de massue au cadavre du prince. Après quoi ils s'enfuirent à toute bride

en criant : « Au feu! au feu! » Des tourbillons de fumée s'échappaient de la maison, et les assassins jetaient derrière eux des chausse-trapes afin de retarder ceux qui eussent tenté de les poursuivre.

Cette scène de carnage se passait près de l'hôtel du maréchal de Rieux, dont les gens n'avaient point osé sortir. Mais quand le tumulte cessa, un écuyer du duc d'Orléans, neveu du maréchal, s'approcha de son maître. Le crâne était ouvert en deux endroits ; la main gauche avait été coupée; le bras droit ne tenait que par des lambeaux de chair. Le page fidèle expirait en murmurant. « Ah! mon maître! » On transporta le corps dans l'hôtel de Rieux. La reine,

instruite de cet événement, se fit transporter à l'instant même près du roi. Tout Paris fut en émoi. Les seigneurs coururent à l'hôtel Saint-Paul, tandis que les princes allaient chez le roi de Sicile pour tenir conseil. Le prévôt de Paris se rendit sur les lieux, commença l'enquête, et reçut l'ordre de faire fermer les portes de la ville.

(1407.) Quand le jour vint, on trouva dans la boue la main mutilée et les débris de la cervelle du malheureux Louis. La famille royale se rendit à l'église voisine des Blancs-Manteaux pour y contempler les dépouilles d'un prince si jeune et naguère si plein de vie. Le duc de Bourgogne affecta de partager la douleur générale, et de répéter que « jamais meurtre plus méchant et plus déloyal n'avait été commis dans le royaume. »

Les funérailles eurent lieu le vendredi suivant. On déposa le corps dans la superbe chapelle que Louis avait fait construire pour renfermer son tombeau, dans l'église des Célestins. Le peuple suivit le cercueil, qu'accompagnaient tous les chevaliers résidant à Paris. Le roi de Sicile, les ducs de Berry, de Bourbon et de Bourgogne tenaient les coins du poêle et versaient d'abondantes larmes.

D'actives recherches commencèrent. Les premiers soupçons se fixèrent sur Aubert de Flamenc, sire de Canny, ancien chambellan du duc, qui, gravement outragé, lui avait voué une haine mortelle. On racontait que l'épouse de ce seigneur, se prêtant aux impudiques caprices du prince, dont elle avait accueilli les vœux, avait paru toute nue, mais le visage voilé, devant son mari. Celui-ci interrogé par Louis sur la beauté de cette femme, qu'il ne reconnut pas, devint la fable d'une cour dissolue; il quitta son indigne épouse, qui continua le même genre de vie, et eut un fils[1] du prince, son amant.

Mais le sire de Canny se justifia en prouvant qu'il était loin de Paris au moment du crime, et les investigations du grand-prévôt prirent une autre direction. Un porteur d'eau attaché à l'hôtel d'Ar-

[1] Le fameux bâtard de Dunois.

tois lui révéla les allées et venues des assassins, qui avaient attendu dans la maison Notre-Dame le jour de mettre à exécution leur projet. De nombreux témoins indiquèrent la route suivie par ces misérables, fuyant en tumulte. On perdait leurs traces dans la rue Mauconseil, où était l'hôtel du duc de Bourgogne. La vérité commençait à poindre. Le prévôt se rendit au conseil, et répondit au duc de Berry : « J'ai fait toute diligence, et je crois que si j'avais permission d'entrer en tous les hôtels des serviteurs du roi, et même des princes, je pourrais connaître les auteurs ou les complices. » Les princes lui donnèrent sur-le-champ pouvoir de faire perquisition partout où bon lui semblerait, et il sortit. Le duc de Bourgogne changea de visage. « Mon cousin, lui dit le roi de Sicile, si vous savez quelque chose, veuillez nous en instruire. » Jean, plein de trouble, le tira à l'écart avec le duc de Berry, et leur avoua que, surpris et

tenté par le diable, il avait ordonné cet assassinat. Saisis d'une sorte d'épouvante, ils restèrent silencieux et interdits. Enfin le duc de Berry, fondant en larmes, murmura ces mots : « Je perds mes deux neveux. » Le conseil se sépara; Jean sortit dans le plus grand désordre. On ne tarda pas à connaître tous les détails de ce complot si traîtreusement exécuté. Le chef des assassins était un gentilhomme normand nommé Raoul d'Anquetouville, chassé sous le gouvernement du duc d'Orléans, pour malversation de son emploi de général des finances. Furieux de sa disgrâce, qu'il attribua au prince, il servit volontiers les projets de Jean-sans-Peur, et s'associa des gens de sa trempe, parmi lesquels on cite les deux frères de Courteheuse, du comté de Guines. L'un d'eux, qui était valet de chambre du roi, chercha une maison dans le quartier Saint-Paul, et loua celle de l'Image Notre-Dame pour six mois, moyennant seize écus. Il annonça qu'elle devait lui servir à garder des vins. Les assassins y passèrent six jours à guetter l'occasion, et ces six jours furent précisément ceux où le duc de Bourgogne donna les plus grandes marques d'amitié à sa victime. Ces faits, et les sacriléges dont Jean s'était rendu coupable en profanant le nom de Dieu et l'hostie consacrée, furent cause d'une rumeur populaire. On prétendit que les plaies de Louis avaient saigné à l'approche du duc, qui vint voir le cadavre en l'église des Blancs-Manteaux.

Le duc de Bourgogne ne tarda pas à reprendre son audace. Dès le lendemain il se présenta au conseil des princes, réunis à l'hôtel de Nesle L'entrée de la salle lui fut interdite. Il en témoigna sa surprise au comte de Saint-Pol, dont il était accompagné, et insista pour être admis. Mais le duc de Berry parut et lui donna l'avis de se dérober aux sentiments d'horreur qu'il inspirait. « J'y consens volontiers, répliqua Jean, mais de crainte que l'accusation ne s'égare, je déclare ici hautement que c'est moi, moi seul, qui ai fait mettre à male mort le duc d'Orléans! » Puis, tournant bride, il s'éloigna rapidement. Le duc de Berry demeura tout ébahi de cet aveu, et le duc de Bourbon,

qui arriva sur l'entrefaite, lui reprocha de n'avoir pas arrêté l'assassin.

Jean fit choix de six hommes déterminés et gagna sans s'arrêter la frontière de Flandre. Vainement l'amiral de Brabant, favori de Louis, partit de son propre gré avec cent vingt chevaliers, il le poursuivit sans réussir à le joindre. Les autres assassins échappèrent à toutes les recherches.

« Paris[1] demeura long-temps à se remettre de cet événement. » Chacun, touché d'une si affreuse mort, ne se rappelait plus que les » aimables qualités du duc d'Orléans : cette jeunesse que l'on avait » vue brillante de tant de beautés et de grâces ; ces manières si nobles » et si douces, cette bienveillance d'âme et cet accueil encourageant. » Nulle cruauté, nul emportement dans le caractère ; un penchant » naturel pour toute chevalerie, qui avait fait de lui le patron, l'ami » de tous les jeunes gentilshommes, et les rassemblait autour de lui » comme un cortége élégant ; un savoir si rare dans les seigneurs et » les princes, qui lui avait donné le goût des lettres et des hommes » doctes et éloquents, conversant mieux que personne avec eux, et » répondant facilement à leurs plus longs discours avec autant de » science et plus de courtoisie et d'agrément. On remarquait aussi » combien, malgré les désordres de sa vie, sa dévotion était sincère » et vive, combien il aimait tout ce qui se rapportait à la religion. » Son testament, qui fut trouvé écrit tout entier de sa main, quatre » ans avant sa mort, était plein des sentiments les plus chrétiens ; on » y voyait le goût et la connaissance des divines Écritures et des » choses saintes. Durant sa vie, il avait été le plus magnifique » des princes dans ses dons aux églises ; ses dernières volontés » étaient plus libérales encore. Après le paiement de ses dettes, » qu'il recommandait d'une façon expresse, commençait un mer- » veilleux détail de toutes les fondations qu'il ordonnait, des prières » et services funèbres qu'il prescrivait pour sa mémoire, et dont les

[1] M. de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*.

« cérémonies étaient soigneusement déterminées. Il assignait des « fonds pour construire une chapelle dans chacune des églises de « Sainte-Croix d'Orléans, Notre-Dame de Chartres, Saint-Eustache « et Saint-Paul de Paris. En outre, comme il avait une dévotion « particulière pour l'ordre des religieux Célestins, il fondait une cha- « pelle dans chacune des églises qu'ils avaient en France, au nombre « de treize, sans parler des richesses qu'il laissait à leur maison de « Paris. Il avait voulu être inhumé en habit de l'ordre, porté hum- « blement au tombeau sur une claie couverte de cendres, et que sa « statue de marbre le représentât couvert de la robe monacale. Les « pauvres et les hôpitaux n'étaient point oubliés dans ces bienfaits, « et son amour pour les lettres paraissait dans la fondation de six « bourses au collége de l'Ave-Maria. Enfin, la bonté de son âme, « confiante et sans fiel, se manifestait dans la recommandation qu'il « faisait de ses enfants aux soins de son oncle, le duc Philippe, « tandis qu'ils étaient déjà au plus fort de leurs querelles. »

Jean-sans-Peur avait gagné la ville de Bapaume. De là il se rendit à Lille, où il convoqua ses barons et son clergé. Rassuré par leurs réponses, il alla tenir à Gand les États de Flandre, et chargea Jean de la Sancson d'y expliquer publiquement les motifs qui l'avaient poussé au meurtre de son cousin. Ses raisons étaient le salut du royaume et le bien de son seigneur. Les États déclarèrent qu'ils l'aideraient contre qui que ce fût, excepté contre le roi de France et ses enfants.

Cependant mille bruits populaires donnaient à ce meurtre des causes différentes. Les uns prétendaient que le duc de Bourgogne avait voulu se venger du mauvais succès de son attaque sur Calais, échec qu'il pouvait attribuer au dénûment où les dilapidations du duc d'Orléans avaient laissé son armée. D'autres crurent que depuis longtemps celui-ci armait des assassins contre Jean, qui, plus prompt et plus heureux, échappait à la mort en détruisant son ennemi. Enfin on racontait que le duc d'Orléans, s'étant un jour vanté d'avoir un

cabinet orné des portraits de ses anciennes maîtresses, avait piqué la curiosité de Jean-sans-Peur, qui y pénétra, et reconnut Marguerite de Hainault, sa femme. Comme elle passait pour être vertueuse autant que belle, cette infâme plaisanterie irrita le mari, qui se promit de châtier son impudent cousin. Ceux qui adoptaient cette dernière version y trouvaient l'excuse d'un crime aussi lâche.

La populace prit parti pour Jean-sans-Peur, et répéta que le bâton noueux avait été raclé par le rabot.

CHAPITRE VI.

Valentine de Milan, duchesse d'Orléans. — Jean-sans-Peur avoue hautement son crime. — Orléanais et Armagnacs. — Paix de Chartres. — Débarquement en France du roi d'Angleterre. — Bataille d'Azincourt ; captivité de Charles, duc d'Orléans. — Assassinat de Jean-sans-Peur sur le pont de Montereau.

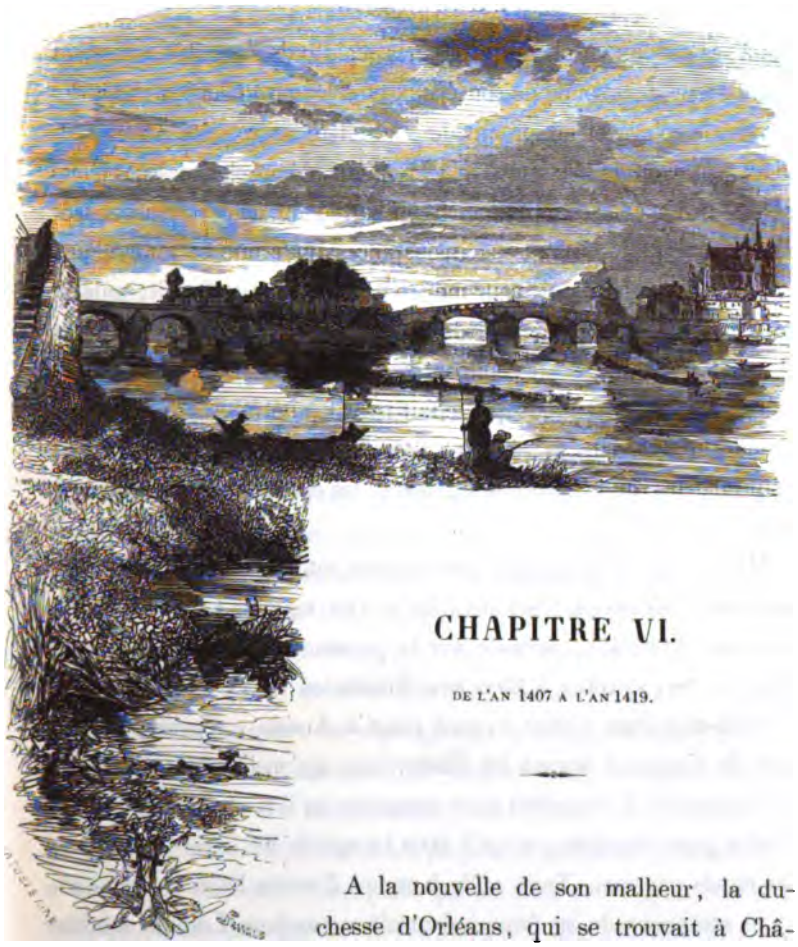

CHAPITRE VI.

DE L'AN 1407 A L'AN 1419.

A la nouvelle de son malheur, la duchesse d'Orléans, qui se trouvait à Château-Thierry avec ses enfants, donna les marques du plus grand désespoir. L'aîné de ses fils, âgé de quinze ans à peine, fit entendre de violentes menaces, et, dans la crainte de nouveaux malheurs, on envoya ces jeunes princes à Blois. Valentine, accompagnée du dernier de ses fils et de sa fille, vint à Paris pour demander justice contre le meurtrier. Elle traversa la ville dans un appareil lugubre, montée sur un char recouvert de drap noir, que traînaient quatre chevaux blancs. Les princes vinrent à sa rencontre. Quand elle parut à l'hôtel Saint-Paul, elle trouva le roi dans un moment lucide, se

jeta à ses genoux en pleurant, et porta plainte de l'horrible assassinat commis sur la personne de son époux et seigneur. Charles versa des larmes, la releva et lui promit de soumettre sa requête au conseil. Deux jours après elle renouvela la même démarche et les mêmes instances. Un avocat au parlement lut sa requête au conseil assemblé; elle y retraçait les affreuses circonstances du crime et les cyniques aveux de l'assassin, qui, pour mettre le comble à son forfait, publiait des écrits attaquant l'honneur de sa victime. Le chancelier de France répondit qu'il serait fait bonne et prompte justice, et le roi ajouta : « Qu'il soit notoire à tous que le fait relatif à notre propre frère nous touche, et que nous le réputons être fait à nous-même. » Il releva les princesses qui étaient à ses genoux, les embrassa et chercha à les consoler.

Mais le duc de Bourgogne annonça son retour, que l'on ne pouvait empêcher. Le peuple était pour lui et l'on manquait de soldats. La duchesse d'Orléans, accusée par la populace d'avoir causé une rechute au roi, se retira à Blois avec l'intention de s'y fortifier.

Jean-sans-Peur s'était avancé jusqu'à Amiens, repoussant toute idée de s'excuser devant les États, bien qu'on l'assurât à l'avance de l'impunité. Il répondait avec arrogance qu'il n'avait pas besoin de pardon pour lui-même, et qu'il était incapable de livrer les autres à ses cruels ennemis. Trois mille hommes d'armes l'accompagnaient, et le sentiment de sa force redoublait son audace. Loin de chercher grâce, il prétendait avoir des titres à la reconnaissance de l'infortuné roi, à qui son crime rendait un signalé service. Le roi de Sicile et le duc de Berry vinrent à Amiens, où il leur fit entendre une sorte de défense par l'organe de Jean Petit, cordelier et théologien de l'Université de Paris. Ce moine, assisté de deux autres docteurs, prouva que le meurtre était licite, et qu'il fallait le commettre sous peine de pécher. Malgré ce mémorable panégyrique de l'assassinat, Jean put s'apercevoir qu'il avait manqué son but et qu'il inspirait l'horreur et la haine.

Au mois de février suivant, il vint à Paris, à la tête d'une véritable armée. Salué par les acclamations du peuple, il s'établit à l'hôtel d'Artois, qu'il mit en état de défense. Vainement ses plus honnêtes conseillers essayèrent de le détourner de ses impudents aveux; rien ne put le fléchir, et il demanda une audience solennelle du roi pour exposer publiquement les motifs qu'il avait eus de faire périr le duc d'Orléans. Il obtint cette triste satisfaction. Le roi étant malade, le trône fut occupé par le dauphin. Tous les corps de l'État étaient présents; le normand Jean Petit argumenta dans les mêmes termes qu'à Amiens. Selon lui, le meurtre était obligatoire par douze motifs : tout sujet fidèle devant garder le roi, le défendre et venger ses injures. Il invoquait les textes saints, les faits historiques à l'appui d'un crime affreux, qu'il essaya de justifier par des récriminations contre le défunt. Aux accusations que nous avons déjà indiquées, maître Petit ajouta celle-ci : il affirma que le duc d'Orléans méditait la mort du roi, et avait tenté de l'empoisonner. Un jour, à dîner chez la reine Blanche, une poudre vénéneuse avait été jetée dans un plat; on s'en aperçut à temps; le chien qui dévora ce mets périt à l'instant. Plus tard et dans le même but, des sortiléges avaient été mis en usage; enfin, dans une autre circonstance, le feu avait failli servir les projets du fratricide. Il faisait ainsi allusion à la misérable mascarade qui hâta les développements de la maladie du roi. Les paroles de cet horrible moine atteignirent même le père de la duchesse d'Orléans. A l'en croire, le duc Visconti avait dit à sa fille en la quittant : « Je ne veux vous revoir que reine de France, » et pour l'aider à y parvenir, il lui avait envoyé Philippe de Maizières, personnage hypocrite qui conseillait au duc de feindre la dévotion, afin d'ourdir ses noires trames avec plus de sécurité. Ainsi le prince, pieux en public, passait ses nuits au milieu de tous les excès de l'ivresse, du jeu, de la débauche, faisant alliance avec les ennemis du royaume, aidant Henri à usurper le trône d'Angleterre, et comptant sur sa reconnaissance pour seconder plus tard ses rébel-

lions. Il avait offensé le roi en la personne de sa femme, et tenté de lui ravir ses enfants. De tout cela résultait que le duc de Bourgogne ne pouvait en rien être blâmé ou repris de ce qui était arrivé, et que le roi lui devait même des éloges.

En terminant, Jean Petit exhorta le duc à avouer ce qu'il avait fait. Celui-ci répéta tout haut ses déclarations, promettant d'en dire davantage en temps et lieu. Puis il retourna en son hôtel, suivi de ses archers.

Cette justification ou plutôt cette accusation causa un grand scandale. La populace, malgré son attachement pour le duc de Bourgogne, ne pouvait comprendre une telle impudeur. Le lendemain il se présenta chez le roi et lui soumit une ordonnance toute prête dans laquelle le crime était non-seulement excusé, mais encore approuvé. Le malheureux Charles, dont la tête était à demi perdue, lui fit bon accueil et signa. On assure qu'il l'avertit toutefois de se tenir en garde contre les suites de la réprobation générale excitée par son attentat. Jean répondit qu'il ne craignait autre chose en ce monde que de lui déplaire.

L'affaire étant terminée, ou plutôt assoupie, le pouvoir du duc de Bourgogne dans Paris fut sans bornes. Mais il ne put faire mieux que son prédécesseur en ce qui concernait les impôts, et le peuple continua de souffrir. Il partit alors pour mettre en ordre ses affaires de Flandre, que le soin de son procès lui avait fait perdre de vue. La reine, qui tremblait devant lui, s'était retirée à Melun; elle crut l'occasion favorable pour revenir, et s'entoura de gens d'armes que le duc de Bretagne lui donna. Ce prince était ennemi de la maison de Bourgogne depuis le mariage de Jeanne avec le comte de Penthièvre. Isabelle de Bavière, accompagnée des princes, fit une entrée solennelle. L'attitude sombre et menaçante de son escorte irrita les bourgeois, qui complotèrent de faire main basse la nuit suivante sur les Bretons. Le duc de Bretagne en fut informé; il manda le prévôt, reçut ses excuses, et, pour conserver à chacun son droit, il fit publier

qu'il était permis au peuple de repousser la violence par la force. Les clefs de la ville furent remises à la reine; elle établit des gardes aux portes, dans les places publiques et sur les ponts.

(1408.) Peu de jours après, les princes et la plus grande partie de leurs soldats se portèrent au-devant de la duchesse d'Orléans, qui arrivait avec une suite plus nombreuse que n'en avait jamais eu son mari. Le cortége était lugubre et formé de plusieurs litières noires. On lisait sur les chaperons de ses écuyers sa devise : *Plus ne m'est rien, rien ne m'est plus.* Elle choisit pour demeure l'hôtel de Bohême, près la porte Sainte-Antoine. Au grand conseil qui s'assembla pour décider la question de régence, Valentine se rendit en habit de deuil. Elle s'agenouilla devant le dauphin, et demanda justice du

meurtre et des calomnies dont le duc de Bourgogne s'était rendu coupable. Elle supplia qu'on lui permît d'y faire une réponse publique. Le jeune duc d'Orléans, suivi de trois cents hommes d'armes, arriva lui-même quatre jours après, traversa la ville et vint descendre au Louvre, où il renouvela les mêmes demandes de justice et de ven-

geance. Le 11 septembre, une nombreuse assemblée de princes, de seigneurs, de bourgeois, de membres du parlement et de l'Université, se réunit sous la présidence du duc de Guyenne. La duchesse d'Orléans et son fils y furent introduits avec leur chancelier, un avocat au parlement, nommé Pierre Cousinet, et plusieurs autres gens de leur maison. On les autorisa à proposer la justification des fausses imputations faites contre la mémoire du duc d'Orléans. Alors Valentine remit un manuscrit à Serisy, abbé de Saint-Fiacre, qui fut censé le lire et qui prétendit prouver : premièrement, que les rois sont tenus de faire justice à leurs sujets ; secondement, que le meurtre du duc était inique et odieux ; troisièmement, que les crimes imputés au défunt étaient l'œuvre de la calomnie. La discussion de chacune de ces questions se partageait en six parties différentes, et prouvait une méthode et une logique bien supérieures aux divagations de Jean Petit. On y remarque des passages éloquents, tels que celui-ci : « O roi » Charles ! si tu vivais maintenant, que dirais-tu, quelles larmes » pourraient t'apaiser ? qui t'empêcherait de faire justice d'une telle » mort ? Hélas ! tu as tant aimé, honoré et élevé avec tant de soin » l'arbre où est né le fruit dont ton fils a reçu la mort ! Hélas ! roi » Charles, tu pourrais bien dire comme Jacob : « *Fera pessima de-* » *voravit filium meum !* » et cet autre : « Justice et vérité, quelque » tardives qu'elles soient, à la fin et par la grâce de Dieu, sont et » demeurent maîtresses, et il n'y a rien encore de plus sûr que de » travailler pour justice et vérité. » Qui sont les chevaliers et écuyers » qui oseraient servir contre le roi ? qui seraient même les étran- » gers qui se mettraient en péril de mort pour une si mauvaise et si » fausse querelle ? O vous ! chevaliers de Bourgogne et de Flandre, » clercs ou laïques, vous tous habitants des États de la partie ad- » verse, envoyez ici des hommes loyaux, sans faveur ni haine, qu'ils » entendent plaider cette cause, et que celui qui a bon droit le fasse » voir [1]. »

[1] M. DE BARANTE, *Histoire des ducs de Bourgogne.*

L'effet produit par ce discours fut très-grand. Il émut l'assemblée déjà convaincue des bonnes qualités du duc d'Orléans et de la cruelle perfidie de son ennemi. L'avocat Cousinet parla ensuite et chercha à obtenir des réparations pécuniaires pour le dommage causé à la famille du défunt.

Après les plaidoiries, la duchesse fut invitée à se retirer avec sa suite, et le conseil entra en délibération. Le duc de Guyenne prononça un arrêt ainsi conçu : « Après ce que nous avons entendu pour » la justification du duc d'Orléans notre oncle, il ne nous reste nul » doute contre l'honneur de sa mémoire, et nous le tenons pour inno- » cent de tout ce qui avait été annoncé de contraire à sa réputation. » Quant à ce que vous avez demandé de plus, il y sera suffisamment » pourvu en justice. » Les princes renouvelèrent à la duchesse leurs promesses verbales de s'employer en faveur de sa cause. On agissait avec plus de passion que de prudence, et, si l'on parlait de punir, on n'avait pas les moyens d'exécuter la sentence. Les gens d'armes et la soldatesque attachés au service de la cour mécontentaient la bourgeoisie dévouée au duc de Bourgogne. De là naquirent les haines réciproques des bourgeois contre la reine et de la reine contre une turbulente cité, difficile à diriger et à maintenir dans le respect qu'exigent les souverains.

Les embarras que la guerre de Flandre causait au duc de Bourgogne inspiraient au parti d'Orléans confiance et sécurité. Mais on apprit bientôt qu'il revenait vainqueur des Liégeois, et il n'était pas possible de lui résister. La reine chercha l'appui des Parisiens; elle les trouva froids et défiants, et la fuite du roi fut résolue. Le duc de Bretagne, qui se chargea de le conduire à Tours, gagna Gien et s'embarqua sur la Loire. Jean-sans-Peur, appelé par les Parisiens, accourut et fit son entrée dans la capitale, au milieu des plus vives acclamations. Mais, privé du prestige qui s'attachait au roi, dont la personne lui était ravie, il songea à négocier. La mort de la duchesse d'Orléans rendit le traité plus facile. Cette princesse, voyant le

triomphe du duc de Bourgogne et l'impossibilité d'obtenir justice et vengeance, se laissa aller au chagrin qui la dévorait. Sa vie avait été abreuvée d'amertumes; la reine et la duchesse de Bourgogne s'étaient montrées envieuses de sa beauté, des grâces de sa personne, des charmes de son esprit. Comme épouse, elle avait souffert des infidélités publiques du mari qu'elle chérissait. Enfin le peuple, trop crédule, la détestait parce qu'il la soupçonnait de conspirer la mort du roi, et d'user contre lui de la sorcellerie et de la magie. En expirant, elle fit entendre des plaintes douloureuses, et manda près de son lit ses trois fils, sa fille et Jean de Dunois, bâtard de son époux. Elle avait voué à cet enfant, fruit des faiblesses de Mariette d'Enghien, dame de Canny, une affection particulière, répétant qu'il lui avait été dérobé, et qu'aucun de ses enfants n'était si bien taillé à venger la mort de son époux [1].

Les premières conditions que l'on voulut imposer au duc de Bourgogne furent qu'il ferait réparation publique au fils aîné de sa victime, et qu'il s'abstiendrait pendant plusieurs années de paraître devant le roi. Il s'y refusa avec hauteur; mais il eut l'adresse de gagner le sire de Montaigu, qu'on lui avait envoyé. Grâce à cet habile intermédiaire, les négociations prirent bientôt une autre tournure. Le parti d'Orléans avait peu de consistance sous un chef à peine âgé de seize ans. Les seigneurs les plus dévoués à Valentine et à son époux se laissèrent fléchir par les raisons d'intérêt général qu'on leur soumit, et ils acceptèrent les termes d'accommodement proposés par Jean-sans-Peur. Celui-ci consentit à se rendre à Chartres, où le roi l'attendait depuis plusieurs jours. Accompagné du comte de Penthièvre, son gendre, des comtes de Saint-Pol et de Vaudemont que suivaient près de six cents hommes d'armes, il s'établit au bourg de Gallardon près de Chartres, tandis que la garde de cette noble cité était remise au comte de Hainaut, son beau-frère, qui plaça aux portes et sur

[1] Jouvenal

les murs quatre cents lances et quatre cents archers. (1409.) Le 9 mars, le duc entra dans la ville avec cent hommes d'armes, se dirigea vers la cathédrale, prit son logement dans le cloître des chanoines, et se fit introduire dans l'église, où l'attendaient déjà le roi, la reine, le duc de Guyenne et toute leur suite. Un échafaud s'élevait près du chœur, de manière que tout pût se passer aux yeux du peuple, sans trouble ni confusion. Charles VI était sur son trône, entouré des plus grands dignitaires du royaume. Le duc, assisté de son avocat, le sire d'Ollehain, mit un genou en terre, et celui-ci prononça les paroles suivantes : « — Sire, voici monseigneur le duc de Bourgogne, » votre cousin et serviteur, qui est venu par devers vous, parce qu'on » lui a dit que vous étiez indigné contre lui à cause du fait qu'il a » commis et fait faire sur la personne de monseigneur d'Orléans, » votre frère, pour le bien de votre royaume et de vous. Il est prêt à » vous le prouver et faire savoir quand vous le voudrez; pourtant mon- » dit seigneur vous prie tant et si humblement que possible qu'il vous » plaise ne conserver dans le cœur ni colère ni indignation, lui rendre » votre bonne grâce et le croire prêt à vous servir et obéir en toutes » choses, sauf le plaisir de Dieu. » Le duc ajouta : « Mon très-redouté » et souverain seigneur, ces paroles sont de moi, et je vous supplie » humblement de m'accorder la grâce que je vous demande. »

Le roi répondit : « Mon cousin, pour le bien de notre royaume, » pour l'amour de la reine et des autres du sang royal, ici présents, » et aussi pour la loyauté et les bons services que nous espérons tou- » jours trouver en vous, nous vous accordons votre demande et vous » remettons toutes choses. »

Puis il ordonna au duc de se retirer, et fit approcher le duc d'Orléans et son frère le comte de Vertus. Ils arrivèrent suivis de cent chevaliers, nombre égal à celui des hommes d'armes bourguignons. Il leur répéta en peu de mots ce qui venait d'être dit, et leur annonça que le duc Jean allait les prier de lui accorder le pardon que le roi lui avait octroyé; les exhortant à y consentir en leur nom, au nom de

leur frère, le comte d'Angoulême, et de leur sœur. Alors le duc de Bourgogne fut introduit de nouveau. Le sire d'Ollehain dit en son nom : « Monseigneur d'Orléans et messeigneurs ses frères, voici mon-« seigneur le duc de Bourgogne qui vous supplie de bannir de vos cœurs « toute haine et toute vengeance, et d'être bons amis avec lui. » Le duc ajouta : « Mes chers cousins, je vous en prie. »

Les jeunes orphelins versaient des larmes; mais, sollicités par la reine, le dauphin et les princes du sang, ils répétèrent, l'un après l'autre, les mots convenus dans le traité : « Mon très-cher seigneur, « par votre commandement, j'accorde, je consens et j'agrée tout ce « que vous avez fait, et lui remets toutes choses entièrement. » Le roi renouvela les défenses, prières et exhortations; puis on apporta la croix et les saints Évangiles. Le duc de Bourgogne, les princes d'Orléans et les autres seigneurs jurèrent de respecter la volonté du roi, et, comme gage de réconciliation, le mariage du comte de Vertus avec l'une des filles de Jean-sans-Peur fut arrêté et signé.

Cependant le duc de Bourgogne prit brusquement congé du roi et retourna à Gallardon sans vouloir boire ni manger. Les princes d'Orléans, tristes et confus de l'issue d'un si grand débat, retournèrent à Blois. « Il en résulta qu'on disait assez haut qu'il n'en coûtait pas grand'chose pour verser le sang des princes. » Le parti bourguignon prit une forme nouvelle et se grossit par suite de la désertion des plus fidèles serviteurs de la maison d'Orléans.

Le traité de Chartres ne pouvait étouffer les ressentiments ni mettre un terme aux trahisons. Le fol du duc de Bourgogne s'en raillait au sortir de la ville; peu d'instants après les serments jurés, on le vit jouer avec une patène ou paix d'église et plaisanter sur la paix fourrée. Les jeunes princes d'Orléans conservaient une sombre attitude et se tenaient loin de la cour. Si les luttes au criminel étaient assoupies, des procès civils les mettaient toujours en présence de la maison de Bourgogne. Il arriva qu'un sergent du roi, porteur d'une signification au comte de Nevers, frère de Jean, afin qu'il comparût à la requête

du duc d'Orléans devant le Parlement, fut, sans autre formalité, pendu à un arbre. On accusa le comte de Nevers de cette cruauté, et il fut obligé de prêter serment pour affirmer son innocence. Cette désagréable affaire eut bientôt pour représailles le procès du sire de Montaigu, l'un des familiers de la reine et l'une des créatures du dernier duc d'Orléans. Il était accusé par le peuple de mille exactions, dont il avait profité pour lui-même ou laissé profiter le prince. Les comtes de Vendôme et de Saint-Pol conspirèrent sa perte à l'instigation de Jean-sans-Peur, et ils firent ordonner son arrestation par le Conseil. Au moment où le sire de Montaigu se rendait à la messe avec l'évêque de Chartres et un favori du duc de Berry, il fut arrêté par le prévôt de Paris. Son procès s'instruisit; il fut condamné à mort. L'archevêque de Sens, son frère, se réfugia à Blois chez le duc d'Orléans, qui le prit sous sa protection.

Les deux partis se remuaient avec énergie et violence. Le jeune duc rassemblait des hommes d'armes, tandis que Jean-sans-Peur, déjà maître par la loi du plus fort, usait d'adresse pour obtenir la confiance de ceux qui s'étaient déclarés ses ennemis. Il parvint à se concilier la reine Isabeau, jusqu'alors hostile à ceux de sa maison. Cette importante négociation, dirigée par le comte de Hainaut, beau-frère de Jean, fut menée à bonne fin pendant les fêtes du mariage de Louis de Bavière avec la fille du roi de Navarre. Le duc de Bourgogne fit donner aux princes le château de Marcoussis, confisqué à la famille de Montaigu.

(1409.) Le traité d'alliance, signé à Melun par Isabeau et le duc, eut les plus graves conséquences. Le dauphin et sa mère revinrent à Paris, où Jean jouit d'un pouvoir sans bornes. Les princes d'Orléans, les comtes de Foix et d'Armagnac ne se présentèrent point dans cette cour sinistre.

La trêve conclue avec l'Angleterre était sur le point de finir; il fallait des subsides pour faire face aux besoins d'une guerre imminente. Le roi, dans un intervalle lucide, tint un lit de justice. Le comte de

Tancarville y exposa que la volonté du monarque était toujours que la régence fût aux mains de son épouse bien-aimée, mais que cette princesse jugeant que sa santé et sa complexion l'empêchaient de s'occuper suffisamment du gouvernement du royaume et de la tutelle du dauphin, il était convenable que l'autorité souveraine fût exercée par le duc de Guyenne, assisté des ducs de Berry et de Bourgogne.

En conséquence, la tutelle et la garde du jeune prince leur furent remises, et le duc de Berry s'étant excusé trois jours après sur son âge et ses infirmités de ne pouvoir remplir une tâche aussi lourde, le roi signa à Vincennes des lettres qui conféraient au duc de Bourgogne seul le gouvernement et la garde du dauphin. Il composa la maison du futur roi de ses créatures les plus dévouées. Par ses intrigues, il réussit à détacher le duc de Bretagne, son ennemi personnel, du parti d'Orléans. Leurs discordes remontaient à plusieurs années. Le comte de Penthièvre, gendre de Jean-sans-Peur, avait trouvé dans la succession de son père le domaine de Moncontour, dont le duc de Bretagne, comme seigneur suzerain, prétendit obtenir la première année de revenu; douze huissiers, chargés de faire ce recouvrement, furent assaillis par les serviteurs de la duchesse douairière de Penthièvre, et plusieurs d'entre eux furent tués. Le duc de Bretagne fit poursuivre sa vassale comme coupable de rébellion et de félonie, et prononça la confiscation de ses biens. Le duc de Bourgogne prit parti pour son gendre et propagea le bruit que le duc de Bretagne frappait et injuriait sa femme, fille de France, ce qui excita le courroux d'Isabeau. Il rendit ainsi sa position difficile; mais au lieu de l'accabler, il jugea plus utile à ses intérêts de soumettre le procès à des arbitres qui se réunirent à Gien. Le duc de Berry et le roi de Sicile furent choisis pour le comte de Penthièvre; le duc de Bretagne confia sa défense au duc de Bourbon et au roi de Navarre. Les parties ne répondirent pas au premier appel de leurs juges, et ne s'y rendirent qu'au mois de novembre suivant. A cette époque fut célébré dans cette ville le ma-

riage de Catherine, fille de Jean-sans-Peur, avec le fils aîné du roi de Sicile.

Cette alliance accroissait la force de la maison de Bourgogne, mais le duc d'Orléans acquérait à la même époque un allié brave et résolu en la personne du comte Bernard d'Armagnac, dont il épousa la fille. Les princes d'Orléans renouvelèrent hautement la proposition de délivrer le royaume du joug des Bourguignons. « Cependant leurs alliés ne prirent aucune détermination, ils promirent seulement de se trouver à une prochaine conférence dans les murs de Gien. Les ducs de Berry et de Bourbon quittèrent Paris à l'improviste et vinrent à cette réunion, où ils entraînèrent aussi le duc de Bretagne. Il fut décidé qu'on marcherait sur Paris, que les princes et seigneurs fourniraient chacun un certain nombre d'hommes d'armes, et que, tout en protestant de leur respect pour le roi, ils iraient lui demander justice de meurtre de Louis d'Orléans.

Jean-sans-Peur, qui n'était point préparé à cette attaque, déploya toute son activité pour trouver les moyens de la repousser. Comme

il manquait de subsides, il taxa par violence, sans règle ni justice, les Parisiens soupçonnés d'être attachés au parti d'Orléans. Il profita de la faiblesse du roi, à peine remis d'un long accès, pour obtenir qu'il écrivît au duc de Berry de revenir à Paris, après avoir licencié ses troupes. Le prince refusa d'obéir tant que le duc de Bourgogne garderait ses hommes d'armes, et les menaces du roi ne produisirent aucun effet. Les armements continuèrent; le duc de Bourgogne, fort inquiet de l'issue du débat, résolut d'écrire au duc de Berry, son oncle et son parrain, une lettre humble et repentante, où il sollicitait ses bons conseils. Le duc de Berry lui répondit qu'il n'en pouvait manquer, puisqu'il avait près de lui l'Université, le corps de ville et les bourgeois de Paris, mais qu'il désirait lui parler pour le bien de l'État. Un second messager se présenta au nom du roi. Les princes répondirent cette fois en déclarant qu'ils se rendraient à Chartres, et que là ils publieraient leur manifeste pour qu'on pût connaître les motifs de leur conduite. Ils y vinrent en effet, et envoyèrent à l'Université de Paris et aux villes du royaume copie de la lettre qu'ils adressaient au roi[1]. Les termes en étaient respectueux, mais ils disaient que le salut du monarque, son honneur, le bien de l'État exigeaient qu'ils prissent les armes contre le vassal audacieux qui avait offensé son maître et le Dieu éternel. Charles VI répliqua qu'ils n'étaient pas en équipage de faire des remontrances, et qu'ils devaient avant tout poser les armes. Mais les princes continuèrent leur marche et arrivèrent à Étampes. Le duc de Berry avait les hommes d'armes de Guyenne; le duc d'Orléans conduisait l'excellente cavalerie lombarde; le comte de Clermont guidait les troupes du Bourbonnais et du Beaujolais. Le duc de Bretagne, qui se tenait sur la réserve vis-à-vis des deux partis, s'était contenté d'envoyer six mille Bretons ou Anglais, sous les ordres du comte de Richemond, son frère. Le connétable d'Albret amenait ses chevaliers et vassaux. Enfin le sire d'Armagnac guidait des soldats gascons, ar-

[1] M. de Barante. Monstrelet. Gollut. Juvénal.

dents au pillage, et qui finirent, à force d'excès, par faire donner à toute l'armée des coalisés le surnom d'Armagnacs. Une bande de toile blanche passée sur l'épaule droite était le signe et la couleur du parti d'Orléans. Le chaperon bleu, la croix de Saint-André avec la fleur-de-lis au milieu signalaient les gens du parti bourguignon. Mais l'avantage du nombre restait au duc Jean, qui se souciait peu de commencer la guerre. Le peuple n'était plus aussi bien disposé pour lui; tant de meurtres, de pillages, de violences fatiguaient la nation. Le ban et l'arrière-ban, convoqués au nom du roi, ne répondirent pas à l'appel. Des hommes sages et dévoués proposèrent de former un tiers-parti qui, sous les auspices du monarque, contraignît les deux adversaires à cesser leurs sanglantes querelles; mais il ne se trouvait point de personnage assez énergique pour se mettre à la tête de ce parti. Le roi se décida à aller lui-même soumettre les Orléanais. Avant d'en venir aux mains, on essaya vainement de négocier. Le blocus de Paris était chaque jour plus rigoureux; le duc d'Orléans tenait Chantilly; le comte d'Armagnac occupait les villages de Saint-Marceau et Saint-Michel. La campagne était ravagée par les Armagnacs. Le roi ayant prononcé la confiscation des biens des princes rebelles, on commença à parler de paix. Les ducs de Bourgogne et de Berry se réconcilièrent; ce dernier déclara qu'il entendait traiter son neveu et filleul comme son propre fils, et qu'il lui laisserait en héritage ses terres d'Étampes, de Dourdan et de Gien.

Un traité fut signé à Bicêtre, et les troupes des deux partis s'éloignèrent. Cependant, peu de semaines après, le duc de Bourgogne fit parvenir au dauphin, en son conseil, une lettre où il accusait ses adversaires de poursuivre avec plus d'ardeur que jamais leurs armements, imputant même au duc d'Orléans et au comte d'Armagnac le projet de surprendre la ville et de s'emparer du roi et de sa famille. Les princes se récrièrent contre cette calomnie. Mais on ne tarda pas à apprendre que le sire de Croy, envoyé par Jean de Bourgogne au duc de Berry, avait été saisi aux environs d'Orléans, conduit à Blois

et mis à la torture pour le forcer à s'avouer coupable de l'assassinat du feu duc d'Orléans. Cette violence, contraire au dernier traité, resta impunie. Malgré la trêve, une compagnie d'aventuriers italiens et espagnols, engagés sous les drapeaux du duc d'Orléans, ravageait la Beauce. Ils furent attaqués aux environs de Claye et dispersés par le maréchal de Boucicault. Le roi intervint encore, mais inutilement, pour qu'on cessât les hostilités. Le duc d'Orléans exposa les motifs de sa résolution dans une longue lettre, où il déclare que les rênes du gouvernement, les places, les faveurs sont livrées à l'assassin de son père ou à ses complices, et qu'eux seuls empêchent le roi de rendre la justice et d'accomplir ce qui était son devoir comme monarque et comme frère de la victime. Redoublant d'activité, il rassembla de nombreuses troupes. Cette conduite attira sur lui seul l'orage qui jusqu'alors avait aussi menacé le duc de Bourgogne. La voix du peuple reprocha aux Orléanais les malheurs publics, et le jeune prince fut obligé de répandre des copies de la lettre qu'il adressait au roi et à la ville de Paris. Il y faisait un récit touchant de la fin déplorable de son père, de ses efforts, de ceux de sa mère pour obtenir justice de cet horrible attentat, de l'impudent aveu du meurtrier, de la manière dont on lui avait arraché son pardon à Chartres, du traité qui en fut la suite, traité bientôt violé par le Bourguignon. Il ajoutait que la nécessité de faire entendre sa plainte au monarque circonvenu de toutes parts lui mettait les armes à la main. « Hélas! » s'écriait-il, il n'y a si pauvre homme ou de si bas état en ce monde, » dont le père ou le frère ait été tué si traîtreusement, que ses parents » et ses amis ne s'engagent à poursuivre l'homicide jusqu'à la mort; » qu'est-ce donc quand le malfaiteur persévère et s'obstine dans sa » volonté criminelle? car n'est-il pas notoire que ce traître a encore » osé écrire naguère qu'il a fait mourir votre frère bien et dûment[1]! » On attribua cette lettre pathétique et éloquente à Gerson, savant docteur de l'Université; son esprit mérita les éloges des gens hon-

[1] M. DE BARANTE.

nêtes, qui blâmaient toutefois le jeune duc de se faire justice à lui-même, et il fut décidé qu'on le forcerait à la soumission.

D'Orléans était sur ses gardes et prêt à attaquer son ennemi. Avant de commencer les hostilités, il envoya (1411) au duc de Bourgogne son défi, daté de Jargeau. En voici les termes : « Charles, duc » d'Orléans et de Valois, comte de Blois et de Beaumont et seigneur » de Coucy ; Philippe, comte de Vertus, et Jean, comte d'Angoulême, » frères ; à toi, Jean, qui te dis duc de Bourgogne : pour le très-hor- » rible meurtre par toi fait en grande trahison et guet-apens, par » meurtriers apostés sur la personne de notre très-redouté seigneur et » père, monseigneur Louis, duc d'Orléans, seul frère-germain de » monseigneur le roi, notre souverain seigneur et le tien ; nonobstant » plusieurs serments, alliances et compagnies d'armes que tu avais » avec lui ; et pour les grandes trahisons, déloyautés, déshonneurs et » mauvaisetés que tu as commises contre notre dit souverain seigneur, » monseigneur le roi, et contre nous en plusieurs manières ; te faisons » savoir que dorénavant nous te nuirons de toute notre puissance et » par toutes les manières que nous pourrons ; et contre toi, de ta dé- » loyauté et trahison, appelons Dieu et la raison à notre aide ainsi » que tous les prud'hommes du monde. En témoignage de vérité, » nous avons fait sceller ces présentes lettres du sceau de moi, *Char-* » *les*. Donné à Jargeau, le 18 juillet 1411. » Le duc de Bourgogne reçut gaiement le héraut de la maison d'Orléans, porteur de ce défi, et le chargea de répondre : « que lui, bon et fidèle sujet du roi, n'avait » pu laisser son seigneur à la merci d'un traître qui conspirait sa » perte, et qu'il croyait avoir bien agi en punissant un perfide et un » parjure ; qu'au surplus, il se réjouissait d'entrer en lutte avec des » gens qui paraissaient suivre dignement les traces du félon leur père, » et qu'il espérait leur infliger une juste punition. » Cette insolente missive parvint au duc d'Orléans, alors à Blois. Les Armagnacs se mirent en campagne. Paris, confié à la garde de gens dévoués au parti bourguignon, offrit l'aspect d'une place de guerre ; les postes

principaux furent donnés à des bouchers, les Legoix, les Saint-Yon, les Thibers. Ces hommes, féroces et séditieux par nature, étaient riches et possédaient la faveur du peuple. Sous leurs ordres se plaça une bande sanguinaire de garçons bouchers et de gens sans aveu. Ils parcouraient les rues et, au cri : C'est un Armagnac! faisaient massacrer ceux qui leur déplaisaient. Ainsi fut tué le receveur de Chartres, homme probe que la Chambre des comptes avait mandé à Paris. L'é-

vêque de Saintes, à qui l'on reprochait d'avoir dit que le duc de Bourgogne s'était repenti du meurtre de Louis d'Orléans, faillit périr de la même manière. Les particuliers étaient traînés en prison au moindre soupçon d'intelligence avec les Armagnacs; le peuple était irrité des excès et des dévastations commis dans les campagnes par les soldats de la faction orléanaise.

Le jeune duc d'Orléans marchait sur Paris. Une forte garnison occupait pour lui le château de Montlhéry, tandis qu'il ravageait le Valois et le Soissonnais. Les Parisiens sollicitèrent du roi la permission de s'armer et de recourir à la protection du duc de Bourgogne.

Cette grâce leur fut accordée, et en moins de quinze jours cent mille personnes, hommes, femmes et enfants, portèrent les couleurs bourguignonnes. Les bouchers, dans les rues de Paris, couraient sus aux anciens alliés de la faction d'Orléans; les prêtres tonnèrent contre eux du haut de la chaire et leur appliquèrent les excommunications lancées jadis par Urbain V contre les Compagnies; le baptême était refusé à leurs enfants; partout ils étaient maudits et proscrits. Le duc de Berry, accusé d'avoir préparé la conclusion des traités de Chartres et de Bicêtre, fut destitué de son gouvernement de Guyenne. La populace saccagea et démolit en partie son hôtel de Nesle.

Cependant Jean-sans-Peur venait au secours de Paris avec une armée magnifique, pourvue de vivres, de machines de guerre et de munitions. Les communes de Flandre lui en avaient fourni la plus grande partie, mais c'étaient des soldats mal disciplinés. Il concentra ses forces aux environs de Montdidier, où les Orléanais vinrent le chercher. Lorsque les deux partis furent en présence, des dissensions intestines se manifestèrent dans les deux camps. Les gens des communes de Flandre parlèrent de se retirer sous prétexte que le temps de leur service était expiré, et malgré toutes les supplications ils mirent le feu à leurs tentes, chargèrent leurs bagages sur des chariots et reprirent la route de leur pays. On voulut les arrêter, mais ils firent savoir au duc que, si on s'opposait à leur marche, ils couperaient en morceaux son fils, le comte de Charolais. Il fallut céder et repasser la Somme.

Le duc d'Orléans ne les poursuivit pas et s'avança vers Paris, qui jurait de se défendre à toute extrémité. Les Orléanais s'établirent sur la rive droite de la Seine, entre Pantin et Montmartre. Mille escarmouches signalèrent chaque journée. Les Armagnacs commettaient les plus horribles violences; ils prirent Saint-Denis et Saint-Cloud, menacèrent Charenton et Corbeil et ne voyaient dans cette guerre qu'une occasion de pillage et de meurtre.

Les maux de la France, en proie aux divisions, étaient pour le

roi d'Angleterre un agréable spectacle. Comme il espérait marier son fils à l'une des filles du duc de Bourgogne, il refusa son concours aux Orléanais, laissant même ses hommes d'armes de la garnison de Calais marcher sous les bannières de Jean-sans-Peur. Alors se répandit contre celui-ci le bruit injurieux d'une alliance traîtreusement faite avec l'Anglais, et conclue au prix de l'abandon de la Guyenne et de la Normandie. Un assassin qui menaçait sa vie fut saisi à Pontoise et mis à mort : déjà sa popularité diminuait.

Néanmoins les Parisiens le reçurent à bras ouverts avec les Anglais qu'il amenait pour défendre la ville. Les assiégés reprirent l'offensive, attaquèrent Saint-Cloud, l'enlevèrent et massacrèrent la garnison orléanaise; Saint-Denis fut repris de la même manière, et les religieux de l'abbaye subirent d'indignes traitements pour avoir donné l'hospitalité au duc Charles. Celui-ci battit en retraite et fut poursuivi à outrance. Des compagnies d'hommes d'armes bourguignons allèrent saisir les domaines de Coucy, de Vertus et de Dreux, et l'hiver ne suspendit pas les hostilités.

Le dauphin fit alors ses débuts à la guerre. Les Parisiens et les Anglais assiégèrent Étampes, dont les murs passaient pour être construits sur un roc à l'abri de la mine et de la sape. La première enceinte ayant été prise, le gouverneur se retira dans le donjon qui, par sa hauteur et la forme de ses murailles, défiait tous les assauts. On voyait des femmes paraître sur les créneaux, tendant leurs tabliers comme pour y recevoir les pierres que les machines étaient impuissantes à faire parvenir jusqu'à elles. Le dauphin était ainsi menacé d'un échec humiliant, lorsqu'un bourgeois de Paris s'avisa d'inventer une sorte de blindage avec des poutres de chêne. Les mineurs s'avancèrent sous cet abri et sapèrent les fondements. Lorsque la tour ne fut plus soutenue que par les piliers de bois qu'ils y placèrent pour l'étayer un moment, on fit savoir aux assiégés le péril qu'ils couraient, et ils se rendirent à discrétion.

Après cette victoire et la prise de Dourdan, le duc de Guyenne

revint à Paris. De tous côtés les Orléanais essuyaient des défaites. Le fils du sire de Croy enleva la famille du duc de Bourbon dans le comté de Dreux, et résolut de s'en servir comme otage de son père retenu par le duc d'Orléans. Les prisons de Paris regorgeaient d'Ar-

magnacs qu'on y laissait périr de froid et de faim. On les regardait comme des excommuniés, de sorte que leurs cadavres, privés de sépulture, étaient jetés dans les fossés de la ville, en pâture aux oiseaux. Les principaux captifs étaient jugés et décapités. Mansart Dubois, vassal du duc de Bourgogne, mais au service du duc d'Orléans, ne cessa, au milieu des plus cruelles tortures, de protester de son horreur pour les assassins de son maître. Il marcha courageusement au supplice et passa pour un martyr aux yeux des gens de son parti. Charles d'Hangest eût éprouvé le même sort sans l'accident arrivé au comte de la Marche, qui tomba au pouvoir des Orléanais, près de Janville en Beauce. Dans cette rencontre périt Guyot Legoix,

boucher de Paris, fort aimé du peuple. Le duc de Bourgogne lui-même suivit son convoi.

Pendant un intervalle lucide, le roi approuva tout ce qui s'était passé, de sorte que la guerre continua avec un égal acharnement des deux côtés. Sur ces entrefaites, on arrêta un moine nommé Legrand, attaché au duc de Berry, et qui portait au roi d'Angleterre des pièces où les princes faisaient des propositions en sollicitant son secours. Le peuple devint furieux à cette révélation d'un complot monstrueux et antinational; le roi versa des pleurs lorsqu'on lui fit le récit, sans doute exagéré, de tant de trahisons. Les ducs de Guyenne et de Bourgogne saisirent l'instant pour le supplier de punir les rebelles et de prendre l'oriflamme, que Saint-Denis n'avait jamais vue se déployer contre des Français. Il écouta cet avis, reçut l'oriflamme, la confia au sire d'Aumont, vieux et noble chevalier, et partit pour la Guyenne avec une nombreuse et vaillante armée. Le duc de Bourgogne précipita sa marche à la nouvelle de la signature du traité que les princes avaient fait avec le roi d'Angleterre. Ce monarque, séduit par les propositions des Armagnacs, désertait la cause du meurtrier de son ancien ami et leur envoyait des renforts qu'il importait au Bourguignon d'arrêter. Le comte de Saint-Pol se chargea de surveiller Calais; le maréchal de Loigny, à la tête des Parisiens, menaça Dreux, où les Orléanais avaient leurs munitions et leur butin. Le roi continua sa marche vers la Guyenne et tint le siége devant Bourges, qui fit bonne résistance aux cris de Vive le roi! et Vive le duc d'Orléans! Dans le même moment, les Parisiens chassaient les Armagnacs de la Beauce et battaient en brèche les remparts de Dreux. Cette ville, emportée de vive force, fut traitée avec cruauté; le château tint ferme, et la durée du siége fit penser aux gens de la milice parisienne que les nobles et les chevaliers les trahissaient. Il en fut de même devant Bourges, et la guerre traîna en longueur. Bientôt on parlementa; le duc de Berry ayant consenti à une entrevue avec le duc de Bourgogne, ils se quittèrent fort émus et radoucis. Le duc de Berry s'engagea

à la paix, au nom du duc d'Orléans comme au sien. Il fut convenu qu'on se rendrait à Auxerre pour arrêter les bases du traité et l'affirmer par un serment solennel. Tous les princes s'y trouvèrent, mais le roi étant tombé malade ne put y venir. Le duc de Guyenne se plaça sur le trône ; les ducs de Bourgogne et de Berry étaient à sa droite. Le duc d'Orléans et son frère affectèrent de se faire attendre ; ils parurent enfin avec une suite nombreuse, mais revêtus d'habits de deuil. La paix fut jurée sur les saints Évangiles. Charles et Jean se donnèrent des témoignages publics de réconciliation, au point de se promener en public montés sur le même cheval. Ce traité ne faisait que renouveler celui de Chartres, mais on y stipula le mariage d'une fille du duc de Bourgogne avec le comte de Vertus. Les princes revinrent ensuite à Melun, où se trouvait le roi. Pendant le séjour qu'ils y firent, le duc de Guyenne put apprécier les qualités de son cousin d'Orléans et comparer ce prince accompli à l'impérieux et sévère Jean-sans-Peur. Il se lia avec lui d'une étroite amitié et attacha à sa personne deux seigneurs dévoués au parti d'Orléans, Jacques de la Rivière et le Petit-Mesnil, gentilhomme des environs de Dreux.

Cependant les Anglais qui s'étaient joints aux Armagnacs réclamaient hautement leur solde et menaçaient de ravager le duché d'Orléans. Pour contenir ces aventuriers, les princes français s'unirent. Le duc Charles leva une taille extraordinaire dans les domaines et partit pour satisfaire le duc de Clarence, auquel il offrit tout l'argent dont il pouvait disposer ; il lui donna en otage son frère le duc d'Angoulême et quatre chevaliers. Les Anglais se replièrent alors vers la Guyenne, mais en annonçant leur prochain retour.

Le dauphin fit son entrée dans Paris, ayant à ses côtés le comte de Vertus et le duc de Bourgogne. Parmi les seigneurs du cortége, on remarquait le sire de Saligny, qui fut le lendemain même arrêté sur la dénonciation de Jacqueville, gentilhomme de la Beauce, comme ayant tramé un complot contre la vie du duc de Bourgogne, dont il était le chambellan.

Tandis que la guerre avec l'Angleterre semblait sur le point d'éclater, les deux partis d'Orléans et de Bourgogne remuaient le levain de leurs vieilles querelles. Les princes adversaires s'accusaient réciproquement de tentatives d'assassinat. Paris était sous la domination des bouchers, qui se livraient aux plus grandes violences. Ils prirent le nom de Cabochiens, et imprimèrent à la bourgeoisie un tel effroi, que des députés furent envoyés par elle au duc d'Orléans, afin de l'engager à s'occuper de leur malheureuse ville. Le dauphin lui-même, comprenant l'opprobre et les dangers de sa situation, ne cherchait qu'à s'échapper de Paris sous un déguisement. Sans cesse il écrivait au duc d'Orléans, au duc de Bretagne, au roi de Sicile de lui venir en aide. Les séditions éclataient chaque jour; la reine, les princes subissaient de mauvais traitements et des outrages.

Le parti d'Orléans réunit de nouvelles troupes. Les Anglais s'emparèrent de la Guyenne sans éprouver de résistance de la part du connétable d'Albret et du comte d'Armagnac, qui arborait leurs insignes et leurs couleurs. Les bouchers de Paris déployèrent leur sau-

vage énergie pour contraindre les bourgeois au payement des taxes. Ils crurent en imposer aux récalcitrants par le meurtre judiciaire de

Desessarts, ancien prévôt de Paris, dont l'exécution fut accompagnée de circonstances affreuses.

Les princes d'Orléans, se trouvant en force, s'avancèrent vers Paris. Le Gâtinais fut occupé par les sires de Botredout et de Brabant. Le comte d'Eu les rejoignit aux environs de Verneuil. Les alliés protestaient que leur unique but était de délivrer le roi, qu'ils n'avaient point de haine pour le peuple de Paris, mais que la famille royale ne jouirait pas de la paix et de la tranquillité tant qu'elle ne serait point fixée dans une ville telle que Chartres, Melun ou Montargis; là du moins n'éclataient pas des troubles et des mouvements populaires. Le duc de Bourgogne combattit de tout son pouvoir les raisons mises en avant par les confédérés, mais il ne put empêcher une réaction populaire qui renversa les bouchers. Ceux-ci, succombant sous l'horreur universelle, prirent la fuite, et plusieurs subirent un châtiment trop mérité. La contre-révolution faisant de nouveaux progrès, Jean-sans-Peur fut menacé lui-même dans son hôtel, et il résolut de fuir après s'être assuré de la personne du roi. Ce complot échoua, et le duc gagna en toute hâte les états de Flandre, accompagné d'un petit nombre de chevaliers.

Son départ, ou plutôt sa fuite, donna le signal de la réaction. Dans un lit de justice tenu au Parlement, le roi annula tous les actes contraires au duc d'Orléans et à ses alliés, déclarant qu'ils lui avaient été arrachés par la force. Le pouvoir passa aux mains du duc Charles, qui reçut du dauphin les témoignages d'une vive affection. L'héritier de la couronne affecta même de porter comme lui des insignes de deuil. Aux couleurs de Bourgogne succédèrent celles des Armagnacs. La faveur populaire s'étant tournée vers le parti orléanais, on maltraitait, on emprisonnait, on égorgeait tous les Bourguignons. Jean prit ses mesures pour résister; une querelle d'étiquette, aigrie par le comte de Vendôme, venait de brouiller les ducs de Bretagne et d'Orléans; il se promit d'en tirer parti pour ses intérêts, et publia un manifeste où ses griefs étaient exposés; puis il s'avança vers Paris.

Les princes, de leur côté, organisèrent la défense. Ils étaient à la tête de onze mille hommes d'armes, et tous animés d'une haine commune. Leurs troupes campèrent hors des murs; le duc d'Orléans s'établit au prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Le comte d'Armagnac, chargé de surveiller la populace, la traita avec sa rudesse accoutumée. Le roi signa des lettres où le duc de Bourgogne, accusé de félonie, était déchu de tous ses biens et dignités; il était appelé violateur de la paix, ennemi du roi et du bien public. L'Université, par l'organe de son illustre chancelier Gerson, fit assigner le duc de Bourgogne, afin de savoir s'il désavouait les infâmes doctrines sur l'assassinat, soutenues naguère par Jean Petit. Il répondit qu'ayant

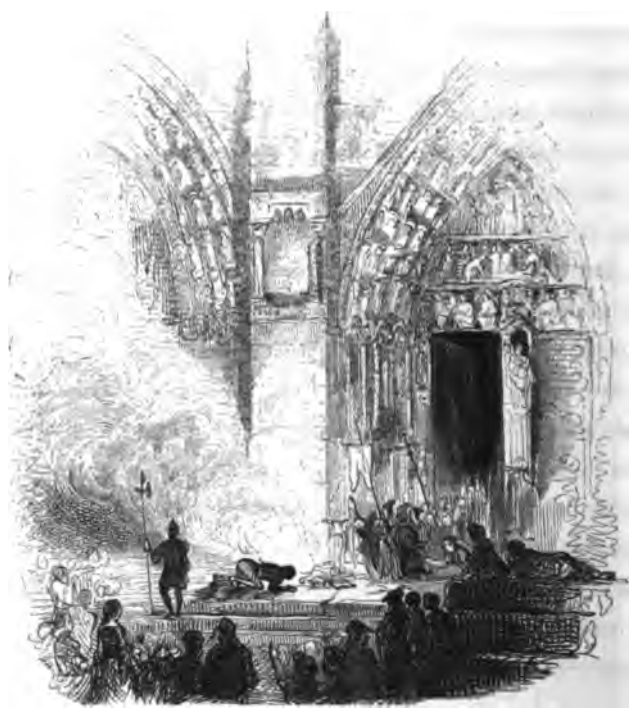

agi selon son droit, il n'avait point eu besoin d'un avocat. Le plaidoyer de maître Jean fut censuré comme péchant contre la foi et la

morale, comme œuvre impie et scandaleuse. La pièce fut brûlée solennellement au parvis Notre-Dame, et l'on proposa de déterrer le cadavre de Petit, mort depuis un an à Hesdin, pour lui infliger le même traitement.

L'armée royale se mit en campagne; tous ceux qui la composaient, Charles VI lui-même, portaient l'écharpe des Armagnacs. Après la prise de Compiègne on assiégea Soissons, dont le gouverneur, Enguerrand de Bournonville, répondit que la ville était au duc d'Orléans, ennemi du duc de Bourgogne, et que celui-ci pouvait la retenir, selon toutes les règles de la justice et de la guerre. La ville fut emportée, et ses défenseurs furent passés au fil de l'épée. De tels succès enflèrent l'orgueil du parti d'Orléans; les ouvertures de paix ne furent point écoutées; aux oreilles des princesses de la maison de Bourgogne, qui s'entremettaient avec des paroles de conciliation, retentissaient des clameurs injurieuses et la complainte faite sur l'assassinat de Louis d'Orléans. Les docteurs de l'Université s'évertuaient à l'envi à réfuter dans des sermons violents le fameux plaidoyer de Jean Petit. Le duc de Bourgogne jugea qu'il n'avait d'autre chance de salut que dans la résistance. Le siége d'Arras, où il avait mis garnison, commença, et fut mené avec lenteur. Bientôt de nouvelles négociations furent entamées, et le roi y montra sa faiblesse ordinaire. On les conduisit à l'insu du duc d'Orléans, et quand tout fut traité et juré, le dauphin manda ce prince et réclama de lui le serment d'obéir aux clauses arrêtées par son seigneur. « Je ne le puis, répliqua-t-il; si je suis venu pour servir votre cause seulement, je n'ai rien à faire à cette heure! » — « Mais jurez toujours la paix, » reprit le duc de Guyenne. « Monseigneur, répliqua le jeune duc, je ne l'ai point rompue et ne prêterai point de serment. » Enfin il céda. (1414.) Le comte de Vendôme prit alors le gouvernement d'Arras au nom du roi, et l'armée se dispersa.

Charles VI, de retour dans sa capitale, y trouva de nouveaux témoignages de l'inconstance de ce peuple, tour à tour animé pour et

contre les Bourguignons; la faveur populaire semblait cette fois s'attacher à eux. Les deux partis ne cessaient point de se menacer. Le duc de Bourgogne châtiait ceux de ses vassaux qui avaient montré de l'attachement au duc d'Orléans, tandis que les partisans de celui-ci frappaient, emprisonnaient et mettaient à mort ses amis. Des émeutes étaient fomentées par les bouchers. Un complot pour chasser les princes de la ville ayant été découvert, toutes les femmes des Bourguignons proscrits reçurent ordre de sortir de la ville et de se rendre à Orléans [1]. Le dauphin, fatigué du poids des affaires, quitta Paris à l'improviste et gagna Bourges, puis le château de Méhun-sur-Yèvre. Le comte de Vertus l'y suivit; mais la reine et le duc d'Orléans lui écrivirent de revenir, et il s'y décida.

(1415.) Le 6 janvier, on célébra dans l'église Notre-Dame un service solennel pour l'âme du duc d'Orléans. Les prédicateurs y donnèrent de grandes louanges à sa mémoire. Il en fut de même dans un sermon prononcé par maître Courtecuisse dans l'église des Célestins. Ceci se passait en l'absence du dauphin, qui signala son retour par des manifestations différentes. Ayant fait garder le pont de Charenton, il intima aux princes l'avis de ne point revenir à Paris sans un ordre formel du roi, et de se retirer dans leurs domaines. Le corps de ville et l'Université, réunis au Louvre, entendirent un long discours du chancelier, où la personne du feu duc d'Orléans et ses grandes prodigalités étaient censurées. L'évêque de Chartres ajouta que les finances avaient été dissipées par le duc Jean, beau-père du dauphin. Ainsi chacun avait sa part dans ce blâme, qui avait pour conséquence de faire dire que le maniement des affaires revenait au dauphin, héritier de la couronne et ayant intérêt à la sauver de la ruine. Il en prit la direction et les conduisit fort mal.

Jamais pourtant les circonstances n'avaient été plus graves. Un ambassadeur du roi d'Angleterre venait revendiquer au nom de son

[1] *Journal de Paris.*

maître de prétendus droits sur la couronne de France, et la remise pure et simple de toutes les provinces autrefois cédées par le traité de Bretigny. Cette première ambassade fut suivie d'une autre plus pompeuse encore, à laquelle les comtes d'Eu, de Vertus et de Vendôme firent un accueil magnifique. Les seigneurs anglais logés au Temple assistèrent à un tournoi où le dauphin lutta contre le duc d'Alençon, et le duc de Brabant contre le duc d'Orléans. Après de longs délais, où l'on éludait toute franche explication, on se décida à envoyer à Londres des députés, dans le but d'obtenir le maintien de la paix. Le comte de Vendôme, grand-maître de France, et l'archevêque de Bourges s'aperçurent bientôt que le roi d'Angleterre était opiniâtre dans ses prétentions. Par leur conseil on se tint prêt à repousser une guerre désormais inévitable. (1415.) En effet, les Anglais débarquèrent près d'Honfleur le 14 août et mirent le siége devant Harfleur. On sollicita le duc de Bourgogne d'oublier tous ses griefs pour chasser du royaume l'ennemi national. Sa réponse fut telle qu'on lui enjoignit de ne pas se rendre à l'armée que Charles VI guidait vers Honfleur. Mais cette ville succomba avant son arrivée. Les princes d'Orléans, les comtes de Vendôme et de Richemont se mirent à la poursuite des Anglais. L'armée française passa la Somme, se flattant de couper toute retraite à un ennemi que minaient la disette et les maladies. Le roi d'Angleterre cherchait à traverser la rivière afin de se jeter dans la Picardie; il y réussit au gué de Béthencourt, et marcha vers Calais. Les princes français le serraient chaque jour davantage, et il s'attendait à tout moment à une attaque. Le matin du cinquième jour de sa retraite, il se trouvait sur les bords de Blangy, non loin du village d'Azincourt. Les éclaireurs lui annoncèrent que l'ennemi arrivait; il passa promptement la rivière, et prit position sur l'autre bord, aux environs du village de Maisoncelle. Les Français remirent l'attaque au lendemain. Le roi d'Angleterre disposa son armée dans un espace resserré entre deux bois, les archers aux ailes et l'infanterie au centre, mais protégée par

des pieux et des retranchements. Les Français n'imitèrent point l'ordre et la discipline de leurs adversaires. Le duc d'Orléans, qui s'était fait armer la veille chevalier, ainsi que cinq cents autres gentilshommes, ne voyait qu'une occasion de s'illustrer par une victoire dont il se croyait assuré. Chaque prince voulait ordonner et tracer le plan d'attaque. Le commandement supérieur était au connétable d'Albret; le duc d'Orléans, le comte d'Eu et d'autres seigneurs devaient marcher à l'avant-garde, dont les deux ailes étaient conduites, l'une par le comte de Vendôme, l'autre par l'amiral de France. D'autres seigneurs devaient rester avec les divisions du centre et l'arrière-garde; mais leur ardeur les emporta, et tous coururent à l'avant-garde. On voulut négocier avant d'engager la bataille. Des deux côtés l'opiniâtreté fut égale à ne point se départir de ce qui avait été annoncé au commencement de la guerre; le sang devait couler. Aux hommes d'armes qui chevauchaient lourdement, l'Anglais opposa ses archers qui firent pleuvoir sur eux une grêle de flèches longues de trois pieds. Ils s'avancèrent néanmoins avec résolution, et se virent engagés dans un sol boueux, où les chevaux enfonçaient sans pouvoir avancer ni reculer. Les seigneurs français avaient dédaigné le secours des gens des communes, excellents archers qui eussent tenu tête à ceux des Anglais. Un corps de cavalerie partit bravement, et fut arrêté par les chevaux de frise de l'ennemi. Quatre chevaliers seulement pénétrèrent dans les rangs anglais, où ils périrent à l'instant même. Les Français, dispersés par groupes, se battaient avec une grande valeur, mais dans le plus incroyable désordre. Dix-huit chevaliers, guidés par les sires de Crouy et le duc d'Alençon, traversèrent toute la ligne ennemie et arrivèrent en face du roi d'Angleterre. Le duc d'Alençon renversa le duc d'York et se précipita sur Henri, dont il abattit la couronne d'un coup de hache. Les gardes se jetèrent sur lui et l'accablèrent par le nombre. Il leur cria : « Je me rends! » ils le frappèrent lâchement. Quand la victoire se fut déclarée et que les prisonniers eurent été reçus à merci,

il se passa un acte horrible et que rien ne peut excuser. Quelques maraudeurs français s'étant jetés sur les bagages, une peur panique saisit les vainqueurs, et ils massacrèrent cruellement cette vaillante noblesse de France qu'ils tenaient prisonnière, tête nue et désarmée.

Les pertes avaient été sensibles de part et d'autre. On retira de dessous un monceau de morts le duc d'Orléans, qui n'était que blessé.

Il fut pris avec le maréchal de Boucicault, les comtes d'Eu et de Vendôme, les sires d'Harcourt et de Craon.

Le roi d'Angleterre, étonné et presque effrayé de sa victoire, resta plusieurs heures dans une grande anxiété, tant il redoutait une seconde attaque. Il rendit visite au duc d'Orléans, qui ne voulait ni boire ni manger. « Comment vous va, mon cousin [1]? » lui dit-il. — « Bien, monseigneur, » répondit le duc. — « Et d'où vient que vous ne voulez ni boire ni manger? » — « J'ai voulu jeû-

[1] M. DE BARANTE, *Histoire des ducs de Bourgogne.*

ner. » — « Mon cousin, faites bonne chère, ajouta doucement le roi; si Dieu m'a accordé la grâce de gagner la victoire sur les Français, je reconnais qu'elle n'est pas due à mes mérites. Je crois que Dieu a voulu les punir; et si ce que j'en ai ouï dire est vrai, il ne faut pas s'en émerveiller, car on dit qu'on n'a jamais vu tel désordre, ni une licence de péchés, de voluptés et de mauvais vices pareils à ce qui se passe en France maintenant. Cela fait pitié à entendre; et certes, Dieu a dû être courroucé. » Le lendemain il continua sa retraite vers Calais, emmenant le duc d'Orléans, qu'il traitait avec égards.

Cette cruelle bataille affaiblit le parti des Armagnacs; mais la guerre civile ne cessa point pour cela. Le dauphin mourut sans laisser de regrets, et le comte d'Armagnac exerça une souveraine tyrannie dans Paris et le reste de la France. Les docteurs qui prêchaient encore les doctrines de Jean Petit furent persécutés. C'étaient chaque jour de nouveaux complots et de nouvelles exécutions; Nicolas d'Orgemont, chef ou principal meneur d'une conspiration pour s'emparer du roi, tuer la reine et outrager les princes, fut jeté dans les cachots de la Bastille, puis dans ceux de Meung, prison des évêques d'Orléans, car il était clerc. Il y mourut à la suite de traitements rigoureux.

Le royaume était la proie de compagnies de Bourguignons, de Savoyards, de Lombards venus jadis au secours du duc d'Orléans, et d'Allemands. Ces aventuriers, et d'autres nommés les Bigeaux, commettaient toutes sortes de désordres. Il fallut leur courir sus et les exterminer.

Après de longs pourparlers et la publication de nombreux manifestes, le duc de Bourgogne prit Montlhéry, tandis que ses lieutenants s'emparaient d'Étampes et de Chartres. Puis il arriva aux portes de Paris. Ayant appris que la reine Isabeau était reléguée et en quelque sorte tenue prisonnière à Tours, il quitta brusquement son armée, traversa Vendôme, et se présenta devant cette princesse, qui l'accueillit, le suivit comme un libérateur, et fit à Chartres une

entrée triomphale. Elle data de cette cité une lettre aux bonnes villes du royaume, où elle leur expose ses intentions : « Nous sommes » venue, disait-elle, à Chartres en la compagnie de mon cousin, » afin d'aviser et ordonner ce qui est nécessaire pour conserver et » recouvrer la domination du roi, mon seigneur, en prenant l'avis » des bons prud'hommes, vassaux et sujets. C'est pourquoi, très- » chers et bons amis, nous qui devons avoir le gouvernement de ce » royaume durant l'empêchement de monseigneur, comme l'ont réglé » les lettres patentes irrévocables passées dans son grand conseil, » de l'avis de tous les grands seigneurs de son sang, nous qui avons » entière et certaine connoissance de vos loyales intentions, et qui » savons combien vous êtes enclins à vous employer de corps et de » biens avec mon dit cousin pour arriver à la conclusion désirée, » nous vous sommons et requérons, au nom de monseigneur, de vous » maintenir en accord avec les intentions de notre cousin de Bour- » gogne, sans aucunement entendre ou obtempérer à aucune lettre » ou commandement quelconque donné au nom de monseigneur ou » de mon fils, le dauphin. »

Il fut aussi réglé que les lettres et mandements seraient intitulés ainsi : « Isabelle, par la grâce de Dieu, reine de France, ayant, à cause de l'*occupation* de monseigneur le roi, le gouvernement et l'administration de ce royaume, par l'octroi irrévocable à nous fait par mon dit seigneur et conseil... »

Tel fut le premier signe public de l'alliance de la reine avec le duc de Bourgogne. Pendant leur séjour à Chartres, une aventure digne de ces temps de barbarie causa un grand émoi parmi les habitants. Hélion de Jacqueville, qui avait pillé les terres de Jean de Vaux, parent du sire de Saveuse, fut attaqué brusquement par dix ou douze hommes armés, au moment où il priait dans l'église Notre-Dame de Chartres. Ils l'entraînèrent sans tenir compte de ses supplications, lui firent de profondes blessures et le jetèrent du haut en bas des degrés du parvis. Le blessé fut porté dans l'hôtel du duc

pendant que les meurtriers prenaient la fuite. « Monseigneur, dit-il, c'est pour vous avoir bien servi qu'on m'a traité de la sorte. » Il expira trois jours après. Jean-sans-Peur, irrité, poursuivit lui-même les assassins; mais on lui représenta qu'au milieu de ses embarras, il allait se priver de ses meilleurs chevaliers, et il leur pardonna. La reine passa le reste de l'année à Chartres, qu'elle quitta pour résider à Joigny.

Les Armagnacs, de leur côté, prirent Étampes et Montlhéry, et plusieurs châteaux occupés par les gens des Compagnies. Enfin, après des succès balancés, les deux partis songèrent à la paix; elle fut signée malgré l'opposition de plusieurs conseillers, parmi lesquels se trouvait Martin Gouge, fameux évêque de Chartres. Malgré cette nouvelle, le sire d'Armagnac jura de brûler Paris plutôt que de le rendre aux Bourguignons. Périnet Leclerc, fils de l'un des quarteniers, livra une des portes de la ville aux hommes d'armes du duc; ils pénétrèrent dans les rues, soulevèrent le peuple, prirent le comte d'Armagnac, et se rendirent maîtres de tous les points importants, malgré la résistance qu'on leur opposa. Tanneguy Duchâtel se sauva à Melun avec le dauphin.

Ce complot, formé à l'improviste, surprit le duc de Bourgogne, qui ne sut pas dans le premier moment le parti qu'il devait tirer de son succès. Il laissa pendant plusieurs jours ses partisans dans l'incertitude, et la capitale aux mains d'une populace aveugle dans ses colères comme dans ses affections. On vit alors le massacre des hommes les plus distingués de l'ancien parti d'Orléans, renfermés dans les prisons. Le connétable d'Armagnac, quatre évêques, des présidents au parlement, des maîtres des requêtes, des gens de la chambre des comptes, des bourgeois notables périrent égorgés. Capeluche, affreux personnage, était à la tête de cette foule impitoyable. Le duc, ayant enfin pris une détermination, accourut pour mettre un terme à tant d'horreurs. Trop faible pour châtier les assassins, il leur donna des chefs, qui les entraînèrent au siége de

Montlhéry; ils voulurent revenir, et trouvèrent les portes fermées. L'ordre parut un moment rétabli, mais une épidémie terrible se joignit à tant de fléaux. Le duc de Bourgogne abattu, désespéré, fit de vains efforts pour ramener à lui le dauphin, que ne subjuguaient plus les ducs de Berry et d'Orléans; mais le conseil du jeune prince était formé des anciens serviteurs du feu duc et d'hommes animés, à plus d'un titre, d'une haine implacable contre Jean-sans-Peur. Outre ses querelles personnelles à vider avec de tels ennemis, celui-ci était forcé de tenir tête aux Anglais. Le siége de Rouen, et la désolation qu'il répandit dans toute la France, fit naître plus d'une réflexion, et chacun s'étonna que les deux partis qui déchiraient le royaume ne s'unissent pas contre l'ennemi commun. Le duc d'Anjou et le comte de Vertus essayèrent de réconcilier Jean-sans-Peur avec le dauphin. Une trêve fut en effet conclue. (1419.) Cette circonstance décida Henri, roi d'Angleterre, à traiter de la paix, et diverses conférences eurent lieu entre la reine et lui; elles demeurèrent sans résultat.

La prise de Pontoise, défendue par l'Ile-Adam, un des confidents du duc de Bourgogne, fut cause de nouveaux soupçons. Le dauphin crut que Jean-sans-Peur n'était pas sincère, et qu'il favorisait les Anglais; on ajoutait qu'il comblait de caresses et encourageait les séditieux de Paris. Les deux princes conservaient encore les dehors d'une feinte amitié. Tanneguy Duchâtel vint à Troyes trouver le duc de Bourgogne, et lui assurer que le dauphin, toujours bien disposé pour lui, désirait l'entretenir de choses importantes. Le jeune prince, campé près de Montereau, renouvela ses instances par l'organe de ses messagers. La dame de Giac, usant de son ascendant sur l'esprit du duc Jean, le détermina à venir jusqu'à Bray-sur-Seine, à deux lieues de Montereau. On proposa une entrevue sur le pont de cette ville. Le duc de Bourgogne devait occuper le château et la rive droite de la rivière. Au jour fixé, les conseils ne manquèrent point à Jean pour le détourner d'aller à cette entrevue; on lui

représenta que le dauphin était entouré de ses ennemis, que le motif du rendez-vous n'était pas clairement indiqué, et qu'il ne trouvait pas toutes les sûretés désirables dans les conventions faites. Un astrologue juif lui prédit qu'il ne reviendrait pas; mais il n'écouta rien et partit. Il avait à peine franchi les barrières, suivi de dix chevaliers, que Tanneguy Duchâtel, Barbazan et les gens du dauphin se jetèrent sur lui, et l'abattirent à coups de hache.

Telle fut la fin du meurtrier de Louis. Les Orléanais y virent le doigt de Dieu et s'en réjouirent; ceux qui avaient porté les coups s'en louaient hautement. « J'ai dit au duc de Bourgogne, racontait » Le Bouteiller : Tu coupas le poing à mon maître, je vais te couper » le tien; et je lui ai donné de mon épée. » Un dicton populaire se répandit : « Reynaudin l'enferma, Tanneguy le frappa, Bouteiller l'assomma. » Celui-ci avait porté le premier coup. Le duc, ayant voulu parer avec le bras, eut le poignet presque abattu et le visage sillonné par le fer. Robert de Loire le poussa vers Tanneguy, qui le renversa avec sa hache, tandis que deux autres chevaliers soulevèrent sa cotte de mailles, et lui enfoncèrent leurs dagues dans le corps.

CHAPITRE VII.

Guerre entre les Orléanais et le duc de Bourgogne. — Le dauphin est déshérité du trône de France. — Mort de Henri, roi d'Angleterre, et de Charles VI. — Régence du duc de Bedford. — Guerre avec les Anglais. — Siége de Montargis. — Dunois, La Hire, Richemont, Saintrailles défendent les approches d'Orléans. — Siége de cette ville. — Bataille de Rouvray. — Jeanne d'Arc délivre Orléans. — Prise de Jargeau et de Beaugency. — Victoire de Patay.

CHAPITRE VII.

DE L'AN 1419 A L'AN 1429.

Celui qui avait frappé de l'épée périt par l'épée, sans qu'on pût accuser d'avoir pris une part, même indirecte, à l'assassinat, le duc Charles d'Orléans, alors prisonnier des Anglais. Nous dirons plus tard les conséquences de cet attentat au droit des gens. Rappelons-nous le prince captif et songeant à abréger les longs jours de l'exil par les charmes de la poésie. Versé dans les lettres latines et françaises, il possédait une grande éloquence et le don des vers. « Ses malheurs [1] » lui avaient fait contracter l'habitude de la plainte. Ses ballades

[1] *Tableau de la Poésie française*, par M. Sainte-Beuve.

» respirent une monotonie douce et une tristesse qui plaît. Quand il » s'adresse à sa dame, c'est avec une galanterie décente qui trahit » le chevalier dans le trouvère. Sensible comme un captif aux beautés » de la nature, il peint le renouveau avec une gentillesse d'imagina- » tion et une fraîcheur de pinceau qui n'a pas vieilli encore. Souvent, » sans qu'il y songe, un sentiment délicat d'harmonie lui suggère » cet enchaînement régulier de rimes féminines et de rimes mascu- » lines qui a été une élégance de style avant d'être une règle de » versification[1]. »

Pendant que les Orléanais s'applaudissaient de leur sanglante victoire, les Bourguignons frémissaient de rage et d'indignation. Le comte de Charolais, héritier du duc Jean, et âgé de vingt-trois ans, sentit au fond de son cœur les désirs de vengeance qui, si longtemps, avaient tourmenté les fils de Louis. Le royaume allait subir de nouveaux déchirements. La reine et le conseil du roi assurèrent la duchesse de Bourgogne de leur zèle et de leur sympathie. Le peuple de Paris, dans sa fureur, répétait ce triste dicton : « Mieux valent les Anglais que les Armagnacs. » Le roi d'Angleterre, sollicité par les deux partis, cherchait lequel des deux lui offrirait les plus grands avantages. La beauté de Catherine de Bourgogne, dont il demanda la main, fit pencher la balance. Il obtint aussi de ses nouveaux alliés que le roi Charles garderait pendant sa vie le scep-

[1] Peut-être placerons-nous ailleurs d'autres morceaux de ce prince-poète, qui fut sans contredit le prince des poètes de son temps. Mais voici le petit chef-d'œuvre intitulé *le Renouveau*.

Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluye,
Et s'est vestu de broderye,
De soleil rayant cler et beau.

Il n'y a beste ne oyseau
Qu'en son jargon ne chante ou crye :
Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluye.

Rivière, fontaine et ruisseau
Portent en livrée jolye
Gouttes d'argent d'orfaivrerie ;
Chascun s'habille de nouveau,
Le temps a laissé son manteau.

tre et la couronne, qui seraient, à sa mort, dévolus au roi d'Angleterre et à ses héritiers. Pendant la démence du malheureux monarque, la régence devait être exercée par Henri, auquel les princes, les seigneurs, les communes prêteraient serment d'obéissance. Ce honteux arrangement conclu, tout l'effort de la guerre se porta sur les Orléanais.

La nouvelle de ce traité, qu'on fit signer au roi par surprise, ranima le sentiment national dans tous les esprits indignés. Le nom d'Isabeau, cette marâtre qui dépouillait son propre fils, fut maudit. Le duc de Bourgogne perdit lui-même de sa popularité; les gens les plus corrompus, se révoltant à l'idée de devenir sujets de l'Angleterre, affirmaient qu'un tel pacte était nul et sans valeur. « C'est » une grande horreur, disait-on, de penser que quelque Français, » noble ou non, ait pu non-seulement favoriser ce traité, mais le voir » et l'entendre sans le détester; il est plein de divisions, guerres, » meurtres, rapines, effusions de sang humain et horribles séditions; » il tend à produire et à nourrir la trahison, le parjure, la déloyauté, » et à mettre sous une indigne sujétion tous les habitants du royaume » de France. » Cependant, quand arriva l'heure de l'examiner et de le rejeter, personne, parmi les grands corps de l'État, n'osa élever la voix contre sa sanction. Le chancelier de France rappela au parlement la conduite du dauphin qui, au mépris des traités et de ses serments, protégeait les assassinats.

Le roi d'Angleterre arriva à Troyes suivi de sept mille hommes d'armes que guidaient les ducs de Glocester et de Clarence. Son entrée fut pompeuse. Il alla rendre visite à Charles VI, et la cérémonie des fiançailles de Henri avec Catherine se fit sans retard. On signa le pacte infâme qui livrait la France aux Anglais. (1420.) Le mariage terminé, les rois et le duc de Bourgogne allèrent attaquer Montereau. La ville fut emportée. On exhuma Jean-sans-Peur, dont le cadavre à demi nu et défiguré reposait dans une église. Le château fut ensuite forcé de se rendre, et ses défenseurs expirèrent dans les

supplices. Les Orléanais, renfermés dans Corbeil, opposèrent une longue résistance; Barbazan, l'un des principaux auteurs du drame de Montereau, combattit avec énergie et habileté. La ville prise, on mit à mort tous ceux qui furent soupçonnés d'avoir eu part au meurtre du duc, mais Barbazan fut épargné. Après avoir fait le siége de Melun, le duc de Bourgogne revint à Paris. Là, en présence des États rassemblés, il fit exposer par son avocat, nommé Raulin, les détails de l'attentat commis sur la personne de son père, et dénonça à la vindicte publique le soi-disant dauphin et ses complices; demandant qu'ils fussent promenés pendant trois jours fériés dans les rues de Paris, tête nue, un cierge à la main et confessant leur crime. On écouta l'avocat du roi, qui conclut au criminel, et le chancelier de France lut au nom du monarque des lettres de justice où il était dit que les coupables étaient indignes de toute succession et dignités, honneurs et prérogatives; que tous leurs vassaux, sujets et serviteurs étaient absous et quittes de tout serment, promesse ou obligation de service envers eux et leurs successeurs. En vertu de ces lettres, le parlement instruisit une procédure contre Charles de Valois, dauphin de Viennois; puis on prononça l'arrêt qui le déclara convaincu de tous les crimes à lui imputés, et comme tel banni et exilé du royaume.

Le dauphin s'inquiéta peu de cet appareil judiciaire, et s'en reposa sur l'esprit national. Les Anglais se rendaient de plus en plus odieux; sous le titre de régent, Henri ordonnait tout sans ménagement pour Charles ou ses conseillers. Le duc de Bourgogne élevait lui-même quelques plaintes de la protection accordée par ce monarque au sire de Barbazan, l'un des meurtriers de son père. Enfin, plusieurs seigneurs avaient senti leur avilissement et s'étaient unis au dauphin. Les escarmouches se multipliaient et tournaient parfois à l'avantage des Orléanais ou Dauphinois. Le duc de Clarence fut tué avec plusieurs de ses chevaliers au combat de Baugé. A la nouvelle de cet échec et de l'agitation des esprits, le roi Henri quitta

Londres et revint en France. A peine débarqué, il envoya le comte de Clifford au secours de Chartres assiégée par le dauphin, et se rendit à Paris, où il assembla des forces imposantes avec l'intention de dégager la ville serrée de très-près. Le siége fut levé et l'armée française fit retraite du côté de la Touraine, poursuivie, harcelée par les Anglais qui prirent Dreux et Beaugency.

(1421.) Peu de temps après la reddition de Meaux, que gardait pour le dauphin un chevalier nommé le bâtard de Vaurus, Henri, à peine âgé de trente-quatre ans, expira près de Vincennes, des suites d'une maladie dont les premiers symptômes s'étaient manifestés pendant son séjour aux environs d'Orléans. (1422.) Il laissa la régence au duc de Bedford, son frère, et légua ses prétendus droits au trône de France à son jeune fils. Ses funérailles furent magnifiques, et le corps, déposé d'abord à Saint-Denis, fut ensuite transporté en Angleterre. Charles VI ne tarda point à descendre dans la tombe. Bedford suivit le convoi funèbre de ce malheureux monarque, si cher à son peuple et délaissé par tous les seigneurs.

Lorsque la pierre du caveau royal s'abaissa, Berry, roi d'armes de France, cria à haute voix : « Dieu veuille avoir pitié et merci de l'âme du très-haut et très-excellent prince Charles, roi de France, notre naturel et souverain seigneur ! » Puis il reprit : « Dieu accorde bonne vie à Henri, par la grâce de Dieu, roi de France et d'Angleterre, notre souverain seigneur ! » Les sergents relevèrent leurs masses et crièrent : Vive le roi !

De vils courtisans de la fortune répétèrent ce cri, qui ne trouva point d'écho parmi le peuple. Charles VII, que ses ennemis appelaient roi de Bourges, inspirait un intérêt général[1]. Ceux que les

[1] Le souvenir de ses malheurs et de l'affection du peuple se retrouve dans ce couplet avec lequel nos paysannes des hameaux de Villemarceau et de Cravant bercent et endorment leurs enfants :

Mes amis, que reste-t-y
A ce Dauphin si gentil!
Orléans et Beaugency,
Notre-Dame de Cléry,
Vendy, Vendôme!

vertus guerrières et le renom de Henri lui avaient attachés ne voyaient dans son successeur, âgé de dix-huit mois, qu'un fantôme anti-national avec ses monnaies, ses insignes et ses couleurs, sorte d'outrage vivant jeté à la face de la France. Charles VII, retiré derrière la Loire, occupait les villes de Blois et d'Orléans, d'où ses garnisons se répandaient dans la Beauce, s'avançant parfois jusqu'aux portes de Paris. Le duc de Bedford, ayant resserré l'alliance avec le duc de Bourgogne et rassemblé des troupes, tenta de reprendre Meulan. Les chevaliers français réunirent une nombreuse armée; l'argent de la solde fut confié au sire Tanneguy Duchâtel, qui exigea des habitants d'Orléans deux mille écus pour le même emploi. Quand il fallut payer les hommes d'armes, Tanneguy s'y refusa; on l'accusa d'avoir employé le trésor en achats de joyaux et de vaisselle faits par lui à Orléans; les gens de guerre se dispersèrent et tombèrent sous les coups des garnisons anglaises de Chartres et de la Beauce[1]. Meulan succomba; les châteaux de Marcoussis et de Montlhéry se rendirent.

Les ducs de Bretagne et de Bourgogne firent entre eux un traité, où ils se promettaient mutuelle assistance contre le dauphin de Viennois (Charles VII) et Olivier de Blois. Puis ils se rendirent à Arras pour y assister à une joute, sorte de duel, entre Saintrailles et Lionel de Vendôme. Le duc fit cesser le combat quand il vit que ce dernier n'avait pas l'avantage.

Les Français, protégés par la Loire et pleins de confiance dans la fermeté des garnisons de Blois et d'Orléans, résolurent de marcher en avant et de secourir plusieurs places serrées de trop près par l'ennemi. Pour arriver en Picardie, il fallait déboucher par Gien et traverser une partie de la Bourgogne. On se rassembla donc sous les murs de l'ancienne capitale du Gâtinais. Une bataille s'engagea près de Crevant, et la victoire, chaudement disputée, resta aux Anglais soutenus par les Bourguignons. La honte de cette défaite fut effacée

[1] MONSTRELET, *Journal de Paris*.

au combat de la Gravelle, où périrent deux mille chevaliers anglais. La funeste défaite de Verneuil rendit au roi toutes ses anxiétés. Douglas, chef des Écossais alliés de la France, y fut tué. Le vicomte de Narbonne, un des meurtriers de Jean-sans-Peur, ayant été reconnu parmi les morts, on lui trancha la tête et son cadavre resta suspendu à un gibet. Le parti d'Armagnac ou orléanais y avait subi de grandes pertes; les Anglais voyaient tomber devant eux les châteaux du Maine, de la Picardie et de la Champagne; rien ne leur résistait. Mais leur insolence commençait à éloigner d'eux tous les seigneurs. Le fameux comte de Richemont, beau-frère de Bedford et du duc de Bourgogne, se retira en Bretagne. Il eût été facile à Charles VII de faire la paix avec ces grands vassaux, s'il eût cru devoir consentir à l'éloignement de ses favoris, qui tous s'étaient souillés du meurtre de Montereau. L'épée de connétable, offerte à Richemont et acceptée par lui de l'aveu du duc de Bourgogne, le décida à mener au roi de France une petite armée. Il joignit ce prince, et, employant tour à tour la persuasion et la menace, il réussit à obtenir de lui l'éloignement de ses favoris. Le sire de Giac resta seul et fut mis à la tête du conseil. Cet acte d'une sage politique ramena au roi le duc de Bretagne; Philippe de Bourgogne sentit fléchir ses colères, et la guerre se fit avec des chances plus égales. Jean, comte de Dunois, bâtard du feu duc d'Orléans et fils de la dame de Canny, délivra Montargis. Il était alors dans tout l'éclat de la jeunesse, et s'était signalé par de brillants exploits. Le comte de Richemont, qui l'avait reçu comme otage et garant des promesses qu'on lui faisait, lui accorda son estime et son affection. Quand on sut la nouvelle du siége de Montargis, qui résistait vaillamment malgré la privation de vivres et de munitions, le connétable donna au jeune capitaine un corps de seize cents hommes, réunis à Gien, et pour lieutenant le brave La Hire. Dunois fit avertir les assiégés de sa prochaine arrivée et fondit sur les Anglais, qu'il tailla en pièces. Il n'était alors âgé que de vingt-quatre ans.

Cependant le comte de Richemont, vainqueur de Pontorson, échoua au siége de Saint-James de Beuvron, et ressentit une grande colère de cette humiliation qu'il attribua au sire de Giac, depuis long-temps soupçonné de dissiper l'argent et les vivres de l'armée. Il fit saisir Giac, et, sans autre forme de procès, ordonna qu'il fût jeté à la rivière, enfermé dans un sac. Un écuyer, nommé Beaulieu, succéda à ce favori, et fut assassiné par un des hommes d'armes du connétable. Celui-ci crut avoir fait choix d'un ami dévoué à ses intérêts dans le sire de La Trémouille, qu'il plaça près du roi. Bientôt, reconnaissant qu'il s'était trompé, il voulut le renverser et n'y put réussir.

Ainsi, de misérables jalousies diminuaient le pouvoir d'un prince qui, au sein des plaisirs et des voluptés, négligeait les occasions favorables que lui offrait parfois la fortune. Un moment Bedford fut retenu en Angleterre par les plus grandes querelles, et dans le même instant le duc de Bourgogne était forcé de contenir avec ses meilleures troupes les villes du Hainaut. C'était l'heure d'activer la guerre; mais le roi était retombé dans sa nonchalance, et partout nos armes subissaient des revers.

Bedford, à son retour, s'assura des bonnes dispositions de Philippe, réunit vingt mille hommes et prit et saccagea Nogent-le-Roi, Jargeau, Beaugency, Pithiviers et Chartres. Maître de tout le pays sur la rive droite de la Loire, il commença le siége d'Orléans, place la plus importante des possessions royales, et clef du Berry, de l'Auvergne et du Lyonnais[1]. Cette entreprise parut si grave, que les meilleurs officiers du conseil de guerre anglais hésitèrent avant de l'approuver; Bedford lui-même chancelait dans sa résolution[2]. Mais l'inertie de Charles VII et la retraite du connétable le décidèrent à agir. Dans ce péril, le zèle du peuple se fit jour, et l'on put voir que le roi possédait son affection. La perte d'Orléans rendait certaine la

[1] *Procès de la Pucelle*, p. 2.
[2] *Acta publica*, tom. IV.

ruine de notre nationalité, et les Français chérissaient leur monarque, d'un caractère doux et facile, sans défiance, sans colère, pur de tout acte de vengeance, et n'ayant jamais laissé commettre qu'un meurtre, dont l'horreur retombait sur ses conseillers. Puis, l'Anglais ne pouvait plier sous le joug une nation qui sera son éternelle ennemie. Les Français résolurent de tout tenter pour le salut du dernier boulevard de la patrie : sous les ordres du sire de Gaucourt, gouverneur, se rangèrent les Dunois, les Saintrailles, les Guitry, les Villars et l'élite des chevaliers, garnison redoutable que secondèrent admirablement les Orléanais. Les habitants avaient d'abord voulu se défendre seuls, dans la crainte d'être pillés et maltraités par les gens de guerre ; mais ils reconnurent la nécessité d'avoir l'appui du courage uni à l'expérience.

On commença par raser les maisons et les édifices placés en dehors des murs, et qui pouvaient protéger les approches de l'ennemi. Le faubourg du Portereau et ce qui se trouvait de l'autre côté du pont furent détruits pour la même raison et par les habitants eux-mêmes. On abattit les arbres d'alentour ; pour s'excuser aux yeux de Dieu des meurtres et des horreurs qui devaient être la suite d'une lutte désespérée, chacun éleva vers le ciel d'ardentes prières. La Rochelle, Bourges et Poitiers envoyèrent de fortes sommes pour prouver leur sympathie. Les États-Généraux, convoqués à Chinon, accordèrent un subside de quatre cent mille francs, fourni par les gens du clergé et les nobles hors d'état de prêter à la cause nationale un secours actif.

Les premières attaques commencèrent le 12 octobre 1428. Le comte de Salisbury, général célèbre et animé d'une haine profonde contre la France, dirigeait en personne les assaillants qui furent repoussés par les hommes d'armes, les bourgeois, les femmes et les enfants. Cependant, contraints d'abandonner le fort des Tourelles, les Français se retranchèrent sur le pont et dans une île du fleuve. Le comte de Dunois se jeta dans la ville avec les sires de Chabannes,

La Hire et une nombreuse troupe d'Italiens et d'Écossais, soldats braves et aguerris.

Désespérant de réussir par la force, le général anglais fit construire plusieurs bastilles, afin d'affamer la ville. Pour mieux choisir les positions, il se promenait sur le rempart du fort des Tourelles, lorsqu'une pierre lancée par les bombardes ricocha contre le mur, lui creva

l'œil et lui emporta tout un côté du visage; un de ses capitaines fut tué du même coup. On le transporta au château de Meung, où il expira en recommandant à ses officiers de mener à bien un siége qu'il regardait comme fort important pour l'honneur de l'Angleterre et le salut de sa cause. Mais une sorte de consternation s'empara des assiégeants, qui perdaient le plus habile de leurs chefs. Les Français sentirent renaître leur confiance et leur espoir. Cette mort leur parut une vengeance divine, car Salisbury s'était signalé par des actes de violence et des sacriléges, et il avait, disait-on, promis au duc d'Orléans de ne rien entreprendre contre son duché.

Le comte de Suffolk, qui prit le commandement, adopta les plans de son prédécesseur. Le blocus fut resserré de telle sorte que les habitants brûlèrent les faubourgs de la rive droite et toutes les églises qui se trouvaient en dehors des murs. Mais l'enceinte était vaste et difficile à cerner; les renforts, les vivres et les munitions pénétraient sans cesse dans la ville. L'art des siéges, encore imparfait, ne prescrivait que de hardis assauts et d'impétueuses sorties, où brillait le courage des chevaliers sans rien amener de décisif. La lutte se prolongea pendant tout l'hiver; alors l'amiral de Culant amena aux assiégés deux cents lances qui donnèrent une espérance bientôt détruite, car des bannières nouvelles flottaient dans l'armée anglaise.

Les demandes de secours arrivaient à Charles VII, qui sortait un moment de sa nonchalance accoutumée, faisait les plus grands efforts pour le salut de sa bonne ville, et ne trouvait que peu d'hommes et d'argent à lui envoyer. Enfin, un convoi plus important s'avança vers Orléans sous la conduite du comte de Clermont; il était formé de chevaliers de l'Auvergne et du Bourbonnais, auxquels se joignirent des Écossais. Les sires d'Albret, Guillaume Stuart et de La Fayette, qui amenaient un renfort de près de deux mille hommes, furent avertis que le duc de Bedford expédiait de Paris des vivres et des munitions aux assiégeants; les chefs des deux troupes se concertèrent pour attaquer le convoi anglais. On donna avis aux Orléanais de ce projet, afin qu'ils se tinssent prêts à le seconder. Par malheur, on s'entendit mal sur le jour et l'heure; la garnison se porta vivement à la rencontre des Anglais, tandis que le comte de Clermont, parti de Blois, ne pouvait arriver assez tôt. A la vue des Orléanais, les gens de Bedfort se placèrent en avant de leurs chariots et se retranchèrent derrière les pieux affilés dont ils avaient appris l'usage à Poitiers et à Azincourt. Aux deux ailes se tenaient les arbalétriers parisiens et les archers des communes, tous d'une adresse renommée. A la vue de ces formidables préparatifs, les Orléanais résolurent d'attendre le comte de Clermont; mais les Écossais, qui

formaient l'avant-garde de ce seigneur, arrivèrent sur l'entrefaite et manifestèrent une injurieuse surprise de ce retard; puis ils mirent pied à terre, malgré les plus expérimentés, qui voulaient qu'on enfonçât cette espèce de carré avec l'aide de la cavalerie. Entraînés par l'exemple, et ne pouvant souffrir qu'on mît en doute leur courage, Dunois, La Hire, Saintrailles et tous les hommes d'armes descendirent de cheval et engagèrent le combat dans le plus grand désordre. On ne laissa pas aux bombardes le temps de briser les pieux et de faire quelque trou dans les rangs, et bientôt une grêle de traits châtia cette folle témérité. Les chevaliers de Gascogne firent une charge sans succès. Dunois, blessé, fut retiré avec peine de la mêlée; les deux Stuart et une foule d'Écossais périrent, ainsi que les sires de Chabot et d'Albret. Les Anglais, conduits par Falstaff, sortirent alors de leurs retranchements, et le carnage commença. Les Gascons, qui avaient en tête la milice de Paris, lui firent subir des pertes sans parvenir à l'entamer. Sur ces entrefaites parut le corps d'armée du comte de Clermont; il s'indigna du mépris qu'on avait fait de ses ordres en combattant à pied et sans attendre son arrivée, et ne jugea point à propos d'exposer ses troupes. Il rassembla donc les débris de la garnison orléanaise et se retira dans la ville, où sa conduite excita des malédictions. Cette triste bataille, qui se livra aux environs de Rouvray, prit le nom de journée des Harengs, parce que le convoi était formé de charrettes chargées de ce poisson, destiné à nourrir les Anglais pendant le carême. Elle causa une émotion douloureuse, car cette fois encore le courage était vaincu par l'adresse des archers anglais. Il fut question d'abandonner les bords de la Loire et d'emmener le roi au fond du midi; mais ce déplorable conseil ne prévalut point.

Les Orléanais, privés des secours qu'ils attendaient, ne se découragèrent pas. L'oubli du roi, le faible intérêt qu'il leur montrait, diminua leur amour pour la cause monarchique; mais ils songèrent qu'une plus haute mission leur était confiée, et qu'ils avaient à dé-

fendre la nationalité française. Quelques-uns d'entre eux se faisaient aussi un point d'honneur de sauver la ville et les domaines de leur duc, prisonnier des Anglais[1]. Ce pauvre prince, ayant eu connaissance de l'expédition de Salisbury, avait présenté sa requête au conseil d'Angleterre, priant que son apanage et ses vassaux fussent préservés du fléau de la guerre tant que lui-même ne pouvait les protéger, ni se prononcer pour ou contre les Anglais. On lui octroya sa demande, sauf à en référer au régent, qui se moqua d'un pareil accord; et lorsque Salisbury tomba, dès le commencement du siége, on pensa que le ciel le punissait d'avoir menti à la foi qu'il avait jurée au duc d'Orléans[2].

Privés de l'appui de leur roi et de leur seigneur, les Orléanais envoyèrent au duc de Bourgogne Saintrailles, qui avait fait jadis avec lui la guerre de Flandre; ils le suppliaient de prendre leur ville sous sa garde pendant la captivité de Charles, et de sauver leur qualité de Français. Philippe accueillit bien le messager, et parut écouter sa proposition; mais il crut devoir la soumettre au duc de Bedford, qui répondit qu'un pareil arrangement était impossible. Le siége avait coûté aux Anglais d'assez grands sacrifices, et la ville même était trop utile à leurs plans pour qu'ils consentissent à en gratifier qui que ce fût. « D'ailleurs, ajouta Bedford avec insolence, Orléans tombera, et je n'ai point entendu battre les buissons pour qu'un autre prenne les oiseaux[3]. » Philippe témoigna de l'humeur; l'Anglais lui reprocha ses continuelles tergiversations et son peu de colère contre l'homme qui avait tué son père. On assure même qu'il tint ce propos : Que s'il était besoin de mettre un terme à tout cela, il saurait bien envoyer le duc de Bourgogne en Angleterre, où il boirait de la bière plus que son soûl[4]. L'effet de ces bravades fut d'aigrir Philippe, et de le déterminer à renvoyer les députés d'Orléans avec son héraut, chargé d'ordonner à tous ses hommes d'armes et chevaliers de quitter l'ar-

[1] *Chronique de la Pucelle.* — [2] HUME. — [3] CHARTIER. — [4] M. DE BARANTE.

mée anglaise. Tous obéirent avec joie[1]. C'était un événement heureux pour les assiégés ; mais leurs adversaires recevaient de Paris de si puissants renforts, qu'ils ne tardèrent pas à construire une foule de bastilles et de retranchements, et à environner la ville comme d'une seconde enceinte. La famine fit bientôt sentir aux assiégés toutes ses horreurs et la garnison était réduite aux dernières extrémités, lorsque la Providence sauva la monarchie par un secours miraculeux.

Il s'était répandu parmi le peuple une prophétie attribuée à Merlin, qui disait que la France, perdue par une femme, serait sauvée par une femme. On interprétait cela en disant que la reine Isabeau était la femme parricide; mais on cherchait vainement quelle serait la libératrice. Sur ces entrefaites, une femme d'Avignon, nommée Marie, s'introduisit près du roi et lui parla de visions merveilleuses où le ciel lui révélait l'avenir. Elle avait aperçu des armes, et une voix mystérieuse lui annonçait qu'elles étaient destinées à la céleste héroïne dont la France devait recevoir le divin appui. Les esprits étaient ainsi disposés à accueillir et les bruits et les fables, tant l'espérance est vivace au cœur des malheureux! lorsqu'il se répandit de vagues récits sur les étonnantes visions d'une jeune fille qui habitait Domremy, village sur les bords de la Meuse entre Neufchâteau et Vaucouleurs. Son père, qui se nommait Jacques d'Arc, était un cultivateur; sa mère, Isabelle Romée, l'avait élevée, ainsi que ses trois frères, dans l'amour de Dieu et de la cause orléanaise, puis dans la fidélité due au souverain légitime. Du reste, son éducation avait été celle de toutes les jeunes filles de sa classe; jamais elle ne sut ni lire ni écrire. Coudre, filer, mener paître les bestiaux, aider aux travaux des champs, tels étaient ses soins et son occupation ; elle était active, douce, simple, bonne, et si modeste qu'une parole suffisait pour la faire rougir et la troubler. Son extrême

[1] *Chronique de la Pucelle.*

dévotion lui attirait des railleries. Ennemie des danses et des jeux de son âge, elle se retirait dans les églises pour prier, et prononçait souvent le nom de Dieu et de la sainte Vierge. Sa charité et sa libéralité la portaient à se priver de tout pour faire des dons aux malheureux.

Les haines qui partageaient les cités en deux camps, Armagnacs et Bourguignons, divisaient aussi les hameaux. Celui de Marcey tenait pour Bourgogne, tandis que Domremy restait fidèle aux Armagnacs et au dauphin, devenu Charles VII. Plus d'une sanglante querelle éclata entre les jeunes gens des deux villages, qui se provoquaient et s'injuriaient mutuellement. La vue de ces luttes acharnées fortifiait les penchants de Jeanne, qui, plus tard si compatissante pour les vaincus, désirait alors la mort du seul homme du parti bourgui-

gnon qui habitât son village. Ses travaux rustiques lui donnèrent l'habitude de diriger les chevaux; elle les maniait avec adresse. Son esprit naturellement mélancolique la portait à rechercher la solitude, et elle allait rêver au milieu des forêts qui avoisinaient sa demeure. Non loin du bois Chenu, près d'une source limpide, s'élevait un chêne antique connu sous le nom d'arbre aux Fées. Là, disaient les légendes, on voyait ces êtres fantastiques danser aux clartés de la lune durant les heures mystérieuses de la nuit. L'eau de la source avait la réputation de guérir de la fièvre; ce lieu était regardé comme sacré. Dès l'âge de treize ans, Jeanne eut des extases; elle croyait entendre la voix de l'archange Michel; puis Gabriel lui apparut accompagné d'un grand nombre d'autres anges. Sainte Catherine et sainte Marguerite se montrèrent plusieurs fois à elle près de la source et de l'arbre des Fées. Jamais elle n'entreprenait rien sans les consulter. La réalité de ses visions, qu'elle appelait *ses voix*, fut soutenue par elle, dans les plus graves circonstances, avec une conviction que rien ne put ébranler. Un jour elles lui ordonnèrent d'aller vers le roi de France et de faire lever le siége d'Orléans. Craignant d'éprouver des obstacles de la part de ses parents, elle sollicita et obtint d'eux la permission d'habiter chez un de ses oncles, nommé Durand Lexart. Elle lui révéla les volontés du ciel, et le persuada tellement qu'il se rendit chez Baudricourt, commandant de Vaucouleurs, auquel il exposa les désirs de sa nièce. Le chevalier l'engagea à corriger rudement cette visionnaire, et il revint confus et découragé; mais Jeanne partit aussitôt, se présenta chez Baudricourt, et, bien qu'elle ne l'eût jamais vu, le reconnut au milieu des officiers dont il était entouré. « Mon Seigneur, lui dit-elle, m'ordonne de délivrer Orléans et de faire sacrer le roi à Reims; faites que je sois conduite devant lui. » — Quel est ton Seigneur? lui demanda Baudricourt? — « C'est le Roi du ciel, » répondit-elle. Sa fermeté, son ton inspiré, firent impression sur le gouverneur; mais il ne se décida point à lui accorder sa confiance. Elle ne se déconcerta

pas, car ses voix lui avaient prédit qu'elle subirait trois refus. Elle reproduisit sa demande avec importunité et persévérance. « J'irai vers le roi, s'écria-t-elle; fussé-je sur les genoux, j'irai! » Enfin, un seigneur de la contrée, nommé Jean de Metz, se laissa convaincre et lui *promit par sa foi, sa main dans la sienne, que, sous la conduite de Dieu, il la mènerait au roi*. Un autre gentilhomme, Bertrand de Polengy lui fit la même promesse. Alors Jeanne se fit couper les cheveux, prit des vêtements d'homme, demanda pardon à son père de sa désobéissance, et se disposa au départ. Les frais du voyage furent faits par ses deux protecteurs; car Baudricourt se contenta de lui remettre une épée et de lui dire : — Va, et advienne ce qu'il pourra. Son escorte, composée de sept personnes, jura aux mains du gouverneur qu'elle serait *moult protégée*. Son troisième frère, Pierre d'Arc, un archer, et Collet de Vienne, messager du roi, s'éloignèrent avec elle au milieu des regrets des habitants de Vaucouleurs, qui ne doutaient pas qu'on ne l'envoyât à une mort certaine. « Soyez sans inquiétude, leur dit-elle, Dieu fera mon chemin malgré les ennemis; c'est pour cela que je suis née. » D'autres dangers la menaçaient : les gens de son escorte, dépravés comme tous les guerriers de cette époque, conçurent pour elle une passion coupable; mais bientôt elle exerça sur eux un empire absolu, et ils se soumirent à ses volontés. Un voyage de cent cinquante lieues fut accompli sans obstacles, et Jeanne arriva à Fierbois, village de Touraine peu éloigné de Chinon. L'église, dédiée à sainte Catherine, était célèbre dans le pays et attirait de nombreux pèlerins. La jeune fille s'y arrêta et y entendit chaque jour la messe. (1429.) Peu de jours après, elle reçut l'ordre de venir à Chinon, où s'était retiré Charles VII; elle y était attendue avec quelque curiosité. Plusieurs seigneurs furent d'avis qu'on n'exposât pas la majesté royale au ridicule d'une telle entrevue; les plus sages ou les plus habiles en décidèrent autrement. Les affaires de l'État étaient désespérées. Pouvait-on refuser un secours envoyé par le ciel ou créé par le hasard? telles furent les réflexions des plus

impies; d'autres se sentirent touchés d'un sentiment de foi et d'espoir. Jeanne fut examinée et interrogée avant d'être introduite dans la chambre où se tenait le roi. Pour l'éprouver, Charles se cacha dans la foule de ses courtisans vêtus avec richesse. La jeune fille marcha droit à lui et s'agenouilla. « Je ne suis pas le roi, lui dit Charles VII en montrant un des seigneurs, le voici! » — « Gentil prince, c'est vous, et non autre! Je suis envoyée de la part de Dieu pour prêter secours à vous et à votre royaume, et vous mande le Roi des cieux par moi que vous serez sacré et couronné dans la ville de Reims, et serez lieutenant du Roi des cieux, qui est roi de France. » Le prince, étonné, voulut lui parler en secret; elle le confondit en lui révélant des choses qui ne pouvaient être connues que de Dieu et de lui. Il inspira à ses chevaliers la confiance dont il était animé. Bientôt elle gagna l'estime et le respect de tous par sa franchise, la bonté et la simplicité souvent sublime de ses réponses. Elle réchauffa l'enthousiasme, releva les courages abattus, et le bruit de sa venue, annoncée aux Orléanais par Villart, leur rendit l'espérance.

Cependant, la prophétie de Merlin ainsi confirmée jetait quelques scrupules dans les âmes dévotes. Cette fille venue *e nemore canuto*, d'une forêt touffue[1], était-elle l'envoyée du ciel ou le présent fatal de l'enfer? Pour éclaircir les doutes, on fit conduire Jeanne devant l'Université de Poitiers, où siégeait alors le parlement. On la livrait ainsi à l'examen des personnages les plus doctes et les plus pieux. « Je sais que j'aurai fort à faire, disait-elle, mais Dieu m'assistera[2]. » On assembla des théologiens et des juristes, qui reçurent mission de l'examiner et de faire leur rapport au conseil du roi, en déclarant s'il était licite d'accepter le secours de cette jeune fille. Tous ces personnages exposèrent sévèrement à Jeanne les doutes dont elle était l'objet; elle leur répondit sans trouble et sans crainte, raconta les visions et les ordres que les *voix* lui avaient transmises durant plu-

[1] Le bois Chenu.
[2] *Chronique de la Pucelle.*

sieurs années. « Mais, observait-on, si Dieu veut sauver la France, il n'a besoin ni de vous ni de soldats ! » — Ceux-ci combattront, répondit-elle, et Dieu sera pour eux. » — « De quelle langue se servent vos voix? » demanda d'un ton aigre et avec un accent prononcé le docteur limousin, frère Séguin. — « D'une meilleure que la vôtre, » répliqua-t-elle. — « Mais, si vous ne donnez pas d'autres signes de votre mission, on ne peut vous confier des hommes sans les exposer à périr ! » — « Ce n'est pas le lieu, dit-elle; mais conduisez-moi à Orléans. Le signe que je dois donner, c'est de faire lever le siége de cette ville. » Elle ajouta que ses voix lui avaient assuré que le roi serait sacré à Reims, que Paris lui ferait sa soumission et que le duc d'Orléans verrait briser ses chaînes. Ses réponses étaient fermes et invariables. Quand on changeait la forme et le ton des interrogatoires; elle se contentait de dire : « Je ne sais ni A ni B, mais je viens de la part du Roi du ciel pour faire lever le siége d'Orléans et conduire le roi à Reims. »

L'enthousiasme gagnait tous les cœurs; le roi l'admettait souvent près de lui. Le duc d'Alençon, revenu d'Angleterre, la prit aussi en amitié. On était charmé de sa bonne grâce, de son adresse à manier un cheval et de son habileté à courir des lances. Les femmes qui l'approchaient la quittaient captivées et attendries. Le clergé lui-même se laissait persuader, et Christophe de Harcourt, évêque de Castres, fut des premiers à lui reconnaître la qualité d'inspirée. L'archevêque d'Embrun prouva, dans un docte traité et par des citations de l'Écriture, que Dieu s'entremettait quelquefois directement dans les choses d'ici-bas, et qu'il pouvait confier à des créatures, même à des animaux, les missions dont les anges étaient ordinairement chargés. On ne pouvait s'étonner qu'une femme, portant des habits d'homme, guidât les gens de guerre : les vierges bénies du Seigneur avaient obtenu souvent des révélations par préférence aux hommes; mais il conseillait de ne rien négliger pour se convaincre de la réalité de la mission de cette jeune fille, afin de ne point tomber dans un piége

du démon. Ce fut sans doute ce dernier conseil qui fit qu'on pria la reine de Sicile, mère de la reine de France, et la dame de Gaucourt, de s'assurer de la pureté de Jeanne; leur témoignage fut favorable, et elles constatèrent en outre que cette belle et forte vierge était étrangère aux infirmités de son sexe. Les docteurs, après mûre délibération,

furent d'avis que Jeanne n'avait point fait de pacte avec les mauvais esprits, et que tout en elle étant d'une bonne chrétienne et d'une honnête fille, on pouvait accepter ses services et penser qu'elle était l'envoyée de Dieu.

On lui donna l'état de maison d'un chef de guerre; elle eut pour écuyer Jean, sire de Daulon, brave et sage chevalier, et pour pages Louis de Contes et un autre jeune gentilhomme. Elle choisit pour hérauts Guyenne et Ambleville, et pour chapelain un religieux nommé

frère Pasquerel. Plusieurs valets furent attachés à son service. Elle reçut aussi une armure complète adaptée à la forme de son corps; elle voulut un étendard de toile blanche appelée boucassin et frangée en soie; sur un champ blanc, semé de fleurs de lis, était figuré l'Éternel dans sa gloire et tenant un globe dans ses mains; à droite et à gauche étaient deux anges en adoration : l'un d'eux tenant une fleur de lis que Dieu semblait bénir. On lisait sur la bannière ces mots : *Jhesus Maria*. Pour compléter cette armure, Jeanne désira qu'on lui apportât une épée cachée derrière l'autel de sainte Catherine de Fierbois, et qui portait cinq croix sur la lame; on la trouva dans l'endroit qu'elle avait désigné, et le bruit se répandit que c'était encore une miraculeuse révélation. Outre la bannière, dont elle avait dicté la forme et les dessins, elle en fit faire une autre, portée par les prêtres, qu'on devait joindre aux hommes d'armes chargés de l'accompagner.

Ces préparatifs une fois terminés, elle se rendit à Blois, où l'on réunissait des troupes et des munitions pour les envoyer à Orléans. Parmi les chevaliers qui arrivèrent dans cette ville, on distinguait les sires de Gaucourt, de Rais, de Boussac, l'amiral de Culant, La Hire, l'élite enfin des Français demeurés fidèles. Avant que de partir, elle ordonna aux gens de guerre qui devaient l'accompagner de cesser leur vie déréglée, et de congédier les femmes dont ils se faisaient suivre dans leurs expéditions; elle leur enjoignit aussi de se confesser et de s'abstenir de jurer. La Hire, qui ne menait pas une vie exemplaire, fit paraître une grande contrition. Frère Pasquerel parcourut chaque jour la ville de Blois en portant sa bannière, et suivi des prêtres qui chantaient des hymnes et des cantiques. Jeanne se montrait dans ces processions, affectant une dévotion profonde. Cette sainte vie ajoutait encore à la confiance que le peuple avait en elle. Chacun opposait le tableau de ses vertus, de sa modestie, de sa retenue, de sa sagesse, à la peinture, chaque jour plus affreuse, des vices des seigneurs, des impuretés des dames de haut lignage, de

la dissolution qui avait tout envahi. Forts de son exemple, les prédicateurs se hasardaient enfin à élever la voix et à blâmer les vices et les crimes de l'époque[1]. Le peuple écoutait avec ferveur ces sermons venus d'en haut par l'intermédiaire d'une vierge échappée de ses rangs; et de cette société tourmentée sortirent les éléments de la délivrance nationale.

Les Orléanais réclamaient d'une manière pressante les secours qu'on leur avait promis. La Pucelle, obéissant aux instructions que lui avaient données ses saintes patronnes de Domremy, ne voulut rien entreprendre contre les Anglais avant de leur avoir fait une sommation. Elle dicta une lettre qui fut portée aux généraux ennemis: « pour, de par Dieu le roy du ciel, qu'ils eussent à rendre les clefs » de toutes les bonnes villes qu'ils avoient prises en France. » Ils tournèrent la chose en raillerie.

Alors on se disposa au départ. Les vivres furent placés sur des chariots. Le duc d'Alençon, qui n'avait point encore payé tout le prix de sa rançon, dut s'abstenir de suivre l'expédition.

Deux routes, celles de la Sologne et de la Beauce, conduisent de Blois à Orléans. Jeanne insista pour qu'on suivit cette dernière, bien qu'elle fût au pouvoir de l'ennemi. Dunois, qui était resté avec les assiégés, déclara qu'un tel projet était insensé. La Pucelle n'en persista pas moins dans son opinion, et on feignit de lui obéir. L'armée franchit les coteaux arides de la Sologne. Le convoi était escorté par cinq mille cinq cents hommes; les prêtres marchaient en tête en psalmodiant des hymnes et des prières. Cet appareil religieux faisait impression sur les soldats; les plus impies se confessèrent et Jeanne partagea l'hostie sainte avec eux.

Le troisième jour, on arriva en vue d'Orléans. Jeanne aperçut le fleuve qui la séparait de cette ville courageuse, et elle reconnut qu'on s'était joué d'elle en lui faisant suivre une autre route que celle marquée par les décrets de Dieu. L'armée française touchait au rivage

[1] MONSTRELET.

de la Loire, un peu au-dessus de la bastille élevée par les Anglais, sur l'emplacement de l'église de Saint-Jean-le-Blanc. L'eau était trop basse pour permettre aux barques des assiégés de venir chercher les vivres et les munitions ; il eût fallu les transporter à bras d'hommes de l'autre côté du fleuve; opération lente et presque impraticable. Le vent ne permettait pas aux bâtiments un peu forts de remonter la Loire pour venir prendre les chars et les munitions. La route de Beauce eût épargné tous ces obstacles. Jeanne donna aux chefs fort déconcertés le conseil de s'emparer de la bastille de Saint-Jean-le-Blanc. Tandis qu'ils hésitaient, Dunois quitta Orléans et traversa la Loire dans une petite barque. La Pucelle s'approcha de lui. « Vous êtes le bâtard d'Orléans ? » lui dit-elle. — « Oui. » — « Est-ce vous qui avez fait que je suis venue de ce côté au lieu de prendre la rive occupée par les bandes de Talbot ? » — « Oui, » répliqua le comte en cherchant à s'excuser sur ce que d'autres plus sages avaient opiné comme lui. — « Eh bien ! reprit Jeanne, vous le voyez, le conseil de Dieu est meilleur que le vôtre. Vous avez cru me décevoir, et vous êtes vous-même plus déçu que moi ! »

Il fallut tenir conseil et se décider à remonter le fleuve jusqu'en face de Checy, à deux lieues à l'est d'Orléans. Le port était assez commode, et au pouvoir des Français ; mais le vent soufflait toujours, et une partie des obstacles subsistaient. Jeanne annonça qu'il ne tarderait point à changer, et sa prédiction se réalisa. Une flottille qui vint chercher les munitions apporta à Jeanne les prières d'une population que sa présence devait encourager. D'abord elle ne voulut pas se séparer de l'armée que les navires ne pouvaient emmener, et qui était obligée de regagner le pont de Blois. Les instances et les conseils des chefs triomphèrent de sa résolution, et elle monta sur la barque de Dunois. La Hire, ses deux pages, Daulon et deux cents lances l'accompagnèrent de l'autre côté du fleuve. On pensa qu'elle ne devait faire son entrée dans Orléans que la nuit, pour éviter du tumulte.

Les Anglais avaient intérêt à arrêter les secours qui se présentaient et à s'emparer d'un si riche convoi. Il est donc présumable qu'ils n'inquiétèrent pas le départ de la flottille, aimant mieux l'attaquer quand elle reviendrait toute chargée devant leurs bastilles. Les assiégés, pour détourner leur attention, firent mine de donner l'assaut à la bastille Saint-Loup ; et, pendant ce combat, le convoi passa sans éprouver de pertes. Jeanne et les troupes, restées avec elle à Chécy, arriva vers huit heures du soir, et par la route de terre, à la porte orientale de la ville. Elle y entra armée de toutes pièces et montée sur un cheval blanc. Devant elle flottait son étendard; elle voulut avant tout se rendre à l'église pour glorifier le Seigneur. Le peuple l'y suivit en faisant retentir les airs de joyeuses acclamations. L'hôtel de Jacques Boucher, trésorier du duc d'Or-

H. Gaillé sculp.

JEANNE D'ARC.

Paris, J. MALLET & Cie, Éditeurs, Rue de l'Abbaye, 9 & 11.

léans, ayant été mis à sa disposition, elle s'y logea avec sa suite.

Le lendemain, elle fut reçue au conseil présidé par Dunois. Jeanne était d'avis qu'on profitât de l'ardeur et de la bonne volonté des Orléanais pour attaquer sur-le-champ les bastilles anglaises. C'était aussi l'opinion de Florent d'Illiers et de La Hire. On discuta vivement; elle soutenait avec force son avis, se prévalant des ordres du roi et de la volonté du ciel, dont elle se disait l'interprète; elle reprocha même à ses adversaires leur timidité, qui avait eu, en diverses occasions, de funestes résultats. Un chevalier, Jacques de Gamache, s'offensa du ton impérieux de la Pucelle; et, après quelques paroles offensantes, ploya sa bannière et la remit à Dunois. Les chefs décidèrent qu'il n'y aurait pas d'attaque avant l'arrivée des renforts, mais qu'on irait à la rencontre de l'armée de Blois. Jeanne, La Hire, Florent d'Illiers et quelques autres, ne pouvant maîtriser leur impatience, firent une sortie à la tête de leurs gens et de plusieurs habitants armés. Cette imprudente tentative fut repoussée.

La Pucelle envoya ses deux hérauts d'armes porter à Talbot, à Suffolk et au sire de Scalle une sommation pareille à celle qu'elle leur avait adressée de Blois, et terminée par des mots menaçants. Ceux-ci, fort irrités, retinrent Guyenne, firent mine de le brûler; ils renvoyèrent Ambleville pour annoncer à la Pucelle le sort de son émissaire. Elle ordonna au héraut de retourner vers Talbot et de lui porter de sa part un défi. Dunois fit aussitôt arrêter des hérauts ennemis à Orléans, afin de traiter de la rançon des prisonniers, et leur déclara qu'ils répondraient sur leur tête de la vie des hérauts d'armes français.

Cependant, la Pucelle essaya de répéter elle-même aux chefs anglais ses sommations. Une redoute, construite sur le pont en face le fort des Tournelles, en était assez rapprochée pour qu'on pût se faire entendre en élevant la voix. Jeanne s'y rendit vers le soir, et bientôt le rempart fut couvert d'Anglais, attirés par la curiosité. Elle leur

commanda de lever le siége, « sinon que malheur en adviendroit et » honte à tretous. » Le chef Glacidas et ses soldats lui répondirent par de grossières injures, « l'appelant *vachière ;* criant moult hault » qu'ils la feroient ardoir, s'ilz la povoient tenir[1]. » Enfin un capitaine, le bâtard de Granville, prononça des outrages si violents contre sa vertu, qu'elle s'éloigna en leur annonçant une prochaine punition.

Le mépris des Anglais n'était qu'affecté, car ils étaient effrayés. Depuis sa venue, ils n'osaient plus sortir de leurs bastilles, et quatre ou cinq cents lances françaises tenaient en échec toutes les forces des assiégeants. Dunois, Daulon et d'autres chevaliers ayant résolu d'aller au-devant de l'armée de Blois, la Pucelle sortit de la ville avec La Hire et se posta devant les bastilles Saint-Laurent et de Londres; elle ne se retira qu'après avoir entièrement perdu de vue ceux dont elle protégeait ainsi le passage.

A son retour, elle fut obligée de parcourir la ville à cheval, et de satisfaire au vœu des habitants. La voir et converser avec elle était pour eux une grande consolation. « Messire, répétait-elle avec » un accent inspiré, m'a envoyée pour délivrer la ville d'Orléans. »

Le lundi suivant, 2 mai, elle s'avança suivie d'une faible escorte pour examiner le front des retranchements ennemis. Une foule de peuple la suivait, et il eût été facile aux chefs anglais de tailler en pièces cette multitude désarmée; mais ils n'osèrent sortir de leurs bastilles, et la Pucelle « retourna en l'église Sainte-Croix d'Orléans, » dedans la cité, où elle oyt les vespres. »

Cependant, l'armée avait regagné Blois. Là, des difficultés s'élevèrent. Tous les membres du conseil n'étaient pas d'avis qu'on dût risquer le passage à travers la Beauce. Régnaut de Chartres, archevêque de Reims, et le chancelier de France se montraient fort opposés à un acte qu'ils trouvaient téméraire. Mais Dunois se présenta et ses raisons furent entendues. L'armée se mit en marche et s'avança rapidement vers Orléans. Les assiégés, privés de toutes nouvelles,

[1] *Journal du Siége.*

n'étaient point sans inquiétude; Jeanne les rassurait, leur affirmant que le secours promis arriverait bientôt. En effet, on aperçut du haut des tours une grande troupe de guerriers qui se dirigeait entre les bastilles de Londres et de Saint-Laurent. La Pucelle vint à leur rencontre avec cinq cents hommes, l'élite de la garnison. Les assiégeants ne risquèrent aucune attaque, malgré l'attrait d'un immense butin et la supériorité du nombre. Les prêtres de Blois s'avançaient à la tête du convoi, portant la bannière de la Pucelle, qui avait été bénie par Gérard Machet, évêque de Chartres et confesseur de Charles VII. « Les Anglais, dit un de leurs historiens[1], distin- » guaient les traits des chefs, entendaient les chants des prêtres, et, » frappés d'une terreur inexplicable, ils restaient immobiles. Une » stupeur invincible, un silence de mort régnaient parmi ces mêmes » troupes, naguère encore si exaltées par la victoire et si audacieuses » dans les combats. » Les Français passèrent donc « sans contradic- » tion quelxconque. » Ils pénétrèrent dans la ville au milieu des acclamations, et Jeanne prédit aux Orléanais qu'avant cinq jours le siége serait levé.

La situation du général anglais devenait de plus en plus difficile. Ses troupes étaient effrayées par la croyance qu'un pouvoir surnaturel leur était opposé. Il eût dû les arracher à leurs sombres préoccupations par l'agitation des combats, et il les tenait au contraire dans l'inaction, enfermées dans leurs bastilles. La position des choses était changée; les assiégeants jouaient le rôle d'assiégés. On apprit vaguement la prochaine arrivée au camp des Anglais d'un convoi escorté par Falstaf, vainqueur à la bataille des *Harengs*, et Jeanne déclara qu'il faudrait marcher à sa rencontre et l'enlever. Dunois promit de l'avertir s'il recevait quelque nouvelle.

Le 4 mai, vers les dix heures du matin, plusieurs chefs suivis d'archers et de gens du peuple allèrent, de leur propre mouvement et sans en prévenir les autres chefs, assaillir la bastille Saint-Loup,

[1] HUME, *History of England.*

qui était gardée par Talbot. Ils attaquèrent avec impétuosité et s'emparèrent des premiers ouvrages; mais, arrêtés par une grêle de traits et de pierres, ils furent contraints à la retraite après « avoir » été fort grevez en icelluy assault. » Jeanne, qui dormait, se réveilla tout à coup en s'écriant : « Mes armes, mes armes ! nos gens sont » bien à besoigner devant une bastille et il y en a de blecez. Amenez-» moi mon cheval. » Louis de Contes, son écuyer, ses serviteurs restaient tout ébahis : elle descendit précipitamment l'escalier de sa demeure et courut vers la porte Bourgogne en brandissant son étendard. « Elle alla aussi droit comme si elle eust bien sceu le chemin » auparavant. » Elle s'émut en voyant les blessés qu'on rapportait, s'approcha de l'un d'eux qui paraissait plus dangereusement atteint que les autres, et dit : « Je n'ai jamais veu de sang françois que les » cheveux ne me levassent en sus ! » Suivie de son écuyer et de ses pages, elle s'avança au milieu des fuyards, qui se rallièrent; quinze cents hommes, guidés par elle, retournèrent à l'assaut. Le combat durait depuis trois heures lorsque Talbot envoya des renforts aux défenseurs de la bastille. Les cloches de la ville sonnèrent l'alarme, et les Orléanais firent une sortie pour soutenir les leurs. Talbot rappela les siens qu'il n'osait exposer en pleine campagne aux coups de la Pucelle[1]. La bastille fut enlevée de vive force vers l'heure des vêpres. Cent quatorze Anglais avaient péri et quarante restaient captifs. Les plus déterminés s'étaient réfugiés dans le clocher de l'église Saint-Loup, que Jeanne avait expressément recommandée au respect des siens. Quand ils se virent réduits à la dernière extrémité, ils se couvrirent d'habits sacerdotaux et sortirent dans l'espoir que ces vêtements les protégeraient contre la furie des vainqueurs. En effet, Jeanne ne voulut pas qu'on les dépouillât, et ils échappèrent au sort qu'éprouvèrent la plupart de leurs compagnons. La Pucelle déplora la fin misérable de tant de guerriers morts l'injure à la bouche et sans confession. Par son ordre, tous les soldats rendirent grâces à

[1] HUME, *Histoire d'Angleterre.*

Dieu de leur victoire, et on rasa la forteresse sans opposition de la part des Anglais.

Le lendemain, fête de l'Ascension, fut consacré au repos. Mais on tint conseil pour savoir ce qu'il y aurait à faire le jour suivant. Il fut décidé qu'on feindrait une attaque sur la bastille de la Beauce, afin d'attirer les Anglais postés sur l'autre rive du fleuve, et qu'on livrerait un assaut sérieux au fort des Tournelles. Avant de faire couler le sang, Jeanne adressa aux Anglais une troisième copie de sa sommation; ils la reçurent avec le même dédain et des expressions grossières. Ces insultes blessaient cruellement la jeune vierge; on la vit qui versait des pleurs en prenant le Roi du ciel à témoin de son innocence. Alors, par son ordre et porteur d'une lettre menaçante de Dunois, le héraut d'Ambleville se rendit au camp des Anglais pour y réclamer Guyenne, retenu prisonnier au mépris des lois de la guerre. Ce message eut un entier succès; les deux hérauts revinrent, mais chargés de malédictions et de menaces de mort contre la Pucelle.

Au point du jour, on disposa tout pour l'assaut. Les Français voulurent d'abord prendre la bastille de Saint-Jean-le-Blanc, afin d'avoir un point d'appui en Sologne et une retraite en cas d'échec à l'attaque beaucoup plus difficile des Tournelles. Quatre mille combattants guidés par la Pucelle, Dunois, La Hire, d'Illiers, de Gaucourt et Villars, sortirent par la porte Bourgogne, s'embarquèrent entre la Tour-Neuve et le port Saint-Loup, et abordèrent dans une petite île très-rapprochée de la rive gauche du fleuve et de Saint-Jean-le-Blanc. Deux barques suffirent pour former un pont sur le canal, qui séparait l'île de la rive opposée. La bastille était défendue par divers chevaliers et par Glacidas, l'un des plus fameux chefs de l'armée et qui avait le commandement suprême de toutes les bastilles de Sologne. Il fit évacuer Saint-Jean-le-Blanc; les troupes et l'artillerie se retirèrent à la bastille des Augustins et aux Tournelles. Les Français, surpris de ce mouvement et craignant quelque piége, voulaient

repasser le fleuve sans combat; Jeanne insista avec force pour qu'on marchât à l'attaque de la bastille des Augustins, et elle planta résolument son étendard sur le boulevard extérieur. Tout à coup une terreur panique s'empara des plus braves, et l'on repassa précipitamment dans l'île. La Pucelle, un moment entraînée par les fuyards, se jette à l'eau avec son cheval en criant : « Au nom du Seigneur, courons hardiment aux Anglais ! » L'ennemi est ramené en désordre jusque dans les bastilles; un combat acharné s'engage sur le boulevard et le long des palissades qui entourent la bastille des Augustins. Glacidas soutenait l'ardeur des siens et se comportait vaillamment. Un Anglais de haute taille opposait surtout une vigoureuse résistance à ceux qui tentaient d'escalader le rempart, lorsqu'un canonnier orléanais, nommé maître Jean, l'ajusta et le jeta mort du premier coup. Les Français pénétrèrent alors dans les retranchements. Jeanne, blessée au pied par les chausse-trapes que les assiégés avaient établies, ne quitta pas la mêlée, et la plupart des Anglais furent massacrés; le reste se sauva dans le fort.

Plusieurs prisonniers, pâtres et laboureurs, enlevés dans les campagnes par Glacidas, durent leur délivrance à ce beau fait d'armes; mais, pour arrêter le pillage, la Pucelle ordonna qu'on mît le feu à la bastille, et tout fut consumé. On se porta le même soir vers le fort des Tournelles, et la nuit se passa de part et d'autre en préparatifs pour le lendemain. Cependant, de sages réflexions faillirent changer la détermination belliqueuse des généraux français; ils craignaient que les habitants et gardes placés sur les remparts de la ville ne cédassent à leur enthousiasme et ne vinssent se mêler aux combattants de la rive gauche, au lieu de tenir ferme à leurs postes que les Anglais de la rive droite pouvaient attaquer et surprendre. Jeanne, qui émettait toujours des avis téméraires, se présenta aux chefs et leur dit : « Croyez-vous que le conseil de mon Seigneur périsse et que celui des hommes doive être préféré ? Non, non, levez-vous, demain dès la pointe du jour et de meilleure heure encore qu'aujourd'hui, et

faites du mieux que vous pourrez. Tenez-vous surtout auprès de moi, car j'aurai beaucoup à faire, et plus que je n'ai eu jusqu'à présent; il sortira demain du sang de mon corps au-dessus du sein; je serai blessée devant la bastille du bout du pont. »

Durant la nuit, les Anglais qui gardaient la bastille de Saint-Privé y mirent le feu et repassèrent sur la rive droite. L'ennemi

n'avait plus du côté de la Sologne que le château des Tournelles. Au point du jour, l'héroïne, suivie des milices de la ville, se disposa, contrairement aux ordres du gouverneur, à marcher vers le fort. Elle se dirigea vers la porte Bourgogne, entraînant les bourgeois et les soldats de la garnison. Le sire de Gaucourt, qui voulut empêcher ces actes d'insubordination, dut céder à la force, et les combattants

s'élancèrent en masse de ce côté et par la poterne de la Tour-Neuve. Tous passèrent sur des barques et arrivèrent sans encombre sur la rive opposée. On se concerta avec les chevaliers qui bloquaient les Tournelles. L'entreprise était audacieuse et presque folle, de l'aveu même des historiens anglais. Il y avait sur les murs une nombreuse artillerie et les meilleures troupes de Suffolk. La Pucelle, qui ne doutait jamais de la victoire, fit partager sa confiance à ceux qui l'entouraient. On résolut de commencer l'attaque par la grande redoute, qui, séparée de la bastille par deux arches du pont, la couvrait du côté de la Sologne. Autour de cet ouvrage avancé, l'eau de la Loire circulait dans des fossés profonds. Vers dix heures du matin, l'attaque commença de toutes parts. Les bombardes ou canons vomissaient la mort et remplissaient les airs d'un bruit éclatant. Les plus braves franchirent les palissades et combattirent corps à corps avec l'ennemi. Plusieurs trouvèrent la mort ou reçurent de graves blessures. Jeanne, but de tous les traits, se tenait au plus fort du danger sans montrer ni faiblesse ni fatigue : « Que chacun, » s'écriait-elle, « ait bon cœur et bonne espérance en Dieu ! car l'heure approche » où les Angloys seront desconfitz et toutes choses viendront à » bonne fin. » Cependant, les Français reculent; elle s'en aperçoit: pour les exciter, elle plante la première échelle contre le rempart et s'élance... Une flèche l'atteint au-dessus du sein, entre l'épaule et le cou; elle tombe à demi évanouie. Les Anglais se précipitent vers elle; elle se défend avec adresse et doit son salut au secours que lui porte le brave sire de Gamache, avec lequel elle avait eu jadis un différend. Il lui offrit son cheval, mais elle était vaincue par la douleur, et l'on fut obligé de l'emporter hors du champ de bataille. On l'étendit sur l'herbe. La blessure était grave, et, faible un moment, l'héroïne versa des pleurs. Rassurée par une céleste vision, où elle reçut les encouragements de ses deux saintes protectrices, elle arracha elle-même le trait de la blessure et dit : « Je sais bien que je dois mourir un jour, mais je sais qu'ici je serai guérie. » On mit un premier

appareil, et elle se livra aux dévotes pratiques qui lui étaient habituelles avant et pendant le danger.

Le combat durait toujours; l'absence de Jeanne ayant découragé les soldats, les chefs furent d'avis de faire sonner la retraite. Dunois songeait même à ramener l'artillerie dans la ville. La voix éclatante des trompettes ranima l'héroïne. Elle manda près d'elle le bâtard d'Orléans et lui ordonna de différer encore. « Vous entrerez bien brief » dedans, n'ayez doubte, lui dit-elle; quand vous verrez flotter mon » étendard vers la bastille, reprenez vos armes, elle sera vôtre. » A ces mots, elle confia sa bannière à l'un de ses écuyers et parut oublier sa blessure et sa faiblesse; puis elle se retira à l'écart dans une vigne pour prier et se recueillir.

L'écuyer qui portait l'étendard de la Pucelle se tenait debout près le boulevard du fort; elle dit à ceux qui l'entouraient : « Donnez-vous » garde, quand la queue de mon étendard touchera ou aura l'air de » toucher au boulevard. » Elle y touche, s'écria un moment après l'un des chevaliers : « Tout est vôtre, reprit-elle d'un ton inspiré, et y » entrez. » Elle s'élança sur son cheval et courut en criant à l'assaut! Elle s'avança sur le bord du fossé et le combat recommença avec une nouvelle ardeur. Les gens de la ville, témoins de cette lutte, ne purent résister au désir de venir en aide à leurs frères d'armes; ils se précipitèrent tumultueusement sur le pont. La redoute de la Belle-Croix, élevée sur l'île qui séparait le pont en deux parties à peu près égales, les arrêta; mais pour joindre l'ennemi il fallait traverser un large fossé. Deux poutres, mises bout à bout, offrent aux plus déterminés un périlleux chemin. Nicolas de Giresme, commandeur de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, se hasarde sur cette étroite route, et le côté nord du boulevard et des Tournelles est emporté au moment même où l'autre attaque réussissait. Les Anglais épouvantés s'imaginent que des êtres surnaturels protégent les Français et combattent avec eux; les uns croient voir saint Aignan et saint Euverte montés sur des coursiers et guidant une nombreuse armée d'anges

exterminateurs, d'autres s'écrient que l'archange Michel est sur le pont et qu'il combat pour les Orléanais. Glacidas espère fuir du bouevard dans le fort, mais le canonnier Jean lance un boulet contre l'arche du pont qui unit ces deux ouvrages, et elle s'enfonce avec fracas : tous les Anglais et leur chef avec eux tombent en poussant des hurlements sauvages. La bastille n'oppose qu'une faible résistance; ses défenseurs sont massacrés.

L'armée anglaise, témoin d'un tel désastre, ne se mit point en mouvement pour l'empêcher. Elle subit cette humiliation plus grande cent fois que celle des fatales journées d'Azincourt et de Poitiers. Quant aux pertes matérielles des Anglais, elles étaient plus fortes que ne l'avaient été pour nous celles faites à Verneuil. Huit mille des leurs périrent dans les bastilles de Saint-Loup, des Augustins et des Tournelles.

Le retour de la Pucelle fut un triomphe. Femmes, vieillards et enfants l'entouraient. Les églises étaient remplies de fidèles. La délivrance d'Orléans venait de s'accomplir.

Les généraux anglais tinrent conseil pendant la nuit et se décidèrent à la retraite. Au point du jour, on aperçut leurs troupes partagées en deux divisions et rangées en bataille. On crut qu'elles revenaient à l'attaque, et les Français sortirent pour les prévenir; mais Jeanne empêcha de les charger, disant que « c'était la volonté de Dieu qu'ils » partissent sans coup férir. » Puis, sur un autel improvisé dans la plaine, à la vue de deux armées, elle fit célébrer deux messes d'actions de grâces, que rien n'interrompit. A la fin de la seconde messe, elle demanda si les Anglais avaient le visage tourné vers les Français? On lui répondit que non, et qu'ils regardaient Meung. « Eh » bien, reprit-elle, qu'ils partent, nous ne les poursuivrons pas, car » c'est aujourd'hui dimanche. »

Les deux divisions ennemies se retiraient en bon ordre, enseignes déployées; les uns, sous les ordres de Talbot, marchaient vers Beaugency; les autres, conduits par Suffolk, faisaient route vers Jargeau.

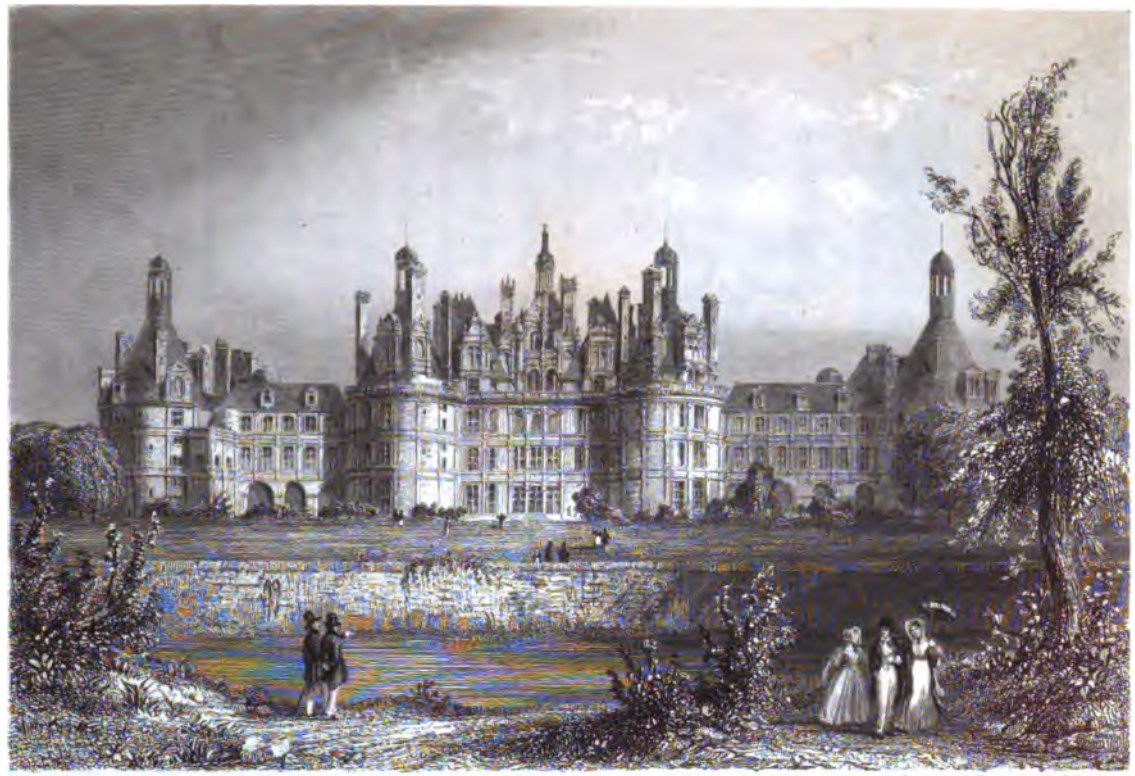

Drawn and Engraved by T. Doherty

CHAMBORD

Paris, J. MALLET, [illegible]

Malgré les prières et les recommandations de Jeanne, quelques partisans français s'acharnèrent à les poursuivre et firent d'importantes

captures, enlevant leur artillerie, leurs machines et d'autre butin. Les bastilles abandonnées regorgeaient de vivres et de munitions fournies sans doute par le convoi de Falstaf. Il y avait aussi des prisonniers de guerre, que le trouble de la retraite fit oublier. L'un d'eux nommé de Bar, enlevé par les Anglais sur la route de Blois, fut conduit d'abord à la tour de Marchenoir et surveillé par les gens de Talbot, qui en espérait une bonne rançon. Il avait les fers aux pieds et ne pouvait marcher. Près de lui se tenait un frère augustin ayant mission de le confesser et de le consoler. Le moine, voyant la retraite des siens, résolut d'emmener le captif et de le rendre à Talbot. Dans ce but, il l'engagea à marcher appuyé sur son bras. Mais de Bar ne tarda pas à juger la position de l'armée ennemie : il résolut de s'échapper, et, saisissant le moine à la gorge, il le força à le porter sur son dos vers Orléans.

Une procession solennelle parcourut la ville ; depuis lors, cette cérémonie s'est renouvelée avec pompe chaque année.

Nous avons raconté fidèlement, sans réflexions ni commentaires, les premières années de la vie de la Pucelle. Nous n'avons imité ni les historiens de l'école voltairienne[1], qui, croyant prendre de très-haut une question populaire, sont arrivés à la ridiculiser en la profanant; nous n'examinerons pas davantage les idées des philosophes qui, portés à douter de toutes choses, ne voient dans la manifestation de cette jeune fille aux regards des peuples, ni une volonté du ciel, ni une mission confiée par les saints. Selon ceux-ci, Jeanne fut un instrument de la politique, abandonné dès qu'il parut inutile; à en croire ceux-là, Jeanne était pis encore, car ils ont voulu en faire une folle ou une intrigante asservie aux caprices d'un pauvre prédicateur. Sans planer dans ces régions élevées de l'intelligence, d'où Voltaire, avec ses incrédulités, a fait plus d'une chute profonde, et sans accepter les tristes vues des sectateurs du matérialisme, nous croyons que ceux-là même qui se refuseraient à croire que Dieu consente à s'occuper des affaires et des pensées des infimes créatures, peuvent bien admettre qu'il daigne s'intéresser à l'existence ou à la ruine des nations. Pourquoi donc cette jeune fille, sans nul doute inspirée et prévoyant l'avenir, n'aurait-elle pas reçu d'en haut la mission de sauver la France, et de l'arracher au joug humiliant d'une soldatesque impie?

Les plus irréligieux Orléanais remarquèrent que Jeanne avait prédit, la veille de la fête de l'Ascension, que dans cinq jours il ne resterait pas un Anglais devant la place. Elle avait annoncé à Glacidas qu'il périrait avant la fin du siége. La délivrance de la ville avait eu lieu le 8 mai, jour où l'Église célèbre l'apparition sur le mont Garganus de l'archange Michel, protecteur de la France. Les gens de guerre, visitant les retranchements ennemis, ne purent expliquer, autrement que par un secours miraculeux, la prise en quelques heures de ces bastilles, où le brave duc d'Alençon se faisait fort de tenir tête pendant sept jours au moins à tous les hommes d'armes de la

[1] LUCHET.

chrétienté. Dunois et le sire de Gaucourt, bien des années après ces mémorables jours, déclaraient aux jeunes guerriers qui les écoutaient que de telles choses n'étaient pas faites par œuvre humaine, mais provenaient d'en haut.

La conviction, répandue dans les deux partis, qu'un appui surnaturel était prêté aux Français, eut pour effet d'exciter en eux un courage extraordinaire, et de jeter les autres dans un profond découragement. La guerre changeait de face, et cinq jours avaient suffi pour de tels résultats.

Quelques chevaliers voulurent surveiller la retraite des Anglais. On craignait aussi qu'ils n'allassent saccager Châteaudun. Le brave Florent d'Illiers se hâta de marcher au secours de cette ville, dont il était gouverneur, « reportant grant pris, los et renommée des vail- » lants faicts d'armes par luy et ses gens faicts en la deffence et se- » cours d'Orléans. » Les Orléanais donnèrent son nom à une des principales rues de leur ville[1]. Plusieurs autres rues portent encore des noms qui se rattachent au souvenir du siége; telles sont les rues d'*Angleterre*, des *Chats-Ferrés* et celle des *Chasse-Coquins*.

Une foule de détachements formés de ce qu'il y avait de pire dans l'armée de Suffolk, se dirigea vers la Normandie, et causa de vives alarmes aux habitants et à la faible garnison de Châteaudun. La présence de Florent d'Illiers les rassura, et ils associèrent leur reconnaissance à celle des Orléanais en instituant des réjouissances publiques où la vierge de Vaucouleurs obtenait de justes hommages.

Le lendemain de la levée du siége, Jeanne quitta la ville pour retourner près du roi. A ceux qui voulaient la retenir, elle annonça qu'elle n'obéissait point au besoin de satisfaire sa vanité, mais à la nécessité de faire diligence, car la durée de sa mission était bornée à un temps peu considérable.

Après son départ, les chefs de guerre et les milices d'Orléans résolurent de tenter quelque entreprise honorable, afin de prouver qu'ils

[1] GODEFROY, *Histoire de Florent, sire d'Illiers*.

pouvaient vaincre sans elle et qu'on ne devait pas attribuer à sa seule venue la fin de toutes les défaites qui avaient précédé son apparition. Dans ce but, le comte de Dunois, le maréchal de Saint-Sevère, Graville, le sire de Coarase, Pothon de Saintrailles, et plusieurs autres chevaliers venus de Bourges, Angers et Blois, sortirent d'Orléans et allèrent assaillir Jargeau. Leur tentative dura près de trois heures; son peu de succès ne fit que mieux éclater la supériorité du génie surnaturel dont ils avaient dédaigné le concours. Le seul trophée qu'ils recueillirent fut la mort de Henry Bidet, capitaine fameux par son courage et ses cruautés.

Les Orléanais, attristés de l'échec de Jargeau, rentrèrent dans leur cité; Dunois vint en toute hâte à Loches pour demander au roi des troupes qui lui permissent de reprendre Meung, Beaugency, Jargeau et tous les châteaux des bords de la Loire. Il se présenta à Charles VII en même temps que la Pucelle, dont le voyage avait été moins rapide. Le roi fit « moult grant chiere » à la jeune inspirée, et les courtisans s'inclinèrent devant sa vertu et son génie. Jeanne mit en avant les projets de campagne les plus hardis, et elle répétait avec impatience : « Je ne durerai qu'un an, il faust tascher de bien » employer cette année. » Par malheur, elle parlait à un prince qu'un favori coupable, La Trémouille, tenait comme engourdi par le magique breuvage des voluptés. Au lieu de s'abandonner aveuglément à la Providence, qui s'armait pour sa cause et se révélait à lui par des événements sans exemple dans les annales du monde, l'amant d'Agnès était étourdi par la prospérité après avoir plié sous de longs revers. Il perdit du temps, au lieu de conduire à la victoire ses soldats pleins d'enthousiasme et ne calculant plus le nombre de leurs ennemis; enfin il donnait toujours la préférence aux avis de la sagesse et de la circonspection. Jeanne témoigna plus d'une fois son impatience de tant de retards. Un jour elle frappa brusquement à la porte du cabinet du roi, qui était en conférence avec messire de Harcourt, évêque de Chartres et ancien chancelier de France. Il

lui permit d'entrer ; Jeanne s'avança d'un air humble et modeste, et lui dit : « Gentil Dauphin, venez au plus tôt à Reims prendre votre » couronne ! » Ce conseil semblait à tout le monde audacieux et insensé. Au dire des hommes les plus vaillants et les plus sages, il fallait d'abord envahir la Normandie, dont les populations étaient prêtes à se soulever. On ne pouvait arriver en Champagne que par la Bourgogne, et on perdait tout point d'appui pour les opérations et tout espoir de retraite en cas de revers. Plus qu'un autre, le duc d'Alençon parlait en faveur du plan qui lui eût facilité la conquête des terres de son apanage ; mais la Pucelle, mieux inspirée, soutint avec fermeté son opinion, alléguant des raisons de peu de valeur aux yeux des capitaines, et elle se concilia les plus entêtés de ses adversaires[1]. Charles finit par s'enflammer pour cette expédition aventureuse, et il appela tous les chevaliers, qui accoururent à sa voix. Les préparatifs furent poussés activement. Jeanne, qui avait toujours des visions extraordinaires, et qui mêlait à son ardent amour de la patrie une sorte de passion pour les princes de la maison d'Orléans, demanda la permission de faire des prisonniers dans les futurs combats, assurant que ses voix le lui avaient ordonné, pour qu'elle pût un jour acquitter ainsi la rançon du duc Charles, prisonnier des Anglais. Le commandement en chef fut donné au duc d'Alençon, qui reçut le titre de lieutenant-général. Sa femme voulut le retenir, Jeanne la rassura en lui affirmant que le prince n'éprouverait rien de fâcheux. L'armée royale, formée d'environ huit cents lances, se dirigea vers Jargeau et vint camper à l'entrée d'un bois qui se trouvait aux environs de la place[2]. Dunois, Florent d'Illiers et d'autres chefs arrivèrent au camp pendant la nuit et portèrent le nombre des combattants à trois mille six cents hommes environ.

Guillaume, comte de Suffolk, s'était enfermé dans la ville avec l'élite de ses troupes, et il y avait peu d'espoir de l'y forcer. Les plus

[1] *Dépositions du comte de Dunois et de Louis de Contes.*
[2] *Déposition du duc d'Alençon.*

intrépides voulaient tenter un assaut ; les autres proposaient de bloquer la place et d'attendre des renforts. La Pucelle, témoin de ces avis contraires, prit la parole d'un ton calme et résolu : — « Ne craignez rien, dit-elle, il n'est point de multitude et de puissance qui doive vous faire hésiter, car Dieu conduit votre œuvre. Croyez que si je n'étais pas assurée de son appui, je préférerais garder les brebis à m'exposer à tant de contradictions et de périls. » Sa voix fit impression, mais au lieu d'assaillir incontinent Jargeau, l'armée marcha vers Orléans, où la Pucelle fut accueillie avec une sorte d'ivresse. On y trouva des renforts, et, dès le lendemain, l'armée, forte de près de cinq mille hommes, se dirigea sur Jargeau par le Val-de-Loire. Les soldats étaient armés de haches, de maillets de plomb et d'arbalètes. La ville d'Orléans avait fourni plusieurs pièces d'artillerie, entr'autres une de très-grande dimension que l'on appelait *Bergière*, par allusion au premier état de la libératrice de cette noble cité. La confiance était dans tous les cœurs. Personne ne doutait qu'on ne dût coucher le soir même dans Jargeau ou tout au moins dans ses faubourgs. Cependant Suffolk, espérant ranimer le courage des siens, fait une sortie et charge les premiers escadrons français. Jeanne voit le péril ; elle arrache son étendard des mains de celui qui le porte et se précipite au milieu de la mêlée. Les fuyards se rallient et les Anglais sont repoussés dans la ville où ils s'enferment après avoir abandonné les faubourgs. Les vainqueurs ne prirent aucune précaution pour leur sûreté durant la nuit, et peu s'en fallut qu'ils ne se repentissent de leur folle imprudence. Mais, comme le remarque le duc d'Alençon, *ce que Dieu garde est bien gardé*. L'ennemi ne les troubla point, et ils purent préparer les machines et les bombardes, qui commencèrent à tirer sur la ville dès le point du jour.

Jean et Alexandre Pôle, frères du comte de Suffolk, se flattaient de laver sous les murs de Jargeau l'affront fait à leur nom près des bastilles d'Orléans. La garnison comptait de vieux soldats, compagnons de Henri V, et qui tenaient en grand mépris les chevaliers de

France. Les habitants de Sully, maltraités par le sire de La Tremouille, faisaient cause commune avec eux et ne se montraient pas les moins acharnés. Des deux côtés l'artillerie était servie par d'habiles canonniers; la Pucelle dirigeait les batteries, et en peu d'heures la ville fut « fort battue et empirée de bombardes et de canons[1]. » L'héroïne, douée d'une perspicacité extraordinaire, sauva la vie au duc, qui s'exposait imprudemment aux coups des balistes disposées sur les remparts : « Éloignez-vous de là, lui dit-elle, cette machine va tirer et vous tuer si vous ne bougez. » Il se retira, et le comte du Lude, gentilhomme d'Anjou, ayant passé à la même place, fut blessé mortellement.

Pendant qu'on se battait avec une égale ardeur, le bruit se répandit que Falstalf et quelques autres capitaines anglais arrivaient avec un convoi de vivres et de troupes au secours des assiégés. Le nom de ce chef était redouté; plusieurs des généraux français pensaient qu'il fallait suspendre les attaques contre la ville et songer avant tout à les pousser. La Pucelle leur fit sentir la folie et la honte d'une telle action, et bientôt à sa voix les bombardes se mirent à tirer sans relâche. Vers la fin de la nuit, la plus grande et la plus forte tour de la place s'écroula sous les coups redoublés de la pièce d'artillerie qu'Orléans avait offerte à l'armée. A ce bruit formidable, à la vue des débris qui jonchaient le sol, une muette horreur glaça les courages; mais les Anglais, qui redoutaient le châtiment dû à leurs cruautés, se défendaient avec vigueur, et la journée s'écoula en sorties où des deux côtés on se battait résolument.

Guillaume de Suffolk fit demander par un héraut une suspension d'armes de quinze jours, promettant de se rendre à cette époque s'il n'était point secouru. Les chefs de guerre lui répondirent que sa proposition ne pouvait être acceptée, et qu'on n'accorderait à la garnison d'autre faveur que celle de se retirer avec ses chevaux et ses bagages. « Que les Anglais aient la vie sauve, dit Jeanne, qu'ils partent s'ils

[1] *Déposition du duc d'Alençon. — Chronique sans titre. — Histoire au vray.*

» le veulent en leurs robes et gippons ; autrement ils seront pris d'as-
» saut [1]. » La Hire était entré en pourparlers avec le comte de Suffolk ; les autres généraux se hâtèrent d'interrompre les négociations en ordonnant de tout disposer pour un assaut général. Jeanne revêtit son armure, et, faisant signe au duc d'Alençon : « En avant, gentil duc, lui dit-elle, à l'assaut ! » Le prince lui fit remarquer que rien n'était encore prêt pour l'attaque. « N'ayez doubte, reprit-elle, l'heure est bonne quand il plaît à Dieu ! » Et pour mettre un terme à son hésitation : « Ah ! gentil duc, aurais-tu peur ? ajouta-t-elle, ne sçais-tu pas que j'ai promis à ton épouse de te ramener sain et sauf ! »

Déjà les Français comblaient le fossé de fascines ; on dressait les

échelles pour escalader le rempart. Les assiégés faisaient pleuvoir sur

[1] *Déclaration de la Pucelle, interrogatoire du 27 février.*

eux des flèches et des pierres. « Cet assaut fut merveilleux et terrible[1]. » Le sang ruisselait sur les murs et dans les fossés; cinq cents Anglais avaient péri. Le comte de Suffolk demanda le duc d'Alençon afin de parlementer. L'attaque ne discontinua pas, et les Français ne voulurent rien entendre. La Pucelle, plantant elle-même une échelle, escalade la muraille en agitant sa bannière; elle fut aussitôt le point de mire de tous les assiégés; une grosse pierre, qui se brise sur son casque, la renverse au pied du rempart. Elle se relève : « Amys, s'écrie-t-elle, ayez bon courage, notre Sire a condamné les » Anglois; à ceste heure ils sont tous nostres. » L'enceinte est forcée et les Anglais se retirent de rue en rue, de maison en maison, opposant à des vainqueurs irrités une résistance désespérée.

Suffolk et ses chevaliers se retranchèrent dans le fort bâti sur le pont de la Loire. L'un de ses frères fut tué sous ses yeux. Lui-même, se voyant pressé de toutes parts et sans espoir de salut, chercha le plus brave des assaillants, et distingua Guillaume Regnault, écuyer du pays d'Auvergne : « Es-tu gentilhomme? lui demanda-t-il. — Oui. — Es-tu chevalier? — Non, répondit le jeune Français. — Eh bien! dit le comte de Suffolk, tu le seras de ma main! » Il lui donna l'accolade et lui rendit son épée. Jean Pôle suivit son exemple. Les autres Anglais furent pour la plupart impitoyablement massacrés. La ville ne fut point épargnée. Tout fut livré au pillage. Après quoi les vainqueurs voulurent faire le partage du butin et des prisonniers. Mais il s'éleva un grand débat. Les soldats, jaloux des avantages que les chefs espéraient retirer de leurs rançons, massacrèrent plusieurs captifs; Jeanne fit embarquer sur la Loire et conduire à Orléans Suffolk et les autres chefs exposés à un pareil sort.

La Pucelle et le duc d'Alençon arrivèrent à Orléans pendant la nuit. Ils y furent reçus au bruit des acclamations et avec des cris de joie. Charles VII, promptement averti de ce glorieux fait d'armes, sortit de sa torpeur accoutumée. Il ordonna à tous les chefs de guerre

[1] MONSTRELET.

et à tous les seigneurs de se réunir avec leurs forces à Orléans. Louis de Bourbon, comte de Vendôme, Guy de Laval, le vidame de Chartres, y rejoignirent l'armée du duc d'Alençon, qui put disposer de six à sept mille hommes.

Le siége de Beaugency fut la première entreprise que l'on résolut de tenter pour assurer les communications de la Beauce avec la Sologne. L'armée se mit en marche avec l'artillerie qui venait de renverser les murs de Jargeau. Charles VII transporta sa cour à Sully, pour être plus à même de connaître les mouvements des troupes qu'il eut dû guider lui-même.

Les Français suivaient la rive gauche de la Loire. Arrivés en face de Meung, dont les Anglais avaient fortifié le pont, ils crurent qu'il importait au succès de l'attaque de Beaugency, d'enlever d'abord cette position, afin de marcher sur la rive droite du fleuve. La garnison, commandée par Scalles, se défendit vaillamment; mais Jeanne tenait en ses mains la victoire, et l'assaut réussit. L'armée, franchissant la Loire, s'avança vers Beaugency. Le duc d'Alençon, resté avec l'arrière-garde dans les faubourgs de Meung, y passa la nuit et faillit se laisser surprendre par l'ennemi. Concentrant toutes ses forces, Talbot retira la garnison du petit château de La Ferté, qu'il démantela; puis il confia la garde de Beaugency à Richard Guettin et marcha lui-même à la rencontre de Falstaf, qui escortait un immense convoi de vivres et de munitions expédiés par les Parisiens. Mais la prise de Jargeau décida ce capitaine à s'arrêter devant Janville, où Talbot le trouva.

La ville de Beaugency, investie par l'armée française au nord et à l'orient, fit peu de résistance. Les fortifications étaient détruites; les Anglais occupaient le château qui formait la tête du pont. Les Français pénétrèrent sans obstacle dans les rues; mais au moment où ils étaient occupés à s'y loger, l'ennemi fit une sortie et livra un rude combat où périrent de part et d'autre un grand nombre de soldats. Vers la fin de cette escarmouche, la Pucelle, Dunois et le duc

d'Orléans choisirent les positions favorables à l'artillerie. On établit des postes pour garder les issues du château et arrêter de nouvelles tentatives de la part des Anglais. Les Lombards qui se trouvaient dans l'armée commencèrent à décocher des traits, et le siége fut, dès le premier jour, poussé vivement. Le succès devait couronner tant d'efforts, mais une cause politique faillit arrêter les vainqueurs de Jargeau. Le connétable de Richemont, mis à l'écart par les intrigues de cour du sire de La Tremouille, son ennemi, fut ému des triomphes de Jeanne et sentit une secrète jalousie de ses succès. Il prit tout à coup la résolution d'amener, sans demander l'agrément du roi, ses troupes au camp français dans l'espoir qu'on ne refuserait pas le commandement suprême à un guerrier tel que lui, tout brillant de l'éclat d'une illustre naissance, d'une grande fortune et du renom d'habile capitaine. Il assembla ses vassaux de Sablé, de Durtal et de La Flèche, appela sous sa bannière ses hommes d'armes du Poitou, et se trouva bientôt à la tête de douze cents cavaliers et de huit cents archers. Il se mit alors en route pour Orléans. Charles VII se défiait des secrets sentiments d'un seigneur qui, deux mois auparavant, n'avait point imité l'empressement généreux de ses fidèles chevaliers. Il envoya vers lui le sire de La Jaille avec l'ordre de se retirer s'il ne voulait s'exposer à être traité comme rebelle. Richemont répondit qu'il agissait pour le bien public, et qu'il continuerait sa marche. Il arriva sous les murs d'Amboise et en partit précipitamment dès qu'il sut la nouvelle de la prise de Jargeau et de Meung. Son inquiète jalousie lui faisait craindre que la conquête de Beaugency n'ajoutât un rayon à l'auréole, déjà trop éclatante, de la Pucelle. Quand il fut près du camp français, il fit connaître son arrivée aux chefs et les remplit de trouble et d'embarras. Jeanne et le duc d'Alençon n'avaient aucun besoin de lui, et ils respectaient l'ordre du roi. Les autres généraux n'étaient point opposés à ce qu'on fît bon accueil à un vaillant auxiliaire, victime des courtisans. Jeanne se laissa fléchir, et elle exerça quelque influence sur le duc d'Alençon,

de sorte que les soldats de Richemont s'approchèrent enseignes déployées du camp français, où ils furent reçus avec empressement par leurs anciens compagnons d'armes.

On proposa au connétable de bloquer le château du côté de la Sologne et de conduire l'attaque sur ce point. Les chefs voulaient surtout partager les deux corps d'armée. Mais le gouverneur anglais fit demander à capituler. Le duc d'Alençon lui permit de sortir après avoir reçu son serment que ni lui ni les siens ne s'armeraient de dix jours. Les soldats eurent le droit d'emmener leurs chevaux et leurs effets jusqu'à la concurrence d'un marc d'argent. La capitulation fut signée vers minuit, et le lendemain Ambroise de Loire escorta la garnison qui se retirait vers Meung.

Les Français s'installaient dans le château, lorsqu'un homme d'armes de la compagnie de La Hire vint annoncer l'approche de l'avant-garde des Anglais, forte d'environ mille lances. La Pucelle, qui conversait avec l'un des généraux, n'entendit pas cette nouvelle; mais on la lui répéta, et, aussitôt, se tournant vers Richemont : « Connétable, lui dit-elle, vous n'êtes pas venu ici de par moi, mais puisque vous voilà, soyez le bienvenu. » On envoya des cavaliers à la découverte de l'ennemi, et l'armée se hâta de sortir de la ville et de se ranger en bataille pour recevoir le choc des Anglais. Le duc d'Alençon demanda l'avis de la Pucelle. « Avez-vous tous de bons éperons? dit-elle d'une voix haute. — Sommes-nous destinés à fuir! répliquèrent les chefs étonnés de sa question. — Non, car les Anglois seront vaincus, et il vous faudra jouer des éperons pour les joindre. »

Talbot, Scale et Fastalf avaient réuni quatre mille hommes et ils accouraient pour délivrer Beaugency. « Les voilà, dit Jeanne aux chefs qui l'entouraient, frappez hardiment sur eux, ils ne tarderont pas à fuir! » On fit aussitôt les préparatifs d'attaque; mais les Anglais se replièrent précipitamment vers Meung, qu'ils essayèrent de reprendre avant l'arrivée des Français. Ils ne purent y parvenir, et opérèrent alors leur retraite vers Janville.

La nouvelle de ce mouvement parvint aux généraux français. Plusieurs d'entre eux, croyant la journée finie, déclarèrent qu'il fallait regagner Beaugency et y donner aux troupes quelque repos. L'idée de livrer bataille dans les plaines de la Beauce inquiétait les chevaliers pleins du souvenir d'Azincourt, de Crévant et de Rouvray-Saint-Denis. On osa dire *qu'il ferait bon d'avoir des chevaux*. Jeanne répétait sans cesse . « Allez hardiment, sans faille ilz seront vaincus. En mon Dieu ! il les faut combattre; s'ilz estoient pendus aux murs, nous les arons; car Dieu nous a envoyés pour les punir. » En ce moment un chevalier s'approcha du connétable et lui dit : « Si vous » faictes tirer vostre estendard en avant, tout le monde vous suivra ! » Le connétable s'ébranla, et les autres chefs se portèrent rapidement sur les Anglais. La Pucelle et ses capitaines essayèrent de régulariser cette marche trop précipitée. On donna l'élite de la cavalerie à Pothon, La Hire, Ambroise de Loire, qui partirent avec quinze cents hommes, et précédèrent le reste de l'armée. Le corps de bataille conduit par la Pucelle, le duc d'Alençon, le connétable, le sire de Vendôme et d'autres généraux, suivit en bon ordre la route de la Beauce. On détacha de l'avant-garde soixante chevaliers les mieux montés et les plus hardis pour aller escarmoucher et attirer l'ennemi. Ils avaient à peine fait cinq lieues cachés par les bois qui couvraient le pays, quand un cerf, se levant à leur approche, s'élança vers le nord. Les Français, qui se croyaient encore éloignés de l'ennemi, entendirent des cris et des voix. C'était les soldats de l'arrière-garde anglaise qui cherchaient à s'emparer du cerf. Les généraux furent aussitôt avertis. Falstaf voulait qu'on évitât de combattre; Talbot, sourd à ses remontrances, fit prévaloir son opinion, et l'on disposa tout pour repousser les Français. Les troupes allèrent se ranger à une lieue de là, près du village de Patay, dans un lieu nommé les *Cognées;* une des ailes s'appuyait à un monastère fortifié.

La Hire et Saintrailles, sans se laisser intimider par le nombre, ne songèrent qu'à empêcher l'ennemi de se retrancher, et ils fondirent

sur le corps de Falstaf avec tant de rapidité que ce chef donna aux siens l'exemple de la fuite. L'infanterie se jeta dans le village et les taillis. La déroute était déjà complète lorsque la Pucelle arriva. Talbot voulut en vain rétablir le combat; il fut forcé de se rendre à Saintrailles.

Alors « commença la chasse des fuyans » qui espéraient trouver une retraite à Janville. Les habitants leur fermèrent les portes, et l'avant-garde française en tua un grand nombre. Les hérauts d'Angleterre, chargés de compter les morts, avouent qu'ils en trouvèrent deux mille deux cents. Les Français et des chroniqueurs dignes de foi prétendent qu'il y en avait plus de cinq mille. Si à un tel désastre on ajoute l'effet moral produit par cette victoire, la première que nous eussions remportée depuis huit ans, on comprendra l'importance et la célébrité de la bataille de Patay. Tous les généraux de cette armée conduite en France par Salisbury étaient morts ou captifs. Talbot, surnommé l'Achille anglais, répondit à Saintrailles qui lui parlait du résultat de cette triste journée : « C'est la fortune de la guerre ! » Il fut enfermé dans le château de Beaugency et traité avec égards par son vainqueur.

Falstaf, qui s'était enfui lâchement, fut dégradé de l'ordre de la Jarretière; mais il imputa l'issue funeste de la bataille à Talbot. La nouvelle de la défaite des Anglais excita dans Paris une grande rumeur. Le duc de Bedford se hâta de revenir dans cette capitale pour comprimer les mouvements populaires. Son orgueil était humilié. Vaincus par une femme, les léopards perdaient la proie qu'ils avaient saisie sans réussir à l'étouffer. Il envoyait des messagers pour solliciter l'appui de ce duc de Bourgogne qu'il avait traité avec insolence peu de jours avant le siége d'Orléans. Les Parisiens étaient choyés par lui et admis dans ses conseils, d'où ils avaient été jusqu'alors exclus. Il s'aperçut de la froideur et du découragement de ceux qui se montraient naguère Bourguignons exaltés. Le parti anglais lui-même comptait dans ses rangs peu de Français, et parmi les seigneurs

traîtres à leur roi et à leur patrie, il en était plusieurs chez qui se faisait entendre la voix du remords. Les châteaux ouvraient leurs portes aux Français; les garnisons anglaises abandonnaient toutes les petites places de la Beauce, après avoir incendié les maisons et rasé les murailles. C'était le moment de les poursuivre et d'achever la conquête de tout le pays d'outre-Loire; mais La Tremouille, favori de Charles VII, irrita les ressentiments de ce monarque contre Richemont, qui avait pris le commandement de l'armée et se parait des lauriers de la Pucelle. On expédia aux troupes l'ordre de rétrograder vers Orléans, où le roi annonça l'intention de venir lui-même pour témoigner aux habitants sa reconnaissance de leur patriotisme, et pour marcher ensuite sur Reims. A cette nouvelle les Orléanais firent de grands préparatifs pour recevoir dignement le jeune monarque; mais, docile à toutes les volontés du sire de La Tremouille, il s'arrêta à Sully-sur-Loire, châtellenie de ce seigneur.

CHAPITRE VIII.

Départ de l'armée de Charles VII, réunie à Gien. — Siége de Compiègne. — Procès et mort de la Pucelle. — Prise de Chartres par le comte de Dunois. — Charles d'Orléans à Londres; sa délivrance; il se réconcilie avec le duc de Bourgogne. — États-généraux d'Orléans. — La Praguerie. — Le duc d'Orléans se retire à Blois; ses poésies. — Agnès Sorel et Charles VII à Orléans. — Jugement du duc d'Alençon à Vendôme. — Révision du procès de Jeanne d'Arc.

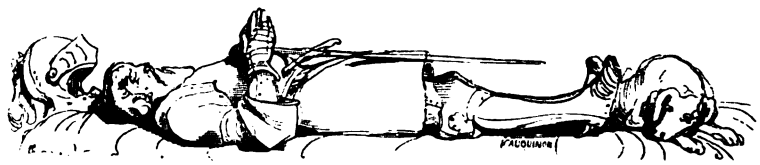

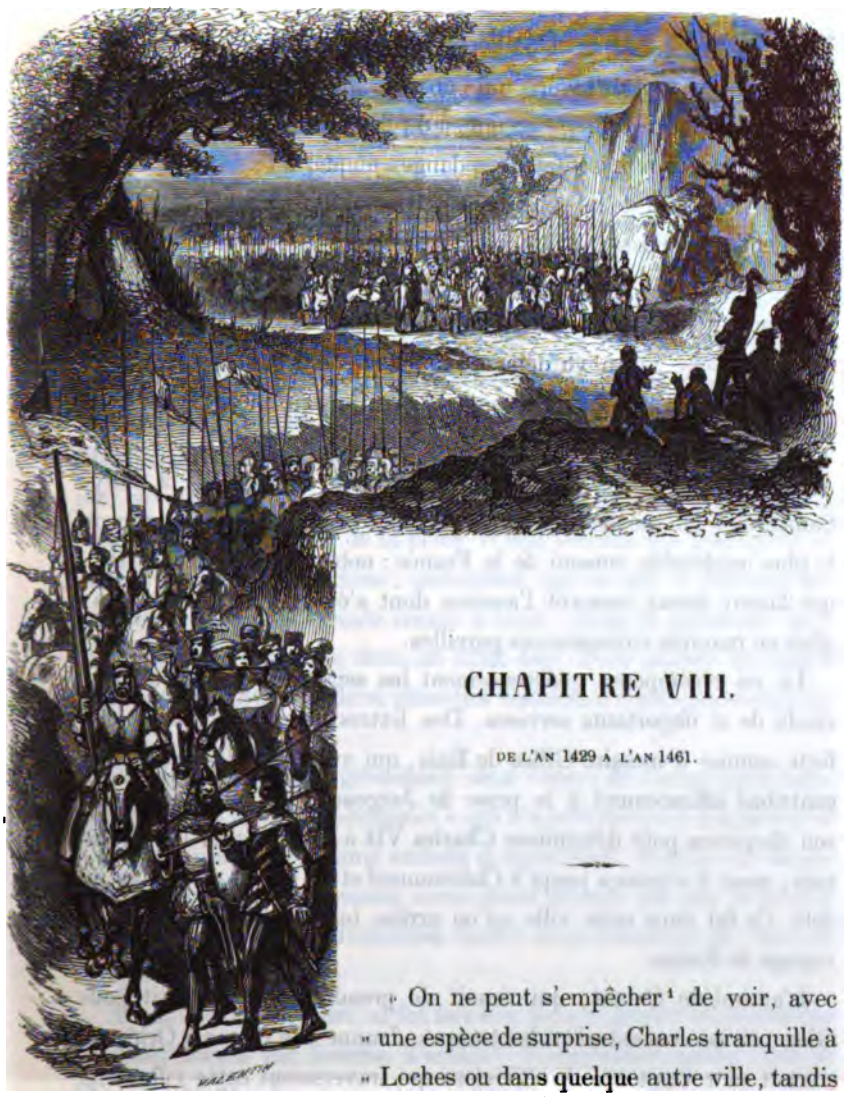

CHAPITRE VIII.

DE L'AN 1429 A L'AN 1461.

« On ne peut s'empêcher[1] de voir, avec « une espèce de surprise, Charles tranquille à « Loches ou dans quelque autre ville, tandis « qu'une noblesse aussi courageuse que fidèle prodiguait son sang « pour lui acquérir le surnom de *Victorieux*. L'intérêt de sa gloire, « la situation de ses affaires, semblaient exiger qu'il parût à la tête « de ses troupes et qu'il les encourageât par son exemple. Il avait « certainement de la valeur : sa faiblesse était dans son esprit, non

[1] VILLARET, *Histoire de France*, t. XIV.

» dans son cœur. Les favoris qui l'obsédaient étaient plus assurés de » leur crédit à la cour qu'au milieu du tumulte des armes. Pour le » retenir, ils lui représentaient le danger auquel il exposerait sa per- » sonne, du salut de laquelle dépendait celui de l'État. Ces raisons » étaient spécieuses, et l'indolence du monarque leur prêtait une » nouvelle force. Cette inertie était le défaut dominant de ce prince, » et non un penchant irrésistible aux plaisirs que les historiens lui » ont reproché. On a vu depuis, dans une position à peu près sem- » blable, Henri IV allier ses passions avec le soin de sa gloire, sans » que l'intérêt de l'État souffrît de ce mélange. »

Les généraux et la Pucelle vinrent trouver Charles VII à Sully. Saintrailles lui présenta Talbot, et renvoya sans exiger de rançon le plus implacable ennemi de la France : noble et généreuse action, qui faisait mieux ressortir l'avarice dont s'étaient souillés les Anglais en maintes circonstances pareilles.

Le roi récompensa généreusement les seigneurs qui lui avaient rendu de si importants services. Des lettres patentes confèrent une forte somme à messire Gilles de Rais, qui avait levé des troupes et contribué efficacement à la prise de Jargeau. Jeanne épuisa toute son éloquence pour déterminer Charles VII à venir visiter les Orléanais ; mais il s'avança jusqu'à Châteauneuf et ne voulut point aller au delà. Ce fut dans cette ville qu'on arrêta toutes les dispositions du voyage de Reims.

L'amiral de Culant, qui venait de prendre Bonay, partit pour Gien, où se concentraient les troupes. Jeanne, de retour à Orléans, passait en revue toutes les divisions qui traversaient cette ville; elle les remplissait d'ardeur et d'enthousiasme, et ne négligeait rien pour les approvisionnements et l'armement de tous. Son activité, sa foi dans l'avenir de la France, contrastaient avec l'indécision et la nonchalance du roi. Un jour, ce prince vint à Saint-Benoît-sur-Loire pour voir le défilé des troupes et de l'artillerie qui s'acheminaient vers Gien. Il s'aperçut de la fatigue et de l'épuisement de Jeanne, et lui

ordonna de prendre quelque repos. L'héroïne, croyant trouver dans ses paroles une sorte de doute et d'inquiète pitié, se mit à fondre en larmes et lui prédit de nouveau qu'il serait bientôt couronné.

Le connétable de Richemont s'était retiré à Beaugency, tandis que la Pucelle et le duc d'Alençon cherchaient à faire taire les ressentiments du roi. Il ne tarda point à se convaincre de l'inutilité de leurs efforts. Jaloux de prouver que ses services n'étaient point à dédaigner, il annonça qu'il « nettoyerait d'ennemis tout le domaine du duc d'Or- » léans » et se disposa, en conséquence, à aller mettre le siége devant Marchenoir. La garnison anglo-bourguignonne, informée de son projet, envoya des émissaires au duc d'Alençon pour traiter directement avec lui de la reddition de la place. Il leur accorda dix jours pour se retirer. Mais le gouverneur, prévoyant que le duc d'Alençon serait forcé de suivre l'armée réunie à Gien, éluda la promesse qu'il avait faite de se rendre dans un délai fixé. Pour sauver les otages qu'il avait donnés, il enleva plusieurs hommes d'armes au service du duc[1].

Cependant, l'armée grossissait sans cesse; de toutes parts arrivaient à Gien des gentilshommes « qui n'ayant de quoy s'armer et se » monter, y alloient comme archers et coustillers, montés sur de pe- » tits chevaulx; car chascun avoit grant attente que par le moyen » d'icelle Jeanne, il adviendroit tout à coup beaucoup de bien au » royaume de France. »

Au moment du départ, il fut fait aux gens de guerre un payement de trois francs par homme d'armes[2]. L'expédition quitta Gien le 28 juin (1429). Jeanne conduisait l'avant-garde; elle s'arrêta pour passer la nuit dans une bourgade que l'on présume être Briare. Le lendemain, le roi se mit en marche, escorté des plus illustres seigneurs : le duc d'Alençon, Dunois, Régnaut de Chartres, archevêque de Reims; les sires de Sully, de Chaumont-sur-Loire, d'Albret, de

[1] Guillaume Gruel, *Histoire d'Artus III, comte de Richemont.*

[2] Jean Chartier, *Histoire de Charles VII.*

La Hire, de Saintrailles et une foule d'autres gentilshommes l'entouraient. L'armée comptait environ douze mille combattants. Auxerre offrit des vivres et demanda qu'on ne la forçât point à recevoir garnison. Charles y consentit et se porta rapidement sur Saint-Florentin, qui se rendit, et devant Troyes, cité fameuse par le traité passe jadis entre le duc de Bourgogne et les Anglais pour exclure le fils d'Isabeau du royaume de France. La garnison et les habitants firent une sortie qui fut repoussée. Faute d'artillerie on bloqua la ville; mais la disette ne tarda point à se montrer parmi les assiégeants. Le conseil de guerre s'assembla. Régnault de Chartres présenta, au nom du roi, quelques considérations, afin de prouver le danger de perdre trop de temps devant une place fort éloignée de Gien, pivot des opérations; puis il engagea les chefs à exposer librement leur avis. Au moment où le plus grand nombre opinait pour faire la retraite vers la Loire, Jeanne se fit introduire dans la salle des délibérations. De sa voix forte et inspirée, elle renouvela la promesse d'un secours miraculeux, et décida le roi à ordonner l'assaut général. La ville épouvantée se rendit. Charles VII y fit une entrée triomphale. L'armée partit ensuite pour Reims; Régnault de Chartres, archevêque de cette métropole, y fut reçu en grande cérémonie. Le sacre eut lieu avec une pompe digne du souverain; Jeanne était debout près de l'autel, portant son étendard. Un moment prosternée devant Charles VII, elle lui baisa les pieds et lui dit: « Gentil roi, or est exécuté le plaisir de Dieu, qui vouloit que vous vinssiez à Reims, recevoir votre couronne pour montrer que vous êtes vrai roi, et celui auquel doit appartenir le royaume. »

Le jour même, elle fit écrire au duc de Bourgogne, dont les longues querelles avec la maison d'Orléans avaient été cause du triomphe des Anglais. Elle l'engageait au pardon des injures, lui représentait que ces guerres entre Français attireraient sur lui les colères de Jésus. Sans attendre la fin de cette négociation, on marcha vers Paris. Laon et Soissons se soumirent. La garnison de Château-Thierry se laissa

menacer d'un assaut et ouvrit ses portes. Déjà les Parisiens, ennemis acharnés des Armagnacs ou Orléanais, voyaient arriver dans leurs murs les campagnards effrayés. Bedford leur amena le cardinal de Winchester et des soldats qui, armés pour une croisade contre les hérétiques, trouvèrent en France une misérable mort. Se croyant assez fort pour sortir de la ville, il s'avança jusqu'à Montereau, et envoya au roi un défi. « Ton maître, répondit Charles VII au héraut, n'aura pas de peine à me trouver; c'est moi qui le cherche. » Le Régent se hâta de regagner Paris, où l'alarme était grande.

Il n'était plus possible au roi d'enlever par un coup de main cette capitale, défendue par un peuple fanatique et une forte garnison. Il revint à Château-Thierry. Sur le passage de la Pucelle, à la vue du monarque, les habitants des villages criaient « Noël et couroient dans les églises chanter le *Te Deum*. » Touchée de ces pieux transports, la Pucelle dit au comte de Dunois : « Voici un peuple bien dévot; si je devois mourir, je voudrois que ce fût en ce pays. — Savez-vous quand vous mourrez? lui demanda le vaillant bâtard. — Je ne sais, répliqua-t-elle, c'est à la volonté de Dieu; j'ai accompli ce qu'il m'avoit commandé, qui étoit de lever le siége d'Orléans et de faire sacrer le gentil roi. Je voudrois bien qu'il lui plût de me faire ramener auprès de mes père et mère, qui auroient tant de joie à me revoir. » Elle était restée pieuse et modeste; sa chasteté et sa pudeur inspiraient le respect aux seigneurs. Elle choisissait pour demeure la maison d'une veuve; autrement, elle passait la nuit sans se désarmer. Les pauvres la trouvaient bonne et secourable. Elle ne repoussait personne, et reportait à Dieu tous les témoignages d'adoration que la foule lui décernait. Jamais elle ne se vanta d'être invulnérable, ou de pouvoir préserver quelqu'un de blessure. Sa bannière, objet de tant d'hommages, n'était point, à l'entendre, un étendard sacré duquel on dût attendre des miracles. Elle ne se flattait que d'une chose d'être l'interprète des volontés de Dieu.

Le duc de Bedford apprenant que Charles VII était campé à Dam-

martin, fit une démonstration contre lui à la tête de ses troupes; mais, cette fois encore, il n'osa rien risquer et se retira en Normandie, province maritime qu'il importait aux Anglais de conserver avec soin. De toutes parts les villes et les châteaux leur échappaient. Cette odieuse invasion, jadis facilitée par l'ambition des seigneurs, succombait sous la haine généreuse du peuple. Enfin, le duc de Bourgogne lui-même négociait avec le roi. Des conférences publiques avaient lieu à Arras. On fit au duc des propositions avantageuses et des réparations honorables du crime et des dommages dont il se plaignait. Le roi Charles devait reconnaître que l'assassinat de Jean-sans-Peur avait été mauvais et damnable; il s'excusait de l'avoir souffert sur son âge et son inexpérience; il promettait de fonder à Montereau une chapelle pour le repos de l'âme de ce malheureux prince, et de faire restituer les joyaux que la victime portait à l'heure de sa mort.

Ces ouvertures pacifiques furent accueillies par le duc; le régent Bedford essaya vainement d'aigrir les esprits, mais il obtint de son allié que l'on demandât aux ambassadeurs du roi de France l'admission des Anglais aux conférences. Charles déclara qu'il y consentirait si le duc d'Orléans, retenu prisonnier à Londres avec d'autres seigneurs, était délivré ou admis à rançon. Cette condition acceptée, il promettait d'abandonner toute la Guyenne jusqu'à la Dordogne. Un traité, dans ce sens, fut signé à Compiègne, et la vieille querelle des Armagnacs et des Bourguignons parut toucher à son terme.

La guerre contre les Anglais n'avait point cessé. Le roi se rapprocha de Paris; son avant-garde prit Saint-Denis, et tout semblait lui promettre une prochaine victoire. Mais les chefs hésitaient, dans la crainte que le moindre échec ne produisît un fâcheux effet sur l'esprit des populations. La Pucelle ayant affirmé qu'on entrerait dans la ville, les généraux se soumirent à l'ascendant qu'elle exerçait sur eux. Le duc d'Alençon et le comte de Vendôme se logèrent à La Chapelle-Saint-Denis, et l'armée royale s'établit dans les villages

voisins, en face les portes Saint-Honoré et Saint-Denis. D'abord, on tenta de réussir par les proclamations, mais ceux auxquels on s'adressait se sentaient trop coupables pour croire au pardon. La populace fit retentir ses cris de « Mort aux Armagnacs et aux Orléanais ! » Après huit jours d'efforts inutiles pour obtenir l'ouverture des portes, les royalistes assaillirent le rempart près la porte Saint-Honoré. Jeanne, suivie des plus braves, mit le feu à la première barrière et franchit les ouvrages extérieurs. Deux fossés profonds la séparaient encore de l'enceinte; le second de ces fossés était rempli d'eau et de boue. On voyait la Pucelle sonder de place en place avec sa lance et chercher un passage. Une flèche renversa son porte-étendard; une seconde flèche lui traversa la jambe; elle tomba et se coucha à l'abri du glacis qui séparait les deux fossés; elle donnait encore des ordres, excitant les combattants, lorsque La Tremouille fit sonner la retraite.

Le roi décida qu'on se rapprocherait de la Loire; il laissa de fortes garnisons dans les villes qui étaient tombées en son pouvoir, et confia au comte de Vendôme Saint-Denis et Senlis. Jeanne se signala encore aux attaques de La Charité et de Saint-Pierre-le-Moutier. Vers la fin de la campagne, on apprit que Paris se remplissait de mécontents. Abandonnés par le duc de Bourgogne et le régent, les habitants, victimes de la brutalité des gens de guerre, détestaient de plus en plus les Anglais. Il se formait des complots; les plus cruels supplices n'épouvantaient pas les conspirateurs. Charles VII se hâta d'envoyer des troupes et la Pucelle aux environs de la ville, afin de saisir l'occasion d'y pénétrer. Jeanne et le comte de Vendôme se distinguèrent au siége de Choisy, mais leurs efforts ne purent sauver cette ville, qui se rendit au duc de Bourgogne. Celui-ci manœuvra pour investir Compiègne, dont le gouverneur Guillaume de Flavy était célèbre pour son courage et sa dureté. La garnison était composée de vieux soldats. A cette nouvelle, Jeanne vole au secours de la ville. Le jour même de son arrivée, fidèle aux principes d'audace qui lui avaient si bien réussi, elle fait une sortie par la porte du

pont, de l'autre côté de l'Aisne. Les hommes d'armes du sire de Noyelles se laissent surprendre. Jean de Luxembourg, qui faisait, à la tête de quelques cavaliers, une reconnaissance de ce côté, accourt, tient ferme, et attend bravement que les Anglais répondent aux cris d'alarme, qui déjà retentissent de toutes parts. Bientôt les Français, assaillis par une multitude, reculent. Deux fois la Pucelle les ramène au combat; deux fois ils cèdent le terrain et tâchent de regagner la ville. Les Bourguignons reconnaissant la Pucelle, la poursuivaient avec ardeur. Elle se tenait à l'arrière-garde pour protéger ses compagnons; et, comme la barrière n'était qu'entr'ouverte, la retraite se faisait avec lenteur. L'ennemi l'entoura. Elle se défendait courageusement avec son épée, lorsqu'un archer picard la saisit par sa huque de velours et la tira en bas de son cheval; elle se releva, combattit encore à pied, et parvint ainsi jusqu'au fossé. Plusieurs chevaliers français firent des prodiges de valeur pour la sauver, mais son heure était arrivée; elle se rendit à Lionel, bâtard de Vendôme.

On la conduisit au quartier du sire de Luxembourg. Cette nouvelle causa aux Anglais une immense joie; triste témoignage de la peur que cette noble et pauvre fille leur avait inspirée. Guerriers lâches et barbares, ils vinrent insulter à son malheur sous les tentes des Bourguignons, qui leur avaient conquis cette proie! Bedford fit chanter un *Te Deum*.

Les généraux et les principaux chefs français commençaient à ressentir une secrète jalousie de la gloire de Jeanne, et ils s'émurent peu de son malheur. Mais les soldats et le peuple témoignèrent la plus vive affliction. Mille bouches accusèrent le gouverneur Flavy de l'avoir abandonnée et presque livrée d'avance au sire de Luxembourg; assertion fausse, car l'événement s'explique de lui-même par l'imprudence de la Pucelle et la crainte que les gardes des barrières avaient eue de voir l'ennemi pénétrer dans la ville avec les fuyards.

Jeanne, qui avait paru fort troublée par de secrets pressentiments avant la sortie, ne proféra aucune plainte, mais elle déclara que depuis quelque temps ses voix lui avaient annoncé qu'elle serait prisonnière avant la Saint-Jean. Les Anglais firent éclater leur ardeur de vengeance. Frère Martin, vicaire-général de l'Inquisition en France, écrivit au duc de Bourgogne pour le sommer de lui livrer la captive. Déjà on avait vu ce redoutable tribunal procéder contre Jean Petit pour son apologie du meurtre du duc d'Orléans. Le sire de Luxembourg ne tint pas compte de cette réclamation, et envoya sa prisonnière dans son château de Beaurevoir en Picardie, où elle fut traitée avec bonté par les dames de Luxembourg, mais gardée sévèrement. L'Université se joignit à l'inquisition pour obtenir la remise de Jeanne au bras séculier. Le duc de Bourgogne ne répondit pas. Alors l'évêque de Beauvais leur fit signifier en présence de ses chevaliers une lettre de réquisition, qui fut portée par les vicaires apostoliques; il invoquait d'anciennes lois qui permettaient au roi (anglais) de retirer des mains des vainqueurs un prisonnier, pourvu qu'il offrît en garantie une somme de six mille livres. Cau-

chon en donnait pour sûreté dix mille. Le sire de Luxembourg, forcé d'obéir, reçut le prix du sang et de sa victoire.

La superstition et le désir de punir Jeanne de son amour pour son roi et sa patrie animaient les Anglais. Honteux de leurs revers, ils voulaient prouver aux nations étrangères que leur courage avait cédé à des puissances surnaturelles, à la sorcellerie, à la magie, aux suppôts du démon. Dans leur aveugle rage, ils firent brûler à Paris une pauvre femme de Bretagne qui avait osé dire, d'après des visions, que Jeanne était bonne chrétienne et inspirée du ciel. Jean Cauchon, évêque de Beauvais, déployait, on ne sait dans quel intérêt, un zèle passionné pour perdre la Pucelle. On a souvent jeté sur une partie du clergé de France et sur les prélats anglais l'odieux de cette procédure et ses abominables résultats. Peut-être a-t-on perdu de vue que des coupables isolés, de mauvais prêtres, tels que les Cauchon et les Winchester, mus par l'ambition ou exaltés par les haines nationales, ne peuvent faire rejaillir sur leur ordre, sur leur corps tout entier, l'infamie de leurs actes. La même remarque doit s'appliquer à ceux des docteurs de l'Université de Paris qui ne firent pas de cette affaire une question religieuse, mais qui saisirent l'occasion de se venger de leurs anciens griefs contre le parti orléanais.

La Pucelle fut, après six mois de captivité dans les donjons de Beaurevoir, d'Arras et du Crotay, conduite à Rouen, où se trouvaient le roi Henri et les chefs anglais. On l'enferma dans une cage de fer, dans la grosse tour du château. Elle y fut exposée aux injures et à la brutalité des soldats. Un jour que les comtes de Warwick et de Strafford insultaient à son malheur : « Riez de moi, leur dit-elle, je sais que vous me ferez mourir, croyant gagner par là le royaume de France; mais, fussiez-vous cent mille de plus qu'à présent, vous n'auriez pas ce royaume. » Strafford tira sa dague, et il l'eût impitoyablement tuée sans l'intervention de Warwick. Le chapitre de Rouen accorda territoire et juridiction à l'évêque de Beauvais, qui devint ainsi juge de la Pucelle. Sur la demande de Cauchon et de l'Univer-

sité de Paris, le roi Henri ordonna, par lettres patentes, que la femme qui se faisait appeler la Pucelle fût livrée à l'évêque de Beauvais, pour qu'il procédât et instruisît contre elle. Mais les Anglais ne permirent pas qu'on la transférât dans les prisons de l'archevêché, tant ils craignaient de perdre leur proie. Cauchon souffrit complaisamment cette violation des droits de l'Église; c'était un homme fougueux, emporté, dont les menaces effrayaient les hommes faibles, qui imitèrent son sinistre dévouement à l'Angleterre. Quelques Français rougirent du rôle qu'on voulait leur imposer. De ce nombre fut Jean Lemaître, vicaire du grand-inquisiteur, qui chercha vainement à sauver Jeanne. Il allégua, comme moyen dilatoire, que l'évêque de Beauvais agissant sur son propre territoire, le vicaire du diocèse de Rouen ne pouvait connaître de la cause. Il exigea que l'inquisiteur général lui adressât une commission spéciale.

Il n'était guère possible de donner à cette affaire une apparence de justice. Jeanne, que l'on voulait présenter comme le suppôt du démon, avait mené une pieuse vie; et ce qui révoltait les gens de guerre, c'était de voir mettre à mort une ennemie prise les armes à la main. Vainement l'hypocrisie vint au secours de la cruauté. On chercha à l'abuser en lui donnant pour confesseur et consolateur un misérable prêtre, nommé Nicolas Loiseleur, qui se disait Lorrain, son compatriote, et attaché au roi. Il reçut ses confidences tandis que Cauchon et Warwick se tenaient cachés pour les entendre. Les notaires qu'ils avaient choisis pour donner de l'authenticité à cet infâme espionnage déclarèrent qu'ils n'écriraient que devant le tribunal. Son abominable confesseur lui suggéra dans le cours du procès des réponses qui pouvaient nuire à sa cause. Il n'y avait d'autres juges que l'évêque et le vicaire de l'inquisition. Ils s'étaient adjoint comme assesseurs un grand nombre de docteurs. Estiver, chanoine de Beauvais, remplissait les fonctions d'accusateur public. Il se montra violent, injuste et grossier. Un commissaire faisait les interrogatoires préliminaires. Jeanne en subit cinq devant le conseil; elle y montra

de la fermeté et de la présence d'esprit. Privée d'avocat, elle déjoua toutes les subtilités. On lui demanda quel usage elle avait fait de son étendard : « Je le portois au lieu de lance, répondit-elle, pour éviter de tuer personne. » On l'interrogea sur les vertus magiques de cette bannière. « Ma seule magie, répliqua-t-elle, étoit de crier : Sus ! entrez hardiment parmi les Anglois ! et j'y entrois moi-même. » A la question qu'on lui fit de la présence de cet étendard au sacre de Reims : « Il avoit été à la peine, reprit-elle, c'étoit bien raison qu'il fût à l'honneur. » Du reste elle paraissait convaincue de la vérité de sa mission et de l'existence de ses voix ; elle affirmait qu'elle les entendait encore dans sa prison, où ses deux saintes protectrices venaient la visiter. Une question fut souvent reproduite dans les débats afin d'obtenir d'elle l'aveu des secrets qui lui avaient donné crédit près du roi Charles. Ses réponses furent embarrassées, vagues et inexplicables ; et elle répéta que ces matières étaient étrangères au procès. Sa candeur et sa bonne foi intéressèrent à son sort les moins corrompus des conseillers ; mais leurs bonnes intentions furent paralysées par les menaces de Cauchon, les insultes et les voies de fait de la soldatesque ameutée contre eux. Les notaires ou greffiers ne pouvaient se défendre d'insérer dans leurs procès-verbaux des faussetés. L'évêque, écartant de la procédure les assesseurs dont le zèle était douteux, conserva les plus forcenés.

Il fut grandement question de sorcellerie ; on parla de l'arbre des fées de Vaucouleurs. Rien de blâmable ne ressortit des réponses de l'accusée, et pour se convaincre de sa pureté on procéda à une visite analogue à celle qu'elle avait déjà subie à Poitiers. On pensait que le démon ne pouvait faire de pacte avec une vierge. Le duc de Bedford, caché dans une chambre voisine, eut l'infamie de satisfaire sa lubrique curiosité.

Enfin les reproches de l'accusation se réduisirent à deux seulement : le péché de porter un habit d'homme, et le refus d'admettre le jugement de l'Église. Sur ce dernier point, Jeanne, abusée par

son perfide confesseur, se persuadait qu'en se soumettant à l'Église elle reconnaissait un tribunal formé de ses ennemis. C'était une vaine subtilité de mots sur lesquels pouvait s'égarer un esprit plus éclairé que le sien. Deux assesseurs et le commissaire-examinateur, Me de la Fontaine, lui expliquèrent que l'Église militante c'était le pape et les saints conciles. L'un d'eux, nommé frère Isambart, l'engageait à se soumettre au concile général qui se tenait à Bâle. « Qu'est-ce, demanda-t-elle, qu'un concile général? » — « C'est une réunion de docteurs de l'Église universelle, et il y en a autant de votre parti que de celui des Anglais. » — « En ce cas je m'y soumets, » dit-elle. — « Taisez-vous, de par le diable! » s'écria Cauchon, et il défendit au notaire d'écrire sa réponse. Le comte de Warwick adressa au docteur des reproches et des menaces. Ceux d'entre les assesseurs qui montraient de l'impartialité se virent réduits à quitter la ville.

Quand les interrogatoires furent terminés, on rédigea en latin douze articles où le sens des réponses de l'accusée était inexactement rendu. Ce mémoire mensonger fut envoyé à l'Université de Paris, au chapitre de Rouen, aux évêques de Lisieux, d'Avranches et de Coutances, et à plus de cinquante docteurs, qui avaient déjà figuré pour la plupart dans cette procédure. Cauchon et ses suppôts feignaient de rechercher l'approbation et les lumières des personnages les plus doctes et les plus considérés. Les mauvaises dispositions de ceux auxquels on s'adressait et la manière dont on leur avait posé les questions faisaient assez prévoir le sens de leur réponse. Ils déclarèrent que l'accusée avait cru trop aisément à de prétendues révélations, et qu'elle blasphémait le nom de Dieu. Les juges ne lui épargnaient pas les monitions, comme s'ils eussent désiré sa conversion, et non sa punition; mais lorsqu'elle tomba malade, le comte de Warwick dit qu'il fallait la guérir, et qu'on l'avait payée assez cher pour espérer qu'elle serait brûlée. Après de feintes remontrances pour obtenir qu'elle renonçât à ses habits d'homme et qu'elle se

soumît à l'Église, la sentence fut prononcée. L'accusée se trouvait par là retranchée de l'Église comme un membre infect, et livrée au bras séculier.

Les juges eux-mêmes, hésitant au moment de l'exécution, mirent tout en œuvre pour obtenir d'elle des aveux. Son confesseur l'engagea à fléchir ses bourreaux par un aveu public de ses crimes de sortilége et d'hérésie; elle y parut résignée. Quand on la crut bien disposée, on la conduisit au cimetière Saint-Ouen. Le cardinal de Winchester, l'évêque de Beauvais, les évêques de Noyon et de Boulogne prirent place sur une estrade, en face d'un échafaud où l'on amena Jeanne, entourée de gardes, et assistée d'un prédicateur et de son confesseur. Le bourreau était près d'elle attendant un signal pour la conduire au bûcher dressé sur la Grande-Place. Le peuple et les archers anglais remplissaient le cimetière. Le prédicateur, feignant une grande affliction, plaignit d'un ton pathétique la noble maison de France d'avoir parmi ses enfants un hérétique tel que Charles VII, qui n'avait pas rougi de prendre pour défenseur de ses prétendus droits une misérable femme sans pudeur. Jeanne l'interrompit : « Parlez de moi, dit-elle, mais non pas du roi; il est bon chrétien, et j'ose bien jurer, sous peine de la vie, que c'est le plus noble d'entre les chrétiens, qui aime le mieux la foi et l'Église. Il n'est point tel que vous le dépeignez. » — « Faites-la taire, » s'écria l'évêque de Beauvais. Le prédicateur, en finissant, lut à Jeanne une formule d'abjuration, et l'exhorta à la signer. « Qu'est-ce qu'abjurer? » demanda-t-elle. Pour toute réponse on lui dit qu'elle serait brûlée si elle n'abjurait. Elle y consentit; mais les juges voulaient avant tout recevoir ses aveux. La menace, la prière, les promesses, tout fut mis en usage. Déjà de sourds murmures et des imprécations s'élevaient contre l'évêque de Beauvais, qu'on appelait fourbe et traître. Cependant Jeanne, fatiguée de ces longues obsessions, consentit à désavouer ce qu'elle avait dit de ses voix. « Signe donc cet acte, reprit le prédicateur; signe, si tu ne veux être livrée à ces

flammes ardentes comme celles de l'enfer! » Le secrétaire du roi d'Angleterre lui présenta un papier; on prit sa main, et elle apposa une croix au bas de ce papier. Les Français se réjouirent, croyant qu'elle était sauvée; les Anglais donnèrent des marques de surprise et de colère. Mais la Pucelle avait été victime de la plus lâche trahison. Au lieu des déclarations qu'elle avait réellement voulu faire, ce papier contenait une longue abjuration et l'aveu formel que tout ce qu'elle avait dit était un tissu d'impostures; elle demandait le pardon de tous ses crimes. L'évêque et l'inquisiteur prononcèrent alors une autre sentence, par laquelle Jeanne était condamnée à une prison perpétuelle. Aussitôt, malgré les promesses qu'on lui avait faites, elle resta sous la garde des Anglais, et fut reconduite à la tour.

Warwick, médiocrement satisfait de ce résultat, en gourmanda Cauchon et ses assesseurs. « Prenez patience, répliqua l'un d'eux, nous saurons bien la retrouver. » Elle avait en effet juré de ne plus porter ses habits d'homme; on lui enleva pendant son sommeil les vêtements de son sexe, et, comme elle ne pouvait rester exposée aux regards et à la brutalité de ses gardes, elle fut obligée de violer son serment. Sur l'ordre de Warwick, un procès-verbal fut dressé, et Jeanne indignée rétracta tous ses aveux. « *Farewell!* dit l'évêque en se tournant vers les Anglais, elle est perdue! »

La justice séculière saisit sa proie; c'était abandonner Jeanne à la mort. La pauvre fille pleura et se plaignit, non de subir le trépas, que ses voix lui avaient annoncé, mais d'être condamnée à cet affreux supplice. Elle ne concevait pas qu'on dévouât aux flammes son corps immaculé, et en appelait au jugement de Dieu des cruautés dont elle était victime. « Évêque, dit-elle à Cauchon, je meurs par vous. » On lui permit de communier. Enfin le 30 mai (1431) elle sortit de la prison escortée de près de huit cents Anglais, et assistée de ses deux confesseurs, frère Martin Ladvenu et Isambart, qui lui avaient montré du dévouement dans le cours de son procès Sa rési-

gnation et ses pleurs excitaient l'attendrissement des Français qui se pressaient sur son passage. Plusieurs des assesseurs ne purent supporter la vue de son supplice. Nicolas L'Oiseleur monta sur la charrette, et vint lui demander pardon de ses perfidies. Le cardinal de Winchester et les prélats étaient rangés sur un échafaud, en face des juges ecclésiastiques et séculiers. Un prédicateur admonesta et exhorta la victime, puis il ajouta : « Jeanne, allez en paix, l'Église ne peut plus rien pour vous. » Elle s'agenouilla, et fit sa prière à Dieu, à la Vierge, aux saints, à l'archange Michel et aux deux saintes Catherine et Marguerite. Les bourreaux eux-mêmes paraissaient attendris. Les prélats français se retirèrent. Cauchon, toujours faux et impitoyable, lut la sentence qui la déclarait relapse et justiciable du bras séculier. Privée des secours religieux, elle demanda une croix; on lui en présenta une formée de deux bâtons superposés, qu'elle baisa pieusement. Bientôt, cédant à sa prière, un Anglais lui apporta la croix de la paroisse, et elle la serra contre son cœur en murmurant des prières.

La soldatesque s'impatientait de tous ces délais. « Fais ton office, » criait-on de toutes parts au bourreau. Cet homme entraîna Jeanne vers le bûcher au milieu des clameurs furieuses des Anglais. Un piédestal de plâtre supportait le bûcher. Sur la tête de la victime on plaça une mitre avec cette inscription : « Hérétique, relapse, apostate, idolâtre. » Frère Martin Ladvenu ne la quitta qu'à la dernière extrémité, et elle le força de s'éloigner quand elle vit les flammes pétiller. « Restez en bas, lui dit-elle; faites que je voie la croix en mourant, et prononcez de pieuses paroles. — Évêque, répéta-t-elle à Cauchon, je meurs par vous. » Enfin, alors même que les flammes l'enveloppaient, « on l'entendit protester de son innocence, et le dernier mot qui s'échappa de ses lèvres fut le nom de Jésus. » Tous les assistants étaient attendris. Les Anglais la plaignaient; quelques hommes d'armes stupides riaient seuls autour du bûcher. Mais cette mort causa parmi les Français une sensation triste et douloureuse.

« C'est une sainte martyre ! elle est au ciel ! » se disait-on tout bas. On crut même voir son nom écrit en lettres de flammes au-dessus du

bûcher. Un archer anglais, qui s'avançait pour jeter de sa propre main un fagot, tomba évanoui en entendant la voix plaintive de Jeanne. Il prétendit qu'il avait vu son âme s'envoler sous la forme d'une blanche colombe. Le bourreau, saisi de remords, se confessa le jour même. Le cardinal de Winchester fit jeter dans la Seine les restes de la victime, ne voulant pas qu'elles devinssent l'objet de pieux hommages.

Cette iniquité fut loin de servir la cause des Anglais. L'opinion était unanime contre les juges et contre la sentence. L'évêque de Beauvais, effrayé de l'animadversion générale, invoqua l'appui du roi d'Angleterre qui écrivit aux monarques de la chrétienté pour

leur faire connaître les détails du procès et les aveux de Jeanne. Mais tous les efforts furent inutilement tentés pour égarer l'opinion publique, et l'innocence comme la valeur de la Pucelle restèrent pures à tous les yeux. Du reste, Charles, gardant un coupable silence, ne fit aucune démarche pour sauver l'héroïne! Les villes de l'Orléanais, qui lui devaient leur gloire et leur salut, ne firent rien en sa faveur. On s'était servi d'elle, et déjà ses exploits retombaient dans l'oubli. « Triste image du peuple, qui se sacrifie » pour la royauté ingrate et dédaigneuse[1]! La mort de Jeanne d'Arc » fut pourtant la rédemption de la France La sainte fille avait ré- » vélé au peuple ce qu'il était; elle avait allumé en lui le feu sacré; » elle lui avait appris à souffrir, à se dévouer, à mourir pour la pa- » trie! C'est la renommée la plus pure et la plus touchante de l'his- » toire! C'est l'être en qui le sentiment national a été le plus pro- » fond! C'est la France elle-même, la France incarnée! et si les » témoignages de cette merveilleuse histoire n'existaient pas, ras- » semblés même par la main du bourreau, on pourrait croire que » Jeanne n'est que l'idéal poétique de la France, de la France in- » telligente et enthousiaste, héroïque et sensée, dévouée et martyre » comme elle! »

A Jeanne la Pucelle succéda, dans l'armée française, un jeune garçon nommé Guillaume le Pastourel, qui prétendait avoir des visions, et promettait de conduire Charles VII à Rouen. Au combat de Nulli, il resta prisonnier des Anglais, avec Saintraille et Gaucourt, le brave gouverneur d'Orléans. Ce malheureux, chargé de liens, fut promené dans les rues de Paris le jour même où le jeune roi d'Angleterre y fit une entrée solennelle sous les yeux d'Isabeau. La vieille reine salua tristement ce monarque, à qui elle avait donné le beau royaume de son fils.

Cependant les affaires des Anglais devenaient de jour en jour plus mauvaises; une surprise faillit leur enlever Rouen. Le comte de Du-

[1] LAVALLÉE, *Histoire des Français.*

nois et le sire d'Illiers se ménagèrent des intelligences dans la ville de Chartres, dont les habitants souffraient impatiemment un joug honteux. Un bourgeois nommé le petit Guillaume, qui vendait et colportait du sel à Orléans, à Blois et à Chartres, se présenta un matin aux portes de cette dernière ville avec plusieurs voitures chargées de tonneaux. Les gardes, qui étaient dans le complot, le laissent passer. Tandis que l'on décharge une de ses voitures remplie de paniers d'aloses, et arrêtée sur le pont-levis, les charretiers se débarrassent de leurs blouses, et, aidés d'autres hommes d'armes cachés dans des tonneaux, ils attaquent les sentinelles surprises et effrayées. Le sire d'Illiers accourt avec sa troupe, et se précipite dans les rues. Un prédicateur jacobin qui attirait la foule à ses sermons avait choisi, ce jour-là, une église fort éloignée de la porte envahie, de telle sorte que les Français furent un moment sans trouver grande résistance. L'évêque de Chartres, Jean de Frétigny, s'étant mis en défense, tomba criblé de blessures. Le bailli se sauva. Dunois, avec sa troupe, acheva ce que d'Illiers avait si vaillamment commencé. L'église Notre-Dame, dans laquelle s'étaient réfugiées les filles et les femmes, fut épargnée; mais les habitants qui avaient déserté la cause du roi furent traités avec rigueur. On en décapita plusieurs, les autres payèrent des rançons. Les Parisiens furent en grand émoi; Chartres leur fournissait des vivres et des farines; et pareil événement ne pouvait qu'augmenter la disette dont ils se plaignaient déjà. Bientôt la famine se déclara avec toutes ses horreurs. Les Armagnacs parcouraient la campagne voisine, et mettaient tout à feu et à sang. Les Anglais se conduisaient avec les habitants comme avec des ennemis; ils levaient les impôts et ne payaient pas même les gens de justice. Il y avait un si grand nombre de maisons abandonnées, qu'on les démolissait afin de brûler la charpente. De plus, ces bandes de brigands que l'on avait vues à toutes les époques malheureuses, se montraient sur les grandes routes, dans toutes les provinces, sous le nom d'Écorcheurs.

La chute de La Tremouille, favori du roi, amena le comte de Richemont aux affaires, et la guerre reprit avec plus de vivacité. Les Orléanais bloquèrent Paris et le réduisirent aux dernières extrémités. Mille conspirations s'ourdissaient pour leur livrer la ville. Sur ces entrefaites, le duc de Bourgogne se réconciliant avec Charles VII, le reconnut pour roi de France. (1435.) Ainsi se trouvaient terminées les anciennes guerres, dont les doubles assassinats de Charles d'Orléans et de Jean-sans-Peur avaient été le signal et le prétexte.

Les Anglais témoignèrent au duc Philippe leur mécontentement, et l'aigreur devint si grande de part et d'autre, qu'il se déclara ouvertement leur ennemi. Réunissant ses troupes à celles du roi Charles, il contribua à la délivrance de la Normandie et ramena la guerre sous les murs de Paris. Un bourgeois, Michel Lallier, ouvrit la porte Saint-Jacques aux soldats que Richemont guidait en personne. Les Anglais, chassés de rue en rue, poursuivis à coups de pierres, accablés de malédictions, évacuèrent la Bastille et se retirèrent à Rouen. Charles VII reprit successivement ses villes et ses forteresses. La reine Isabeau mourut dans un grand abandon, mais avec quelque repentir de ses crimes. Les Anglais, privés de la capitale et de tout ce qui leur constituait une apparence de droit à dominer sur la France, songèrent à négocier. « Ils firent, dit un historien, d'horri- » bles propositions » que Charles n'accepta pas. La seule affaire menée à bonne fin fut la délivrance du duc d'Orléans, prisonnier à Londres. Le duc de Bourgogne, qui s'entremit dans cette négociation, contribua à la rançon pour une somme de trois cent mille écus. Le prince captif avait montré dans les fers peu de constance et de dignité. Il ne songeait qu'à revoir sa patrie, et eût accepté, sans rougir, la liberté au prix des plus honteuses conditions. Il avait proposé au conseil d'Angleterre de se rendre à Calais ou tout autre lieu, et d'y réunir les princes et seigneurs de France pour traiter de la paix. Quelle que fût l'issue de ces négociations, il s'engageait à faire hommage de ses domaines non plus au dauphin viennois (Charles VII),

mais au roi Henri, et il entendait s'obliger ainsi au nom de ses braves vassaux les Orléanais. Il promettait, si l'on continuait la guerre, de livrer aux Anglais Orléans, Blois et toutes les villes de son apanage. Enfin, dans sa folie, il offrait même d'accepter une seigneurie en Angleterre, afin de devenir l'homme lige du roi Henri et de le mieux servir contre la France[1]... De tels actes sont ceux d'un insensé à qui le mal du pays a troublé l'esprit, égaré le jugement. On ne peut donc le taxer de lâcheté et de perfidie. Sensible comme une femme, il manquait de constance et de fermeté. Il était poète, s'exaltait aisément et jugeait mal les événements de la politique. Peut-être avait-il trouvé dans l'étude des temps passés des exemples de trahison excusée, de perfidie récompensée ! Peut-être aussi le goût des vers badins l'habitua-t-il à traiter légèrement les choses les plus saintes et les plus sérieuses. Cependant il avait conservé pour ses vassaux de l'Orléanais, pour ses riantes plaines, pour le beau fleuve qui baignait ses châteaux, une sorte de pieuse tendresse que les exilés savent si bien éprouver. Il sollicita du comte de Salisbury et en obtint la promesse que son duché serait préservé des maux de la guerre. Le général anglais viola la foi jurée et reçut, comme par une punition de Dieu, la mort sous les murs d'Orléans. On peut faire remarquer que les Anglais croyaient le prince captif nécessaire à leur politique ; ils voyaient en lui le chef d'un parti si puissant, que le titre d'Orléanais se confondait avec celui de royaliste. Charles d'Orléans ne pouvait-il pas un jour élever des prétentions à la couronne de France et protéger de son nom quelque injuste tentative ! La réconciliation du duc de Bourgogne avec Charles VII changea la face des choses. Philippe-le-Bon venait de resserrer ses liens avec la France : Catherine, fille du roi, était promise au comte de Charolais, son fils, et le sire de Crèvecœur signait à Blois (1438) cet acte important. Ils espéraient que le duc d'Orléans leur prêterait l'appui qu'ils avaient jadis reçu du Bourguignon rebelle. Rendre la liberté au duc Charles,

[1] Rymer, *Acta publica*, t. x, p. 556.

c'était créer en France une nouvelle faction! Mais ces calculs pervers furent déjoués par les événements. Le duc de Bourgogne, qui était le plus directement offensé, se montra sincère dans son vœu de réconciliation; il avertit en secret le duc d'Orléans de son projet de traiter avec le roi de France et lui promit la main de sa nièce, fille de la duchesse de Clèves.

La ville d'Orléans donna neuf mille écus d'or pour la rançon de son seigneur. Il débarqua à Calais et se rendit à Gravelines, accompagné du sire de Cornouailles, de Robert de Roix et de quelques autres gentilshommes. Philippe de Bourgogne vint à sa rencontre. Les deux princes s'embrassèrent plusieurs fois avec effusion. Le duc d'Orléans dit à son cousin : « Je vous dois aimer par-dessus tous les princes de ce royaume, et ma belle cousine votre femme; car, si vous et elle ne fussiez, je fusse demeuré à toujours au danger de mes adversaires, et n'ai trouvé meilleur ami que vous. » Le duc de Bourgogne répondit avec courtoisie « qu'il regrettait fort de n'avoir pu le délivrer plus tôt. » Parmi les témoins de cette entrevue, on distinguait les ambassadeurs du roi de France, l'archevêque de Reims et le comte de Dunois, bâtard d'Orléans. Charles fit à son frère naturel le plus tendre accueil. De brillantes fêtes furent données; le duc et la duchesse de Bourgogne y déployèrent une grande magnificence. On vit arriver des Orléanais de tout rang, chevaliers et manants, qui venaient saluer et féliciter leur seigneur Le traité de paix et d'alliance entre les deux ducs fut sanctionné dans l'église de Saint-Bertin. Jacques Trançon, archidiacre de Bruxelles, lut à haute voix les articles, tandis que d'Orléans, la main posée sur les Évangiles et sur la croix, faisait serment de tenir les conditions du traité. Cependant il refusa de rien prononcer qui pût faire croire qu'il eût à s'excuser de la mort de Jean-sans-Peur, dont il se déclarait innocent. Il protesta, qu'étranger même aux complots qui précédèrent cet assassinat, il en avait ressenti une grande affliction et qu'il l'avait regardé comme un malheur public. Le comte de Dunois, appelé à prêter le même serment

de paix, hésita un moment; mais, sur l'ordre de son frère, il jura. Les fiançailles avec Marie de Clèves furent immédiatement célébrées.

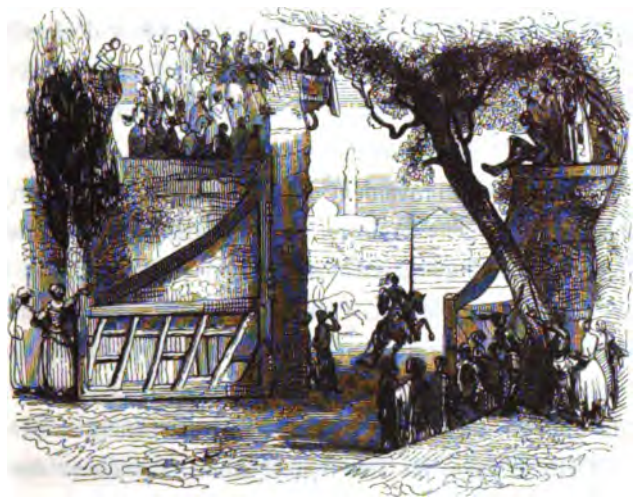

On donna de nouvelles fêtes et des joutes magnifiques. Le duc d'Orléans reçut l'ordre de la Toison-d'Or, ainsi que les ducs de Bretagne et d'Alençon, et il pria le duc de Bourgogne de vouloir bien porter le collier de l'ordre du Porc-Épic, qu'il avait fondé. Charles traversa la Belgique et la Flandre et reçut partout un gracieux accueil. Mais cet éclat, l'importance qu'on lui donnait et qu'il acceptait volontiers, déplurent au roi, qui en prit ombrage. Le monarque, las du joug des grands vassaux, voyait avec peine un nouveau poids descendre dans la balance, qui semblait près d'enlever et de faire disparaître le pouvoir royal. Il laissa percer son mécontentement et le duc ne se rendit point à Paris, mais à Orléans, puis à Blois et dans ses domaines, où il fut entouré d'hommages et comblé de présents.

Cependant les décrets du concile de Bâle étaient favorables à l'indépendance des églises nationales et à l'autorité royale. Les États européens les adoptèrent volontiers. Charles VII, qui marchait résolument vers le but qu'atteignit Louis XI, l'affaiblissement des

grands vassaux, assembla le clergé de France à Bourges, et soumit les décrets à son examen. Les prélats posèrent des restrictions en faveur du Saint-Siége et préparèrent l'ordonnance royale, qui fut rendue sous le nom de Pragmatique Sanction. On y déclarait entre autres choses que l'autorité du concile général était supérieure à celle du pape, et que les bulles du souverain pontife doivent être approuvées par le roi de France dans ses Etats. Ainsi, la guerre contre les Anglais, si bravement conduite par Richemont, n'absorbait plus toutes les pensées du roi. Il était jaloux de sa prérogative, et s'apercevait de l'affaiblissement de son pouvoir. Jadis faible, égoïste, adonné aux plaisirs, Charles montrait alors de l'activité, de la fermeté et l'amour du bien public. C'est vers cette époque qu'il sortit pour jamais de la mollesse. D'une main résolue, il saisit les rênes du gouvernement, et convoqua les États généraux à Orléans. (1431.) Cette réunion fut très-remarquable; le malheur des temps avait souvent empêché ces sortes d'assemblées d'être nombreuses et composées d'illustres personnages. Les nouveaux États prièrent le roi de faire cesser les pillages et les cruautés des gens de guerre; ils indiquaient comme moyen la réduction de l'armée à quinze compagnies de cent lances chacune; autour de chaque lance se groupaient six hommes et huit chevaux; chaque homme recevait une solde de cent vingt livres, et l'on assignait un impôt permanent de un million deux cent mille livres pour subvenir à cette dépense. Au roi seul appartenaient la nomination des chefs et le droitde fixer le nombre des soldats; nul autre que lui ne pouvait remettre des troupes en campagne; les gens de guerre s'interdisaient de piller ou maltraiter les habitants des villes et des campagnes, de rançonner les personnes, de dévaster les maisons et les récoltes; les chefs étaient responsables de leurs soldats et pouvaient encourir la perte de la noblesse, de leurs priviléges et de leurs biens; tous étaient justiciables des prévôts et baillis du roi. Les gouverneurs des villes ou des châteaux ne pouvaient en sortir sans ordre. Nul n'avait le droit de lever des tailles

pour l'approvisionnement des forteresses ou l'entretien de leurs garnisons. On réglait le mode de perception de l'impôt de guerre, auquel contribuaient tous les citoyens, excepté les membres du clergé, la noblesse, les officiers royaux, les étudiants, les pauvres, et il n'y avait d'appel contre la taxe que devant la cour des aides. Bien que la taille ne fût votée que pour la présente année, elle fut levée sans obstacle par le roi et ses successeurs, sous prétexte que, l'armée étant permanente, il fallait pourvoir sans cesse à ses besoins. « C'était une véritable révolution[1]. » La force civile l'emportait sur la force matérielle, et la royauté recevait des États un pouvoir qu'elle allait leur ravir; celui de lever des impôts sans leur concours. Le roi, désormais à la tête d'une armée soldée, n'avait besoin ni des États ni de la noblesse.

Aussi la publication de l'ordonnance préparée à Orléans excita de grandes clameurs. Les seigneurs crièrent à la tyrannie et à l'ingratitude, et ils résolurent de donner le gouvernement au dauphin Louis. Les comtes de Vendôme et de Dunois et presque tous les chefs d'Écorcheurs se retirèrent dans le Poitou et formèrent, sous les auspices du dauphin, une ligue nommée la Praguerie. Déjà la guerre civile remplaçait la guerre étrangère. Charles VII se mit à la tête de ses troupes et montra de la vigueur et du courage. Il envoya Saintrailles et Gaucourt vers le connétable de Richemont, qui, en passant à Blois, put juger des dispositions hostiles des comtes de Vendôme et de Dunois. Ils parlaient d'un ton hautain et menaçant, et excitaient à la révolte les compagnies répandues dans la Sologne et le Berry. Dunois lui chercha querelle; mais le connétable garda son sang-froid et poursuivit sa route vers son gouvernement de l'Ile-de-France. Gaucourt et Saintrailles l'atteignirent le lendemain à Beaugency. « Monseigneur, lui dirent-ils, le roi ne vous commande point, mais vous prie de venir sur-le-champ le trouver, toutes choses cessant. » Il fit équiper un bateau et rejoignit Charles VII à Amboise.

[1] LAVALLÉE, *Histoire des Français.*

La guerre commença; tout rebelle, pris les armes à la main, était pendu ou décapité. Dunois, touché de repentir, se soumit. L'arrivée en France du duc d'Orléans anima l'espoir des rebelles; la Praguerie reprit des forces. Charles d'Orléans et le duc de Bourgogne convoquèrent tous les princes à Nevers pour remédier au mauvais gouvernement de la France; ils publièrent un manifeste où, feignant de s'intéresser au sort du peuple, ils blâmaient les ministres du roi, et se plaignaient de l'exagération des impôts. Mais il était facile de reconnaître le but de leurs doléances, car ils finissaient par demander pour eux-mêmes des charges et des pensions. La réponse du roi fut énergique et sage; il prouva que la continuation de la guerre nécessitait le maintien d'une armée, et qu'il fallait des impôts pour la payer et faire rendre la justice. L'opinion publique se déclara contre les princes, et la Praguerie fut détruite.

L'ordonnance d'Orléans commençait à produire de salutaires effets: la taille rentrait avec quelque peine, mais la solde des troupes était régulièrement payée. Le seul obstacle au retour de la prospérité venait des gens de guerre, qui s'étaient faits brigands faute d'avoir à combattre les ennemis de la France. Une trêve venait d'être conclue avec le roi d'Angleterre. (1444.) Il fallait trouver de l'occupation à ces braves capitaines, dont la valeur avait sauvé la monarchie. Dans ce but eurent lieu les expéditions de Lorraine et de Suisse. Les aventuriers, battus et humiliés, se soumirent aux rudes prescriptions de l'ordonnance d'Orléans. L'armée fut organisée en lances, que le roi confia à des chefs dévoués et dociles. Quand ces règlements furent terminés, on ordonna aux gens de guerre de se tenir dans les places ou de regagner leurs foyers, sous peine d'être traités comme des bandits et des malfaiteurs. Ils obéirent, et l'ordre se rétablit.

Depuis la ruine de la Praguerie, le dauphin Louis vivait en exil dans son gouvernement du Dauphiné. Politique habile, il s'était concilié l'estime des Suisses et les bonnes grâces de l'Église. Peu scru-

puleux dans le choix de ses alliés, il secondait de tout son pouvoir l'ambitieux Sforza, qui s'emparait du duché de Milan après la mort du dernier des Visconti. Charles d'Orléans, fils de Valentine, revendiqua l'héritage maternel, et voulut soutenir ses droits les armes à la main. Il leva une armée en Bourgogne, imposa sa bonne ville d'Orléans à une somme de 1500 livres tournois, et demanda des secours au roi de France, qui ne lui répondit pas. Jean d'Arguel, chef de l'expédition, ne fit d'autre conquête que celle d'Asti. Le duc d'Orléans renonça donc à des tentatives que Louis XII son fils, et François Ier son petit-neveu, firent valoir plus tard. « L'exécution de cette entreprise fut de petit fruit, et s'en revindrent la plupart sans chevaux ou harnois; le duc d'Orléans se tint longuement à Lyon sur le Rhosne et la duchesse avec lui[1]. » Ainsi, Charles d'Orléans, heu-

reux en amour et poète remarquable, n'avait point à la guerre de

[1] Olivier de la Marche.

bonnes chances ni de succès. Il finit par mieux comprendre sa destinée et se retira dans le château de Blois. Là, vivant au milieu des poètes, encourageant les uns, corrigeant les autres, prenant part lui-même à des luttes littéraires, il forma le noyau d'une sorte d'Académie dont quelques membres se firent distinguer. Tels furent François Villon, René d'Anjou, roi de Sicile, Pierre de Brezé, le comte de Nevers, Blosseville, son compagnon de captivité. Parfois ils choisissaient un sujet qu'ils traitaient en commun, et dans ces jeux d'esprit le prince avait souvent l'avantage. Heureux loin du théâtre de la politique et débarrassé des soucis de la grandeur, il chantait avec ceux qui appelait ses élèves, et qui le nommaient leur maître, la chasse, la promenade, les douceurs de l'amitié. Aussi, vers cette époque, la mélancolie, la tristesse du prisonnier de Londres[1] firent place à des pensées presque joyeuses, pleines de finesse

[1]

France ! jadis on te souloit nommer,
En tous pays, le thrésor de noblesse,
Car ung chasc'un pouvoit en toy treuver
Bonté, honneur, loyaulté, gentillesse,
Clergie, sens, courtoisie, proëesse,
Tous estrangiers amoyent te suïr,
Et maintenant voy : que j'ay desplaisance
Qu'il te convient maint grief mal soustenir,
Très chrestyen, franc royaulme de France

. . . . . .

Pour ce, France ! vueilles toy adviser,
Et tost reprends de bien vivre l'adresse.
Tous les meffaitz metz peine d'amender :
Faisant chanter et dire mainte messe,
Pour les âmes de ceux qui ont l'âpresse
De dure mort souffert pour te servir.
Leur loyaulté ayes en souvenance,
Rien espargnié n'ont pour toy garantir,
Très chrestyen, franc royaulme de France.

Dieu a les bras ouvertz pour t'accoler,
Prêt d'oublier ta vie pescheresse;
Requier pardon; bien te voudra aider
Nostre-Dame, la très puissante princesse
Qui est ton cry, et que tiens pour maistresse.
Les saints aussi te voudront secourir
Desquels les corps font en toy demourance.
Ne veuilles plus en ton peschié dormir,
Très chrestyen, franc royaulme de France.

et de sentiment. Mais on y découvre cet ennui profond, ce dégoût de toutes choses que l'expérience des affaires politiques finit par inspirer.

Charles VII fit (1448) une entrée solennelle à Orléans. Il y fut reçu avec pompe et coucha dans la demeure du trésorier de l'apanage, Bouchier, qui avait jadis donné l'hospitalité à Jeanne d'Arc. Les gens de service se logèrent dans le faubourg, en l'hôtel de Guillot-d'Angeau. Parmi les dames de sa cour, on remarqua la belle Agnès Sorel. Fille du sire de Saint-Gérand, elle naquit en Touraine, et fut attachée à la duchesse d'Anjou. Charles VII la vit et l'aima. Elle voulut qu'un profond mystère cachât sa faiblesse. Les places et les

Et je, Charles duc d'Orléans, rimer
Voulu ces vers, au temps de ma jeunesse :
Devant chascun le vueil bien advouer :
Car prisonnier les fis, je le confesse.
Priant à Dieu que avant qu'aye viellesse,
Le temps de paix partout puist advenir,
Comme de cueur j'en ay la désirance ;
Et que veoye tous les maulx brief finir,
Très chrestyen, franc royaulme de France.

N'a pas long-temps qu'escoutoye parler
Ung amoureux, qui disoit à s'amye :
De mon Estat plaise vous ordonner,
Sans me laisser ainsi finer ma vie,
Je meurs pour vous, je vous le certifie.
Lors respondit la plaisante aux doulx yeux :
Assez le croy, dont je vous remercie,
Que m'aymez bien, et vous encores mieulx.

Il ne fault ja vostre pousse taster,
Fievre n'avez que de merencolie,
Vostre orine ne aussi regarder :
Tost se garist legière maladie.
Medicine devez prendre d'oublie ;
D'autres ay veu trop pis, en plusieurs lieux,
Que vous n'estes, et, pour ce, je vous prie,
Que m'aymez bien, et vous encores mieulx.

Je ne vueil pas de ce vous destourber,
Que ne m'amiez de vostre courtoisie ;
Mais que pour moy doyez mort endurer,
De le croire ce me seroit folie.
Pensez de vous, et faictes chière lye,
J'en ay ouy parler assez de tieulx
Qui sont tous sains ; quoyque point ne desnye
Que m'aymez bien, et vous encores mieulx.

faveurs accordées à ses parents et ses prodigalités trahirent le secret du roi. Les finances de l'État n'étaient point prospères; le peuple, surchargé de taxes et d'impôts, murmura; mais il poursuivit surtout de sa haine et de ses mépris la coupable beauté, qui retenait dans la mollesse un prince destiné à sauver la France. Les Parisiens respectaient la reine; ils firent retentir aux oreilles d'Agnès de fâcheuses paroles, qui l'affligèrent et firent naître en son âme un généreux repentir. Elle attendit une occasion favorable pour impressionner vivement le cœur du roi. Un astrologue s'étant un soir présenté à la cour, Agnès le pria de lui faire connaître sa destinée. Cet homme lui répondit, pour la flatter, qu'elle posséderait longtemps l'amour d'un grand roi. Agnès s'inclina devant Charles VII et lui demanda la permission de se retirer à la cour de Henri d'Angleterre, qui se prétendait alors seul roi de France. Charles comprit le reproche; il versa quelques larmes, sortit de sa léthargie et prouva que l'adversité ne lui avait point ôté son courage naturel. Depuis lors, il voua à sa maîtresse autant d'estime que d'amour. Il la combla de richesses, fit bâtir pour elle le château de Loches, et lui donna de vastes domaines. Souvent entraîné loin d'elle par la guerre, il l'avait toujours présente à son souvenir. Le dernier trait de la vie d'Agnès fut une preuve de dévouement et d'affection. Au milieu d'un rigoureux hiver, elle alla rejoindre à Jumièges Charles VII, et l'avertit qu'une conspiration menaçait ses jours. Elle fut saisie d'une maladie si brusque et si violente, qu'on soupçonna le dauphin de l'avoir empoisonnée. « Ce jeune prince, qui fut depuis Louis XI, se laissait aller à des promptitudes envers elle. » Entre autres promptitudes, il lui donna un soufflet dans le château de Chinon. Triste exemple de son peu de respect pour les dames telles que la belle Agnès[1] ! L'opinion populaire, devenue plus favorable à cette maîtresse

[1] François Ier, qui en jugeait autrement, a composé sur elle ce quatrain :

Gentille Agnès, plus d'honneur tu mérite,
La cause étant de France recouvrer,
Que ce peut dedans un cloître ouvrer
Clause nonnain ou bien dévot hermite.

royale, lui attribua l'honneur d'avoir coopéré au salut de la France. Nos grands poètes l'ont célébrée dans leurs chants. Elle unissait la tendre faiblesse à la plus généreuse énergie, et nous aimons à retrouver, dans quelques monuments de notre province, les traces de son passage[1].

Tandis que le roi chassait les Anglais de la Normandie, Richemont terminait les longues et sanglantes querelles des comtes de Blois avec les ducs de Bretagne de la maison de Montfort. Jean de Blois signa l'acte de renonciation de tous droits au duché de Bretagne, mais on lui accorda le comté de Penthièvre et quelques autres

[1] On montre à Orléans, rue du Tabourg, un petit hôtel connu sous le nom de maison d'Agnès Sorel, bien que rien ne prouve qu'elle l'ait habité.

seigneuries. Il avait acheté du duc d'Orléans le comté de Périgord, et fut choisi pour lieutenant du roi en Guyenne. Dunois, le comte d'Angoulême, frère du duc d'Orléans, Saintrailles et l'élite des chevaliers partirent pour le rejoindre. Talbot, alors âgé de plus de quatre-vingts ans, périt les armes à la main au combat de Castillon.

Tout semblait sourire au roi, lorsqu'un procès de haute trahison contre un de ses proches jeta de tristes voiles sur cet horizon radieux. On avait eu la preuve des intelligences criminelles du duc d'Alençon avec les Anglais; Charles donna au comte de Dunois l'ordre de l'arrêter. Cette mission fut remplie avec hardiesse et fermeté. Le duc, enfermé dans le château de Montargis pendant la durée de l'instruction, avoua tout. L'ambition et l'avarice l'avaient poussé au mal; les devins et les sorciers lui avaient fait aussi de grandes promesses. Dans l'espoir de marier sa fille au duc d'York, il s'était engagé à livrer aux Anglais plusieurs places fortes de la Normandie. Une épidémie qui régnait à Montargis fit qu'on choisit Vendôme pour le lieu des séances du parlement. Le roi vint lui-même les présider; à ses pieds était assis le comte de Dunois, grand chambellan; le haut banc était occupé par les ducs d'Orléans, de Bourbon, les comtes d'Angoulême, de Vendôme et de Laval. Le duc d'Alençon fut amené et placé sur une escabelle basse; il répéta ses aveux. On le condamna à la peine capitale : ses biens furent confisqués; mais le roi commua sa peine et ordonna que ses seigneuries seraient laissées à ses enfants.

Comblé des dons de la fortune, Charles VII s'abandonna au désespoir, en s'exagérant les torts du dauphin. « Son esprit, qui n'était pas exempt de la démence de son père, [1] » s'affaiblissait. Il se persuada que Louis voulait l'empoisonner, et se laissa mourir de faim. Il s'était occupé de l'Orléanais, tantôt pour y lever des impôts sur les vins, malgré les promesses d'exemptions qu'il avait faites à l'époque du siége, tantôt pour accorder aux parcheminiers et libraires

[1] Lettres d'Ænéas Sylvius.

de l'université d'Orléans la franchise de toutes tailles et taxes qui se percevaient dans la ville; enfin, pour faire rédiger les coutumes de la province, qui furent primitivement appelées coutumes de Lorris.

Il ne descendit point au tombeau sans avoir donné à la mémoire de la vierge de Vaucouleurs une tardive preuve de sa reconnaissance. Sollicité par lui, le pape Calixte nomma des commissaires pour réviser le procès de cette infortunée. Les évêques de Rouen, de Reims, de Paris et de Coutances, convoqués à Rouen, examinèrent les procédures, entendirent les témoins, et, convaincus de l'innocence de la victime, ils firent brûler par la main du bourreau l'arrêt qui l'avait condamnée. Ce jugement fut publié avec pompe à Orléans. Dans le même temps, et comme frappés par le doigt de Dieu, les juges de l'héroïne périssaient de mort soudaine et violente. Un monument s'éleva en son honneur sur le lieu témoin de ses exploits; il fut placé sur le pont, près de la ville, et du côté du couchant; il était en bronze, et composé de quatre figures presque de grandeur naturelle. Les historiens qui en donnent la description ne s'accordent pas sur les auteurs de cette marque de la reconnaissance publique; les uns l'attribuent à Charles VII, les autres affirment que les dons des dames et des bourgeois d'Orléans permirent d'en solder le prix.

CHAPITRE IX.

Louis XI. — Mort de Dunois. — Charles VIII. — Louis XII. — Traité de Blois. — Bibliothèque de Blois. — Henri, duc d'Orléans. — Règne de François Ier; Chambord; entrée du roi à Chartres. — Calvin et sa réforme; commencement des persécutions religieuses. — Vendôme, Cléry. — Passage de Charles-Quint à Orléans. — Henri II et Diane de Poitiers. — Les sires de Lorges. — Progrès du calvinisme. — Catherine de Médicis; les Guise. — États d'Orléans. — Mort de François II.

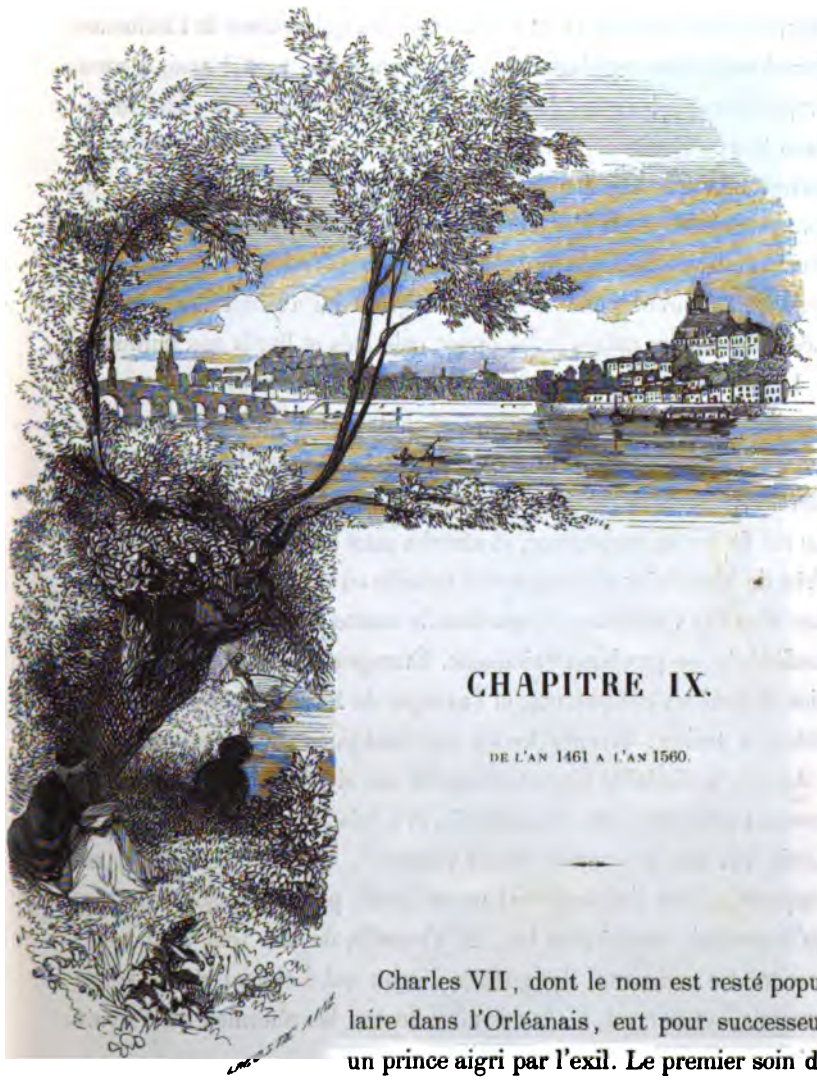

CHAPITRE IX.

DE L'AN 1461 A L'AN 1560.

Charles VII, dont le nom est resté populaire dans l'Orléanais, eut pour successeur un prince aigri par l'exil. Le premier soin de Louis XI fut de renverser ce que son père avait élevé, de changer les ministres, de chasser les favoris, d'abaisser les seigneurs, de s'entourer de gens de mince condition, et de faire sentir, moins par esprit de vengeance que par calcul politique, qu'une révolution sociale et gouvernementale commençait. Il abolit la Pragmatique Sanc-

tion, et porta un coup violent aux seigneurs qui avaient de l'influence dans les élections ecclésiastiques. Par son ordre, tant il avait à cœur de prouver que les gens de naissance vulgaire lui étaient plus chers, dans leur mémoire et honneur, que les grands seigneurs, on commença tout à la fois des poursuites contre le sire de Chabannes et contre les juges de la Pucelle. Deux de ces misérables étaient encore vivants : traduits devant un tribunal, ils confessèrent l'innocence de Jeanne, et furent punis de la peine qu'ils lui avaient fait souffrir. Les cadavres des autres juges furent exhumés et livrés aux flammes.

Les empiètements de Louis sur les droits et l'autorité des grands vassaux ne tardèrent pas à susciter contre lui une ligue redoutable, qui prit le nom de ligue du *Bien public*. La plupart des princes s'armèrent, résolus de soutenir la lutte jusqu'à la dernière extrémité. Le roi fit bonne contenance, et marcha sans hésiter à leur rencontre. Près de Montlhéry s'engagea une bataille où de part et d'autre l'une des ailes fut victorieuse; cependant le comte de Charolais, chef des confédérés, se proclama vainqueur. Étampes devint le point de réunion de tous les mécontents, et l'attaque de Paris fut résolue. Louis, réduit à traiter, accepta toutes les conditions de ses adversaires. « Jamais la féodalité n'avait remporté une si grande victoire; elle se trouvait pour ainsi dire reconstituée, et Louis XI n'était plus, comme Louis VI, que le suzerain de ses vassaux[1]. » Mais aucun prince ne supporta mieux l'adversité et ne se sentit plus de ressources alors qu'il semblait tombé plus bas. Il s'humilia devant tout le monde, suscita des embarras, des guerres à ceux qui s'étaient déclarés ses ennemis, et parvint à obtenir ainsi toutes les réformes qu'il avait méditées.

Le bon duc de Bourgogne, Philippe, si facile à vaincre dans les négociations, ayant laissé sa couronne à son belliqueux fils, Charles-le-Téméraire, on vit Louis XI préparer à ce vaillant ennemi des luttes où il finit par succomber. En lui s'éteignit la dernière lueur

[1] LAVALLÉE, *Histoire des Français*.

Dessiné par Baron

Gravé par C. Delaunay

PRISE DU FORT DES TOURNELLES.

Paris J. MALLET & Cie Editeurs Rue de l'Abbaye, 9 & 11

de cette redoutable puissance des grands vassaux, et le roi atteignit son but, l'affranchissement de la royauté, le bonheur, ou plutôt l'établissement des droits du peuple. Pour cela tous les moyens lui furent bons, la duplicité, l'oubli de sa dignité, le crime même; car son bourreau abattait ceux que la justice de ses parlements eût épargnés. Aussi, vers le milieu comme au déclin de sa vie, remarque-t-on en lui une dévotion outrée qui attestait le trouble de sa conscience, ses inquiétudes et ses remords. Il enrichissait les églises, faisait présent à Sainte-Croix d'Orléans de magnifiques tapisseries, et prenait la qualité d'abbé et de chanoine de Saint-Aignan, où il fit plusieurs voyages (1466). En ces occasions, il revêtait le surplis et l'aumusse; il faisait fabriquer une châsse d'argent pour y mettre le corps de saint Aignan, et deux autres plus petites qui devaient renfermer la mentonnière et le bras du saint; il offrait à la même église une grosse cloche qui reçut son nom, et faisait reculer l'enceinte des murailles au delà de cet édifice, afin de le soustraire à de nouvelles chances de destruction (1478). Il achetait au comte de Dunois, seigneur de Cléry, l'église de ce bourg, et montrait pour

ce lieu une dévotion particulière. Il obtint du pape une bulle qui l'instituait chanoine de Notre-Dame de Cléry, ainsi que tous les rois ses successeurs, et lui permettait de siéger en cette église à la première stalle du chœur, revêtu du surplis, de la cape et de l'aumusse. Il la fit reconstruire en partie, la dota de deux mille trois cent quatre-vingts écus d'or et de sept mille trois cent vingt-huit livres. Il lui fit aussi présent de deux figures en argent ciselé. Par lettres patentes il donnait à la même église quatre mille écus pour dire chaque jour une messe solennelle et deux messes basses à l'autel de la Vierge. Cette chapelle, objet de tant de sollicitude, ayant été détruite par un incendie, il ordonna qu'elle fût réédifiée, et il la concéda aux chanoines. Il allait, disait-on, se coucher de son vivant dans le tombeau qu'il s'y était fait construire. Cependant il défendait aux ecclésiastiques d'aller à Rome querir ou pourchasser bénéfices ou bulles expectatives, et surtout de les acheter à prix d'argent. Il se ménageait l'occasion de reprendre la Pragmatique et de réveiller les libertés de l'Église gallicane, « qu'il tenait toujours en réserve pour les moments où il n'était pas content du pape[1]. » Il chargea des docteurs en théologie de faire un extrait des griefs du clergé du royaume, et ordonna qu'une assemblée de ces saints et doctes personnages se réunît à Orléans. Elle eut lieu et les membres envoyèrent une députation au roi, pour lui exposer les vœux et les besoins de l'Église. Il résultait de leur délibération qu'on devait solliciter du pape la convocation d'un concile général, afin d'aviser aux besoins de la catholicité. Enfin les députés d'Orléans offraient au roi de lui indiquer les ambassadeurs qu'il conviendrait d'envoyer au saint-père, de recevoir les doléances et plaintes des universités, et de tout disposer pour les délibérations à venir.

Il était dur envers les grands, mais libéral avec le menu peuple. Un jour qu'il était à Cléry en prières, un clerc, nommé Guillaume de Culant, se jeta à ses pieds pour lui demander assistance contre un créan-

[1] M. de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne.*

cier qui l'avait tenu douze mois en prison, et voulait encore l'y faire renfermer. « Tu as bien pris ton temps, mon compère, lui dit-il; puisque je viens d'implorer la miséricorde de Dieu, il faut que j'aie pitié de toi. » Il paya sa dette. Parfois, au sortir de ses momeries, il déployait pour le plaisir une ardeur passionnée. Il ouvrait la saison des chasses à Malesherbes, car « le Gâtinais lui semblait le meilleur pays du monde pour prendre des cerfs et des sangliers. » D'autres fois, il procédait à ses rudes exécutions contre les seigneurs. Antoine de Chatenaud, grand boutillier de France, prisonnier à Meung, traversa Orléans pour se rendre au château de Sully, où il fut mystérieusement noyé. François Villon, poète accueilli par le duc Charles, expiait dans ce même château de Meung ses torts envers Thibaut d'Assigny, évêque d'Orléans. Le roi ne se fit aucun scrupule de protéger ce poète licencieux, et au moment où il ordonnait sa mise en liberté [1], il faisait périr d'épouvante le duc d'Orléans. Il avait assemblé à Tours les États-généraux pour leur soumettre ses griefs contre François II, duc de Bretagne. Le duc s'y rendit avec René, roi de Sicile, les ducs de Berry et de Nemours. Louis se plaignit amèrement d'un homme qui était son ennemi personnel, et qui ne cessait de guerroyer. Il termina son discours en priant les princes de s'expliquer avec franchise et de lui indiquer le moyen de maintenir la paix dans le royaume; il assurait que le meilleur avis serait infailliblement suivi. Le roi de Sicile protesta de son dévouement et n'épargna pas les flatteries. Charles d'Orléans, moins adroit et plus sincère, osa faire l'apologie du duc de Bretagne et opiner pour la paix. Louis XI n'avait pas demandé des conseils, mais l'approbation de ses plans : la guerre et la ruine du duc de Bretagne. Il in-

[1] Dieu mercy à Jacques Thibault,
Qui tant d'eau m'a fait boire,
En un bas lieu, non en ung hault,
Manger d'angoisse enceinte poire,
Enferré ! Quand j'en ai mémoire,
Je pry pour luy (*et reliqua*)
Que Dieu lui doint (et *voire, voire*)
Ce que je pense (*et cætera*).

terrompit le vieux prince avec colère, et l'accabla de paroles dédaigneuses. Le duc, effrayé, se hâta de reprendre la route de Blois, mais il fut saisi à Amboise d'une maladie violente, et mourut peu de jours après (1465), à l'âge de soixante-quatorze ans. Ses restes furent transportés à Blois, et déposés dans l'église de Saint-Sauveur. Plus tard ils furent, par l'ordre de son fils, transférés en l'église des Célestins de Paris, et enfermés dans le tombeau de son père. Comme l'infortuné Louis, il alliait l'insuffisance politique au besoin d'agitation, le désir de bien faire à de remarquables défauts. Mais, s'il ne fut pas le plus grand prince de sa race, il fut sans aucun doute le meilleur poète de son temps. C'est un faible éloge pour un homme qui porta la couronne ducale; cependant il faut accuser de ses imperfections le malheur de sa vie et les circonstances où il se trouva. Il fut captif durant les plus belles années de sa jeunesse, et retenu loin du théâtre où ses qualités le rendaient propre à jouer un beau rôle. A son retour en France, il était presque vieux, et se trouvait glacé par le terrible regard d'un homme capable d'écraser de plus vigoureux athlètes que lui. Alors il se fit poète, et chercha une gloire moins éclatante et plus durable que celle de la guerre. Dévot en raison des grandes fautes dont il implorait le pardon, il avait coutume de faire asseoir à sa table, le vendredi, treize pauvres qu'il servait lui-même, le jeudi saint, leur lavant les pieds, en mémoire de la cène de Jésus-Christ. Il était beau et riche de taille, libéral et de grandes manières. Les plus fiers seigneurs se tenaient honorés d'être admis dans sa maison. Il était sans haine et ne cherchait pas la vengeance. On retrouvait en lui l'esprit, la grâce et la finesse de Valentine de Milan, qui l'avait élevé. Il eut trois femmes, Isabelle de France, fille aînée de Charles VI et veuve de Richard II, roi d'Angleterre; Bonne d'Armagnac, et enfin Marie de Clèves, qui lui donna trois enfants.

Bientôt mourut aussi, à l'âge de soixante-dix ans, le comte de Dunois, qui avait jeté sur le règne précédent un si grand éclat.

Guerrier d'un grand courage, il n'était point sans quelque mérite politique, et on le vit se mêler avec succès de complots et de négociations. Pour amener la chute du dangereux favori La Trémouille, il fit révolter le dauphin contre son père. Mais, rougissant d'une telle action, il eut foi dans le pardon de Charles VII, qui le chargea de traiter de la paix, à Londres, et de la liberté du duc d'Orléans, son frère naturel. On dut à son habileté la soumission du Maine, et à sa valeur la conquête de la Normandie. En récompense de ce dernier service, il fut créé comte de Longueville. Après l'expédition de Guyenne, il reçut la mission d'arrêter un de ses anciens frères d'armes, le duc d'Alençon, et obtint par ses instances une commutation de peine en sa faveur. Il fit partie de la ligue du Bien Public, et harangua les Parisiens au nom des princes. Plus heureux ou plus adroit que les autres conjurés, il se réconcilia avec Louis XI et négocia la paix de Conflans. Rendu plus calme par l'âge, il vécut tranquille au milieu d'une cour orageuse. Suivant sa volonté dernière, il fut inhumé dans une des chapelles de l'église de Cléry, qui devait servir aux membres de sa famille. On porta son cœur à Châteaudun.

Louis, l'aîné des enfants du duc d'Orléans et de Marie de Clèves, était né à Blois (1462); il n'avait que deux ans à la mort de son père. Élevé loin de la cour et avec tendresse par sa mère, il se faisait remarquer par son affabilité. Il brillait dans tous les exercices, et avait hérité de la galanterie et de la légèreté de ses aïeux. Louis XI lui destina pour épouse Jeanne de France, sa propre fille, princesse difforme et d'une santé délicate. « Il me semble, disait le vieux monarque, que les enfants qu'ils auront ensemble ne me coûteront guère à nourrir. » Poursuivant jusque dans l'avenir ceux qui, trop près du trône, lui faisaient ombrage, il ne voulut pas confier la régence au duc d'Orléans, et la donna à sa fille, Anne de Beaujeu, âgée de vingt-deux ans. La tempête, formée de toutes les humiliations subies par les grands sous le dernier règne, gronda autour du jeune Charles VIII. Mais sa sœur et sa tutrice apprit aux mécontents

qu'elle n'avait aucune des faiblesses de son sexe, et qu'elle possédait une partie des qualités du dernier roi. Ceux qui s'étaient flattés de disposer du sceptre, parce qu'il était aux mains d'une femme, reconnurent leur erreur. Le duc d'Orléans, âgé de vingt et un ans, se lia avec les mécontents; son cousin, le duc d'Angoulême, et le fils de Dunois, l'engagèrent à soutenir les droits de sa naissance, et lui rappelèrent l'ordonnance de Charles V qui décernait la régence au prince le plus rapproché du trône. Anne de Beaujeu, pour gagner du temps, donna au duc d'Orléans le gouvernement de l'Ile-de-France et de la Champagne, et au comte de Dunois celui du Dauphiné. Elle poursuivit les ministres du feu roi, et les prisons s'ouvrirent. Les États-généraux furent convoqués à Tours. Les députés ne lui étaient point favorables, le duc d'Orléans pouvait faire tourner à son profit leurs dispositions; mais par un excès de loyauté, il désira qu'ils examinassent librement les questions en litige, et s'abstint de leur faire savoir ses intentions. La régente tira parti de cette faute: ses émissaires travaillèrent des hommes disposés à se laisser corrompre; elle fléchit les plus récalcitrants, intimida les plus faibles, et feignit de compatir à des maux qu'elle se proposait d'entretenir. L'assemblée décida qu'au milieu de tant de plaintes et de calamités ses prétentions ambitieuses ne méritaient qu'une attention secondaire, et qu'il suffisait au duc d'Orléans d'être reconnu comme premier prince du sang et chef du conseil de régence, auquel devaient être ajoutés douze députés choisis par les États. Il résulta de cette déclaration qu'Anne s'était jouée du duc d'Orléans, et les courtisans se rangèrent du côté du plus fort.

La duchesse de Beaujeu usa de son pouvoir avec violence et dureté; elle traita avec une sorte de haine son cousin, qui avait jadis dédaigné son amour. Craignant pour sa sûreté, Louis se retira près du duc de Bretagne, dont la fille lui inspira une vive passion. Il s'occupait de faire annuler son premier mariage, afin de contracter une alliance mieux assortie, lorsque la régente, tourmentée par la jalousie, lui

envoya l'ordre de venir au sacre du roi, où son rang lui faisait un devoir d'assister. Il obéit, et déploya dans les fêtes qui suivirent cette cérémonie un luxe et une recherche extraordinaires. Au milieu de ces joutes frivoles, il ourdissait avec l'ancien complice de ses premières révoltes, le duc de Bourbon, une nouvelle trame contre la régente. Ils mirent en avant le nom du Roi, de telle sorte que la duchesse de Beaujeu, soupçonnant la sincérité de Charles VIII, l'en-

leva et le conduisit à Montargis. Louis, désirant faire sanctionner ses actes, se rendit au Parlement, accompagné de Dunois et de son chancelier, Denis Lemercier, qui, dans un long discours, exposa les torts de madame de Beaujeu, persécutrice implacable du duc d'Orléans et de ses amis. L'austère président Lavacquerie répondit au prince avec calme et froideur, et ce résultat trompa l'espoir des mécontents. Ils eurent alors recours à l'Université, dont les vingt mille écoliers formaient un puissant levier pour les troubles et les émeutes. Les docteurs se montrèrent aussi réservés que le Parlement.

La régente qui n'ignorait point toutes ces menées, laissa son adversaire courir à sa perte, et justifier par son imprudence, la rigueur des mesures qu'elle allait prescrire. Des hommes d'armes déguisés pénètrent dans Paris, avec l'ordre d'enlever Louis, et se présentent tout à coup dans la salle du jeu de paume. Deux officiers se hâtent d'avertir le prince, qui s'élance sur une mule et disparaît. Madame de Beaujeu lui retire ses commandements, destitue Dunois et décharge sa colère sur tous ses partisans.

Le duc s'était réfugié à Verneuil. Anne de Beaujeu l'y assiége avec le roi, dont elle guide les troupes. D'Orléans se soumet et consent à la suivre dans son voyage à travers la Normandie; puis il recommence ses attaques, lève une armée, essaie vainement d'entraîner Orléans dans sa révolte et marche sur Beaugency, où La Tremouille, par sa ferme contenance, le force à la retraite. Ces deux échecs ne le découragent pas; sans cesse il poursuit ses complots. Ne trouvant plus d'appui chez ses vassaux et dans son apanage, il s'adresse à l'archiduc Maximilien, dont les menaces hautaines excitent l'indignation des Français. Le duc de Bourbon pour traiter avec la cour se rend à Blois, tandis que son cousin, le jeune Dunois, s'enfermait dans Parthenay pour y défendre les droits de la fille de François II, qui semblait atteint d'une maladie mortelle. Louis s'enfuit en Bretagne, et fait répandre des proclamations dans les villes de la Guyenne, dont il était gouverneur. Le comte d'Angoulême, son cousin, tient fermées les portes de Cognac; puis, forcé dans cette place, il obtient son pardon et la main de Louise de Savoie, âgée de onze ans, qui fut mère de François Ier. Après la reddition de Parthenay, Dunois se retire à Nantes. Le duc d'Orléans évacue Vannes et le rejoint au moment où l'armée royale commence les opérations du siége. Maximilien lui envoie un secours de quinze cents hommes et le délivre.

Dans un lit de justice tenu à Paris, Louis, Dunois et le duc de Bretagne furent accusés de haute trahison, mais la guerre n'en continua pas moins avec une sorte de fureur. Vannes tomba au pouvoir

des Bretons et des Orléanais, tandis que La Tremouille rétablissait à Fougères l'autorité du roi.

Aux dissentiments politiques se mêlaient des haines jalouses excitées par la beauté d'Anne de Bretagne. Le duc d'Orléans, qu'elle aimait en secret, recevait d'elle des marques de sa préférence, alors qu'elle prodiguait à un autre de ses admirateurs, le vieux d'Albret, des témoignages de son aversion. Un soir, veille de la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, le duc d'Orléans fut averti que des hommes armés marchaient vers sa tente. Il reconnut d'Albret, qui feignit d'être venu là pour faire une patrouille. Mais Louis l'accusa d'avoir médité un assassinat: d'Albret repoussa ces imputations, et la division était parmi les chefs quand on aperçut les troupes royales (1488). La Tremouille remporta une facile victoire. Le duc d'Orléans, prisonnier, faillit être victime des soldats, qui se disputaient une si importante capture. Ses compagnons d'infortune périrent égorgés.

A cette nouvelle, la régente témoigna une sinistre joie. Louis, enfermé dans la tour de Sablé, puis à Bourges, subit mille tortures. Tous les biens de Dunois furent confisqués. La duchesse d'Orléans se montrait épouse dévouée; ses prières, ses instances ne purent fléchir sa sœur; elle s'adressa au roi lui-même et parvint à l'émouvoir. « Vous aurez, lui dit-il, l'objet de vos regrets, et veuille le ciel que vous ne vous en repentiez pas! » En effet, le monarque, irrité des refus opiniâtres de madame de Beaujeu, voulut prouver qu'il était le maître, et partit du château du Plessis-lès-Tours pour aller briser les fers de son cousin. Mais, arrivé au pont de Baranjon, il chargea d'Aubigny de porter au duc d'Orléans la nouvelle de sa délivrance. Louis sortit de sa prison, dont les loisirs lui avaient servi à réparer les imperfections d'une éducation trop négligée. Il renonça à ses prétentions sur Anne de Bretagne et associa le secours de son influence sur cette princesse aux belliqueux témoignages d'amour que lui donnait Charles VIII. Il se chargea donc de négocier l'alliance qui amena la réunion de la Bretagne à la couronne.

Pour mériter l'amour de la plus belle reine qui fût au monde, Charles résolut de se signaler par quelque grande entreprise, et il se prépara à la conquête du royaume de Naples. Le duc d'Orléans, chargé de guider l'avant-garde, franchit les monts et se dirige sur Asti, qui faisait partie de la succession de Valentine de Milan, sa grand'mère. Gênes le reçut avec transport; il conduisit les galères de France à la rencontre de la flotte de don Frédéric, qu'il obligea à prendre chasse. Ses premiers succès furent suivis de revers. Louis, déjà maître des plus importantes places du duché de Milan, s'enferma dans Novare et y soutint un long siége. Bravant comme ses soldats les fatigues et les privations, il tomba malade sans pouvoir se résoudre à capituler.

Cependant Charles VIII traversait l'Italie sans trouver d'obstacles et faisait dans Naples une entrée triomphale. Il se crut pour toujours maître de sa conquête et reprit la route de ses États. A Fornoue, il culbuta les Vénitiens qui voulaient lui barrer le passage, et courut au secours de Novare. Malgré l'infériorité du nombre, il se disposait à livrer bataille, lorsqu'on lui annonça la reddition de la place. A son passage à Lyon, il perdit son fils unique et vint mourir lui-même au château d'Amboise. Son cœur fut déposé dans l'église de Cléry, qui, depuis peu, renfermait les restes de Tristan-l'Hermite et de François de Dunois, fils du compagnon de la Pucelle. (1498.)

Le duc d'Orléans, alors retiré à Blois, ceignit la couronne et prit le nom de Louis XII. Il pouvait exercer de légitimes vengeances, mais il prononça ces paroles : « Le roi ne venge pas les injures du duc d'Orléans. » Il conserva ses ennemis personnels dans leurs emplois, et ne signala son avénement au trône que par des réformes utiles et des bienfaits. La discipline militaire fut remise en vigueur; on abrégea les formalités judiciaires; la magistrature devint inamovible; les lettres et les arts furent encouragés. L'amour qu'il avait jadis éprouvé pour Anne de Bretagne, devenue veuve, s'étant rallumé, il voulut rompre

son union avec l'infortunée Jeanne de France, dont il avait reçu tant de preuves d'affection. Le pape accueillit sa demande de divorce : une commission, nommée par la cour de Rome, annula son mariage et lui permit d'en contracter un second. Ainsi fut réalisée la douloureuse prédiction de Charles VIII à sa sœur.

Jaloux de faire triompher ses prétentions sur le duché de Milan et sur le royaume de Naples, il rassembla son armée aux environs de Lyon et la confia au maréchal de Trivulce, qui fit en douze jours la conquête du Milanais. Louis se rendit dans la capitale du duché et

y reçut l'hommage de ses nouveaux sujets. Mais il perdit sa conquête ; son armée fut détruite, et ses capitaines ne parvinrent qu'avec peine à sauver les fuyards. Ce désastre jeta le royaume dans une grande consternation ; on avait fait de nombreuses fau-

tes. Louis n'avait déjà plus les illusions de la jeunesse, mais il ne voulait pas renoncer au fatal héritage que lui avait laissé son aïeule. Il conclut une trêve de trois ans avec Ferdinand, qui gouvernait Naples. Puis il négocia le mariage de Claude de France avec Charles d'Autriche, dans le but de leur faire accorder les États napolitains. Ferdinand mit obstacle à ce projet, qui blessait ses intérêts, et ce fut à cette époque que l'archiduc et l'empereur conclurent avec Louis XII les trois traités de Blois. Louis et Maximilien, à la sollicitation des légats du Saint-Siége, font, par le premier, alliance, pour punir les iniquités des Vénitiens, qui avaient causé de notables préjudices à l'Église, au Saint-Empire romain et au roi très-chrétien, en s'emparant de plusieurs villes et provinces. Par le second, l'investiture du duché de Milan est accordée à Louis, par l'empereur, pour lui et ses héritiers mâles, et, à leur défaut, pour Claude de France, fiancée à l'archiduc. Par le troisième, on fixe la dot de la princesse, qui devait recevoir, mais seulement à la mort de son père, les duchés de Milan, de Bretagne, de Gênes, d'Asti et de Blois, et en outre la Bourgogne, si le roi ne laissait pas d'héritiers mâles. On retrouve dans ces traités les indices de la passion de Louis pour son duché de Milan. Il y ajouta une convention non moins impolitique, qui devait, selon lui, désarmer les plus dangereux de ses ennemis. Il céda au duc Ferdinand ses droits sur le royaume de Naples, sous la condition qu'il épouserait sa nièce. Les Vénitiens se plaignirent des termes et de l'objet du premier traité de Blois; Louis essaya de suspendre les apprêts de la ligue formée contre eux. Georges d'Amboise, ministre du roi, reçut de l'empereur l'investiture du Milanais. (1505.) Mais le troisième traité suscita en France la désapprobation universelle. On eût vu avec peine la Bretagne se détacher du royaume, et on avait toujours regardé comme chose naturelle et nécessaire le mariage de Claude avec François, duc d'Angoulême, héritier du trône. Louis, étant gravement malade, ordonna par testament cette union. Plus tard, il déclara que « l'alliance projetée avec l'archiduc

était contraire au bien, profit et utilité de la chose publique. » Cependant la reine Anne de Bretagne, qui n'aimait pas la France, s'était opposée à la violation du troisième traité de Blois, et ayant insisté pour qu'on tînt la promesse faite à Maximilien, les États-généraux furent convoqués à Tours. Les députés y décernèrent à Louis le titre de Père du peuple; personne ne se plaignait des malheurs de la guerre, car la prétention du roi sur l'Italie lui était personnelle, et il en avait fait les frais avec ses propres ressources et les revenus de son duché d'Orléans; le sang qui avait coulé était celui des nobles, toujours ardents pour la guerre, ou celui d'aventuriers prêts à tout risquer pour le pillage. Les impôts n'avaient donc pas subi d'augmentation et l'on remarquait de l'ordre dans les finances. Les députés n'avaient garde de songer aux infortunes des soldats d'Italie quand ils voyaient le peuple heureux; mais ils firent des représentations sur la partie des traités relative au mariage de Claude avec un autre prince que l'héritier présomptif de la couronne. Le roi accueillit ces observations, qu'il avait peut-être suggérées. Il déclara que, docile au vœu national, il choisissait le duc d'Angoulême, petit-fils de Louis d'Orléans, pour l'époux de sa fille. Les États jurèrent de faire accomplir cette union, et Claude fut fiancée à François. Ainsi se trouvaient annulées les principales dispositions du troisième traité. Philippe garda le silence, mais il assemblait une armée pour tirer vengeance de son injure lorsqu'il mourut.

Tandis que la guerre d'Italie reprenait plus terrible (1507), Louis devenu veuf d'Anne de Bretagne, qui expira au château de Blois (1514), épousa Marie d'Angleterre. Il fut victime de son imprudente et folle passion pour cette jeune princesse, et emporta dans la tombe les regrets de son peuple. Bien qu'il aimât le faste et la magnificence, son duché, administré par d'habiles serviteurs, fournit à ses dépenses sans qu'il grevât le trésor. Il gouverna les finances du royaume avec la même sagesse. Il aimait la ville d'Orléans et y séjourna en diverses circonstances. Lors de son mariage avec Anne de

Bretagne, les habitants lui firent une réception pompeuse, et il logea à la maison royale. Il assista à la procession de la Quasimodo, où furent montrées toutes les châsses des saints. Les échevins, pour se conformer à un ancien usage, essayèrent de réunir une somme de six mille livres, qui devait être offerte à leur seigneur et duc; mais les Orléanais, fidèles à leurs principes d'économie, ne se cotisèrent que pour quatre mille livres que le bon roi refusa généreusement. Il fit rédiger l'Histoire du siége d'Orléans et du procès de la Pucelle, et chargea Léon Tripault, avocat, de recueillir et de publier les coutumes de notre province. Il prenait des mesures sévères pour qu'on ne nuisît pas à la réputation de son bon vin d'Orléans, et faisait punir les marchands qui se rendaient coupables de quelque tromperie. Guillaume Tassin subit, pour un délit de cette nature, un châtiment exemplaire. « Blois fut toujours le lieu du monde qu'il aima le plus, et il en fit son séjour habituel[1]. » Bien que sa jeunesse eût été leste et galante, il faisait punir ceux qui péchaient avec scandale. Une pauvre sœur hospitalière de l'infirmerie d'Orléans, ayant écouté les doux propos d'un archer, fut dégradée et flétrie publiquement. Protecteur éclairé des lettres et des arts, il appela en France les hommes les plus distingués de l'Italie et forma la plus riche collection que l'on connût alors des ouvrages de l'antiquité. Les bibliothèques des rois de Naples et des ducs de Milan furent réunies à celle de Blois. « Il eust en son temps du bien et du mal beaucoup, par quoy il avoit ample cognoissance du monde[2]. » C'est un des plus illustres princes du nom d'Orléans.

François Ier était de la branche cadette d'Orléans, et descendait en ligne directe de Louis, assassiné par Jean-sans-Peur. En montant sur le trône, il cessa de porter son titre de duc de Valois, et donna le titre de duc d'Orléans et l'apanage à son second fils, Henri. Nous aurons à parler des faits historiques relatifs à la province plutôt qu'à

[1] Bernier, *Histoire de Blois.*
[2] Saint-Gelais, *Histoire de Louis XII.*

décrire les exploits et les amours de ce grand roi. Peu après son avénement, il se rendit à Orléans accompagné de la reine; les poètes

de la ville composèrent en leur honneur des vers et des devises, on joua des proverbes et des mystères, et les rues furent sablées sur leur passage. Lorsque la reine accoucha du dauphin, les Orléanais signalèrent encore leur dévouement au descendant de leurs ducs, par des feux de joie et des fêtes. Après la paix d'Italie (1517), il traversa cette bonne ville, où il fut reçu avec enthousiasme. L'année suivante (1518), il fit son entrée à Chartres avec la reine son épouse et sa mère, descendit à la cathédrale, et reçut les hommages des échevins; mais, peu satisfait des présents qu'ils lui offrirent, il leur demanda cinq cents écus « que les habitants payèrent en rechignant. » Peu de jours après expira dans cette ville un personnage fameux par les agitations de sa vie, et qui avait joué un rôle important dans les guerres d'Italie, Jacques Trivulce, Milanais, l'un des plus grands capitaines de son temps. Érard de Lamark, évêque de Chartres, fit mettre sur son tombeau : *Ici repose celui qui jamais ne s'était reposé.*

Les revers que nos armes avaient subis n'empêchèrent point le roi de faire de nouvelles tentatives sur l'Italie. Vaincu à Pavie, il gémissait captif, lorsque Salviati, légat du pape, vint en France pour traiter de sa rançon; ce prélat fut reçu avec honneur par les Orléanais. Le clergé, les magistrats, l'Université, « les échevins allèrent à sa rencontre, et le ramenèrent, sous un dais de damas blanc, jusqu'en l'église de Saint-Marceau, où il se revêtit de ses habits pontificaux. » La ville d'Orléans fut taxée à trente mille écus pour sa part, dans celle de deux millions d'écus d'or exigés pour la délivrance du roi.

A son retour, François connut à Bordeaux une jeune femme, dont le nom se rattache à la plupart des événements de sa vie, Anne de Pisseleu, fille de la dame de Sanguin. Il la fit comtesse de Penthièvre et duchesse d'Étampes, la maria avec Jean de Brosse, et, mettant les intérêts de son amour d'accord avec ceux de sa politique, il empêcha, par cette union, le retour des querelles des maisons de Blois et de Montfort. La faveur dont jouissait madame d'Étampes s'étendit sur Antoine Sanguin, son parent. Admis à la cour, ce prêtre répondit au roi, qui lui demanda s'il était gentilhomme: « Je le crois bien, sire, car je descends en droite ligne de l'un des enfants de Noë, mais je ne me rappelle pas bien duquel. » Cette repartie lui valut, dit-on, l'évêché d'Orléans avec les titres de prédicateur du roi, de grand-aumônier de France et enfin de cardinal. Un autre dignitaire ecclésiastique de cette époque, Antoine Duprat, grand-chancelier et cardinal-légat, s'était fait donner la riche abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire; mais il ne put entrer paisiblement en jouissance de ce bénéfice. Les religieux, prétendant qu'ils avaient un privilége spécial pour élire leur abbé, résistèrent, et le chancelier, obligé de plaider contre eux en s'appuyant sur le concordat, eut bientôt recours à la force des armes pour les réduire. Alors se renouvelèrent toutes les disputes religieuses auxquelles donnaient lieu les prétentions des rois de France, en opposition avec celles de l'Église gal-

licane. Et, par malheur, se firent jour aussi, pour la première fois, les doctrines de Jean Calvin.

Cet ardent réformateur faisait alors ses études de droit à l'université d'Orléans; il avait reçu (1530), en sa qualité de Picard, la maille d'or de Florence, qui était due annuellement aux élèves de Picardie par Beaugency, et s'était prêté volontiers aux cérémonies puériles qui s'accomplissaient, en pareille occasion, devant la porte de l'église Saint-Firmin de cette ville. En lui, rien n'annonçait le hardi logicien dont l'audace surpassa celle de Luther. Il avait couru les bénéfices, recherchant la faveur des grands personnages, lorsque la direction de ses idées changea tout à coup. Prenant pour base de la croyance l'inspiration, il attribua le salut de l'homme aux mérites seuls de Jésus-Christ, et déclara mensongers et inutiles les dogmes sur la pénitence, la confession, le purgatoire, le culte des images, la messe, l'impanation des luthériens et la transsubstantiation des catholiques; il n'admettait que le baptême et la cène. Il publia à Bâle son livre de l'*Institution Chrétienne*, et le dédia à François Ier; puis il se retira à Genève, où domina bientôt sa foi sévère et impérieuse. Il avait conçu le plan d'un ordre de choses si austère que le monde devait être changé en un couvent. Il défendait les jeux et les distractions, et n'accordait aux fidèles d'autres délassements que le prêche ou la lecture de la Bible. Toute infraction au culte, toute faiblesse, tout acte de débauche ou d'irréligion était puni sans miséricorde. Genève devint la Rome du calvinisme qui se propagea et s'organisa, séduisant les esprits révoltés du paganisme de Zwingle et dégoûtés du papisme de Luther. La France accueillit les idées nouvelles; nobles, magistrats, bourgeois, gens du peuple, tous ceux qui alliaient à la science une certaine hardiesse de pensées, professaient ouvertement la réforme. Les femmes aussi l'embrassaient, soit par mode, soit par conviction : on citait les princesses Renée et Marguerite; on soupçonnait la duchesse d'Étampes; de nombreux pamphlets poussaient les esprits à la ruine du catholicisme.

Moins soucieux de défendre le pape que de repousser les principes démocratiques de Calvin, François Ier ordonna des enquêtes contre les hérétiques, et plusieurs périrent au milieu de supplices où toute la cour assista. Parmi les victimes on cite Étienne Dolet, Orléanais. Déjà connu par la fougue de son éloquence et l'emportement de ses écrits, il dut à l'amitié de Minot, président au parlement de Bordeaux et ancien professeur de droit à l'université d'Orléans, d'échapper aux conséquences d'une condamnation qui l'atteignit à Toulouse. Il se retira à Lyon et y fonda une imprimerie qui lui servit à répandre ses ouvrages et à multiplier le nombre de ses ennemis. Enfin il fut saisi, traduit en jugement et brûlé vif [1]. Ces terribles

exécutions n'arrêtèrent point les progrès de la religion nouvelle; les martyrs enfantèrent les prosélytes, et l'audace grandit avec le danger. On raconte que François Ier ayant trouvé, jusque dans sa chambre

[1] Son épitaphe fut ainsi faite :

Non dolet ipse Dolet, sed pia turba dolet.

à coucher de Chambord, des placards contre la messe, en conçut une telle colère « qu'il jura d'exterminer tous les novateurs[1]. » Il fit brûler six hérétiques, et vint exprès de Blois à Paris pour assister à leur supplice. Il portait un flambeau; les ducs d'Orléans et d'Angoulême, le duc de Vendôme et le dauphin tenaient les cordons du dais. François proscrivit les imprimeurs, ou défendit tout au moins d'imprimer aucun livre sans l'autorisation royale. Mais l'hérésie fit une résistance courageuse, et « le dragon ne se laissa pas dompter aisément. »

L'université d'Orléans, qui avait nourri dans son sein ce terrible ennemi de la papauté, reçut du roi d'Angleterre, Henri VIII, une preuve de haute confiance en son savoir Il envoya les chevaliers Bacon, Fox et Paget pour consulter ces illustres docteurs sur son divorce avec Catherine d'Aragon et son mariage avec Anne de Boleyn. Il les récompensa généreusement, et donna peu de temps après au duc d'Orléans, qui était son filleul, quatre cent mille écus pour aider au payement de la rançon du roi. Il ajouta à ce don magnifique une fleur-de-lys d'or enrichie de pierreries, qui contenait du bois de la vraie croix enchâssé[2].

François Ier, restaurateur des lettres, éleva dans l'Orléanais de nombreux monuments. Germain Pilon, Jean Goujon, Pierre Bontemps, Jean Lescot, Philibert Delorme, Viart rivalisèrent avec les artistes et les sculpteurs de l'Italie. Primaticcio traça le plan de Chambord, et dix-huit cents ouvriers furent occupés à extraire, tailler et disposer les pierres des carrières de Dinant et de Ménars. Rien ne fut épargné pour élever un palais admirable dans ces lieux, qui rappelaient au roi les aventures de sa jeunesse. La belle comtesse de Thoury, la châtelaine de Montfrault, y apparaissaient dans son souvenir. Il y tenait une cour galante où les filles d'honneur de la reine se faisaient remarquer près des épouses et des damoiselles des châ-

[1] GAILLARD, *Histoire de François Ier*.
[2] Le Père DANIEL, *Histoire de France*.

telains d'alentour « que le roi prenoit plaisir à y attirer, afin d'établir la politesse et la courtoisie, en donnant de vives pointes de générosité aux âmes bien faites[1]. » Cela peut expliquer l'usage des mystérieuses constructions de Chambord. Partout on y trouve des escaliers dérobés, des portes secrètes, des galeries souterraines qui servaient à mettre à couvert l'honneur et la réputation des conquêtes du prince. Ces jardins et ces appartements, témoins de tant de fêtes joyeuses, furent visités par un monarque grave et sérieux, Charles-Quint. « Il » y passa quelques jours pour la délectation de la chasse aux daims, » qui étoient là dans un des plus beaux parcs de France, et à très- » grande foison. » Puis il fit son entrée à Orléans, accompagné du roi, du dauphin, du duc d'Orléans et des plus grands personnages de la cour de France. Les habitants lui offrirent un buffet d'argent et de vermeil (1439). La hardiesse de l'empereur permit au roi de manifester la loyauté de son caractère; mais les princes du sang disaient tout haut qu'il fallait se saisir de sa personne, et lui faire rendre ce qu'il avait si durement exigé au moment du traité de Madrid. Le duc d'Orléans sauta un jour en riant sur la croupe du cheval de l'empereur, qu'il étreignit dans ses bras. « Pour le coup, s'écria-t-il, vous êtes mon prisonnier. » Charles tressaillit, mais tourna la chose en plaisanterie. Le jeune duc, d'accord avec le roi de Navarre et le duc de Vendôme, résolut d'arrêter Charles-Quint à Chantilly, et le complot manqua par le refus de Montmorency, maître de ce château.

Les malheurs dont le royaume fut si long-temps à se remettre avaient été causés par la trahison du connétable de Bourbon. La découverte de ses complots eut lieu à Vendôme. Larcy, un de ses secrétaires, essaya de corrompre deux gentilshommes qu'il avait rencontrés dans une hôtellerie de cette ville. Ceux-ci le dénoncèrent au sire de Brézé, qui en écrivit à la reine-mère, alors à Cléry. Elle re-

[1] Mézeray.

Drawn and Engraved by [illegible] Roberts

BLOIS.

Paris, J. MALLET & Cie, Éditeurs, Rue de l'Abbaye, 9 & 11

vint à Blois, et ne négligea rien pour perdre le connétable, qu'elle poursuivait de sa haine jalouse. Saint-Vallier, l'un des complices de Bourbon, fut traité avec rigueur, et ne dut la vie qu'aux lettres de grâce, datées de Blois, qui lui furent apportées au moment suprême. Nous ne répéterons point ici ce qui fut raconté du prix que le roi mit à cet acte de clémence; prix acquitté, dit-on, à Chambord. Papillon, chancelier du Bourbonnais, et l'un des conspirateurs, se laissa saisir à Orléans.

La guerre recommença. Le roi la fit précéder d'un cartel adressé à l'empereur. Celui-ci répondit par un de ses hérauts, qui fut reçu à Paris avec solennité. François le fit introduire dans la grande salle de son palais, où il était entouré du duc de Vendôme, d'Hercule d'Est, duc de Chartres et de Montargis; du duc de Longueville, comte de Dunois; de Salviati, légat du pape, et de plusieurs prélats. Bayard signa le procès-verbal des faits que le roi avait à cœur de présenter avec exactitude aux siècles à venir. Ces défis ne pouvaient qu'entretenir sans résultat l'animosité des deux souverains. Les guerres furent presque continuelles sous ce règne, et les peuples étrangers n'étaient pas les seuls à en gémir. La soldatesque, qui s'acheminait tantôt du midi vers le nord, tantôt du nord vers le midi, ravageait tout sur son passage. Les Orléanais, pour se soustraire à ce fléau, construisirent un petit pont à l'extrémité de la ville, afin de permettre aux soldats de Gascogne de suivre la route de Paris sans pénétrer dans leurs murs. On tenait alors les portes fermées; des chaînes barraient les rues, et l'artillerie se tenait prête à foudroyer les maraudeurs qui auraient voulu choisir un autre chemin.

Au milieu des événements que nous avons décrits, disparaissent les ducs d'Orléans. Sous François Ier, ce titre fut porté par le second fils de France, Henri, qui devint roi, et s'attacha dans sa première jeunesse à Diane de Saint-Vallier, fille du complice de Bourbon. Le jeune prince se mêla aux luttes religieuses, mais en restant fidèle à

la religion catholique. L'épouse qu'on lui désigna, Catherine de Médicis, lui apporta en dot des prétentions sur l'Italie, c'est-à-dire un

levain de nouvelles guerres. A la mort du dauphin, son frère, il céda le titre de duc d'Orléans à Charles, troisième fils du roi.

Ce jeune prince, né en 1521, était brave comme un héros, spirituel et joyeux compagnon. Lorsque François Ier eut, malgré ses pétulants avis, laissé passer librement l'empereur, il prit le commandement de l'armée qui envahissait le Luxembourg. La campagne fut brillante; mais le duc, au lieu de conserver sa conquête, quitta brusquement les troupes, joignit l'armée du Roussillon, et laissa l'ennemi réparer ses pertes. L'année suivante il reprit Luxembourg, place importante qui se défendit avec vigueur. L'histoire ne dit pas

autre chose de ce prince, qu'une fièvre ravit tout à coup à l'affection du roi.

Après lui, le titre fut donné à Louis de France, second fils de Henri II, qui ne vécut qu'un an et neuf mois; puis à Charles-Maximilien, roi sous le nom de Charles IX.

Au commencement du règne de Henri II se manifesta une maladie épidémique qui ravagea l'Orléanais; un impôt de soixante-dix mille livres fut levé sur les habitants du duché; la Loire franchit ses bords et inonda les campagnes; la persécution contre les hérétiques recommença, et l'on cite parmi les victimes de ces excès religieux Anne Audelot et Pelonquin, brûlés vifs par sentence de Louis Dodien, prévôt d'Orléans, et la demoiselle de Challet, exécutée à Chartres. Pierre Gaillard, prêtre soupçonné d'hérésie, fut condamné à faire amende honorable, tête et pieds nus. Pour calmer les plaintes des Orléanais, Henri visita leur capitale (1551) avec Catherine de Médicis et Diane de Poitiers. Il se rendit à Saint-Aignan, et y revêtit l'habit et l'aumusse, en sa qualité de chanoine d'honneur. La duchesse de Saint-Vallier tomba de cheval près de Saint-Pierre-Empont, et se cassa la jambe. Non loin de la maison où elle fut transportée, prenait naissance un enfant devenue fameuse, Marie Touchet. On connaît l'amour de Henri II pour Diane. Anet en offre de nombreux témoignages. La belle veuve de Louis de Brezé séduisit par ses grâces et son esprit un monarque moins âgé qu'elle de vingt années. Philibert Delorme éleva ce monument, admirable dans son ensemble et dans ses détails. La porte d'entrée était garnie de trophées et ornée des chiffres D. H. Un bas-relief en bronze représentait Diane couchée sur des peaux d'animaux, entourée de lions, de biches et de loups, le bras passé autour du cou d'un cerf. Les plafonds et les murs étaient revêtus de marbre et décorés avec le plus grand luxe. Partout se montraient des chiffres et des emblèmes amoureux. A Chambord, l'H couronné et le croissant se mêlent, dans les frises, à l'F et la salamandre de François Ier. Cependant on assure

que la fidélité de cette maîtresse si publiquement adorée était loin de répondre à l'éclat d'une telle passion. Brissac fut surpris dans un rendez-vous galant avec elle par Claude de Taïs, grand-maître de l'artillerie, qui paya de la perte de sa place la possession d'un secret dangereux. Henri fit à Chambord (1554) l'essai des arquebuses perfectionnées, dont l'usage, presque inconnu des gens de guerre, s'introduisit rapidement dans les chasses; il y signa (1552) le traité avec les princes de la confédération germanique qui se détachaient du parti de Charles-Quint, traité qui lui valut la Lorraine et les villes de Metz, de Toul et de Verdun, concédées au vicaire de l'Empire. L'âge de Henri II semblait promettre à ses sujets un règne long et paisible, lorsqu'il fut tué dans un tournoi par Montgommery, seigneur de Lorges, dans l'Orléanais. Déjà le père de ce capitaine avait failli donner la mort à François Ier, au milieu d'un assaut joyeusement donné avec des boules de neige et d'autres projectiles, au comte de Saint-Pol, qui défendait l'entrée de son hôtel, à Romorantin; un tison ardent, lancé par Jacques de Montgommery, atteignit François au menton. La cicatrice qui resta après la guérison fut l'origine de la coutume de porter la barbe longue et les cheveux courts. Ce fâcheux souvenir empêcha d'abord le jeune Gabriel de Montgommery d'accepter le défi de Henri II; le roi, offensé, lui donna l'ordre de fournir la carrière. Montgommery brisa sa lance, mais, au lieu de jeter le tronçon, il atteignit involontairement le casque du roi à la hauteur de la visière qui se leva; le bois s'enfonça au-dessus de l'œil, dans le cerveau, et Henri tomba mortellement blessé. Nous retrouverons plus tard son meurtrier mêlé aux guerres de religion.

François II était jeune et incapable de gouverner de si graves événements. Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, et son frère Louis, prince de Condé., avaient embrassé la réforme, il ne tenait qu'à eux de saisir le pouvoir; mais Guise et le cardinal de Lorraine, tous deux catholiques, s'en emparèrent. Ils captivèrent le jeune roi, qui adorait

la reine Marie Stuart, leur nièce, et qui détestait l'hérésie. Ils firent aussi alliance avec Médicis. Cette princesse, jusqu'alors souple et ignorée, attendait le moment de satisfaire ses instincts ambitieux. Le connétable de Montmorency fut disgracié, et l'on conféra plusieurs de ses charges au duc de Guise. Le roi de Navarre (Antoine de Bourbon), mari de Jeanne d'Albret, se retira dans ses domaines. On renouvela les édits contre les hérétiques, et la réaction catholique s'annonça par les plus cruelles mesures prescrites aux inquisiteurs. Toutes les provinces étaient infectées de calvinisme et de protestantisme; on comptait en France près de deux mille églises réformées (1559); on tenait publiquement des prêches; les calvinistes, répandus dans l'Orléanais, excitaient le peuple par leurs discours et les écrits du maître. Les gens de cour et les seigneurs accueillaient surtout ces idées; on citait les Bourbon, les Châtillon, les Montmorency, les Coligny, les Dandelot. Le parlement lui-même, qui comptait parmi ses membres les Olivier, les L'Hôpital, les Cujas, les Coquille, montrait son opposition aux envahissements de Rome en évitant d'appliquer les édits. Plusieurs conseillers étaient protestants. Anne Dubourg, magistrat parlementaire, qui avait été l'un des plus brillants élèves de l'université d'Orléans, confessa publiquement sa foi, et souffrit avec courage le supplice du feu. Sa mort inspira des projets de résistance. Dociles aux exhortations de Calvin, les huguenots résolurent de défendre leurs doctrines « même à coups d'arquebuse. » Leurs réunions devinrent de véritables congrès politiques, où l'on délibérait de la guerre et des impôts. Le succès des calvinistes en Écosse alluma l'ardeur belliqueuse de gens qui se voyaient insultés, et qui sentaient leur puissance. Les calvinistes demandaient que l'on rendît aux princes du sang le pouvoir usurpé par les Guise, dont l'ambition menaçait la couronne. Les plus violents disaient que ces tyrans avaient mérité la mort. La noblesse ne les aimait point, parce qu'ils accueillaient les solliciteurs en leur montrant les potences à l'usage des plus importuns. Enfin les huguenots, tel fut le nom qu'on

adopta pour les désigner, résolurent de renverser les Guise, et de mettre au pouvoir Condé, dont plusieurs voulaient faire un roi. Ce prince n'ayant point accepté le rôle dangereux de chef de la conspiration, La Renaudie, gentilhomme obscur et aventurier que la justice avait naguère poursuivi, s'en chargea. Le premier soin des conjurés fut de saisir la personne du roi, qui se trouvait à Blois, ville peu capable de résister. Cinq cents cavaliers et mille fantassins, gens de cœur et déterminés, devaient marcher sur Blois par petites bandes, tuer les Guise, enlever le roi et remettre le gouvernement aux Bourbon. Les Guise, informés du complot, quittèrent Blois et se retirèrent à Amboise. La Renaudie se fit tuer, ses complices furent exécutés; mais la guerre civile était dès lors allumée. Condé, repoussant avec peine les accusations dont il était l'objet, prit la fuite: Coligny se retira aussi, en conseillant à la reine régente de ne point

détruire le parti calviniste si elle voulait contre-balancer l'ambition des Guise. Elle goûta cet avis, et fit rendre peu après une amnistie

générale pour tous les crimes commis sous prétexte de religion. Telle fut la conspiration d'Amboise; plus d'une tête fut tranchée par la hache des bourreaux. L'arrogance impérieuse déployée par les Guise éclaira la reine-mère sur une telle alliance, et elle commença à se refroidir pour eux. Elle montra moins d'éloignement pour les calvinistes, et fit succéder au chancelier Olivier, qui venait de mourir, Michel de L'Hôpital, dont la femme et les enfants professaient la religion réformée. Le premier acte de cet illustre magistrat fut l'édit de Romorantin, qui interdit l'examen des crimes d'hérésie aux tribunaux séculiers, et l'accorda aux évêques seuls, à l'exclusion des inquisiteurs; il fut aussi décidé que les États-généraux seraient rassemblés à Orléans, où les évêques se réuniraient en synode national[1].

Le roi arriva dans cette ville accompagné de Catherine, du prince de Montpensier et des Guise. On prit des précautions pour le soustraire aux complots des protestants. François de Vieuville, chargé de la police, fit surveiller les bateaux qui étaient sur la Loire depuis Cléry jusqu'à Jargeau, et découvrit près de cette dernière ville trois navires chargés d'armes et de munitions, dont il attaqua et détruisit l'escorte. Les hommes d'armes se logèrent aux environs, et de préférence dans les maisons des protestants. Le roi de Navarre (père de Henri IV) fut l'objet d'une surveillance spéciale, on lui interdit l'entrée de la cathédrale de Sainte-Croix : tout le monde l'abandonna, excepté Coligny et le cardinal de Châtillon.

Cependant Philippe II, surpris de ces apprêts qui semblaient à son zèle fervent une tiédeur sacrilége, adressa des représentations énergiques à la reine-mère. Les Guise feignirent de s'émouvoir de ses reproches, leur activité se réveilla; on dissipa les prêches, on pendit les ministres, on eut recours à la confiscation des biens, et la ville d'Orléans, garnie de troupes nombreuses, fut le quartier général du roi et des Lorrains. Ils espéraient que les États-généraux amèneraient la ruine du calvinisme et la destruction des huguenots. Par

[1] Castelnau, liv. II.

eux la révolte devait recevoir un coup mortel. Les princes de Bourbon ne se souciaient plus de se rendre aux États, dont ils avaient provoqué la réunion; cependant ils partirent avec une nombreuse escorte : on leur enjoignit de la renvoyer lorsque déjà ils ne pouvaient plus reculer. Ils continuèrent leur voyage, comptant peu sur la promesse qu'ils seraient traités selon leur dignité. Ils arrivèrent à Orléans; le roi les reçut d'un air sinistre. « J'ai eu avertissement, dit-il au prince de Condé, de plusieurs entreprises faites par vous contre ma personne et mon État, et je vous ai mandé pour être éclairci de la vérité[1]. » Au moment où il sortait, il fut arrêté dans la cour de l'hôtel, celui du bailli Groslot, par Philippe de Mailly-Brézé et François de Chavigny, capitaine des gardes. La dame de Roye, sa belle-mère, fut conduite prisonnière à Saint-Germain-en-Laye. Peu de jours après, le bailli Groslot, soupçonné d'entretenir des intelligences avec les protestants, fut condamné à mort par le tribunal inquisitorial de la ville, mais il parvint à s'échapper.

Ces mesures violentes avaient excité une grande rumeur. François II, pour apaiser les mécontents, se rendit à l'église Saint-Aignan et y toucha les écrouelles. Mais le soir, pendant les vêpres, il tomba en défaillance, et on le rapporta en son palais, place de l'Étape, d'où il ne devait plus sortir. Sa mort semblait prochaine; les ennemis de Condé se hâtèrent de le faire mettre en jugement, et ils mandèrent à l'avance des bourreaux pour l'exécution. Le procès commença. Le prince choisit pour conseil un avocat de la ville nommé Me Robert, qui lui donna l'avis de ne point répondre aux interrogatoires et de décliner la compétence du tribunal. Il garda le silence et se laissa condamner à la peine capitale. Cette nouvelle plongea la ville dans l'affliction; il fallut défendre aux habitants de sortir de leurs maisons passé midi, et même de regarder aux fenêtres. Les menaces des Guise ne purent contraindre L'Hôpital et le comte de Sancerre à signer cet arrêt dicté par la politique. Pleins d'impa-

[1] De Thou, liv. xxv.

tience, ils sollicitèrent l'ordre de mort de la reine-mère qui s'y refusa. Les Bourbons lui étaient nécessaires pour combattre les Guise, et elle promit son appui au roi de Navarre, qui reconnut ses droits à la régence. Pendant ces débats le jeune roi mourut à Orléans et son cœur fut déposé dans l'église de Sainte-Croix.

CHAPITRE X.

Charles IX. — Triomphe du parti protestant et ses excès à Orléans. — Bataille de Dreux. — Siége d'Orléans par les catholiques; le duc de Guise tué par Poltrot. — Paix de l'Ile-aux-Bœufs. — Condé à Beaugency. — Siége de Chartres par les protestants. — Massacre de la Saint-Barthélemy à Orléans. — Marie Touchet. — La Sainte-Ligue. — États de Blois. — Henri III se réfugie à Chartres.

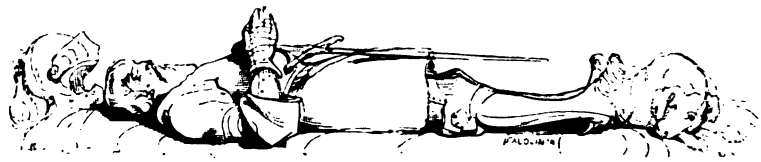

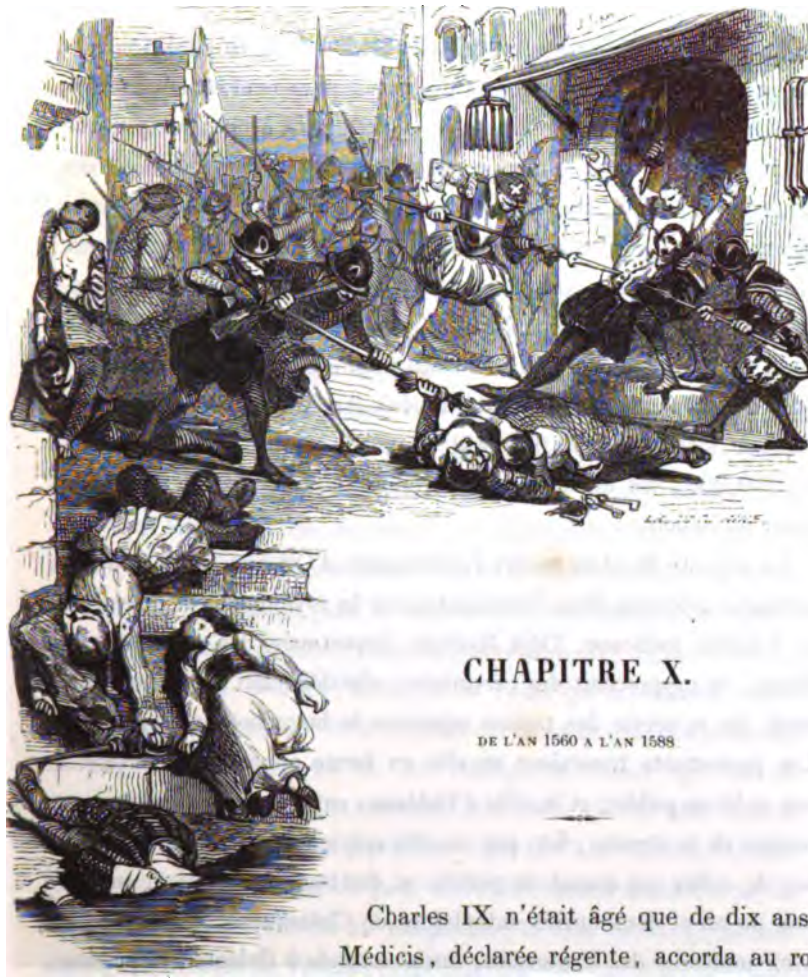

CHAPITRE X.

DE L'AN 1560 A L'AN 1588.

Charles IX n'était âgé que de dix ans. Médicis, déclarée régente, accorda au roi de Navarre le titre de lieutenant-général du royaume. Le connétable de Montmorency se rendit à Orléans et fit mettre en liberté le prince de Condé, qui se retira en Picardie pour observer la marche des événements. Le roi, entouré d'une garde nombreuse, fit l'ouverture des États-généraux, mais les seigneurs le laissèrent dans l'abandon, tandis que le duc de Guise, tranchant du souverain, se faisait suivre de l'élite de la noblesse et allait pompeusement en pèlerinage à Notre-Dame-de-Cléry (1560).

La principale harangue fut celle de Michel de L'Hôpital. Ce vertueux magistrat traça le tableau des maux qu'avaient causés les persécutions religieuses, et exhorta les deux partis à ne s'occuper que du bien public. Tout le monde sembla pénétré de la sagesse de ses conseils; le clergé, las de scandales, promit de se corriger, pourvu qu'on rétablît les élections ecclésiastiques. La noblesse, favorable aux protestants, émit le vœu qu'on accordât des temples aux religionnaires; le tiers-état demanda la réforme de divers abus, l'abolition de la vénalité des charges, et l'institution d'États-généraux convoqués à des époques fixes et déterminées. Après avoir reconnu que la dépense s'élevait à 43,000,000 et que la recette était d'environ 12,000,000, les députés se séparèrent sans indiquer le moyen de parer au déficit.

La régente fit alors rendre l'ordonnance d'Orléans, prélude d'importantes réformes dans l'administration du royaume et la discipline de l'Église gallicane. Déjà Médicis, importunée des exigences de Rome, se rapprochait des calvinistes; elle défendait, sous peine de mort, de se servir des termes injurieux de huguenot ou de papiste. Les protestants trouvaient en elle un ferme appui : ils exerçaient leur culte en public; et la ville d'Orléans, capitale de l'apanage particulier de la régente, fut, par un édit spécial (1562), mise au nombre de celles qui eurent un prêche et des temples. Verdet, procureur du roi et deux autres catholiques de Châteauneuf, arrêtés pour avoir maltraité des huguenots, furent amenés à Orléans, et pendus sur la place du Martroi; les catholiques en firent des martyrs. Cependant, par opposition à ces tendances de la cour, le peuple, accoutumé à respecter une hiérarchie sociale qui lui faisait honorer la personne du roi, voyait avec répugnance l'insubordination religieuse menacer d'un complet bouleversement la hiérarchie ecclésiastique, objet de son culte et de sa vénération. « Le catholicisme était « l'âme de la famille, de la cité, de la nation; il était pour le peuple « la sanction du passé et de l'avenir, la garantie de tous les droits,

« la source de toutes les jouissances; il était la vie entière. Lois, « mœurs, actions, pensées, arts, cérémonies, foyer domestique, « existence publique, tout était imprégné de catholicisme. » Le peuple alarmé regardait le protestantisme comme la ruine de la société; à ses yeux ces sectaires étaient des étrangers, de barbares iconoclastes, dignes de toute l'animadversion qu'avaient méritée les fils de Mahomet. Les Guise remarquèrent le progrès de ces idées, et voulurent en tirer parti. Le Parlement, revenu au catholicisme depuis le supplice du conseiller Dubourg, rendit, à l'instigation des Lorrains, des édits contre les calvinistes. Le chancelier proposa la convocation de nouveaux États à Pontoise, dans l'espoir de diminuer l'influence des catholiques. Le résultat répondit à ses désirs : ils demandèrent que les Guise fussent exclus du conseil, et exprimèrent le vœu que l'on vendît les biens de l'Église pour éteindre la dette publique et alléger les impôts[1]. Le clergé para le coup dont il était menacé en faisant un don de quinze millions. Alors le gouvernement, fort de l'approbation des États, décréta l'abolition de l'édit qui interdisait l'exercice du culte calviniste. Peu s'en fallut que la secte nouvelle ne devînt la religion de l'État et du roi. Au colloque de Poissy, qui mit en présence les évêques et les ministres des deux cultes, Théodore de Bèze prit la parole et osa proclamer « que le Christ, dans l'Eucharistie, est autant éloigné du pain et du vin comme la terre l'est du ciel. » Les prélats crièrent au blasphème, et l'on fut obligé de dissoudre, pour cause de violence et d'emportement, une assemblée dont on avait espéré la conciliation.

Catherine resserrait de plus en plus ses alliances secrètes avec le parti protestant; mais elle n'acceptait pas les avances du prince de Condé et des huguenots, qui lui offraient cinquante mille hommes. Le roi de Navarre se rangeait au contraire du côté des catholiques. L'irritation des esprits était à son comble.

A la nouvelle du massacre de Vassy, Condé fait assembler tous

[1] LAPLACE, liv. VI.

les protestants d'Orléans, et reçoit leur serment de fidélité au roi, à la reine, et de dévouement à sa personne. Il leur choisit pour gouverneur François de La Noue, surnommé Bras-de-Fer, guerrier plein de ferveur et de courage; le corps des échevins est formé de religionnaires; les docteurs de l'Université sont chassés et les élèves dispersés; le service divin est interrompu; les prêtres insultés et poursuivis se cachent; on profane les églises; on viole les tombeaux. Le sépulcre de Louis XI à Cléry est ouvert; « sa statue en cuivre faicte au vif du roi estant à genoux » est brisée; ses os, ceux de tous les princes et seigneurs, les restes du grand Dunois aussi bien que ceux de Tristan sont brûlés. A Saint-Aignan, les reliques des saints éprouvent le même sort. La châsse du bienheureux évêque, les riches meubles, la soie, les broderies, sont enlevés et grossissent le trésor des sectaires. Les statues des rois, celles de l'impitoyable Louis XI comme celle du bon Louis XII, sont renversées, traînées la corde au cou dans la fange et jetées dans la Loire. L'église du couvent des Bénédictins est détruite de fond en comble. Les monastères de femmes sont livrés au pillage. On fond les cloches pour en faire des boulets. Le trésor de la cathédrale est pillé. Les protestants enlèvent « la fiole contenant le laict virginal de la glorieuse Marie » et l'étendard du roi Robert. Le cœur de François II, arraché de la nef de Sainte-Croix, est réduit en cendres. A la tour Neuve, convertie en laboratoire et en hôtel des monnaies, s'engloutissent et disparaissent des objets d'art remarquables par leur richesse et le fini du travail. Odet de Châtillon-Coligny, cardinal et abbé de Saint-Benoît-sur-Loire, livre aux protestants les châsses et l'argenterie de son monastère; les précieux manuscrits de cette bibliothèque, volés dans cette occasion, se retrouveront un jour au Vatican. La populace surprend un pauvre prêtre au moment où il disait la messe, et le met en sentinelle à la porte du pont, le forçant à garder les habits sacerdotaux, avec un morion sur la tête, une hallebarde sur l'épaule et l'épée au côté. Gueset, curé de Saint-Paterne et inquisiteur de

la Foi sous le règne de François II, est découvert, saisi et traîné devant Groslot, qui, sur son refus d'abjurer, le condamne à être

pendu. Six religieux cordeliers, enfermés dans une prison, meurent presque tous de faim ou de misère. Un ministre protestant, Comand Badin, publie une satire intitulée l'*Alcoran des Cordeliers*. On pend Sapin, conseiller au Parlement, et l'abbé de Gastine, en représailles des meurtres consommés par l'ordre du duc de Guise: Condé signe cet arrêt, apposant son glorieux nom près de celui de l'ignoble Rouge-Aureille, prévôt des bandes. Les lieux les plus saints, les églises et les monastères servent de casernes aux lansquenets allemands et d'écuries à leurs chevaux. Les détails de tant d'horreurs expliqueront un jour, sans les excuser, les vengeances des catholiques. Condé, à la tête de cinq ou six mille hommes, avait son quartier-général à Orléans. Les calvinistes le reconnurent pour défenseur du roi et légitime protecteur du royaume; Coligny et Dandelot comptaient sur l'appui de la reine d'Angleterre. Les principaux

chefs se partagèrent les provinces pour y allumer l'incendie. Montgommery, sire de Lorges, se chargea de soulever la Normandie; Condé fit face aux dépenses avec les trésors qu'il avait enlevés à Orléans.

Les Guise, secondés par Philippe II, roi d'Espagne, se mirent en défense.

Aussitôt la guerre civile répandit ses fureurs. Le roi de Navarre s'avança pour faire le siége d'Orléans, pendant que Condé se dirigeait vers Paris, qu'il comptait surprendre. La reine-mère, affligée de ces événements, essaya vainement une entrevue à Toury, pour rapprocher les deux frères. Tous deux croyaient agir pour le bien de la Couronne et du pays. Les huguenots montraient une confiance insolente en leurs chefs et dans leur nombre. Nobles pour la plupart, ils méprisaient les manants sur lesquels s'appuyaient leurs adversaires. De faibles victoires exaltèrent leur orgueil : ils prirent d'assaut la ville de Beaugency et la livrèrent au pillage; mais les catholiques traitèrent avec la même barbarie d'autres cités plus importantes, Blois, Tours et Angers; bientôt toute la basse Loire fut en leur pouvoir. Le découragement éclaircit les rangs des calvinistes, les généraux se dispersèrent; Condé et Coligny s'établirent à Orléans. « Ils retinrent près d'eux les affectionnés, se mirent sur la défensive en attendant les étrangers, et envoyèrent les malcontents faire la guerre chez eux, lesquels firent mieux qu'ils ne pensoient, aucuns pour leur conservation, autres en espérance d'établir des tétrarchies, et infinis pour saccager[1]. » L'armée royale vint assiéger Rouen, que Montgommery défendit long-temps avec courage sans pouvoir la sauver. Condé, enfermé dans Orléans, reçut les auxiliaires que Dandelot lui amenait d'Allemagne. Il prit les petites villes de la Beauce, échoua devant Corbeil et menaça les faubourgs de Paris. Les royalistes, renforcés de sept mille Espagnols et Gascons, le contraignirent à la retraite. Chemin faisant il prit Gallardon, d'où il en-

[1] Tavannes, liv. XVI.

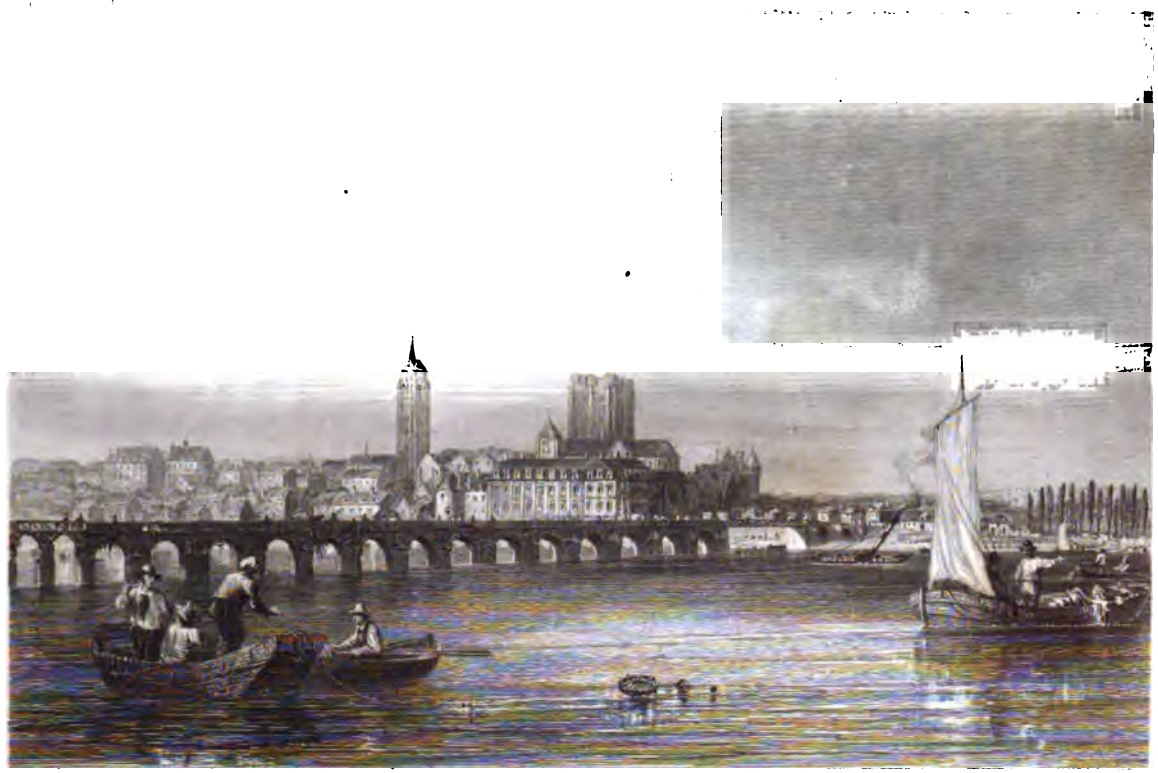

Drawn and Engraved by J. Doherty.

BEAUGENCY.

Paris, LAMILLE & Cie Editeurs, Rue de l'Abbaye, 9 & 11

voya sommer le gouverneur de Chartres, le sieur d'Eguilly, qui resta fidèle aux Guise. N'osant point commencer le siége, il gagna Dreux en toute hâte. Au moment où il traversait l'Eure à Maintenon, une vieille femme entra fort avant dans l'eau, le saisit par sa botte, et lui dit : « Prince, va, tu souffriras; mais Dieu est avec toi. » Ces paroles lui semblèrent de mauvais augure, et il engagea la vieille à prier pour lui[1]. Le connétable de Montmorency, chef des catholiques, se porta pendant la nuit entre le Boulay-Mivoie et Marville Moutier-Brûlé. Il s'appuyait sur Dreux, et se trouvait couvert par la rivière et les bois de Mont-Mousset. Son avant-garde, conduite par Guise et Saint-André, était formée de cavalerie; il se tenait au centre avec l'infanterie et la gendarmerie; les artilleurs et les Suisses étaient en troisième ligne. Coligny fit face au connétable. Condé se rangea en présence des Suisses, Mosny et d'Avarel se tenaient au centre. Après quelques légers combats, l'armée catholique se porta en avant et fut rompue par une charge de Suisses. Les Enfants perdus et les Argoulets, soldats déterminés, fondirent sur ces montagnards, et parvinrent à les entamer. Ils se rallièrent, et tinrent ferme pendant que Coligny enfonçait l'escadron du connétable, dispersait son escorte et le faisait prisonnier. Les catholiques, poussés de la sorte, se jetèrent sur les lansquenets protestants et les mirent en déroute. Condé accourut à leur secours avec les reîtres et rompit une seconde fois les escadrons royaux. Il paraissait sûr de la victoire, lorsque la réserve, conduite par Guise, Saint-André et Damville, tailla les reîtres en pièces et mit en pleine déroute l'escorte du prince, qui fut enveloppé et se rendit. Les fuyards essayèrent de se rallier et tuèrent le maréchal de Saint-André; mais, dispersés une seconde fois par les bandes espagnoles, ils perdirent leur artillerie. On compta sur le champ de bataille sept mille morts. Trois mille huguenots étaient prisonniers. Condé, traité avec de grands égards par le duc de Guise, fut conduit à Chartres et enfermé dans la Renaudière, prison

[1] CHEVARD, *Histoire de Chartres*.

de l'abbaye de Saint-Père. Les seigneurs morts furent déposés dans l'église de Saint-Pierre de Dreux.

Les protestants, ralliés par Coligny, se retirèrent en bon ordre vers le Berry. Guise les suivit jusqu'aux portes d'Orléans, et l'on s'attendait à une nouvelle bataille, lorsque l'amiral, inquiet des mutineries des reîtres, se replia vers la Normandie. Dandelot, son frère, enjoignit à tous les habitants catholiques d'évacuer la place, et les protestants arrivèrent en foule à Patay, quartier-général de Coligny. Celui-ci reprit l'offensive, s'empara des petites villes de la Beauce et du Vendomois, et passa la Loire à Beaugency, où il comptait s'opposer à la marche de Guise contre la ville d'Orléans. Mais celui-ci parut avec des forces supérieures, força l'armée protestante à évacuer Jargeau, et vint camper au bourg d'Olivet.

Catherine de Médicis et le jeune roi se retirèrent à Beaugency, avec le prince de Condé, qu'ils laissèrent dans le donjon. Le duc de Guise commença le siége avec vingt mille hommes, fit enlever Cléry par les arquebusiers, et livra des escarmouches à la hauteur de Saint-Marceau et au Portereau. (1563.) La tête du pont des Tournelles tomba en son pouvoir, et il établit des batteries qui causèrent d'affreux ravages. Craignant d'attacher son nom à une œuvre de destruction, il pria la reine-mère de permettre que Condé vînt entretenir le duc de Montmorency, prisonnier à Orléans, pour que ces deux chefs avisassent aux moyens de conciliation. On lui répondit qu'il fallait avant tout pousser le siége avec vigueur, mais il déclara que la résistance se prolongerait, et obtint enfin de Catherine l'autorisation nécessaire pour la conférence indiquée. Condé fut amené sous bonne garde dans l'Ile-aux-Bœufs, près d'Orléans, où il trouva Montmorency. Mais cette conférence n'ayant abouti à rien, Guise ne se crut pas obligé à d'autres ménagements. Il fit tirer à outrance ses canons et bombardes, « mandant à la reine que, sous vingt-quatre heures, elle aurait nouvelle de la prise d'Orléans. » L'exaspération était grande parmi les protestants. L'un d'eux, Jean

Poltrot de Méré, jeune homme de vingt-six ans, se dévoua pour le salut de son parti. Caché derrière une haie, non loin de Lazin, il épia le retour du duc qui était allé au-devant de son épouse, lui tira un coup de pistolet chargé de balles empoisonnées, et l'atteignit a l'épaule. Guise fut transporté mourant dans une maison appelée les

Vaslins, à Olivet, où il expira. L'assassin, après avoir couru toute la nuit, se retrouva le matin près du lieu où il avait commis son crime, et un secrétaire du duc l'arrêta.

La mort de cet illustre chef laissait à Catherine l'exercice absolu du pouvoir dont elle avait long-temps souffert le partage. Ses rapports avec les catholiques devenaient meilleurs; elle sentait la nécessité de s'unir à eux et d'écraser les protestants, dont elle maudissait l'arrogance. Mais les hasards de la guerre civile l'effrayaient; amie de la temporisation, elle ne jugeait pas à propos de frapper un coup

d'état; elle écouta donc les ouvertures de paix, et fixa elle-même les articles d'un nouveau traité qui fut arrêté dans l'Ile-aux-Bœufs, et signé quatre jours après par les principaux chefs. On accordait aux calvinistes la liberté de conscience, le droit d'exercer leur religion, et amnistie entière pour tous les crimes et délits politiques. Cependant les deux partis exceptèrent du pardon général les assassins et les traîtres. Poltrot de Méré prétendit que l'amiral de Coligny l'avait poussé au meurtre, ce qui ne le sauva pas du dernier supplice. Un soldat qui avait livré aux catholiques le fort des Tournelles fut abandonné aux bourreaux.

La réconciliation paraissait sincère et durable; les protestants allèrent saluer la reine au château de Caubray, près Olivet; six trompettes, dont trois catholiques, publièrent à Orléans la nouvelle de la paix. Les religionnaires, usant de leur droit, célébrèrent avec pompe la Cène dans l'église de Sainte-Croix; mais, échauffés par les discours de Théodore de Bèze, ils firent mine de saccager cette cathédrale. Condé essaya vainement de calmer leurs transports, et il fut obligé de faire avancer les arquebusiers.

Charles IX, encore enfant et bercé de dévotes idées, éprouvait pour les protestants une grande aversion. Il fit son entrée dans la capitale de l'Orléanais, et accueillit avec faveur les requêtes des papistes. Les gens de son conseil, exploitant ses secrètes dispositions, prirent des mesures rigoureuses à l'égard de tous ceux qui s'étaient signalés dans les récentes querelles. On poursuivit Sureau-Durozier, auteur de divers écrits dans le sens calviniste. Les soldats catholiques, renfermés dans les bastilles, se portaient à mille excès contre les religionnaires, qui, s'abusant sur leurs forces, ne cessaient de provoquer des mesures de plus en plus contraires à leurs intérêts. A Orléans, à Chartres, à Châteaudun, dans les petits villages de la Beauce, tels que Mézières et Talcy, s'ourdissaient des complots, éclataient de sanglantes collisions. Cette paix, de si équivoque durée, excitait l'indignation des deux partis. Les catholiques criaient à la

trahison et ne pouvaient concevoir qu'on vendît pour trois millions de biens du clergé afin de payer la solde des reîtres protestants ; il le fallait cependant, pour débarrasser le royaume de ces bandes étrangères. « Ainsi les vaincus étaient gratifiés au détriment des vainqueurs, et ceux-ci payaient les instruments de la révolte. »

Le concile de Trente rendit à la catholicité son unité et sa force première. L'autorité du pape se trouva restreinte dans de plus étroites limites; sa puissance d'action s'en accrut. Dès lors, il fut le régulateur de la discipline, l'interprète suprême des canons, le chef incontesté de l'Église, et il fut désormais facile de prévoir l'issue de la lutte qui recommençait.

Les chefs catholiques, les Tavannes, les Montluc, les Montpensier traitaient de sacrilége cette paix faite avec des sectaires hautains, ombrageux, « la main sur l'épée et toujours prêts à la rébellion. » Les hommes de guerre, peu scrupuleux quand il s'agit de verser le sang, laissaient leurs soldats commettre des meurtres et des assassinats. Cent trente-deux calvinistes périrent, et la justice ne daigna pas s'en occuper. Les duels étaient choses journalières; on se battait pour assouvir des instincts féroces ou par fanatisme. L'autorité de la reine était méconnue, et cependant jamais reine-mère ne déploya un zèle aussi grand pour sauver la couronne de ses fils. Elle tolérait le déréglement des mœurs et encourageait les amours des gens de sa cour, dans l'espoir d'adoucir leur naturel sauvage; des femmes brillantes de beauté entouraient de séductions, énervaient de plaisirs les austères protestants et les licencieux catholiques. Mais les haines des partis ne s'apaisent point au bruit des concerts et des fêtes. Le résultat trompa les calculs de Catherine; « l'amour, ainsi conçu, se revêtit de formes cruelles; » on égorgeait son rival, on tentait, pour plaire à une dame, les entreprises les plus bizarres. Tel catholique, répondant à un défi, se jetait du haut de la tour Saint-Jacques d'Orléans et se tuait, victime de son extravagant délire; tel autre se précipitait dans les gouffres du Loiret; tel autre

n'hésitait pas à se ruer sur sept rangs de hallebardes; on ne parlait que duels, adultères, divinations, astrologie. Les maladies contagieuses, nées de la corruption, substituèrent leurs ravages au fléau de la guerre, et l'espèce humaine se vit ainsi menacée de destruction par des éléments de mort plus affreux que ceux des combats.

Les calvinistes, protégés par leur foi sévère, résistaient pour la plupart à ces attaques; ils rougissaient en voyant les amours de Condé avec la belle de Limeuil; leurs prédicateurs tonnaient contre la moderne Babylone. Un voyage que Catherine fit avec le roi dans les provinces indiqua quelles étaient les dispositions secrètes de la cour. Les villes infectées de protestantisme recevaient des garnisons catholiques; les gouverneurs de Blois et de Chartres étaient remplacés; la citadelle de la porte Bannier menaçait les émeutiers d'Orléans. Enfin Charles IX, ému à l'aspect de diverses ruines, ne cachait pas sa pieuse horreur pour les destructeurs de monastères, de croix et d'églises. Il rencontra, lors de son passage à Bayonne, le duc d'Albe, personnage sombre et aux avis sanguinaires, qui lui conseilla, s'il voulait sauver sa vie, de faire un massacre général des protestants, « parce que dix mille grenouilles ne valaient pas une tête de saumon. »

La réaction catholique trouvait les calvinistes disposés à la résistance, et prêts à un soulèvement général; ils s'organisaient en silence, prêts à sacrifier leurs fortunes et leurs vies pour le triomphe des réformes qu'ils avaient proclamées. Sur ces entrefaites, le roi vint à Blois fixer sa résidence. Tandis que Catherine s'efforçait de réconcilier les chefs des deux partis, Coligny se purgeait par un serment public de toute complicité dans le crime de Poltrot, et les Guise semblaient s'adoucir; mais les querelles particulières, les émeutes locales suscitées par la différence de religion continuaient, et c'était chaque jour de nouvelles victimes, surtout parmi les huguenots. Leurs historiens déclarent qu'il en périt de la sorte plus de trois mille dans les provinces d'outre-Loire. Ces sinistres avertissements n'ef-

frayaient point les calvinistes. Fiers et intraitables, ils disaient hautement que c'était chose licite de tuer le roi et la reine. Condé menaçait la cour d'une prise d'armes; l'Allemagne protestante envoyait des ambassadeurs au roi, qui répondait avec aigreur : « J'ai bonne idée, à mon tour, de prier vos princes de laisser dire la messe dans leurs villes. » La hauteur et l'emportement de ses paroles n'indiquaient que trop ses projets.

Les revers de Marie Stuart, fille de Lorraine et alliée des Guise, avaient livré l'Écosse catholique à l'Angleterre protestante. C'était un triomphe pour les calvinistes. La révolte du Brabant, de la Hollande et de la Frise leur inspira plus de confiance et d'orgueil. Condé et les Coligny engageaient la reine à soutenir les rebelles afin de diminuer la puissance de l'Espagne; ils offrirent au roi une armée de vingt mille huguenots. La reine se contenta de s'entourer de Suisses, braves soldats et mercenaires fidèles. De sourdes rumeurs firent craindre aux protestants que la cour ne songeât à les surprendre et à les exterminer. Châtillon-sur-Loing était le séjour de Coligny; il y réunit les chefs et les décida à finir par la guerre l'état d'incertitude où ils vivaient depuis cinq ans. Dans cette conférence célèbre furent adoptés les plans de campagne du parti. On devait enlever le roi et la reine, gouverner en leur nom, et laisser la liberté de conscience à tout le monde.

La cour avait des espions, qui ne purent la servir; l'un d'eux vit à Châtillon Coligny « habillé en ménagier, faisant ses vendanges, » et le lendemain toutes les routes étaient couvertes de protestants; cinquante places fortes tombaient en leur pouvoir. La cour se retira à Meaux, et, tandis que Montmorency parlementait avec l'ennemi, les Suisses arrivèrent et se formèrent en bataillon carré; le roi, la reine, ses femmes et ses ministres se placèrent au centre, et l'on se dirigea vers Paris. Les calvinistes se ruèrent inutilement sur les piques de ces intrépides montagnards. Condé se mit en devoir de bloquer Paris, comme s'il eût eu à sa disposition cent mille hommes;

la bataille de Saint-Denis lui prouva que le nombre était du côté des catholiques, et il se retira jusqu'à Pont-à-Mousson, où il fut rejoint par le fils de l'électeur palatin, qui lui amenait neuf mille hommes. Il se dirigea aussitôt vers la Beauce pour délivrer Orléans, assiégé par les catholiques. Ne pouvant forcer Beaugency, il parlementa avec le gouverneur, Charles de Berthinville, et obtint la permission de traverser seulement la ville. Lorsque la moitié de l'armée protestante fut passée, on leva les ponts-levis, ce qui valut aux auteurs de cette perfidie les plus violentes injures [1] de la part des soldats.

Coligny se procura la solde des reîtres en rançonnant les villes et en saccageant les églises. Une telle conduite excita de grandes clameurs dans l'Orléanais; sa tête fut mise à prix; on fit proclamer dans toute la contrée qu'une récompense de cinquante mille écus d'or serait donnée à celui qui le livrerait mort ou vif. Il opéra sa jonction avec l'armée protestante du midi, débloqua Orléans, et marcha sur Beaugency, sur Blois et Vendôme, dont il s'empara, et qui souffrirent de la présence de ses soldats. Enfin Condé s'approcha de Chartres, sans trouver d'obstacles capables de l'arrêter.

Cette ville n'avait qu'une faible garnison; mais, poussés au désespoir par le bruit qui s'était répandu qu'on livrerait les maisons au pillage, les habitants résolurent de se défendre. Ils avaient pour chefs Antoine Delinières et Jean de Bourdeilles, gentilhomme gascon. Ce dernier, homme de talent et de courage, fut tué dès le commencement du siége, à l'assaut donné le 8 mars (1568) au ravelin de la porte Saint-Michel. Avertis par le peu de succès de cette attaque, les protestants dirigèrent leurs efforts contre la porte Drouaise et la tour des Herses; les canons pratiquèrent une brèche que les habitants eurent de la peine à réparer. Une nouvelle brèche ne permit point encore de livrer l'assaut, et plusieurs jours se passèrent en mousquetades sans résultats. Alors on reçut dans la ville l'ordre du roi de

[1] Et le surnom de *chats* aux habitants de Beaugency.

suspendre les hostilités. Condé, acceptant la trêve, fit retraite par Bonneval et Illiers, après avoir incendié les églises de Saint-Chéron, de Saint-Georges, de Saint-Barthélemy et de Beaulieu. Les reîtres allemands, chargés de butin, égorgèrent des prêtres et laissèrent partout des traces de leur cruauté. Las d'être pillés, les paysans les harcelèrent et jetèrent le désordre parmi eux. Les hostilités avaient à peine duré cinq mois; les protestants eux-mêmes désiraient la paix, mais ils se fiaient peu en la parole royale, et les catholiques mécontents trouvaient qu'on avait tort de faire la moindre concession. Pie V occupait le trône de saint Pierre. Il était de mœurs rigides, et ne donnait point prise aux récriminations des huguenots, si fondées à l'égard d'Alexandre VI. Philippe II, roi d'Espagne, secondait, par les exécutions qu'il prescrivait dans son royaume, ce pontife, jadis grand inquisiteur, qui persécuta les hérétiques, et porta au protestantisme les plus terribles coups.

La reine-mère entrevit le but politique des huguenots, et commença à les voir d'un œil de haine : elle abandonna le système de tempérament et de modération qu'elle avait adopté. « Ils n'ont que trois mois à vivre, laissait-elle dire autour d'elle, et le roi, s'il veut empêcher qu'on ne les assassine, sera détrôné et mis dans un couvent. » Les prêtres prêchaient ouvertement le meurtre; deux mille calvinistes tombèrent égorgés. La cour lança un édit qui défendait, sous peine de mort, l'exercice de tout autre culte que le culte catholique, et prononçait l'exil de tous les ministres réformés. Soudain les huguenots se levèrent en masse; la France se couvrit de soldats et de brigands qui, à l'abri du drapeau religieux, saccageaient les provinces. La bataille de Jarnac enleva aux protestants leur chef, Condé, tué par derrière d'un coup de pistolet.

(1569.) Henri de Navarre, jeune homme de quinze ans, reconnu pour généralissime, fut placé sous la direction des deux Coligny. Il demanda le corps du prince, et le fit inhumer à Vendôme dans le tombeau de ses ancêtres, « dont il avait jadis violé les cen-

dres, dispersé les ossements, et fait fondre en balles de mousquets les cercueils de plomb[1]. »

Le Poitou fut cette fois le théâtre de la guerre. Après un échec sous les murs de la capitale de cette province, Coligny voulut rejoindre Montgommery; mais, arrêté par les royalistes, il livra la funeste bataille de Moncontour, où succombèrent dix mille huguenots. Sa fermeté après un tel désastre sauva la cause calviniste; il rallia les débris de son armée et s'aventura dans les provinces méridionales. Sans cesse poursuivi par les catholiques, il se replia sur le Loing et demanda la paix. Les articles qu'il obtint, malgré ses revers, exaltèrent l'orgueil des siens et jetèrent le monde catholique dans la stupeur.

Des projets de mariage entre la sœur du roi et le fils de Jeanne d'Albret amenèrent des changements dans la politique de la cour. La veuve d'Antoine de Navarre, tué naguère au siége de Rouen, se flattait de recouvrer par cette alliance le pays qu'avaient gouverné ses ancêtres. Reçue à Blois avec distinction, elle y parut entourée de cinq cents gentilshommes. L'amiral de Coligny s'y rendit à son tour, et le roi lui dit en l'embrassant : « Nous vous tenons, mon père, et vous ne nous échapperez pas quand vous voudrez[2]. » On lui donna une garde; il fut comblé de marques d'honneur. Cette fois encore, la paye des auxiliaires allemands et des reîtres calvinistes fut soldée par les catholiques. Les Guise, indignés, se retirèrent de la cour; les confréries se rassemblèrent comme pour une guerre sainte; les jésuites intriguèrent près du pape et du roi d'Espagne, et les prédicateurs lancèrent l'anathème contre les fils du Démon.

Toutes ces manifestations n'arrêtaient pas le roi, qui se laissait aller à de bons sentiments pour les calvinistes et pressait, avec l'emportement de son caractère, le mariage de sa sœur. Henri de Béarn et la

[1] Souchet.
[2] De Thou, liv. xlvii.

princesse ne montraient aucun empressement pour conclure, car ils avaient dépensé en mille circonstances l'amour qu'ils n'éprouvaient point l'un pour l'autre. Charles IX quitta Blois afin de conclure cette

union qui fut célébrée à Notre-Dame, sous les regards menaçants des Guise, et malgré l'indignation des catholiques. L'un d'eux résolut d'assassiner le chef de cette secte rebelle, et un coup d'arquebuse fracassa le bras de Coligny; tous ses amis prirent les armes. Réunis en troupes nombreuses, ils parcouraient les rues et faisaient mine d'attaquer l'hôtel des Guise. Une collision semblait inévitable. Catherine rassembla ses conseillers pour aviser aux moyens de sauver la capitale, que le sang devait bientôt inonder. Un coup d'État devenait nécessaire; il fallait choisir l'un des deux partis et le sauver en détruisant l'autre; il fallait surtout garantir la couronne menacée par des factieux. Les conseillers les plus modérés pensaient que la mort de l'amiral remédierait à tout. Le roi se récria avec force, car il res-

pectait ce vieillard; mais le duc d'Anjou insista en disant que mieux valait une goutte de sang dans Paris que des torrents dans tout le royaume. « Eh bien ! s'écria Charles IX avec une sorte de rage et de subite métamorphose, je veux que tous les huguenots de France périssent, afin qu'il n'en reste pas un seul pour me le reprocher après[1]. »

Le jour de la Saint-Barthélemy, à minuit, tout était prêt pour le massacre. Aux sons de la cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois, le tocsin retentit dans les églises, des lumières paraissent à toutes les fenêtres et l'œuvre de mort s'accomplit. Coligny est égorgé; les protestants qui habitaient sur la rive droite de la Seine éprouvent le même sort. Le sire de Lorges rassemble ceux du quartier Saint-Germain et se sauve avec eux. Ces odieux assassinats durèrent plusieurs jours. Épouvanté des crimes dont il s'était rendu acteur et complice, Charles voulut arrêter le bras des meurtriers, mais il n'y put réussir. Son vœu secret et trop tardif ne fut point écouté dans les provinces, et surtout dans l'Orléanais; là mille passions haineuses étaient en jeu, et le signal d'une vengeance facile n'avait été que trop entendu.

Les catholiques d'Orléans reçurent avec joie la nouvelle des massacres de Paris et l'ordre que leur apporta Sobrin, prédicateur du roi. Divisés en quarante-huit escouades, ils envahissent les douze quartiers de la ville et tuent les religionnaires dans les rues et les maisons. Douze cents personnes tombent égorgées sur les remparts et près la porte Saint-Vincent. Une multitude de femmes et d'enfants sont immolés dans une maison, près les Quatre-Coins. Des magistrats, Champeau et Chartier; de savants docteurs, Vaillant, Moireau, l'avocat Foucault; d'honnêtes bourgeois, Nicolas Bongars, Caperon, expirent sous les coups des forcenés, dont quelques-uns étaient leurs parents. Des vieillards et des malades, étendus dans leurs lits, ont la gorge coupée. Des frères, les Sevin, les Coulombeau, font égorger

[1] *Mémoires de Villeroy*, t. II, p. 159.

leurs frères; des femmes sont exposées à des outrages pires que la mort. Les cadavres, dépouillés de tout vêtement, gisaient dans les rues, jusqu'à ce que des hommes aux gages de la ville vinssent les prendre dans des tombereaux pour les jeter ensuite dans le fleuve. D'autres victimes, abandonnées dans les fossés de la ville, servirent de pâture aux loups et aux chiens. Les eaux étaient rougies; on trouva des débris humains, un pouce et un nez dans les entrailles d'un poisson. Le vol et le pillage furent les conséquences naturelles de pareilles atrocités. Tel épicier faisait tuer son confrère pour acheter à vil prix les marchandises et les revendre avec profit; tel drapier excitait ses commis à piller la boutique de son voisin[1].

Le massacre eut lieu dans plusieurs autres villes de la province. A Blois, à Jargeau, à Beaugency, on compta quelques victimes. Mais plus qu'aucune autre cité Orléans fit éclater sa ferveur sanguinaire. Elle avait été le berceau du calvinisme, le siége de la puissance du parti, et les protestants y avaient déployé en d'autres circonstances une fureur qui explique ces odieuses et cruelles représailles.

Les religionnaires effrayés se dispersèrent, mais bientôt après ils se réunirent, plus ardents et plus irrités. La guerre éclata sur divers points, à La Rochelle, en Guyenne, dans le Languedoc et le Dauphiné; guerre sombre et désespérée, où les gentilshommes protestants de l'Orléanais allèrent assouvir leurs haines et leurs vengeances.

Charles IX avait la guerre civile en horreur. Passionné pour la chasse et les plaisirs de son âge, il laissa le duc d'Anjou conduire les opérations du siége de La Rochelle, et chercha l'oubli de ses fautes ou de ses crimes politiques dans les bras de Marie Touchet, sous les ombrages de Chambord. On l'avait vu naguère signaler ses ardeurs brutales sur le pont près de la Belle-Croix. Un jour, de jeunes protestants revenaient avec leurs fiancées du prêche de l'Ile-Groslot; les seigneurs de la cour et Charles IX lui-même, voulant juger de la

[1] *Estat de France sous Charles IX*, t. I, p. 247.

beauté des huguenotes, enlevèrent les voiles des femmes et les jetèrent au vent. Une rixe s'engagea; les protestants, moins nombreux, furent maltraités et précipités dans le fleuve. Cet exploit, appelé des Grands-Chaperons, parce que les jeunes femmes portaient ce genre de coiffure, resta gravé dans le souvenir des calvinistes, et rendit odieuse à ses coreligionnaires Marie Touchet, dont les ris avaient

encouragé les violences du roi. Fille de Jean Touchet, lieutenant particulier du roi à Orléans, elle appartenait à une famille protestante, et fut élevée dans cette religion jusqu'au moment où ses parents se convertirent, par ambition, au catholicisme. Elle était jolie, spirituelle, enjouée, et, par son esprit incomparable[1], elle captiva un prince d'humeur fantasque, qui n'avait aimé qu'elle et ne s'attacha jamais à d'autres femmes. On ignore l'époque précise où commencèrent leurs amours, mais ce fut avant le mariage du roi. Sa gaieté et son insouciance expliquent l'ascendant qu'elle conserva sur cet esprit

[1] Le Laboureur.

chagrin; fatigué et souvent bouleversé par le remords et le soupçon. Rarement elle sollicita quelque faveur pour elle; il ne paraît point qu'elle eût reçu de son amant des terres ou des domaines. Deux fils furent le fruit de cette liaison : l'un mourut enfant; l'autre, Charles, bâtard de Valois, reçut le titre de duc d'Angoulême et se rendit célèbre par sa valeur.

Le roi, ennemi de la galanterie, se livrait aux exercices violents avec une ardeur si exclusive, qu'une dame de la cour lui dit un jour à Chambord : « Vous faites plus de cas de vos chiens que de nous autres. » C'est là qu'il força un cerf à course de cheval et sans le secours des chiens. Pour cet exploit, Baïf le compare à Hercule et le juge digne de figurer parmi les héros qui ont donné leurs noms aux constellations[1].

Les calvinistes imposèrent une nouvelle paix, qui fut confirmée par l'édit de Boulogne. Ils obtenaient amnistie, réintégration dans leurs biens et honneurs, liberté de conscience, liberté du culte dans La Rochelle, Nîmes, Montauban, Orléans et autres villes (1573). Ceux qui avaient été victimes de la guerre ou de la Saint-Barthélemy, montraient avec orgueil leurs blessures et se regardaient comme des martyrs. L'un d'eux, qui lors du massacre fait à Orléans s'était caché sous un monceau de cadavres, après avoir reçu plusieurs blessures, se promenait avec un nez d'argent contenu par des ressorts. Le roi de Navarre, le fils de Condé, recevaient dans la même

[1] Que ne suis-je Conon, maistre en la connoissance
Des astres du haut ciel! Là-haut votre semblance,
En veneur étoilé, la trompe sous le bras,
L'épieu dedans le poing, vostre cheval plus bas,
D'estoilles flamboyroit. . . . . .

Charles IX, poète lui-même, improvisa à Blois ce quatrain :

François premier prédit ce point,
Que ceux de la maison de Guise
Mettroient ses enfants en pourpoint
Et son pauvre peuple en chemise.

cité des témoignages publics de respect et de sympathie. « Ce parti ruiné, dissipé et du tout perdu, Dieu permit, miraculeusement et pour nos péchés, qu'il fût restauré à la ruine de ce royaume et pour servir à de nouveaux troubles[1]. »

Lorsque Henri, qui avait été duc d'Orléans, partit pour la Pologne, les calvinistes envoyèrent au roi des députés pour lui présenter une si exorbitante requête que la reine-mère s'écria : « Si Condé était encore à Orléans avec vingt mille chevaux et cinquante mille fantassins, il ne demanderait pas la moitié de ce que ces gens nous proposent. » Un complot éclata; Montgommery fut battu, pris à Domfront et exécuté; Condé se sauva; le roi de Navarre fut enfermé à Vincennes.

Charles IX, malade de la poitrine, vomissait du sang, et dans son délire il ne voyait que du sang autour de lui. Fatigué de toutes ces conjurations suivies de meurtres judiciaires, il s'écriait avec désespoir : « Ne me laissera-t-on pas mourir tranquille ? » Une dernière exécution signala presque son dernier jour, et elle eut lieu à Orléans; Geoffroy Vallée, théologien calviniste, fut brûlé vif pour crime d'hérésie (1574). Le roi ne laissait point d'enfants légitimes. Charles, fils de Marie Touchet, né au château de Fayet, en Franche-Comté, fut confié à sa tante Marguerite, et Henri III le pourvut de la charge de grand-prieur de France.

Henri avait eu soin de faire assurer ses droits au trône. A la nouvelle de la mort de son frère, il s'échappe mystérieusement de son palais de Cracovie et se déclare seul héritier de la couronne. Pendant son absence, qu'il prolongea, passant le temps en fêtes et en plaisirs, Catherine gouverna le royaume. « Falloit-il pas que cette pauvre femme qui, à la mort de son mari, avoit eu cinq petits enfants sur les bras et deux familles prétendant envahir la couronne, les Bourbon et les Guise; falloit-il pas qu'elle jouât d'étranges personnages pour tromper les uns et les autres, et cependant garder,

[1] Ch. Tavannes, ch. xx.

comme elle a fait, ses enfants, qui ont successivement régné par le fait d'une femme si advisée[1] ! » Moins inquiète sur le compte des protestants, elle redoutait les Guise, si populaires depuis le massacre de la Saint-Barthélemy et si puissants par leurs créatures, leurs immenses richesses et leurs amis. Elle ne s'occupa que de balancer l'influence des uns par l'influence des autres et s'appuya sur un tiers-parti, composé de courtisans égoïstes qui rêvaient le retour des temps féodaux. L'Hôpital venait de mourir dans la retraite à Vignay en Beauce. C'était une grande perte pour le parti modéré, dont les huguenots et les catholiques désignèrent alors les membres par le nom de *politiques*. La guerre éclata dans diverses provinces; le jeune duc de Guise, victorieux au combat de Fismes, y reçut à la joue une blessure qui lui valut le surnom de Balafré. Partout les catholiques avaient l'avantage; ils s'irritèrent en voyant la reine-mère solliciter avec persévérance et obtenir une trêve à des conditions désavantageuses. Condé put garder une armée soldée par le roi; la cour promettait de licencier ses troupes, et on accordait aux calvinistes six places fortes pour gage de sécurité. Les Parisiens, catholiques exaltés, déclarèrent qu'ils ne payeraient ni impôts ni subsides, et la trêve ne fut point exécutée. Condé passa la Loire à La Charité et opéra sa jonction avec le duc d'Alençon. Bientôt Henri de Navarre, hérétique relaps, accourut avec ses compagnons d'armes, ce qui mit à la disposition des chefs près de trente mille hommes. Les catholiques refusaient leur appui à la reine; il ne restait à la couronne d'autre espoir que dans les négociations, qui amenèrent une cinquième paix, signée à Chastenay. On y faisait aux rebelles de larges concessions : Henri recevait le gouvernement de la Guyenne, Condé celui de la Picardie; on réhabilitait la mémoire de Coligny, de Montgommery et des autres victimes; on accordait la liberté du culte; enfin, les États-généraux étaient convoqués à Blois.

C'était la restauration du parti protestant. Le peuple, qui voyait

[1] Paroles attribuées à Henri IV. *Mémoires de Groulard*, p. 381.

la Saint-Barthélemy désavouée et la cour livrée aux huguenots, ne songea plus qu'à former une ligue à l'instar de celle des protestants. Le clergé, chargé de payer la solde des reîtres, souffrait, en attendant la vente de ses biens, toutes les déprédations d'une soldatesque impie, et s'indignait de ce qu'il nommait une spoliation. Les Guise souriaient à ces idées de ligues, jadis vainement tentées (1565); cette fois, ils se servirent, pour les propager, des jésuites, auxiliaires adroits et perfides. Dans la Picardie et l'Orléanais on se ligua pour résister aux progrès des huguenots, maintenir les lois et la religion de la monarchie; on jura de consacrer à ce but sa fortune et sa vie, de ne jamais se retirer de l'association sous peine de mort; d'honorer et de suivre partout le chef élu, et de le défendre contre ceux qui s'attaqueraient directement ou indirectement à sa personne. Quand l'instant de déployer ses forces arriva, la Ligue se présenta si terrible et si puissante qu'on se demanda quel serait le monarque digne d'elle. Guise en fut nommé chef malgré les clameurs des huguenots, persuadés ou feignant de croire qu'il traiterait le roi Henri comme Pépin, son aïeul, avait traité Childeric. Les protestants avaient aussi leur ligue, et la royauté isolée, tombée dans le mépris, devait, pendant long-temps, flotter de l'un à l'autre de ces partis dont elle essuyait tour à tour les dédains ou la colère.

Pour triompher de tels embarras, il eût fallu toute l'habileté, toute la sagesse d'un grand homme. Mais Henri III, brave alors qu'il était duc d'Orléans, général expérimenté quand il portait le titre de duc d'Anjou, semblait avoir perdu en Pologne les qualités de sa jeunesse et ses talents. Dépravé dans ses mœurs, sans souci de la gloire, indifférent en matière de religion, il croyait faire assez pour la foi catholique en portant l'habit de capucin. Il mêlait les processions aux danses, les pénitences aux mascarades, cultivait les arts par ennui et mollesse, et ne s'occupait que de frivolités. Informé des projets de la Ligue, il compta sur les États de Blois pour les

déjouer. Il se fiait en la séduction de ses manières et dans sa faconde pour vaincre les résistances des députés, qui envahissaient tout et usurpaient toutes les attributions. Les prédicateurs et les pamphlétaires catholiques se mirent à travailler les esprits; les élections furent faites dans leur sens, et les députés arrivèrent aux États avec cette devise : « Une foy et une loy dans ce royaume. » Ils étaient au nombre de trois cent douze : cent quatre pour le clergé, soixante-douze pour la noblesse, le reste pour le Tiers-État. On remarquait parmi eux Mathurin de La Saussaye, Jacques Chauvereux, pour le bailliage d'Orléans; le sire de Chantemelle, de Blois; le sire de La Fosse, du bailliage de Dreux; Charpentier, Devaux, Maintenon, envoyés par Chartres; Sébastien Royer, de Gien; Martin Pistoris, de Montargis; Bodin, auteur du *Traité de la République*, et des ecclésiastiques éminents.

Le discours d'ouverture prouva la finesse du roi. « Quand je viens à considérer, disait-il, l'étrange changement qui se voit partout depuis les temps des rois mon père et mon aïeul, je connois combien étoit heureuse leur condition, et la mienne dure et difficile, car je n'ignore pas que de toutes les calamités publiques et privées qui viennent en un État, le vulgaire, peu clairvoyant en la vérité des causes de tous maux, s'en prend à son prince et l'en accuse, comme s'il étoit en sa puissance d'obvier à tous sinistres accidents. » Les effets de la harangue royale, « qui étoit fort belle, » furent modifiés par l'ennuyeuse allocution du chancelier Birague. Les États manifestèrent les sentiments les plus hostiles; ils proposèrent de donner force de loi aux délibérations des trois ordres, sans qu'il fût besoin de la sanction royale, et d'imposer au roi un conseil de vingt-quatre membres au nom de la couronne, et de trente-six commissaires pour la nation. Le roi, attaqué dans sa prérogative même, crut devoir accepter le contrôle des trente-six commissaires; puis, cédant à des avis plus énergiques, il alla au-devant des délibérations, dont il était facile de prévoir les résultats. On le vit se ranger du côté des catholiques, signer

l'acte d'union, et se déclarer le chef de la Sainte-Ligue. Les gouverneurs et chefs militaires suivirent son exemple dans les provinces. Il croyait satisfaire le vœu public, mais ses farouches adversaires ne furent pas dupes de cette ferveur, et, pour juger de sa sincérité, ils décrétèrent à l'unanimité que le roi serait prié de supprimer les édits de pacification et d'interdire dans le royaume toute autre religion que la foi catholique. Henri révoqua donc son dernier édit, comme extorqué par violence, et contraire aux serments du roi très-chrétien.

Condé protesta contre cette décision, qu'il envisageait comme un défi aux huguenots, et il en appela au Dieu tout-puissant d'une si flagrante violation des traités. L'épée fut aussitôt tirée dans le midi; Henri de Navarre s'empara de plusieurs villes importantes. Les États, alarmés de cette levée de boucliers reconnurent que la dette s'élevait à plus de cent millions. Les députés du tiers s'en effrayèrent; la noblesse, exempte d'impôts, se montra plus ferme. Après de longues discussions, où brilla le talent de Bodin, député du Vermandois, les demandes de subsides furent repoussées. Le roi employa tour à tour la menace et la prière; sa mère épuisa toutes les ressources de son esprit, si fertile en expédients, pour fléchir les députés, qui se montrèrent impitoyables. Compromis pour avoir cédé à leurs premières instances, il les supplia de nommer trente-six députés chargés de délibérer sur la question des impôts. Ils répondirent hypocritement qu'il fallait se garder d'instituer des États en petit pied, faciles à séduire ou à contraindre, et sur lesquels on rejeterait tout le poids de la responsabilité. Il leur demanda de pourvoir aux frais de la guerre; ils répliquèrent que le roi « traiteroit si gracieusement ceux de la nouvelle religion, qu'ils n'auroient plus d'occasion de se plaindre et de se révolter[1]. » Néanmoins le clergé offrit en cas de collision de soudoyer cinq mille fantassins et douze cents cavaliers, et la noblesse promit ses services et son concours. La noblesse et le clergé autorisèrent également la vente de trois cent mille livres

[1] *Journal de L'Étoile.*

de rente en biens appartenant à la couronne; mais le Tiers-État désapprouva cette mesure. Henri, fort ému, s'écria : « Voilà une énorme cruauté; ils ne veulent pas me secourir du leur, ni me permettre de me servir du mien. » Pour comble d'incohérence, les États déclarèrent qu'ils demandaient l'abolition du culte réformé, mais sans la guerre. La couronne se trouvait ainsi privée de soldats et de subsides, en présence de factieux qui ne respectaient point les édits. L'assemblée faisait preuve de malveillance, car elle était composée d'hommes expérimentés. Du reste les cahiers servirent de base à des réformes importantes dans la police, la législation et l'administration, et aux trois cent trente ordonnances de Henri III.

Cette sixième guerre, fomentée à Blois, fut éteinte par la paix de Bergerac, dont les articles étaient avantageux aux calvinistes. Les villes les plus imbues du venin de la réforme obtinrent des grâces et des avantages. Orléans, qui jouissait de la prérogative de ne point loger les soldats en marche, reçut de nouvelles marques de la faveur royale; mais le nom de cette cité, lieu des études de Calvin et berceau de sa fougueuse doctrine, revint d'une triste manière s'offrir au monarque. Un protestant échappé des prisons d'Orléans chercha à l'empoisonner tandis qu'il se trouvait à Blois. Le coupable subit le dernier supplice[1]. Malgré ce triste signe de la haine implacable des protestants orléanais, Henri les fit assurer par Arthus de Cossé, leur gouverneur honoraire, de ses bonnes intentions, et convoqua à Blois de nouveaux États-généraux. Par une ordonnance datée de cette dernière ville, il ôta à l'université de Paris l'autorisation d'enseigner le droit civil, ce qui amena à Orléans tous les élèves de la capitale, et rendit ses chaires les plus célèbres du royaume. Les églises recevaient des dons, les édifices publics étaient réparés. On eût pu croire que la reine-mère, si « advisée pour les affaires de la couronne, » n'oubliait pas le bien-être de ses vassaux, afin d'enrichir les domaines qui formaient son douaire. Les États de la province orléanaise s'as-

[1] M. Lottin, *Recherches sur la ville d'Orléans.*

semblèrent pour achever la dernière rédaction de la « coutume du duché, bailliage et prévôté d'Orléans et ressort d'iceux. » Achille de Harlay, président à mortier du parlement de Paris, signa le procès-verbal. La noblesse, le clergé, la ville d'Orléans et le reste du pays supportèrent les frais, et par égale portion. On rétablit l'ancien cours de la Loire, qui abandonnait les murs de la ville pour se porter du côté de la Sologne. Les capucins, ordre monastique fort honoré par le roi, fondèrent, grâce aux dons et aux aumônes des Orléanais, une magnifique église. Ces temps, assez prospères pour notre pays, furent troublés par les ravages d'une peste meurtrière et le retentissement lointain d'une septième guerre civile. Bientôt le roi de Navarre sollicita une paix nouvelle, que le roi, suivant l'usage, s'empressa d'accorder aux turbulents huguenots.

Il ne lui était plus possible de faire autre chose que de louvoyer entre deux écueils. Son impopularité croissait chaque jour. Une sorte de féodalité s'était reconstituée; les gouverneurs des provinces levaient les impôts, soldaient des troupes et traitaient fièrement avec le roi. Il cherchait à leur opposer ses mignons, qu'il accablait de richesses, sans réussir à les entourer de considération. Joyeuse, La Valette et d'Épernon excitaient d'implacables haines, et ployaient sous le poids du mépris. Pour suffire à leurs prodigalités, il inventait des impôts et ne payait personne. Résumant tout en lui, il pensait que si la royauté durait autant que lui-même, cela suffisait à un prince qui ne devait pas laisser de postérité; il voyait la race des Valois s'éteindre, car son frère, le duc d'Anjou, héritier présomptif de la couronne, venait de mourir de la même maladie que Charles IX.

Le seul prince qui restait de la race de Capet était Henri de Navarre, chef d'un parti odieux à la nation. Il n'était parent de Henri III qu'au vingt-deuxième degré, et les lois civiles ne reconnaissant aucun droit héréditaire au delà du septième, il était permis aux plus furieux ligueurs de lui contester ses prétentions. Déjà ils

songeaient à lui opposer un fantôme de prince, le cardinal de Bourbon, son oncle, vieillard imbécile et qui ne pouvait que servir d'ins-

trument à l'ambition cachée des Guise. La cour s'efforça de tourner l'obstacle en négociant avec le roi de Navarre pour le décider à abjurer. Il s'y refusa, ne voulant point renoncer à l'appui des huguenots, et n'osant se fier aux promesses de Henri III.

La Ligue persévérait dans son système d'insolence et d'envahissement. Dans une grave circonstance, alors qu'il s'agissait d'accepter ou de répudier l'offre des Provinces-Unies, révoltées contre l'Espagne, et qui proposaient au roi la souveraineté des Pays-Bas, on vit Henri s'occuper de momeries. Il partait de sa capitale et se rendait à pied, vêtu d'une robe blanche de pénitent, à Notre-Dame de Chartres et à celle de Cléry. Quarante-sept confrères, la tête couverte, comme lui, d'un capuchon ayant deux petites ouvertures à la hauteur des yeux, avec un fouet et un chapelet pendus à la ceinture, l'accompa-

gnaient. Les plus grands personnages de la cour suivaient la procession, portant tour à tour une grande croix sur leurs épaules. Lorsque le cortége pénétra dans la ville d'Orléans, le duc d'Aumale traînait cette croix de carton. Le roi s'arrêta aux Capucins, près de Saint-Jean-le-Blanc, et fit son entrée dans la ville le soir, à la lueur des flambeaux et des torches, pour aller coucher chez le doyen de Sainte-Croix. Avant son départ, il institua la confrérie des pénitents, et conduisit la procession générale des pénitents de la ville et de ceux de la cour. Après un joyeux festin, il reprit à pied la route de Paris, psalmodiant les Heures de la Vierge. Il s'arrêta dans le bourg de Notre-Dame-des-Aides, et y toucha les écrouelles à un grand nombre de malades. Chartres, qui avait vu la jeune Louise de Lorraine accomplir au milieu de l'hiver un pareil pèlerinage, fut témoin de cérémonies analogues présidées par le roi, et qu'il y renouvela l'année suivante (1585). Les cardinaux de Vendôme, de Guise et de Joyeuse l'accompagnaient. Il exigea que les pénitents fissent seuls le service, chantant les psaumes sans orgue ni musique. Il défendit qu'on lui tendît le dais, et s'occupa de prescrire les moindres détails de ces bruyants actes de piété.

Les ligueurs, enhardis par tant d'insolence au milieu de si graves intérêts, se chargèrent de répondre à l'appel des Provinces-Unies; ils se récrièrent contre toute atteinte aux droits d'un roi bon catholique comme Philippe II. Guise et Mayenne rassemblèrent leurs troupes, firent soulever plusieurs villes, s'emparèrent de Lyon, d'Angers et d'Orléans, et publièrent au nom du cardinal de Bourbon un manifeste où sont rappelées les tendances hérétiques du roi. Toute la Ligue était en armes, sans que le duc de Guise osât, malgré sa force, commencer les hostilités. Le roi, troublé, indécis malgré son courage naturel, ne savait quel parti prendre. D'Épernon, son favori, agit avec vigueur, et dispersa à Gien une bande de ligueurs. Mais Guise, appelé à grands cris par les Parisiens et le conseil des Seize, se dirigea vers cette capitale à la tête de douze mille hommes.

Catherine, vieille et souffrante, s'humilia dans l'espoir de sauver son fils. Sa souplesse et ses intrigues échouèrent, car les Guise voyaient la royauté sans appui. Pour la première fois, un traité favorable à la cause catholique suspendit les hostilités. L'exercice du culte protestant fut interdit; on devait retirer aux calvinistes leurs places de sûreté, expulser du royaume ceux qui ne se convertiraient pas dans le délai de six mois, payer les troupes des ligueurs, donner aux chefs onze places fortes, des gardes et des pensions. Cette paix consterna le roi de Navarre, qui avait inutilement essayé de l'empêcher. Il déploya toute son activité pour sortir d'un péril imminent, et, fort de l'appui d'Élisabeth, engagea la huitième guerre civile. Le duc de Mayenne s'avança contre lui avec une armée de quinze mille ligueurs. Une bulle d'excommunication était lancée contre les deux Bourbon par le pape, qui les déclarait déchus de leurs droits de princes du sang et indignes de posséder aucune souveraineté. Les sujets du roi de Navarre furent déliés de leur serment de fidelité; il était enjoint au roi de France de le poursuivre et de lui arracher sa couronne. Le Béarnais répondit avec hauteur à cette bulle, contre laquelle le fils de Médicis se récria, la qualifiant d'attentatoire à la majesté royale.

Le supplice de Marie Stuart, la jeune et belle épouse de François II, parut aux regards étonnés du monde catholique une étrange protestation, un coup audacieux frappé en faveur et au nom de la Réforme. Les espérances des Guise périssaient avec cette reine, qui avait jeté un si grand éclat sur leur maison. Les ligueurs éclatèrent en reproches contre Henri III. Ils répétaient hautement que ses conseils avaient soutenu le bras tremblant de la vieille Élisabeth, et qu'il livrerait son royaume aux protestants d'Allemagne. Une armée nombreuse marcha à la rencontre de Joyeuse, un des mignons de Henri. Le roi de Navarre manœuvra vers la Loire pour se joindre aux Allemands et repousser les troupes royales qui cherchaient à le rejeter en Guyenne. La victoire de Coutras exalta le courage

des huguenots et grandit le nom de Henri de Bourbon, qui, livré à de folles amours, voulut porter ses trophées aux pieds de la belle Corisande. Les troupes allemandes traversèrent le royaume et arrivèrent près de La Charité-sur-Loire. Au lieu de passer le fleuve et de se réunir aux protestants, elles descendirent le long de la rive droite et se mirent à piller la Beauce. Henri III, qui restait à Étampes, envoya d'Épernon avec l'avant-garde au secours de Montargis, menacée par les Allemands. Guise, inquiet de l'inaction de ce favori, leva des troupes à ses propres frais, et mit les reîtres en déroute près de Vimaury. Leur général, le baron de Dohna, se rapprocha de Gien pour passer la Loire et fut arrêté par d'Épernon. Il reprit alors la route de la Beauce, harcelé par les paysans et perdant chaque jour des hommes que lui enlevaient les maladies et la désertion. Aux environs de Chartres, les vingt mille Suisses, ébranlés par les discours de leurs compatriotes de l'armée royale, déclarèrent qu'ils voulaient retourner dans leur pays. La discorde était au milieu de cette armée, lorsque, sur un ordre du roi, alors à Beaugency, Guise partit d'Étampes pour surprendre une troupe ennemie campée près d'Auneau. Le château-fort de ce bourg était au pouvoir des catholiques qui laissèrent l'ennemi se loger dans les maisons et parcourir la plaine avec trois ou quatre cents chevaux. Guise, instruit de tous les détails, dressa une embuscade où les maraudeurs vinrent se jeter; il en périt ainsi une centaine. Les autres se hâtèrent de décamper; mais, attaqués vivement par la garnison du château, ils perdirent près de deux mille hommes et tout leur butin. Les vainqueurs prirent la route de Chartres, où ils trouvèrent le roi, moins satisfait de ce triomphe qu'irrité de voir une place forte comme Auneau livrée aux partisans de Guise[1]. Tandis qu'il négociait pour satisfaire les ligueurs, expulser les reîtres et ôter à l'ambitieux Lorrain de nouvelles occasions de combattre, celui-ci, sourd à tous les ordres, poursuivait les Allemands et leur faisait

[1] Doyen, *Histoire de Chartres*, t. II, p. 93.

payer cher l'invasion de la Beauce. La destruction de cette armée, si heureusement commencée à Auneau, est comparée par les historiens à la ruine de la fameuse Armada catholique, qui venait de s'accomplir sur les plages d'Angleterre. Dès lors la lutte entre les deux religions n'eut plus d'autre théâtre que la France; les secours que l'un des deux partis attendait de l'Espagne périssaient au moment où les protestants d'Allemagne recevaient un châtiment qui les dégoûtait de leurs invasions. La Ligue, dont le succès était plus direct et qui n'avait rien dû aux faveurs de la tempête, salua le retour du roi dans sa capitale par des moqueries et des injures; on ne parlait que de Guise et de ses vertus; les enthousiastes en faisaient un dieu. Le duc assembla ses partisans, et il fut résolu qu'on adresserait au roi une requête dans laquelle il serait sommé de se déclarer ouvertement en faveur de la Ligue, d'établir l'Inquisition et de faire une guerre impitoyable aux suppôts de Satan. Le roi répondit d'une manière évasive, feignant même d'être prêt à donner aux Guise les places de sûreté qu'ils avaient demandées. Les Seize, qui trouvaient ceux-ci trop lents, et faciles à se laisser abuser par de belles promesses, jurèrent de se saisir de la personne du roi, d'égorger les favoris et de s'emparer du gouvernement. Le duc, leur prêtant une sorte d'appui, choisit, pour commander les milices bourgeoises, des gentilshommes de sa maison. Tout annonçait un mouvement populaire. La cour s'entoura de Suisses, et fit défendre à Guise l'entrée de Paris; mais il accourut, sollicité par ses partisans. Peu s'en fallut qu'Henri ne le fît arrêter. Il revint le jour suivant au palais et pria le roi de tenir ses promesses. Le monarque répondit qu'il n'aimait pas les huguenots, mais qu'il ne pourrait les réduire par les armes, faute d'argent; il ajouta que les Parisiens étaient encouragés à mal faire par quelques milliers d'étrangers que l'on saurait bien chasser de la ville.

La journée des Barricades a lieu. Les Suisses et la garde du roi sont désarmés; le tocsin sonne, on dépave les rues, on tend des chaînes,

mille barricades entravent la circulation. Bientôt le Louvre est enveloppé. Guise s'oppose à ce dernier acte de violence; il sort de son hôtel, une baguette à la main, empêche le massacre des Suisses, et fait rendre les armes aux gardes royaux. Pendant la nuit, des corps de milice se répandent dans la campagne pour couper les routes et s'opposer au départ du roi. Catherine annonce le désir de traiter, et, tandis qu'elle se dévoue, Henri III monte à cheval, se dirige à toute bride sur Saint-Cloud et se sauve à Chartres (1588). Cette ville était dévouée aux ligueurs; cependant, les autorités et le peuple reçurent le roi avec acclamation. Après avoir assisté à une procession générale, il écrivit à tous les gouverneurs et chefs militaires du royaume, pour les instruire des événements de Paris et leur ordonner de ne point s'associer aux rebelles. Il manda au duc d'Épernon de venir le joindre avec l'armée de Normandie, et installa à Chartres le siége du gouvernement.

CHAPITRE XI.

Députation des ligueurs à Chartres. — États de Blois. — Assassinat du duc de Guise. — Mort de Catherine de Médicis, duchesse d'Orléans. — Réunion de l'apanage à la couronne. — Siége de Chartres par Henri IV. — Sacre du roi. — Sully au château de Villebon.

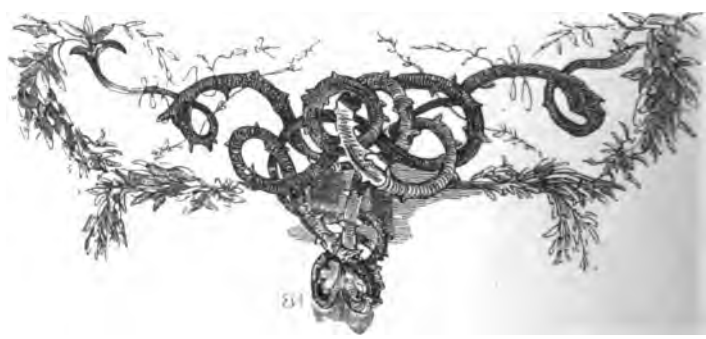

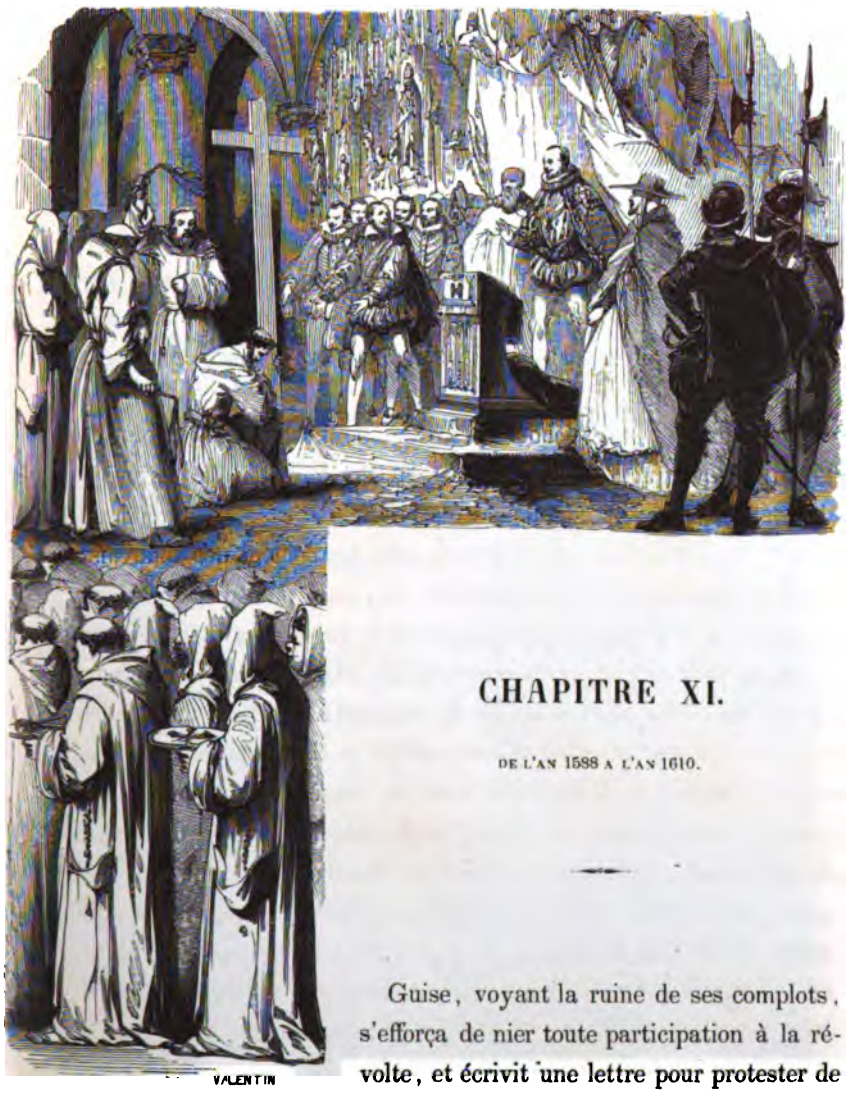

CHAPITRE XI.

DE L'AN 1588 A L'AN 1610.

Guise, voyant la ruine de ses complots, s'efforça de nier toute participation à la révolte, et écrivit une lettre pour protester de sa soumission au roi. Le capitaine Saint-Paul, un de ses affidés, se chargea de remettre cette lettre qu'Henri plaça dans son pourpoint sans daigner y répondre. Le soir, tandis qu'il assistait à vêpres dans la cathédrale, les portes s'ouvrent, et Joyeuse, frère du duc, tué à

Coutras, entre suivi de trente-cinq capucins. Frère Ange, couronné d'épines, traînait une énorme croix; ses compagnons portaient les instruments de la Passion et chantaient à tue-tête le *Miserere*. Arrivé dans la nef, frère Ange se découvre les épaules pour recevoir des coups de discipline, puis tous les capucins se jettent aux pieds du roi en criant : « Miséricorde! » Henri III semblait touché de cette scène, imaginée par les ligueurs, qui connaissaient son penchant pour les capucins Mais bientôt on s'aperçut que frère Ange, soigneusement cuirassé pour amortir les coups, ne portait qu'une croix de bois. « Harnibien, s'écria Crillon, fouettez ferme; ce lâche a endossé le froc par peur de porter la dague! »

Les confrères ayant échoué, la Ligue, de plus en plus inquiète de l'attitude que prenait la cour, députa vers le monarque les président et conseillers au parlement de Paris. « Je sais, leur répondit Henri, qu'il y a dans une si grande ville des bons et des mauvais; mais que les Parisiens se soumettent, et j'aurai pitié d'eux! » Ils se retirèrent avec d'assez douces paroles et de vagues assurances, aussi Guise se hâta de couvrir les approches de Paris. Le prévôt des marchands ne voulut point se rendre de nouveau à Chartres, ainsi qu'on l'en priait; mais Catherine annonça qu'elle se chargerait du message, et l'on s'occupa de rédiger une nouvelle requête contenant les anciennes propositions de la Ligue, et de plus la demande du renvoi de d'Épernon. Guise et le cardinal de Bourbon signèrent cette requête que la reine, suivie de la municipalité de Paris, porta elle-même. Henri leur fit accueil, et ne prit point la défense d'un favori qui commençait à lui déplaire, mais il annonça qu'il serait obligé de faire examiner la plainte. Les députés se retirèrent, emportant la nouvelle de la prochaine convocation des États à Blois. Le lendemain ils firent imprimer la *Relation du voyage à Chartres de messieurs de la ville de Paris*, où se trouvait pompeusement célébré le triomphe des ligueurs.

D'Épernon ne tarda pas à se présenter aux portes de Chartres. Le

Engraved by Rouargue

CHATEAU DE BLOIS.

Paris, J. MALLET & Cie Editeurs, Rue de l'Abbaye, 9 & 11

roi, l'apercevant, lui tourna le dos. Pour se justifier, il publia un mémoire où, rendant aux Guise accusation pour accusation, il exhortait son maître à user envers eux de rigueur; puis il se réfugia à Angoulême.

Cependant les dispositions des Chartrains devenaient équivoques et la Ligue y faisait des progrès. Le roi résolut de partir pour Rouen. Un traité, signé sous le titre d'édit d'Union, contenait onze articles publics et trente-deux autres articles secrets. Par l'un de ces derniers, le roi s'engageait à céder pendant six années la possession de sept places fortes, notamment la ville d'Orléans[1], surnommée la clef du royaume, et que le sieur d'Entragues venait de lui livrer. On s'occupa de convoquer les États-généraux pour le 15 septembre (1588). Blois avait été choisie à cause de la force de son château; de plus, elle était loin de Paris et au milieu d'un pays plutôt huguenot que ligueur; puis « les habitants, d'un naturel doux et paisible, n'avaient jamais eu d'intelligences avec la Sainte-Union[2]. »

Henri fondait de grandes espérances sur cette convocation des États, dont il attendait la restauration de ses droits. Il partit de Rouen, disant qu'il voulait donner aux députés l'exemple de la promptitude. A son passage à Chartres, il fit publier la tenue des États, et manda le sire de Reclainville, gouverneur, pour lui enjoindre de travailler les élections, et de faire en sorte qu'on nommât Jacques de Maintenon. Le gouverneur eut le courage de refuser cette mission[3].

Bientôt la reine-mère, accompagnée du duc de Guise, qu'escortaient quatre-vingts gentilshommes, et du cardinal de Bourbon, précédé de cinquante archers de sa garde, fit son entrée à Chartres. Le roi l'envoya complimenter et descendit de ses appartements pour la recevoir. Il aborda Guise d'un air affable, lui tendit les bras et le

[1] Plus tard il prétendit avoir lu la ville de *Dourlans*, et n'avoir signé que dans cette persuasion.

[2] M. Vitet. *Histoire de la Ligue, les États de Blois.*

[3] Doyen, *Histoire de Chartres*, t. II, p. 101.

serra sur son cœur. Pendant le festin qui suivit, il but à la santé des huguenots et à celle des *bons* barricadeurs, unissant ainsi deux vœux inconciliables. Le duc se tint sur la réserve, car il se défiait de tant de cordialité. Le roi, qui ne pouvait dévorer ses anciens affronts, eut connaissance à Chartres, le jour même de l'arrivée de Guise, d'une lettre écrite par le pape au chef des ligueurs; il alla trouver la reine-mère, tenant à la main la plus injurieuse épître, et lui déclara qu'il voulait en finir avec un sujet rebelle. Catherine lui conseilla de dissimuler; soumis à ses préceptes de ruse et de temporisation, il affecta plus que jamais de combler de marques d'amitié son mortel ennemi. Il partit avec lui, s'arrêta à Châteaudun, coucha le second jour à Marchenoir, et arriva le troisième dans les murs de Blois.

Les habitants de cette ville étaient mal disposés pour la Ligue. Les moines du pays et une compagnie de jésuites, nouvellement établie dans les faubourgs, essayèrent de remuer la populace et de l'organiser à la mode parisienne. Les bons vignerons, chassés de leurs campagnes par le froid et la misère, se laissèrent gagner; mais ils n'étaient point aussi nombreux que les bourgeois et les nobles du pays, fidèles de tout temps à la cause royaliste. Ceux-ci étaient prêts à soutenir le roi s'il lui plaisait de risquer un coup d'État. Les amis de Guise se tenaient en garde contre les avances de Henri. Partout sur les murailles on lisait la devise des comtes de Blois : « Qui s'y frotte s'y pique, » tracée près du porc-épic de leur écusson. Les ligueurs suppliaient le duc de ne point accepter le logement qui lui était gracieusement offert dans ce château, et de ne point se séparer de ses amis, répandus dans les hôtelleries de la ville. Mais il finit par se rendre aux instances du roi, en s'autorisant de sa qualité de grand-maître de France, pour garder près de sa personne un certain nombre de gentilshommes et les membres de sa famille, qui avaient eux-mêmes une suite de pages et de laquais : le château se trouva plein d'habitants, animés de haines mutuelles, qui se livraient

chaque jour des combats sanglants. « On n'avoit jamais ouï dans cette cité paisible de tels cris ni vu pareille confusion. »

Peu à peu les députés des États arrivèrent. De Marle, maître-d'hôtel du roi, avait reçu l'ordre formel de conduire chacun des survenants dans le cabinet du prince, qui désirait les voir et les bien disposer. Le 15 septembre, jour indiqué, ils étaient encore peu nombreux; on remit la séance d'ouverture aux premiers jours d'octobre. Pendant qu'on décorait avec magnificence l'une des salles du château, Henri, qui toujours avait aimé les pompes religieuses et compté sur elles pour frapper les esprits, fit faire une procession générale; elle partit de l'église Saint-Sauveur, située dans la basse-cour du château, fit le tour de la ville, et se dirigea vers Notre-Dame-des-Aides, de l'autre côté du pont. Le clergé de Blois marchait en tête, et les députés s'avançaient dans l'ordre suivant : ceux du tiers, ceux de la noblesse et ceux du clergé; le roi était à pied avec la reine, les princes et les princesses. Le lendemain, les États s'assemblèrent pour élire leurs présidents et secrétaires; le clergé se réunit aux Jacobins, la noblesse au palais, le tiers en la Maison-de-Ville. Le cardinal de Guise fut choisi par le clergé, Brissac par la noblesse, La Chapelle-Marteau par le tiers-état. Ainsi la Ligue manifestait déjà sa prépondérance.

Le 16 octobre, vers deux heures de l'après-midi, Henri III ouvrit la séance. A sa droite était la reine-mère, à sa gauche la reine son épouse. Six grosses colonnes partageaient en deux la salle, dont les murailles avaient été recouvertes de tapisseries, rehaussées de riches galons. Les piliers étaient entourés de tapis de velours violet, semé de fleurs de lis d'or. Deux ou trois cents gentilshommes de la maison du roi se tenaient derrière lui, debout sur une estrade élevée de trois marches, entre les troisième et quatrième piliers. Au bas de cette estrade, sous le dais royal, était un siége à bras, sans dossier, couvert en velours violet, et destiné au duc de Guise. Autour de la salle était un étroit passage, entouré de barrières; c'était l'espace

réservé aux bourgeois et aux notables habitants. Des tribunes, fermées par des jalousies, avaient été destinées au légat, aux ambassadeurs, aux dames et aux courtisans. Un huissier, placé au balcon donnant sur les cours, appela les députés à haute voix; quatre hérauts les introduisirent successivement, et ils furent conduits à leurs places par les maîtres des cérémonies. Guise parut vêtu d'un pourpoint de satin blanc; il promena sur l'assemblée un regard expressif qui semblait dire aux tièdes comme aux plus résolus : Je vous vois! Bientôt il se leva de son siége, salua les assistants, et, en sa qualité de grand-maître, alla chercher le roi. L'assemblée se leva pour saluer Henri III, qui descendait lentement l'escalier du palais. Sa harangue fut longue et digne : il commença par une invocation à Dieu, protesta que le bien du royaume lui était plus cher que la vie, annonça son dessein de mettre fin aux discordes publiques, remercia la reine-mère du concours qu'elle lui avait prêté, et dit qu'elle était digne du surnom de mère de l'État et du royaume. « Je n'ai point de remords en ma conscience des brigues ou menées que j'ai faites, ajouta-t-il; et je vous en appelle tous à témoin pour m'en faire rougir, si jamais j'ai voulu faire couler dans vos cahiers des articles plus propres à troubler cet État qu'à lui procurer des avantages. Discernez-moi donc de ceux qui eussent procédé d'autre sorte; favorisez, je vous prie, mes bons sujets, ma droite intention, qui tend à faire reluire la gloire de Dieu et de la religion catholique, à extirper l'hérésie, à rétablir l'ordre en ce royaume, à soulager le peuple, à relever mon autorité abaissée. Ce que la malice des temps a enraciné de mal en nos provinces, ne me doit être attribué (non que je m'en veuille excuser), il faut s'en prendre à la négligence et à la méchanceté de ceux qui m'ont conseillé; à quoi j'ai déjà commencé de mettre ordre. »

Cette harangue produisit un effet extraordinaire. « C'est la plus belle et la plus docte qui fut jamais ouïe, non pas d'un roi, mais jadis d'un des meilleurs orateurs du monde, » écrivait un député le

soir même de la séance ; « et il eut telle grâce, telle gravité et douceur à la prononcer, qu'elle tira des larmes des yeux à plusieurs, du nombre desquels je ne me veux exempter ; car je sentis, à la voix de ce prince, tant d'émotion en mon âme, qu'il fallut, malgré moi, que les larmes en rendissent témoignage. »

L'assemblée, qui avait gardé un silence religieux, applaudit avec transport ; les ligueurs étaient surpris et troublés ; Guise lui-même changea de visage en écoutant les passages qui semblaient le concerner. Le ministre Montholon prit ensuite la parole, et supplia les députés d'apporter remède aux désordres de l'État. L'archevêque de Bourges fit, au nom du clergé, un discours incohérent, qu'il termina par des vœux emphatiques pour la longévité du roi. La Chapelle-Marteau, prévôt des marchands de Paris, parla au nom du tiers-État, puis la séance fut levée. Guise et ses partisans mirent tout en œuvre pour empêcher Henri de publier son discours dans son intégrité ; cédant aux prières de sa mère, il consentit à supprimer les passages trop incisifs pour « les grands du royaume, auteurs de telles Ligues » et quelques autres parties moins remarquables.

Le mardi suivant, l'assemblée prêta serment de fidélité à l'édit d'Union, comme s'il se fût agi d'une loi fondamentale. Le roi jura le premier, et reçut ensuite le serment des députés. Les travaux commencèrent au milieu du tumulte et des querelles. « Je ne vis jamais tel désordre, écrivait Pasquier, comme est celui qu'on apporte pour donner ordre aux affaires de la France. » Les membres les plus exaltés rivalisaient d'audace : « Heureuse et sainte journée des Tabernacles ! s'écria l'un d'eux en parlant de celle des Barricades, tu seras d'éternelle mémoire, comme la délivrance du Capitole à Rome et de la ville de Bétulie aux mains d'Holopherne ! » On osait tout demander au roi ; et le but du plus grand nombre était d'obtenir de lui qu'il déclarât Henri de Navarre indigne de succéder à la couronne. Les trois ordres envoyèrent vers lui douze députés pour le solliciter en ce sens : « Trouvez bon, leur répondit-il, que je le somme d'abord

de se réunir à l'église catholique. » Les députés se retirèrent; la chambre du clergé pensa que ces précautions étaient superflues envers un hérétique relaps; les deux autres chambres décidèrent de même; le roi ne voulut point se prononcer à cet égard.

Cependant les haines éclataient. Les cours et les galeries du château étaient le théâtre de querelles violentes. Henri prêtait parfois l'oreille à des propos atroces, et il put se convaincre par lui-même que tout le monde doutait de sa loyauté; on disait que Guise tomberait victime d'une noire trahison. Il redoubla de prévenances et de caresses pour écarter tout soupçon, et, le jour de la fête de Sainte-Barbe (5 décembre), il communia publiquement avec le Duc; celui-ci se laissa tromper, ses paroles et ses actes trahissaient son orgueil. Non content d'exercer sur les membres des États une influence sans bornes, il cherchait à séduire les gentilshommes les plus fidèles au roi. Il fit des tentatives de ce genre sur le maréchal d'Aumont, qui eut soin d'en avertir son maître, dont l'irritation fut au comble. « Que faire, disait-on, d'un sujet ambitieux, qui, comme Coligny, aime trop à faire le roi ! »

L'assemblée vit que la recette était inférieure à la dépense, sur laquelle on attribuait deux millions à la guerre projetée contre les huguenots; loin de vouloir seconder les mesures qu'ils avaient indiquées, les États décrétèrent la suppression des tailles. La cour fit des observations; mais les députés menacèrent de se retirer si l'on n'ordonnait sur-le-champ cette suppression; ils votèrent en même temps une foule de dépenses, sans accorder un seul moyen de recette. « Plus le roi se rendoit souple pour fléchir ces hommes passionnés, plus il se roidissoient contre lui[1]. » Il attribuait au duc de Guise toutes ses humiliations et tous ses embarras; c'était lui qui gouvernait la multitude, et qui, après avoir chassé son roi de la capitale, manœuvrait pour le faire déposer à Blois. On répandit le bruit que la duchesse de Montpensier, sœur du duc, se flattait de tenir les

[1] Pasquier, liv. XIII, lettre VI.

ciseaux avec lesquels on ferait, au dernier des Valois, la tonsure de moine. Les royalistes conseillaient de tuer le pasteur, pour disperser le troupeau. Guise mort, on aurait aisément raison des États, de la Ligue et des Seize. Henri III prit à part le maréchal d'Aumont, d'Ornano et le conseiller Rambouillet. « Les entreprises de ce Lorrain, leur dit-il, m'ont réduit à cette extrémité, qu'il faut que je meure ou qu'il périsse. Je suis résolu de le faire tuer dans ma chambre ; il est temps que je sois seul roi : « qui a compagnon a maître[1]. » Montpezat, de Longnac et huit gentilshommes de la garde se chargèrent de l'exécution.

Guise resta sourd à tous les avis. Les astrologues lui prédisaient un malheur; on parlait d'une prophétie de Nostradamus[2]; on commentait le quatrain des Centuries[3]. On lui prodiguait les avertissements. La veille de l'assassinat, il trouva sur sa table un billet contenant ces mots : « Donnez-vous de garde, on est sur le point de vous jouer un vilain tour. » Il se contenta d'écrire au bas : « On n'oserait ! » et il le jeta. Le 23 décembre, il se rend au conseil de grand matin; le temps était sombre, « le ciel sembloit pleurer les calamités qui alloient advenir[4]. » Un huissier vient chercher le duc de la part du roi. Les gardes écossais l'entourent et l'accompagnent en le priant d'appuyer une requête qu'ils avaient formée. Les gentilshommes du duc, trompés par cette démarche perfide, s'écartent et le laissent au milieu de ses ennemis. Il s'avance vers le cabinet, troublé à cette heure suprême par de sinistres pressentiments. Les assassins l'attendaient apostés par le roi lui-même. Au moment où sa main écarte les riches portières, une pensée subite semble l'éclairer; il se retourne

[1] MIRON.

[2] Paris conjure un grand meurtre commettre,
Bloys luy fera sortir son plein effect.

[3] En l'an qu'un œil en France régnera,
La cour sera en un bien fascheux trouble,
Le grand de Bloys son bon amy tuera,
Le règne mis en mal et doubte double.

[4] PASQUIER.

et fait mine de revenir sur ses pas; mais il est aussitôt frappé de plusieurs coups de poignard, et va tomber bruyamment au milieu de la chambre à coucher du roi. Le cardinal de Guise et deux de ses gentilshommes accourent; d'Aumont et le maréchal de Retz les contiennent et appellent les Écossais. Henri III, soulevant avec précaution un coin de la tapisserie, paraît dans le couloir qui conduit du cabinet à sa chambre. « Mes amis, demande-t-il, cela est-il fait? »

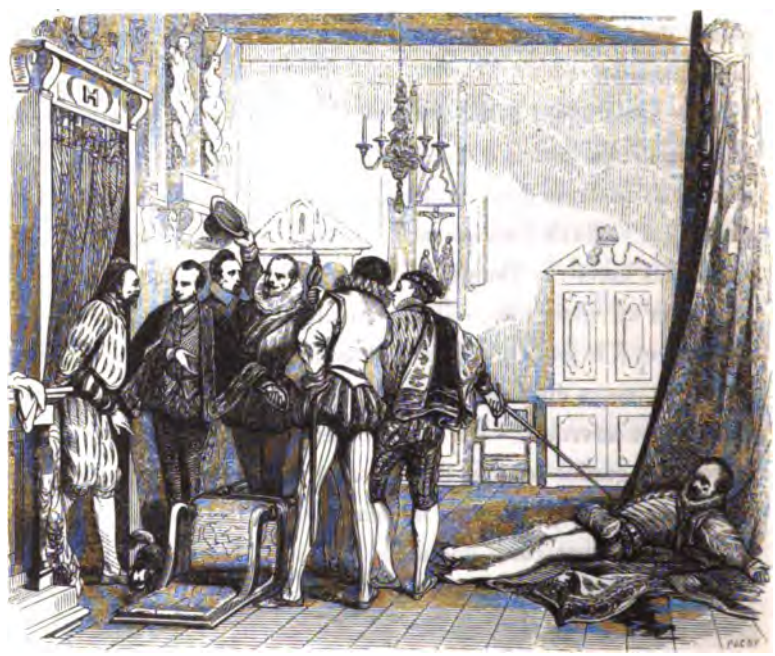

Puis il s'approche du corps, le touche du pied, et dit : « Fi, bête venimeuse! tu ne jetteras plus ton venin! » Par son ordre on fouille les vêtements, et on trouve écrit sur un papier : « Pour entretenir la guerre en France, il faut sept cent mille écus tous les mois. » Guise n'avait point encore rendu l'âme; il fut saisi d'un tremblement convulsif, et poussa d'une voix sourde et enrouée un profond soupir, qui fut le dernier. A ce bruit sinistre, le roi, troublé, se retira, suivi

de tous ceux qui venaient de lui prouver leur cruel dévouement. Les huissiers couvrirent le corps d'un tapis destiné aux ébats des petits chiens de Henri, et mirent sur la poitrine du duc une croix de paille. Un pauvre chapelain demeura seul près de lui.

Le cardinal de Guise fut tué le lendemain à coups de hallebarde. La mère, les enfants du duc, ses parents, ses amis, ses serviteurs, les députés qui lui étaient dévoués furent arrêtés. Mayenne, frère de Guise, échappa, par la fuite, aux assassins qu'on envoya pour l'immoler.

Henri se rendit près de sa mère espérant y trouver du calme, des encouragements et des conseils. « J'ai fait tuer le roi de Paris, lui dit-il, me voici redevenu roi de France! » — « Dieu veuille, répliqua la vieille reine, que vous ne soyez pas à cette heure roi du néant; vous avez taillé, mais il faut coudre. Avez-vous pris vos mesures? — J'ai tout prévu. — Deux choses vous sont nécessaires, mon fils : promptitude et résolution[1]. Telles furent les dernières lueurs de raison de cette femme, qui avait exercé la souveraine puissance pendant la vie de quatre rois : Henri II, François II, Charles IX et Henri III. Elle ne survécut que de quelques jours à cet événement, et mourut le 5 janvier, âgée de soixante-douze ans, dans le délire, abandonnée de ses serviteurs et même de son fils, qui ne put supporter le spectacle de ses dernières douleurs. « Ainsi finit la Junon de la cour, adorée de son vivant, et dont on ne fit pas plus de compte que d'une chèvre morte[2]. »

Duchesse douairière d'Orléans, elle avait joui et jouissait encore des revenus de ce magnifique apanage; mais elle laissa des dettes considérables, car elle était libérale, prodigue comme tous les Médicis, et avait le goût de faire élever de vastes palais, sans vouloir jamais qu'on les terminât. Une crainte superstitieuse lui faisait croire que le jour qui verrait achever ces monuments serait le dernier de

[1] DAVILA, liv. IX.
[2] L'ESTOILE.

sa vie. Les poètes satiriques et les pamphlétaires publièrent des vers contre elle, car elle s'était jouée de tous les partis. Le prêtre chargé de son oraison funèbre dit publiquement : « Aujourd'hui se présente une difficulté : si l'Église doit prier pour elle, qui a souvent soutenu l'hérésie, encore que sur la fin elle ait tenu, dit-on, pour notre Sainte-Union, et n'ait consenti à la mort de nos bons princes; sur quoi je vous dirai que, si vous voulez lui donner à l'aventure, par charité, un *Pater* et un *Ave*, ils lui serviront ce qu'ils pourront ; je le laisse à votre liberté. » On ne l'a guère jugée que sous le rapport politique, et les renseignements sont douteux au milieu de si terribles inimitiés. Les médisants n'épargnèrent point ses mœurs et sa conduite. Le connétable de Montmorency ayant dit au roi que Diane, sa fille naturelle, était, de tous ses enfants, le seul qui lui ressemblât, la reine ne se soucia pas plus de ce propos que des injures de la populace. Elle entendit plus d'une fois les valets et gens du peuple répéter, à son sujet, d'ignobles refrains[1]. Un jour, pendant la conférence de Talcy[2] (1562), tandis qu'elle s'entretenait avec le roi de Navarre, dans une pièce au rez-de-chaussée, deux tournebroches, occupés à faire rôtir une oie, parlaient en termes orduriers du fruit de ses amours supposés avec le cardinal de Bourbon. Le roi de Navarre voulait faire pendre ces goujats. « Mon cousin, lui dit-elle, il

[1] Tel que celui-ci, attribué à THÉODORE DE BÈZE :

Veut-on savoir la différence
De Catherine et Jézabel,
L'une reine d'Israël,
L'autre reine de France ?
. . . Mon jugement est tel.
Les chiens mangèrent Jézabel;
Quand bien adviendroit la famine,
La charogne de Catherine
Seroit différente en ce point,
Les chiens même n'en voudroient point.

[2] Talcy, château de cette époque, avait été choisi pour une conférence entre Condé, la reine-mère et le roi de Navarre. Catherine avait, dit-on, le projet d'y faire arrêter le chef du parti protestant, qui se retira brusquement sans rien terminer. (NICOLAS PELLIEUX, *Histoire de Beaugency*, t. 1er, ch. IV, p. 169.)

ne faut pas que nos colères descendent là ; ce n'est pas notre gibier[1]. »
Cependant elle était haineuse et savait se venger.

Toujours elle affectionna l'Orléanais[2], se plaisant à parcourir les coteaux du Blésois, les forêts chartraines pendant l'été, et bravant, grâce à son goût pour l'équitation, les boues et la fange des chemins de la Beauce, où elle chevauchait sans peine à l'âge de soixante ans. Chambord a gardé le souvenir de ses chasses, de son tir à l'arbalète et de ses magnifiques cavalcades. Talcy la vit au cœur de l'hiver méditer ses plus habiles résolutions.

Sa mort mit fin au douaire du duché, et les terres de l'apanage furent réunies à la couronne par Henri III, qui avait porté le titre de duc d'Orléans.

L'assassinat du duc de Guise avait plongé Blois dans la stupeur. Une collision entre les royalistes et les guisards pouvait livrer la ville aux horreurs d'un assaut. Tout resta calme ; la cour avait réuni assez de force pour achever ce qui était commencé ; les cadavres des princes lorrains furent brûlés, et leurs cendres jetées à l'eau pour dérober de fatales reliques aux ligueurs. Les séances des États continuèrent au milieu des apprêts pour les funérailles de Catherine. Mais les députés du Tiers s'étaient presque tous retirés ; on présenta au roi les cahiers (le 16 janvier), et l'édit d'Union fut encore une fois confirmé par un serment solennel. Dans les discours de clôture, on ne dit rien de la révolte de Paris et du soulèvement de plusieurs villes ; on ne parla que de vagues améliorations. Le roi, dissimulant son inquiétude, affectait la plus grande tranquillité. Les députés promirent de travailler au rétablissement de l'ordre, mais la force seule pouvait rendre au monarque son autorité.

Les ligueurs d'Orléans avaient arboré les premiers le drapeau de la révolte. Ils commencent le siége de la citadelle de la Porte

[1] D'Aubigné.
[2] Brantome.

Bannier, qu'ils ne cessent point de canonner durant trente jours, et finissent par en chasser le maréchal d'Aumont et Balzac d'Entragues. Les remparts de cette bastille sont démolis, et la cité de Calvin devient le quartier-général des ligueurs. A cette nouvelle, Henri III rend un édit par lequel l'Université et le présidial d'Orléans sont transférés à Beaugency. Le maire, les échevins, les députés des États de la province, se rassemblent, et demandent au pape Sixte V l'excommunication du roi et de ses adhérents. Le capitaine du guet et tous les archers signent cette requête injurieuse.

Chartres était travaillée par les ligueurs; la commune se prononça contre le roi avec tant de force, que le gouverneur, Sourdis, annonça qu'il craignait de ne pouvoir tenir. En effet, les bourgeois livrèrent à Mayenne la porte Morard. Sourdis, arrêté et menacé, eut la liberté de sortir, à condition qu'il ne porterait pas les armes contre la ville; mais il accepta du roi le gouvernement de Bonneval et de Châteaudun. Mayenne partit pour Orléans, où il fit une entrée triomphale au son des trompettes, des trompes et des clairons. Il avait laissé Chartres et le pays d'alentour sous la garde du sire de Reclainville, qui envoya sommer les habitants des petites villes et des bourgs de jurer fidélité à l'Union. Les uns obéirent, les autres ne voulurent point se prononcer. On chassa de la ville tous les protestants; les gens suspects d'hérésie furent pillés et emprisonnés.

Cependant le roi de Navarre, qui avait deux motifs pour se ranger du parti de Henri III, commença les hostilités dans le Perche, avec les protestants. Il surprit et saccagea Brou, Illiers et Courville, s'empara du château de Villebon, et se rendit maître des routes qui servaient aux approvisionnements de Chartres. Châtillon et Sourdis s'avancèrent vers cette ville avec mille ou douze cents gentilshommes royalistes et quelques arquebusiers. Reclainville, qui se rendait à Bonneval pour encourager les habitants à la rébellion, fut attaqué par l'avant-garde des huguenots, et perdit cinq hommes dans une légère escarmouche. Il trouva plus loin Saveuse et Forceville, li-

gueurs, qui, sur la nouvelle que le sire de Lorges venait de s'emparer de Châteaudun, s'étaient établis à Thivars et à Ver, d'où ils comptaient se rendre au camp du duc de Mayenne. Le combat recommença près du village de Luplanté. Les deux partis perdirent chacun une centaine d'hommes; Saveuse, fait prisonnier, fut conduit avec quarante des siens au château de Beaugency; mais au moment où il entrait dans cette ville, il reçut une blessure mortelle. Son corps, transporté à Chartres, fut inhumé près de Forceville, dans l'église des Cordeliers. Les habitants de Chartres s'alarmèrent des suites de ce combat, bien qu'il fût de peu d'importance. On craignait que l'ennemi ne pénétrât dans la ville par les caves de l'abbaye de Saint-Jean, dont l'entrée était dans la campagne, et qui passaient sous les fossés. Le 2 juin eut lieu au faubourg des Épars un engagement meurtrier; la victoire resta aux huguenots, qui prirent Falandre, chef des ligueurs.

La position de Chartres, au centre du pays révolté, fit hâter les apprêts du siége. Les soldats de Mayenne se présentèrent et offrirent leurs services aux habitants, qui ne voulurent point de ces auxiliaires, toujours prêts à livrer les villes à l'ennemi quand ils y voyaient leur intérêt; mais ils reçurent le sire de La Châtre, baron de la Maisonfort, de Nouan, de La Ferté-sous-Reuilly, gouverneur d'Orléans, qui était porteur de la bulle d'excommunication lancée (5 mai 1589) par le pape contre Henri III. Elle fut placardée sur les murs et les portes de la cathédrale; on l'afficha de même à Sainte-Croix d'Orléans. Le roi, jugeant à propos d'occuper toutes les petites villes avant d'attaquer les principales, partit de Beaugency avec Henri de Navarre; le gouverneur de Jargeau fit résistance et fut pendu, les habitants payèrent une somme considérable. La cavalerie orléanaise, qui sortit pour venir en aide aux assiégés, fut chargée rudement et dispersée. Gien et La Charité s'étant soumises, les royalistes furent maîtres de tous les ponts de la Loire. Les habitants de Pithiviers répondirent aux gens du roi par

des fanfaronnades, disant que les canons avaient la goutte, et qu'on avait creusé des moyeux de roue pour les effrayer. Châtillon, d'Aubigné et plusieurs huguenots escaladèrent les murailles; le pillage dura deux heures. Étampes éprouva le même sort, après quoi l'armée se dirigea sur Paris. Le peuple était abattu, découragé; les plus enragés ligueurs s'épuisaient en vains discours, sans faire autre chose, tandis que les politiques conspiraient pour livrer les portes au roi. La ville allait succomber, lorsque Jacques Clément se sacrifia pour une cause qu'il croyait être celle de Dieu; cet indigne moine, qui nourrissait depuis long-temps le dessein d'aller chercher le roi à Blois, se présenta aux barrières du camp établi sur les hauteurs de Saint-Cloud, avec des lettres écrites par les prisonniers de la Bastille. Introduit près de Henri, il lui plongea dans le ventre un long coutelas, et fut à l'instant massacré par les gardes.

Les droits de Henri de Navarre à la couronne étaient contestés par les ligueurs, qui ne voulaient point d'un huguenot, et par plusieurs des grands officiers du feu roi. Les Guise, saisissant tous les prétextes de troubles et de révoltes, firent élire, sous le nom de Charles X, le cardinal de Bourbon, tandis que les seigneurs gascons et les calvinistes proclamaient le Béarnais; les politiques offrirent de le reconnaître, pourvu qu'il abjurât la foi protestante. Le siége de Paris fut levé, et les huguenots se dirigèrent vers la Normandie, serrés de près par les ligueurs, qui les forcèrent à livrer le glorieux combat d'Arques. Cette demi-victoire releva leurs espérances; ils prirent Falaise, le Mans, Vendôme, et s'avancèrent dans la Beauce. Henri IV assiégea Dreux, que défendait le sire de Falandre, auquel on reprochait le sac de Châteauneuf-en-Thimerais, propriété particulière du Béarnais. Sully trouva moyen de faire sauter une tour que les boulets ne pouvaient entamer. Nonancourt fut pris, et peu de jours après on livra la bataille d'Ivry. Nogent-le-Roi succomba, malgré les secours qu'y avaient envoyés les Orléanais. La Malmaison, près d'Épernon, eut le même sort. L'incendie dévora le bourg de Pontgouin. La Châtre, ligueur, ruina la fameuse tour du Puiset, et enleva Meung avec l'aide du gouverneur de Chartres; ils s'emparèrent aussi de Châteaudun et d'Illiers. Au moment du partage du butin, Bazile, capitaine d'Orléans, accusa les Chartrains de mauvaise foi, et se retira avec ses frères d'armes; mais il fit rencontre de troupes royalistes qui l'attaquèrent et le battirent au combat de Saint-Léger-des-Aubés. La Tremouille s'empara de Sours, et La Pâtrière enleva Courville, dont la châtelaine fut conduite prisonnière à Villebon. Maintenon était menacé; les ligueurs y amenèrent de l'artillerie. Houdan et Montfort furent pillés. Le maréchal de Biron saccagea Nogent-le-Roi et reprit Courville.

Les Chartrains, consternés, firent une procession solennelle le 10 février, veille du jour où la ville fut investie. Les sires de la Loupe et de Favières, ayant rassemblé au bourg de Champrond toutes

les machines nécessaires, voulurent tenter une surprise; mais le gouverneur était sur ses gardes, et ils renoncèrent à ce projet. Sourdis s'empara du faubourg des Épars et s'y barricada. Les habitants se décidèrent alors à brûler et à renverser toutes les maisons en dehors des murailles. Les huguenots s'efforcèrent d'arrêter l'incendie. Le sire de Grammont fit par la porte Morard une sortie qui fut repoussée. Bientôt les reîtres et les Suisses de Biron occupèrent tous les faubourgs. Une nouvelle sortie, conduite par le sire de Grammont, fut encore repoussée. Neuf moulins à eau et quelques moulins à bras suffisaient à peine aux besoins des assiégés, qui se hâtèrent d'en construire d'autres.

Le 16 février (1591), Henri IV, à son arrivée au camp, fit sommer le gouverneur, La Bourdaisière, de se rendre. Celui-ci répondit qu'il faudrait pour cela que le roi abjurât. On le menaça; il répliqua que sa défense serait vigoureuse comme l'attaque, et les combats s'engagèrent aussitôt à la porte Drouaise, en face les Épars, et au fort d'Hercule. Les assiégeants canonnaient cet endroit du rempart avec furie. D'autres batteries, placées dans les cimetières de l'Hôtel-Dieu et de Saint-Thomas, incommodaient les assiégés. La contrescarpe du fort Saint-Jean ne tarda pas à menacer ruine; deux cents enfants offrirent au gouverneur de défendre ce point dangereux. Les boulets partis des Épars cassèrent une des cloches de la cathédrale. Le 4 on livra l'assaut. Un second assaut plus acharné eut lieu le lendemain; il dura près de trois heures, et plusieurs habitants y périrent. Les troupes, sorties par la porte Saint-Michel, prirent les assaillants en flanc, et les forcèrent à se retirer laissant beaucoup de morts, entre autres le capitaine Goliath, ami d'enfance du roi. Des déserteurs affirmaient que les assaillants manquaient de poudre et de boulets, et l'on pensait que Mayenne approchait. Mais les salves d'artillerie étaient toujours aussi fortes et aussi bruyantes. Les sapeurs se logèrent sous le rempart : on les fit sauter avec des contre-mines; un pan de murailles tomba par l'effet de l'explosion, et

la ville eût été prise ce jour-là même, si les assiégeants avaient été prêts pour l'assaut.

Des conférences eurent lieu; elles furent deux fois interrompues par l'acharnement aveugle des soldats des deux partis, qui tiraillaient et blessaient du monde. Malgré leur situation fâcheuse, les ligueurs exigeaient avec insolence que le roi embrassât la religion catholique.

Dans les premiers jours d'avril, Henri, changeant la position de ses batteries, en établit trois nouvelles : l'une dans le jardin des Filles-Dieu, une autre dans le clos de l'évêché, et la troisième dans les jardins proche le fossé. Cette opération s'effectua durant la nuit par Luisant, l'abbaye de l'Eau, Morancez, le Coudray, les Chaises et Saint-Barthélemy. Le feu s'ouvrit au lever du jour, et en quelques heures la brèche fut praticable. Les soldats royaux, la rondelle au bras et l'épée à la main, s'avancèrent avec résolution; mais ils perdirent plus de trois cents hommes et ne purent atteindre la brèche. Malgré cette victoire, la division se glissa parmi les assiégés; on soupçonnait le sire de Grammont d'avoir vendu la ville. D'autres capitaines, accoutumés à battre les campagnes, s'ennuyaient d'être renfermés. Les notables bourgeois se réunirent, tandis que le clergé délibérait. Les uns parlaient de capituler, les autres juraient de s'ensevelir sous les ruines de leurs murailles. Alors le gouverneur, levant le masque, déclara aux ligueurs que son intention était de traiter avec le Béarnais, et il leur fit connaître les articles de la capitulation qu'il espérait obtenir. Les assiégeants faisaient chaque jour des progrès; Mayenne n'arrivait point, ainsi qu'il l'avait annoncé : chacun s'occupa de son salut. Les ligueurs exaltés sortirent de la ville avec leurs familles, et se retirèrent à Orléans. Ceux qui restaient ouvrirent les portes au roi.

Le maréchal de Biron ayant occupé tous les postes, Henri IV, à cheval au milieu d'une troupe d'élite, fit son entrée dans la ville, et s'avança jusqu'aux porches de la cathédrale. Il salua l'évêque de

Thou et son clergé, tourna bride, et alla descendre à l'évêché. Le prélat le suivit pour lui adresser une harangue.

La ville fut taxée à trente mille écus et à une contribution en vins et en vivres. Henri partit le lendemain pour assiéger Auneau, qui se soumit.

Le bruit de ces défaites n'intimidait pas les ligueurs d'Orléans. Les confrères se ruaient sur ceux qui ne partageaient pas leurs fougueux transports. La voix du cordelier Hilaret exaltait les plus fanatiques, qui commettaient mille excès. Sur un simple soupçon, le capitaine Ducoudray tua d'un coup de dague son lieutenant, et fut puni à l'instant même par La Châtre, gouverneur de la ville, qui lui passa son épée au travers du corps. On récompensait la trahison : l'hôte du fils de Lanoue reçut deux cents écus pour avoir dénoncé le lieu de sa retraite. L'anarchie, la révolte, toutes les mauvaises passions étaient en jeu; mais on ne faisait aucune tentative pour éloigner d'Entragues, qui, fixé à Beaugency, épiait l'occasion d'enlever Orléans; on laissait le comte de Soissons ravager le Pays Chartrain. Les pamphlétaires de la ville se mirent au travail. Un avocat compara dans ses écrits le roi à un lépreux, parce que l'hérésie était la lèpre de l'âme. Enfin, cette cité, qui avait fourni un empoisonneur pour Henri III, fournit un autre assassin ; Pierre Barrière, batelier, puis soldat, faillit tuer Henri IV d'un coup de couteau. Il fut tenaillé avec des tenailles ardentes, puis rompu vif et brûlé.

Cependant le roi, partout victorieux, pressait le siége de Paris. (1590). On connaît par mille récits les maux effroyables que les ligueurs endurèrent. Mais à côté de ces scènes douloureuses se place la piquante anecdote de Dorsan, riche Orléanais, qui se trouvait dans la ville assiégée. En proie aux douleurs d'une maladie mortelle, il reçut de l'un de ses compatriotes le conseil de manger une cervelle de chien. Le remède n'était pas facile à trouver, car tous ces animaux avaient été dévorés. Un plaisant indiqua au malade le chien de mademoiselle de Montpensier, dont il offrit jusqu'à deux mille écus, et

qu'elle faisait garder avec soin. La princesse ne se laissa point émouvoir, et le pauvre Orléanais mourut.

Henri, qui ne voulait point livrer sa future capitale aux malheurs d'un assaut, continua de la bloquer étroitement, tandis qu'il faisait la conquête de la plus grande partie des provinces. Il essaya de prendre Orléans (1593), et fut forcé à la retraite par le duc de Montpensier, l'un des Guise. Biron prit position avec ses troupes à Olivet, à Saint-Mesmin et aux moulins de Saint-Samson. Les habitants, pour se mettre à l'abri d'une surprise, firent raser les maisons du faubourg du Portereau, et Claude de La Châtre enjoignit à tous ceux qui n'appartenaient point à la Ligue de sortir des murs. Mais ce fougueux lieutenant de Mayenne traitait secrètement avec le roi. On lui promit une forte sômme d'argent et le bâton de maréchal; secondé par l'évêque de l'Aubespine et les membres de la confrérie des politiques, il chassa les confrères du Petit-Cordon, se rendit à l'Hôtel-de-Ville, et y annonça le dessein de reconnaître Henri de Navarre pour roi. Les échevins accueillirent cette déclaration, et en peu d'instants on vit flotter dans les rues les écharpes et les drapeaux blancs. (1594.) Des députés, chargés de porter au monarque l'acte de soumission des habitants, assistèrent au couronnement qui eut bientôt lieu à Chartres. Henri était arrivé dans cette ville le 17 février (1594). Les religieux de Marmoutier apportèrent la sainte-ampoule processionnellement jusqu'en l'église de Saint-Père. Quand tout fut prêt, une commission de seigneurs alla demander aux moines de cette abbaye la précieuse fiole, qu'ils promirent de leur rapporter fidèlement (27 février). Les rues étaient couvertes de tapisseries. Nicolas de Thou reçut, aux portes de Notre-Dame, la fiole des mains d'un moine de Marmoutier; l'église était tendue avec magnificence. Dans le chœur s'élevaient des gradins occupés par les seigneurs et les principaux de la ville. Le roi se plaça sur un trône de manière à être vu de tous les assistants; à sa droite était le capitaine des gardes écossaises; à sa gauche, le capitaine de

ses gardes; à ses pieds, les chefs de sa gendarmerie et des chevau-légers. Les grands-officiers de la couronne l'entouraient avec les insignes de leurs dignités. L'évêque porta la sainte-ampoule sur l'autel

et la découvrit; le roi se leva; les moines de Marmoutier et de Saint-Père se rangèrent près de l'autel; les barons de France, tenant en main leurs bannières armoriées, entrèrent, et prirent place à gauche au rang des chanoines. Monseigneur de Thou, assisté de l'évêque d'Orléans, demanda au roi s'il entendait conserver les priviléges du clergé. Il répondit que oui, et remit un parchemin où cette déclaration se trouvait confirmée. Les grands-officiers lui chaussèrent les bottines, lui mirent les éperons et posèrent sur ses épaules le manteau royal. L'épée, déposée sur l'autel pour être bénite, fut rendue

au connétable chargé de la porter devant le monarque pendant la cérémonie. L'huile sainte mouilla le front du roi, et la couronne fermée, soutenue par les grands dignitaires de l'État durant la bénédiction, fut placée sur sa tête; puis il revint s'asseoir sur le trône, entendit la messe, et se retira au palais épiscopal, où les prélats et les seigneurs prirent part à un festin somptueux. Lorsque les députés d'Orléans s'éloignèrent, il les gratifia de 75,000 sols, pour les indemniser des pertes que leur ville avait faites et pour récompenser « ses chers habitants » de leur soumission.

Cette cérémonie, si fameuse dans l'histoire, était la marque religieuse de la légitimité de Bourbon. Sa conversion déconcerta les ligueurs. Un complot des bourgeois, dirigé par Brissac, lui livra Paris. Mayenne essaya vainement de prolonger sa révolte. Il finit par écouter des propositions brillantes et par vendre sa soumission.

La guerre civile était expirante, mais le fanatisme arma le bras des régicides; le parlement jugea et fit supplicier une foule de misérables, dont l'un, Jean Châtel, offrit aux politiques un prétexte pour prononcer l'expulsion des jésuites. Des crimes affreux ensanglantaient le royaume; car, au sortir des crises sociales, les plus humbles se croient en droit d'imiter les grands qui se font ou se sont fait justice à eux-mêmes. Un crime affreux, dont se souviennent encore les habitants de notre province, est le meurtre de tous les enfants de messire Bourglabbé, président et trésorier général, demeurant à Orléans. Un laquais, Solognot ivrogne, gardait rancune d'une correction qu'on lui avait infligée, lorsqu'il reçut ordre d'aller à la maison de campagne où vivaient une partie de l'année les enfants de son maître. Il remit une lettre à la fille aînée, qui fit réponse, et le congédia, après avoir recommandé à une servante de lui offrir à boire. Le misérable égorge sa maîtresse, cette fille, un fils et trois autres petites filles, et revient à Orléans. Vingt-huit jours s'écoulèrent sans qu'on eût le moindre soupçon d'un tel massacre. Enfin, messire Bourglabbé part pour sa maison de campagne,

et voit les cadavres de tous ses enfants. La justice informe; on découvre de l'argenterie volée chez un pauvre savetier du voisinage, qui est jugé et condamné comme assassin. Vainement il proteste qu'ayant pénétré dans cette demeure, il s'est laissé aller au vol, sans avoir eu part au meurtre; il est exécuté. Son innocence fut reconnue deux ans après; le coupable, arrêté pour un autre crime, avoua son épouvantable forfait[1]. Les moines et les ecclésiastiques commirent eux-mêmes des actes de violence tels, qu'il fallut leur défendre de porter des armes. Les paysans fanatisés parcouraient la province. Les Orléanais offrirent au roi 6,000 écus pour l'aider à battre le duc de Mercœur et faire en sorte qu'on les délivrât de ces bandits; mais le bon roi n'en voulut recevoir que 3,000, somme suffisante pour les besoins de cette guerre.

A son retour de l'expédition de Bretagne, dirigée contre Mercœur, il s'arrêta à Orléans, où il se plaisait à voir Henriette d'Entragues, fille de Marie Touchet et du gouverneur. Il lui fit présent de 100,000 écus, la nomma duchesse de Verneuil, se laissa trahir par elle, et comme amant et comme roi, et en eut deux enfants, dont l'un reçut la seigneurie de Beaugency. Il assista aussi dans notre ville à la célébration du jubilé (1600), et obtint du pape toutes les indulgences ordinaires et extraordinaires pour ceux qui, au lieu d'aller à Rouen, se rendraient en l'église Sainte-Croix. Frère Ange de

[1] On lisait sur le tombeau des enfants de Bourglabbé ces stances touchantes :

Vous deviez, mes enfants, par l'ordre de nature,
De votre père vieil bâtir la sépulture :
Mais Dieu, qui peut de nous à son gré disposer,
Après vous m'a laissé pour la vôtre poser.

Ha! que j'aimerois mieux vous rendre une autre vie!
Mais, puisque l'Éternel ce pouvoir me dénie,
J'élève en votre nom ce marbre dur et fort
Qui long-temps après vous publiera votre mort.

Chers enfants qu'une tombe ici dessoubz enserre,
Ames qui maintenant habitez dans les cieux,
Corps qui, jadis si beaux, n'êtes plus rien que terre,
Avec mille soupirs je vous dis mille adieux.

Joyeuse se distingua parmi les prédicateurs. Un an plus tard, Henri posa la première pierre de la cathédrale, dont il faisait réparer les ruines, et (18 avril) donna quarante arpents de ses forêts pour la charpente. Après cette cérémonie, il toucha les écrouelles aux malades, si nombreux qu'on voyait la file s'étendre depuis les porches de l'église jusque sur le perron de l'Intendance. Dans un autre de ses voyages à Orléans (1605), il retira les sceaux à Bellièvre pour les donner à Sillery, lorsqu'il fonda l'ordre de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, auquel il réunit celui de Saint-Lazare-de-Jérusalem. Il assigna, comme chef-lieu, aux chevaliers l'abbaye de Boigny.

Henri IV a laissé de profonds souvenirs dans l'Orléanais. A Blois et à Chartres, où il s'était montré durant les guerres de religion, il s'efforça de réparer les désastres causés par de longues luttes; tandis qu'il présidait à la restauration des monuments, il revoyait avec plaisir la famille de son brave Lanoue, et y recevait de Sully d'utiles et fermes leçons.

Ce ministre répondit un jour à la fille de Marie Touchet, qui sollicitait de nouvelles faveurs : — « Tout cela seroit bon, madame, si le roi prenoit son argent en sa bourse; mais il est obligé de le chercher aux mains de pauvres marchands, ouvriers, laboureurs et pasteurs. » Une autre fois, il déchira la promesse de mariage que le faible Henri avait faite à la belle Orléanaise : — « Je vous crois fou! » lui dit le roi. — « Je le voudrois être si fort, sire, que je le fusse tout seul en France. » Il avait acheté la terre de Sully avec des économies qui n'étaient point toutes d'honnête origine. Plus d'une fois il se montra pillard à la guerre et rapace comme financier; mais, en faisant bien ses affaires, il administra heureusement celles de l'État. Après la mort de Henri, il se retira au château de Villebon, dans la Beauce, où il termina sa longue carrière. On lui éleva une statue et un tombeau dans l'église de Nogent-le-Rotrou.

CHAPITRE XII.

Gaston, duc d'Orléans. — Orléanais au siége de La Rochelle. — Exil du duc à Blois. — Guerres de la Fronde. — Combat de Bleneau. — Mademoiselle à Orléans. — Château et Jardin botanique de Blois.

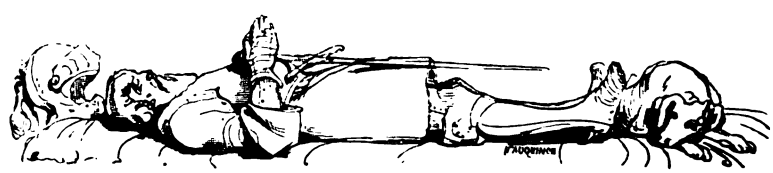

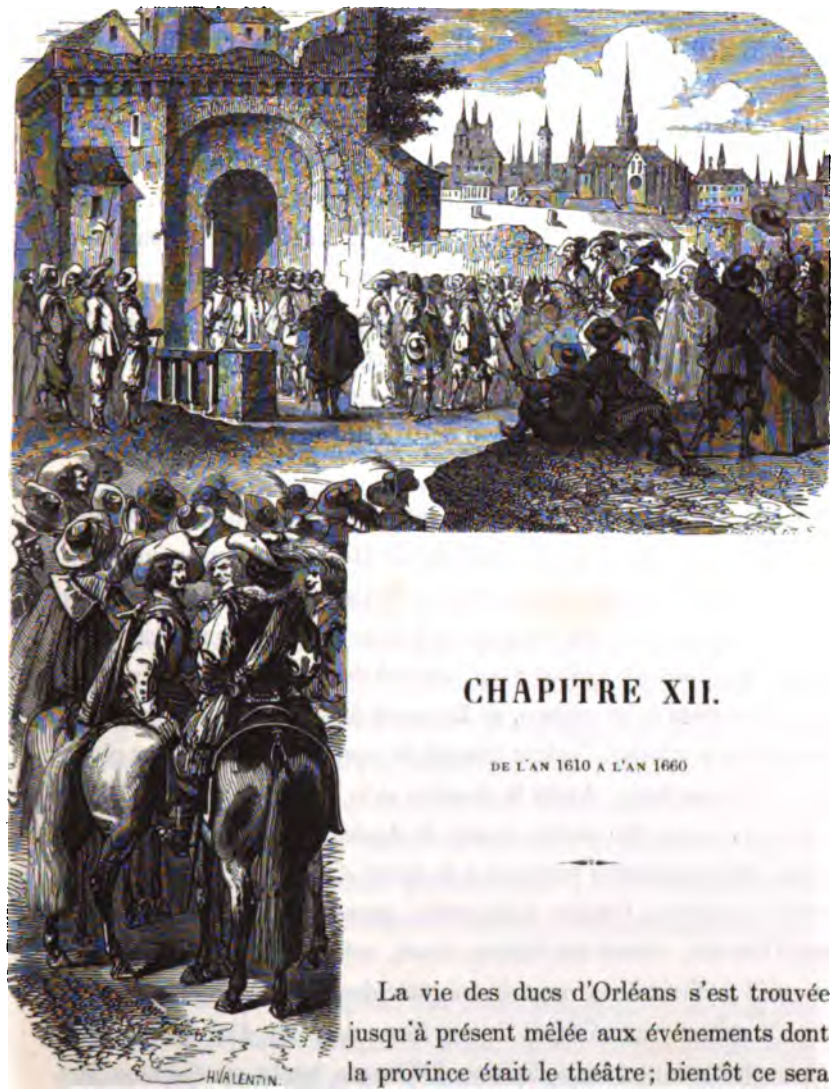

CHAPITRE XII.

DE L'AN 1610 A L'AN 1660

La vie des ducs d'Orléans s'est trouvée jusqu'à présent mêlée aux événements dont la province était le théâtre; bientôt ce sera l'histoire de ces princes qui jetera quelque lumière sur celle du duché. Henri IV laissait le gouvernement d'un pays travaillé par les factions, et la tutelle d'un roi âgé de neuf ans à Marie de Médicis, qui n'avait point les talents de Catherine pour sortir heureusement

d'une si grave position. Livrée aux soins de la politique étrangère, elle s'occupa peu de l'administration de la province, et son nom ne se mêla à celui de l'apanage qu'en de rares circonstances, pour des dons à l'église Sainte-Croix d'Orléans, des règlements de police, des voyages de plaisir à Chartres, à Orléans, à Blois, à Chambord, pour l'établissement des religieuses carmélites du Mont-Carmel, logées d'abord près de l'église de Saint-Pierre-en-Sentelée; des donations de terres à l'ordre des jésuites, des fondations pieuses et quelques mesures contre les protestants. Ces derniers, inquiets de l'avenir, s'étaient rendus maîtres de diverses forteresses et du château de Jargeau. Le duc d'Orléans, second fils du roi, étant mort en bas âge, le titre fut conféré par Louis XIII au duc d'Anjou, son frère.

Ce jeune prince reçut le nom de Gaston, en mémoire du vainqueur de Ravenne; il fut élevé par madame de Montglas, et eut pour gouverneur et surintendant de sa maison Savary de Brèves, sage précepteur, qui portait des verges, dont il ne se servait que très-rarement. Un jour que l'élève avait adressé des paroles fâcheuses aux gentilshommes de sa maison, de Brèves le fit servir au souper par les goujats de la cuisine; l'enfant comprit le reproche, et ne retomba plus dans la même faute. Après la disgrâce et la mort de Concini, l'éducation du prince fut confiée au sire du Lude, homme de plaisir, qui laissa ses importantes fonctions à la merci d'un sous-gouverneur vicieux et grossier. Gaston était perdu, quand du Lude fut remplacé par d'Ornano, colonel des bandes corses, soldat brutal. Ayant réfléchi qu'il suffirait de la mort du roi pour donner la couronne à Gaston, le colonel capta l'esprit de son élève au point d'en faire, pour son propre compte, un solliciteur. D'Ornano tomba en disgrâce; il se plaignit, et, pour lui imposer silence, on le conduisit prisonnier au château de Caen. Gaston obtint sa liberté, et lui fit accorder le bâton de maréchal de France avec entrée au conseil, ce qui déplut à Richelieu. L'ambition du gouverneur paraissait exciter celle de l'é-

lève; on arrêta d'Ornano; Gaston ne put, ni par ses prières, ni par ses menaces, adoucir son sort. Le premier ministre était sur la trace d'une conspiration; sans s'émouvoir des propos furieux du prince et du haut rang des complices du maréchal, il fit saisir à Blois le duc de Vendôme, et décapiter le comte de Chalais. En même temps il entoura d'espions le frère du roi, lui donna pour confidents Puylaurens et Le Coigneux, et le força presque à épouser, malgré sa répugnance, mademoiselle de Montpensier. On célébra ce mariage à Nantes (1626). Gaston reçut les duchés d'Orléans et de Chartres, le comté de Blois, la seigneurie de Montargis, et près d'un million de livres de rentes, pour l'entretien de sa maison. La princesse avait en dot la souveraineté de Dombes, La Roche-sur-Yon, les duchés de Montpensier, de Châtellerault et de Saint-Fargeau, et de nombreuses seigneuries. La duchesse de Guise, sa mère, lui offrit un diamant estimé quatre-vingt mille écus. Gaston s'entourait d'une pompe presque royale; ses gardes le précédaient tambour battant dans les rues; son luxe était sans bornes : enfin il disposait, dans son magnifique apanage, de la nomination aux offices et commissions de juges, conseillers et autres officiers présidiaux, aux offices et commissions dépendant des aides, tailles, gabelles et autres, ce qui faisait revivre pour lui l'ancienne splendeur des grands feudataires de la couronne. Peu de mois après, la duchesse d'Orléans mourut en donnant le jour à la fameuse Mademoiselle. Les Orléanais honorèrent sa mémoire par des cérémonies funèbres, et distribuèrent de larges aumônes.

Gaston, occupé d'intrigues, noya son chagrin dans de nouvelles luttes contre Richelieu, auquel il disputa la tête de Boutteville et de Deschapelles, essayant même d'enlever à leurs gardes ces fameux duellistes, meurtriers d'un autre spadassin, Bussy d'Amboise. Il n'y put réussir, et but « ce calice d'amertume » en se livrant plus que jamais au jeu, sa passion dominante. Adonné à des plaisirs indignes d'un prince, il créait un royaume imaginaire où les charges

et dignités étaient données à des seigneurs assez vils pour accepter le titre de membres d'un conseil de *vauriennerie*.

Louis XIII eût vu avec peine son frère contracter un nouveau mariage, et Richelieu l'entretenait dans cette disposition. On favorisa les frivoles penchants du duc; on lui souffrit des maîtresses, on répara généreusement les pertes qu'il faisait au jeu; à ses vastes domaines on joignit encore la terre de Montlhéry. Enfin on lui permit de connaître l'ivresse de la gloire. Il fut nommé lieutenant-général de l'armée envoyée dans l'île de Rhé contre Buckingham et les Anglais. Les Orléanais le reçurent dans leur ville, et vingt-cinq bateaux suffirent à peine au transport de ses bagages, qui descendirent la Loire. Pour les remercier de leur accueil, il leur accorda diverses franchises, et les engagea à coopérer au siége de La Rochelle, que défendaient les protestants; ils lui envoyèrent plus tard, sous la conduite de deux de leurs échevins, Mariette et Lhuillier, des voitures chargées d'habillements militaires, de vivres et de fourrages.

Il signala sa présence au camp par un combat inutile, et reçut ordre d'attendre l'arrivée du monarque. Mais il fallait, pour sauver la citadelle Saint-Martin, faire vider l'île de Rhé aux Anglais. Il y réussit, et la flotte française put prendre part aux opérations du siége. La victoire était devenue facile, lorsque Richelieu lui retira le commandement. Médicis, qui songeait à mettre fin au veuvage de son fils, jeta les yeux sur Marie de Mantoue, puis sur la princesse de Florence; elle contrariait ainsi les désirs du roi et la volonté de Richelieu, mais il lui importait de ne point voir finir sa race avec la vie de Louis XIII, dont la médecine et l'astrologie annonçaient la fin prochaine. Dans ces luttes d'intrigues entre la reine-mère, le cardinal-ministre et le roi, on voit Gaston résister, se soumettre, faire craindre ou espérer tour à tour, sachant profiter des faiblesses et des colères de ceux qui s'occupaient de fixer son sort. Ses conseillers, tantôt amis fidèles, tantôt vendus à Richelieu, les Puylaurens, les Lecoigneux, recevaient des largesses de la cour;

l'un se faisait nommer président à mortier, l'autre recevait, avec trois cent mille livres, le titre de duc. Leurs intrigues donnèrent enfin de l'ombrage au premier ministre; il résolut de les éloigner du prince, et même de s'assurer de leurs personnes. Celui-ci, fort irrité, se rendit accompagné de douze gentilshommes chez le cardinal. Après l'avoir presque effrayé par ses violentes menaces, il se retira à Orléans.

Déjà quelques émeutes, occasionnées par la cherté des céréales, avaient agité les Orléanais, qui se déclarèrent pour leur prince, fermèrent les portes, et promirent de défendre vigoureusement leurs murailles. Les plus exaltés lui reprochèrent d'avoir ménagé Richelieu, qu'il pouvait enlever et confier à leur garde. La ville devint le rendez-vous de tous les mécontents; Gaston y manda ses compagnies d'ordonnance, convoqua la noblesse du duché, acheta des munitions de guerre et des armes, et ordonna des levées d'hommes dans la Normandie, le Limousin et le Maine. Le cardinal de Lavalette essaya de le calmer au nom du roi, qui lui offrit son pardon et amnistie pour tout le monde. On lui faisait entrevoir que Louis consentirait à son mariage avec Marie de Mantoue; mais, n'ayant point foi en ces promesses, il déclara qu'il voulait consulter la reine-mère, en ce moment reléguée à Moulins. Il partit d'Orléans le 13 mars avec sa suite, pour se rendre en Bourgogne; mais le roi étant arrivé en toute hâte à Dijon, il se retira en Lorraine. Des édits déclarèrent les seigneurs compagnons de sa fuite criminels de lèse-majesté. Il adressa à son frère une lettre pleine de récriminations, à laquelle Richelieu répondit « que personne ne poursuivoit Monsieur, et que le roi étoit résolu de châtier ceux qui, malicieusement et faussement, voudroient calomnier ses serviteurs. » Marie de Médicis s'étoit réfugiée à Bruxelles. Par ses intrigues et la promesse d'une alliance entre Gaston et la princesse de Lorraine, elle réussit à mettre celui-ci à la tête d'une puissante armée. Monsieur publia un manifeste violent, où Richelieu était accusé d'attentat contre la vie du roi, contre celle de

la reine-mère, et de prétentions au trône, dont il voulait immoler l'héritier présomptif. Le duc de Lorraine avait sur pied une armée de dix-huit mille hommes, et de toutes parts éclataient des symptômes de révolte. Richelieu ne se laissa point troubler; il demanda au duc explication de ses armements, et lui fit comprendre que Gaston man-

quait d'audace et de capacité pour mener à bien une telle entreprise; il le somma de faire repasser le Rhin à ses troupes, ajoutant que le roi de France saurait au besoin l'y obliger. Le duc de Lorraine alla donc rejoindre l'empereur d'Allemagne, qui combattait les Suédois. Gaston le suivit, en négociant toujours avec la cour de Bruxelles. Il revint vers la fin de l'automne à Nancy, et se décida à prendre pour épouse la princesse Marguerite, fille du duc de Lorraine. On attribuait à Richelieu le projet d'unir Gaston à sa nièce.

On disait aussi que la reine Anne entretenait le vague espoir d'épouser son beau-frère, si le roi, toujours maladif, venait à mourir. Le bruit de ce mariage, que l'on voulut en vain cacher, raviva tous les ressentiments. Gaston, soutenu par l'infante, se prépara à la guerre. La condamnation à mort du maréchal de Marillac n'effraya point le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, qui promit au prince son appui. Dix régiments de cavalerie, l'écume de l'armée espagnole, se cantonnèrent à Trèves; Gaston les rejoignit à la tête de mille chevau-légers et gendarmes. Toutes les villes lui fermèrent leurs portes. Battu au combat de Castelnaudary, il chercha vainement au milieu des ennemis un trépas glorieux. Il se retira vers le Roussillon, où les Espagnols lui promettaient des renforts. Mais, cédant aux prières de la duchesse de Montmorency, qui espérait fléchir Richelieu et sauver son époux, il envoya le sieur de Chaudebonne vers le roi. La paix fut signée à Béziers. Gaston, rétabli dans tous ses biens, congédia son armée. Quelques-uns des complices de sa révolte périrent sur l'échafaud; il ne put sauver ni Cabestan, ni L'Estrange, ni Deshayes, ni Montmorency. Indigné de l'exécution de cet illustre rebelle, il sortit pour la quatrième fois du royaume, affectant de douter de la loyauté de son frère. Il arriva à Bruxelles (1633), et le gouvernement espagnol lui donna trente mille florins par mois pour l'entretien de sa maison. Il ne négligea rien pour blesser et provoquer Richelieu. Un arrêt du parlement déclara son mariage avec la princesse de Lorraine nul, et son beau-père coupable de rapt. L'armée royale parut bientôt aux portes de Nancy. Pendant les négociations Marguerite s'évada, et rejoignit à Bruxelles son époux. L'archevêque de Malines ratifia cette union, si contraire aux volontés et à la politique de Richelieu. Les docteurs de l'université de Louvain, les jésuites, tous les jurisconsultes et théologiens écrivirent à l'envi, les uns pour et les autres contre la validité du mariage. Des duels eurent lieu; les querelles et les violences se multiplièrent au point que le gouverneur de Bruxelles se plaignit de la

présence de ces émigrés, plus turbulents que tous les Flamands ensemble.

Richelieu sut, par d'adroits émissaires, persuader à Gaston qu'il était temps de traiter de la paix. Louis XIII repoussa les premières ouvertures, mais il se laissa fléchir quand il eut la preuve que son frère trahissait les Espagnols, et négociait, malgré son serment solennel de ne rien faire sans leur avis. Le duc, de retour en France, ne parut occupé que des affaires de son domaine; il visitait ses fidèles Orléanais, écoutait leurs réclamations et leur faisait rendre justice (1634). Pendant son séjour à Paris, il présidait des conférences littéraires, traçait les premiers plans de l'Académie française, et recevait du cardinal le gouvernement de l'Orléanais. Ces nouvelles faveurs étaient loin de prouver que la colère du ministre fût désarmée. Puylaurens, arrêté tout à coup, alla méditer dans les cachots de la Bastille sur le dangereux honneur d'avoir été le confident des faiblesses d'un prince.

Le duc d'Orléans, irrité de cette mesure, si contraire aux promesses jurées, se démit aussitôt de son gouvernement, et se retira à Blois, sans vouloir accepter l'asile que lui offraient les Espagnols, prêts à commencer la guerre avec la France. Richelieu essaya de le calmer; il lui fit accorder des sommes importantes pour ses constructions de Blois et de Chambord, et le choisit pour chef d'une armée de vingt mille hommes levée dans l'Orléanais. Gaston, touché de cet honneur, vint se joindre aux troupes royales avec huit cents gentilshommes de son apanage. Ses opérations, mal conduites, ne furent pas heureuses; il semblait préoccupé de complots dont Montrésor, son favori, était le principal agent. Il s'agissait de tuer Richelieu, à Amiens, pendant le siége de Corbie. Gaston, par faiblesse ou religion, fit échouer le complot. Plus tard il s'engagea dans la conspiration de Cinq-Mars, et donna ses pouvoirs à Fontrailles, qui signa la convention avec Olivarès, ministre d'Espagne. Richelieu fut instruit de cette trahison, « et Gaston, suivant sa coutume, demanda grâce,

en chargeant et abandonnant ses complices [1]. » Sa déposition causa la perte de Cinq-Mars et celle de de Thou ; le traité ayant été brûlé,

il était impossible d'avoir des preuves. Gaston répondit aux interrogatoires du chancelier, son silence eût sauvé les accusés. Couvert de honte, il traversa une partie du royaume au milieu des marques du mépris général, et se retira à Blois. Pendant son séjour dans cette ville, il apprit successivement la mort de la reine-mère et celle de Richelieu. Le dernier acte du ministre, qui prévoyait la fin prochaine de Louis XIII, fut la publication d'un édit flétrissant pour le duc d'Orléans. Là se trouvaient rappelées ses trahisons et son ingrati-

[1] Le président HÉNAULT.

tude; il était déclaré indigne d'exercer jamais la régence; on lui enlevait ses charges et ses dignités

Cependant Louis ne descendit point au tombeau sans se réconcilier avec son frère, et lorsque, dans ses derniers jours, il s'occupa de déférer la régence à la reine, il déclara Monsieur, duc d'Orléans, lieutenant-général du roi mineur; il consentit aussi à reconnaître la validité du mariage de Gaston, pourvu qu'il fût célébré une seconde fois en France. Cette cérémonie eut lieu, en effet, quinze jours après la mort du roi. Mazarin était alors premier ministre. Plusieurs partis divisaient la cour; les princes de Vendôme étaient à la tête de celui des *Importants*, opposé au parti de Gaston et de Condé, le vainqueur de Rocroi. La gloire de ce jeune général effaçait toutes les autres renommées; Monsieur en fut jaloux, et voulut à son tour acquérir des droits à l'admiration publique. Il s'inquiéta peu de savoir si ses adversaires étaient les Espagnols, ses anciens alliés, ou le duc de Lorraine, son beau-frère. En tout il ne voyait que son avantage ou son propre intérêt. Il assiégea et prit Gravelines, s'empara de Béthune, de Cassel et de Saint-Venant, et continua pendant plusieurs années cette guerre mêlée de succès et de revers. Lorsque Anne d'Autriche s'aperçut de la pénurie du trésor et du mauvais vouloir du parlement, lorsqu'elle se vit réduite à donner l'ordre aux magistrats de se transférer à Montargis, elle eut recours à son beau-frère, qui, par sa faconde, contribua à l'heureuse issue des conférences de Rueil (1649).

« Cet homme, qui aimoit le plus le commencement des affaires, comme il étoit l'homme du monde qui des affaires en craignoit plus la fin [1], » ne pouvait rester étranger aux intrigues et aux agitations d'une régence. Jamais les mœurs n'avaient été si dissolues; les femmes se mêlaient de tout, entraînant les têtes faibles à commettre les plus indignes trahisons. Toutes les grandes choses de l'État se négociaient comme choses d'amour, sans scrupule, sans conscience et sans dignité. Parmi les autres femmes, se signalaient les duchesses

[1] Le cardinal DE RETZ.

de Longueville, de Bouillon, de Chevreuse, et enfin les princesses de Condé et de Montpensier. Cette dernière était fille de Gaston et de Marie de Bourbon. Douée de qualités brillantes et d'un naturel ambitieux, elle voua une haine implacable au cardinal Mazarin, qui lui avait donné l'espoir d'épouser Louis XIV, et s'était ensuite joué de ses illusions. Elle resta d'abord fidèle aux frondeurs; mais sollicitée, recherchée par eux, elle se laissa peu à peu aller à les servir. Imitant son père, elle s'unit tour à tour au parti de la reine et à celui de Condé. Lorsque la guerre civile éclata (1652), Gaston l'envoya à Orléans afin de maintenir cette ville dans son parti, et d'en fermer l'accès aux royalistes. Mazarin, qui venait de repousser Condé au delà de la Garonne, se replia sur la Loire, et tenta de s'emparer d'Orléans. Le duc de Nemours accourut avec une armée d'Allemands et de frondeurs, et traversa la Beauce, pour couper la retraite aux royalistes. La capitale de l'Orléanais, qui voulait rester neutre, tenait ses portes fermées aux troupes des deux partis, lorsque Mademoiselle se glissa furtivement par une poterne cachée, et décida les habitants à se prononcer pour elle. Alors l'armée royale, commandée par Turenne, remonta jusqu'à Gien, où elle passa la Loire, tandis que Nemours manœuvrait sur Montargis. Condé rejoignit les frondeurs au pied des murs de cette ville, dont il s'empara; puis, informé que la cour était à Gien, Turenne à Briare, et d'Hocquincourt à Bleneau, il tomba sur les troupes de ce dernier, et les tailla en pièces. La cour se trouvait menacée et la personne du roi était compromise; mais Turenne fit face au danger, et tint bon sur une chaussée étroite que les frondeurs, trois fois plus nombreux, essayèrent vainement de forcer. Dès qu'il sut la cour en sûreté, il se mit en retraite vers Gien. « Vous avez sauvé l'État, lui dit la reine Anne, et sans vous toutes les villes nous eussent fermé leurs portes[1]. » Les deux armées se rapprochèrent de Paris. Condé, forcé dans ses retranchements, qui allaient de la chaussée de Ménilmontant à la

[1] Le cardinal DE RETZ, t. III, p. 136.

Seine, fut poursuivi jusque dans les rues et les maisons du faubourg Saint-Antoine, où il se défendit avec acharnement. Les portes de la capitale restaient fermées; le roi avait donné l'ordre de repousser les troupes de Condé, même par la force; le peuple, ameuté, voulait secourir les frondeurs. En cet instant décisif, Mademoiselle arrache au faible Gaston l'ordre de laisser entrer les blessés, puis elle court à l'Hôtel-de-Ville, et force le conseil à détacher deux mille hommes sur la porte Saint-Antoine. Elle traverse les rues un bouquet de paille à la main, en criant : « Que ceux qui ne sont pas Mazarins prennent la paille, sinon ils seront saccagés. » Le peuple l'applaudit avec transport, et la ville se déclare contre le roi. Mademoiselle monte sur les remparts de la Bastille, pendant que Gaston se portait en personne au secours de Condé. Les frondeurs opposaient une résistance désespérée à des ennemis pourvus d'artillerie; leurs rangs s'éclaircissaient à chaque instant. La porte s'ouvre, mais ce secours semble tardif; l'arrière-garde, enveloppée, succombe sous le nombre, quand on entend gronder le canon de la Bastille; c'est Mademoiselle qui vient d'y mettre le feu, et le dernier frondeur peut rentrer tranquillement dans la ville! Les portes se ferment; le canon de la Bastille redouble, et Turenne, qui se voit arracher sa proie, se retire lentement vers Saint-Denis.

Une assemblée est aussitôt convoquée à l'Hôtel-de-Ville; Gaston et Condé s'y rendent pour faire décider l'union des princes avec la cité; on les invite à ne point dicter de conditions, et ils se retirent en proférant des menaces et des injures contre la bourgeoisie. A leur voix, éclate une émeute furieuse, que Mademoiselle réussit à calmer par son intrépidité et son sang-froid. La capitale était livrée à l'anarchie; les lois étaient sans force et le pouvoir était privé d'appui; il n'y avait plus ni police ni frein; les malfaiteurs faisaient entendre chaque jour les plus affreuses menaces. La Fronde s'usait et se minait elle-même. On fit aisément sentir au faible Gaston la nécessité d'un prompt accommodement avec la cour. Il parut devant le roi, qui

lui dit : « Mon oncle, vous avez pris ce vieux prétexte de tous les soulèvements; on attaque les ministres et on décrie la conduite des affaires, comme vous faites aujourd'hui... Mais vous avez livré la France à l'avarice et à la cruauté des nations étrangères; comment pouvez-vous, après cela, persuader que vous souhaitez la gloire et la conservation de cette monarchie?... » Cependant il fallait plier, car la capitale était passée de l'enthousiasme de la révolte à l'enthousiasme de la soumission. Le roi y rentra, après avoir fait proclamer l'amnistie. Gaston partit pour Blois, suivi du duc de Beaufort. Mademoiselle de Montpensier se retira dans ses terres. Depuis lors, la vie du duc d'Orléans n'offre rien de remarquable. Il perdit son fils unique, le duc de Valois, âgé de deux ans, se réconcilia avec sa fille, que des procès de famille avaient éloignée de lui, et mourut à l'âge de cinquante-deux ans (1660). Dans les derniers temps de sa vie, il tourna à la dévotion; une de ses maîtresses prit soin de le ramener au bien, et il édifia tous les Blésois par son exactitude aux offices et aux vêpres.

Montrésor trace un portrait fidèle de ce prince, qui n'eut jamais de crainte que pour sa personne, et qui ne ménagea ni la vie ni l'honneur de ses amis les plus chers. Il entrait dans toutes les affaires par faiblesse, et en sortait toujours avec honte, parce qu'il n'avait pas le courage de les soutenir. Il sacrifiait les autres, et trouva plus d'un traître qui se servit de lui pour faire son chemin. « Monsieur était un grand prince, disait un jour l'abbé de La Rivière, on n'a jamais bien su ce qu'il valait. » — « Excepté vous, lui répondit vivement Mademoiselle, car vous l'avez vendu assez de fois. » Il avait, comme Henri IV, l'esprit vif et pénétrant, mais il ne cultiva pas ses dons naturels, et mérita le jugement sévère des historiens [1]. Il a laissé plusieurs écrits et des mémoires estimés.

[1] On lui fait dire ces vers à la France qui l'appelle :

Je naquis en dormant, j'y veux passer ma vie.
Jamais de m'éveiller il ne me prit envie.
Toi, ma femme et ma fille, y perdez vos efforts.
Je dors.

L'étude de la botanique charma ses loisirs. Près de son palais de Blois, il fonda un jardin destiné à naturaliser toutes les plantes que les médecins regrettaient de ne pas trouver en France. Des savants allèrent, par ses ordres, en recueillir dans les contrées lointaines. Il se plaisait à surveiller toutes ces plantes étrangères, les faisait ranger par ordre, et les tenait généreusement à la disposition des médecins et des malheureux. Abel Brunyer fit imprimer la description botanique de ce jardin. Robert Morison donna plus tard le catalogue raisonné des plantes recueillies à grands frais par ce prince, qu'il place au rang des bienfaiteurs de l'humanité. Il se plaisait à Chambord, que ses dépenses contribuèrent à embellir. Il visita souvent la ville d'Orléans, témoignant un grand intérêt à la prospérité de son commerce et de ses manufactures, et encourageant de ses deniers les Hollandais qui vinrent y fonder les premières raffineries.

Il ne laissa point d'héritiers mâles. Sa fille, mademoiselle de Montpensier, sans cesse occupée de projets de mariage avec les rois et les plus grands princes de la chrétienté, finit par épouser secrètement un simple gentilhomme, le duc de Lauzun, dont elle endura les insolences et les dédains. Après avoir étonné le monde par son orgueil et le retentissement de ses aventures, elle finit dans la dévotion et le silence, léguant une partie de ses biens aux pauvres, et laissant l'autre à son héritier naturel, Monsieur, frère de Louis XIV.

CHAPITRE XIII.

Philippe de France, duc d'Orléans; nobles orléanais. — Le Régent; effets de la banqueroute de Law dans la province; jésuites et jansénistes. — Louis, duc d'Orléans; Pothier, Lemaire. — Stanislas à Chambord. — Louis-Philippe, duc d'Orléans. — Louis Philippe (1785); sa vie politique et privée; élections dans l'apanage; procès de Louis XVI; vote du duc; sa mise en jugement; sa condamnation et sa mort. — Madame la duchesse douairière d'Orléans.

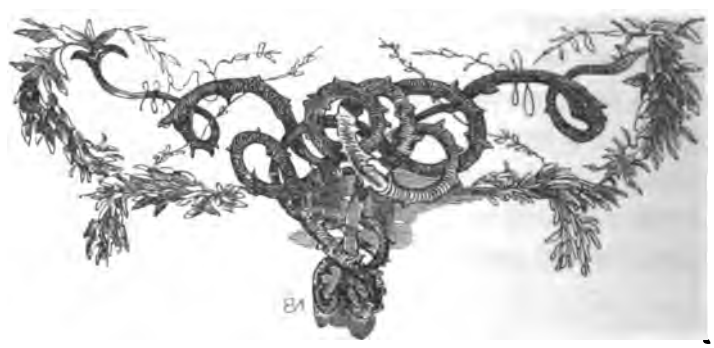

CHAPITRE XIII.

DE L'AN 1660 A L'AN 1793.

Philippe de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIV, était né à Saint-Germain-en-Laye le 21 septembre 1640. Mazarin s'efforça de lui donner des goûts efféminés, pour le rendre incapable de se mêler de politique. On le voyait sans cesse entouré de femmes et de jeunes filles, occupé de mascarades et de frivolités. Devenu l'époux d'Henriette d'Angleterre, il se montra inquiet et jaloux de l'affection que Louis XIV portait à cette belle et spirituelle princesse. Diverses aventures pouvaient jusqu'à un certain point justifier ses soupçons.

La conduite de cette princesse, magnifiquement louée par Bossuet, avait été si fâcheuse, que l'on n'hésita point à dire que Monsieur s'était débarrassé d'elle par le poison. Si sa brusque mort fut véritablement le résultat d'un crime, rien ne prouve que le duc d'Orléans s'en soit rendu coupable. Toutefois, il vit son agonie sans éprouver de grande douleur, et se conduisit en homme délivré d'un pesant fardeau. Il passa joyeusement le temps de son veuvage, et se rendit à l'armée des Pays-Bas. Bientôt après il épousa Charlotte, fille de l'électeur de Bavière. « Vous comprenez bien, dit à ce sujet madame de Sévigné, la joie qu'aura Monsieur d'avoir à se marier en cérémonie, et quelle joie encore d'avoir une femme qui n'entend pas le français. » Cette belle et robuste Allemande offrait le plus grand contraste avec Philippe, qui était petit et efféminé. Il avait été jaloux d'Henriette, ce fut Charlotte qui se montra jalouse de lui. Elle le tracassa de mille manières. « Durant trente années, écrivait-elle, je travaillai pour acquérir le bonheur d'être aimée, et j'y réussis pleinement. »

Il avait les instincts belliqueux de sa race, et voulut suivre son frère à la conquête de la Hollande, qui s'ouvrit par le fameux passage du Rhin. Il emporta d'assaut Zutphen, prit Bouchain, et se couvrit de gloire à la bataille de Cassel, qu'il gagna sur le prince d'Orange; il eut un cheval tué sous lui, et reçut un coup de mousquet dans ses armes. Après cette brillante campagne, il retomba dans sa vie molle et oisive, courut froidement les aventures galantes, et devint la fable de la cour par son amour et sa jalousie pour mademoiselle de Grancey. « C'est la quintessence de la jalousie, disait madame de Sévigné, et j'admire qu'il en soit resté dans le monde après le partage qui lui en est échu. » Le son des cloches, seule musique qu'il goûtât, lui faisait tant d'impression, qu'il ne manquait pas de venir à Paris pour entendre les sonneries de la vigile des Morts. Son écriture était mauvaise, au point qu'il ne pouvait relire lui-même ses propres lettres. « Madame, disait-il à sa femme, vous

êtes accoutumée à mon écriture; lisez-moi un peu cela. » Son aversion pour la chasse et l'équitation était extrême, car il craignait plus le soleil et le hâle que la poudre et les coups de mousquet. Ses galanteries étaient si banales, que madame de Frêne lui dit un jour : « Vous ne déshonorez pas les femmes qui vous hantent, mais elles vous déshonorent. » Il aimait le roi, qui ne le payait point de retour. A la suite d'une scène fort vive avec Louis, Monsieur parut à table tout rouge de colère, mangea beaucoup, et fut frappé d'apoplexie le soir même. Vainement on lui prodigua mille soins. Le roi, averti, crut que c'était un manége afin d'amener une réconciliation, et ne partit pour Saint-Cloud qu'au milieu de la nuit. Près du mourant était le père Trévoux, qui prononçait d'inutiles paroles à ses oreilles fermées. Louis XIV versa des pleurs, que l'on attribua surtout à cette pensée, que son frère expirant était son cadet, et qu'il s'était toute sa vie porté mieux que lui; puis il s'éloigna, sans attendre son dernier soupir. Monsieur, étendu sur un lit de repos, et entouré de dames et de demoiselles qui poussaient des gémissements, rendit l'âme exposé aux regards de ses serviteurs.

Ainsi finit le chef de la maison régnante d'Orléans. Il laissait une fortune de dix-huit millions, dont cinq cent mille livres de rente de son apanage pour lequel il avait fait peu de chose. La construction du canal ne fut opérée sous ses auspices que par des spéculateurs, et il finit par en recueillir seul tous les bénéfices. Mais on retrouve souvent, durant cette période d'années, le nom de Louis XIV mêlé aux souvenirs de notre province. Ce grand roi, qui avait eu pour nourrice Élisabeth Ansel, Orléanaise, femme de Jean Longuet, procureur du domaine du roi dans cette ville, anoblit trois cents familles de la province, dont plusieurs sont éteintes aujourd'hui. Lors de la création de l'ordre de Saint-Louis, il conféra la décoration à quelques gentilshommes d'Orléans. Il créa Maximilien, seigneur de Cormes, lieutenant du Point-d'Honneur dans cette ville L'hôpital général (1672), près la porte Madeleine, fut fondé et doté

de revenus suffisants. Le canal d'Orléans, qui se réunit à celui de Briare, fut ordonnancé par lui, sur la demande de son frère (1682). Il autorisa la culture du safran, source de prospérité pour le Gâtinais. La conservation des vignes fixa son attention, et les habitants des élections d'Orléans et de Beaugency se virent forcés de déclarer la quantité d'arpents de vignes qu'ils avaient, sous peine d'amende et de confiscation des parties soustraites à la surveillance de l'autorité.

Dans les rares intervalles de paix de ce règne si agité, les magistrats orléanais employèrent les milices qui revenaient d'Espagne et d'Allemagne à faire des battues générales contre les bandes de loups, dont la voracité et les déprédations passaient toutes les bornes. Deux

cents têtes de ces animaux restèrent, après une de ces chasses, exposées aux regards dans la cour de l'Intendance, sur l'Étape et place de l'Hôtel-de-Ville. Lorsque le grand roi donna à la veuve de l'auteur du *Roman comique* le titre d'épouse et le marquisat de Main-

tenon, il fit rétablir le chemin de César, qui conduisait de cette petite ville de la Beauce à Orléans. Entraîné par les suggestions de cette femme devenue dévote après avoir été l'amie de Ninon de Lenclos, il révoqua l'édit de Nantes, qui avait assuré le repos des protestants. Une persécution s'organisa, et bientôt des mesures violentes apprirent aux religionnaires qu'ils ne devaient espérer ni trêve ni pitié. Les temples de Bionne et de Mer furent fermés; un grand nombre de familles riches de l'Orléanais se résignèrent à l'exil. Les villes qui, comme Orléans, s'étaient signalées dans les guerres religieuses, avaient attiré dans leurs murs des protestants, gens tranquilles, cherchant l'oubli et s'occupant de commerce et d'industrie. Notre province perdit près de douze mille de ces hôtes industrieux, tous considérables par leur fortune et leur mérite.

Louis XIV avait fait à douze ans sa première entrée dans la capitale de l'Orléanais; ses visites se renouvelèrent, et furent plus fréquentes que celles d'aucun de ses prédécesseurs. La Maison-Rouge, propriété de M. d'Antin, près du couvent de la Madeleine, le retint pendant plusieurs jours. Il donna des fêtes brillantes au château de Chambord, où *le Bourgeois gentilhomme* fut joué pour la première fois par la troupe de Molière. Mansard, dénaturant les plans du Primatice, fit dans ce château le premier essai de fenêtres auxquelles il a laissé son nom. Louis y reçut Jacques II, roi d'Angleterre, et annonça le projet de s'y retirer lui-même si l'armée de Villars ne pouavit arrêter le prince Eugène.

Philippe, héritier de l'apanage de son père, avait porté jusqu'alors le titre de duc de Chartres. Il était né en 1674, et avait donné de bonne heure les plus grandes espérances; mais l'abbé Dubois, l'un de ses précepteurs, pervertit ses heureuses dispositions. Il débuta dans la carrière des armes au siége de Mons. Blessé légèrement dans une charge de cavalerie à la bataille de Steinkerque, il fit des prodiges de valeur à celle de Nerwinde. On remarquait la justesse de son coup d'œil et sa sagacité dans le conseil et à l'armée.

Un sentiment de jalouse prudence vint au cœur du roi, qui ne se souciait pas de faire d'un prince si accompli un levier de troubles et de révoltes, comme l'avait été le vainqueur de Rocroy. Philippe fut tenu loin de l'armée, et obligé de vivre à la cour au milieu d'une oisiveté d'autant plus funeste que Dubois démontrait sans peine à un jeune homme de dix-huit ans que le plaisir faisait tout excuser. Quelques scandales eurent lieu; mais le vieux roi, malgré sa dévotion, fermant les yeux sur des désordres favorables à sa politique, désigna pour épouse à ce prince si brillant une des filles de madame de Montespan, mademoiselle de Blois. On la disait belle comme sa mère, mais moins spirituelle, et d'une indolence qui allait jusqu'à l'apathie. Le duc de Chartres montra de l'éloignement pour ce mariage. Son père y consentait, malgré la désapprobation publique; mais Dubois, saisissant l'occasion de se mettre en crédit près du roi, usa de son influence pour déterminer son élève à accepter l'énorme dot qui cachait cette mésalliance. La nouvelle duchesse avait dit : « Je ne me soucie pas qu'il m'aime, je me soucie qu'il m'épouse[1]. » Le jeune prince répondit : « Et moi je ne me soucie pas d'une épouse que je n'aime point; » et il s'entoura plus que jamais de femmes et de jeunes libertins. On citait parmi ses favoris les d'Effiat, les Broglie, les Canillac, les Nocé, les Brancas, les La Fare. Ainsi, le prince qui devait un jour gouverner la France oubliait, au sein des voluptés, la gloire de son passé et le soin de son avenir.

Cependant, après la mort de Charles II, roi d'Espagne, il s'indigna de la clause du testament de ce prince qui appelait au trône la maison de Savoie, à défaut de la branche aînée de Bourbon, et à l'exclusion de celle d'Orléans; reconnaissant le mauvais vouloir de Louis XIV, il fit des protestations publiques. Plus tard encore, il fut informé des articles secrets insérés dans le traité de Rastadt, et qui tendaient à l'éloigner de plus en plus de la couronne d'Espagne et de celle de France. Sortant alors de sa torpeur, on le vit s'occuper

[1] Mme de Caylus, *Souvenirs*.

du mouvement des armées, et parler de la guerre avec une science qui excitait l'admiration des vieux généraux. Le roi, faisant taire ses défiances, accepta les services d'un prince habile, qui pouvait le tirer des embarras où le jetaient ses défaites multipliées. Il lui donna le commandement de l'armée d'Italie; c'était placer le duc dans une situation difficile et compliquée, car il se trouvait en lutte avec le duc de Savoie, père de la duchesse de Bourgogne, qui jouissait à la cour du plus grand crédit. Près du prince, et comme pour accroître ses embarras, on plaça le maréchal de Marsin, muni d'ordres secrets qui se trouvaient constamment en opposition avec ce qu'il fallait promptement faire exécuter. Dans les combats qui se livrèrent sous les murs de Turin, il montra le courage d'un soldat, faute de pouvoir diriger les attaques en capitaine. Atteint de deux blessures, il rendit moins funestes les suites d'une défaite qu'il avait prévue. L'opinion publique lui était favorable, et, loin de lui faire un crime du désastre de Turin, on l'envoya l'année suivante à l'armée d'Espagne, qu'il rejoignit la veille même de la bataille d'Almanza. L'échec que nos armes subirent fut dû à la précipitation du maréchal de Berwick, qui attaqua trop tôt, pour s'attribuer tout l'honneur de la victoire Le duc Philippe fit la conquête des royaumes de Valence et d'Aragon, et emporta d'assaut Xativa et Alcaraz. Lérida, si fière de la résistance qu'elle avait opposée à Condé, fut prise de vive force. L'année suivante (1708) il obtint encore des succès remarquables, et dirigea les expéditions contre Denia et Alicante. Il força Tortose à capituler. A son arrivée à Madrid, il reçut du roi et de la population le plus brillant accueil, ce qui lui remit en mémoire ses droits à la couronne d'Espagne pour le cas où le faible monarque accéderait, comme Louis XIV, aux exigences des souverains alliés. L'abdication du roi d'Espagne donnait carrière à toutes les prétentions de la maison d'Orléans. On assure qu'il confia ses projets à des serviteurs dévoués, les avertissant de se tenir prêts au premier signal. Mais Louis XIV ne pouvait souffrir un tel acte de désobéissance. Les

agents du prince furent saisis; lui-même faillit être accusé du crime de lèse-majesté. Le duc de Bourgogne parla en sa faveur, et balança l'influence hostile du dauphin; mais on exigea de lui un acte de renonciation formelle au trône d'Espagne, et il échappa à cette crise pour voir éclater sur sa tête les plus odieuses calomnies.

Parmi les sciences qu'il avait cultivées avec succès, on citait la chimie, et souvent on l'avait vu se retirer dans un laboratoire isolé pour s'y livrer à des manipulations. Lors donc que la tombe s'ouvrit et se referma coup sur coup, dans l'espace de moins d'une année, sur le dauphin, le duc et la duchesse de Bourgogne, et sur leur fils aîné, le vulgaire, étonné de ces trépas imprévus, en accusa hautement le prince voisin du trône, et qui devait profiter de ces calamités. Une foule éperdue, insensée, fit entendre des clameurs furieuses lorsqu'il se présenta pour jeter l'eau bénite sur le corps de la duchesse de Bourgogne. La populace prit une attitude menaçante quand le convoi des deux princes et de la dauphine passa devant son palais. Enfin les alarmes et l'irritation publique furent à leur comble, lorsque le second fils du duc de Bourgogne fut atteint, peu de temps après, de la même maladie que ses parents. Le duc d'Orléans, désespéré de ces calomnies, qu'un fatal concours d'événements semblait justifier, se jeta aux pieds du roi pour le supplier d'ordonner une enquête, et de faire examiner sa conduite et celle du chimiste Homberg, son maître et son professeur. Louis XIV lui répondit avec sévérité qu'il devait imputer de si cruels soupçons à la licence de ses mœurs et à ses désordres, mais il ne permit pas qu'un prince de son sang fût livré à des juges; Homberg lui-même trouva les portes de la Bastille fermées lorsqu'il voulut se constituer prisonnier. La santé du dauphin s'étant rétablie, on eut la preuve qu'aucune tentative d'empoisonnement n'avait eu lieu; et comme sa mort était nécessaire au but que l'on accusait Philippe de poursuivre, les clameurs de la foule et les inquiétudes du roi se calmèrent. Toutefois, cédant aux inspirations de madame de Maintenon et des princes légitimés, Louis con-

tinua de montrer à son neveu la même froideur et la même défiance. Tous ces personnages voulaient écarter Philippe de la régence, et ils

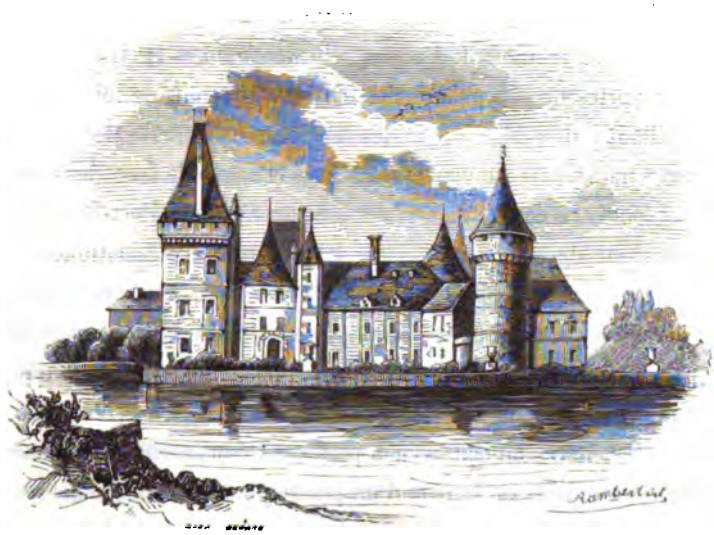

réussirent à faire signer au roi un testament dans lequel étaient renouvelés en faveur de ses bâtards tous les principes d'hérédité et les usages de la monarchie. Cependant l'œil exercé des courtisans prévoyait un retour de Louis à de plus sages dispositions; on vit les seigneurs rechercher le duc d'Orléans, et l'entourer d'hommages. A la mort du roi, toutes les plaintes, toutes les calomnies retombèrent dans l'oubli.

Le duc avait pris des mesures vigoureuses pour assurer la conservation de ses droits; tout était préparé pour rendre inutiles les articles du testament. Il y allait de son honneur d'empêcher que le duc du Maine restât chargé de la garde du jeune roi; c'eût été l'aveu tacite des bruits d'empoisonnement. Il se rendit au Parlement, et prononça un discours ferme et habile, où il alléguait que le conseil de régence qu'on voulait lui imposer avait été dicté à Louis XIV par

la captation; il ajouta qu'il souhaitait qu'on l'empêchât de faire le mal, mais qu'il voulait être libre de faire le bien. Il fut proclamé régent du royaume avec une autorité sans partage; on lui décerna le commandement de la maison militaire du roi, attribué au duc du Maine par le testament. Le peuple le reconduisit en triomphe jusqu'aux portes de son palais. Ses ennemis reçurent de lui un accueil bienveillant; il oubliait tous les torts, toutes les calomnies, et n'exerça aucun acte de vengeance. Tout changea de face : les jésuites et les molinistes cédèrent la place aux jansénistes; Port-Royal revit la splendeur de ses beaux jours; les affaires ecclésiastiques, qui jouaient encore un grand rôle dans le gouvernement, furent dirigées par les Noailles, les Fleury, les d'Aguesseau. Le Parlement, comblé de privilèges et de faveurs, retrouva la liberté dont il avait été privé sous le dernier règne. Au milieu des embarras et des obstacles de tous genres, le régent conserva la paix sans rien sacrifier à l'honneur; généreuse conduite de la part d'un prince jeune et belliqueux!

La cause des Stuarts, plaie saignante et toujours douloureuse que le feu roi avait acceptée, fut abandonnée, et il fit alliance avec le roi d'Angleterre, que les fidèles de Charles Ier appelaient un usurpateur. Il prescrivit dans les finances de sages réformes, et parvint à éteindre quatre cents millions de dettes. Ses efforts de ce côté ne purent combler le précipice creusé par Louis XIV. On eut vainement recours à des moyens extrêmes, tels que la refonte des monnaies, la punition des traitants, la confiscation, l'examen et l'annulation des créances sur l'État, le rétablissement de certains impôts. La banqueroute semblait imminente, lorsque parut l'Écossais Law. Ses premières tentatives pour fonder le crédit public furent accueillies avec enthousiasme. Abusant de la facilité d'écouler des valeurs imaginaires, il mit le crédit public en circulation, fit acquitter en peu de mois la plus grande partie des dettes de l'État, combla de richesses une foule de gens indignes de la fortune, et alla jusqu'à prêter des subsides à l'Angleterre. Mais le Régent s'aperçut des

dangers de ce système, et refusa d'enregistrer les édits sur la refonte des monnaies; défense fut faite aux étrangers de s'immiscer dans le maniement des deniers publics; un arrêt interdit toute communication entre le trésor royal et la caisse du banquier écossais; des commissaires furent même chargés d'instruire le procès contre Law, qui faillit être pendu dans l'enclos du Palais-de-Justice. Le régent ne se laissa point émouvoir par ce blâme et ces attaques; il donna à son protégé son palais pour demeure, lui fit octroyer les terres de la Louisiane, et l'aida à jeter les fondements de la fabuleuse compagnie du Mississipi. Le duc de Noailles, qui était opposé à l'Écossais, perdit l'administration des finances, et d'Aguesseau fut exilé. Bientôt apparurent cent millions d'actions de la Compagnie, dont la valeur devait être payée, les trois quarts en billets d'État, et le reste en argent. Tout le monde accourut à la caisse de Law qui, redoublant d'audace, se fit accorder par le régent une multitude d'avantages, aussitôt convertis en actions nouvelles. Pour faire hausser ces actions, il avait recours à des manœuvres inouïes; on le vit remettre à des affidés six millions, pour qu'ils les déposassent ostensiblement à la compagnie d'Occident, devenue compagnie des Indes. Le public fut dupe de cette ruse, et la fureur d'agiotage s'accrut encore. Tout se faisait au nom du roi; des édits répétés semblaient avoir pour but d'exciter l'avidité; les pensées honnêtes étaient étouffées par l'amour du gain. Pour satisfaire l'empressement du peuple, les bureaux de la rue Quincampoix eurent des succursales à Tours, à Orléans et à Amiens. Il fut ordonné que dans ces villes, objets de si dangereuses faveurs, les espèces de billon et de cuivre ne pourraient être offertes ni reçues dans les payements qui dépasseraient six livres, que les espèces d'argent ne pourraient être données ou reçues dans les payements qui excéderaient six cents livres, excepté pour appoints. Défenses furent faites aux notaires et autres officiers de passer aucuns actes pour ceux qui contreviendraient à ce mode de libération. Pour activer l'agiotage, le régent fit accorder à

la Compagnie des priviléges énormes. Vaines promesses, qui cachaient un abîme profond! Cependant seigneurs, laquais, magistrats, prêtres, femmes perdues jouaient avec rage. On citait des désastres épouvantables et des fortunes soudaines. Le valet achetait les terres et les châteaux du maître, dont il acquérait aussi le nom et les titres. La cour, enrichie plus rapidement, parce qu'elle possédait les secrets et jouait à coup sûr, se prêta à tous les manéges, et reçut sans rougir ces nobles d'un jour, ces parvenus de la veille. Dans les villes comme Orléans, où le jeu avait été ouvert, ces revirements de fortune, ces anoblissements furent surtout remarqués. Enfin les clameurs des victimes se firent jour. Le duc du Maine et les princes légitimés se rendirent l'écho de toutes les plaintes. Fatigué des murmures du peuple et des résistances du Parlement, Philippe résolut de tenir un grand lit de justice; il convoqua les princes avec un ton d'autorité qui les glaça de terreur. Puis, en présence de l'assemblée, il parla avec une adresse, une vigueur et une habileté sans égales. Sa réponse aux remontrances en matière de finances fut brève et haute : « Le roi, dit-il veut être obéi, et sur-le-champ. » Averti par son frère, le comte de Toulouse, qu'ils allaient être dépouillés de toutes les faveurs dont Louis XIV avait comblé ses bâtards, et réduits au rang de pairs, le duc du Maine quitta l'assemblée, laissant le champ libre au régent. Tout ce que celui-ci proposait fut accepté et enregistré. Peu de jours après, il fit mettre en prison trois conseillers au Parlement qui avaient élevé la voix au milieu de ce conflit.

La duchesse d'Orléans fut très-affligée d'une insulte qui l'atteignait aussi bien que ses frères. Mais le peuple applaudit et salua avec joie un ordre de choses nouveau (1718). Peu à peu sa douleur se calma, et elle retomba dans son heureuse tranquillité. Il n'en fut pas de même de la duchesse du Maine, qui, pour se venger, ourdit des trames et fomenta des complots dont le duc de Cellamare, ambassadeur d'Espagne, était le chef. Ce diplomate méconnut le droit des na-

tions, son devoir et l'honneur. Mais il s'abusait sur les dispositions des grands, et surtout sur celles du menu peuple; les pamphlets étaient loin de représenter l'opinion, et rien n'était plus faux que de croire à la possibilité d'une régence exercée par Philippe V. Le complot, tramé dans ce but, fut révélé à Dubois par une courtisane

nommée Fillon. On se rendit maître des correspondances; l'ambassadeur d'Espagne étant venu réclamer, chez le ministre de la guerre, ses dépêches que l'on avait saisies, fut arrêté. Dubois le reconduisit jusqu'en son hôtel, et fit apposer, en sa présence, les scellés sur tous ses papiers. Les portes de la Bastille se fermèrent sur le duc de Richelieu, le marquis de Pompadour, Saint-Geniez et quelques autres conspirateurs; Vincennes reçut les moins importants.

Philippe, soit clémence, soit politique, n'exerça point une justice sévère; il voulut ainsi représenter cette conspiration comme une intrigue sans portée. Mais il fit arrêter le duc et la duchesse du Maine, et obtint peu de mois après de cette princesse la déclaration publique qu'elle seule avait tout dirigé à l'insu de son mari. Humiliant aveu, qui jetait sur son époux un triste ridicule! Mais elle était femme de peu de tête et de peu de cœur, car elle acheta sa liberté au prix d'une dénonciation, en livrant à l'échafaud quatre pauvres gentilshommes assez insensés pour se mêler des querelles des grands!

La conspiration de Cellamare ne fit qu'affermir le pouvoir du duc d'Orléans. Les excès, qui achevaient d'énerver son corps, ne lui avaient rien ôté de sa vigueur d'esprit. Philippe V s'était plaint avec hauteur du renvoi de Cellamare, et l'avait nommé vice-roi de Navarre. Le régent, sensible à cette insulte, fit alliance avec les cours de Vienne et de Londres, et déclara la guerre à l'Espagne (1719). Les politiques et les gens de l'ancienne cour blâmèrent cet acte de violence envers le petit-fils de Louis XIV et un pays allié de la France. Mais Philippe n'était point homme à reculer. La destruction de la marine espagnole, si ardemment souhaitée par les Anglais, commença. Les forteresses d'Urgel et de Fontarabie tombèrent au pouvoir des Français, que n'ébranlèrent point les tentatives de séduction du roi d'Espagne. Le maréchal de Berwick incendia les chantiers et neuf vaisseaux de la marine espagnole, tandis que Byng battait et dispersait une flotte nombreuse. Alberoni fut honteusement chassé du conseil du roi, dont les vaines illusions étaient dissipées, et on signa une paix qui consolida le repos et la tranquillité de l'Europe.

Malheureusement la France, lasse et épuisée par la guerre, fut en proie à d'autres fléaux : un incendie consuma la moitié de la ville de Rennes; des bandes de loups affamés se montrèrent dans l'Orléanais, y tuèrent plus de deux cents personnes, et obligèrent les officiers de vénerie de leur faire la chasse avec les meutes du roi. La peste exerça d'horribles ravages à Marseille et dans les provinces

méridionales. La chute du système de Law détruisit la fortune publique et bouleversa toutes les existences; le parlement, ayant refusé son concours au régent, qui avait besoin de faire enregistrer des édits, fut exilé à Pontoise; le cours de la justice se trouva suspendu, et le peuple accusa la cour de provoquer, par des désordres, tant de calamités. Le régent voulut tenir tête à l'orage. Il montra de l'énergie, mais ne sut pas appliquer les remèdes. Les jésuites, d'abord sacrifiés aux colères des parlements, furent réhabilités pour flétrir les arrêts de ceux-ci. Le régent blessa les justes susceptibilités du clergé par son mépris des choses religieuses; à son exemple, les plus hauts fonctionnaires se firent honneur de leurs déréglements. De cette époque datent la décadence des idées religieuses et la licence des mœurs. Les vices, jusqu'alors réservés aux gens de cour, se glissèrent dans la bourgeoisie. Mais on accuserait à tort le duc d'Orléans d'avoir fait de la corruption un système. Il subissait la fatale influence de Dubois. Jamais il ne prit de résolution importante sans consulter cet homme dépravé, qu'il surpassait en génie et en lumières; il le méprisait, lui montrait du dégoût, et se laissait guider par lui. Inexplicable travers de l'esprit humain! mystérieuse alliance de deux cœurs si peu faits pour se rapprocher! Était-ce un éclatant témoignage de l'adresse de Dubois, de sa finesse, de son astuce? Était-ce la récompense des avis utiles qu'il avait parfois donnés et du dévouement dont il avait fait preuve? Peut-on y voir un indice de cette faiblesse, de cette bienveillance poussée à l'excès, et qui formaient la base du caractère du duc d'Orléans? Plusieurs écrivains ont essayé d'expliquer autrement le crédit et la puissance de Dubois, mais il n'entre point dans notre cadre de refaire le tableau si connu des mœurs de la régence, et d'exposer ici de tristes vérités. Les goûts et les plaisirs de Henri IV souriaient à Philippe d'Orléans, qui les fit changer de forme et les dénatura. Dubois sut tirer parti de cette disposition du prince; mais, pas plus que les femmes de son entourage, il ne lui arracha, en aucune circonstance, les secrets de

l'État. Mesdames de Parabère et de Sabran eurent sur le régent peu d'influence et parfois, il leur faisait sentir cruellement son mépris.

A la mort de Dubois, on espéra voir quelque changement dans la conduite du prince; mais ses habitudes étaient enracinées et la vieillesse était venue le chercher avant le temps. Las du pouvoir, il se hâta de faire sacrer Louis XV et de lui rendre l'exercice de l'autorité. Son empressement répondait aux calomnies qui l'avaient naguère assailli. Le jeune roi le sollicita vivement de présider au conseil, en sa qualité de premier ministre; il s'y refusa d'abord par ennui des affaires et par indolence, puis il accepta. On le vit alors mener une existence incroyable, travaillant le jour et passant des nuits sans sommeil au milieu des plaisirs. Il mourut, frappé d'un coup de sang, dans les appartements et près de la duchesse de Phalaris (1723).

Ce prince, que les écrivains ont diversement jugé, les uns en l'accablant de reproches et de calomnies[1], les autres[2] en le comblant

[1] *Vie du duc d'Orléans*, par M. L. M. D. M. *Mémoires de la Regence*, par Piossen; *Histoire de la Régence*, par Marmontel.

[2] Voltaire, *Siècle de Louis XIV et de Louis XV*.

d'éloges, ce prince était doué de qualités rares et même de quelques vertus. Sa magnanimité, sa clémence étaient sans bornes ; les offenses le trouvaient toujours prêt au pardon, ou plutôt à l'oubli. Lors d'une émeute affreuse, où la populace promena sous les fenêtres de son palais trois cadavres sanglants, tombés victimes du système de Law, il resta sourd aux insultes et aux imprécations, et ne voulut pas qu'on employât la force pour disperser ces malheureux ; il lisait avec intérêt les satires de La Grange-Chancel, et ne s'émouvait pas des atroces imputations qu'elles renferment. Un seul trait sembla l'affliger, ce fut l'inscription destinée au tombeau de sa mère : Ci-gît l'Oisiveté (mère de tous les vices) ! et cela le blessait pour la mémoire de la duchesse plus encore que pour lui-même. Il montra du courage à la guerre, de l'habileté dans le conseil et de la sagacité en affaires. Le système de Law, si chaudement protégé par lui, était une œuvre de génie qu'il fallait deviner, qu'il apprécia, et dont il ne sut point arrêter les excès. A ces qualités d'un prince, il alliait les talents de l'homme privé. La Fare composa le poème de deux opéras dont il fit la musique, et qui furent joués dans son palais. Les murs du château de Meudon offrirent long-temps à l'attention de connaisseurs d'excellentes peintures de sa composition. Enfin, on lui attribue les estampes d'une belle édition de Daphnis et Chloé, traduction d'Amyot. On ne connaît que trop son luxe, son faste et ses prodigalités ; mais parfois il fit des dépenses dignes du chef d'un puissant royaume. La couronne lui doit l'acquisition du magnifique diamant connu sous le nom du Régent.

Nous trouvons peu de traces du passage de ce prince dans son duché, ni la preuve qu'il ait porté aux Orléanais l'intérêt que leur avaient accordé plusieurs de ses ancêtres. Un édit de Louis XV, publié par le régent, rétablit la Monnaie d'Orléans, dont les pièces étaient marquées de la lettre R. (1716). Une bibliothèque publique fut ouverte pour la première fois dans le couvent des Bénédictins, et confiée plus tard aux soins de dom Méri, savant personnage. Il nomma

Robert Pothier, jurisconsulte, alors âgé de vingt et un ans (1720), conseiller au présidial d'Orléans. Le chevalier de Louville, astronome de l'Académie des sciences, fit établir un observatoire sur les bords de la Loire, à Saint-Jean-de-Bruge, et là, encouragé par Philippe, il se livra pendant la nuit à des travaux qui le firent passer pour sorcier aux yeux des habitants de la contrée.

Philippe laissait trois filles, dont l'une épousa le duc de Berry, l'autre le duc de Modène, la troisième fut abbesse de Chelles, et un fils, Louis, duc d'Orléans, né à Versailles (1703). L'éducation de ce jeune prince fut dirigée par un prêtre vertueux, qui le déroba aux fâcheux exemples de la cour. Il épousa la princesse de Bade, et la perdit après deux années d'une union parfaite. Il renonça au monde et ne parut que rarement à la cour, dans les circonstances où sa présence était nécessaire. Le cardinal de Fleury lui ôta la charge de colonel-général de l'infanterie, sans qu'il laissât paraître le moindre déplaisir. L'étude des sciences naturelles, la culture des lettres lui offraient des consolations. Pendant dix années, il alla faire une sorte de retraite dans l'abbaye de Sainte-Geneviève, et il s'y fixa tout à fait (1742), après avoir remis l'administration de ses biens à la duchesse d'Orléans, sa mère. Plus que jamais il consacra ses revenus à des œuvres de bienfaisance et de piété, à encourager les littérateurs et les savants[1]. Les langues orientales lui étaient familières. Il avait cherché, dans la connaissance de l'hébreu, du syriaque et du chaldéen, les sources de la religion. Fidèle à son Dieu, à son roi qu'il éclairait parfois de ses sages avis, et à la patrie qu'il dotait de jeunes savants et de bons ouvrages, il mourut (1752) consumé par les travaux et les austérités. Cependant le calme de ses derniers moments fut troublé par l'insistance de Bouettin, curé de Saint-Étienne-du-Mont, qui voulait lui faire rétracter quelques opinions suspectes de jansénisme. Louis recommanda qu'on ne poursuivît pas ce prêtre qui

[1] Il accepta la dédicace de la première traduction complète de la *Jérusalem délivrée*, par Mirabaud, secrétaire des commandements de madame la duchesse d'Orléans.

lui refusait la communion, et il se fit administrer par son aumônier. Son corps fut, ainsi qu'il l'avait prescrit, inhumé sans pompe dans l'église du Val-de-Grâce. Le roi ne permit pas que le corps de ce sage prince fut, suivant sa dernière volonté, livré aux élèves de l'École de chirurgie. « Ce bienheureux, qui laissait après lui une foule de malheureux, » légua à l'abbaye de Sainte-Geneviève un riche médailler, et aux Dominicains une magnifique bibliothèque avec de précieux manuscrits. On cite de lui quelques ouvrages : une *traduction littérale* des *Psaumes* faite sur l'hébreu, avec des notes, accompagnée de dissertations; des *traductions littérales* d'une partie des livres de l'*Ancien Testament* et des *Épîtres de saint Paul;* des *Dissertations* en réponse au livre hébreu intitulé *le Bouclier de la Foi;* un traité *contre les Spectacles* et une *Réfutation des Hexaples.*

Un prince si peu mêlé aux événements généraux de la politique ne paraît point dans l'histoire des faits relatifs à la province, qui perd elle-même son individualité et se confond dans celle du reste de la France. Mais les noms de Pothier, l'une des gloires de l'Orléanais, de Louis Lemaire, ancien notaire à Beaugency et historien, survivent à ceux des compagnons de la jeunesse de Louis XV. La ville d'Orléans, abandonnée à ses propres instincts et à la sagesse de ses échevins, ne tarda point à s'embellir. Son pont surgit du sein des flots de la Loire, et la rue Royale traversa majestueusement les rues gothiques témoins du séjour de Jeanne d'Arc. Chambord, si long-temps silencieux, devint l'écho de douleurs étrangères : Stanislas, renversé du trône de Pologne, y chercha l'asile que la France accorda toujours au malheur. « Il y passa dans le repos les huit plus belles années de sa vie (1735), » lui rendit sa splendeur, l'orna de constructions nouvelles, et sanctifia par sa piété un séjour créé pour les fêtes et les folles joies.

Louis-Philippe, duc d'Orléans, héritier du titre et de l'apanage, naquit à Paris le 12 mai (1725). Son éducation avait été confiée au comte de Balleroy, qui remplit mal ces importantes fonctions. Héri-

tier du courage de ses aïeux, il se signala dans les campagnes de Flandre, et fut créé maréchal-de-camp après la bataille de Dettingen, où il fit des prodiges de valeur. A son retour de l'expédition du Rhin, il épousa, malgré ses défiances personnelles, la princesse de Bourbon-Conti, femme belle et spirituelle, dont les défauts troublèrent sa vie. Il voulut s'étourdir au bruit des armes, et assista aux siéges de Menin, d'Ypres, de Furnes, de Fribourg, de Tournay, et à la bataille de Fontenoy. Après les victoires de Raucoux et de Laufeld, il obtint le gouvernement-général du Dauphiné et prit le titre de duc d'Orléans. Il chercha, dans la culture des lettres, l'oubli de ses chagrins domestiques, et donna courageusement l'exemple des innovations salutaires à l'humanité. En 1756, il fit inoculer, par Tronchin, célèbre médecin de Genève, son fils unique et sa fille, la duchesse de Bourbon. Le succès de l'opération mit en vogue dans l'apanage cette pratique dont les bons effets ne sont point avérés. Il reparut à l'armée du Rhin, prit Winkelsen à la tête de cent compagnies de grenadiers et combattit à Hastembeck.

La duchesse d'Orléans étant morte (1759), il se livra sans trouble à ses goûts d'intérieur, et fit construire, dans sa maison de campagne de Bagnolet, un théâtre, où il joua lui-même la comédie avec succès; il excellait dans les rôles de financier et de paysan, et fit valoir toute la bonhomie de celui du meunier Michaud, dans *la Partie de chasse de Henri IV*, représentée chez lui pour la première fois[1]. Une foule de gens de lettres étaient admis dans son intimité. Il avait pour lecteurs ordinaires Saurin, Collé et Carmontelle. Protecteur des talents inconnus, il donnait aux jeunes poètes des pensions qui les mettaient à même de se livrer à leurs goûts et à leurs inspirations. On tenta vainement de l'arracher à cette douce et noble vie, pour le mêler aux querelles de Maupeou avec les parlements. Les Bretons le sollicitaient de prendre leur défense, mais il ne voulut point encourager la guerre civile, et montra pour la cour une dé-

[1] *Correspondance de* GRIMM.

férence, une soumission que l'on attribue à son désir d'éviter toutes tracasseries au sujet de son mariage avec madame de Montesson. A un goût plus vif pour le plaisir, il joignait l'inépuisable bienfaisance et la charité de son père. Il se cachait pour faire le bien, et dépensait chaque année plus de cent cinquante mille francs en aumônes. Il laissa d'universels regrets (1785). On prononça sur son cercueil plusieurs discours. L'un des orateurs, l'abbé Maury, se signala par l'inconvenance de ses détails louangeurs sur la vie privée du prince, sur son union secrète avec madame de Montesson, et par le panégyrique public de cette dame, fait dans la métropole de Paris. L'abbé Rozier, chanoine de la cathédrale d'Orléans, composa une oraison funèbre qu'il prononça long-temps après dans l'église de Sainte-Croix. On a parlé avec amertume de ce prince bon et affable[1], lui reprochant « d'avoir passé à côté de son siècle sans jeter nul éclat; » prince sans élan, sans scandales et digne de se perdre dans la con- » fusion des personnages que le siècle emportait pêle-mêle parmi ses » désordres. » D'autres ont dit de lui, avec raison, « que sa vie offrait plus à louer qu'à citer. »

(1785.) Héritier du titre et de l'apanage, Louis-Philippe-Joseph d'Orléans naquit à Saint-Cloud le 13 avril 1747. La nature avait été pour lui prodigue de ses dons. Ses traits étaient beaux et réguliers; sa taille était haute, svelte et élégante. Il avait un esprit naturel, que ses instituteurs laissèrent sans culture. Il excellait dans tous les jeux et tous les exercices; on admirait son adresse à manier un cheval, et son habileté à guider à travers les rues tortueuses de Paris un char attelé de plusieurs coursiers. Passionné pour le merveilleux, il montait dans un aérostat pour encourager les premiers essais de Charles, et s'offrait en mille occasions de ce genre en spectacle au peuple; mais les applaudissements qu'il semblait rechercher avec tant d'ardeur étaient parfois suivis de signes de blâme; on trou-

[1] M. Laurentie, *Histoire des ducs d'Orléans*. Pamphlet en quatre volumes, où le bien est évité, où le mal est soigneusement exposé.

vait sa conduite peu régulière, ses mœurs relâchées, ses plaisirs indignes d'un prince. Des pamphlets circulaient, et peignaient sous des couleurs affreuses ses débauches impitoyables et ses orgies mystérieuses. Ses serviteurs, ceux qui l'approchaient, louaient, au contraire, sa bienfaisance, son affabilité, sa libéralité, et taxaient d'exagération tous ces bruits si méchamment répandus par ses ennemis. Ils prétendaient que la malveillance de quelques créanciers prouvait que son immense fortune ne suffisait point à sa générosité; ils disaient encore que les Parisiens s'indignaient à tort de l'usage qu'il avait voulu faire du Palais-Royal, convertissant en boutiques, en vastes galeries ouvertes à l'industrie, une promenade devenue l'asile de tous les vices. Les nouvelles constructions avaient froissé tant d'intérêts, troublé de si nombreux calculs, qu'il faut y voir la première origine des infamies prêtées à un prince qui se moquait des satires et riait volontiers des caricatures et des calembours [1]. Cependant il gardait le souvenir des offenses. L'archiduc Maximilien, qui était venu voir sa sœur, Marie-Antoinette, s'affranchit de l'ennui des visites d'étiquette, et oublia le duc de Chartres comme les autres princes. Des paroles amères échappèrent au duc. Bientôt deux partis se formèrent; celui de la reine, outragée par de cyniques propos, et celui des princes. Lorsque les préoccupations de la politique firent place à ces futilités, les haines de cour trouvèrent de sérieux aliments. Las des vertus de son épouse, Marie-Adélaïde de Bourbon, fille et unique héritière du duc de Penthièvre, et dégoûté de tous les plaisirs dont il avait abusé, il se livra aux rêves de l'ambition, et sollicita la charge de grand-amiral, que son beau-père consentait à lui céder. Il attribua au mauvais vouloir de la reine les lenteurs que le roi mit à lui accorder cette satisfaction.

Louis XVI ne voulait point confier une flotte et la vie de milliers d'hommes à un jeune prince étranger aux premiers éléments de l'art nautique. Il fallut que le duc d'Orléans se livrât à de grandes

[1] On le représentait en chiffonnier cherchant des *loques-à-terre*.

études, et servît comme volontaire sur l'escadre de d'Orvilliers, qui croisait dans la Manche. A la hauteur d'Ouessant, les Français firent rencontre de la flotte anglaise, sous les ordres de l'amiral Keppel. Le vaisseau *le Saint-Esprit*, commandé par le brave Lamothe-Piquet, avait pour capitaine honoraire le duc d'Orléans. Il tenait la tête de la division d'arrière-garde, et fut, par suite d'une manœuvre imprévue, le premier engagé. Les boulets renversèrent plusieurs hommes autour du prince, et coupèrent le banc de quart, où il se tenait. L'amiral ayant ordonné à l'arrière-garde de serrer le vent pour empêcher les Anglais de déborder la ligne, ses signaux furent mal compris, et la flotte anglaise échappa aux conséquences de cette manœuvre. Était-ce désobéissance aux signaux? Était-ce le désir de nuire à la réputation du prince ou à celle du comte d'Orvilliers? Les versions varient à cet égard, et laissent le champ libre aux plus injurieuses suppositions. Les ennemis du duc d'Orléans affirmèrent qu'on avait voulu le retirer du combat et sauver sa vie, en négligeant l'honneur du pavillon; d'autres allèrent jusqu'à prétendre que *le Saint-Esprit* s'était trouvé hors de la portée du canon, ce qui écartait l'imputation de lâcheté pendant le combat, mais détruisait aussi les actes de sang-froid et de bravoure que les amis du prince se plaisaient à citer. Le bon mot d'une femme, la marquise de Fleury, rendit aux faits leur véritable caractère[1]; les signaux avaient été mal interprétés. Vainement le public de l'Opéra le salua de mille applaudissements, le roi ne se décida point à lui donner la charge de grand-amiral, et sa nomination au grade de colonel-général des hussards prêta aux railleries de la ville et de la cour.

Aigri par ces mécomptes, ces insultes et les calomnies que les serviteurs de la reine ne lui épargnaient pas, Louis-Philippe se tint éloigné du château, et fit pour se distraire un voyage à Londres. Il y connut le prince de Galles, comme lui ami des plaisirs sensuels,

[1] Le duc d'Orléans ayant dit qu'elle était la femme la plus laide de la cour.—« Que m'importe son avis! reprit-elle, il ne se connaît pas plus en signalement qu'en signaux. »

et afficha depuis lors le goût des usages et des modes anglaises. Il opéra une véritable révolution dans nos costumes, jusqu'alors éclatants des plus vives couleurs et des plus riches broderies. L'excessive politesse de nos usages, la mignardise de nos jeunes seigneurs firent place aux graves et peu courtoises habitudes de nos voisins. Les grands personnages évitèrent de recevoir les hommages de leurs inférieurs, et affectèrent plus de laisser-aller dans leurs relations avec eux. La bourgeoisie lui sut gré de ces changements. Les brillants défenseurs des États-Unis d'Amérique se groupèrent autour d'un prince enthousiaste des idées républicaines. Ainsi se formait une sourde conspiration dont il était le chef choisi, à son insu peut-être, et le véritable drapeau. Les francs-maçons de France ayant perdu leur grand-maître, il accepta cette espèce de dignité, qui l'offrait en spectacle et l'affiliait à une foule d'hommes remuants, dévorés par l'ambition, et en proie à des haines vivaces. Pour lui, toujours retiré de la cour, il se montrait indifférent aux agitations politiques, et continuait ses voyages à l'étranger. Personne ne pouvait l'accuser de prendre part aux manifestations hostiles du peuple contre la cour, ou d'encourager les affreuses calomnies répandues contre la reine. Mais lorsqu'on signala l'état déplorable des finances, causé par l'obstination des parlements rebelles aux édits, il reparut sur la scène, et assista à la fameuse séance du 24 novembre 1787, où Louis XVI, accompagné de tous les princes de son sang et des pairs du royaume, demanda compte aux parlementaires de leur opiniâtreté. La présence des pairs ayant voix délibérative constitua en faveur du gouvernement une majorité qui détruisait les résistances de la majorité parlementaire, et Louis ordonna d'enregistrer les édits. Ce petit coup d'état risqué timidement pouvait, s'il eût réussi, sauver la monarchie; mais le duc d'Orléans se leva, et demanda d'un ton résolu si le roi avait voulu tenir un lit de justice? Il ajouta qu'il protestait contre tout ce qui venait d'être fait. Louis XVI, surpris et troublé, répondit avec embarras que c'était une séance royale, et

que c'était légal, parce que telle était sa volonté[1]. On cria au despotisme, et une protestation fut rédigée.

Louis, affligé de la conduite de son cousin, lui ordonna de se retirer au château de Villers-Cotterets. Mais l'exil du prince ne fut pas

de longue durée; il revint triomphant et au milieu des félicitations de la magistrature, dont il avait protégé les droits, et des hommages des brouillons, qui mettaient en lui leur espoir. Son nom devint si populaire, on lui prêta de si audacieuses prétentions, que le parlement, formé d'hommes sages, s'éloigna de lui pour se ranger du côté de la cour.

La confusion était partout; on crut y remédier en convoquant les États-généraux, et chacun se mit à travailler les élections. Les ins-

[1] SALLIER, *Annales françaises*.

tructions du gouvernement aux bailliages choquèrent la masse de la nation, tandis que le duc d'Orléans et ses amis en adressaient d'excessivement libérales aux électeurs de l'apanage. Là sont formulés tous les principes de la révolution; jamais manifeste plus énergique, plus complet, n'avait été publié contre la royauté. On gardait le silence sur l'affaire des parlements, dont la ruine se trouvait naturellement consommée par l'adoption des mesures provoquées. Ces instructions révolutionnaires, rédigées par Sieyès, un des familiers du duc, furent, dit-on, envoyées dans l'Orléanais à l'insu du prince, et sans son aveu. A Paris on s'en aperçut à peine, mais elles produisirent dans notre province l'effet d'un brandon incendiaire, et l'on ne peut douter qu'elles n'aient eu beaucoup d'influence sur la marche de la révolution elle-même.

Depuis lors, tous les actes du duc furent interprétés avec méchanceté par la cour. Sa bienfaisance envers les pauvres, qu'il chauffait et nourrissait jusque dans son propre palais pendant un hiver rigoureux (1789), était mal jugée; on y voyait le perfide dessein de caresser la populace et d'entretenir un parti contre le roi. Les émeutes, celle entre autres où périt Réveillon, lui étaient attribuées; on l'accusait hautement de rechercher par tous les moyens une indigne popularité. Grâce au marquis de Limon, son serviteur fidèle, il fut élu, non sans difficultés et comme par surprise, député de la noblesse à Crespy. Il avait laissé croire qu'il n'accepterait pas, mais il vint peu de jours après remercier lui-même les électeurs et prêter serment. Aussitôt il entra dans la carrière révolutionnaire, avouant hautement sa haine contre la cour, et arborant sans déguisement le drapeau du parti qui se groupait autour de lui. Les députés de la noblesse ayant voulu faire passer, comme un point fondamental de la constitution, la délibération par ordres, le duc d'Orléans s'opposa à cette mesure anti-libérale, et fut soutenu dans ses attaques par une quarantaine de membres. Lorsque la majorité de la noblesse dénonça au roi la délibération du tiers-état, qui s'était constitué le 17 juin

en assemblée générale, quarante-trois membres protestèrent contre cette dénonciation, et le duc d'Orléans, absent pour cause de santé, fit parvenir son adhésion écrite à cet acte si violent, déclarant en outre qu'il adoptait les principes des opposants. Il se réunit à la minorité de la noblesse et au tiers-état, et répondit avec calme aux acclamations d'une multitude enthousiaste. Le 3 juillet, il fut porté à la présidence de l'assemblée, mais il déclina cet honneur.

La révolution, de plus en plus ardente, provoquait des émeutes et des rassemblements. Le jardin du Palais-Royal était le quartier-général des agitateurs; là se formaient les groupes qu'échauffaient de bouillants orateurs. Un rassemblement s'avisa de prendre dans la boutique d'un statuaire les bustes de Necker et du duc d'Orléans, et de les promener en triomphe dans les rues de la capitale. Cette manifestation sans objet causa les plus grands désordres. La cour en accusa le prince et ses familiers, mais on se livra en cette circonstance à des imputations odieuses, qui ne firent que l'irriter. Déjà les séditieux lui donnaient par acclamation le titre de lieutenant-général du royaume; la couleur des lys de France était remplacée par le bleu, le rouge et le blanc, couleurs de la maison d'Orléans. De là à un autre titre, de ce complot sans chefs à une révolution de dynastie, il n'y avait qu'un faible intervalle; il est donc facile de comprendre l'éloignement que le prince inspirait à Louis XVI.

Lorsque le duc, au sortir de la fameuse séance du 14 juillet, se présenta pour exposer au roi les vœux de la nation, dont il se croyait l'interprète, il reçut du baron de Breteuil la réponse que, le monarque ne voulant admettre personne, il serait loisible au prince de faire connaître par écrit les motifs de sa visite. Les uns ont prétendu qu'il venait, au nom du comité révolutionnaire de Montrouge, sommer le roi de lui conférer la lieutenance générale du royaume; d'autres ont avancé qu'il n'avait d'autre dessein que d'obtenir la permission de passer en Angleterre. Breteuil, qui reçut la lettre du prince au monarque, emporta dans la tombe le secret de cette démarche. A

partir de ce moment, le duc d'Orléans ne fut plus un prince aspirant à la royauté, mais un tribun fougueux siégeant parmi ces membres exaltés que Mirabeau interpellait en les appelant les *trente voix*. Est-il permis de croire qu'il ait dirigé les mouvements des 5 et 6 octobre (1789), provoqué des meurtres, conduit le bras des assassins? Doit-on ajouter foi aux procédures dans lesquelles il se trouva compromis, et à la suite desquelles le Châtelet demanda qu'on l'abandonnât à la justice ordinaire? Doit-on, au contraire, reprocher à ses ennemis des mesures irritantes, capables d'exaspérer l'homme le plus paisible et le moins hostile à la cour, et faut-il penser, comme l'Assemblée nationale, alors indépendante et libre de toute influence, qu'il ne s'élevait aucune charge contre le prince calomnié? Quoi qu'il en soit de l'opinion de la postérité sur la conduite de Louis-Philippe dans ces cruelles journées, on ne peut nier qu'il repoussa avec énergie les accusations dont il était l'objet. Sans tenir compte de son rang, il adressa un cartel au président de Frondeville, qui avait provoqué les poursuites du Châtelet. Il publia un mémoire, et fut défendu dans l'Assemblée nationale par le duc de Lauzun et le marquis de Ferrière, députés royalistes. Mais la satisfaction que lui causa la décision de l'assemblée ne l'empêchait point de frémir du passé, et de redouter l'avenir. Vainement Mirabeau, que l'on supposait complice de ses desseins ambitieux, voulut le retenir; il résolut de passer en Angleterre, se déroba aux terribles élans de l'amour du peuple de Boulogne, et franchit le détroit.

Du fond de son exil, il donna plusieurs fois des témoignages de sa sympathie pour ses anciens alliés; il envoya son adhésion au serment civique prononcé par le roi le 4 janvier (1790), et écrivit enfin à l'assemblée pour demander (soins inutiles peut-être) la permission de rentrer dans son sein. Une réponse favorable ne se fit point attendre, et il accourut, malgré les observations de La Fayette, qui trouvait son retour prématuré. Aussitôt parurent dans les feuilles publiques des attaques violentes contre La Fayette, chef du parti

constitutionnel. Le peuple fit les manifestations les plus violentes, et le duc d'Orléans, qui ne pouvait plus arrêter le lion déchaîné, se laissa dominer par de sinistres pressentiments. De la conduite qu'il allait tenir dépendait, non plus son élévation au trône, mais son existence et sa vie!

Après la fuite de Varennes, le parti républicain prépara une adresse aux départements pour demander la déchéance de Louis XVI et sa mise en jugement. On prétend que cette œuvre des démagogues fut rédigée par Laclos, secrétaire du duc d'Orléans, et protégé de madame de Genlis, institutrice des enfants du prince. Une sédition populaire, vigoureusement réprimée par Bailly, en fut la conséquence. L'assemblée nationale rejeta la pétition à la presque unanimité, et le club des Jacobins fut dissous. La société des Feuillants, qui se forma aussitôt, et où le duc d'Orléans se fit admettre, proclama des sentiments conservateurs. Dès les premières séances, les modérés attaquèrent vivement les moteurs de l'insurrection du Champ-de-Mars, et surtout Laclos, secrétaire du prince. Le marquis de Sillery se hâta d'annoncer que le duc était étranger à l'œuvre de son secrétaire, auquel il avait sur-le-champ retiré ses bonnes grâces; mais Louis Philippe vint le lendemain au club déclarer d'un ton ferme que Sillery s'était trop avancé, et que Laclos n'avait pas perdu ses bonnes grâces. Il se sépara des Feuillants, et suivit les séances des Jacobins, hommes turbulents, prêts à tout risquer. On y fit de la propagande pour exciter les peuples à se révolter contre les rois; des libelles, des journaux incendiaires se répandirent dans toute l'Europe, se glissèrent au milieu de l'Assemblée législative, et la cour, épouvantée, mesura toute l'étendue du danger.

Louis XVI fit alors offrir au duc d'Orléans la charge de grand-amiral, qu'il avait si long-temps briguée. Il parut touché de cette démarche, manifesta le désir de voir le roi, et eut avec lui une assez longue conférence. « Je suis de votre avis, dit Louis XVI à Bertrand Moleville, ministre de la marine; il revient à nous, et s'effor-

cera de réparer le mal fait en son nom, et auquel il est possible qu'il n'ait pas eu autant de part que nous l'avions cru. » Le dimanche suivant, le duc se présenta au lever du roi; les courtisans, indignés du passé, lui firent subir de si graves outrages, qu'il fut contraint de se retirer. Accablé d'insolences, il descendit, comme un homme chassé des appartements, les marches de l'escalier, et, sans cesse poursuivi par les malédictions de ces imprudents serviteurs, il se persuada que le roi et la reine avaient provoqué ces insultes, et, à partir de ce jour, il accueillit, reçut à sa table, encouragea peut-être les terribles chefs du parti dantoniste.

Il ne figura point en personne dans l'émeute du 10 août, où ceux-ci jouèrent le principal rôle. Après la victoire, cette faction se divisa en deux partis, dont le but était différent. Les uns, tels que les Girondins, étaient animés d'un amour sincère pour la république; les autres, tels que la plupart des Montagnards, n'envisageaient les révolutions et les bouleversements que comme un moyen de fortune. Ceux-ci s'attachèrent par instinct au prince qu'un événement imprévu pouvait charger des destinées de la France. Ils veillaient sur lui, pleins d'un dévouement bizarre, cherchant à le sauver de la tourmente pour leur propre compte, et sans s'inquiéter de sa dignité et de son honneur. Manuel lui persuada qu'il ferait bien d'accepter le nom d'*Égalité*, que lui décernait la commune de Paris. Il hésita avant de se résigner à cet acte de faiblesse; mais, obéissant au dédain de toutes choses plutôt qu'à la crainte d'une proscription immédiate, il adressa à la Commune une lettre d'acceptation et de remercîments.

Ses amis l'ayant fait nommer député à la Convention nationale, il prit part à tous les événements; il siégeait à l'extrême gauche, parmi les hommes déterminés qui ne reculaient devant aucune mesure. Son palais, vide de ses anciens serviteurs, abandonné par les compagnons mêmes de sa folle jeunesse, s'ouvrit tristement aux personnages les plus renommés de cette époque sanglante; il avait renoncé à toute espèce de luxe, aux chevaux, aux voitures, et se rendait seul,

à pied, aux séances de la Convention. Il y prit rarement la parole, ne se mêlant aux discussions que lorsqu'elles avaient pour lui un intérêt personnel. On l'entendit demander que la princesse, sa fille, ne fût point considérée comme émigrée, et annoncer le premier la victoire de Jemmapes, où son fils, le duc de Chartres, s'était signalé.

Le motif de son vote, dans le procès de Louis XVI, a fourni jusqu'à présent matière à de nombreux commentaires et aux plus pénibles interprétations. De tout ce que l'on a pu dire à cet égard, il résulterait que le prince aurait suivi de coupables et honteuses impulsions, écoutant le désir de la vengeance, ou le besoin de sa propre conservation. Il paraît aujourd'hui prouvé que ses terribles amis, le voyant décidé à ne pas venir à la séance, lui firent un point d'honneur de se montrer dans cette circonstance solennelle. Il vota contre l'appel au peuple, pour la mort et contre le sursis, et faillit être assassiné le soir même

par le garde-du-corps Pâris [1]. Le prince de Galles, instruit de sa conduite, déchira son portrait [2]; Dumouriez cessa de correspondre avec lui, et il reçut de ses amis, de son fils même, le duc de Chartres [3], des témoignages de désaveu [4].

Cependant on l'accusa d'avoir provoqué les évenements qui se passèrent à l'armée du Rhin. La Convention, en proie à ce délire qui sauva le pays de l'invasion étrangère, faisait tout par inspiration, sans logique ni calcul. A la nouvelle de la défection de Dumouriez entraînant avec lui le duc de Chartres et livrant aux Autrichiens les commissaires de l'assemblée, il s'éleva un cri de fureur. Les plus forcenés attribuèrent ce coup imprévu à une trahison longuement méditée, et l'on pensa généralement que le fils était d'accord avec le père pour commettre ce qu'on appelait un crime de lèse-nation. Mais dans quel but? Le duc d'Orléans restait à Paris, au milieu d'ennemis prêts à le déchirer; cette fuite ne pouvait que lui causer de cruels embarras, sans aucun avantage, puisqu'elle améliorait le sort des Bourbons captifs, leur créait des otages, assurait leur vie et les préservait du funeste destin de Louis XVI. Quant à l'action même du duc de Chartres, elle fut la conséquence des événements; l'armée était sur le point de se révolter, d'arrêter ses généraux pour les livrer à la Convention, ou les tuer sur place, s'il en était besoin. En pareil cas, il eût fallu, pour rester, posséder une forte dose de ce courage de théâtre qui vous menait alors tout droit à l'échafaud. L'insolence des députés de la Convention envers un général à la tête de son armée, explique fort bien le parti vigoureux de Dumouriez, sans donner lieu de croire qu'il y ait eu complot formé à l'avance Mais ces considérations n'étaient point admises par des hommes qui avaient perdu tout

[1] L'acte d'accusation lui reproche expressément d'avoir rendu son vote nul en chargeant Sillery de voter contre, tandis que lui-même votait ostensiblement pour la mort.

[2] *Moniteur* du 6 février.

[3] *Correspondance de Louis-Philippe*, introduction, p. 45.

[4] Il est impossible de s'en rapporter ici, comme dans le reste de la vie du prince, à l'historien *Montjoie*, qui a sciemment calomnié, et ôté, à force de violence, toute portée aux vérités même qu'il a pu répéter.

sang-froid, et qui, exécrant Louis-Philippe à cause même de sa naissance, cherchaient un prétexte pour l'immoler. Chose étrange! de tous ceux qui l'avaient entraîné, un seul, Marat, lui restait fidèle. Robespierre proférait les plus graves accusations. « Législateurs, disait-il, vous ressemblez à ces Athéniens qui s'endormaient au bruit des fers que Philippe forgeait pour eux; or Philippe est à Londres, Philippe est dans vos départements, Philippe est au milieu de vous! » Il finit en proposant de décréter l'expulsion du territoire de la république de toute la famille Capet, et la mise en accusation de Marie-Antoinette. Le député Lamarque, homme de bon sens et impartial, demanda s'il était possible d'envelopper, dans une pareille proscription, tous les membres de la famille Capet, dont plusieurs avaient, au prix des plus grands sacrifices, prouvé leur attachement à la République? Sur cette observation, l'assemblée passa à l'ordre du jour. Mais des paroles brûlantes avaient été prononcées contre Dumouriez, contre la faction orléaniste et ses chefs. Danton fit tête à l'orage avec sa fougue et son audace accoutûmées. Les comités de défense et de sûreté générale ne se laissèrent point intimider. Les plus fidèles amis du duc d'Orléans furent arrêtés, et l'on décerna des mandats contre MM. de Montpensier et de Beaujolais. L'assemblée nationale, forcée d'examiner l'opportunité de ces actes, entendit Levasseur de la Sarthe demander la mise en suspicion du duc d'Orléans lui-même et de Sillery. Louis-Philippe protesta vainement contre de telles mesures et de si odieuses imputations; son sort était décidé.

De nouveaux détails arrivèrent sur la fuite de Dumouriez; Carrier ayant fait entendre d'effroyables menaces, le duc d'Orléans et Sillery se constituèrent prisonniers. On discuta pour savoir le lieu où le prince serait retenu; les girondins désignaient Bordeaux, et les montagnards Marseille. Cette dernière ville fut choisie, comme étant animée de sentiments républicains. Le duc partit sous bonne escorte, et ses biens furent sequestrés. Ses enfants subirent le même sort.

Mais la vertu et les malheurs de la duchesse d'Orléans touchèrent les plus impitoyables. Restée seule au monde depuis la mort du duc de Penthièvre, qui survécut peu au meurtre de Louis XVI, elle vivait dans son château de Vernon, chérie et respectée de la population. La Convention permit qu'elle y restât pendant quelque temps. Le duc de Montpensier fut arrêté à l'armée de Biron, et par ce général lui-même; la duchesse de Bourbon, sœur du duc d'Orléans, avait été enfermée à la Force. Tout cela se faisait à l'instigation des girondins. Mais quand ceux-ci succombèrent, Marat n'était plus, et les montagnards n'osaient risquer leur popularité en provoquant des mesures favorables à l'un des membres de la famille Capet, fût-ce Louis-Philippe Égalité lui-même. Le tribunal du département des Bouches-du-Rhône l'avait reconnu innocent, et le député Rhull, chargé de l'examen de ses papiers, n'y avait rien trouvé qui pût le compromettre. Voidel publia sans succès un mémoire en sa faveur. Rien n'ébranla les convictions des membres du comité de sûreté générale, qui ordonnèrent qu'on le resserrât davantage dans la prison du fort Saint-Jean, où il avait été transféré.

Le 3 septembre 1793, il fut décrété d'accusation, en même temps que les vingt-deux girondins dont les clameurs et les dénonciations avaient le plus contribué à sa perte. Cette nouvelle lui fut donnée par le duc de Montpensier; il répondit : « Tant mieux[1] ! » Son calme et sa confiance étaient extrêmes. Quelques jours après arrivèrent de Paris trois commissaires chargés de l'accompagner jusqu'à la Conciergerie. L'acte d'accusation était commun aux députés enveloppés dans la proscription; et ceux-là mêmes qui avaient reproché au duc d'Orléans d'aspirer au trône de Louis XVI, prétendirent alors qu'il avait voulu placer sur le front du duc d'York la couronne de France.

Fouquier-Thinville, accusateur public, lui fit subir un long interrogatoire en présence du tribunal. On lui demanda quels avaient été

[1] *Mémoires du duc de Montpensier.*

ses rapports avec Brissot, Laclos, Pétion, la Genlis, Buzot, Louvet[1], Ducos? On lui rappela le propos qu'il avait tenu à Poultier. « Que me demanderais-tu, si j'étais roi? » et la réponse de ce député : « Je te demanderais un pistolet pour te brûler la cervelle. » On lui parla de son voyage en Angleterre, de celui de sa fille, madame Adelaïde; de ses liaisons avec les Anglais, des manœuvres de Dumouriez; de son vote dans le procès du roi, vote d'autant moins sincère, dit l'acte d'accusation, que Sillery, à son instigation, en détruisit l'effet par un vote contraire. Enfin, on alla jusqu'à lui reprocher l'acquittement du tribunal de Marseille, dont les membres avaient été corrompus sans doute par ses largesses. Il répondit avec sang-froid, franchise et fermeté. Tous ces prétendus crimes lui étaient, en effet, étrangers, et, jusqu'au dernier moment, il ne prit point l'accusation au sérieux. La sentence de mort le trouva fier et résigné. « Moins qu'un autre, dit-il à Antonelle, chef du jury, vous ne pouviez me croire coupable de ce dont vous venez de me déclarer convaincu. Au reste, puisque mon sort est décidé, je vous prie de ne pas me faire languir et d'ordonner que je sois conduit à la mort sur-le-champ. » Le tribunal lui octroya cette cruelle faveur. S'il faut en croire ses juges les plus sévères[2], le sentiment religieux n'existait plus en lui; s'il faut s'en rapporter à d'autres écrits plus charitables[3], il avait reçu dans la prison, d'un prêtre nommé Lotheringer, des avis et des encouragements. Que son courage fût puisé aux sources de la grâce divine ou qu'il fût inné en lui, toujours est-il que ses bourreaux en parurent étonnés. Il traversa la salle d'audience, et alla se placer lentement sur la charrette, où se trouvaient quatre autres condamnés. Les injures et les cris de la populace qui avait outragé Louis XVI ne l'émurent point. « A son air vraiment noble, on l'eût pris pour un général entouré de ses

[1] Auteur de *Faublas*, député du Loiret à la Convention nationale.
[2] M. Laurentie, *Histoire des ducs d'Orléans*.
[3] *Annales catholiques*, tom. III, p. 465.

soldats, et non pour un malheureux que l'on mène au supplice[1]. » L'infâme multitude fit arrêter la charrette devant le Palais-Royal. Mais elle épia vainement un signe de douleur ou de regret sur le visage calme et dédaigneux du prince. Il leva un instant les yeux sans paraître ému, et se tourna vers le Château-d'Eau. Près de lui était un pauvre serrurier qui se lamentait et dont il soutenait le courage. Lorsqu'il eut passé la rue de Richelieu, il demanda au prêtre de se rapprocher de lui et de ne plus l'abandonner. Il reçut le dernier coup avec intrépidité[2] (1793).

La duchesse d'Orléans, sa veuve, « qui eut, pour adoucissement à des chagrins amers, le respect général dans un temps où rien n'était respecté, » ne fut bientôt plus en sûreté dans son château de Vernon. Les habitants déclarèrent qu'ils sauraient bien la garder, mais chez elle. Le comité de salut public fut obligé d'envoyer des forces considérables pour l'arrêter. Les paysans voulaient la défendre; mais elle ne le souffrit pas, et se laissa conduire dans la prison du Luxembourg. Chaque jour elle voyait enlever et traîner à la mort ses meilleurs et ses plus fidèles amis. On épargna sa vie, qu'une lente maladie menaçait, et on lui accorda la permission de se retirer dans une sorte d'hospice appelé la maison Belhomme, où elle resta trois ans. Après le décret de confiscation de ses biens, elle partit pour l'Espagne, n'ayant d'autre débris de son ancienne opulence qu'une pension de cent mille francs. Elle habita d'abord la ville de Barcelone, et rejoignit à Figuières sa fille, dont elle était depuis long-temps séparée. Au moment du siége de cette ville par les Français (1808), leur maison fut atteinte par les bombes, et elles se virent obligées de fuir pendant la nuit et de se retirer au couvent de Villa-Sacra. Vers cette époque, S. A. R. madame Adelaïde s'embarqua pour Malte, afin d'y retrouver son frère; la duchesse se rendit d'abord à Palerme, où elle faillit mourir, puis à Tarragone et à

[1] *Biographie universelle* de MICHAUD, article rédigé par M. Beaulieu.
[2] MONTJOIE, *Histoire de la conjuration de Philippe d'Orléans*, tom. III, p. 189.

Mahon. Là tout ce qui restait de la famille d'Orléans se trouva réuni après vingt ans de séparation. La princesse vint à Palerme, près de la reine Caroline, et le mariage du duc d'Orléans avec la fille du roi de Sicile resserra les liens qui unissaient les deux familles. Peu de temps après la naissance de son petit-fils, la duchesse retourna à Mahon; et, lorsque le triomphe des Bourbons l'eut ramenée en France, elle fut reçue avec enthousiasme par les habitants de Marseille. Bonaparte, pendant les cent-jours, lui donna des marques publiques de respect et de déférence. Après la chute de l'empereur, elle alla poser, à Dreux, la première pierre du monument qui renferme les restes de tous les anciens bienfaiteurs d'Anet[1]. Cette vertueuse princesse, dont la vie fut tourmentée, mourut, laissant à son fils les deux tiers de ses biens, et l'autre tiers à sa fille.

[1] La famille du duc de Penthièvre dont il est ici question possédait le château d'Anet. Il n'en reste aujourd'hui que quelques fragments, que le propriétaire actuel, M. de Caraman, petit-neveu du célèbre Paul Riquet, s'efforce de conserver. Long-temps délaissé, il subit en ce moment de nombreuses réparations. (*Note de l'éditeur.*)

CHAPITRE XIV.

Louis-Philippe, duc d'Orléans.

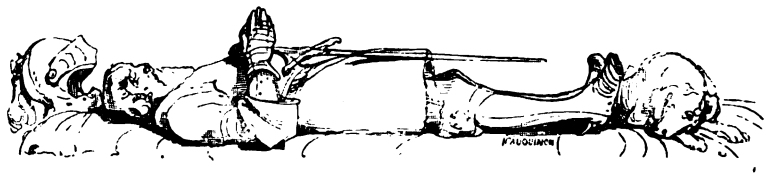

CHAPITRE XIV.

DE L'AN 1792 A L'AN 1841.

Louis-Philippe naquit à Paris le 6 octobre 1773, et reçut le titre de duc de Valois. Son précepteur, le chevalier de Bonnard, officier d'artillerie distingué, résigna ses fonctions aux mains de la comtesse de Genlis. La nature l'avait comblé des dons de l'esprit et des vertus du cœur, et l'on ne peut attribuer le mérite de ses bonnes actions ni les progrès de son intelligence aux soins d'une gouvernante dont les idées systématiques et le pédantisme sont aujourd'hui plus célèbres que les ouvrages. Il était compatissant et se-

courait les pauvres avec grâce, mystère et générosité. Lors du voyage qu'il fit en Normandie, il visita le mont Saint-Michel, s'indigna des tortures qu'on faisait subir aux prisonniers, et porta de sa propre main le premier coup de hache à la cage où fut enfermé pendant dix-sept ans un gazetier qui avait osé critiquer Louis XIV[1]. Après la mort de son grand-père il reçut successivement le titre de duc de Chartres et le cordon de l'ordre du Saint-Esprit. .

Cependant la Révolution commençait sa marche, entraînant sous ses drapeaux le fils du duc d'Orléans. Il accueillit avec un vif enthousiasme les plans subversifs de l'ancien ordre de choses, et étudia, au sein des débats de l'assemblée nationale, la science de parler aux hommes et l'art de les subjuguer. Un décret de l'assemblée ayant prescrit aux colonels propriétaires de prendre le commandement sérieux de leurs régiments ou d'y renoncer, il se hâta de rejoindre aussitôt Chartres-Infanterie, qui tenait garnison à Vendôme. Il s'y fit aimer du soldat par sa rondeur militaire et du peuple par plusieurs actes honorables. Un jour que des paysans furieux poursuivaient un prêtre non assermenté qu'ils accusaient d'avoir regardé avec dédain un prêtre constitutionnel, il se jeta entre la victime et les meurtriers, leur tint tête avec une rare intrépidité, et parvint à les arrêter. L'un d'eux vint, dit-on, le remercier d'avoir empêché qu'un crime souillât sa conscience. Peu de temps après il se jeta à la nage pour arracher à une mort certaine un ingénieur, prêt à périr dans le Loir. Entraîné par ce malheureux, il faillit succomber lui-même. La ville de Vendôme lui décerna une couronne civique. Peu de temps après il alla tenir garnison à Valenciennes, et remplit les fonctions de commandant de cette place, comme le plus ancien colonel de la garnison. Au moment de la déclaration de guerre contre l'Autriche, il se trouva placé dans le corps d'armée de Biron, qui commandait toutes les troupes entre Valenciennes et Maubeuge. Il combattit, le 28 avril 1792, à Boussu et à Quaragnon,

[1] Mme de Genlis, *Leçons d'une gouvernante à ses élèves.*

et parvint à rassurer les bataillons, qu'une terreur panique faisait fuir de Quiévrain sur Valenciennes. Le 7 mai suivant, une ordonnance du ministre de la guerre lui décerna le grade de maréchal-de-camp en même temps qu'à Berthier. Il conduisit une brigade de dragons à l'armée du Nord, et prit part à l'attaque de Courtray. Renonçant à profiter de ses premiers avantages, le général en chef Luckner se mit en retraite, partageant son armée en deux divisions, dont l'une était commandée par d'Harville, tandis que Dumouriez couvrait la frontière de Flandre. Le duc de Chartres arriva à Metz au moment où Luckner revint prendre le commandement, qu'il ne tarda pas à céder au général Kellermann. Nous n'avions à opposer aux cent dix mille hommes de Brunswick que treize mille hommes campés aux environs de Metz et le corps de trente-trois mille hommes commandé par Dumouriez. On offrit au jeune prince, nommé lieutenant-général, le gouvernement de Strasbourg; mais il préféra rester à l'armée active. Des renforts venaient de porter le corps d'armée de Kellermann à vingt-sept mille hommes. Le duc de Chartres fut chargé du commandement de la seconde ligne, formée de douze bataillons d'infanterie et de six escadrons de cavalerie. Il combattit, à la tête de ces troupes, à la bataille de Valmy. Le feu des batteries ennemies fut constamment dirigé sur le moulin où se trouvait le duc, et qui était le point capital de nos positions. Après cette mémorable canonnade, dont le résultat ne fut pas sans importance sur le moral de nos jeunes soldats, le fils du duc d'Orléans reçut du conseil exécutif une faveur qu'il se garda d'accepter : on lui offrit le commandement en second des troupes de nouvelle levée qui se rassemblaient à Douai; mais il demanda à rester sous les ordres de Kellermann. Déjà il avait été remplacé; on l'envoya à l'armée de Dumouriez, qui poussait devant lui l'armée prussienne, et s'apprêtait à envahir la Flandre. Il ne tarda pas à attaquer l'ennemi, et enleva la redoute de Boussu pendant que Dampierre, Beurnonville, Stengel et Frégeville repoussaient les Autrichiens jusqu'à

Saint-Ghislain. Bientôt les Français prirent position en face des retranchements qui couronnaient les hauteurs de Jemmapes. Le duc de Chartres avait des bivouacs en avant du village de Paturage.

L'action commença le 6 au matin. Louis-Philippe, à la tête du centre, essaya de déloger l'ennemi du bois de Frênu, que défendaient des redoutes formidables. Nos bataillons, peu aguerris encore, se laissèrent ébranler, quelques fuyards firent entendre un cri désespéré, et la confusion devint générale. Le duc de Chartres s'élança avec une rare intrépidité au milieu de ces troupes débandées, dont la lâcheté et l'égarement étaient plus dangereux pour un chef que le feu même des Autrichiens. Il raffermit les courages, et forma promptement une colonne au centre de laquelle il plaça les cinq porte-drapeaux des bataillons dispersés. Alors il chargea à la baïonnette l'infanterie autrichienne, pénétra dans les redoutes, et enleva une partie de l'artillerie qui les défendait. Cet exploit contribua puissamment au succès d'une journée fameuse par son influence sur les événements ultérieurs. Tandis que l'armée prenait ses quartiers d'hiver,

le duc de Chartres fut averti que la princesse sa sœur, portée sur la liste des émigrés, devait sortir de France dans un délai de trois jours. Il se hâta de la rejoindre, et passa près d'elle quelques jours à Tournay. Informé du décret de la Convention qui prononçait le bannissement de tous les membres de la maison de Bourbon, il conseilla au duc d'Orléans de se retirer en Amérique avec sa famille, et de profiter de cette mesure, qui, en présence des plus terribles événements, devenait une sorte de bienfait tutélaire. Cet avis ne fut point et ne put être écouté.

Le prince se rendit au mois de février 1793 au siége de Maëstricht, que le général Miranda fut forcé de lever à l'approche du prince de Saxe-Cobourg. Dumouriez accourut avec des renforts et repoussa les avant-postes autrichiens derrière la Gette. Le surlendemain, 18 mars, fut livrée la bataille de Nerwinde. Louis-Philippe commandait notre centre, formé des divisions Dampierre et Dietman; il devait soutenir l'attaque que l'aile droite faisait sur les trois villages de Nerwinde, d'Oberwinde et de Niddelwinde. La division Dampierre, qui réussit à s'emparer du premier de ces villages, en fut presque aussitôt chassée; le duc de Chartres s'avança aussitôt avez seize bataillons, mais ses troupes, de nouvelle recrue, se replièrent tout à coup dans le plus grand désordre. Quelques vieux soldats continrent l'ennemi, et sauvèrent les fuyards. Ce résultat inattendu provenait du désastre subi par l'aile gauche, que les Autrichiens avaient culbutée, après s'être rendus maîtres de tous les ponts de la Gette. La gauche et le centre se trouvaient isolés, et la retraite devenait fort difficile. Le duc de Chartres regagna Tirlemont sans se laisser entamer, et arrêta sous les murs de cette place une partie de l'armée ennemie. C'est à cette époque qu'eut lieu la fuite de Dumouriez et celle du duc de Chartres. On ne peut méconnaître qu'il se dérobait ainsi aux conséquences d'un décret d'arrestation et au sort que subit son père. Comme sa présence était inutile à son armée et que son départ n'y causa aucun préjudice, il serait puéril de condamner un

acte fort naturel. On n'a jamais blâmé la retraite des émigrés qui se dérobèrent par la fuite aux coups du tribunal révolutionnaire, on n'a maudit et méprisé que ceux-là qui portèrent les armes contre leur patrie. C'est ce que le duc de Chartres ne fit pas. Après avoir essuyé plusieurs décharges de nos avant-postes et couru mille dangers, il arriva près de l'archiduc Charles, qui l'accueillit avec bienveillance et lui offrit un commandement et le grade de lieutenant-général dans son armée. Il refusa et sollicita des passe-ports pour la Suisse, où il espérait se dérober aux haines doublement soulevées contre lui par la position de son père et par ce que lui-même venait de faire. En butte à l'animadversion des émigrés et aux malédictions des patriotes, il était poursuivi et traqué par la diplomatie de ceux-ci, tandis que ceux-là ne lui épargnaient ni l'injure ni le soupçon. Proscrit par la révolution, il était menacé par ceux qui l'accusaient de sympathiser toujours avec elle. Tandis qu'il voyageait sous un nom anglais, n'ayant d'autre compagnon que César Ducrest, son aide-de-camp, il apprit fortuitement par une gazette l'arrestation de son père et de ses frères. Sa sœur, mademoiselle d'Orléans, était arrivée à Schaffouse sous la conduite du comte de Montjoye, qui avait quitté la France à l'époque de la fuite de Dumouriez. Il voulut la rejoindre et lui trouver un asile sûr, mais des intrigues diplomatiques le firent bientôt expulser du territoire suisse. Dans cette triste position il eut recours au général de Montesquiou, qui, forcé par des motifs semblables d'abandonner son corps d'armée, vivait retiré à Bremgarten. Par son intervention mademoiselle d'Orléans fut admise, ainsi que madame de Genlis, au couvent de Sainte-Claire, et le duc de Chartres, plus tranquille, reprit sa course errante au milieu des Alpes. Il eut à lutter contre la fatigue et la pauvreté. Enfin, ses ressources étant épuisées, il accepta une place de professeur au collége de Reichenau. Il subit avec distinction l'examen préliminaire et fut unanimement admis, sous un nom supposé, par les autres professeurs. Pendant huit mois il enseigna la géographie, l'histoire, les langues française

et anglaise et les mathématiques. Aimé de ses élèves et de ses collègues, il garda le plus strict incognito. Une affreuse nouvelle, celle de la mort de son père, vint l'accabler...

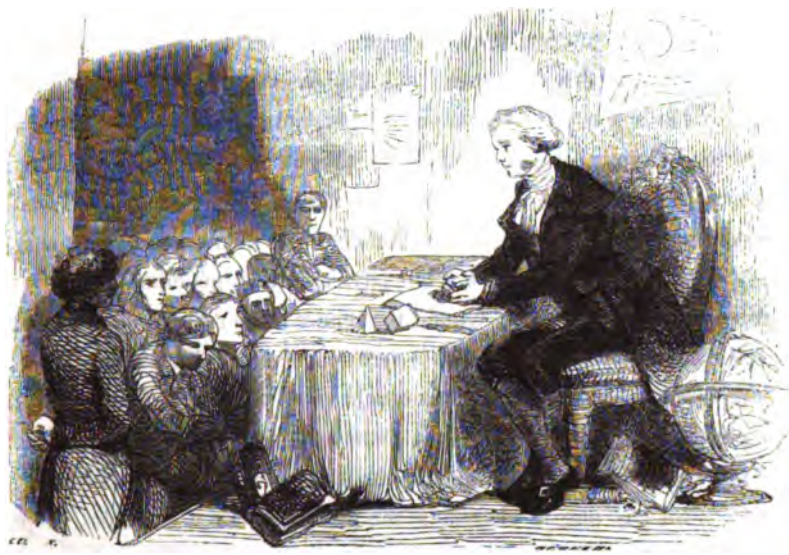

Madame Adélaïde ayant quitté le couvent de Bremgarten pour se rendre près de madame de Conti, Louis-Philippe, dont la république commençait à perdre les traces, accepta l'asile que lui offrit madame de Montesquiou, et cacha sous le nom de Corby, aide-de-camp du général, son nouveau titre de duc d'Orléans. Bientôt sa présence en Suisse fut connue, et il résolut de passer en Amérique. Pour l'exécution de ce projet, il se rendit à Hambourg vers le mois de mars 1795, et ne put se procurer la somme nécessaire. Il se mit alors à parcourir le nord de l'Europe, et reçut partout un accueil dû surtout à son mérite, car il voyageait sous un nom suisse. Il s'approcha du pôle jusqu'à cinq degrés plus près que le savant Maupertuis. Pendant son séjour à Stockholm, désirant assister à un bal que donnait la cour pour célébrer la naissance de Gustave IV, roi de Suède, il se procura un billet pour une des tribunes les plus élevées

de la salle. L'envoyé de France le reconnut et le signala au comte de Sparre, qui vint à lui de la part du roi et du duc de Sudermanie, alors régent; on le combla de preuves d'intérêt et de marques de considération, mais ses ressources pécuniaires furent toujours aussi bornées, bien que les offres les plus séduisantes ne lui manquassent pas de la part des étrangers, qui eussent voulu l'attirer dans leurs rangs. De son côté le Directoire n'épargnait rien pour le décider à quitter l'Europe, et il céda aux sollicitations de la duchesse sa mère: « Que la perspective de soulager les maux de ta pauvre mère, lui » écrivait-elle, de rendre la situation des tiens moins pénible, de con- » tribuer à assurer le calme à ton pays exalte ta générosité! » Il lui répondit sur-le-champ : « Quand ma tendre mère recevra cette lettre, » ses ordres seront exécutés et je serai parti pour l'Amérique. Et que » ne ferais-je pas après la lettre que je viens de recevoir? Je ne crois » plus que le bonheur soit perdu pour moi sans ressource, puisque » j'ai encore un moyen d'adoucir les maux d'une mère si chérie!... » Ce n'est pas que je cherche à me plaindre de ma destinée, et je » n'ai que trop senti combien elle pourrait être plus affreuse! »

Il arriva à Philadelphie. Plus tard le duc de Montpensier et le comte de Beaujolais se réunirent à lui. Les trois frères, accompagnés d'un seul domestique, parcoururent l'intérieur des États-Unis; ils rendirent visite au général Washington, qui les avait invités à venir le trouver dans sa retraite de Montvernon. Leur voyage à travers les savanes et les forêts d'Amérique fut semé d'une foule d'incidents qui changèrent le cours de leurs tristes pensées. Ils étaient à peine de retour à Philadelphie lorsque la fièvre jaune se déclara. Faute d'argent, ils ne purent s'éloigner de ce lieu mortel. Enfin ils reçurent de la duchesse leur mère des secours, et ils reprirent leurs voyages dans le nord. Instruits de son prochain départ pour l'Espagne, ils résolurent d'aller l'y rejoindre et se mirent en route au milieu d'un hiver rigoureux; ils arrivèrent à la Nouvelle-Orléans, où ils comptaient s'embarquer. Une cor-

vette espagnole devait venir les y chercher, mais, pleins d'impatience, ils montèrent sur un navire américain qui fut capturé par une frégate anglaise. Le capitaine, instruit de leur qualité, les traita avec égards, et s'empressa de les conduire et de les débarquer à la Havane. Ils y menaient une existence précaire, sans espoir de trouver l'occasion de repasser en Europe, lorsqu'un ordre de la cour d'Espagne (1799) enjoignit au gouverneur de les reléguer à la Nouvelle-Orléans, sans leur assurer de moyens d'existence. Déterminés à fuir cette nouvelle persécution, les trois frères trouvèrent moyen de gagner les îles anglaises de Bahama, puis Halifax, où le duc de Kent les reçut honorablement, sans les autoriser toutefois à s'embarquer sur une frégate de la marine royale. Ils se hasardèrent alors à tenter la traversée de New-York sur un petit navire, et enfin ils arrivèrent à Falmouth, puis à Londres (1800). Après une courte entrevue avec le comte d'Artois, Louis-Philippe adressa au chef de la maison de Bourbon, à Louis XVIII, une lettre qui fut, ainsi que la réponse de ce prince, publiée dans les gazettes.

Désirant avant tout revoir sa mère, il obtint du gouvernement anglais la permission de se rendre à Minorque sur une frégate, et débarqua dans l'île au moment où les voltigeurs de Condé reculaient avec les Autrichiens devant les vainqueurs de Marengo. Les émigrés lui firent de nouvelles ouvertures qu'il repoussa. Le but de son voyage, une visite à la duchesse douairière, fut manqué par suite de la guerre qui existait entre l'Espagne et les Anglais. Les trois frères revinrent à Londres sans avoir joui de ce bonheur. Madame Adélaïde, qui était toujours en Hongrie avec sa tante, la princesse de Conti, vint les y rejoindre. Ils se retirèrent dans une modeste habitation à Twickenham, où ils furent rejoints par l'un de leurs plus fidèles serviteurs, le chevalier de Broval. Le duc d'Orléans ne tarda point à s'y concilier l'estime et l'affection des gentlemen du voisinage, et il eût passé dans cette retraite les plus douces années de sa vie si la mort du duc de Montpensier, enlevé par une maladie de

poitrine (1807), n'eût plongé la famille dans une douleur d'autant plus grande que le comte de Beaujolais était atteint de la même affection. Les médecins l'engagèrent à tenter les effets du climat de Malte et de Madère, et le duc d'Orléans voulut l'accompagner. A son arrivée à Malte, il reconnut que l'air y était contraire au malade, et se hâta d'écrire au roi de Sicile pour solliciter la faveur de transporter son frère sur le mont Etna. Ce vœu ne put être rempli. Bientôt arriva l'invitation pressante du roi Ferdinand; le duc d'Orléans se rendit à Palerme, où il reçut de la reine Marie-Caroline un accueil d'autant plus généreux que l'empereur Napoléon menaçait l'existence de la couronne d'Espagne, et ses colères atteignaient la famille royale de Naples. Ferdinand IV se détermina à résister à ces envahissements. Il envoya son fils Léopold en Espagne, et pria le duc d'Orléans d'aider ce jeune prince des conseils de son expérience. « Il s'agissait, dit un biographe, auquel nous laissons le mérite de » cette explication; il s'agissait de défendre l'indépendance d'un » peuple généreux, et il accepta cette mission. » Pour interpréter équitablement sa conduite et son départ, ouvertement encouragé par l'Angleterre et protégé par un de ses vaisseaux, il faut se rappeler quelle fut l'injustice de l'agression de l'Empereur et quels liens commençaient à unir le sort du duc d'Orléans à celui de la famille royale de Naples. Jamais tyran couronné de la plus brillante auréole n'eut le droit de renverser un trône soutenu par les vœux d'une grande nation, et d'élever un membre obscur de sa famille à la place d'un roi cher à ses sujets. Il ne s'agissait donc pas dans cette guerre d'un principe politique ou d'une lutte contre la France; il fallait empêcher une flagrante injustice consommée avec violence et impudeur. Louis-Philippe ne voulut point faire du mal à sa patrie ni humilier le drapeau tricolore; il prit parti pour le faible opprimé, défendit le principe de la liberté des peuples, et protégea les droits d'une famille qui allait bientôt devenir la sienne. Cette explication d'un fait souvent critiqué nous paraît d'autant plus

Gravé par Mme Geille

FERDINAND PHILIPPE DUC D'ORLÉANS.

Paris, J. MALLET & Cie Editeurs, Rue de l'Abbaye, 9 & 11.

plausible que la conduite du ministère britannique vient en quelque sorte à l'appui. Peu sûrs des dispositions du duc d'Orléans, qui avait si long-temps professé, défendu, propagé les idées révolutionnaires, les Anglais donnèrent l'ordre au gouverneur de Gibraltar d'arrêter le prince Léopold et d'envoyer Louis-Philippe à Londres. Il y arriva au mois de septembre 1808, et obtint en échange de ses réclamations des réponses équivoques et propres seulement à prouver les défiances qu'il inspirait. Il sollicita l'autorisation d'aller retrouver sa mère, qui était à Figuières ; mais on lui permit seulement de se rendre à Malte. Il partit avec sa sœur sur une frégate dont le capitaine avait ordre de ne point s'approcher des côtes d'Espagne. Après un séjour de peu de durée dans l'ancienne capitale de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, il retourna à Palerme. Il rechercha la main de la princesse Amélie, et reçut de la reine sa mère un accueil froid et réservé. Dès qu'il eut dissipé les préventions qu'on était parvenu à donner contre lui, il s'occupa de son mariage, mais voulut d'abord consulter la duchesse douairière d'Orléans. Il fit voile pour Mahon, et revit, après une séparation de seize années, cette mère vénérable et adorée. Là se trouvèrent réunis les débris d'une famille cruellement maltraitée par le sort, et bientôt Palerme vit la célébration d'une union ardemment désirée. (1809). Peu de mois s'écoulèrent au sein d'un bonheur sans nuages, que les soucis de la politique ne tardèrent point à troubler. Au mois de mai 1810 des députés de la régence de Cadix vinrent lui offrir le commandement général de la Catalogne avec tous les honneurs dus aux infants d'Espagne. Aux idées que nous avons exposées précédemment, dans une occasion pareille, se mêlèrent sans doute aussi quelques vues ambitieuses, que l'Angleterre se hâta de déjouer. Le gouverneur de Tarragone lui déclara qu'il n'avait point ordre de résigner ses pouvoirs, et il dut s'éloigner. La frégate qui le portait fit voile vers Cadix, où il débarqua malgré les hésitations et l'attitude équivoque des membres de la régence. On l'admit en audience solennelle ; mais bientôt

un vaisseau de guerre anglais se présenta avec l'injonction de le ramener à Londres. Le prince refusa d'obéir. Le conseil de régence, vivement sollicité de l'y contraindre, temporisa, mais fut, au bout de trois mois, forcé de céder à la menace du retrait des troupes anglaises. Le duc d'Orléans voulut haranguer les Cortès assemblées dans l'île de Léon : il y courut, ne put être admis, et reçut une députation de trois membres qui lui représentèrent que son obstination serait nuisible à l'indépendance de l'Espagne. Il se vit obligé de reprendre la route de Palerme, où il arriva dans un moment critique pour le trône de son beau-père. Les efforts de la reine Marie-Caroline d'Autriche pour ressaisir la couronne de Naples avaient irrité Murat, qui prenait le titre de roi des Deux-Siciles, et exploitait habilement l'antipathie des Siciliens pour des maîtres napolitains. Louis-Philippe ne put faire écouter ses avis, pleins de sagesse et de sagacité : il conseillait de flatter les Siciliens en leur accordant des immunités et des franchises auxquelles ils avaient de justes droits. Une révolution était imminente. Le duc d'Orléans, hostile aux mesures arbitraires, vivait retiré à la campagne, lorsque les Anglais, toujours prêts à s'immiscer dans les querelles des peuples, arrivèrent pour encourager les excès d'une politique aveugle. Le peuple opprimé força le roi à résigner ses pouvoirs; ce qui accabla la Sicile de nouveaux malheurs. Louis-Philippe restait étranger à tous ces mouvements, lorsqu'il reçut la nouvelle de la révolution de 1814, et il s'empressa de regagner la France. Après avoir salué Louis XVIII, il s'embarqua sur *la Ville-de-Marseille* pour aller chercher sa famille, restée à Palerme. Il était à peine de retour quand eut lieu le débarquement de l'Empereur à Cannes. Il assista au conseil de guerre tenu à Lyon, et reconnut, avec sa sagacité habituelle, que la résistance était impossible. Sa femme et ses enfants partirent pour l'Angleterre, madame Adélaïde ne voulut point se séparer de lui. Le commandement en chef des troupes rassemblées sur la frontière du nord lui avait été destiné. Sa proclamation, pleine de sa-

gesse, se terminait par la recommandation de n'admettre « sous aucun prétexte dans nos places les troupes étrangères. » Mais l'élan national contre la branche aînée des Bourbons était trop grand : il fallait céder. Le duc d'Orléans adressa au maréchal Mortier cette lettre, publiée dans les journaux du temps : « Je viens, » mon cher maréchal, vous remettre en entier le commandement que « j'aurais été heureux d'exercer avec vous dans le département du » Nord. Je suis trop bon Français pour sacrifier les intérêts de la » France parce que de nouveaux malheurs me forcent à la quitter. » Je pars pour m'ensevelir dans la retraite et dans l'oubli. Le roi » n'étant plus en France, je ne puis plus vous transmettre d'ordres » en son nom, et il ne me reste qu'à vous dégager de tous les ordres » que je vous ai transmis, et à vous recommander de faire tout ce » que votre excellent jugement et votre patriotisme si pur vous sug- » géreront de mieux pour les intérêts de la France et de plus con- » forme à tous les devoirs que vous avez à remplir. » Il se retira en Angleterre, et ne prit aucune part aux combats glorieux pour nos aigles, mais funestes à nos soldats. Après les Cent-Jours on lui rendit ses biens, qui avaient été séquestrés. Il siégea à la chambre des pairs, et montra dans les débats parlementaires un grand talent et des idées libérales.

Cependant la position du duc d'Orléans vis-à-vis de la Restauration était difficile. Il était impossible que Louis XVIII et la duchesse d'Angoulême oubliassent la part active que leur cousin avait prise aux progrès révolutionnaires « aux époques si fatales à la maison de Bourbon. » Le souvenir de ces temps malheureux, souvenir plus vivace chez la fille de Louis XVI que chez tout autre, lui rendait presque insupportable la vue du duc d'Orléans. Vainement il avait fait preuve de regrets sincères; il était l'objet de l'antipathie, de la défiance et, dit un historien démocratique[1], « des mépris » de cette cour rétablie par nos ennemis et pleine d'uniformes étrangers. Lors-

[1] M. Sarrans jeune, *Louis-Philippe et la Contre-Révolution de* 1830.

qu'il fut besoin de traiter une question très-importante pour lui, celle de l'ancien apanage, qui avait fait retour au domaine de l'État, le roi s'en tint à de vagues promesses. Le prince voulait obtenir la sanction d'une loi : il espérait que ses droits à cette réintégration seraient consacrés par un vote des chambres en même temps qu'on présenterait la liste civile; mais Louis XVIII se borna à rendre deux ordonnances qui rétablissaient le duc dans la jouissance de son apanage. Il se trouva plus riche qu'il ne l'eût été à la mort de son père, dont les biens acquis par la nation étaient fortement grevés d'hypothèques, et lui revenaient francs et libres. Il apporta dans la réorganisation et l'administration de sa fortune une grande habileté. Dédaignant les clameurs de la multitude et le reproche de mentir à ses principes libéraux, il intenta, sans ménagement pour personne, des procès aux possesseurs de son patrimoine. Plus tard il réclama au duc de Bassano des actions de canaux provenant de l'ancien apanage, et qui avaient été données à ce ministre par Napoléon en 1815. Ces procès nuisirent un moment à sa popularité, car ils indiquaient une tendance alarmante pour une multitude de nouvelles fortunes. Mais il était dans la nature des choses et de la situation que Louis-Philippe triomphât de ces mauvaises impressions. La ruine des partis bonapartiste et républicain avait laissé la masse de la nation avec ses haines et ses antipathies pour les Bourbons, mais sans chef, sans guide, sans drapeau pour assouvir ses vengeances et préparer un renversement. Tandis que les esprits restaient dans le vague avec le besoin de recueillir une espérance ou de s'attacher à un chef, les feuilles libérales, des hommes influents par leur mérite ou leur fortune signalaient aux mécontents un prince que ses antécédents rattachaient à la Révolution, et qui semblait lui-même abreuvé de dégoûts et d'humiliations. « On disait tout bas que le point de résistance au mal jésuitique ne pouvait se trouver qu'au Palais-Royal. » On s'efforçait, par mille rapprochements, de comparer la situation de la France à celle de l'Angleterre en 1688, et d'établir que ce qui

s'était fait à cette époque devait s'accomplir de la même manière. Les écrivains et les poètes ne vivaient que de cette idée. Les érudits et les philosophes la retournaient sous toutes les faces, et tout le monde finissait par faire de la réussite une question d'amour-propre, de calcul ou de vanité. Ce fut donc chose merveilleuse de voir le duc d'Orléans, si hautement loué par l'Opposition, rester assez bien avec la Cour. On répétait, il est vrai, avec bonhomie que S. A. S. n'attirait les patriotes de la République, les serviteurs de l'Empire et les jeunes libéraux que dans des vues d'ordre, de rapprochement et de conciliation. Le rôle du duc d'Orléans était tout à fait passif. Il répondait aux excitations de ses familiers : — « Je suis trop Bourbon pour les uns et pas assez pour les autres. » Il repoussait toutes les ouvertures en homme dont on a souvent admiré la prudence, et dont on n'a jamais soupçonné le courage.

La naissance du duc de Bordeaux lui rappela vivement les paroles du roi Louis XVIII : — *Mon cousin, vous êtes le plus rapproché du trône après Berry*. Le Palais-Royal, ne pouvant révoquer en doute la grossesse de la duchesse de Berry, souffrit de malveillantes insinuations sur le père et sur le sexe de « l'enfant que l'Europe adop- » tait. » Une protestation publiée à Londres et des renseignements demandés au duc d'Albuféra irritèrent Louis XVIII. Il fut question d'exiler le duc d'Orléans, qui repoussa cette calomnie, en protestant de son dévouement au chef de la branche aînée ; mais son mécontentement perçait dans toutes ses actions, et, lorsque ses sages paroles essayaient de calmer les esprits, on le quittait avec la persuasion que, s'il descendait lui-même dans la lice, entraîné par le zèle de ses amis, il apporterait au combat les rares talents de sa jeunesse, son immense habileté et son courage éprouvé. Parmi les hommes qui avaient voué au duc d'Orléans une sorte de culte on citait Jacques Laffitte, qui « aspirait à faire Louis-Philippe roi, pourvu que celui-ci daignât à son tour le nommer son fou[1]. »

[1] Paroles attribuées à M. Laffitte.

Ce banquier fut le chef d'une conspiration permanente, dont le duc d'Orléans évita toujours de connaître les secrets. Talleyrand, prince de Bénevent, jouait entre les deux un rôle équivoque, et recevait les confidences de Laffitte. — « Officiers et soldats, tout est prêt, lui disait un jour celui-ci. Je n'ai rien omis ; et, si vous parlez au duc, l'affaire est faite. Trois millions, deux régiments, douze mille ouvriers autour des chambres, vous à une tribune, moi à l'autre, et les Aînés décampent ! Pas une goutte de sang, pas une arrestation ! — Je le verrai, » répliqua Talleyrand, et il garda fidèlement le secret.

Cependant Louis XVIII descendait au tombeau, laissant la couronne à un frère que sa loyauté chevaleresque rendait d'autant plus aveugle. Louis-Philippe versa des pleurs près du lit de mort de l'ancien comte de Provence, mais il salua avec empressement le nouveau roi. En échange de ses respects Charles X lui décerna le titre d'Altesse Royale, qu'il avait vainement sollicité du dernier monarque. Le duc de Chartres, décoré du cordon bleu, reçut le commandement du premier régiment de hussards. Enfin, ce que Louis XVIII n'avait jamais voulu lui accorder, la restitution, sanctionnée par une loi, de l'apanage, lui fut concédé par Charles X. C'était rendre irrévocable la possession par la branche cadette d'une immense fortune. Les députés récalcitrants furent, dit-on, vivement sollicités par le roi, dont on discutait la liste civile. Il déclara hautement qu'il regarderait comme un doute injurieux le rejet de l'article inséré à cet égard dans le nouveau projet de loi. Une assez forte majorité se prononça contre l'article 5, qui reconnaissait la légalité de la restitution des biens appartenant à la maison d'Orléans jusqu'à extinction des descendants mâles, cas où l'apanage ferait retour au domaine de l'État. Louis-Philippe fut en outre admis pour seize millions dans la liquidation du milliard attribué aux émigrés. (1825). Tant de succès ne satisfaisaient point encore les familiers et les serviteurs du prince, qui, allant au delà de ses intentions, commençaient de nouveaux pro-

cès contre près de trente mille détenteurs de dunes, marais, landes et bruyères situés dans le département de la Manche. Plusieurs communes l'emportèrent contre S. A. R., qui éprouva d'autres désagréments avec la ville de Paris relativement à la dérivation des eaux de la rivière d'Ourcq. Charles X ayant paru mécontent de la publicité donnée à ces débats, le prince renonça à l'instance pendante avec les communes.

Tels furent les principaux événements de la vie du duc, ceux qui se rattachent le plus à l'apanage. Plus qu'en aucune autre province, les difficultés judiciaires surgirent dans l'Orléanais, et les luttes avec les agents de Son Altesse Royale y eurent beaucoup d'acrimonie. Cependant quelques procès contre des détenteurs de biens dans l'arrondissement d'Orléans et le canton de Beaugency auraient, si on les eût poussés à toute extrémité, tourné contre les adversaires du prince, et bien des fortunes seraient changées si on leur disputait encore aujourd'hui les lambeaux mal acquis de l'ancien apanage.

Nous arrivons à la période la plus importante de la vie du duc d'Orléans, aux journées de juillet (1830). Les écrivains des deux partis extrêmes, les dynastiques et les républicains, sont d'accord pour dire qu'il serait impossible de prouver que Son Altesse Royale ait eu part aux complots ourdis contre la branche aînée. Une question subsidiaire est celle de savoir s'il fut informé du projet de la publication des ordonnances. On présume qu'il en était instruit, et nous ne voyons rien de fâcheux à cela. Si le duc eût pu par son influence empêcher l'exécution des plans de la cour, il eût été coupable de ne le point faire, mais personne n'ignore que le premier acte de vigueur des ministres de Charles X fut d'ordonner, dès le mardi, à un bataillon de la garde de surveiller les approches du château de Neuilly, et de n'épargner ni le prince ni ses conseillers s'ils se mettaient en avant. Les dispositions prises étaient si alarmantes que Louis-Philippe se retira dans un lieu connu de sa famille seulement. Devait-il rester neutre dans ce grand débat? Il manquait, dit-on,

tout à la fois aux royalistes et aux insurgés; il oubliait ce qu'il devait à ses parents, et perdait le droit de recueillir une couronne. La neutralité était le seul parti qui lui restât à prendre; s'il eût offert ses services à Charles X, il est certain qu'on doutait alors plus que jamais du zèle d'un prince constamment soupçonné pendant la Restauration, et dont le passé avait été si révolutionnaire; ses offres eussent été repoussées, et, dans l'état d'exaltation où étaient les officiers royalistes, on lui eût fait un mauvais parti[1]. Une démonstration en faveur des insurgés, l'action de combattre dans leurs rangs, eût été contraire aux lois de l'honneur. S'il est établi que le prince fut étranger au complot, s'il est permis de douter qu'il ait connu les provocations de la cour au peuple, est-il possible de supposer qu'il eut dû se mettre à la tête d'un mouvement populaire contre une famille dont il avait reçu tant de bienfaits, et à laquelle il accordait, comme ceux-là même qui la combattaient, de l'estime et de la pitié? Certes, prise de ce point de vue, la conduite du prince eût été vivement incriminée, et son caractère subissait une ineffaçable flétrissure.

On connaît l'issue de cette lutte; la retraite des troupes royales et la victoire populaire.

Quelques-uns parlaient d'accepter les transactions de Charles X; d'autres, de reconnaître le duc de Bordeaux pour roi; plusieurs murmuraient le nom de Napoléon II; un petit nombre voulait la république, à laquelle il eût fallu du moins un chef ou des chefs, qu'on était en peine de désigner. Pendant ce temps, le peuple se tenait l'arme au bras et dans un sombre silence... . Soudain, le 31 juillet, le bruit se répand que le duc d'Orléans arrive. Dès la veille, de nombreux émissaires avaient vainement frappé à l'une des portes du parc de Neuilly. « Ce prince, dit le *Mémorial de l'Hôtel-de-Ville*, » ne pouvait se jeter inconsidérément dans ce grave conflit politique

[1] Le colonel P., qui s'était présenté en parlementaire, fut, par l'ordre d'un général royaliste que nous pourrions nommer, tiré à bout portant et grièvement blessé. Ces mesures, contraires au droit des gens, s'expliquent malheureusement en pareil cas.

» avant de savoir si l'abnégation de sa personne pourrait être de » quelque utilité à la chose publique. Acceptant donc avec constance

» l'attitude négative qui d'abord lui fut imposée par ses devoirs, il fit » naître chez des hommes libres de tout engagement personnel, purs de » toute complaisance, l'énergique conviction que la couronne l'attei- » gnait malgré lui. » Il nous reste à examiner si le prince servit, au mépris de grands dangers existants encore, la cause de la France? Pressé par les considérations les plus généreuses, celles de sauver le pays de l'anarchie, il se rangea du côté d'une révolution dont les troupes rassemblées à Rambouillet menaçaient assurément l'existence. Rangés sur la place de Grève, les audacieux vainqueurs de la veille reçurent avec défiance la nouvelle de l'arrivée du prince à l'Hôtel-de-Ville. Il est positif que les plus exaltés républicains, armés de tromblons, l'attendaient au passage, cachés dans les petites rues qui aboutissent au quai. Ce projet manqua, par suite de l'attitude de ceux qui entouraient Louis-Philippe. La foule était immense à son arrivée à l'Hôtel-de-Ville; La Fayette et la Commission mu-

nicipale descendirent pour le recevoir, et le conduisirent dans la grande salle de Henri IV, qui était encombrée de spectateurs. M. Viennet lut la déclaration de la chambre des députés qui conférait au duc le pouvoir de lieutenant-général du royaume, et celui-ci confirma par quelques mots les promesses insérées dans cette déclaration. En ce moment le général Dubourg, qui avait dirigé les premiers citoyens armés, lui dit d'un ton menaçant : « Vous venez de prendre des engagements, faites-en sorte de les tenir; car si vous les oubliez, le peuple qui est là, sur la Grève, saurait bien vous les rappeler. » Ces paroles causèrent un grand émoi, mais le prince cédant à son indignation, s'écria : « Monsieur, vous ne me connaissez pas . je suis un honnête homme; quand il s'agit de mon devoir, je ne me laisse ni gagner par la prière, ni intimider par la menace... . La Fayette, ajouta-t-il, si je ne respectais pas les lois, je ferais punir cet homme. C'est une indignité! » Dubourg balbutia quelques mots, mais on se hâta d'interrompre cette dangereuse discussion. La Fayette entraîna Louis-Philippe sur le balcon de l'Hôtel-de-Ville pour le présenter au peuple, et soudain retentirent cent mille acclamations!.....

Ferdinand-Philippe-Louis-Charles-Henri-Joseph, dernier duc d'Orléans, naquit à Palerme le 3 septembre 1810. Son enfance s'écoula en Sicile. A son retour en France, il reçut une éducation forte et libérale, « suivant les écoles publiques, qui sont les meilleures, et fuyant les flatteries de la cour[1]. » Il y apprit la science la plus difficile pour un prince, celle des droits, des sentiments, des besoins du peuple. Il sut aussi se faire connaître de la génération qui grandissait avec lui, et s'en faire aimer. « Il était notre prince bien avant que son père ne devînt roi des Français. Il était lié d'une amitié sincère avec les jeunes intelligences du dix-neuvième siècle[2]. » Doué de beaucoup d'esprit, de raison, de droiture, il possédait une élo-

[1] PAUL-LOUIS COURIER.
[2] M. JULES JANIN, *Vie du duc d'Orléans*.

quence naturelle et l'art de se concilier ceux qui l'approchaient. Il était colonel par le droit de sa naissance, mais il s'appliqua plus qu'un autre peut-être à l'étude des sciences militaires; les élèves de l'École polytechnique le virent suivre leurs cours et passer de brillants examens. Les voyages complétèrent son éducation; il visita l'Angleterre et l'Écosse (1828), et observa les mœurs, l'industrie, la constitution, la marine de la Grande-Bretagne. A son retour, il prit le commandement du premier régiment de hussards, au camp de Lunéville. Chefs et soldats aimaient la franchise de ses manières et son affabilité.

Informé des événements de juillet 1830, il quitta Joigny et arriva bientôt à Montrouge, où le général La Fayette lui fit parvenir un laissez-passer. Mais des lettres qu'il reçut de Neuilly lui rappelèrent que son régiment demandait avant tout sa présence, et il obéit.

Le 3 août, il rentrait dans Paris à la tête de ce régiment, qui avait arboré l'étendard tricolore. La révolution était terminée. Louis-Philippe, devenu roi des Français, se dépouillait de son titre de duc d'Orléans en faveur de son fils aîné. Mais il était au-dessus de la prudence humaine de satisfaire toutes les passions déchaînées, et de plaire à tous les partis, les uns courroucés de leur défaite, les autres dans l'ivresse de la victoire. Les républicains, qui se croyaient dupes, s'agitèrent et saisirent tous les prétextes pour opérer une contre-révolution. L'artillerie de la garde nationale parisienne, divisée en deux camps, fut sur le point d'en venir aux mains dans la cour du Louvre. Le duc d'Orléans, qui faisait partie de ce corps, se rendit à minuit près de cette bouillante jeunesse, et, par ses exhortations fraternelles, empêcha le sang de couler. Plus tard, il porta au peuple de Lyon des paroles conciliatrices, visita les ateliers, les manufactures, et calma l'effervescence des habitants de cette malheureuse cité.

Dans une circonstance lugubre, lors de l'apparition du choléra, il avait montré un grand courage, les murs d'Anvers furent té-

moins de son intrépidité. Le siége de la citadelle, entrepris dans une saison rigoureuse, fut, sous ses yeux, conduit avec vigueur. Il y fit preuve de sang-froid et d'humanité. Son dévouement filial, son amour pour l'ordre, son zèle pour la patrie, brillèrent plus d'une fois dans les émeutes et les insurrections qui ensanglantèrent la capitale. On le voyait aux côtés de son père, toujours prêt à le garantir des balles des insurgés et des coups des assassins.

L'armée d'Afrique réclama sa sollicitude, et il parut sur ces plages, conquises par les derniers soldats de Charles X et si vaillamment gardées par nos braves régiments. (1835). Il prit part à divers combats, dirigeant lui-même nos colonnes contre les troupes régulières d'Abd-el-Kader.

L'année suivante il fit, avec son frère le duc de Nemours, un voyage en Allemagne, et connut, à la cour de Berlin, la princesse Hélène de Mecklembourg, qu'il épousa en 1837. Quelques présages sinistres troublèrent les fêtes célébrées à l'occasion de ce mariage: plusieurs personnes périrent étouffées au Champ-de-Mars. Le prince, par sa bonté et sa générosité, apporta quelque soulagement aux victimes de ce déplorable accident. Il s'arracha aux douces joies que lui causait la naissance de son fils, le comte de Paris, pour aller relever le moral abattu de notre armée d'Afrique. Nous ne reproduirons point les détails de l'expédition des Bibans et du passage des Portes-de-Fer. Dans les combats qui suivirent, il paya souvent de sa personne. De retour à Alger, il s'occupa de réformes sages et de l'avenir de la colonie. Les encouragements et les assurances qu'il donna publiquement de son zèle pour la conservation de ce territoire excitèrent à la persévérance ceux qui hésitaient encore à marcher dans la voie des entreprises et des améliorations. De cette époque date la prospérité de nos établissements. Le 24 avril suivant le duc d'Aumale vint en Afrique faire ses premières armes. Le duc d'Orléans voulut guider lui-même les troupes qui recevaient son frère dans leurs rangs: le camp de l'Afroum vit qu'une valeur égale animait

les deux princes. Quelques jours après on franchit l'Atlas. Le col de Mouzaïa avait été couvert de travaux formidables gardés par les soldats fanatiques de l'émir. Il fallait aborder de front des hauteurs

escarpées d'où les Arabes dirigeaient un feu terrible. Dans cette attaque, conduite par le duc d'Orléans avec aplomb et sang-froid, le duc d'Aumale s'élança à pied avec les grenadiers du 23e régiment, marchant au pas de charge. Ce fait d'armes, brillant parmi tous les exploits qui immortaliseront notre armée, fut suivi d'une victoire remportée dans le bois des Oliviers. Après quoi le prince quitta l'Afrique.

Alors il se livra aux travaux les plus graves, montrant dans ses vues générales sur l'organisation de l'armée et dans les mesures de détail sur l'équipement des troupes, un grand jugement et une admirable sagacité. Versé lui-même dans la culture des lettres et des arts, il protégeait les artistes dont le talent était encore ignoré. Aimé Chenavard, Antonin Moine, Jules Dupré, Louis Cabat, Giroux, Barye, lui doivent ceux-ci des conseils, ceux-là une partie de leur renommée. Les gens de lettres, les savants le trouvaient plein

d'obligeance et d'affabilité; les malheureux vantaient sa bienfaisance; l'armée le chérissait.

Aussi, pour la dynastie nouvelle, ce fut un déplorable jour que celui où ce prince si populaire « causa au cœur de son père le premier chagrin qu'il lui eût encore donné! » Le mercredi 13 juillet 1842 le duc d'Orléans allait à Neuilly dans un briska. Les chevaux s'emportèrent. Le prince sauta à pieds joints sur la route, et retomba avec une violence doublée par la puissance d'impulsion de la voiture. On accourut, et on le transporta dans la maison d'un épicier située près du chemin de la Révolte et à quelques pas du lieu fatal. Les médecins du voisinage lui prodiguèrent les premiers soins.

Louis-Philippe, la reine, madame Adélaïde, toute la famille royale, s'élancent à pied hors du château de Neuilly, et se dirigent vers le prince agonisant. Là se passèrent des scènes déchirantes pendant que les ressources de l'art des chirurgiens retardaient de quelques instants une catastrophe inévitable. Lorsque toute lueur d'espoir disparut, Louis-Philippe posa ses lèvres sur le front mourant de son premier-né, puis tout fut consommé. Après quelques instants d'une muette et affreuse douleur, Louis-Philippe retrouva le ferme courage dont il a fait preuve dans d'autres circonstances. Le corps du prince fut placé sur une litière recouverte d'un drap blanc, et le lugubre cortége se mit en route. Le roi, la reine, les princes et princesses suivaient à pied, entourés des officiers-généraux et accompagnés d'un peuple consterné. Le convoi parcourut l'avenue de Sablonville, franchit la vieille route de Neuilly, et traversa le parc dans toute sa longueur. Arrivées dans la chapelle du château, Leurs Majestés s'agenouillèrent devant l'autel, et laissèrent le corps à la garde des ministres de la religion.

La nouvelle de cet événement, répandue avec une inconcevable rapidité, alla jeter une épouvantable douleur dans l'âme de la jeune princesse qui devait hériter de sa popularité. L'éloge du prince était

Drawn and Engraved by T. Doherty

CHAPELLE ROYALE

à Dreux

Paris, J. MALLET, [illegible] Librairie, Rue de l'Abbaye, [illegible]

dans toutes les bouches, et le deuil était général[1]. On lui fit à Paris de magnifiques funérailles; mais les regrets du peuple, les commentaires qui suivirent cette mort, le désespoir des uns, les espérances des autres, prouvèrent, mieux que tous les panégyriques, le rare mérite du fils aîné de Louis-Philippe et les grandes qualités du dernier des ducs d'Orléans.

[1] M. Johanet, l'un des hommes distingués de l'Orléanais et écrivain légitimiste, s'exprime ainsi dans les *Souvenirs de Belgrave-Square* (page 29) : « Cette mort cruelle émut toutes les âmes généreuses; les journaux royalistes s'associèrent au deuil et aux sentiments qu'une fin si inattendue inspirait, et quand cette nouvelle parvint à Goritz, l'auguste fils de Charles X, l'héroïque Marie-Thérèse et S. A. R. MADEMOISELLE firent célébrer une messe funéraire, à laquelle la fille du roi-martyr s'approcha de la table sainte. Henri de France était alors à Tœplitz, et voici la lettre qu'il écrivit à M. de Pastoret : « A la nouvelle du triste événement dont vous me parlez dans votre » dernière lettre, ma première pensée a été de prier et de faire prier pour *celui* qui en a été la mal- » heureuse victime. »